

www.e-rara.ch

Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les moeurs, les usages, &c. des chinois

Nyon.

A Paris, MDCCLXXVI-MDCCXCI] 1776-1791

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 7092

Persistent Link: <http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-28735>

Tome cinquieme.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

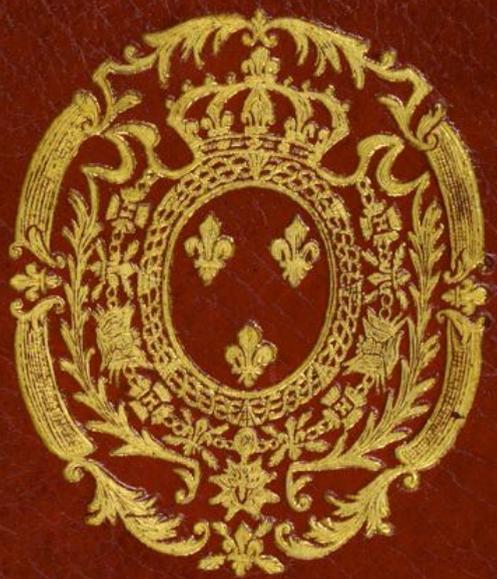
e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

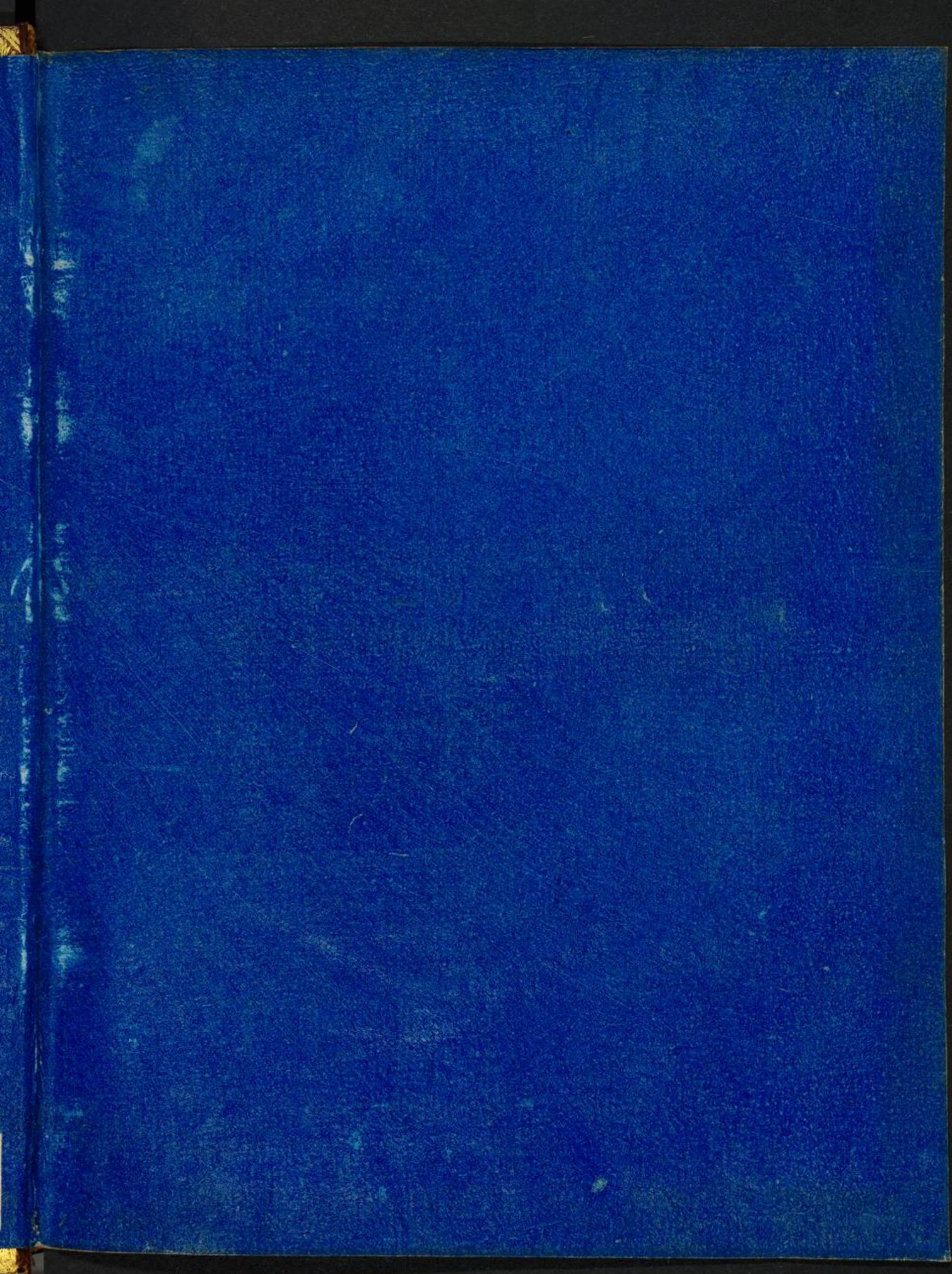
Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]



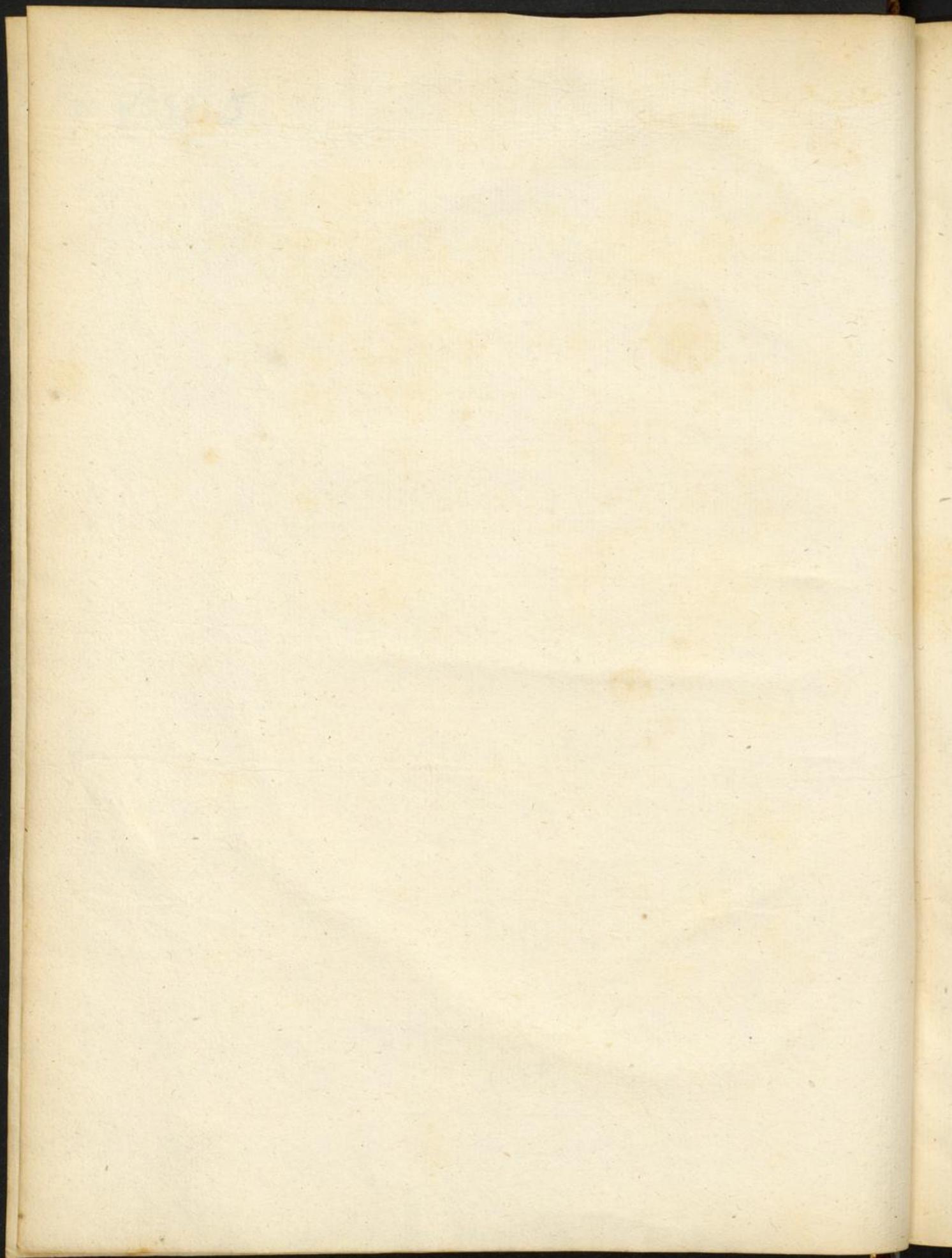
LEGAT
DR. MAX DOERNER
ORSELINA



Doc 47

· Kar 7092:5

NOTRES
UNIVERSITE, LES SCIENCES,
DE CHENOLS,
DEPARTEMENT DE PAS-DE-CALAIS
CINQUIEME



M É M O I R E S

CONCERNANT

L'HISTOIRE, LES SCIENCES,

LES ARTS, LES MŒURS, LES USAGES, &c.

D E S C H I N O I S,

PAR LES MISSIONNAIRES DE PE-KIN.

TOME CINQUIEME.



A P A R I S,

Chez NYON l'aîné, Libraire, rue du Jardinnet, vis-à-vis la rue
Mignon, près de l'Imprimeur du Parlement.

M. D C C. L X X X.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

M É M O I R E S

CONCERNANT

L'HISTOIRE, LES SCIENCES,

LES ARTS, LES MŒURS, LES USAGES, &c.

DES CHINOIS,

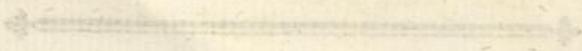
PAR LES MISSIONNAIRES DE PE-KIN.

TOME CINQUIÈME.



A PARIS,

Chez Nyon Laine, Libraire, rue du Jardinet, vis-à-vis la rue
Mignon, près de l'impression du Parlement.



M D C C L X X X

Avec Approbation, et Privilege du Roi.

COLLEGE
DE FRANCE



AVERTISSEMENT.

C E cinquieme Volume des *Mémoires* sur les Chinois, contient, 1°. une *Idee générale de la Chine, & de ses premieres relations avec l'Europe*. On a pensé qu'une exposition abrégée de l'Histoire de la Chine, de ses révolutions, de sa Religion, de ses Loix, de ses mœurs, de ses usages, &c. seroit utile & agréable au grand nombre des Lecteurs, qui par-là seront plus en état de faire la comparaison des objets ainsi rapprochés, & de juger l'Europe par la Chine, & la Chine par l'Europe. Ce morceau n'a point été envoyé de Pekin : c'est l'ouvrage de M. * *.

Il contient, 2°. la suite des Vies, ou Portraits des célèbres Chinois, Ministres, Guerriers, Empereurs, Impératrices, Poètes, &c.

Pour compléter le Volume, on y a joint quelques notices sur différens objets, comme la maniere de faire le Vin de Chine, l'Eau-de-vie, le Vinaigre, &c.

AVERTISSEMENT.

Dans le sixieme Volume, qui suivra de
près celui-ci, on trouvera un Traité complet
de la Musique chinoise, revu, expliqué, &
enrichi de notes par M. l'Abbé ROUSSIER.



IDÉE

IDÉE GÉNÉRALE DE LA CHINE (1);

Et de ses premières relations avec l'Europe.

L'ACCUEIL favorable que le public a fait à ces Mémoires sur les Chinois, a encouragé à en donner la suite. Mais comme un grand nombre de Lecteurs, n'ayant de connoissance de la Chine que celle qu'on acquiert superficiellement par l'étude de la Géographie, sont arrêtés souvent dans ces Mémoires qui supposent qu'on a une idée des différentes époques de l'Histoire de la Chine, de ses révolutions, de sa religion, de ses loix de ses mœurs, &c. on a cru qu'il seroit utile de présenter ici une légère esquisse de ces objets. Nous commencerons par un court exposé du commerce & des relations de l'Europe avec la Chine (1).

P R E M I E R E P A R T I E.

Extraits des Voyages faits à la Chine.

AVANT les dernières Croisades, on n'avoit en Europe que des idées confuses de la Tartarie & de la Chine. On savoit en général que les Géographes & les Historiens de l'antiquité avoient parlé des *Tartares* & des *Mongols* qui habitoient de vastes régions à l'Est de la mer Caspienne; qu'ils avoient fait mention d'un pays considérable à l'Orient; & qu'ils nommoient *Seres* les habitans de la partie septentrionale de cette contrée de l'Asie, & *Sinæ* les peuples qui en habitoient la partie méridionale (2).

Premières notions de la Chine.

(1) Ce Tableau général de la Chine n'est point l'ouvrage des Missionnaires, mais de M. **.

(2) Le nom de *Chine*, selon toutes les apparences, nous est

venu des Arabes, qui appelloient ce vaste Empire *Sin*, du nom qu'il porta sous la famille ou dynastie des *Tsin*, fondée par *Che-hoang-ti* 255 ans avant J. C. Il seroit diffi-

Vers la fin du douzième siècle, les Tartares & les Mongols accrurent leurs vastes états, & y réunirent la Chine qui portoit le nom d'Empire du *Katay*. *Genghiz-khan*, Empereur des Tartares-Mongols occidentaux, avoit été appelé par l'Empereur de la Chine pour l'aider à se défendre contre les Tartares orientaux qui la menaçoient d'une invasion générale : *Genghiz-khan* finit par s'en rendre maître lui-même ; il étendit ses conquêtes dans un espace de plus de 800 lieues de l'Est à l'Ouest, & de plus de 1000 du Nord au Midi. Les Historiens Arabes contemporains célébrèrent ses victoires, & les Princes croisés en donnerent connoissance en Europe.

Ambassade
du Pape au
grand *Khan*.

En 1246, le Pape Innocent IV crut qu'en envoyant des Missionnaires sous le titre d'Ambassadeurs aux conquérans Tartares, on pourroit leur faire embrasser la Religion chrétienne. Le premier sur qui le Pape jeta les yeux pour cette mission importante, fut Jean Carpin, Polonois, de l'ordre de S. François. Il reçut les instructions du Saint Pere, prit avec Benoît son compagnon, la route de la Russie, au mois de Janvier 1246. Bientôt ils entrèrent sur les terres des Tartares, dont ils furent mal reçus. Néanmoins ayant présenté les lettres du Pape pour l'Empereur des Tartares, ils furent envoyés & conduits par trois guides à la Cour de *Battu-khan*, qui occupoit les rives du Volga. Ce Prince leur donna audience, & après avoir pris lecture des lettres du Pape pour l'Empereur, il les fit partir pour la Cour, sous la conduite de deux Tartares. Ils arrivèrent le 22 Juillet sur les terres des Mongols, & eurent audience de l'Empereur *Kayu-khan*, qui reçut la lettre du Pape, & leur donna sa réponse. Ils partirent au mois de Décembre avec les passe-ports de l'Empereur pour revenir en Europe, fort mécontents de la manière dont ils avoient été

cile ou même impossible de prouver qu'elle eût ce nom avant l'époque que je marque. *Note de M. Deshauterayes.*

reçus : ils ne feroient peut-être pas revenus de ce voyage fans un orfevre Ruffe , nommé *Cofmas* , qui leur donna quelques foulagemens : on peut voir le détail de ce voyage dans le recueil des voyages faits en Afie dans le 12 , 13 , 14 & 15^e fiecles , imprimé à Amsterdam en 1735.

Carpin , à fon retour , raconta qu'à l'Orient de la Tartarie etoit le royaume de Cathay , reconnu par tous les favans & les voyageurs pour être la Chine feptentrionale ; qu'il etoit borné à l'Est par l'Océan , & que c'etoit à la faveur des glaces , dont cette contrée etoit alors couverte , que les Tartares avoient fait leur irruption dans le Cathay.

Carpin ajouta que ce royaume brilloit de toutes parts de la plus grande opulence , que les ouvrages de l'art y etoient portés au degré de perfection le plus exquis , & que les terres fertiles y produisoient une grande quantité de riz avec lequel on faisoit du vin (1).

Sept ans après , en 1253 , Saint Louis etant en Paleftine , & trompé vraisemblablement par une fauffe ambassade qu'on prétendit qu'un Prince Tartare lui avoit envoyée avec des lettres ecrites en Perfian , crut auffi que le grand *Khan* des Tartares alloit embrasser la religion chrétienne , & qu'avec des secours apostoliques qu'on lui enverroit , fes sujets suivroient bientôt son exemple. Le Roi nomma trois Ambassadeurs de l'ordre des Dominicains , auxquels il joignit deux de fes Officiers , & deux Secrétaires , pour les accompagner à la Cour de l'Empereur. Ils partirent le 28 Janvier avec les prétendus Ministres du Prince Tartare ; mais portant plus loin son zele , S. Louis

Ambassade
de S. Louis.

(1) *Cathayos ad Orientis extremi conterminos ad ipsum pertingere Oceanum eorum. Circa hosce fines glacie constrictas aquas subinde viam præbere , quâ Tartari cum totâ virium inundatione irrumpant : pretiosis*

opibus pollere eosdem Catheos & exquisita artis opera conficere , abundare copiâ Oryzæ , & ex eâ parare vinum. Andreæ Mullerii disquisitio Geographica & historica de Cathayo.

4
envoya le 7 Mai de la même année Guillaume de Rubruquis, Capucin, François de nation, accompagné d'un religieux minorite, en qualité de son Ambassadeur auprès de *Mangukan*, grand *Khan* des Tartares. Le voyage de Rubruquis, plus curieux & plus intéressant à tous égards que le précédent, ne fut cependant pas plus heureux. Il fut obligé de revenir après avoir soutenu des disputes très-vives contre les Prêtres mahométans, les Idolâtres & les Nestoriens. D'ailleurs ces Envoyés se conduisirent si mal, qu'ils s'attirèrent cette réponse du grand *Khan* : « Les Mongols croient qu'il n'y » a qu'un Dieu, & lui adressent des vœux sinceres : Dieu » a donné l'écriture aux Chrétiens, mais ils ne la pratiquent » pas : on n'y trouve pas qu'il soit permis de se décrier les » uns les autres, ni que pour de l'argent on doive abandonner » les voies de la justice ».

Rubruquis ne dit point qu'il eût pénétré à la Chine : il raconta, comme Carpin l'avoit fait, des choses merveilleuses qu'il avoit apprises en Tartarie, du royaume & des habitans de Cathay, de leurs richesses, de leurs arts, de leurs manufactures & de leurs sciences. Les Savans de ce royaume, dit-il, écrivent avec un pinceau (1) ; & de façon que dans une même figure ils paroissent tracer plusieurs lignes. C'est exprimer clairement la maniere dont les Chinois écrivent encore aujourd'hui.

Le mauvais succès de ces ambassades religieuses, firent revenir les souverains Pontifes & les Princes chrétiens de l'opinion qu'ils s'étoient formée de pareilles entreprises. Des vues moins relevées & le simple motif du commerce animerent d'autres voyageurs.

Le premier qui se présente est le célèbre Marc Paole,

(1) *Cathayos penicillo scribere, & ducere lineas videantur. Muller ubi ita quidem, ut in unâ figurâ plures supra.*

Vénitien. Quoique son voyage soit semé de fables ridicules & de faits incroyables, la critique a trouvé moyen de séparer ce qui appartient véritablement à l'Histoire & à la Géographie d'avec les récits qu'il a placés dans son voyage avec trop de crédulité. Les Historiens s'accordent à regarder Marc Paole comme le pere des découvertes modernes, comme celui qui a ouvert le chemin à toutes celles qui ont suivi.

L'an 1260, sous le regne de Baudouin II, Empereur de Constantinople (le dernier des Empereurs François qui occupa le trône d'Orient) deux freres, nobles Vénitiens de l'illustre famille des *Paole*, Nicolas & Matthieu, pressés du desir de reconnoître mieux qu'on ne l'avoit fait jusqu'alors, les régions orientales, chargerent un navire de marchandises, & s'embarquerent à Venise pour Constantinople; d'où faisant voile pour le Pont-Euxin avec quelques compagnons fideles qui les avoient suivis, ils aborderent à *Soldadia*, d'où ils se rendirent à la Cour d'un Prince nommé *Barka* (1), qui reçut leurs présens & les traita bien. Mais la guerre s'étant allumée entre ce Prince & un autre Roi des Tartares, Nicolas & Matthieu Paole furent obligés de songer à leur retour; ils firent de longs circuits pour éviter les partis & les brigands qui infestoient la campagne: & après dix-sept jours de marche dans le désert, ils arriverent à une grande ville de Perse nommée *Bochara*, où ils séjournerent pendant trois ans. Dans ce tems-là un Ambassadeur d'Allau, Empereur de Tartarie, passa à *Bochara* pour

(1) *Barka*, c'est apparemment *Barkah-khan*, qui, vers l'an 1264, voulut entrer en Perse par les détroits du mont Caucase; mais qui en ayant été empêché par *Schaman*, frere d'*Abaka*, qui le mit en dérouté l'an 1265, revint à la charge avec une armée de trois cens mille chevaux, força les passages étroits qui sont entre la mer Caspienne & le mont Caucase; mais il mourut près de Teflis sur le point de livrer bataille à *Abaka-khan*, qui étoit allé au-devant de lui avec toutes les forces de son Empire. (Note de M. Deshautesayes.)

se rendre auprès du grand *Khan* : il fit connoissance avec les Vénitiens , qui parloient déjà assez bien la langue Tartare : il fut étonné de leurs connoissances , & charmé de leur politesse , il leur proposa de l'accompagner , persuadé que s'il pouvoit présenter ces étrangers au grand *Khan* , il en tireroit beaucoup d'avantages pour le succès de sa commission. Les Vénitiens acceptèrent les offres de l'Ambassadeur , & après une marche très-fatigante de plusieurs mois , par le froid le plus rigoureux , ils arriverent enfin à la Cour du grand *Khan* dans le Cathay.

Les quatre fils de *Genghiz-khan* s'étoient succédés dans ce vaste Empire : le dernier de ces fils régnoit alors en Tartarie sous le nom de *Kublai* ou *Koblai-khan* , & à la Chine sous le nom de *Chi-tsou*. *Genghiz-khan* avoit donné à sa famille le nom d'*Yven* : elle étoit la vingtième Dynastie de la Chine (1).

Kublai-kan avoit su faire aimer son gouvernement aux Chinois , & gagner leur affection par sa douceur , son équité , son amour pour les lettres & pour les gens de bien : encore aujourd'hui , lorsqu'on parle à la Chine de la manière dont cette famille gouverna l'Empire , on l'appelle *le sage gouvernement*. Ce Prince reçut avec bonté les Vénitiens ; il leur fit une infinité de questions sur le gouvernement , la justice , la guerre , la paix , les traités entre les Princes , &c. il voulut connoître les mœurs & la religion des Latins , sur-tout la religion chrétienne , & comment le souverain Pontife la gouvernoit : leurs

(1) Dynastie est ce que nous appelons *Race* dans la suite chronologique de nos Rois d'une même famille ; mais Dynastie est plus énergique que *Race* , qui peut s'appliquer également à la généalogie des particuliers , *δυναστείας* en grec veut dire *Puissant*. Il paroît que les Egyptiens ont les premiers employé le mot *puissance* pour signifier une succession de Princes d'un même sang : *Apud Ægyptios sexta decima erat quam Dynastiam vocant.* Greg. Turonensis. Cap. 17. lib. 3.

réponses précises & mesurées firent beaucoup de plaisir à l'Empereur qui les entendoit toujours volontiers (1).

L'Empereur proposa aux Vénitiens de les renvoyer dans leur pays avec un Seigneur de sa Cour, qui seroit chargé de demander au Pape un nombre de Sages de sa religion, pour l'instruire lui-même & ses peuples, qui ne connoissoient, dit Marc Paole, pour Dieux que des démons. 1270.

Nicolas & Matthieu promirent à l'Empereur de revenir avec son Ambassadeur & les Sages qu'il demandoit : ils partirent munis du passe-port du grand *Khan* : c'étoit une tablette d'or, avec son sceau, à la vue duquel ils devoient être reçus & défrayés dans toute l'étendue de son Empire. L'Envoyé de l'Empereur, le Seigneur *Gogakat* mourut dans la route ; & après trois ans de fatigues au travers de la Tartarie, les voyageurs arriverent à Jazza, ville d'Arménie, d'où ils se rendirent à Venise au mois d'Avril 1272.

Deux ans après se ressouvenant des engagements qu'ils avoient pris avec le grand *Khan*, & craignant de mériter le reproche d'en avoir mal usé avec un Prince généreux dont ils avoient reçu tant de preuves de confiance & d'amitié, les deux freres entreprirent un second voyage avec leur fils & neveu Marc Paole. Munis des lettres du Pape Grégoire X. ils partirent avec deux Freres prêcheurs, Nicolas & Guillaume, dont il n'est plus question dans la suite de ces voyages. Arrivés à Glemen-fu, ils députerent deux couriers à l'Empereur, qui, charmé de leur fidélité, fit partir une escorte des personnes qualifiées de sa Cour, qui les joignirent à une distance de quarante journées. Ce Prince les reçut d'une façon si honorable & si distinguée, que les Courtisans en conçurent de la jalousie. 1274.

Le jeune Marc Paole fit en peu de tems beaucoup de pro-

(1) *Ut libenter illis auscultaret, & sæpè ad se introduci juberet.* Marc Paoli Veneti. Cap. V.

grès dans la connoissance des mœurs & des usages des Tartares auxquels il se rendit agréable , parce que non-seulement il apprit à parler leurs quatre idiomes différens , mais encore à les écrire avec facilité : il acquit tant de faveurs auprès de l'Empereur , que ce Prince crut pouvoir l'employer à des affaires secrètes dans des pays qui étoient très-éloignés de sa Capitale (1).

1280. Marc Paole connoissoit le goût de l'Empereur pour les nouveautés utiles : il s'appliqua dans ses voyages à faire des observations sur les mœurs & les usages des peuples , & sur toutes les productions naturelles des pays qu'il eut à parcourir. Les relations fideles de tout ce qu'il avoit observé , & la sagesse de ses conseils sur l'utilité que le grand *Khan* pouvoit en retirer , mériterent à Marc Paole la confiance de l'Empereur , au point que pendant dix-sept ans il s'en servit pour la conduite des affaires délicates & des négociations importantes.

Après un aussi long séjour , les Vénitiens desirerent de revoir leur Patrie , & demanderent leur congé à l'Empereur , qui ne pouvoit se déterminer à le leur accorder : il se présenta une occasion. Un Roi des Indes , nommé Argon , avoit envoyé demander en mariage à l'Empereur de la Chine une Princesse de son sang. *Kublai-kan* la lui accorda : alors les Vénitiens lui firent proposer d'accompagner la Princesse jusques dans l'Inde , d'où ils pourroient retourner dans leur Patrie. *Kublai-kan* vaincu , dit Marc Paole , par les instances de sa propre famille , consentit enfin à les laisser partir.

On arma par ordre de l'Empereur quatorze navires chargés de toutes les provisions nécessaires pour un si grand voyage. Chaque navire avoit quatre mâts & autant de voiles. L'Empereur

(1) *Qui ut hominis prudentiam dum regione , ad quam sex mensium magis conspicuam redderet , negotium spatio vix pervenire poterat , Marc illi commisit in longinquâ expedi-* Paole. Cap. VIII.

leur donna ses tablettes d'or , comme dans leur premier retour en Europe ; des Ambassadeurs munis de ses pouvoirs & de ses ordres auprès du Pape & des Princes chrétiens les accompagnerent.

Dans trois mois de traversée , les Vénitiens & leur fuite aborderent à l'Isle de Java (1) ; & de là , par une navigation périlleuse , souvent incertaine , sur la mer des Indes pleine d'écueils & de détroits , ils arriverent chez le Roi Argon , à qui ils remirent la Princesse ; & munis , comme en partant de la Chine , de deux tablettes d'or que le Roi des Indes leur donna , ils furent reçus dans tout l'Indoustan d'une maniere aussi distinguée qu'ils l'avoient été dans les Etats du grand Khan. Enfin après avoir essuyé de grandes fatigues , ils aborderent à Constantinople , eux & leur fuite , avec laquelle ils se rendirent à Venise , comblés de gloire & de richesses , l'an 1295.

Suivant le texte du manuscrit Italien , le premier voyage des Vénitiens , entrepris en 1260 , a été de 35 ans , & il n'y a pas d'exemple dans l'histoire , de voyageurs qui se soient conduits avec autant de sagesse , de constance & de bonheur. Tel est l'extrait des dix premiers Chapitres du voyage de Marc Paole. Il n'avoit point fait de Journal régulier de ses voyages ,

(1) Il faut lire dans le voyage de Marc Paole les détails sur la grande & la petite Java : il place la première à la distance de 1500 milles du continent : il la dit abondante en Poivre , Muscade , Gérofle , &c. les Négocians y arrivoient en foule à cause du profit qu'ils retiroient de ses productions. Le grand Khan n'avoit pas pu jusqu'alors , dit Marc Paole , la ranger sous
Tome V.

sa domination. La petite Java , plus méridionale , produit à-peu-près les mêmes aromates. On y perd de vue le Pole arctique & les étoiles de cette constellation. *Protendit hæc insula in tantum ad Austrum ut Polus arcticus & stella ejus minimè videri possint.* Marc Paole , de Reg. orient. Lib. III. Cap. X & XIII.

ce ne fut qu'après son retour qu'il composa sa relation. Sa mémoire le trompa sans doute sur plusieurs points : cependant sa géographie est exacte presque sur tous les lieux qui nous sont connus. On conserve même à Saint Michel de Murano à Venise, une de ses cartes du monde, dans laquelle il a marqué distinctement le Cap, qui a reçu depuis le nom de *Bonne-Esperance*, & l'Isle qu'il nomme *Madagascar*, que les François ont appelée l'Isle de Saint-Laurent : il donne la description de *Khan-balu* ou *Pekin*, qui veut dire *Ville du Prince*; celle de la ville Tartare que *Kublai-kan* y fit bâtir, & qui subsiste encore aujourd'hui dans la même forme & au même lieu : enfin il ne manqueroit à sa description de la Chine septentrionale & méridionale, que d'avoir observé les latitudes des lieux, & d'avoir été plus exact dans l'orthographe des noms des Villes & des Provinces qui sont souvent défigurés, mais qu'on reconnoît toujours aux particularités qui les distinguent.

Cependant on regarda les récits de Marc Paole comme un Roman : on le tourna lui-même en ridicule, & les Vénitiens l'appellerent *Messer Marco millione*, parce qu'il ne parloit que par millions, quand il étoit question des richesses & de la population de la Chine. L'Europe lui fit hommage de la découverte de la Bouffole, qu'on dit qu'il avoit apportée le premier de l'Asie.

1307. La première Histoire orientale, connue en Europe, après celle du voyage de Marc Paole, est celle d'Hayton, parent du Roi d'Arménie, qui voyant les troubles de son pays apaisés par ses soins, se rendit, en 1305, dans l'Isle de Chypre pour accomplir le vœu qu'il avoit fait de se faire Religieux : il entra dans l'ordre des Prémontrés. Le Pape Clément étant à Avignon, Hayton y fit un voyage : il parcourut la France, & se trouvant à Poitiers, il dicta en François son Histoire

orientale à Nicolas Falconi , qui la traduifit en latin par ordre de Clément V (1).

Hayton y parle de la Chine fous le nom de Cathay , comme Marc Paole ; mais il s'explique plus particulièrement fur les peuples de cet Empire. « Les hommes , dit-il , beaux & » bien faits , y font d'une fineffe & d'une fagacité finguliere : » ils furpaffent ceux des autres nations dans les sciences & » dans les arts ». Ils en font eux-mêmes fi perfuadés , qu'ils difent communément qu'ils font le feul peuple de l'univers qui voie la lumiere avec deux yeux , que les Latins en ont un , mais que tous les autres font aveugles (2).

Le Chevalier de Mandeville , Anglois , qui avoit reçu une 1332. bonne education, echauffé par tous ces récits des pays lointains, partit , en 1332 , & employa trente-quatre ans à voyager en Arménie , en Egypte , en Perfe , dans la grande Tartarie & dans les autres contrées de l'Asie les plus éloignées. A fon retour il donna une relation de fes voyages. Il raconte que dans fa jeunefle on amufoit les gens, de l'hiftoire d'un homme qui avoit fait le

(1) *Hæ funt hiftoriæ partium orientis à Religiofo viro fratre Haytono Domino Curchii confanguineo Regis Armeniæ compilatæ : quas ego Nicolaus Falconi ex mandato summi Pontificis domini Papæ Clementis V in civitate Pictaviensi primò scripsi in gallico idiomate , sicut idem frater Haytonus mihi ore dictabat absque notâ & sine aliquo exemplari. Anno M. CCC. VII. mense Augusto.* On voit par ce texte , & encore mieux par l'Histoire d'Hayton , que les Auteurs Anglois de l'Histoire univerfelle, se font trompés quand ils ont dit (vol. XXI , pages 4 & 5) que Hayton , Roi d'Arménie , s'étoit fait moine en 1305 , & que

son Livre fut lu avec avidité , à caufe de la qualité de l'Auteur : il n'étoit que parent du Roi , *confanguineus.*

(2) *Homines illarum partium funt sagaciffimi & omni calliditate repleti , & ided in omni arte & scientiâ vilipendunt omnes alias nationes & dicunt quod ipfi funt foli qui duobus luminibus respiciant , Latini verd uno lumine tantum videant , sed omnes alias nationes afferunt esse cæcas ; & verd tot res mirabiles & diverfæ ac ineffabilis subtilitatis & laboris manuum ex illis partibus deferuntur quod non videtur esse aliquis qui in talibus illis se valeat comparare.* Haytoni Armeni. Hift. orient. Cap. I.

tour du monde : il soutient que la chose étoit possible , & combat le préjugé dominant alors , qu'au-deffous du globe on tomberoit dans le Ciel (1).

Les ouvrages de Marc Paole & de Hayton resterent en manuscrit dans les Bibliothèques , sans être connus que de quelques personnes studieuses , qui ne favoient trop quel jugement en porter. Pogge Florentin , Secrétaire du S. Siege , & que les Papes employoient à la recherche des manuscrits précieux , écrivit encore au commencement du quinzieme siecle , sous la dictée même de l'Auteur , les voyages d'un autre Nicolas de Venise qui avoit passé vingt-cinq ans dans l'Orient depuis l'année 1400.

415. Au commencement du quinzieme siecle , Henri III, Prince de Portugal , un des premiers Mathématiciens de son tems , aperçut au travers de ces notions obscures , qu'il seroit possible de pénétrer par mer en Asie. Venise s'étoit rendue redoutable à toute l'Europe par l'empire de la mer & par son commerce : cette réflexion , éclairée du flambeau des sciences , échauffa les desirs du Prince de Portugal. Il expédia en 1418 deux vaisseaux pour reconnoître la mer , ses caps & ses promontoires au-delà des limites que l'ignorance & la foiblesse avoient prescrites jusqu'alors à la navigation.

Quelques Auteurs (2) soupçonnent que le Prince Henri , qui connoissoit le voyage de Marc Paole , avoit pu se procurer une copie de la carte de ce voyageur , que nous avons dit être conservée à Venise , & dans laquelle le Cap de Bonne-Espérance étoit marqué distinctement. Quoi qu'il en soit , les Portugais avoient déjà fait la découverte d'une partie de l'Afrique , & doublé le Cap de Bonne-Espérance , lorsque la

(1) Le voyage de Mandeville fut imprimé à Londres en 1727. Le Roi en Anglois & en Latin.
 (2) *Il Giornale de Litterati.* 1586. vol. I.
 manuscrit est à la Bibliothèque du

premiere Edition des voyages de Marc Paole aux Indes orientales fut faite à Lisbonne en 1502 ; les découvertes des Portugais furent la meilleure apologie du voyageur Vénitien (1). Muller même nous apprend dans son Commentaire sur Marc Paole, que c'est la description de l'Isle de Zipangri, en Chinois *Je-pen-koue*, aujourd'hui le Japon (à 1500 milles de la côte orientale de la Chine abondante en or & en pierreries) qui enflamma le Génois Christophe Colomb, & lui fit tenter en 1492, ^{1492.} à l'Ouest, les aventures maritimes qui ont eu un si prodigieux succès par la découverte de l'Amérique.

Nous avons dit que Marc Paole avoit été le pere des découvertes modernes : les détails qu'on vient de lire peuvent servir à le prouver ; nous allons dorénavant suivre les voyageurs à la Chine sans interruption.

Le Viceroi des Indes Lopes Souzez, Portugais, fut le premier qui s'occupa d'ouvrir un commerce avec la Chine ; il ^{1517.} fit partir en 1517, de Goa, une escadre de huit vaisseaux chargés de marchandises, sous le commandement de Fernand d'Andrada, avec Thomas Pereira, revêtu du caractère d'Ambassadeur du Roi de Portugal vers l'Empereur de la Chine. Quand les vaisseaux parurent au bas de la riviere de Canton, on les arrêta, & l'on ne permit qu'à deux d'entr'eux de remonter jusqu'à la ville. D'Andrada, d'un caractère doux & liant, gagna l'amitié du Viceroi de Canton, qui fit avec lui un traité de commerce avantageux. Ce qui produisit sur-tout un grand effet, fut la précaution qu'il eut, avant de partir, de faire publier, que s'il y avoit quelqu'un qui eût lieu de se

(1) Voyez encore l'Edition de Venise de 1553, & sur-tout la curieuse Préface de Ramusio, Secrétaire de la République ; on y trouvera des détails sur la famille des Paole, sur l'arrivée des deux oncles & du neveu dans leur patrie, où ils eurent beaucoup de peine à se faire reconnoître : leur Palais se nommoit encore à Venise : *il Palazzo de milioni*, du tems de Ramusio.

plaindre de lui ou de quelque Portugais , il pouvoit venir en liberté pour en recevoir satisfaction.

Pereira partit pour se rendre à Pekin par terre , mais dans cet intervalle les Portugais qui étoient restés au bas de la rivière de Canton , ne voulant pas perdre leur tems , descendirent à terre avec du canon , commirent toutes sortes de violences , & enleverent des marchandises au prix qui leur convint. Les Chinois irrités armerent sur le champ une flotte , qui auroit enlevé les vaisseaux Portugais , si une tempête survenue fort à propos n'eût dissipé la flotte Chinoise , & n'eût donné le tems aux vaisseaux Portugais de se retirer. Le Viceroy de Canton informa l'Empereur de la conduite des Portugais. Ce Prince en fut si irrité , qu'au lieu de donner audience à Pereira , il le fit charger de chaînes & le renvoya à Canton , où il mourut dans les prisons : cette aventure confirma les Chinois dans l'aversion qu'ils avoient pour les Etrangers , auxquels ils avoient toujours fermé l'entrée de leur Empire (1).

Cependant Andrada revint en Portugal , où il eut beaucoup de peines à persuader la vérité des choses qu'il racontoit de l'Empire de la Chine : on ne le traita pas tout-à-fait de visionnaire , comme Marc Paole l'avoit été à Venise ; mais on avoit de la peine à se familiariser avec l'idée d'un peuple policé aux extrémités de la terre , & qui possédoit les plus belles connoissances , les Mathématiques , l'Astronomie , qui avoit l'Imprimerie , la Poudre à canon , l'Artillerie , sans parler de leur admirable agriculture (2).

(1) Ammien Marcellin qui ecri-
voit dans le quatrieme siecle de no-
tre Ere , parle de cet éloignement
des Chinois pour les Etrangers.
*Sunt , inquit , Seres , præter alios
frugalissimi , pacatioris vitæ cultores ,
vitant reliquorum mortalium cætus.*

Amm. Marcell. lib. 23.

(2) *Agricultura , Architectura , Ca-
nales , elaborata Corallia , Ebena ,
Ebora , Jaspides , Marmora , Succina ,
Machinæ , Mathematica , panni Se-
rici , Chrysondata , Piscatura , Por-
cellanæ. Accedit quod nihil in Euro-*

Il y a apparence que l'aventure de Pereira rallentit l'ardeur des Portugais pour retourner à la Chine : ils se contenterent d'envoyer leurs vaisseaux dans ces parages à *Nimpo*, & d'y négocier sur la côte. Les Historiens ont passé très-rapidement sur les expéditions des Portugais, auxquels ils n'ont pas même donné de date. Cependant quelques années après le voyage d'Andrada, les Portugais eurent occasion de bien mériter des Chinois, & d'effacer, s'il eût été possible, le ressentiment que l'entreprise des vaisseaux de leur flotte dans la riviere de Canton avoit gravé profondément dans leur esprit. Un Pirate, on ne fait de quelle nation, infestoit les mers de la Chine, & endéfoloit les côtes: il avoit sa retraite dans l'Isle de Macao. Les Portugais l'envelopperent, le prirent & le mirent à mort. L'Empereur de la Chine fut si reconnoissant de cette action, qu'il fit publier un Edit par lequel il accordoit aux Portugais la permission de s'établir dans l'Isle de Macao: mais les restrictions que le gouvernement Chinois mit à cette grace, & la maniere dont cet etablissement fut formé, les entraves qu'on mit à la liberté des Portugais, donnent encore aujourd'hui à la ville de Macao plutôt l'air d'une place bloquée, que d'une ville libre & d'une ville de commerce; on peut lire ces détails dans Gemelli Careri, dans tous les Voyageurs, & sur-tout dans une Lettre du Pere de Prémare au Pere de la Chaife, datée de Canton le 16 Février 1699.

Les Jésuites s'étoient établis à Macao sous le regne de *Chin-^{1573.}* *tsong II*: ils s'occupèrent essentiellement des moyens d'entrer à la Chine: plusieurs apprirent secrètement la langue Chinoise: nous disons secrètement; car c'est un crime d'Etat à un Chinois d'enseigner sa langue à un Etranger. Le Pere

pa artium sit quàm nostrates ibi non invenerint: invenerunt enim campanas, tormenta, pulverem pyrium, *Magneticum, &c. Disquisitio Geographica & historica de Cathayo, Andr. Muller. pag. 35.*

Valignan eut soin de se procurer des curiosités de l'Europe , comme des montres , des horloges , des quarts de cercle , des globes , toutes fortes d'instrumens de mathématiques , & autres choses de prix , afin de les présenter aux Mandarins de Canton , & de les engager de les faire recevoir favorablement à la Cour de Pekin. Le Pere Ricci , Jésuite , très-habile Mathématicien , eleve de Clavius qui avoit réformé le Calendrier sous le Pape Grégoire XIII , parvint après mille dangers 1582. à s'établir à la Chine en 1582. Il fut persécuté d'abord , careffé dans la fuite , enfin estimé généralement autant par la douceur de son caractère & ses manieres insinuantés , que par l'étendue de ses connoissances ; les Chinois en firent l'épreuve dans plusieurs occasions , entr'autres lorsque le Pere Ricci présenta au Viceroi de Canton une carte de l'univers , qui fut très-bien reçue à Pekin , quoiqu'il donnât à la Chine beaucoup moins d'étendue que les Chinois ne lui en donnent ordinairement (1).

Les présens dont nous avons parlé , destinés pour l'Empereur , étant arrivés à Canton , le P. Ricci fut mandé à Pekin ; ses présens & sa personne furent également agréables à *Chin-tsong* : il offrit à ce Prince un horloge & une montre à répétition. On fit bâtir une tour superbe pour placer l'horloge , & le P. Pereira fit fondre des cloches pour un carillon qui jouoit des airs en musique Chinoise , ce qui fit grand plaisir à l'Empereur & à

(1) Nous copions à dessein cet article de l'Histoire générale des voyages, traduite de l'Anglois, afin de laver le P. Ricci d'une imputation dont on a voulu noircir en dernier lieu sa mémoire. On a dit que ce Missionnaire disposa la carte de la Chine , de façon que cet Empire se trouvoit placé au milieu du monde , afin de plaire à l'Empereur , ce qui est contraire à la

vérité , suivant le témoignage de tous les Auteurs. D'ailleurs on fait bien que les Chinois plaçoient leur Empire dans le milieu de leurs cartes , prétendant que le reste du monde n'étoit qu'un amas de petites Isles. C'est pourquoi ils appelloient la Chine le royaume du milieu. Nouv. Dict. hist. en 6 vol. *verbo Ricci*.

toute sa Cour. Il étoit digne de la magnificence de ce Prince de récompenser le Pere Ricci : il lui donna une maison dans la ville pour lui & pour ses compagnons : il leur accorda un fonds pour leur subsistance , & la liberté d'entrer dans une des cours du Palais. Enfin le Ciel ayant permis qu'après vingt ans de travaux & de soins , les Missionnaires fussent solidement établis dans la capitale de cet Empire , ils s'appliquèrent fortement à l'ouvrage des conversions , leurs succès furent rapides , & ils comptèrent une infinité de personnes de distinction parmi leurs Profélytes.

Le regne de *Chin-tsong* (1) continua d'être favorable aux Missionnaires , dont les progrès ne furent point arrêtés par les efforts de leurs ennemis. Les plus dangereux étoient les Bonzes , qui , désespérés des succès d'une doctrine dont l'établissement entraînoit la ruine de la leur , suscitèrent aux Missionnaires plusieurs persécutions (2). Mais la discorde jetta parmi les Missionnaires des différens ordres , les semences d'une division qui nuisit encore plus à la religion que les persécutions des Bonzes , & la jalousie des Mandarins.

Ricci , dont le tempérament étoit fort affoibli par de longs travaux , mourut en 1610 , à l'âge de 88 ans , après en avoir passé 28 à la Chine. L'Empereur accorda pour sa sépulture une portion de terrain qui , par la suite , devint le cimetière des Missionnaires.

1610.

La Chine fut troublée à la fin de ce regne par les invasions des Tartares orientaux , dont les succès présageoient déjà la ruine de l'Empire Chinois. Les affaires de la religion chré-

(1) On peut voir dans l'Histoire de la Chine du P. Duhalde , tome III , pag. 90 & 91 , &c. des détails singuliers sur les premiers progrès du Christianisme à la Chine. Dans les Mémoires du Pere Lecomte ,

tome II , pag. 154 & 155 ; & dans les Lettres édifiantes , tome V , pag. 168 & 169.

(2) Histoire universelle par une Société de gens de Lettres , tome XX , pag. 94 & 95.

tienne n'en étoient pas meilleures. Un Mandarin de Nankin suscita une nouvelle persécution aux Missionnaires qui furent contraints d'abandonner la Chine & de se retirer à Macao.

1621. *Chin-tsong* mourut après un règne de 48 ans. *Hi-tsong*, son petit-fils, monta sur le trône en 1621, & il eut pour successeur *Tsun-chin* son fils, qui laissa envahir la Chine par les Tartares orientaux.

Cette révolution qui arriva en 1644, mit fin à la Dynastie vingt-unième, & au gouvernement des Empereurs d'origine Chinoise, pour faire place une seconde fois à celle des Tartares orientaux ou Mantcheous, dont la Dynastie actuellement régnante se nomme *Ising*.

1644.
Chun-Chy. Pendant ces troubles, l'état des Européens & des Missionnaires ne fut pas florissant à la Chine. Les Hollandois, sous le règne de *Chin-tsong*, avoient juré la perte des Portugais, & vouloient ruiner leur établissement de Macao. Leurs flottes nombreuses, en 1622 & 1624, avoient été repoussées avec perte. Leurs expéditions dans cette partie n'avoient servi qu'à irriter contr'eux les Chinois, à qui ils avoient enlevé des vaisseaux & des marchandises.

Sur d'autres parages, les Hollandois n'avoient pas été plus heureux : ils avoient commis en 1623, à l'embouchure de la rivière de *Chang-cheou*, des hostilités qui les avoient fait regarder comme des voisins dangereux : enfin ils crurent obtenir, par la voie de la négociation, la liberté du commerce. Les Chinois les flatterent du succès ; mais l'espoir de se venger des Hollandois, fut le seul motif qui leur fit écouter leurs propositions ; & lorsque tout paroissoit prêt à se conclure, cinquante Jonques (1) embrasées s'avancèrent près des vais-

(1) Ce sont de petits navires Chinois faits avec beaucoup de solidité. Leurs jointures sont calfatées avec une sorte de terre grasse mêlée d'ingrédients, qui étant sèche devient d'une extrême dureté.

feaux qui étoient au bas de la riviere : ces brûlots auroient détruit tous les bâtimens Hollandois , fans un vent frais qui leur permit de s'écarter & d'eteindre le feu qui les gaignoit rapidement.

L'année suivante , les Hollandois revinrent à l'embouchure de la même riviere , ils poursuivirent les Chinois jusqu'à une petite ville qui étoit défendue par trois retranchemens , & d'où ils firent feu sur les Hollandois , se servant de leurs petits canons aussi promptement que les Hollandois de leurs fusils , ce qui rendit la victoire long-tems douteuse ; mais les Hollandois vinrent à bout de mettre le feu à la ville.

Enfin retirés & retranchés à *Tay-wan*, dans l'Isle Formose , d'où ils faisoient leurs courses , les Hollandois étoient devenus le fléau des Chinois sur leurs côtes : ce fut dans cette circonstance qu'ils tentèrent d'envoyer une ambassade à l'Empereur de la Chine. Les Hollandois avoient appris la révolution dont les suites avoient mis tout l'Empire sous la domination des Tartares Mantcheous orientaux ; & voici comment ils en furent informés.

Les Missionnaires pendant les troubles s'étoient retirés chacun dans quelque Province où ils se tenoient cachés. Le Pere Martini s'occupoit tantôt des soins de son ministère auprès de quelques Chrétiens isolés , & tantôt l'astrolabe à la main il faisoit ses observations astronomiques pour son grand ouvrage de l'Atlas de la Chine. On ne fait à quelle occasion il fit un voyage à Macassar chez les Hollandois ; mais les Historiens nous apprennent qu'ils auroient peut-être ignoré sans lui que les nouveaux Conquérens de la Chine étoient un peuple doux

Les mâts sont de Bambous creux. Il y en a de la grosseur d'un homme : les voiles sont faites avec une espece de ronce qui se file aisément.

L'avant de ces barques est plat. Leur construction est un arc depuis le sommet jusqu'au fond , ce qui les rend fort commodes pour la mer.

& d'un commerce facile , n'ayant point pour les Etrangers cette averfion innée dont les Chinois faifoient gloire , & que les portes de l'Empire feroient à l'avenir ouvertes au commerce.

1653.
Chun-Chy.

Le gouvernement de Batavia profita bientôt de cette nouvelle , & le 20 Janvier 1653 , il expédia une riche frégate à Canton , pour y traiter de la liberté du commerce. Le Viceroi gagné par les préfens , & ne prévoyant pour lui que de l'avantage en ouvrant le Port de Canton aux Européens , y auroit confenti , s'il n'eût été retenu , 1°. par les instances des Portugais , qui lui rappellerent tous les excès que les Hollandois avoient commis à Macao ; 2°. par les représentations des Chinois qui fe plaignoient de ce que , malgré les conventions & tout ce qui leur en avoit coûté de fang & de dépenses , les Hollandois etoient restés armés fur mer & dans l'Isle Formose ; 3°. par la confidération importante qu'il ne pouvoit autorifer le commerce des Hollandois à Canton fans la permission de l'Empereur. Le Viceroi congédia les Hollandois poliment , en leur faifant entendre qu'il craignoit que s'ils reftoient plus longtems à la Chine , le gouvernement de Batavia ne pût croire qu'on les avoit mis dans les fers : il exigea d'eux , & les Hollandois le promirent , qu'ils défarmeroient leur flotte qui croi-foit devant l'Isle Formose. La Mandarin ajouta , que le feul moyen de réuffir pour le commerce , etoit d'envoyer des Ambassadeurs à la Cour de Pekin.

Le gouvernement de Batavia fit part de cette réponfe aux Etats Généraux qui nommerent auffi-tôt deux Ambassadeurs auprès de l'Empereur de la Chine : ils arriverent à Batavia , & en partirent pour Canton au mois de Juin 1654. Après mille difficultés , les Ambassadeurs eurent enfin la permission de fe rendre à Pekin : nous ne les fuivrons point dans leur route (1)

(1) Voyez la relation de l'Ambassade des Hollandois à la Chine , par Nieuhoff , imprimée à Leyde chez de Merry en 1665.

jusqu'à la Capitale. L'Empereur leur donna audience & les reçut avec bonté : mais à l'égard de la liberté du commerce , elle fut restreinte à ne revenir que tous les huit ans. L'Empereur donna pour prétexte l'éloignement des lieux , & la crainte des dangers qu'ils auroient à courir , s'ils revenoient plus fréquemment.

Les Hollandois attribuerent la cause de ce refus aux intrigues des Missionnaires que l'Empereur avoit rappelés auprès de lui , & entr'autres au Perc Adam Schall , qui étoit parvenu dans cette Cour au plus haut degré de considération. Les Hollandois citent les Lettres de ce Jésuite à son confrere , qui témoignent en effet de grandes craintes , si les Hollandois parvenoient à s'introduire à la Chine ; & par lesquelles il lui rend compte des mesures qu'il prend pour l'empêcher : mais la réponse des membres du Tribunal des Requêtes à l'Empereur qui l'avoit consulté , paroît avoir déterminé ce Prince à ne recevoir les Hollandois que rarement & avec toutes les précautions ordonnées par les Loix. On ne fera pas fâché de trouver ici la Lettre que l'Empereur écrivit aux Ambassadeurs Hollandois pour leurs Maîtres , parce qu'elle donne une idée de l'esprit & de la politique des Chinois : elle est conçue en ces termes :

« SALUT & paix au royaume de Hollande , qui par un
» amour cordial pour la Justice , s'est soumis à nous , & nous
» a député des Ambassadeurs au travers du vaste espace des
» mers , pour nous payer son tribut. Cependant ayant pesé
» dans notre esprit la longueur du voyage & les périls dont
» il est accompagné , nous leur donnons la permission de venir
» une fois tous les huit ans pour payer leur tribut dans cette
» Cour , & nous leur accordons cette grace pour faire con-
» noître à tout l'univers l'affection que nous portons aux peu-
» ples les plus éloignés : sur tous les autres points , nous donnons

» notre approbation & notre consentement royal aux remon-
 » trances de notre Cour des Requêtes ».

Cependant le jeune Empereur *Chun-chy* gouvernoit par lui-même depuis cinq ans qu'il avoit perdu le grand *Ama-van*, son oncle & son tuteur ; il avoit gagné le cœur des peuples, en se montrant en public (contre l'usage des Empereurs Chinois) & donnant à tous un accès facile auprès de sa personne. Il maintint les loix & la forme du gouvernement. Il continua de ne confier qu'aux Lettrés l'administration des Villes & des Provinces, & mit ordre à l'abus qui s'étoit glissé dans les examens de ceux qui vouloient parvenir aux grades, auxquels les Examineurs admettoient pour de l'argent des gens qui n'avoient pas la capacité requise par les Loix.

Chun-chi ne se fit pas moins estimer par son amour pour les sciences, & par l'accueil favorable qu'il faisoit aux gens de lettres. Le Pere Adam Schall, dont nous venons de parler, & ses confreres avoient su recueillir le fruit de ces dispositions, par le crédit que les sciences leur avoient donné. L'Empereur chassa du tribunal des Mathématiques les Mahométans qui en étoient en possession depuis trois siècles, c'est-à-dire, depuis l'invasion des Tartares occidentaux sous *Ginghis-kan* qui les avoit introduits à la Chine.

On vit cette année, pour la première fois, à Peking une Ambassade du *Czar* de Moscovie; mais elle n'eut aucun succès, parce que l'Ambassadeur ne voulut pas s'affujettir au cérémonial Chinois.

Le seul voyageur dont nous ayons à rendre compte sous ce regne, est Navarette, Dominicain Espagnol, qui hazarda de passer tout seul des Philippines à la Chine, pour s'y consacrer au travail des Missions.

Navarrette rapporte que , pendant son séjour , il arriva de Goa à la Chine un Ambassadeur Portugais qui eut beaucoup de peine à obtenir d'aller à Pekin : enfin il partit sur un bateau qui portoit une banderole avec cette inscription : *Cet homme vient pour rendre hommage ; formalité d'usage pour tous les Ambassadeurs , & dont aucun ne peut être dispensé.*

Chun-chi eut le malheur de perdre l'Impératrice sa femme , 1662. & un enfant de trois mois qui la précéda dans le tombeau. Accablé de douleur , ce Prince en peu de jours fut réduit à l'extrémité. Le Pere Schall , pour qui l'Empereur avoit toujours conservé beaucoup d'estime , fit tous ses efforts pour le tirer de sa mélancolie. Ce Prince l'écoula avec patience , lui fit donner du thé , & le congédia gracieusement ; mais quand il fut retiré , *Chun-chi* fit approcher quatre Seigneurs de sa Cour , se reprocha en leur présence les fautes qu'il avoit commises dans le gouvernement , & nomma son plus jeune fils *Kang-hi* pour lui succéder. Il mourut , & dès le matin tous les Bonzes furent chassés du Palais : le lendemain *Kang-hi* monta sur le trône , où il reçut les hommages des grands & des Seigneurs de l'Empire.

Nous ne parlerions pas du fameux voyageur Gemelli Careri , qui dans ses voyages du tour du monde , parvint à la Chine en 1697 , s'il ne nous paroïssoit bien extraordinaire qu'un Européen sans appui , sans être appelé à Pekin par l'Empereur , ait pénétré dans cette Capitale , & qu'il y ait eu une audience de l'Empereur : il faut que plusieurs circonstances heureuses l'aient servi merveilleusement. Le Pere Grimaldi , Supérieur des Missionnaires , alors Président des Mathématiques , étoit son compatriote , & Gemelli se trouva précisément à Pekin au moment où Grimaldi offrit l'almanach à l'Empereur à qui il présenta Gemelli. Après son audience , celui-ci ne crut pas devoir rester long-tems à Pekin , & il

reprit sa route pour Canton avec de bonnes recommandations des Mandarins : sa relation contient une infinité de choses curieuses.

Gemelli nous apprend qu'ayant pressé le Pere Grimaldi de donner au public la relation de ses voyages , je n'ai pu m'y déterminer , dit le Missionnaire , quand j'ai vu dans le dernier voyage que j'ai fait en Europe , tant de fausses relations de la Chine , & sur-tout celle des Hollandois (1).

En ce tems-là un Ambassadeur de Russie fit à Peking son entrée publique avec beaucoup de pompe & de magnificence. Le précédent Ministre de cette Cour s'étoit retiré sans avoir eu audience , parce qu'il n'avoit pas voulu s'affujettir au cérémonial de frapper la terre neuf fois avec la tête devant l'Empereur. *Kang-hi* lui applanit cette difficulté ; « qu'on lui fasse » savoir , dit l'Empereur , que mon intention est qu'on rende » à la Lettre qu'il m'apporte de la part de son Maître , les » mêmes honneurs que nos coutumes prescrivent pour ma » personne. C'est pourquoi je souhaite qu'il pose cette Lettre » sur une table , & alors un grand Mandarin ira en mon nom » frapper la terre du front devant la Lettre » : c'est ce qui s'exécuta , & l'Ambassadeur ne se fit plus de peine de cette cérémonie devant l'Empereur , & de rendre civilité pour civilité.

Lettres édi-
fiantes, tome
XVI, p. 378.

En 1717. Une seconde Ambassade à la Chine , envoyée par le Czar

(1) Gemelli convient que cette inculpation est juste à l'égard de l'Ambassade de 1655 , où Nieuhoff avance , contre toute vérité , qu'il y a des femmes publiques à la Chine , & qu'on les conduit par les rues sur des Anes. Nieuhoff étoit Maître-d'hôtel des Ambassadeurs , & il s'est vengé par des

révélations ridicules du mauvais succès de ses Maîtres.

Il en est à-peu-près de même de l'Amiral Anson , qui a laissé faire son Journal par son Chapelain ; & celui-ci s'est permis toutes sortes de plaisanteries sur le compte des Chinois , sans les avoir seulement connus.

Pierre

Pierre I^{er}, ne contient rien de particulier sur l'Empire & sur la personne de l'Empereur, & nous ne trouvons ensuite que l'Ambassade du Nonce du Pape, Mezza Barba, Patriarche d'Alexandrie, qui fut envoyé à l'occasion des démêlés qui s'éleverent entre les Missionnaires au sujet du culte Chinois. 1720.

Ici finit l'extrait des voyages faits à la Chine par les Européens, à l'exception des Missionnaires dont nous verrons bientôt les succès & les malheurs.

S E C O N D E P A R T I E.

Education, Etudes, Mœurs, Gouvernement, Sciences & Astronomie des Chinois.

QUAND les Européens firent la découverte de la Chine, & qu'ils y furent introduits pour la première fois, ils y trouverent un peuple doux & tranquille, dont l'extérieur étoit modeste, & les manières pleines d'affabilité. Ils ne virent dans les rues, au milieu d'une grande affluence de peuple, aucune rixe, pas le moindre démêlé : ils n'entendirent aucune de ces paroles de colère & de fureur qui sont tournées en habitude parmi les gens de travail en Europe. L'emportement passe chez les Chinois pour un vice contraire à l'humanité, & la vivacité la plus brillante ne leur paroît que de l'étourderie.

Il étoit aisé de concevoir qu'un peuple si doux avoit dans son education des principes relatifs à la politesse des mœurs & à la civilité. En effet, ils montrerent aux Européens un Livre qu'ils disent avoir plus de 3000 ans d'antiquité, & qui contenoit leurs regles de politesse. Les Chinois sont convaincus que l'attention à remplir les devoirs de la civilité, contribue beaucoup à purger l'homme de sa dureté naturelle, à former la douceur du caractère, à maintenir l'ordre, la paix & la

subordination. Ainsi les salutations ordinaires , les visites , les fêtes , les présens , & en général toutes les bienféances publiques & particulières ne font point de simples formalités établies par l'usage ; ce sont des Loix dont on ne peut s'écarter. Les Grands , les Princes , l'Empereur lui-même y sont assujettis. Les artisans , les payfans & le peuple ont entr'eux des règles qu'ils observent , & ils ne se rencontrent point sans se donner mutuellement les marques de politesse & de déférence.

Civilité. La méthode ordinaire des salutations pour les hommes , est de se placer les deux mains sur la poitrine , en les remuant d'une manière affectueuse , & de baisser un peu la tête en prononçant *Tsin* , *Tsin* : expression de politesse dont le sens n'est pas limité : les formules de compliment sont à l'infini , suivant la qualité des personnes.

Un usage constant parmi le peuple , est de donner toujours la première place au plus âgé de l'assemblée : mais rien n'est comparable au respect que les Ecoliers ont pour leurs Maîtres ; ils parlent peu , & se tiennent toujours debout en leur présence (1).

Etudes. C'est dans la persuasion que la paix & le bon ordre sont la base de toute société , que les Chinois se sont attachés particulièrement au genre d'études dont on peut tirer ces deux

(1) Nos jeunes Chinois pendant leur séjour en France trouvoient en général les Européens assez lestes en fait de civilité : on avoit beaucoup de peine à les faire asseoir en présence des personnes qualifiées ou plus avancées en âge. Un jour qu'ils répondoient modestement à toutes les questions qu'on leur faisoit, une dame de qualité, étonnée de leur laconisme, ne put s'empêcher de leur en marquer son étonnement, & de se plaindre poliment de ce qu'ils ne s'étendoient pas un peu davantage sur les questions qu'elle leur faisoit. *Nous croirions*, Madame, répondit le plus âgé, *manquer à ce que nous vous devons, si nous répondions autrement ; car c'est un point capital de l'éducation que nous recevons à la Chine, de répondre brièvement, & de ne jamais excéder la question qu'on veut bien nous faire.*

fruits. En conséquence leurs Législateurs s'occupèrent, 1°. à régler les mœurs & les usages de la nation, quant aux devoirs de civilité & de bienfaisance, comme on vient de le dire; 2°. à encourager l'étude de la Morale, des Loix, de l'Histoire & du langage. Ils voulurent que tous les emplois du gouvernement civil & militaire (1), ne fussent conférés qu'à ceux qui se distingueroient dans ces études; & pour les faciliter à toutes sortes de personnes, aussi bien que pour connoître les progrès des Etudiants, ils instituerent dans toutes les villes de l'Empire, des écoles où la jeunesse élevée aux frais du gouvernement subit de rigoureux examens pour obtenir les trois degrés de littérature (2) qui donnent droit aux honneurs & à l'élévation.

Quoiqu'il y ait un petit nombre de dignités attachées à quelques familles, la noblesse n'est point héréditaire à la Chine. Les enfans d'un père illustre qui s'est élevé aux premières places de l'Empire, ont, comme les autres, leur fortune à faire: s'ils manquent de talens, ou si leur inclination les porte à l'oïveté, ils retombent au rang du peuple: un fils hérite du bien de son père; mais pour obtenir ses dignités, il doit s'élever par les mêmes degrés que lui.

L'Histoire, la Jurisprudence & la Morale sont les seules sciences qu'on cultive dans les Ecoles chinoises. Le *Tse-chu*, qui contient la doctrine de Confucius, est la base de toutes les études: il n'est pas permis aux Chinois de jeter les yeux

(1) Les Mandarins d'armes doivent subir différens examens comme les Mandarins civils, & donner des preuves de leur capacité dans les loix de la guerre, de leur force, de leur adresse & de leur expérience. Voyez *l'Art militaire des Chinois*, imprimé chez Didot l'aîné, in-4. avec figures, on y trouvera les titres

des 6 livres classiques sur lesquels les gens de guerre doivent être interrogés pour parvenir au Mandarinat militaire & au Gouvernement.

(2) Les trois degrés sont, comme en Europe, ceux de Licentié, de Maître-ès-Arts & de Docteur.

sur d'autres livres avant qu'ils n'aient appris celui-ci par cœur (1).

Les Philosophes Chinois réduisent toute la science de leur morale à cinq devoirs principaux :

- Cinq devoirs.
- 1°. Ceux des peres & des enfans.
 - 2°. Ceux des Princes & des fujets.
 - 3°. Ceux du mari & de la femme.
 - 4°. Ceux de l'aîné des enfans & de ses freres.
 - 5°. Ceux de l'amitié.

A l'égard du premier, il n'y a point d'âge, de rang ni de mécontentement juste ou supposé qui puisse dispenser un fils du respect & de l'affection qu'il doit à ceux qui lui ont donné le jour. Ce sentiment est poussé si loin chez les Chinois, que les Loix accordent aux peres une autorité absolue sur leur famille. Un pere qui accuse son fils devant un Mandarin de lui avoir manqué de respect, n'est point obligé d'en apporter de preuves, le fils passe nécessairement pour coupable, & l'accusation du pere est toujours juste * (2). Au contraire un fils seroit regardé comme un monstre, s'il se plaignoit de son

* Voyez le tome IV des Mémoires sur la Piété filiale.

(1) Il faut lire dans l'Histoire de la Chine du Pere Duhalde, les détails infinis de l'étude des Lettrés de la Chine : il faut consulter aussi Navarette & les autres Voyageurs.

(2) Mais, dira-t-on, si un Pere est cruel & dénaturé, s'il maltraite son fils, s'il pousse l'injustice, comme les loix le lui permettent, jusqu'à le vendre, quand il croit avoir lieu de se plaindre de sa conduite; nous ferons la même réponse que nous fit un François qui avoit habité pendant 32 ans dans l'intérieur de la Chine. Il étoit question de la propriété & des bornes des

héritages. On ne connoît point à la Chine cette maniere de garantir & de constater l'étendue de la propriété d'un champ. Mais, disions-nous, si un Laboureur injuste empiete d'un ou de deux sillons sur le champ du voisin, quelle est la Loi? Il n'y en a aucune, nous répondit-on, parce qu'il ne fauroit entrer dans la volonté d'un Chinois d'empiéter sur le champ du voisin. Nous en dirons de même du pouvoir d'un Pere : il ne fauroit entrer dans l'esprit d'un Chinois de maltraiter ses enfans injustement. Telle est la force de leur éducation.

pere ; il y a même une Loi qui défend aux Mandarins de recevoir les plaintes de cette nature. Cependant elles peuvent être écoutées lorsqu'elles sont signées par le grand-pere : mais s'il se trouve quelque fausseté dans le moindre article , le fils est puni de mort. *C'est le devoir d'un fils* , disent les Chinois, *d'obéir & de prendre patience. Eh ! de qui souffrira-t-il , s'il ne peut souffrir de son pere ?*

Après le crime de rebellion & de lèze Majesté , il n'en est point de plus atroce que celui de manquer à ses parens , & on le punit avec autant & plus de sévérité. S'il arrive qu'un enfant soit assez insolent pour dire des injures à son pere ou à sa mere , pour se moquer d'eux , pour lever la main sur eux , pour les frapper , enfin pour les tuer ; alors tout l'Empire est en mouvement : l'Empereur devient le Juge du coupable. On dépose tous les Mandarins de la province , & surtout ceux de la ville où le parricide a été si mal instruit. On châtie sévèrement ses proches pour avoir négligé de le corriger , pour n'avoir pas averti les Magistrats de ses mauvaises inclinations , pour avoir permis qu'il soit parvenu à ces excès abominables. Le coupable est mis en pieces , on le brûle , on détruit sa maison jusqu'aux fondemens , on renverse celles de ses voisins , & on dresse par-tout des monumens de cet horrible attentat (1).

La Piété filiale étant le principe fondamental du gouvernement Chinois * , les Sages de la nation pensoient que rien n'étoit plus capable d'inspirer aux enfans le respect & la soumission qu'ils doivent à leurs parens , que de voir rendre aux morts les témoignages continuels de la plus profonde vénération : c'est pour cela que les Rituels Chinois prescrivent avec

* Voyez le
tome IV.

(1) Le Comte , tome II , Lettre premiere , *Martini histor. Sinensis* , lib. III.

tant d'attention & d'exactitude les cérémonies qui regardent les morts (1).

Deuil. La durée ordinaire du deuil pour un pere ou une mere doit être de trois ans. L'Empereur l'a réduite à 27 mois, pendant lesquels on ne peut exercer aucun Office public. Alors un Mandarin est obligé de quitter son gouvernement, un Ministre d'Etat de renoncer à l'administration des affaires, pour vivre dans la retraite & se livrer à la douleur. L'usage de ces trois ans de deuil a pour principe la reconnoissance qu'un fils doit à son pere & à sa mere pour les trois premieres années de sa vie, pendant lesquelles il a eu continuellement besoin de leur assistance & de leurs soins.

Les annales de la Chine ont immortalisé la piété de *Van-kong*, Roi de Tsin, qui ayant été chassé des Etats de son pere, par la violence & les artifices de sa belle-mere, prit le parti de voyager en différentes contrées, pour soulager son inquiétude & se garantir des pieges qu'on tendoit à sa vie. Apprenant ensuite la mort de son pere, il refusa, pendant le tems de son deuil, de prendre les armes pour se mettre en possession du trône, quoiqu'il y fût invité par la plus grande partie de ses sujets.

Honneurs
funebres.

Un fils qui négligeroit de placer le corps de son pere dans le tombeau de ses ancêtres, seroit perdu de réputation, & ses proches lui refuseroient après sa mort de placer son nom dans la Salle destinée aux honneurs funebres de sa famille. Car, outre les devoirs du deuil & des funérailles, l'usage assujettit les familles Chinoises à avoir une Salle où toutes les

(1) On peut voir dans la description de la Chine de Navarette, page 71, & dans la Chine du Pere Duhalde, pages 280 à 306, les cérémonies des Enterremens. Nous observerons seulement qu'à l'exemple des Juifs & de toute l'antiquité, les tombeaux & les cimetières des Chinois sont hors des villes à la distance d'une lieue, & la plupart sur quelque eminence.

personnes qui se touchent par le sang, s'assemblent au Printemps, & quelquefois en Automne. Alors les distinctions du rang ne sont point observées : Mandarins, Artisans, Laboureurs, tous les membres d'une même famille se mêlent & se reconnoissent pour parens. C'est à l'âge seul que la préséance est accordée. Le plus vieux, qui est quelquefois le plus pauvre, occupe la première place.

On voit dans la Salle une longue table près du mur, sur une élévation où l'on monte par quelques degrés. Les noms des hommes, des femmes & des enfans de la même famille sont exposés sur des tablettes ou de petites planches placées des deux côtés, avec leur âge, leur qualité, leur emploi & le jour de leur mort. Les cérémonies qui s'observent dans ces fêtes, sont les mêmes que celles que les enfans observent lorsqu'ils s'approchent de leur pere pendant sa vie, ou comme les respects qu'on rend aux Mandarins le jour de leur naissance, lorsqu'ils prennent possession de leur Gouvernement, & en d'autres circonstances mémorables.

Une autre cérémonie se pratique du moins une fois l'année au tombeau même des ancêtres. Tous les descendans d'une même famille, hommes, femmes & enfans s'y rendent. Ils commencent par nettoyer les sépulcres, en ôtant la terre & les plantes que la terre y a produites : après quoi ils expriment leur vénération, leur reconnoissance & leurs douleurs, avec les mêmes cérémonies que le jour de la mort (1).

Ce respect & cette soumission des Chinois pour les auteurs

Gouvernement.

(1) « Presque tous les hommes, » l'ame, & nous montre qu'elle
 » dit M. Bossuet, sacrifioient aux » doit être rangée parmi les pre-
 » mânes, c'est-à-dire, aux ames » mieres traditions du genre-hu-
 » des morts : ce qui nous fait » main ». (1) *Discours sur l'Hist.*
 » voir combien étoit ancienne la *Univ. deuxième Partie.*
 » croyance de l'Immortalité de

de leur naissance , font les premiers sentimens qu'on leur inspire , & qui les disposent à l'observation de leurs devoirs envers l'Empereur comme envers tous ceux qui le représentent , puisque le gouvernement Chinois , dont l'Empereur est le chef , est uniquement paternel.

Cette constitution de Gouvernement est si naturelle à la Chine & si douce , les peuples y sont tellement accoutumés , qu'ils n'imaginent pas qu'on puisse en avoir une meilleure. Quand les Ambassadeurs Hollandois vinrent à la Chine dans le siècle dernier , ils eurent toutes les peines du monde à faire comprendre aux Chinois ce que signifioient les termes d'*Etats généraux* , de *Hautes Puissances* & de *République de Hollande*. Ils ne pouvoient pas concevoir qu'un Etat sans Roi pût être gouverné régulièrement , & il leur parut qu'une République étoit une chimere , un monstre à plusieurs têtes , un monstre formé dans des tems de troubles , par l'ambition , par la révolte & par la corruption du cœur humain (1).

De tous les modèles de Gouvernement qui nous sont venus des anciens , il n'en est aucun qui renferme autant de perfection que la Monarchie Chinoise. Son ancienneté en est la preuve , malgré le bouleversement de l'Empire conquis trois fois par les Tartares , cette constitution a trouvé dans elle-même de quoi réparer ses forces ; les vainqueurs n'ont trouvé rien de mieux à faire , que d'adopter les Loix des peuples vaincus. Ainsi changeant de Maîtres , la Chine n'a jamais changé de gouvernement.

L'administration politique de la Chine roule uniquement sur le devoir des peres & des enfans. L'Empereur porte le nom de pere & mere de l'Empire (2) ; un Viceroi est le pere de

(1) Histoire universelle par une Françoise.

Société de gens de Lettres , tome (2) Le P. Parennin , dont les
XX , page 103 de la Traduction lumieres & la tournure d'esprit
la

la Province où il commande , comme un Mandarin est le pere de la ville qu'il gouverne. Les anciens Sages etoient persuadés que le sentiment d'un profond respect des enfans pour leur pere, les entretient dans une parfaite obéissance civile ; que cette soumission conservant la paix dans les familles , produit la tranquillité dans les villes , qu'elle prévient les soulèvemens du peuple , & fait régner le bon ordre dans toutes les parties de l'Etat. D'un autre côté , comme le peuple a pour ses Chefs une soumission filiale , il s'attend d'être traité avec une affection paternelle , d'être protégé contre l'injustice & l'oppression , d'être jugé avec une impartiale equité , enfin d'être soutenu & consolé dans ses disgraces. Ainsi , quoique la Chine soit une Monarchie , & sans doute la plus absolue qui soit au monde , sa constitution est formée sur de si bonnes maximes , & tous ses Réglemens sont tellement rapportés au bien public , qu'il n'y a pas de nation sur la terre qui jouisse d'une liberté plus raisonnable que les Chinois , ni dont les particuliers & leurs propriétés soient plus à l'abri de la violence & de l'usurpation. Mais , comme c'est dans la personne de l'Empereur que réside un pouvoir si vaste , les Chinois pensent qu'on ne peut apporter trop de soins à former le caractère & l'esprit des Princes qui sont destinés au trône.

Suivant Confucius, un Prince vertueux doit remplir neuf devoirs.

1°. Se perfectionner lui-même , & se gouverner si bien qu'il puisse servir de guide & d'exemple à tous ses sujets.

agréable , plaisoient beaucoup à l'Empereur , avoit obtenu de ce Prince les Entrées du Palais , mais toujours avec les formalités rigoureuses & d'usage. Parennin pénétra un jour dans les Appartemens , & n'y trouvant dans ce moment personne , il arriva jusqu'à la chambre du Prince, L'Empereur irrité

lui marqua sa surprise & le traita d'Européen. SIRE, lui dit Parennin, c'est un enfant qui vient vers son Pere. L'Empereur sourit, & lui permit avec bonté de s'avancer. *Les Lettres écrites au P. Parennin ; contenant diverses questions sur la Chine, Par. 1770, in-8. se trouvent chez Nyon l'aîné.*

2°. Honorer & chérir les gens vertueux & les favans , converser souvent avec eux , & les consulter sur les affaires de l'Empire.

3°. Aimer ses oncles , ses cousins & les autres Princes du sang , leur accorder les faveurs & les récompenses qu'ils méritent , & leur faire connoître qu'il les préfère dans son estime à tous les sujets de l'Empire.

4°. Marquer de la considération à la noblesse , c'est-à-dire , aux Lettrés élevés en dignité , les elever aux honneurs pour faire connoître qu'il les distingue du commun.

5°. S'incorporer en quelque sorte avec le reste de ses sujets , pour mettre entre leur cœur & le sien toute l'égalité possible , & les regarder comme une partie de lui-même.

6°. Avoir une véritable affection pour ses peuples , se réjouir de leurs avantages , s'affliger de leurs disgrâces , & se persuader qu'ils sont ses propres enfans.

7°. Expédier promptement les affaires publiques.

8°. Caresser & traiter avec autant de libéralité que de politesse les Ambassadeurs étrangers , & prendre soin qu'il ne manque rien à leur sûreté & à leur satisfaction.

9°. Chérir tous les Seigneurs de l'Empire , & les traiter de manière qu'ils deviennent les forteresses & le bouclier de l'Etat.

C'est par l'observation de ces regles , ajoutent les Commentateurs Chinois , qu'un Prince répond au but , à la fin de son élévation. La tyrannie & l'oppression procèdent moins , disent-ils , du pouvoir absolu des Princes , que du désordre de leurs passions & du dérèglement de leurs desirs , au mépris de la voix de la nature & des loix du Ciel (1).

La Chine est gouvernée par plusieurs Officiers sous l'autorité de l'Empereur. On les appelle Mandarins , & il y en a

(1) Mémoire du P. Le Comte , page 248.

de neuf ordres , tant civils que militaires , depuis le grade inférieur auquel sont élevés les Lettrés ou Docteurs , jusqu'aux *Kolaos* , qui sont les Ministres d'Etat , les premiers Présidens des Tribunaux supérieurs , & les Officiers généraux de l'armée.

Le Tribunal des *Kolaos* reçoit & examine les demandes des Tribunaux supérieurs , soit qu'elles regardent la paix ou la guerre , les affaires civiles ou criminelles. Il les présente ensuite avec son avis à l'Empereur qui décide , ou s'en réserve à lui seul la connoissance.

Les Mandarins de la deuxième classe sont , en quelque sorte , les assistans de la première. C'est de leur ordre qu'on tire les Vice-Rois des Provinces , & les Présidens des autres Tribunaux. Ceux de la troisième classe sont comme l'école de la seconde , & ainsi de l'une à l'autre jusqu'à la neuvième classe , qui est celle des Mandarins inférieurs , chargés par l'Empereur de la levée des taxes qui exigent leur présence (1).

Tous les Tribunaux de la Chine sont tellement subordonnés les uns aux autres , qu'il est presque impossible que la prévention , le crédit ou la vénalité dictent les Jugemens , puisque tout procès civil ou criminel est soumis à la décision d'un & de plusieurs Tribunaux supérieurs.

Justice civile
& criminelle.

Il faut lire dans les Auteurs cités les formes simples & rigoureuses par lesquelles le droit de chacun est conservé & les précautions que les Législateurs ont su prendre contre la fraude & l'injustice. Le dernier trait de leur sagesse , & qui prouve combien ils avoient à cœur le véritable intérêt du peuple , est qu'on ne paie rien pour l'administration de la Justice : comme

(1) Les terres sont mesurées dans chaque province de la Chine , & la taxe de chaque arpent est réglée suivant la bonté du terroir. La difficulté des recouvrements déterminait l'Empereur *Yong-Ching* (mort en 1736) d'ordonner qu'à l'avenir les taxes ne seroient plus payées par les Tenanciers , mais par les Propriétaires des terres. Duhalde.

l'Office de Juge ne coûte rien, & que les appointemens de chaque Juge sont réglés convenablement à son rang & à son autorité, il ne peut rien exiger des parties. Ainsi les plus pauvres plaideurs sont en état de faire valoir la justice de leurs droits, & ne craignent point d'être opprimés par l'opulence de leurs adversaires (1).

Il nous reste à parler de deux objets qui méritent d'être pris en considération parmi nous, la Justice criminelle & la Police.

Il n'y a point de précaution qui paroisse excessive aux Chinois, lorsqu'il est question de condamner un homme à mort. L'Empereur *Yong-Ching* ajouta, en 1725, une nouvelle disposition à la Loi ancienne, qui veut que l'Empereur signe lui-même toute Sentence de mort. Il ordonna qu'on n'en exécuteroit aucune à l'avenir, sans que le procès lui eût été présenté trois fois. Suivant cette Loi, le Tribunal des crimes fait transcrire toutes les informations qui lui sont venues des Juges inférieurs, & il y joint son avis, en citant les articles de la Loi sur laquelle il est fondé. On informe contre les témoins qui ont servi à la conviction du coupable, & qui doivent être irréprochables dans leurs mœurs & dans leur conduite. Tous ces délais sont favorables à l'innocence, & la sauvent presque toujours de l'oppression. Enfin on assemble les Tribunaux supérieurs, qui ont la liberté de faire encore leurs observations sur la procédure. Ainsi le plus vil sujet de l'Empire jouit à la Chine d'un privilège plus précieux que celui qui ne s'accorde en Europe qu'aux personnes de la plus haute distinction; c'est d'être jugé par les Tribunaux supérieurs assemblés. On fait alors de toutes les informations deux nouvelles copies en langue Tartare & en langue Chinoise; l'Empereur les communique à des Mandarins de confiance de l'une & de l'autre

(1) Mémoire du P. Le Comte, page 28.

nation ; & sur leur avis , il prononce , ou par le mot fatal , *qu'il meure* , ou presque toujours par un adoucissement , si le crime n'est pas un assassinat de dessein prémédité. Aucun Juge ne peut faire mettre à mort un Citoyen , si ce n'est en cas de fédition ou de révolte.

Rien ne contribue tant à la tranquillité qui regne à la Chine , Police:
que les Réglemens de Police qui s'exercent dans les villes : elles sont divisées en quartiers , dont chacun a ses gardes qui veillent à la sûreté publique. En outre chaque quartier a son chef , qui a l'œil ouvert sur un certain nombre de maisons , & qui est responsable de tout ce qui arrive dans son district. Au moindre tumulte , il doit avertir les Mandarins , sous peine d'être puni sévèrement : les chefs de famille répondent de leurs enfans & de leurs domestiques. En cas de vol nocturne , une maison répond de la maison voisine , à laquelle elle doit donner du secours. Dès l'entrée de la nuit les portes de la ville & les barrières de chaque rue se ferment : les sentinelles arrêtent ceux qui sont trop tard hors de leurs maisons. *La nuit* , disent les Chinois , *est faite pour le repos , & le jour pour le travail*. Il est toujours dangereux de sortir à de certaines heures sans nécessité , parce qu'on échappe difficilement à la sévérité des Magistrats.

Il est surprenant qu'une nation si nombreuse soit contenue dans les bornes du devoir par le petit nombre de Mandarins qui sont à la tête de chaque Province. Il suffit qu'un Mandarin publie ses ordres sur une petite feuille de papier scellée avec son sceau , il est obéi avec la plus prompte soumission , tant il est vrai que l'ombre seule de l'autorité impériale , dérivée de l'autorité paternelle , agit sur les Chinois avec une force absolue & sans bornes.

Les Mandarins de leur côté répondent , sous peine de perdre leur emploi , du moindre désordre qui regne dans la Province

où dans la Ville où ils commandent. La Cour de Pekin les tient fans cesse en haleine par des Visiteurs , des Censeurs , des Inspecteurs , qui sont revêtus de toute l'autorité du Souverain. L'Empereur prend quelquefois lui-même le tems auquel on y pense le moins , pour voyager dans les Provinces , & pour s'informer en personne des plaintes du peuple contre les Gouverneurs & les Vice-Rois.

Enfin si le Mandarinat est une emanation de la puissance Impériale ; si parvenu à ce grade , on monte par degré au faite des honneurs auxquels un sujet puisse prétendre (car un Mandarin reçoit des peuples les mêmes hommages que le Souverain) ses devoirs sont aussi très-nombreux & difficiles à bien remplir. Celui de l'instruction du peuple n'est pas un des moins pénibles. Il l'assemble régulièrement tous les quinze jours , & lui adresse un discours , dans lequel il fait le personnage d'un pere qui instruit ses enfans. C'est une Loi de l'Empire , & l'Empereur lui-même a réglé la matiere de ces instructions (1).

Malgré tant de sagesse , de précautions & de soins paternels , le peuple Chinois est peuple comme par-tout : les relations des Voyageurs , principalement de ceux qui n'ont vu que les ports de mer , sont remplis de traits de subtilité , de

(1) Le P. Duhalde a donné dans son Histoire de la Chine , page 257, la traduction d'un de ses Discours. Nous avons appris d'un particulier qui a résidé long-tems à la Chine, & qui en entend bien la langue , qu'en 1750, le Mandarin de Canton, homme très-respectable, faisoit les discours de quinzaine d'une maniere très-pathétique. Il en avoit un entr'autres dont le but étoit d'éloigner les Chinois de la fré-

quentation des Européens , qui ne pouvoient , disoit-il , que gêner leur esprit & corrompre leur cœur. Ils sont , disoit le vieux Mandarin , enclins à la dispute , portés à la colere : ils se querellent fans cesse , & sont quelquefois prêts à en venir aux mains pour des minuties. Voyez dans le tome IV de ces Mémoires , pag. 200 & suiv. *les Instructions des Empereurs sur la Piété filiale.*

friponnerie & de mauvaife foi , des gens du peuple dont ils ont été les dupes. On croiroit en lifant ces écrits que le vol feroit permis à la Chine , comme il l'étoit à Lacédémone , pourvu qu'il fût fait adroitement ; & c'est en quoi la populace Chinoife excelle (1). Mais , comme dit le favant Boffuet (2) , doit-on juger tout un peuple par les vices de quelques particuliers ; & faudroit-il abroger de bonnes Loix parce qu'elles font mal exécutées ? Au furplus les Magistrats de la Chine ne manquent pas de dire que ces abus n'exiftent que fur les frontieres , & que la corruption du peuple n'y eft occafionnée que par la fréquentation des Etrangers.

Enfin rien n'eft plus inftructif pour les Mandarins & plus capable de les contenir dans l'ordre , que la Gazette qui s'imprime à Pekin , & qui fe répand dans les Provinces de l'Empire : les articles dont elle eft compofée ne fe rapportent qu'au gouvernement. On y trouve les noms des Mandarins qui ont été privés de leurs emplois , & les raifons qui leur ont attiré cette difgrace : qu'ils foient récompensés ou punis , leurs noms trouvent place dans la Gazette. Cet ouvrage périodique contient encore les affaires criminelles qui ont produit une Sentence de mort , les malheurs arrivés dans les Provinces , & les fecours que l'Empereur y a fait donner , les ouvrages publics , les graces du Prince , l'ouverture des labours par l'Empereur , les Loix nouvelles , les nouveaux ufages , &c.

Le dernier Empereur *Young-Ching* , en 1730 , doubla les appointemens des Gouverneurs , & leur défendit , fous peine de la vie , de recevoir aucun préfent. Il accorda de groffes

(1) Les voleurs qui font pris armés , font punis de mort. Les vols d'adresse font punis par ordre du Mandarin pour la premiere fois , par une marque fur le bras gauche avec un fer chaud : la deuxieme

fois par une marque fur le bras droit : à la troisieme , ils font livrés au tribunal criminel. Duhalde 311.

(2) Discours fur l'Histoire univ. deuxieme Partie.

gratifications aux Visiteurs & aux Inspecteurs pour leurs voyages, & il ordonna que le corrupteur & celui qui se laisseroit corrompre seroient punis avec la dernière sévérité (1). Ces dispositions démontrent que le gouvernement de la Chine veille continuellement à découvrir & à réprimer les abus.

Agriculture. Nous passerons rapidement sur l'agriculture & le commerce de la Chine : ces deux parties intéressantes seront traitées dans la suite de ces Mémoires.

Les Chinois prétendent que leur agriculture est aussi ancienne que leur Empire. Les Laboureurs y sont au-dessus des Marchands & des Artisans, leur profession étant bien plus nécessaire à l'Etat. L'ouverture des labours se fait tous les ans par l'Empereur lui-même, au commencement du printems. Il fait assembler quarante Laboureurs respectables par leur âge, pour assister l'Empereur & préparer les cinq espèces de grains qu'il doit semer, qui sont le froment, le riz, les fèves, le grand & le petit millet.

L'Empereur, en habit de cérémonie, se rend avec toute sa Cour au lieu destiné (2), pour offrir à Dieu le sacrifice du printems, dans la vue d'obtenir l'abondance & la conservation des biens de la terre. Aussi-tôt que le sacrifice est offert, l'Empereur descend avec les Princes & les neuf Présidens des Tribunaux qu'il a choisis. Plusieurs Seigneurs portent les caisses où sont contenues les semences. Toute la Cour demeure attentive, & dans le plus profond silence. Alors Sa Majesté prend la conduite de la charrue, & fait plusieurs sillons. Les Princes

(1) L'Empereur *Kang-hi* fit couper la tête à deux Licentiés qui furent convaincus d'avoir voulu corrompre leurs Examineurs. Navarette, Descript. de la Chine, pag. 49 & suiv.

(2) Ce lieu est une éminence de

terre près de la ville, d'environ 50 pieds de hauteur, d'où l'Empereur peut être aperçu d'un peuple immense sorti de Peking, ou venu de tous les lieux circonvoisins pour être témoin de cette cérémonie.

& les Prélats font successivement la même chose après l'Empereur qui sème les cinq espèces de grains. Les quarante Laboureurs achevent de labourer & d'ensemencer le champ.

Le même jour dans toutes les Provinces, le Gouverneur de chaque ville sort de son Palais, précédé de ses Enseignes & d'un grand nombre de flambeaux allumés, au bruit de divers instrumens : il est couronné de fleurs, & dans cet équipage il marche vers la porte orientale de la ville, comme s'il alloit au-devant du Printemps. Son cortège est composé d'un grand nombre de litières peintes ou revêtues d'étoffes de soie, qui représentent en différentes figures les portraits des Hommes illustres, dont l'agriculture a reçu les bienfaits. Les rues sont ornées de tapisseries : on élève des arcs de triomphe à certaines distances : on suspend des lanternes, & les villes sont éclairées par des illuminations (1).

L'Empereur *Yong-ching*, pour encourager l'agriculture, ordonna en 1732, que les Gouverneurs des villes lui enverroient tous les ans le nom d'un Paysan de leur district qui se distingueroit par son application à cultiver la terre, par une conduite irrépréhensible, par l'union qu'il feroit régner dans sa famille, & par la concorde qu'il entretiendrait avec ses voisins, enfin par sa frugalité & son éloignement de toutes sortes d'excès. Sur le témoignage du Gouverneur, Sa Majesté élève le sage & diligent Laboureur au degré de *Mandarin honoraire* du huitième ordre, & lui envoie les Patentes. Cette distinction met ce Laboureur en droit de porter l'habit de Mandarin, de rendre visite au Gouverneur, de s'asseoir en sa présence, & de prendre le thé avec lui. Il est respecté pendant le reste de sa vie : à sa mort on lui fait des funérailles convenables à son rang : son nom & ses titres d'honneur sont inscrits dans la Salle

(1) Voyez le tome III, p. 499 & suiv.

des Ancêtres , & de ceux qui ont bien mérité du Gouvernement (1).

Commerce. Après l'Agriculture rien n'est plus en recommandation à la Chine que le Commerce. C'est une erreur assez répandue parmi nous de croire que les Chinois ne peuvent sortir de leur Empire pour commercer : mais il suffit , pour détruire ce préjugé , de voir la mer couverte des Jonques Chinoises , allant & venant du Japon aux Philippines , à Siam & aux Moluques , où ils font un commerce immense. Il est vrai que sur la fin de la dernière dynastie Chinoise des *Ming* , le fameux Pirate Coxinga ayant ravagé les côtes de l'Empire & détruit tout le commerce , l'Empereur prit le parti de défendre à ses sujets de naviguer : mais à peine les Empereurs Tartares furent-ils sur le trône , qu'ils rétablirent la liberté du commerce , & ouvrirent les portes de la Chine aux Etrangers : ils ont ensuite été restreints au port de Canton.

Quant au commerce intérieur , les richesses particulières de chaque Province & la facilité des transports par les rivières & les canaux , le rendent si florissant & si considérable , qu'il ne souffre aucune comparaison avec celui de l'Europe. Car on peut regarder les Provinces Chinoises comme autant de Royaumes entre lesquels il se fait une communication de richesses , qui sert à lier entr'eux leurs habitans & à faire régner l'abondance dans toutes les Villes.

Astronomie. Il est certain sur la foi du Pere Ricci , le premier des Mathématiciens , qui pénétra à la Chine en 1582 , du Pere Trigaud qui lui succéda en 1619 (2) , que les Chinois avoient des observations célestes de la plus haute antiquité sur les planètes & les constellations ; & sans discuter ce qui a été dit pour &

(1) Chine de Duhalde , page 274. ces Mémoires , les Preuves astronomiques de l'antiquité des Chinois , rassemblées par M. Amiot.

(2) Voyez dans le Tome II de

contre la première Eclipsé de l'année 2155 avant Jesus-Christ, dont l'observation échappa aux Astronomes de l'Empereur *Hi & Ho*, qui furent punis de leur négligence, il paroît constant entre les Astronomes, que des 36 Eclipses marquées dans le Livre de Confucius, il y en a 31 parfaitement conformes au calcul astronomique de nos tables modernes (1).

Cependant on a de la peine à se prêter aux idées du Pere Gaubil (2) sur la sublimité des connoissances des Chinois en Géométrie, avant l'arrivée des Européens, quand on lit dans les Mémoires du Pere le Comte, qui l'avoit précédé à la Chine, de plus de 30 ans, que *la Géométrie des Chinois étoit très-superficielle* (3). D'ailleurs quand on réfléchit que ce Peuple jaloux & ses Empereurs asservis, pour ainsi dire, aux loix, aux usages, & aux préjugés de l'antiquité, n'ont accueilli les Missionnaires que dans la vue de profiter de leur lumière dans les hautes sciences, il est clair que les Chinois se reconnoissoient de bonne foi bien inférieurs aux Européens.

On peut même observer que l'Empereur & les Tribunaux de Peking firent assez peu de cas de toutes les expériences de Physique des Missionnaires, quoique très-bien exécutées, avec des instrumens parfaits en tout genre, Machines pneumatiques, Chambres noires, Miroirs, Microscopes, &c. Les Chinois s'en amuserent pendant les premiers jours, mais n'y voyant aucun but d'utilité réelle pour le Peuple, ils tournerent toute leur attention vers les connoissances des Européens dans les Mathématiques & dans l'Astronomie, qui étoit le point capital de leur instruction.

L'Astronomie a toujours été dans une si haute considération à la Chine, qu'elle a donné naissance au Tribunal qui porte son

(1) Voyez le Mém. de M. Freret dans le quinzième Volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, p. 541.

(2) Gaubil, dans les Observations astronomiques du P. Sourin.

(3) Mémoires du P. Le Comte, pag. 213 & suivantes.

nom & qui n'a point d'autre occupation que d'étudier le Ciel. Il est néanmoins subordonné au Tribunal des Rites, qui est chargé d'examiner si l'on ne présente rien qui soit contraire aux usages, aux cérémonies accoutumées, & qui puisse troubler l'ordre établi parmi le Peuple pour chaque saison. Le Tribunal de l'Astronomie ou des Mathématiques est obligé de présenter à l'Empereur tous les 45 jours, une carte de l'état du Ciel, avec tous les changemens qui doivent causer de l'altération dans l'air : c'est une espece d'Almanach qui a cours dans tout l'Empire. Le même Tribunal est chargé de calculer les Eclipses, & d'en marquer plusieurs mois auparavant, le jour, l'heure, & la partie du Ciel où elles doivent arriver; leur durée, leur obscurité : elles doivent aussi être calculées pour la latitude & la longitude des Capitales de chaque Province.

Peu de jours avant l'Eclipse, elle est annoncée dans toutes les Villes; les Savans mêmes & les personnes de distinction qui savent que l'Eclipse est un effet naturel, ont tant de respect pour les usages du Peuple, qu'ils suivent avec lui les cérémonies ridicules auxquelles ce phenomene donne lieu.

L'année Chinoise civile commence au mois de Février : elle est de 12 mois lunaires, les uns de 29 jours & les autres de 30. Tous les 5 ans ils ont un mois intercalaire. L'année Solaire ou Astronomique est de 365 jours 6 heures, & chaque quatrieme année est de 366 jours comme notre année bissextile, & cet usage a 2000 ans d'antiquité avant J. C. Les Chinois ont un Cycle de 60 ans, qu'ils prétendent aussi ancien que leur Monarchie, & il leur sert de période pour régler leurs annales. Ils divisent leurs semaines comme nous, suivant l'ordre des Planetes. Le soleil & la terre sont les deux premieres. Quant aux cinq autres, les Chinois leur ont donné les noms de leur cinq Elémens, qui sont : la terre, le feu, l'eau, le bois & les métaux. Ils ont appliqué le nom de la terre à la Planete que nous nom-

mons Saturne; le bois, à Jupiter; le feu, à Mars; le métal, à Vénus, & l'eau à Mercure.

Leur jour commence à minuit comme le nôtre, & finit à minuit suivant : mais sa division n'est qu'en douze heures, dont chacune est égale à deux des nôtres : ils divisent encore le jour en 100 parties, & chaque partie en 100 minutes. Ainsi chaque jour contient 10000 minutes. Ils croient qu'il y a des heures heureuses & malheureuses. L'heure de minuit est fort heureuse, parce qu'ils la prennent pour l'heure de la création : ils croient que la terre fut créée à la deuxième heure, & l'homme à la troisième, &c. &c. &c.

TROISIÈME PARTIE.

De la Chronologie, de l'Histoire & des Religions de la Chine.

A la Chine (1), le soin d'écrire l'Histoire n'est point abandonné aux Particuliers. Un Tribunal érigé exprès sous le titre des *Han-lin*, & composé des Lettrés les plus habiles, préside à la confection des Annales. C'est à lui que sont remis tous les Mémoires authentiques de ce qui arrive dans l'Empire. Ces Mémoires sont conservés avec soin dans un dépôt; & lorsque l'établissement d'une nouvelle famille Impériale, ou du moins quelque révolution considérable dans le Gouvernement, a diminué le péril auquel l'amour de la vérité expose nécessairement ceux qui écrivent l'Histoire de leur pays, on remet les Mémoires entre les mains des plus habiles Lettrés, pour en composer l'Histoire d'un certain espace de tems; & cette Histoire, avant que d'être publiée, est encore revue par le Tribunal des *Han-lin*, dont l'approbation lui donne le dernier degré d'authenticité.

(1) Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, Tome X, page 379.

Le Tribunal de l'Astronomie est presque toujours réuni à celui de l'Histoire, & il a soin de faire marquer exactement dans ces Annales les Eclipses & les autres Phenomenes, ce qui fournit un moyen de vérifier la chronologie Chinoise, en comparant les dates de ces Phénomènes dans les Annales, avec celles que fournit le calcul des Tables (1).

Le Tribunal de l'Histoire est partagé en deux classes; la premiere est chargée d'écrire ce qui se passe *au-dehors* du Palais, c'est-à-dire, tout ce qui concerne les affaires générales de l'Empire. La seconde écrit tout ce qui se passe, & même tout ce qui se dit *au-dedans* du Palais, les actions & les discours du Prince, de ses Ministres & de ses Officiers, du moins de ceux dont il juge que la connoissance doit passer à la postérité. Chacun de ceux qui composent la classe, écrit sur une feuille de papier ou sur une tablette, la relation de ce qu'il a appris; il la signe, & sans la communiquer aux autres, il la jette dans une espece de coffre ou de grand tronc, fermé & placé au milieu de la salle où s'assemble le Tribunal. Ce coffre ne s'ouvre que lorsqu'il est question de mettre en ordre ces Mémoires pour travailler à l'Histoire, soit d'un regne particulier, soit même d'une dynastie entiere.

Les Annales de la Chine sont remplies de traits d'une fermeté héroïque, qui coûtèrent la vie aux Présidens & aux Membres du Tribunal, pour s'être refusés à supprimer ou à ne pas configner dans les Archives des actions injustes des Empereurs. Un seul de ces traits suffira pour faire connoître l'esprit du Tribunal & la conduite de ceux qui le composent. *Tay-song*, deuxieme Empereur de la Dynastie de Tang (2), demanda un jour au Président du Tribunal, qu'il lui fît voir les Mémoires destinés pour l'Histoire de son regne. « Seigneur, lui répondit

(1) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Belles-Lettres, T. XV, p. 504.

(2) Préface du P. de Mailla. Mémoires de l'Acad. T. XV, p. 505.

» le Président, le Tribunal écrit le bien & le mal avec une
 » égale liberté. Aucun Empereur n'a vu ce que l'on disoit
 » de son Gouvernement. Si on le lui monroit, on ne pourroit
 » plus écrire que des éloges. La liberté avec laquelle le Tribunal
 » écrit tout ce qui se passe, est un frein capable de retenir
 » en plusieurs occasions les Princes & les Ministres. Ceux
 » d'entr'eux qui ne sont pas encore tout-à-fait corrompus,
 » & auxquels il reste quelque pudeur, redoutent les jugemens
 » que la postérité portera de leur conduite. Eh quoi, dit l'Em-
 » pereur, vous qui me devez ce que vous êtes; vous qui m'êtes si
 » attaché, voudriez-vous instruire l'avenir de mes fautes, si j'en
 » commettois? Je ne serois pas le maître de les lui cacher,
 » reprit un des Membres du Tribunal; ce seroit avec douleur
 » que nous les écrivions, mais tel est le devoir de notre emploi:
 » il nous oblige même d'instruire la postérité de la conversation
 » que vous avez aujourd'hui avec nous ».

Telle est la source de l'histoire Chinoise, & dans laquelle les Auteurs ont puisé les faits qu'ils nous ont transmis.

On voit dans le *Chou-king* une relation des travaux entrepris & exécutés du tems d'*Yao*, par *Chun* & *Yu*, pour dessécher les pays inondés. Cette relation contient un détail géographique du cours des fleuves & de celui des rivières dont ils reçoivent les eaux, de la situation des montagnes & de la direction des canaux, &c. Elle a toujours passé pour être du tems même de *Yu*, c'est-à-dire, pour avoir été écrite vers l'an 2000 avant l'Ere Chrétienne.

Ce même Chapitre contient aussi un détail des différens tributs que payoient les neuf Provinces à l'Empereur *Yao*, & ce détail ne nous permet pas de douter que les Arts ne fussent dès-lors portés à un certain degré de perfection. On voit parmi ces tributs payés en especes, des étoffes de soie rayées, des fourrures de plusieurs genres, des pierres dures taillées, des jaspes, des agathes, des marbres, &c.

Les Provinces au Midi (1) de *Nan-king* reçurent peu-à-peu les loix & les mœurs Chinoises, & l'Empire de la Chine acquit bientôt l'étendue qu'il a encore aujourd'hui.

Chun, associé à l'Empire par *Yao*, lui succéda, & à son exemple, préférant *Yu* à ses propres enfans, il l'associa à la souveraine puissance, & lui laissa aussi l'Empire.

C'est ici que commencent les 22 dynasties ou familles des Empereurs qui regnent à la Chine depuis 3900 ans.

Yu, surnommé *Ta*, ou le Grand, rendit la Couronne & le Sacerdoce qui y étoit joint, héréditaires dans sa famille. Depuis ce tems-là, il fut défendu, sous peine de la vie, à tout autre qu'à l'Empereur, d'offrir des sacrifices.

Première
Dynastie *Hia*,
2207 ans
avant J. C.
à
1766 ans
avant J. C.

Yu-ta fut un Prince juste & doux, & fit placer aux portes de son Palais une cloche, un tambour, & trois tables, l'une de fer, l'autre de pierre, & la troisième de plomb; & suivant son ordonnance, on frappoit sur ces instrumens, ou sur ces tables, suivant la nature des affaires qu'on vouloit lui communiquer (2).

Le vin de riz fut inventé sous ce regne: *Yu-ta* bannit de ses Etats l'inventeur de cette liqueur, dont il prévit les funestes effets; mais le secret de cette boisson s'est conservé, & il fait encore les délices des tables Chinoises (3).

De seize Empereurs qui succéderent à *Yu*, il n'y en eut que huit qui rendirent les Peuples heureux. Les derniers Empereurs de cette dynastie qui occupa le trône pendant 441 ans, ayant aliéné les Peuples par leur (4) injustice & leurs violences, les Provinces se révolterent & mirent sur le trône *Tching-tang*, Roi tributaire de *Chang*, & descendu d'*Hoang-ti*.

2e. Dynastie,
Chang ou *Ing*,
1766 } avant
à } J. C.
1110 }

Cette seconde dynastie porta d'abord le nom de *Chang*, & ensuite celui de *Yng*. Elle subsista plus de 500 ans sous 30

(1) Préface du Pere de Mailla, 276, & le P. Duhalde, page 282.
page 499.

(2) Mart. Hist. Sin. L. II.

(4) Mémoires de l'Académie,
Tome XV, page 499.

(3) Hist. Univ. Tome XX, page

Empereurs. Les Peuples furent heureux sous les vingt premiers Monarques de cette famille : mais les mêmes raisons qui l'avoient fait elever sur le trône servirent à l'en faire descendre. Les Provinces maltraitées se révolterent & mirent à leur tête *Ouen-ouang*, descendu d'un des prédécesseurs d'*Yao*. Son fils *Ou-vang* fonda une nouvelle Dynastie, sous le nom de *Tcheou*.

Cette Dynastie dont *Ou-vang* fut le chef, subsista plus longtemps que les précédentes; elle commença l'an 1110 avant l'Ere Chrétienne, & ne finit que l'an 255 avant Jesus-Christ. *Ou-vang* ayant erigé des Provinces en Royaumes tributaires, cette facilité imitée par ses successeurs, multiplia tellement ces Royaumes (1), que les Empereurs dépouillés de leurs domaines, se trouverent hors d'état de se faire obéir par des vassaux qui étoient devenus beaucoup plus puissans qu'eux. Ils conserverent cependant & le titre & quelques-unes des prérogatives de la dignité Impériale, tant que l'égalité se maintint entre les Rois tributaires. Mais lorsque les Princes du pays de *Tsin*, dans la partie Occidentale du *Chen-si*, eurent détruit & soumis la plus grande partie des autres Royaumes, ils prirent le titre d'Empereur, auquel *Tcheou-kioung*, le dernier des descendans de *Ou-vang*, renonça volontairement l'an 255 avant l'Ere Chrétienne.

L'Histoire des derniers Empereurs de cette grande Dynastie n'est remplie que de guerres civiles & étrangères, les Tartares ayant pris occasion des troubles de l'Empire pour y faire des incursions, & même s'établir dans quelques Provinces.

Nous observerons seulement deux évènements mémorables (2) dans cette partie de l'Histoire de la Chine. Le premier est la naissance de *Lao-kiun*, fondateur de la Secte des *Tao-sée*,

(1) Mémoires de l'Académie, Vol. XV, page 500.
Tome V.

(2) Histoire Universelle, Tome XX, pages 301 & 302.

3^e. Dynastie,
Cheou ou
Tcheou,
1110 } avant
à } J. C.
255 }

fauffement appellée la Secte des Immortels, dont nous parlerons bientôt. Il naquit sous le regne de *Ting-vang*, XXI^e Empereur, qui monta sur le trône, l'an 606 avant J. C. Le second est la naissance de Confucius, ce fameux Philosophe de la Chine, pere des Lettres & de la saine doctrine. Il naquit sous le regne de *Ling-vang*, XXIII^e Empereur, 560 ans avant Jesus-Christ.

Il s'étoit élevé peu de tems auparavant (1) deux Sectes de Philosophes, qui avoient pour Chefs *Yang* & *Me*. Ce dernier prétendoit qu'il falloit aimer également tous les hommes sans faire de distinction entre les Etrangers & ceux qui nous sont le plus étroitement unis par les liens du sang & de la nature. Le premier vouloit qu'on se renfermât uniquement dans le soin de soi-même, sans prendre aucun intérêt à tout le reste des hommes, pas même à la personne de l'Empereur.

4^e. Dynastie.
Tsin,
246 } avant
à } J. C.
203 }

La nouvelle Dynastie des *Tsin* ne subsista pas long-tems. *Cheng-siang-vang* ne régna que trois ans (2), & laissa la couronne à son fils adoptif *Tché-hoang-ti* (3), qui régna 37 ans. Celui-ci éteignit tous les Royaumes tributaires, & laissa un monument de sa puissance, qui étonne encore tous ceux qui le voient. C'est la fameuse muraille qui sépare la Chine de tous les Peuples qui l'entourent. Mais ce Prince est encore plus connu à la Chine par sa haine contre les Lettres & contre tous les anciens Livres d'Histoire, de Morale & de Jurisprudence, qu'il vint à bout de supprimer presque entièrement (4). Six ans après sa mort, sa Dynastie fut éteinte. *Eulchi* son fils, &

(1) Mart. Martini, Histoire Sin. sous *Kien*.

(2) Mémoires de l'Académie, Tome XV, page 500.

(3) M. Freret se trompe en donnant *Che-hoang-ti* pour chef de cette

Dynastie. Les Annales Chinoises ne le marquent que pour deuxième Empereur.

(4) Voyez son Histoire, Tome III de ces Mémoires, pag. 183.

Ing-vang son petit-neveu n'ayant régné, le premier que cinq ans & demi (1), & le dernier que 45 jours.

Lien-pang, soldat de fortune, qui s'étoit mis à la tête des révoltés, monta sur le trône, l'an 206 avant Jésus-Christ, & ayant pris le nom de *Kao-tsu*, il établit la Dynastie des *Han*. On distingue parmi les Empereurs de celle-ci *Ven-ti*, qui remit au Peuple la moitié des impôts, & rétablit l'agriculture que les guerres précédentes avoient presque ruinée. Il devint le Protecteur des sciences. C'est sous son regne qu'on inventa le papier, l'encre & les pinceaux : on n'écrivoit auparavant que sur des tablettes de Bambou.

King-ti se distingua (2) par sa douceur & sa clémence. *Ven-ti* fit enseigner publiquement la doctrine de Confucius. *Suenti* rétablit les emplois de Censeurs de l'Empire, qu'on avoit supprimés. *Ming-ti* établit dans son Palais une Académie des Sciences, pour y elever les enfans des Princes & des Seigneurs de son Empire. Les Etrangers y étoient admis, & souvent il assistoit lui-même à leurs exercices. Ce regne est encore mémorable par l'établissement de la Secte du Dieu Fo, que les Ambassadeurs de l'Empereur allèrent chercher dans les Indes l'an 64 de Jésus-Christ.

Cette Dynastie finit par l'indolence de *Hien-ti*, son dernier Empereur.

Cette seconde Dynastie des *Han* n'eut que deux Empereurs, & il n'y eut, à proprement parler, que le premier qui mérita de régner; le second fut la cause de la mort désespérée de son fils, qui ne voulut pas survivre au déshonneur que la lâcheté de son pere lui avoit attiré, s'étant livré lui-même au vainqueur (3).

(1) Duhalde, Histoire de la Chine, Tome II.

(2) Histoire Universelle, Tome XX, page 321 & 322.

(3) Histoire Universelle, Tome XX, page 316.

5e. Dynastie
des Han,

206 } avant
à J. C.
220 } après
J. C.

6e. Dynastie,
Heu-han ou
Hans posté-
rieurs de

220 (de
à J. C.
264 }

- 7^e. Dynastie, Les *Tsin*, dont le nom s'écrit & se prononce différemment
265 à de celui des premiers *Tsin*, succéderent aux *Han* en l'an 265
420. de Jesus-Christ, & occuperent le trône pendant 155 ans; mais
Les *Tsin*. ils ne furent d'abord maîtres que d'une partie de la Chine.
L'Empire se trouvoit alors partagé entre trois Souverains, ceux
de *Tsin*, ceux de *Ouey* dans les Provinces septentrionales, &
ceux de *Ou* au Sud du fleuve *Hoang-ho*. Les *Ouey* étoient
Tartares d'origine : leurs Rois prenoient le titre d'Empereurs;
mais ils n'ont jamais été reconnus pour tels dans le reste de
l'Empire.
- 8^e. Dynastie, Aux *Tsin* succéderent les *Song* pendant 59 ans.
les *Song*.
420 à 479.
- 9^e. Dynastie, Les *Tsi* pendant 23 ans.
les *Tsi*.
- 10^e. Dynastie, Les *Leang* pendant 55.
les *Leang*.
- 11^e. Dynastie, Les *Tching* pendant 33.
les *Tching*.
- 12^e. Dynastie, Les *Soüi*, après avoir déjà régné pendant long-tems sur
les *Soüi*. les Provinces du Nord, furent maîtres de toute la Chine pen-
dant 29 ans. Ils avoient même pris d'abord le titre d'Empereurs,
quoiqu'il y eût dans les Provinces du Midi des Princes reconnus
pour tels dans le reste de la Chine (1).
- 13^e. Dynastie, La Dynastie des *Soüi* finit l'an 617 de Jesus-Christ.
des *Tang*.
- 14^e. Dynastie, La Dynastie des *Tang* lui succéda & régna pendant 289 ans.
Heu-leang.
- 15^e. Dynastie, Après eux cinq Dynasties différentes occuperent successive-
Heu-tang. ment le trône Impérial pendant 53 ans, depuis 907 jusqu'en 960,
16^e. Dynastie, Aux cinq petites Dynasties succéderent d'autres *Song* qui
Heu-tsin. régnerent pendant 319 ans. Ce fut la douzieme année du regne
17^e. Dynastie, de *Ming-hong*, douzieme Roi de cette Dynastie, que *Genghis-*
Heu-han. *khan*, Chef des Tartares occidentaux, jetta les premiers fonde-
18^e. Dynastie, mens de son Empire, & ayant donné à sa famille le nom d'*Yven*,
Heu-cheu.
- 19^e. Dynastie, *Song*.
- 20^e. Dynastie, *Yven*,
1281 à 1368. (1) Mémoires de l'Académie, Tome XV, page 501.

il fonda la nouvelle Dynastie des *Yven*. Une famille Chinoise chassa ces Mongouls, & monta sur le trône : cette famille porta le nom de *Ming*; & elle a duré pendant 256 ans, jusqu'en 1644, que les Tartares *Mant-cheous* ou orientaux se rendirent les Maîtres de la Chine. Ils y regnent aujourd'hui sous le titre de *Tsing*.

21^e. Dynastie,
Ming,
1368 à 1644.

Telles sont les 22 Familles ou Dynasties qui ont successivement occupé le trône Impérial de la Chine, & dont on a l'Histoire publiée en différens tems par les soins d'un Tribunal dont nous avons parlé.

Tous les Auteurs qui ont écrit sur la Chine, disent unanimement qu'après la dispersion des Peuples, quelques descendans immédiats de Noé ayant pénétré du côté de l'Orient, environ 200 ans après le déluge, jetterent les fondemens de l'Empire de la Chine, & qu'ils y porterent la Religion de leurs peres. Ils font même cette observation, dit M. Freret (1), qu'elle s'y est maintenue dans sa pureté & dans l'exactitude de sa morale, depuis les premiers tems de la fondation de ce Peuple jusqu'à nos jours, tandis que l'idolâtrie a régné dans tout l'univers. Nous entendons la Religion du Prince & du Gouvernement.

Religions,

L'Être suprême est donc le seul objet du culte des Chinois. Ils l'adorent comme principe souverain de toutes choses, sous les deux noms de *Chang-ti* & de *Tien*, qui, dans leur langue, signifient également souverain Empereur. La définition que le *Chu-king* en donne est celle-ci. « C'est le Créateur de tout ce » qui existe; il est indépendant & tout puissant : il connoît tout » jusqu'aux plus intimes secrets du cœur : il veille sur la conduite » de l'univers, où il n'arrive rien sans son ordre : il est Saint. Il » ne considère que la vertu dans les hommes. Sa justice est sans

(1) Mémoires de l'Académie des XV, pages 10 & 12. Mémoires de Inscriptions & Belles-Lettres, Vol. l'Abbé de Fontenu.

» bornes : il exerce des punitions signalées sur les méchans, sans
 » épargner les Rois qu'il dépose dans sa colere. Les calamités
 » publiques sont des avertissemens qu'il emploie pour exciter
 » les hommes à la réformation des mœurs, qui est la plus sûre
 » voie pour appaiser son indignation ».

Les Empereurs ont toujours regardé comme un devoir d'observer les anciens *Rites* ; l'Empire a pour cet objet un Tribunal établi presque dès son origine : l'ancienne doctrine des Chinois a toujours trouvé de l'appui dans ce Tribunal, même de nos jours ; & quoique les Mandarins qui le composent pratiquent quelquefois avec le Peuple certaines superstitions en particulier, ils les condamnent ouvertement quand ils sont au Tribunal (1).

On a prétendu que quoique le *Chang-ti* ou le *Tien* fût au commencement le premier, & peut-être le seul objet de leur culte, ils ne laissoient pas d'adresser leurs hommages aux Cieux matériels, qu'ils appellent *Chang-ti*, ou du moins à l'*efficace céleste*, déstituée d'intelligence & inséparable du Ciel même, ce qui est une espèce d'Athéisme dont on a accusé les Chinois modernes d'être infectés. Cette assertion ayant été un des principaux motifs de la querelle des Missionnaires entr'eux, l'Empereur *Kang-hi* voulut faire connoître la religion de l'Empire par un Edit solennel qui fut déposé dans les Archives des Loix : il s'exprime ainsi :

« Ce n'est pas au Ciel visible & matériel qu'on offre des
 » sacrifices, mais seulement au Seigneur & à l'Auteur du
 » Ciel, de la terre & de toutes choses : & c'est par cette raison
 » que la tablette devant laquelle on offre des sacrifices, porte
 » cette inscription, au *Chang-ti*, c'est-à-dire, au souverain
 » Seigneur ; c'est par respect qu'on n'ose pas l'appeler de son
 » véritable nom, & qu'on a coutume de l'invoquer sous le

(1) Histoire de la Chine, par Duhalde, Tome III, p. 17 & 18.

» nom de *Ciel suprême*, de *Ciel bienfaisant*, de *Ciel universel*,
 » de la même manière que quand on parle par respect de
 » l'Empereur, on ne l'appelle pas par son nom; mais on dit,
 » *les degrés de son trône*, *la Cour suprême de son Palais*: ces
 » noms, quoique différens quant aux sons, ont la même signi-
 » fication. Enfin, ajoute l'Empereur, le principe de toutes
 » choses s'appelle *Tien*, *Ciel*, en style noble & figuré, de
 » même que l'Empereur est appelé *Chaoting*, du nom de son
 » Palais, où brille davantage Sa Majesté Impériale ».

L'Empereur ne se contenta pas de sa propre déclaration, qui pouvoit être regardée comme son opinion privée, il assembla les Grands de l'Empire, les premiers Mandarins, les principaux Lettrés & le Président de l'Académie Impériale. Tous parurent surpris qu'il y eût des Savans en Europe, qui sembloient croire que les Lettrés de la Chine honoroient un Être inanimé & sans vie, tel que le Ciel visible & matériel, & tous déclarerent solennellement « qu'en invoquant le *Tien*, ils
 » invoquoient l'Être suprême, le Seigneur du *Ciel*, le dispensateur de tous les biens, qui voit tout, qui connoît tout,
 » & dont la Providence gouverne cet univers ».

Nous ne pouvons finir cet article sans dire un mot des Esprits auxquels les Chinois rendent un certain culte de tems immémorial: « *Les Chinois*, disent tous les Voyageurs, les Missionnaires & leurs Compilateurs, honorent aussi, mais d'un culte
 » subordonné, les Esprits inférieurs qui dépendent du premier
 » Être, & qui, suivant la même doctrine, président aux villes,
 » aux rivières, aux montagnes, &c. ».

Nous suivrons pour les autres Religions établies à la Chine, l'ordre chronologique. La première est celle des *Tao-ssé*, qui suivent les principes & la doctrine de *Lao-kiun*.

Secte des
Tao-ssé.

Un Missionnaire écrivoit (1) dans ces derniers tems: « On

(1) Notice du P. Amyot.

» seroit fort curieux de savoir en Europe ce qui concerne la
 » Doctrine & l'Histoire de cette Secte très-ancienne & trop
 » fameuse à la Chine. Si on manque de mémoires en Europe sur
 » la foiblesse de l'esprit humain , les entêtemens des Sectaires,
 » les fureurs de l'esprit de parti , les délires de la crédulité ,
 » les ridicules de la prévention , l'alliage inconcevable de la
 » sagesse & de la folie , de la vertu & du vice , on a raison
 » de vouloir connoître les Sectateurs de *Tao ssé* ; leur Histoire
 » est un répertoire très-abondant en ce genre. Mais l'Histoire
 » d'une Secte qui dure depuis près de deux mille ans dans un
 » Empire aussi vaste que la Chine , ne s'étudie pas comme
 » une Anecdote littéraire ou historique. Tout ce qu'on peut
 » en dire , c'est que les *Tao-ssé* sont les *Quakers* de l'idolâtrie ,
 » ou plutôt du déisme ; car ils ne sont devenus Idolâtres que
 » peu à peu. Leur doctrine & leurs mœurs touchent à la fois
 » au sublime & à la folie , à l'héroïsme des vertus & aux
 » vices les plus abjects ». Cependant nous allons donner d'après
 Duhalde , quelques détails plus circonstanciés (1).

» Cette Secte doit sa naissance à *Lao-kiun* , dont les Disci-
 » ples racontent quantité d'extravagances : ils disent qu'il de-
 » meura 80 ans dans le ventre de sa mere , & qu'il s'ouvrit
 » un passage par le côté gauche. On a encore ses Livres ,
 » mais qui ont été fort défigurés par ses Disciples , quoi-
 » qu'on y trouve encore des maximes dignes d'un Philo-
 » sophe , sur les vertus , sur la fuite des honneurs , sur le
 » mépris des richesses & sur la grandeur d'une ame qui s'élève
 » au point de croire qu'elle peut se suffire à elle-même » :
 Le *Tao* , dit-il , ou la raison a produit un , un a produit
 deux , deux ont produit trois , & trois ont produit toutes
 choses. Sa morale est assez semblable à celle d'Epicure. Elle

(1) Histoire de la Chine de Duhalde , Tome II , pag. 19 à 22.

consiste à écarter les passions capables de troubler la paix & la tranquillité de l'ame , & à éviter tous les soins & les desirs violens , comme des ennemis de la vie , & à s'affranchir de la crainte de la mort. Ses Disciples prétendent qu'il trouva un breuvage pour se rendre immortel.

Ils s'adonnerent à la Chymie , & s'entêterent de la Pierre philosophale : ils eurent pareillement recours à la magie , aux prestiges & à des pratiques bizarres qui en imposent aux Peuples (1).

Par ces moyens , mais sur-tout par l'espérance de rendre les hommes immortels , ils gagnèrent les Mandarins , les personnes illustres , quelquefois même les Empereurs & leurs femmes qu'ils portèrent à étudier sous eux la magie.

Ils sacrifient aux Esprits de ténèbres trois sortes de victimes , un cochon , un poisson , & une volaille , &c.

Le Pere Ricci & quelques autres des premiers Missionnaires , ont paru insinuer qu'il y avoit quelques Juifs dispersés dans la Chine ; mais soit qu'ils aient trouvé des difficultés à les découvrir , soit qu'ils n'aient pas mis beaucoup d'importance à cette découverte , on n'en a entendu parler sérieusement qu'en l'année 1704 , « que le Pere Gozani , Jésuite , » étant allé par hasard dans la Province de *Houan* , trouva » dans *Kai-fong-fu* , la capitale de cette Province , au centre » de l'Empire , une Synagogue assez considérable , la seule » qu'il y eût à la Chine , comme il l'apprit d'eux-mêmes ». Le Pere Gozani fit d'abord connoissance avec quelques-uns de leurs Savans , qui , en considération de son caractère , lui firent accueil. Ils le menerent dans leur Synagogue , & lui montrerent des rouleaux de parchemin du Pentateuque , écrit en Hébreu , d'un caractère très-net & très-distinct , avec

(1) Voyez le *Cong-fou* , Tome IV , pag. 441.

quelques Livres de l'ancien Testament , tels « que ceux de » Josué , des Juges , de Samuel , des Rois , quelques-uns des » Prophetes , & d'autres Livres ». Le Pere Gozani entre dans des détails curieux au sujet de leur Synagogue. Ils donnent à Dieu, comme les Chinois, le nom de *Tien*, & ils l'adorent, comme eux, sous le nom de *Chang-tien*, ou *Chang-ti*.

xiii Ces Juifs ont parmi eux des Lettrés, des Gradués, & ils rendent à Confucius les mêmes honneurs que les autres Lettrés, ainsi qu'à leurs ancêtres. Ils n'avoient aucune connoissance de Jesus-Christ; mais seulement de Jesus, fils de Sirak: ils dirent au Pere Gozani qu'ils avoient eu connoissance que leurs ancêtres étoient venus à la Chine, sous la Dynastie des *Han*, 206 ans avant Jesus-Christ.

Les Savans ont une ample matiere à leurs recherches sur cette transplantation des Juifs, au milieu de l'Empire de la Chine dans des tems aussi reculés. Plusieurs Ecrivains ont observé déjà que les dix Tribus d'Israël qui furent emmenées captives par Salmanasar, à Ninive, 721 ans avant Jesus-Christ, furent dispersées parmi les Gentils, & s'y perdirent tellement qu'on ne peut en retrouver aucune trace (1). Plusieurs passerent au-delà de l'Euphrate, &c. Si les Juifs de la Province de *Honan* n'ont pénétré qu'en 206, avant Jesus-Christ, dans le centre de la Chine, c'est qu'ayant formé sur la route beaucoup d'autres etablissmens de proche en proche, il leur a fallu plusieurs siècles pour en etablir un solide dans un aussi grand éloignement que celui de la Chaldée à la Chine.

Le Dieu *Fo*.

La Secte du Dieu *Fo* est la Religion dominante du Peuple ou de la populace Chinoise. Voici ce qui résulte des Historiens Chinois à cet egard. L'an 65 de Jesus-Christ, l'Empereur

(1) Discours sur l'Histoire Universelle, par M. Bossuet.

Ming-ti eut un songe à l'occasion duquel il se rappella qu'on avoit souvent entendu dire à Confucius , & qu'il avoit même écrit , que le Saint devoit paroître du côté de l'Occident. En conséquence ce Prince envoya des Ambassadeurs aux Indes pour découvrir quel étoit ce Saint. Ils crurent l'avoir trouvé chez les *Lamas* dans l'Idole qui représente le Dieu *Fo-ou-sue* ; ils l'apportèrent à la Chine , & conduisirent avec eux des Prêtres qui répandirent dans tout l'Empire les fables, les superstitions , la métempychose & l'athéisme , dont les Peuples de l'Inde étoient infectés. Nous renvoyons aux Auteurs qui ont traité de l'Histoire de la Chine , pour connoître tous les détails de cette Religion extravagante. Cette doctrine fut bientôt multipliée par une légion de Prêtres que les Chinois nomment *Ho-changhi* , les Tartares *Lamas* , les Siamois *Talapoins* , les Japonnois & tous les Européens , les *Bonzes*. Ils racontent mille folies de leur prétendue divinité. *Leur Maître* , disent-ils , est né huit mille fois , a passé successivement dans le corps de plusieurs animaux , Singes , Dragons , Eléphans blancs , &c. & de-là vient cette grande quantité de Temples que la crédulité du Peuple a élevés à toutes sortes d'Idoles.

Fo avoit dit quelque part qu'il avoit un Maître plus grand que lui , nommé *O-mito* ; qu'il suffit de l'invoquer pour être lavé des plus grands crimes. De-là vient que les Chinois de cette Secte ont continuellement dans la bouche ces mots : *O-mito-fo* , au moyen desquels ils peuvent se racheter de leurs crimes , pour lâcher ensuite la bride à leurs passions , parce qu'ils sont sûrs de laver toutes leurs taches au même prix.

Cependant les *Bonzes* pratiquent extérieurement la vertu la plus austère.

Ils enseignent qu'après la mort , il y a des récompenses pour la vertu , des punitions pour le crime : que c'est au Dieu *Fo*

qu'ils doivent l'expiation de leurs péchés , & une nouvelle naissance à laquelle ils sont destinés dans un autre monde ; mais qu'il y a cinq préceptes d'une obligation indispensable.

1°. De ne tuer aucune créature vivante.

2°. De ne pas prendre le bien d'autrui.

3°. D'éviter l'impureté.

4°. De ne pas mentir.

5°. De s'abstenir du vin.

Cette Secte est tolérée par le Gouvernement. Les Mandarins tâchent d'en éloigner le Peuple dans leur discours de quinzaine. Mais , comme un Peuple innombrable est attaché à ces superstitions , dans lesquelles ils sont entretenus par l'intérêt d'un nombre prodigieux de Bonzes qui n'ont que cette ressource pour subsister , le Gouvernement les ménage par la crainte des révoltes & des soulèvements.

Secte de Ju-
kian.

Environ l'an 1400 de notre Ere , une nouvelle Secte de Philosophes entreprit de remettre , disoient-ils , la Religion des Lettrés en honneur , d'expliquer le plus savant & le plus obscur des Livres canoniques , l'*Y-king*. Ils crurent avoir trouvé dans ce Livre le *Tai-ky*. Ce *Tai-ky* est , selon eux , un nouvel Être , le premier de tous. Il est à l'égard de tous les autres Êtres ce que le faite d'une maison est à l'égard de tout l'edifice. Il sert à conserver & à lier ensemble toutes les parties de l'univers. Ils le nomment le pivot , le pilier , la base de tout ce qui existe. Quelques Lettrés se sont livrés à ces Sectaires modernes , qui ne reconnoissent d'autre principe qu'une vertu céleste , aveugle & naturelle : ce qui a fait croire aux Missionnaires qui arrivoient d'Europe , que cette espece d'athéisme étoit la Religion des Lettrés : mais on a vu plus haut ce qu'il en faut penser , ainsi que de celle de l'Empereur & de tous les membres de l'administration. Ce n'est pas que l'amour du merveilleux ne fasse quelquefois son effet sur l'esprit foible de

quelques Lettrés. Ils vont consulter secrettement les *Tao-ffé*, les Devins, les *Yong* & leurs Diseurs de bonne aventure, dont la Chine est remplie; mais ces écarts n'intéressent aucunement la croyance du Prince & du Gouvernement, qui sont constamment attachés à la Religion naturelle & au culte du *Tien*.

Les Savans sont partagés sur la question de savoir, si l'Évangile a été prêché à la Chine dès le siècle des Apôtres. Il paroît que l'Apôtre S. Thomas le porta en Ethiopie, en Perse, & en plusieurs endroits des Indes. Mais qu'il ait été prêché à la Chine, c'est ce dont on n'a d'autre preuve qu'un ancien Breviaire de l'Eglise de Malabar, écrit en langue Chaldaïque. Il y est dit dans quelques Leçons & Antiennes que S. Thomas a porté le Christianisme en Ethiopie, en Perse, aux Indes & à la Chine. On cite encore le Chapitre 19 de la deuxième Partie des Constitutions Synodales, dans lesquelles il est fait mention des Métropolitains de la Chine. Quoi qu'il en soit, les premiers Missionnaires qui entrèrent dans cet Empire vers le milieu du seizième siècle, n'y trouverent pas le moindre vestige du Christianisme (1).

La Religion
Chrétienne.

Cependant le P. Le Comte (2) rapporte qu'en 1625, dans le voisinage de la ville de *Signan*, dans la Province de *Chen-fi* on déterra une longue table de marbre qui avoit été élevée autrefois en forme de monument, & qui avoit dix pieds de long sur cinq de large. On y trouva sur la partie supérieure une Croix bien gravée, & plus bas une Inscription, partie en caractères Chinois, partie en lettres Syriaques, portant en substance qu'un Ange avoit annoncé que le Messie étoit né d'une Vierge en Judée, que sa naissance fut marquée par une nouvelle étoile dans les Cieux, que les Rois d'Orient la reconnurent & vinrent offrir des présens à ce divin enfant, afin que la Loi & la

(1) Histoire Universelle, Tome XX, page 91.

(2) Mémoires du P. Le Comte, page 130.

prédiction des 24 Prophetes fût accomplie : qu'*Olo-puen* vint à la Chine , l'an de Jesus-Christ 636 , & qu'il fut très-bien reçu de l'Empereur , qui ayant examiné sa Loi , en reconnut la vérité , & donna un Edit en sa faveur. Il paroît , suivant ce monument , que la Religion Chrétienne a fleuri à la Chine depuis l'an 636 jusqu'à l'an 782 , qui est l'année où l'on érigea ce monument.

Le Pere Le Comte dit que l'Empereur *Chin-yao-ti* , qui régnoit en 1625 , lorsqu'on découvrit le monument , ordonna qu'il fût conservé soigneusement dans un Temple , où il est encore , à un quart de lieue de *Si-gnan-fu*. Le Pere *Kirker* fit connoître ce monument dans sa Chine illustrée ; mais il est bien plus correct & plus fidèlement traduit par le P. Vissdelou , Jésuite , ensuite Evêque de Claudiopolis , si profond dans la langue Chinoise , que le Prince héritier , fils de *Kang-hi* , lui en donna un certificat authentique. M. Petit , Conseiller à la Cour des Monnoies , fit l'acquisition d'une copie du manuscrit du Pere Vissdelou , & le fit insérer dans le Journal des Savans du mois de Juin 1760 , où l'on peut en prendre lecture & dans le volume II^e du même mois ; on trouvera un excellent Mémoire sur l'authenticité de ce monument.

Mais ce qui est plus curieux encore , est un Eclype calqué très-bien , & contre-éprouvé sur le monument de *Si-gnan-fu* , où l'on voit la Croix au haut de l'inscription , en caractères Chinois , & non , comme le dit le P. Le Comte , partie en Chinois & partie en Syriaque. Ceux-ci ne sont que dans la marge , & sont les signatures des Prêtres Chrétiens qui ont attesté la vérité du récit qui est gravé en caractères Chinois sur la pierre. Ce précieux morceau est entre les mains de M. Deshauterayes , Professeur au College Royal , qui possède aussi le manuscrit original du P. Vissdelou.

Ce n'est qu'en l'année 845 , que les Annales de la Chine font

mention d'un Edit de l'Empereur *Yn-tsong*, qui condamnoit les Bonzes à être sécularisés, entr'autres ceux de *Tat-sing* ou de la Judée, qu'on suppose avoir été les Prêtres Chrétiens, au nombre de 3000; & il y avoit 700 ans que la Chine étoit idolâtre, quand Saint François Xavier entreprit d'y pénétrer en 1545. Il mourut sans pouvoir y entrer. On a vu dans la première Partie de cette Introduction les succès, ensuite les traverses & les persécutions des Missionnaires. Nous voudrions passer sous silence les discussions qui y ont peut-être contribué plus que toute autre cause; mais nous ne pouvons nous dispenser de rapporter ce qu'en disent les Historiens & les monumens. On les trouve dans l'Histoire générale des Voyages, où nous renvoyons le Lecteur.

A peine les Missionnaires Européens eurent-ils mis le pied à la Chine, que « les divisions eclaterent entr'eux : il s'éleva » à Macao une dispute entre le Vicaire général du Saint-Siege » & les Franciscains; jamais l'Enfer, dit l'Auteur (1) que nous » suivons, n'inventa rien de plus noir que la vengeance d'un » partisan du Vicaire général contre le Supérieur des Jesuites, » qui s'étoit déclaré pour les Franciscains. On auroit vu périr » volontiers la Religion Chrétienne à la Chine, pourvu que les » premiers fussent enveloppés dans leurs ruines : on fit enten- » dre aux Chinois que leur ambition étoit sans bornes, & que » la prédication de l'Évangile n'étoit qu'un prétexte pour » elever le Pere Cataneo, un des leurs, au trône Impérial; » que leurs etablissemens à Cantong & à Peking étoient faits » pour les favoriser; que la flotte Hollandoise, qui avoit paru » sur les côtes, étoit venue pour les seconder; que le Gouvernement de Macao étoit dans leurs intérêts avec ses » troupes, & que les Chrétiens du Japon devoient se joindre » à leurs amis de la Chine.

(1) Histoire Générale des Voyages, Vol. V, page 361.

» Tout étoit perdu , si cette accusation fût venue jusqu'aux
 » oreilles de l'Empereur ; mais la tranquillité Chinoise , la
 » prudence des Mandarins de Cantong les sauva : ils firent des
 » informations exactes , & ils reconnurent qu'on les avoit
 » trompés ».

Ce premier orage étant dissipé , il ne tarda pas à s'en préparer de plus grands (1).

« A peine le Pere Ricci eut-il gagné la confiance de la Cour
 » de Pekin , & commencé la Prédication de l'Évangile , que
 » les Missionnaires Dominicains prétendirent qu'il autorisoit
 » l'idolâtrie , en permettant aux Chinois de rendre un culte
 » extérieur à leurs parens morts , à Confucius , comme au plus
 » grand Philosophe de leur Empire , & aux autres person-
 » nages qui s'étoient rendus recommandables à la Patrie. Ils
 » soutinrent que le *Tien* étant Dieu , le *Chang-ti* ou le Ciel étoit
 » un Être matériel auquel les Chinois sacrifioient par idolâtrie.
 » Le Pere Longobardi , qui succéda au Pere Ricci en 1610 ,
 » embrassa l'opinion des Dominicains. Plusieurs de ses Con-
 » freres l'adoptèrent ; mais afin que par une fatalité inconce-
 » vable , les Ministres de la Religion fussent toujours divisés ,
 » plusieurs Dominicains prirent parti pour l'opinion du feu
 » Pere Ricci. L'affaire fut portée à la Cour de Rome par le
 » Dominicain Moralès , en 1645 , & il obtint du Pape Innocent
 » X un décret contre le parti de Ricci. Mais le Pere Martin
 » Martini , à qui l'Astronomie & l'Histoire ont tant d'obliga-
 » tions , présenta les choses sous un autre jour , & il obtint
 » une décision du Pape du 23 Mars 1656 , qui approuva une
 » partie du culte extérieur des Chinois , comme purement
 » civil , mais sans révoquer le Bref du Pape Innocent X ; les
 » disputes cessèrent jusqu'en 1684 , que M. Maigret , Vicairé

(1) Histoire Générale des Voyages , Vol. V , pag. 532 & suiv.

» Apostolique à la Chine , publia dans l'Empire même le 26
» Décembre 1693 , une Ordonnance qui décidoit la question
» au désavantage des Jésuites. Cette affaire fut examinée de
» nouveau à la Cour de Rome , & en 1700 , on vit paroître
» une Lettre au Pape sous le nom du Séminaire des Missions
» etrangeres , à Paris , où les Jésuites furent attaqués directement.
» La même année , cinq propositions tirées des Mémoires du
» P. Le Comte , furent censurées par la Sorbonne. Bientôt
» toute l'Europe fut inondée de Mémoires pour & contre les
» cérémonies Chinoïses. On employa jusqu'à l'écriture-Sainte.
» On paraphrasa en style dévot un Pseaume où les paroles
» du Prophète royal furent tournées en railleries & en invectives.
» On réfuta ces calomnies : mais en 1704 , le Pape
» condamna les cérémonies Chinoïses , suivant le vœu des
» Missions etrangeres de France , & il envoya à l'Empereur
» *Kang-hi* le Cardinal de Tournon , en qualité de Légat du
» S. Siège. Vingt-quatre Jésuites & deux Evêques à leur tête
» appellerent du Mandement du Cardinal de Tournon. Mal-
» heureusement le bruit de ces démêlés parvint jusqu'à l'Em-
» pereur *Kang-hi* , qui déclara que l'entrée de la Chine seroit
» fermée à tous ceux qui n'approuveroient pas les cérémonies
» Chinoïses. Le Cardinal de Tournon mourut à Macao. L'In-
» quisition confirma son Mandement , & le Pape ordonna aux
» Jésuites de s'y conformer. Mais pour l'exécution de ses
» décrets , le Pape envoya à la Chine le Patriarche d'Alexan-
» drie , M. Mezza Barba , en qualité de Légat du S. Siège
» auprès de l'Empereur *Kang-hi*. L'arrivée de ce Légat à la
» Chine , y ralluma le feu de la discorde. Il faut en voir les
» détails dans l'Histoire des Voyages , ou dans la Relation du
» voyage de M. Mezza Barba (1) ».

(1) Imprimé à Paris chez Briasson.

L'Empereur donna quatre audiences au Légat. Dans la première, après plusieurs questions sur son Ambassade & sur sa personne qui parut être agréable à l'Empereur, ce Prince lui dit : « si quelqu'un soutenoit que cette etoffe rouge est blanche, & que la blanche est jaune, qu'en penseriez-vous ? Est-il possible d'en croire des hommes qui appellent jaune dans un tems, ce qu'ils appellent blanc dans d'autres ? » (ce qui avoit trait aux deux décrets du Pape sur les cérémonies Chinoises.) Le Prélat y répondit de son mieux : mais me persuaderez-vous, lui dit l'Empereur, « que le Pape puisse juger de la nature des cérémonies Chinoises, lui qui ne les a jamais vues, ou qu'il en ait plus de connoissances que je n'en ai des affaires de l'Europe » ? Le Prélat répondit que le Pape ne vouloit régler que ce que les Chrétiens de la Chine pouvoient pratiquer.

Dans la seconde audience, l'Empereur entra avec le Légat dans des détails d'une vraie confiance sur les discussions des Missionnaires, & lui dit qu'il en connoissoit deux (qu'il lui nomma) pour des brouillons ; mais qu'il avoit tenté inutilement de les réconcilier avec les autres. Ce Prince ajouta que dans la vue d'une plus grande union, il les avoit tous logés dans la même maison, espérant qu'ils n'y auroient plus qu'un cœur ; mais que ses soins n'avoient produit aucun effet. « Comment le Pape, dit-il, peut-il ajouter foi au rapport de différens ordres si mal informés des usages de la Chine, que leurs témoignages ont été directement contraires » ?

Le Légat répondit que le Pape avoit entendu les deux parties, & qu'il avoit jugé sur de bonnes informations. « Le Pape, reprit l'Empereur, n'a pas pu être bien informé : *J'aime beaucoup votre Religion ; j'adore le même Dieu que vous.* » Ainsi lorsque vous aurez quelques difficultés, adressez-vous à moi, je me charge de vous les expliquer ».

L'Empereur témoigna de l'inquiétude sur les Missionnaires qui étoient partis de la Chine par ses ordres pour aller s'expliquer à Rome, & il soupçonna qu'ils avoient été mis à mort. Le Légat lui donna une entière satisfaction à cet égard.

L'Empereur dit encore au Légat que ce Bref, qui concernoit les cérémonies Chinoïses, avoit une autre source qu'un zèle de religion, & que c'étoit une *flèche de vengeance*, pour satisfaire Maigret, Pedrini & les autres.

Dans la quatrième audience, l'Empereur ayant admis le Légat à lui faire des demandes, la première qu'il fit eut pour objet que l'Empereur voulût bien ordonner que les Chrétiens Chinois eussent à se conformer au décret du S. Siège, concernant les tablettes & les honneurs qu'on rend à Confucius. L'Empereur répondit qu'il n'appartenoit pas au Pape d'en décider, & que c'étoit aux Mandarins & aux Vice-Rois que la compétence en appartenoit.

Le Légat voulut encore contredire l'Empereur sur le *Tien* & le *Chang-ti* si bien expliqués dans ses Déclarations & dans son Edit. L'Empereur se contenta de lui donner des marques de bonté personnelle & de plaisanter avec lui.

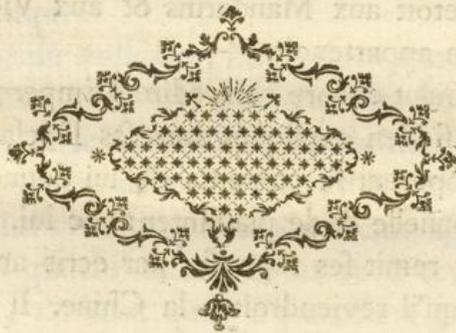
L'Empereur remit ses réponses par écrit au Légat, & il exigea de lui qu'il reviendrait à la Chine. Il lui dit dans sa dernière audience : « Il faut que vous ayez une bien petite » idée des Chinois, si vous pensez qu'ils croient que les esprits, » les ames de leurs ancêtres soient présens dans les tablettes » & les cartouches qui portent leurs noms ».

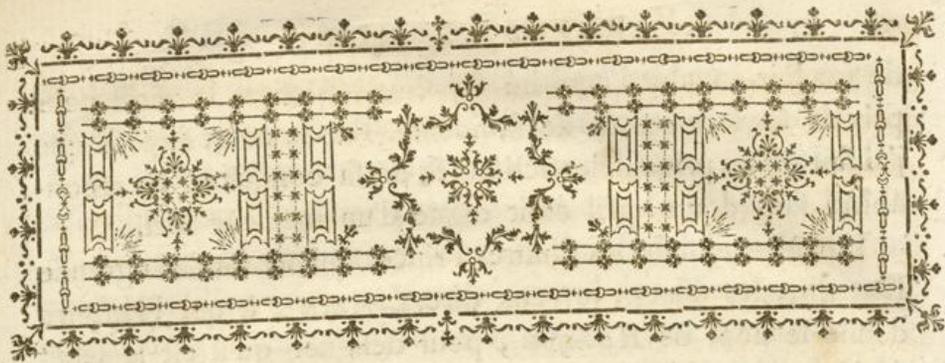
Nous n'avons plus qu'un mot à dire sur le Mahométisme. Cette religion s'introduisit à la Chine par les Tartares qui en faisoient profession. La première époque de son établissement est donc sous le règne de *Genhis-kan*; & celle de sa destruction, lorsque la Dynastie Chinoïse des *Ming* remonta sur le trône, & chassa les Tartares occidentaux de cet Empire.

Mahométisme.

Les Mahométans étoient encore en possession du Tribunal de l'Astronomie, lorsque le Pere Verbieu, comme on l'a vu, confondit leur ignorance & les fit renvoyer.

Les Mahométans sont tolérés à la Chine, parce qu'ils sont fort tranquilles, qu'ils ne disputent point, & qu'ils ne se donnent aucun mouvement pour répandre leur doctrine. On n'en compte que 5 à 6000 familles, gens de basse condition, & auxquels on fait très-peu d'attention.





MÉMOIRES

CONCERNANT

LES CHINOIS.

SUITE DES VIES OU PORTRAITS

DES CÉLEBRES CHINOIS.

AVERTISSEMENT.

VOICI dix nouveaux Portraits de Chinois célèbres. On trouvera dans ce que j'ai écrit sur ces différens Personnages, une manière, des détails, un ton qui ne ressemblent probablement point à ce qu'on a pu lire ailleurs dans le même genre. Pour garder le costume, je devois parler des Chinois en Chinois, & conserver dans ceux dont je parle, l'empreinte du caractère national.

Celui par qui je commence étoit tout à la fois grand Capitaine & Ministre habile. Il eut pendant long-tems toute la confiance de ses Maîtres ; mais ayant été injustement soupçonné

de vouloir envahir l'autorité suprême , il reçut la mort pour prix de ses services & de sa fidélité. Par le court exposé que j'ai fait de ses principales actions & de sa conduite , on reconnoitra sans doute qu'il étoit digne d'un meilleur sort.

Viennent ensuite les illustres Princes qui ont fondé la grande Dynastie des *Tang* , je veux dire *Li-yuen* , à qui l'Histoire donne le nom de *Kao-tsou* , pour désigner qu'il est le Chef de la race , & *Li-che-min* son fils , que la même Histoire appelle *Tay-tsoung* , c'est-à-dire le grand ancêtre , pour donner à entendre que c'est par lui sur-tout que sa race a commencé à briller & à s'étendre. Quand j'ai lu avec attention l'Histoire de ces deux grands Princes , il m'a paru que des Personnages qui ont joué le plus brillant rôle dans la scène du monde , méritoient d'être connus particulièrement , & je me flatte qu'on ne me fera pas mauvais gré des détails dans lesquels je n'ai pas craint d'entrer.

Yu-tché-koung , qui par sa valeur , sa fidélité envers son Souverain , & son attachement particulier à la personne du grand *Li-che-min* , a mérité que la postérité Chinoise le mît au rang des Esprits tutélaires de l'Empire , n'a pas dû être séparé après sa mort du Prince qu'il a si bien servi pendant sa vie. Il veilla continuellement sur ses jours , il fut son bouclier contre les traits de l'envie , il l'empêcha de succomber sous les artifices de la trahison.

Après lui on trouvera l'Histoire de *Fang-iuen-ling* & de *Tou-jou-hoei* ; de *Ly-tsing* & de *Ly-tsi* ; tous quatre ont concouru à la gloire immortelle dont jouit *Tay-tsoung* ; les deux premiers en l'éclairant de leurs lumières , en partageant avec lui le pesant fardeau du Gouvernement ; & les deux autres en lui gagnant des batailles , en étendant les barrières de son Empire jusque chez les nations reculées de l'Occident & du Nord.

Je regrette de n'avoir pu compléter les 24 Portraits qui ,

dans la Salle des grands Hommes, font cortège, si je puis m'exprimer ainsi, à ceux des deux premiers Empereurs des *Tang*. En les faisant connoître l'un après l'autre, j'aurois fait insensiblement l'Histoire presque entière de *Li-yuen* & de *Li-ché-min*, & j'aurois eu occasion de décrire bien des vertus avant que d'en venir au simple enoncé des crimes qui placèrent la trop célèbre *Ou-ché* sur le même trône après eux.

Cette femme, qu'on peut regarder comme l'Athalie des Chinois, remplit la Maison Impériale de carnage & d'horreurs, lui ravit la couronne, & faillit à la lui faire perdre pour toujours. Coupable des forfaits les plus affreux; teinte du sang des plus illustres têtes, elle eut l'impudence de se qualifier du plus auguste des titres, en se disant *la déléguée du Ciel*, pour gouverner les hommes. Elle se fit appeller *Tsé-tien-hoang-heou*.

Le dernier des dix Chinois dont je donne aujourd'hui les Portraits, est un Philosophe qui sut s'accommoder au tems, sans manquer à son devoir; qui parvint aux premiers Emplois sans brigues comme sans ambition; qui mit à profit toutes les circonstances, pour faire le bien qu'il avoit pour objet; & qui réussit, sans paroître presque en avoir envie, à faire lui seul ce dont des armées n'auroient pu venir à bout, sans inonder les campagnes de sang.

Ce Sage s'appelloit *Ty-jin-kié*, & fut Ministre sous la cruelle *Tsé-tien*. Il prouva, par sa conduite & par ses succès, que la vertu éclairée dans un homme en place, lorsqu'elle a la modération & la douceur pour compagnes, triomphe tôt ou tard de tous les obstacles, & se fait respecter même des tyrans.

Ty-jin-kié par ses avis, donnés sans amertume & toujours à propos; par ses représentations qu'il avoit l'art d'adoucir, & par l'intérêt qu'il savoit mettre dans tout ce qu'il disoit,

retint l'Empire dans la maison des *Tang*, lorsque la barbare *Tsé-tien* étoit sur le point de l'en arracher pour le faire entrer dans sa propre maison.

TAN-TAO-TSI, Ministre & Guerrier.

Tan-tao-tsi, l'un des plus grands Capitaines qu'ait eu la Chine, florissoit sous les premiers Empereurs de la petite Dynastie des *Soung*, environ depuis l'an 420 de l'Ere chrétienne jusqu'à l'année 436, qui est celle de sa mort.

Ou-ty, fondateur de cette Dynastie, connoissant par lui-même tout le mérite de *Tan-tao-tsi*, qui avoit servi sous lui, & auquel il avoit confié les Emplois les plus importans dans ses armées, avant qu'il fût maître de l'Empire, ne l'oublia point quand il fut sur le trône. Il l'éleva à la dignité de Ministre, & se déchargea sur lui de tout ce qui concernoit le militaire.

Le nouveau Ministre fit honneur au choix de son Maître, & prouva par sa conduite qu'il méritoit la préférence qu'on lui avoit donnée sur une foule de concurrens d'une naissance plus illustre, & dont les services réels pouvoient contre-balancer les siens. Le premier & le plus noble usage qu'il fit de son crédit, fut de procurer des récompenses à tous ceux d'entre les anciens militaires qui pouvoient y prétendre légitimement. Il n'y eut pas jusqu'aux simples soldats qui ne se ressentissent de ses bienfaits. *Ou-ty* ne régna pas assez long-tems pour que son Ministre pût exécuter ses grands projets en faveur de ceux qui avoient servi dès leur jeunesse avec distinction ou sans reproche. Ce Prince mourut la troisième année de son regne, l'an de Jesus-Christ 422. Il nomma pour lui succéder son fils aîné, qui touchoit à peine à sa dix-septième année, & nomma les quatre Ministres pour gouverner l'Empire, jusqu'à ce que le jeune Prince

Prince son successeur fût en état de gouverner par lui-même. *Tan-tao-tsi* étoit un des quatre.

A peine le nouvel Empereur se vit maître de ses actions, qu'il se livra à toutes fortes d'excès. Le tems du *grand deuil*, tems où les plaisirs les plus permis sont défendus, tems sacré pour tout Chinois, ne fut pas un frein capable de l'arrêter. A la tête d'une troupe de jeunes débauchés, dont il avoit fait ses favoris, il couroit la ville & les campagnes, au lieu de verser des larmes devant le cercueil de son pere.

Une pareille conduite lui aliéna tous les cœurs, & le fit juger indigne du trône. Les quatre Régens, à la réquisition de tous les ordres de l'Empire, l'en firent descendre, & lui substituèrent un de ses freres. C'est celui qui est connu dans l'Histoire sous le nom de *Ouen-ty*. Ils laisserent à *Chao-ty*, qu'ils dépossédoient, le titre de *Yng-yang-ouang*, & le firent conduire dans le pays de *Ou*, où étoit cette Principauté de *Yng-yang*. *Tan-tao-tsi* eut part jusques-là à tout ce qui se fit; mais ce qui arriva bientôt après ne doit nullement lui être imputé, puisqu'il s'y opposa de toutes ses forces. Voici comment la chose se passa.

Après avoir dépossédé *Chao-ty*, les trois Ministres, collègues de *Tan-tao-tsi*, & Régens comme lui de l'Empire, craignirent qu'il n'arrivât du trouble dans l'Etat, s'ils laissoient vivre ce Prince infortuné. Ils crurent devoir le faire mourir, malgré les plus fortes représentations de *Tan-tao-tsi*, qui prenoit sur lui de maintenir la paix, & d'empêcher, au moyen de ses gens de guerre, tout complot & toute révolte. Il fut seul de son avis, & les autres Ministres envoyerent ordre de faire mourir *Chao-ty*; ce qui fut exécuté (1).

R E M A R Q U E S.

(1) Je rapporte ce trait d'après l'Histoire, pour justifier un grand homme accusé d'un crime dont n'étoit point coupable. *Le Colao ou*
Tome V. K

Ouen-ty, que les Grands avoient substitué à *Chao-ty* pour occuper le trône, étoit troisieme fils de *Ou-ty*, fondateur de la Dynastie. Trop jeune encore pour gouverner par lui-même, il prit une année pour s'instruire, & se servit des quatre Ministres que son pere avoit désignés Régens de l'Empire; mais il n'oublia pas le crime des trois qui avoient fait mourir son frere *Chao-ty*. Il dissimula pour mieux assurer sa vengeance.

L'année étant révolue, & ayant pris en main les rênes, il fit un nouveau choix de Ministres, & ne conserva que le seul *Tan-tao-tsi*, qui fut toujours chargé du département de la guerre. *Sin-sien-tché*, *Fou-leang* & *Sié-hoei*, se voyant disgraciés, se crurent perdus. Ils s'éloignerent de la Cour le plus promptement qu'il leur fut possible, leverent des troupes, & commencerent une guerre qui eût eu les suites les plus funestes pour l'Empereur, si *Tan-tao-tsi* n'avoit pas eu une fidélité à toute épreuve.

L'Empereur étoit si convaincu de cette fidélité, qu'il continua à l'honorer de sa plus intime confiance. Dès qu'il apprit la révolte de ses trois anciens Ministres, il donna à *Tan-tao-tsi* le commandement général de l'armée, contre l'avis de son

R E M A R Q U E S.

premier Ministre nommé *Tan-tao-tsi*, dit le P. Duhalde, Tome premier, page 418, lui ôta la couronne, & peu après le fit mourir. On ne peut dire plus de fausseté en moins de mots. 1°. *Tan-tao-tsi* n'étoit pas premier Ministre. Il étoit le dernier des quatre Ministres Régens. 2°. Ce ne fut point lui qui ôta la couronne & la vie à *Chao-ty*, cela se fit contre son avis. *Ou-ty* se voyant près à mourir, dit l'Histoire, nomma *Sin-sien-tché*, *Fou-leang*,

Sié-hoei & *Tan-tao-tsi* pour être Régens de l'Empire, pendant la minorité de celui de ses fils qu'il désignoit pour être son successeur... A la sixieme lune, dit encore l'Histoire, *Sin-sien-tché*, *Fou-leang* & *Sié-hoei*, envoyerent *Hing-ngan-tai* dans le pays de *Ou*, avec ordre de faire mourir le Prince *Yng-yang-ouang*. Il n'est point fait mention là de *Tan-tao-tsi*, qui étoit cependant Ministre & Régent de l'Empire comme les trois autres.

Conseil privé, qui vouloit le rendre suspect, parce qu'il avoit été Collegue de ceux contre lesquels Sa Majesté vouloit l'envoyer. L'Empereur justifia lui-même son Général : *Je connois, dit-il, la fidélité de Tan-tao-tsi, je sais quel est son attachement pour ma personne, & combien il est dévoué aux intérêts de l'Etat. Soyez tranquille sur son compte comme je le suis moi-même. Du reste je sais qu'il n'a eu aucune part au meurtre de mon frere, & qu'il s'y est opposé de tout son pouvoir. Pour vous prouver tout le cas que je fais de sa fidélité & de son mérite, je suis résolu de me mettre moi-même sous sa conduite, dans le commandement de mes troupes. Je ne saurois me former sous un meilleur maître.*

Dès que les rebelles eurent appris que l'Empereur se disposoit à les combattre en personne, ils perdirent courage. *Sin-sien-tché* s'étrangla ; & *Fou-leang*, ayant été pris dans le tems qu'il alloit joindre *Sié-hoei* qui s'étoit fait une armée de quatre cens mille hommes, eut la tête tranchée.

Pour *Sié-hoei* il se vit peu à peu abandonné des siens, & contraint de se réfugier chez de simples payfans, où il comptoit demeurer caché jusqu'à ce que les circonstances lui permissent de passer chez les Tartares, qui étoient maîtres du Nord de la Chine, & dont le Souverain prenoit le titre d'Empereur du Nord : mais ces payfans l'ayant reconnu pour ce qu'il étoit, le lierent & le conduisirent à l'Empereur, qui le fit mourir. C'est ainsi qu'au seul nom de *Tan-tao-tsi*, cette formidable armée se dissipa ; il n'y eut de sang répandu pendant cette révolte, que par la main des Bourreaux.

Ouen-ty profita du calme qui venoit d'être rendu à ses Etats, pour les faire fleurir du côté des Lettres & des Arts. Il y eût réussi sans doute avec autant d'éclat que les plus illustres Empereurs des *Han*, sans son attachement aveugle pour une Secte décriée, & qui toutefois n'a jamais cessé d'avoir des

partisans, je veux dire la Secte des Bonzes. Il partagea ses bienfaits entre les Lettrés & les Sectaires; mais comme ceux-ci étoient plus souples, plus insinuans, & moins prodigues d'avertissemens & de conseils que les autres, ils eurent pour eux la plus grosse part.

Cependant les Princes de *Ouei* & de *Hia* se disputoient entr'eux l'Empire du Nord. *Ouen-ty* les laissa pendant quelque tems s'affoiblir l'un par l'autre; mais quand il crut le moment favorable, il voulut en profiter pour recouvrer une grande partie du *Ho-nan*, qui étoit sous la puissance du Roi de *Ouei*. *Tan-tao-tsi* ne commanda point la première campagne; aussi les troupes Impériales eurent-elles par-tout du désavantage: elles laisserent enlever plusieurs villes, & perdirent plusieurs batailles. L'Empereur comprit alors que *Tan-tao-tsi* étoit le seul qui fût en état de rétablir les affaires. Il lui donna une armée, & l'envoya contre *To-pa-tao*, Roi de *Ouei*, pour arrêter du moins ses progrès.

Aussi-tôt que *Tan-tao-tsi* parut, tout changèa de face. *To-pa-tao* recule à son tour. Les Tartares perdent tous leurs avantages, & sont par-tout battus. Ces bonnes nouvelles portées à la Cour y furent reçues différemment, selon la disposition des esprits. Les uns ne pouvoient se lasser de louer ce grand homme, qui, en si peu de tems, avoit réparé les pertes passées & l'honneur de la nation; les autres travailloient sourdement à lui occasionner des revers, qui pussent le perdre dans l'esprit de son Maître, le faire périr, ou tout au moins l'humilier.

Les combats fréquens avoient diminué le nombre des troupes de *Tan-tao-tsi*. Les provisions commençoient à lui manquer. Il sollicita un renfort d'hommes, & demanda des vivres; on lui promettoit l'un & l'autre, mais rien n'arrivoit. Instruits de l'état où il se trouva bientôt réduit, les ennemis eussent bien voulu l'engager à une bataille, afin de le com-

battre avec l'avantage du nombre ; mais *Tan-tao-tsi* étoit trop habile pour s'exposer à perdre dans un jour toute la gloire qu'il avoit acquise jusques-là. Il fortifia son camp , & s'y tint renfermé tant qu'il lui resta quelques mesures de riz.

Quand ses provisions furent entièrement épuisées , il assembla ses Officiers généraux , & leur parla ainsi : « Sur le point où
 » nous sommes de mourir de faim , ou de périr par le fer
 » des ennemis , nous ne pouvons nous sauver que par la ruse.
 » J'ai le cœur des soldats , & je me flatte d'avoir votre estime.
 » Faites exactement ce que je vais vous prescrire : dites à tout
 » le monde , sous le sceau , que le jour de demain sera pour
 » nous un jour mémorable : qu'on répande quelques poignées
 » du peu de riz qui nous reste ; & qu'on se tienne prêt à
 » décamper demain dès que le jour commencera à poindre. En
 » décampant il ne faut ni se couvrir du casque , ni endosser
 » la cuirasse ; nous marcherons d'un pas lent , comme des gens
 » qui desirent qu'on les atteigne. Je conduirai moi-même l'ar-
 » rière-garde , & si les ennemis viennent à nous , c'est par moi
 » qu'ils commenceront. Ce sera mon affaire de me défendre.
 » Voilà ce que j'avois à vous dire ; agissez en conséquence , &
 » je vous réponds du succès ».

Tout se fit comme le Général l'avoit ordonné. Le lendemain matin on décampa tranquillement , sans que les ennemis se missent en devoir de l'empêcher. Ils craignirent quelque embûche de la part de *Tan-tao-tsi* , & ils furent dupes , par cela même qu'ils vouloient éviter de l'être. Contens d'avoir recouvré ce qu'on leur avoit d'abord enlevé dans le *Ho-nan* , ils ne pensèrent pas à de nouvelles conquêtes , & offrirent la paix à l'Empereur , qui sans cela l'auroit demandée lui-même.

La Paix ayant été conclue , *Tan-tao-tsi* revint à la Cour , mais il n'y resta pas long-tems. Un Aventurier qui se disoit de la famille des *Tsin* , à laquelle la famille regnante avoit

enlevé le trône, excita dans les Provinces une révolte d'autant plus à craindre, que quantité de personnes considérables, faisoient semblant d'ajouter foi aux discours de l'impôseur. Il falloit appaiser cette révolte, & empêcher que les Tartares n'en profitassent, pour recommencer la Guerre. *Tan-tao-tsi* se mit en campagne, envoya ses Lieutenans contre les rebelles & prit sur lui de tenir les Tartares en respect. Ceux-ci ne remuerent point, & les rebelles furent bientôt domptés.

Tan-tao-tsi jouissoit du plaisir flatteur d'être regardé comme le premier homme de l'Empire, lorsque quelques Courtisans jaloux de son mérite, & plus encore de son crédit & de sa réputation, se liguerent pour le faire périr. L'occasion se présenta. *Ouen-ty* tomba dangereusement malade, la troisième année de son regne. On crut pendant quelque-tems qu'il n'en reviendroit pas. Deux Princes du Sang qui voyoient à regret que *Tan-tao-tsi* fût revêtu d'une autorité presque sans bornes, furent gagnés par les ennemis de ce Général, & se chargèrent de le rendre suspect à l'Empereur; ils lui dirent: que l'état où ils le voyoient les affligeoit d'autant plus, que si par malheur il venoit à cesser de vivre, il y avoit toute apparence que leur famille cesseroit de régner; que l'autorité sans bornes dont jouissoit le grand Général, le nombre prodigieux de ses amis & de ses créatures, sa grande réputation leur donnoient de justes alarmes; qu'on disoit même sourdement qu'il y avoit un complot formé pour le placer sur le trône, supposé qu'il vint à mourir. Que si ce complot étoit réel, il seroit à craindre que *Tan-tao-tsi* ne voulût pas même attendre sa mort, pour monter au rang dont ses créatures lui persuadent peut-être qu'il est digne; qu'ils le prioient par amour pour sa famille, de faire quelques réflexions sur ce qu'ils prenoient la liberté de lui dire; enfin qu'il seroit à propos d'appeller, sous quelque prétexte, le grand Général à la Cour, & que quand on le tiendroit une fois, on

pourroit éclaircir l'affaire & s'assurer s'il y avoit quelque complot. Après ces mots, ils se retirèrent, laissant l'Empereur livré à ses inquiétudes.

Quelques Courtisans lui firent entendre la même chose à peu-près que les deux Princes *Lieou-tchen*, & *Lieou-kang*. Il donna ordre qu'on rappellât *Tan-tao-tsi* auprès de sa personne. *Tan-tao-tsi* se disposa à partir pour la Cour. L'Historien rapporte que sa femme eut un pressentiment de ce qui devoit arriver. *Pourquoi*, dit-elle, à son mari, *pourquoi vous presser si fort d'obéir à l'ordre d'un Prince mourant? Ne craignez-vous pas qu'il n'y ait là quelque artifice de la part de vos ennemis, qui veulent vous tirer du milieu de vos soldats, pour pouvoir vous perdre plus aisément? Si vous m'en croyiez vous traîneriez en longueur, jusqu'à ce que le Prince soit mort, ou entierement hors de danger.*

Tan-tao-tsi, qui jusqu'alors n'avoit rendu que des services à l'Etat & à son Souverain, & qui n'avoit rien à se reprocher, regarda le discours de sa femme comme l'effet d'une appréhension chimérique. Il se rendit à la Cour, dans l'espérance, peut-être, que *Ouen-ty* alloit le déclarer un des Régens de l'Empire, comme l'avoit fait *Kao-tsou-ou-ty*.

Dès qu'il fut entré dans le Palais, on en ferma les portes; le Capitaine des Gardes l'arrêta prisonnier & le conduisit dans un appartement reculé, où il le fit garder à vue. L'Empereur se réserva de décider de son sort, quand il seroit en état de vaquer aux affaires. Il est dit dans le *Kang-kien* de *See-ma-koang*, que lorsqu'on annonça au grand Général qu'il étoit prisonnier, ses yeux s'enflammerent si fort, qu'il en sortit des étincelles, & qu'ayant pris son bonnet, sur lequel étoient des marques de sa dignité, il le jeta par terre, avec mépris, en disant : *On en veut à mes jours; mais en me faisant mourir, on renverse le boulevard de l'Empire.* Il disoit plus vrai qu'il ne

le pensoit peut-être; la nouvelle de sa disgrâce ranima les Tartares, *To-pa-tao* fit recommencer la Guerre & eut les plus grands avantages.

Cependant la santé de l'Empereur se retabliſſoit de jour en jour. Quand il fut en etat de travailler, on traita l'affaire de *Tan-tao-tſi*. Malgré tous les efforts des calomniateurs & des jaloux, ce Prince fut plus d'un mois ſans pouvoir ſe déterminer. Mais enfin l'exemple de ſon propre pere, qui avoit etouffé le dernier des Empereurs des *Tſin* pour ſ'emparer du Trône, lui revenant ſans ceſſe dans l'eſprit, il craignit pour lui-même une catastrophe pareille. Il prononça enfin l'arrêt, & *Tan-tao-tſi* fut mis à mort à la troiſieme Lune de la treizieme année du regne de *Ouen-ty*, c'eſt-à-dire, l'an de J. C. 436.

TANG-KAO-TSOU, Empereur.

Ly-yuen, fondateur de la grande dynaſtie des *Tang*, connu dans l'Histoire ſous le nom de *Tang-kao-tſou*, doit toute ſa fortune à la ſageſſe, à la valeur & aux autres belles qualités de l'illuſtre *Ly-ché-min*, le ſecond de ſes fils. Il étoit de l'ancienne maiſon de *Ly*, décorée du titre de Souveraine du pays de *Leang-tcheou*, dans le *Chen-fi*, par les Empereurs de la dynaſtie des *Tſin*. Elle perdit cette Principauté l'an de Jeſus-Chriſt 422.

Ly-hou, aïeul de *Ly-yuen*, ſe mit au ſervice des Princes de *Sy-ouei*, qui prenoient alors le titre d'Empereurs du Nord, & reçut d'eux l'investiture du Comté de *Loung-fi*, en récompènſe des ſervices importans qu'il avoit rendus. *Ly-ping* ſon pere, lors de la réunion des deux Empires, ſous les *Soui*, reçut à titre de Comté la petite Principauté de *Tang*, ſituée dans le diſtriſt de *Tay-yuen-fou*, capitale de la Province du *Chan-fi* d'aujourd'hui. *Ly-yuen* ſuccéda à *Ly-ping*, & obtint de plus l'important gouvernement de *Tay-yuen-fou*.

Yang-ty,

Yang-ty, second Empereur de la dynastie des *Soui*, n'étoit alors occupé que de ses plaisirs. Les Eunuques & quelques flatteurs étoient chargés seuls du gouvernement de l'Etat. Les grands étoient avilis, & le peuple gémissoit sous le poids de l'oppression & de la misère. Il se forma des partis dans les différentes Provinces, & bientôt tout l'Empire se vit inondé de brigands & de rebelles. Les d'obéir à de vils Eunuques, les Gouverneurs des principales villes secouèrent eux-mêmes le joug & se rendirent indépendans. L'Empereur, ou trop foible, ou peu instruit de ce qui se passoit, ne se mettoit point en devoir de remédier à tant de désordres. Il eut même l'imprudence de disgracier ceux qui lui étoient le plus sincèrement attachés, parce qu'ils l'avertissoient de la mauvaise conduite de ceux qui étoient en place. Personne n'osa plus se hasarder à l'instruire de ce qu'il lui importoit si fort de ne pas ignorer, chacun ne pensa qu'à soi, & le mal devint incurable.

Ly-yuen, autant par indolence que par devoir, n'entra dans aucune des cabales qui se formoient. Mais *Ly-ché-min* son fils, travailloit, sans qu'il y parût, à le placer un jour sur le trône. Ce jeune homme, qui n'avoit pas encore atteint la vingtième année de son âge, prévint tout ce qui devoit arriver, & prit dès-lors des mesures efficaces pour assurer la réussite du projet qu'il méditoit. Le plus grand obstacle qu'il vit à l'accomplissement de ses desseins, venoit de celui-là même qu'il vouloit élever. Il craignoit que son pere ne s'obstinât à rester dans l'inaction, dans un tems où tous les autres Seigneurs de l'Empire travailloient à établir leur fortune sur les débris de celle de la maison des *Soui*, qui menaçoit ruine. Il comprit qu'il falloit le mettre dans la nécessité d'agir, en se servant de son foible même.

Ly-ché-min, renfermant en lui-même le plan qu'il avoit formé, commença par se faire des amis dans tous les ordres de

l'Etat. Il ne dédaigna pas même ceux qui occupoient les derniers rangs, quand il prévoyoit qu'ils pouvoient lui être de quelque utilité. Il se servit d'eux en particulier, pour répandre dans le public des discours avantageux sur le compte de son pere. Il faut avouer que *Ly-yuen* étoit de tous ceux qui occupoient des places distinguées, celui qui méritoit le plus d'être loué; il avoit des mœurs douces, de la droiture, de la probité, & un fond de bonté naturelle, qui ne lui avoit jamais permis, sous quelque prétexte que ce fût, de renvoyer mécontents ceux qui avoient eu recours à lui.

Au suffrage du peuple, *Ly-ché-min* crut devoir joindre encore celui des principaux d'entre les Eunuques. Ces êtres ambigus, qui ne sont ni hommes ni femmes, qui ont tous les vices de l'un & de l'autre sexe, sans avoir les vertus d'aucun des deux, étoient alors en grand crédit à la Cour. Ils étoient les distributeurs des grâces, & nuisoient, à leur gré, à la fortune de quiconque avoit osé leur déplaire. Les grands de l'Empire, les Princes même étoient obligés de les ménager. *Ly-ché-min* fit quelque chose de plus, il leur donna toutes les marques d'une amitié sincère. Celui de tous les Eunuques dont il se servit avec le plus d'avantage, fut un nommé *Pei-kiao*. Ce *Pei-kiao* avoit la Surintendance d'un Palais Impérial, où l'on tenoit en réserve un certain nombre de jeunes filles, d'une beauté peu commune, pour être mises parmi les femmes de l'Empereur, à mesure que celles qui jouissoient de ce titre venoient à vieillir ou à déplaire. Comme ce Palais n'étoit pas éloigné de *Tay-yuen-fou*, où *Ly-ché-min* demouroit avec son pere, qui en étoit Gouverneur, l'Eunuque avoit occasion de visiter son ami toutes les fois qu'il alloit à la ville pour faire quelque emplette, ou pour exécuter quelques commissions de la part de celles qui étoient confiées à sa garde. Il ne manquoit pas de se rendre à l'hôtel du Gouverneur, où *Ly-ché-min*

le recevoit toujours avec une distinction qui flattoit infiniment sa vanité ; mais qui ne pouvoit la satisfaire. Ce vil Eunuque eût voulu que le Gouverneur lui-même se fût conduit à son egard comme le faisoit son fils : *Je ne sais*, dit-il un jour à Ly-ché-min, *ce que je pourrois faire pour mériter les bonnes graces du Comte votre pere. Quand je viens ici, il ne daigne pas s'appercevoir que j'y suis ; à peine daigne-t-il me saluer quand il me rencontre. Comme je suis attaché à ce qui touche de près l'Empereur, il croit peut-être qu'il est de la prudence de se défier de moi. Je veux le forcer à déposer tout soupçon, & à me regarder désormais comme quelqu'un qui lui est entièrement dévoué. Parmi les jeunes personnes dont la garde m'est confiée, il en est une qui joint à la beauté tous les agrémens de l'esprit. C'est un présent que je veux faire au Comte. L'acceptera-t-il de ma main ? Du reste, l'Empereur ne l'a point encore vue, il me sera très-aisé de la remplacer, & de lui en substituer quelqu'autre.*

Ly-ché-min comprit à l'instant que si le projet de l'Eunuque pouvoit s'exécuter, il en tireroit parti, pour engager son pere à prendre enfin les armes. *Je connois assez mon pere*, répondit-il à Pei-kiao, *pour vous assurer qu'il recevra votre présent avec reconnoissance. Ayez soin seulement de tenir la chose secreete. Nous la divulguerons quand il en sera tems.*

Satisfait de cette réponse, l'Eunuque présenta d'abord la jeune personne ; & comme il la trouva très-disposée à quitter le *Kin-yang-koung* (c'est le nom du Palais qui etoit à la garde de l'Eunuque) il la fit fortir secrètement, la conduisit chez le Gouverneur de *Tay-yuen-fou*, & la lui offrit en présent. *Ly-yuen* n'eut pas la force de refuser un pareil don, quoiqu'il fût fort bien que ce qu'on lui offroit appartenoit à l'Empereur exclusivement à tout autre. *Ly-ché-min*, ravi d'avoir dans un même filet, & son pere & l'Eunuque, pour les faire agir

de concert quand il lui plairoit , continua à se faire des par-tifans & des amis ; & il fut si bien les mettre dans ses intérêts , qu'il n'eut pas de peine à les réunir lorsque le tems de produire son pere fut arrivé.

Une circonstance à laquelle il n'avoit pas fitôt lieu de s'attendre, hâta ce moment désiré. L'Empereur *Yang-ty*, à l'obéissance duquel presque tous les Gouverneurs des principales Places s'étoient déjà soustraits, craignit que *Ly-yuen* ne voulût les imiter. Il le fit observer. *Ly-ché-min* qui avoit des espions par-tout, en fut bientôt instruit. Il voyoit que la dynastie des *Soui* alloit être perdue sans ressource ; il ne voulut pas que sa famille perît avec elle, ou par elle. Il va trouver son pere & lui dit : *Il n'est plus tems de reculer, il faut vous résoudre à périr par les supplices, ou à lever des troupes comme font les autres Gouverneurs. L'Empereur vous fait observer. Il saisira le plus léger prétexte pour vous faire arrêter. Eh, qui sait s'il n'est pas instruit déjà de l'enlèvement de cette jeune personne qui vous a été offerte par l'Eunuque Pei-kiao ? Croyez-moi, prenez vos sûretés ; un plus long délai pourroit vous être funeste.*

Ly-yuen pâlit, & ne répondit à son fils que par des objections, ainsi qu'il l'avoit déjà fait plusieurs fois. *Ly-ché-min* ne se rebuta point. Il alla trouver l'Eunuque *Pei-kiao*, & lui dit d'avertir son pere que l'Empereur étoit instruit de l'enlèvement d'une des filles du Palais, dont lui *Pei-kiao* avoit soin ; & que probablement Sa Majesté n'attendoit que quelques éclairciffemens de plus pour sévir contre tous ceux qui avoient trempé dans cette affaire.

L'Eunuque entra dans les vues de son ami, & exposa à *Ly-yuen*, avec toute la force dont il étoit capable, la grandeur du péril qui les menaçoit l'un & l'autre. La crainte fit effet sur l'esprit de *Ly-yuen*. Il se détermina à lever des troupes, publia un manifeste dans lequel il déclaroit qu'il ne prenoit

les armées que pour secourir la Famille Impériale, que cent petits tyrans ligüés contr'elle, étoient sur le point d'opprimer. Il finit par inviter tous les bons sujets de l'Empire à venir se ranger sous ses étendards, pour rétablir le bon ordre dans l'Etat, & soutenir le Souverain sur son trône chancelant.

Ly-ché-min fit répandre par-tout ce manifeste. En très-peu de tems il se trouva à la tête d'une armée nombreuse. *Ly-ché-min*, à la tête de ses troupes, se distinguoit dans toutes les occasions par sa prudence & par sa valeur. Il étoit l'ami de tous les Officiers, le pere des Soldats, & le protecteur du Peuple. Aimé de tout le monde, tout le monde s'empressoit à lui fournir les vivres & les autres choses nécessaires pour l'entretien de ses troupes. Il livra des batailles & fut victorieux; il fit le siege de plusieurs villes, & les emporta d'affaut, ou les força de se rendre à lui.

Cependant l'Empereur *Yang-ty*, plongé dans les délices, sembloit ne prendre aucune part à tout ce qui se passoit. Le désordre étoit encore plus grand au milieu de sa Cour, qu'il ne l'étoit par-tout ailleurs. Les Ministres & les Grands dédaignés ou méprisés, n'osoient plus lui parler d'affaires, & depuis qu'il avoit fait mettre à mort un de ses Officiers, pour lui avoir donné des avis au sujet de quelques complots qui se tramoiérent, pour ainsi dire, sous ses yeux, personne n'étoit assez hardi pour l'avertir du danger où il étoit de perdre bientôt la Couronne & la vie.

Ceux qui étoient à la tête des affaires perdirent enfin courage, & prirent ensemble une résolution extrême. Ce fut de tout abandonner, & de se réfugier chez les Tartares. Mais avant que d'en venir à l'exécution, ils s'ouvrirent de leur dessein à un des principaux Officiers de guerre, nommé *Yu-ouen-tché-ki*. Celui-ci les désapprouva en leur disant : *La fuite que vous méditez vous expose à une mort certaine; pourquoi vouloir périr*

ainfi de gaieté de cœur, quand il ne tient qu'à vous d'apporter un remede efficace aux maux qui désolent l'Empire ? Mettez mon frere Yu-ouen-hoa-ki, à la place de l'indigne Prince que vous voulez abandonner, & laissez-le faire ensuite, il saura bien soutenir ses droits.

Les mécontents suivirent ce conseil. Yu-ouen-hoa-ki, envoya à Kiang-tou des affassins, qui mirent à mort l'Empereur. Aussitôt tous les prétendans au trône se montrèrent à découvert. Le perfide Yu-ouen-hoa-ki, & plusieurs autres scélérats de cette troupe eurent l'audace de se faire proclamer par leurs partis respectifs.

Le Comte de Tang, que la sagesse de son fils Ly-ché-min dirigeoit dans toutes ses démarches, prit alors le titre de grand Général de l'Empire ; & en cette qualité il fit la guerre à tous les partis. Autant il avoit montré d'indolence & d'amour du repos quand il fut question de se déterminer à la guerre, autant il montra de bravoure & d'activité, quand une fois il fut persuadé qu'il avoit pris légitimement les armes. Il avoit combattu autrefois avec succès contre les Tartares Tou-kiué ; il en étoit connu, & il n'ignoroit point qu'il avoit leur estime ; il les appella à son secours, ils vinrent se joindre à lui, & dès-lors il se vit en état de donner la loi.

Pour ôter tout prétexte aux brouillons, il avoit donné au Prince Tay-ouang, petit-fils du fondateur de la dynastie, le titre d'Empereur, même du vivant de Yang-ty. Il faisoit appeller le Prince Tay-ouang le jeune Empereur, & Yang-ty l'ancien Empereur. Cette double dénomination n'avoit eu lieu jusqu'alors que parmi ceux de son parti. Mais après la mort de Yang-ty & de celui de ses enfans qui devoit lui succéder légitimement, le titre d'Empereur n'appartenoit de droit qu'au jeune Prince Tay-ouang. Ce fut à le faire reconnoître que Ly-yuen employa d'abord tous ses soins. Les Tou-kiué lui

avoient envoyé cinq cens hommes d'élite , & lui avoient fait présent de deux mille chevaux ; *Ly-ché-min* , son fils , s'étoit fait une armée de quatre-vingt-dix mille hommes ; *Ly-ché* sa fille , qu'il avoit donnée pour épouse à un Seigneur nommé *Tsai-chao* , lui en avoit amené elle-même dix mille , qu'elle avoit enrôlés en vendant ses joyaux , & jusqu'à ses habits ; il commandoit en personne une armée de soixante mille hommes , qui étoient venus , de leur plein gré , se ranger sous ses étendards ; il recevoit chaque jour de nouveaux renforts ; le peuple s'empressoit de lui fournir les provisions les plus abondantes , il combattoit du moins en apparence pour la bonne cause : en falloit-il davantage pour lui assurer les plus brillans succès ? Il vainquit , l'un après l'autre , tous ceux qui s'étoient déclarés contre lui ; & ces vils prétendans à l'Empire , qui n'avoient ni les droits de la naissance , ni le cœur des peuples , ni même les qualités guerrières , rentrèrent , en peu de mois , dans le néant. *Ly-yuen* fit proclamer le Prince *Tay-ouang* seul & légitime Empereur , & le fit reconnoître avec toutes les cérémonies usitées en pareille occasion. C'est le troisième & dernier Empereur de la dynastie des *Soui*. Il est connu dans l'Histoire sous le nom de *Koung-ty*.

La domination de *Koung-ty* ne s'étendoit que dans les Provinces méridionales de l'Empire. Le *Chan-tong* , le *Pe-tché-ly* & une partie du *Ho-nan* , n'étoient point encore rentrés dans le devoir ; il falloit les subjuguier. Cette gloire étoit réservée à *Ly-ché-min*. *Ly-yuen* son pere , sous le nom de Prince de *Tang* & de grand Général , ne s'occupa dans le commencement de ce nouveau regne , que des moyens d'affermir sur le trône le jeune Prince qu'il y avoit placé : mais *Koung-ty* en descendit volontairement au bout de quelques mois ; & par reconnoissance , ou par crainte , ou peut-être par l'une & l'autre tout à

la fois , il le céda à *Ly-yuen* , & l'y fit monter avec tout l'appareil de la Majesté Impériale.

Ly-yuen ne fut point ingrat. Aux titres les plus honorables dont il laissa jouir *Koung-ty* , il joignit un apanage qui composoit, en quelque sorte, ce dont ce Prince s'étoit dépouillé en sa faveur; & comme si c'étoit peu, il étendit ses bienfaits sur tous ceux de la famille des *Soui*, qui n'avoient point pris les armes contre leur légitime Souverain. Les paroles dont il se servit en cette occasion; sont trop remarquables pour que je ne les rapporte pas ici telles que l'histoire nous les a conservées. « Dans le renouvellement de l'Empire, lorsqu'une famille en a remplacé une autre pour le gouverner, il est rare qu'on n'ait pas exterminé tous ceux qui, en vertu de leur naissance, pouvoient se flatter d'avoir quelque droit au rang suprême. Une barbare politique, que la crainte faisoit envisager comme nécessaire, inspira cette cruauté aux fondateurs des dynasties, & en particulier de celles qui sont le moins éloignées du tems où nous vivons. Pour moi, loin de me conformer à un usage qui paroît consacré aux yeux des hommes sanguinaires, je ne veux fonder mon Empire que sur la justice & l'humanité.

« Qu'on s'informe exactement de tous ceux qui sont de l'illustre maison que je remplace sur le trône. Je veux leur donner des dignités & des titres, suivant le mérite de chacun. Je me ferai toujours un plaisir de les employer préférentiellement à tout autre ».

Ly-yuen, devenu Empereur, n'oublia pas sa propre famille. Un de ses premiers soins fut de consacrer une salle particulière, où il pût, sans sortir de son Palais, aller faire les cérémonies respectueuses en l'honneur de ses ancêtres. Il fit calculer ensuite le cours des cinq planetes, & fit combiner leurs différens

différens aspects, & l'on en conclut que Saturne étoit celle qui avoit versé sur lui ses plus benignes influences : mais comme Saturne est le représentatif de la Terre, en tant qu'elle est un des cinq élémens Chinois, le nouvel Empereur prit la Terre pour son emblème. La Terre primitive est une terre jaune ; la couleur jaune fut choisie pour être celle du cérémonial.

Li-yuen avoit trois fils. L'aîné des trois s'appelloit *Li-kientcheng* ; le second *Ly-ché-min*, dont il a été parlé ci-dessus, & le troisieme *Li-yuen-ki*. Il s'agissoit de nommer un Prince héritier. L'Empereur jeta les yeux sur *Ly-ché-min*. Il l'appella en particulier, & lui dit : *Je n'ai point oublié, mon cher fils, que si je suis parvenu au rang suprême, c'est votre mérite personnel & vos belles actions qui m'y ont placé. Je dois à Ly-ché-min une élévation à laquelle ses freres n'ont eu aucune part. Ainsi, mon fils, préparez-vous à la cérémonie qui doit avoir lieu lorsque je vous désignerai publiquement mon successeur. Quand la reconnaissance ne m'obligeroit pas à vous donner la préférence sur vos freres, l'honneur de notre maison, la gloire de l'Empire, la tendresse que j'ai pour mes sujets devroient m'y engager. Je suis sûr que tous les ordres applaudiront à mon choix. Oui, mon fils, vous êtes fait pour régner.*

Je ne mérite ni les eloges que vous me donnez, ni l'honneur que vous voulez me faire, répondit modestement Ly-ché-min ; mais quand même j'en serois digne, l'honneur de notre maison, la gloire de l'Empire, le bien de vos sujets sont autant de motifs qui devroient vous empêcher de suivre votre inclination, en me nommant votre successeur. Quelles semences de jalousie cette préférence ne répandroit-elle pas dans le cœur de mes freres ? Quelle source de discussion, de querelles, de guerres intestines n'ouvririez-vous pas pour inonder tout l'Empire & le submerger peut-être dans le gouffre des maux les plus cruels ? Je frémis d'y penser. Non, mon pere, je ne saurois accepter le rang auquel

vous voulez m'élever : désignez mon frere aîné pour votre Prince héritier , tout sera dans l'ordre. Pour moi content d'obéir jusqu'au dernier soupir de ma vie , je tâcherai de servir l'Empire , les armes à la main. Il faut achever de ranger sous l'obéissance des *Tang* les Provinces qui ne les reconnoissent point encore pour leurs maîtres. J'irai , sous votre bon plaisir , dompter tous ceux qui oseront se déclarer contre vous , par-là même je contiendrai tous ceux qui seroient tentés de former des cabales ; & tandis que par la douceur & la sagesse de votre gouvernement vous enchaînez tous les cœurs de vos sujets naturels , j'irai pour vous en conquérir d'autres jusqu'au fond de la Tartarie , s'il le faut. Voilà , mon pere , l'unique terme de mes vœux.

O mon fils , dit l'Empereur , en versant des larmes de tendresse & de joie , votre mérite est infiniment au-dessus de tout ce qu'on en dit , & de ce que j'en imaginois moi-même. Je me suis trop bien trouvé jusqu'à présent d'avoir suivi vos conseils , pour ne pas me conformer aujourd'hui à vos intentions. Vous avez ce que vous souhaitez , & vos freres seront contents.

Le jour indiqué pour la cérémonie etant arrivé , l'Empereur déclara qu'il choissoit pour *Prince héritier* , & pour être son successeur au trône , le Prince *Li-kien-tcheng* son fils aîné , il nomma *Ly-ché-min* Prince de *Tsin* , & donna la Principauté de *Tsi* à son troisieme fils *Li-yuen-ki*. Ces deux Principautés n'étoient que de purs titres , parce que les pays où elles étoient situées , c'est-à-dire , celle de *Tsin* dans le *Chan-fi* , du côté de l'Occident , & celle de *Tsi* dans le *Chan-toung* , du côté de l'Orient , n'étoient point encore soumises. *Ly-ché-min* prit sur lui de faire la conquête de son propre apanage. Un Prince du nom de *Siué-kiu* étoit alors Roi de *Tsin*. Il eut la témérité d'être l'agresseur , en entrant dans les terres qui étoient déjà sous la domination des *Tang*. Il s'empara en particulier de la ville

de *King-tcheou*, & en ravagea tous les environs. *Ly-ché-min* marcha contre lui à la tête de ses troupes, il l'atteignit à *Kao-tché*; mais n'ayant point l'avantage du nombre, non plus que celui du terrain, il prit le parti de camper & de fortifier son camp de maniere à le rendre inattaquable. C'étoit pour laisser à l'ennemi, qui n'étoit pas à portée d'avoir des vivres, le tems de consommer ses provisions, & l'occasion de faire des fautes dont il savoit profiter. Les ouvrages étoient à peine finis qu'il tomba malade. Il fit appeller *Lieou-ouen-tsing*, le premier de ses Officiers généraux, & en lui remettant le commandement de l'armée, il lui dit : *Les troupes de Siué-kiu se sont trop avancées, les vivres leur manqueront bientôt. Quoi qu'il puisse arriver, ne sortez pas du camp pour les aller combattre. Attendez que je sois guéri; ma maladie n'est pas de nature à durer long-tems.*

Lieou-ouen-tsing promit de se conformer à des ordres si sages; mais pour son malheur, & celui de toute l'armée, il les interpréta à sa maniere. Il crut qu'il pouvoit, sans manquer à ce qu'il avoit promis, faire sortir ses troupes pour les exercer hors du camp, afin d'en imposer par-là à l'ennemi, & lui donner de fausses alarmes. Il faisoit défiler son armée, la rangeoit en bataille, & après plusieurs evolutions la faisoit rentrer dans le camp.

Siué-kiu s'imagina d'abord que tout ce manège n'étoit qu'un artifice pour l'attirer au combat; mais ayant su que *Ly-ché-min* étoit malade, il ne douta point que ce ne fût une fanfaronade de la part de celui qui commandoit à sa place. Il songea à en tirer parti. Il mit en embuscade pendant la nuit une partie de son armée le plus près qu'il put du camp des ennemis. Le lendemain *Lieou-ouen-tsing* sortit à son ordinaire; mais ses troupes avoient à peine achevé de défiler, que *Siué-kiu* les attaqua de front, tandis que ceux qu'il avoit mis en embuscade

les attaquoient par derriere. La victoire ne fut point douteuse; & ce qui resta des vaincus, ne dut son salut qu'à la proximité de la Ville de *Kao-tché*, où il alla se réfugier. *Ly-ché-min* s'y étoit fait transporter dès le commencement de sa maladie, & il étoit en voie de guérison quand ce malheur arriva. Il ne se crut pas en sûreté dans cette Ville. Il en partit précipitamment & retourna à la Cour. Ce qu'il avoit prévu arriva. *Siué-kiu* assiégea la Ville, la prit & la détruisit de fond en comble; mais il ne jouit pas long-tems de sa gloire. Le mauvais air du camp, les mauvais alimens & les fatigues qu'il avoit effuyées, lui causerent une maladie dont il mourut. Il eut pour successeur *Siué-jin-kao* son fils.

Ce *Siué-jin-kao* prit le commandement de l'armée de son pere, & se proposa de pousser ses conquêtes jusqu'à la Capitale de l'Empire des *Tang*. Cependant *Ly-ché-min* se rétablit, il rassembla les débris de l'armée qu'il avoit commandée ci-devant, leur joignit de nouvelles troupes & alla au-devant du fils de *Siué-kiu*, lui livra bataille, & le fit prisonnier. Les vaincus, à l'exception d'un petit nombre qui prit la fuite, mirent bas les armes. *Ly-ché-min* les incorpora dans ses troupes, & retourna à *Tchang-ngan* avec son prisonnier, qui fut mis à mort, comme fils d'un rebelle, & coupable lui-même du crime de rebellion. Cette victoire mit toute la Province du *Chen-si* sous l'obéissance des *Tang*. Il restoit à soumettre les Provinces du *Chan-tong*, du *Ho-nan* & du *Chan-si*.

Yu-ouen-hoa-ki, qui avoit fait assassiner l'Empereur *Yang-ty*, étoit à la tête d'une nombreuse armée dans le *Chan-tong*; *Teou-kein-té*, Prince de *Hia*, dominoit dans le *Chan-si*, & le Prince *Yué-ouang*, frere de l'Empereur *Koung-ty*, avoit un parti assez considérable dans le *Ho-nan*. *Ly-ché-min* ou par lui-même ou par ses Lieutenans, les vainquit l'un après l'autre. Les Tartares *Tou-kiué*, qui, dans les commencemens, avoient donné

du secours à *Li-yuen*, ne s'étoient pas attendus à des succès si rapides de la part de ce Prince. Leur intention étoit de profiter des dissensions qui déchiroient l'Empire pour s'en approprier quelque portion du côté du Nord : voyant leurs espérances trompées, ils se liguerent avec les autres Tartares, & avec quelques Chinois rebelles qui avoient pris les titres de Rois des pays qu'ils avoient usurpés. L'un des plus distingués d'entre ces Chinois, fut un nommé *Licou-ou-tcheou*, qui, aidé de deux Capitaines habiles, qu'il avoit à son service, étoit venu à bout de se former un état assez considérable. *Licou-ou-tcheou*, secouru par les Tartares dont il étoit voisin, pouvoit être un grand obstacle à la réunion de tout l'Empire sous la domination d'un seul maître. L'Empereur *Kao-tsou* voulut se mettre en repos de ce côté-là. Il envoya *Ly-ché-min* pour abattre une puissance qui devenoit de jour en jour plus redoutable, & pouvoit lui disputer tôt ou tard l'Empire.

Ly-ché-min allant porter la guerre au loin, crut qu'il falloit avoir une armée plus choisie que nombreuse. Il emmena avec lui tous ces braves Officiers & ces vieilles troupes, avec qui il étoit accoutumé de vaincre, & partit avec une diligence qui ne laissa pas aux ennemis le tems de se réunir. Il avoit déjà atteint l'armée de *Licou-ou-tcheou*, que les Tartares n'étoient point encore sortis de leur pays. Il battit d'abord leur arriere-garde, qui s'étoit écartée pour aller chercher des vivres ; il força sa marche pour atteindre le reste ; après avoir mis son infanterie en croupe, & après avoir fait près de deux cens lys en vingt-quatre heures, les deux armées se trouverent en présence dans la plaine de *Tsiao-chou-kou*.

Il étoit déjà nuit quand *Ly-ché-min* arriva, il laissa prendre à ses troupes le repos dont elles avoient besoin ; & pendant le peu d'heures qu'il leur permit de donner au sommeil, il alla reconnoître lui-même les lieux où il se proposoit de livrer

bataille le lendemain. Dès que le jour parut , il rangea sa petite armée en bataille , & au soleil levé il fit attaquer les ennemis ; on se battit avec un acharnement qui rendit pendant quelque tems la victoire douteuse ; mais *Ly-ché-min* la fixa enfin après être revenu à la charge jusqu'à huit fois ; les ennemis perdirent plus des deux tiers de leur armée , & le Général se sauva en Tartarie accompagné de quelques-uns de ses Officiers qui voulurent bien le suivre.

Yu-ché-king-té , le second des Lieutenans généraux qui commandoient l'armée de *Licou-ou-tcheou* , n'avoit alors qu'un corps de huit mille hommes sous ses ordres , quand il apprit la défaite de ses alliés & la victoire de *Ly-ché-min* ; convaincu d'ailleurs que celui dont il avoit pris les intérêts , n'étoit qu'un rebelle , il prit le parti de se soumettre.

Ly-ché-min le reçut non-seulement avec bonté , mais avec des démonstrations de joie. Il avoua depuis que l'acquisition de cet excellent Officier lui avoit fait beaucoup plus de plaisir que le gain même de la bataille , parce qu'il prévit dès-lors la ruine prochaine de *Licou-ou-tcheou* , & de tout son parti.

En effet , *Licou-ou-tcheou* n'eut pas plutôt appris la défection d'un de ses Généraux & la fuite de l'autre , qu'il se crut perdu sans ressource. Il abandonna les Etats qu'il avoit usurpés , & alla rejoindre son Général *Soung-kin-kang* chez les *Tou-kiué*. Ces Tartares qui ne s'étoient ligués ci-devant avec lui que dans l'espérance de quelque profit réel pour eux-mêmes & pour affoiblir par son moyen la puissance des *Tang* , qui commençoit à les alarmer ; se voyant plus éloignés que jamais de la fin qu'ils s'étoient proposée , ne firent aucun cas d'un allié malheureux. Ils violèrent même à son egard les droits les plus sacrés ; car dans la crainte que le vainqueur ne vînt porter la guerre jusqu'en Tartarie , ils firent mourir *Licou-ou-tcheou* avec son général *Soung-kin-kang* , & envoyèrent leurs têtes

à *Ly-ché-min*, en signe de réconciliation avec les *Tang*, qu'ils reconnoissoient pour les seuls légitimes Souverains de la Chine. C'est ainsi que par sa prudence, son activité & sa bravoure, *Ly-ché-min* vint à bout, dans l'espace de deux mois, d'éteindre une domination qui eût été très-fatale à l'Empire, si elle avoit eu le tems de se raffermir. Toutes les villes qui obéissoient à *Licou-ou-tcheou*, lui envoyèrent des députés & se soumirent.

Après une expédition si glorieuse, il étoit juste que ce héros allât jouir du triomphe qu'il avoit mérité. Il se rendit à *Tchang-ngan*. L'ardeur que témoignèrent les grands de tous les ordres & les principaux d'entre les Magistrats à aller au-devant de lui; l'empressement que le peuple eut à le voir, & les acclamations réitérées dont il l'honora quand il traversa la ville pour se rendre au Palais; les larmes de joie que versa l'Empereur son pere en le recevant, tout cela répandit dans le cœur de ses freres le venin d'une jalousie qu'ils n'eurent pas la force de diffimuler. Ils murmurèrent d'abord sourdement, & auprès de quelques femmes du Palais; ils se plainquirent ensuite, comme si les louanges qu'on donnoit à leur frere eussent été autant d'injures pour eux; enfin ils l'accuserent de vouloir régner.

L'Empereur ne fit aucun cas de leurs plaintes. Il justifia son fils, en disant à ses freres qu'il lui avoit offert le Trône, & qu'il avoit eu la générosité de le refuser, pour y laisser monter son aîné, & les exhorta à être aussi tranquilles qu'il l'étoit lui-même sur son compte.

Dans le tems que les discussions étoient prêtes d'éclater dans la Famille Impériale, on apprit que *Ouang-ché-tchoung*, qui avoit pris le titre d'Empereur, faisoit chaque jour de nouveaux progrès. Cet usurpateur étoit maître de *Lo-yang*, Capitale de l'Empire sous les *Soui*, & de plusieurs autres Villes du premier ordre. Comme il y avoit trouvé des richesses immenses

& que le pays qui le reconnoissoit étoit extrêmement peuplé, il ne lui étoit pas difficile d'avoir sur pied de nombreuses armées.

L'Empereur faisoit cette occasion pour mettre son cher *Ly-ché-min* à couvert de toutes les persécutions domestiques. Il l'envoya contre *Ouang-ché-tchoung*. *Ly-ché-min* composa lui-même son armée. Il voulut que *Yu-tché-king-té*, & la plupart des Officiers qui avoient été au service de *Licou-ou-tcheou* le suivissent, parce qu'ils connoissoient le terrain, & savoient le fort & le foible des lieux qu'il se proposoit d'attaquer. Quelques-uns de ses Lieutenans lui représenterent qu'il n'étoit pas de la prudence d'employer sitôt des hommes qui avoient abandonné si facilement leur ancien maître, & qu'il pourroit fort bien arriver qu'ils fissent à son égard, ce qu'ils avoient fait à l'égard de *Licou-ou-tcheou*. *Ly-ché-min* se contenta de leur répondre qu'il ne retenoit personne de force à son service, & que si ceux dont ils lui parloient vouloient le quitter, il ne feroit pas courir après eux pour les ramener. Quelques jours après, on vint lui annoncer la désertion de quelques-uns de ces mêmes Officiers, dont on avoit tâché de lui rendre la fidélité suspecte. Ceux qui lui avoient conseillé de se défier de *Yu-tché-king-té*, profitèrent de cette occasion pour revenir à la charge & faire de nouveaux efforts pour le perdre : *Ce que ses amis viennent de faire, disent-ils, il le fera bientôt lui-même ; & comme il entend très-bien la guerre, il pourra lui seul nous être plus funeste que tous nos autres ennemis ensemble. Croyez-en notre zèle ; Yu-tché-king-té & les siens, n'attendent que le moment favorable pour passer chez Ouang-ché-tchoung. Assurez-vous de sa personne, & faites-le mourir, car il a mérité la mort en prenant autrefois les armes contre vous, ou envoyez le prisonnier à Tchang-ngan. Je lui ai déjà pardonné,* répondit *Ly-ché-min, je l'ai reçu à mon service, & je l'ai mis au nombre de mes amis ; je n'ai rien apperçu dans lui jusqu'à présent*

présent qui puisse le rendre indigne de mes bienfaits. Pourquoi sur de simples soupçons m'exposerois-je à causer du chagrin à un homme que j'estime, à déshonorer un brave guerrier, & à faire périr un innocent? Qu'on ne m'en parle plus.

Cependant pour se mettre entièrement l'esprit en repos de ce côté-là, & ne pas paroître mépriser, ou faire peu de cas des avis qu'on lui donnoit, il résolut d'entrer lui-même en éclaircissement avec *Yu-tché-king-té*. Il le fit venir en particulier, & lui dit: *on voudroit me persuader que vous avez quelque envie de quitter mon service; qu'en est-il? Parlez-moi sans détour, & ne craignez pas d'user, envers moi, de la même franchise dont j'use à votre égard. Je ne veux me servir de vous qu'autant que je vous croirai mon ami, & que vous me regarderez comme étant le vôtre. Si cette condition vous plaît, à la bonne heure; continuons à vivre ensemble, comme nous avons fait jusqu'à présent. Si vous voulez vous retirer ailleurs, je ne m'y oppose pas; partez quand il vous plaira. Voilà quelque peu d'argent que je vous donne, recevez-le comme un gage de mon amitié; & il pourra vous servir au besoin. Je voudrois pouvoir faire quelque chose de mieux pour vous; mais les circonstances s'y opposent. Adieu: souvenez-vous quelquefois de moi.*

Prince, lui répondit *Yu-tché-king-té*, le malheur des tems m'avoit engagé dans un parti contraire au vôtre; je ne connoissois pas encore le grand *Ly-ché-min*: voilà mon excuse pour le passé. Je n'ai rien à dire sur le présent, parce que je n'ai rien à me reprocher. Pour l'avenir, j'espère que je serai assez heureux pour me rendre digne de votre estime. Permettez que je vous suive jusqu'à la mort. Le Prince lui tendit la main & le renvoya faire son service.

Lorsqu'on apprit à *Lo-yang* que l'armée Impériale approchoit, *Ouang-ché-tchoung* se mit à la tête de la fienne, & établit son camp du côté du Nord, pour être plus à portée

de recevoir les secours & les vivres qu'il attendoit des Provinces soumises au Prince de *Hia* son allié. Les Impériaux etablirent le leur du côté du Midi, aussi-tôt qu'ils furent arrivés au pied de la montagne de *Pé-mang*. La Ville se trouva ainsi entre les deux armées.

Ly-ché-min, avant que de rien entreprendre, voulut, selon sa coutume, aller reconnoître lui-même le terrain; il prit avec lui huit cens Cavaliers, & parcourut tous les environs. *Ouang-ché-tchoung*, qui en fut instruit, monta sur le champ à cheval, avec environ quinze cens hommes, fit un détour & vint envelopper *Ly-ché-min* & sa petite troupe. Un Officier de *Ouang-ché-tchoung*, ayant reconnu *Ly-ché-min*, qui, le sabre à la main, tâchoit de s'ouvrir un passage pour se dégager, vint à lui la pique levée. Il alloit le percer, quand il reçut lui-même le coup de la mort de la main de *Yu-tche-king-té*, qui ne perdoit pas de vue son maître, & qui saisit cette occasion, de le convaincre de son attachement à sa personne & de sa fidélité à toute épreuve. Malgré leur bravoure & leurs efforts, les Impériaux auroient succombé sous le nombre, si la cavalerie à laquelle *Ly-ché-min* avoit donné ordre en partant de le suivre d'un peu loin, n'étoit arrivée pour les secourir. Les choses alors changerent de face, ceux qui avoient suivi *Ouang-ché-tchoung* furent presque tous tués, & *Ouang-ché-tchoung* lui-même eut toutes les peines du monde à regagner son camp.

Cette action qui se passa, pour ainsi dire, aux pieds des murailles de la Ville, répandit la consternation dans tous les esprits, & la renommée qui grossit toujours les objets, représenta comme une victoire complete, ce qui n'étoit au fonds qu'une escarmouche entre deux détachemens. Sur ce bruit, la plupart des Villes qui obéissoient à *Ouang-ché-tchoung* perdirent courage, & envoyerent des députés pour recevoir le

joug du vainqueur. *Ly-ché-min* voyant que tout lui réussissoit au-delà de ses esperances, ne voulut pas y revenir à deux fois; il fit le siege de *Lo-yang*. Cette Capitale estoit alors une des plus fortes places de la Chine. Elle avoit été long-tems le séjour des Empereurs. Elle estoit remplie de richesses; mais les vivres commençoient à y être rares, à cause du grand nombre des habitans.

Ouang-che-tchoung qui avoit prévu ce siège, dès le moment qu'il fut que *Ly-ché-min* venoit à lui, avoit pris ses mesures pour se bien fortifier au-dedans, & pour pouvoir faire diversion au-dehors, il s'étoit adressé au Prince de *Hia*, & l'avoit supplié de venir promptement à son secours contre leur ennemi commun. Ce Prince s'étoit mis aussi-tôt en marche à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes. Il apprit en chemin le malheur de son allié, le Siège de *Lo-yang* & la défection de toutes ces Villes qui s'étoient données au vainqueur. Il écrivit ce peu de mots à *Ly-ché-min*: *j'apprends que vous voulez forcer Ouang-che-tchoung jusques dans sa Capitale, & que vous êtes déjà maître de la plupart des Villes dont il étoit maître ci-devant. Je vole à son secours à la tête d'une nombreuse armée. Si vous voulez que je me retire, retirez-vous vous-même, restituez les Villes qui se sont données à vous, & retournez à Tchang-ngan, nous vivrons alors en paix comme auparavant.*

Après avoir lu cette lettre, *Ly-ché-min* dit au Courier qui la lui avoit apportée: *dites à Teou-kien-tê, votre maître, que je lui ferai ma réponse de vive voix, & le renvoya.* Cependant *Ouang-che-tchoung* qui craignoit de se trouver réduit aux dernières extrémités avant l'arrivée du secours qu'il attendoit, résolut de faire un dernier effort. Il fit prendre les armes à tous ceux qui étoient en état de les porter, les incorpora dans ses troupes, sortit de la Ville & alla présenter la bataille à *Ly-ché-min*. On se battit depuis le levé du soleil jusques vers le

milieu du jour, fans que la victoire parût se déclarer; mais enfin ces troupes de nouvelle levée qui estoient dans l'armée de *Ouang-che-tchoung*, ne pouvant soutenir plus long-tems les efforts des vieux soldats de *Ly-ché-min*, commencerent à se débander. Leur exemple entraîna bientôt les autres, toute leur armée se sauva en désordre. Les vainqueurs poursuivirent les fuyards jusqu'aux pieds des murailles de la Ville.

Les choses en estoient là quand *Ly-ché-min* reçut une lettre de l'Empereur son pere, qui lui ordonnoit de suspendre le siège, & de se contenter de tenir en respect l'armée du Prince de *Hia*. Il en fut consterné; mais après un moment de réflexion, il écrivit à son pere à peu-près en ces termes : *Je suis sur le point de vous soumettre deux ennemis à la fois, & de réunir enfin tout l'Empire sous votre domination. Dans peu j'irai me jeter aux pieds de votre Majesté, ou pour recevoir mon arrêt de mort, si je ne réussis pas, ou pour mériter votre approbation, si je réussis.*

Après avoir fermé sa lettre & renvoyé le Courier, il assembla son Conseil de guerre pour déterminer ce qu'il y avoit à faire dans les circonstances où l'on se trouvoit. Il ne dit rien de l'ordre qu'il avoit reçu. Presque tous les Officiers généraux furent d'avis qu'il falloit lever le siège, & retourner à *Tchang-ngan* pour s'y refaire des fatigues passées. Ce n'estoit pas la pensée de *Ly-ché-min*. Il demanda à un de ses Lieutenans avec lequel il avoit déjà concerté, ce qu'il devoit répondre, ce qu'il pensoit de l'idée de lever ainsi le siège, à la veille de prendre la Ville. *Kouo-hiao-kiao* (c'est le nom de cet Officier) lui répondit que c'estoit se déshonorer que d'abandonner une entreprise qui alloit être consommée par le succès; que les assiégés ne pouvoient tenir long-tems, étant déjà réduits à ne se nourrir que d'herbes seches, de vieux cuirs, & de tout ce qu'il y avoit de plus vil; que le Prince de *Hia* ayant été

obligé de faire une longue route, voudroit au moins prendre quelques jours de repos avant que de les attaquer; & qu'enfin il étoit persuadé que le Ciel leur livreroit deux ennemis à la fois. *C'est-là précisément ce que je pense*, dit alors *Ly-ché-min*, *continuons le siège & allons battre Teou-kien-té*. Il donna sur le champ ses ordres pour l'un & pour l'autre.

Il partagea son armée en deux, il en laissa une partie aux pieds des murailles de *Lo-yang*, & s'étant mis à la tête de l'autre, il alla au-devant du Prince de *Hia*. Il le rencontra aux environs de la forteresse de *Ou-lao-koan*, dont il vouloit s'emparer avant que de passer outre. Non loin de cette forteresse étoit une montagne qui dominoit sur tout le pays. *Ly-ché-min* s'y transporta, suivi de quelques Cavaliers seulement, & examina à loisir le camp des ennemis. Il en fit de même plusieurs jours de suite, sans rien dire de son dessein à qui que ce fût. Il remarqua que chaque jour, à la même heure, un gros de monde se rendoit à la tente du général; il comprit que c'étoit le tems où les Officiers alloient prendre l'ordre; il prit dès-lors son parti. De retour à sa tente, il assembla ses Officiers généraux, & leur dit de se tenir prêts pour le lendemain. Dès la pointe du jour il se mit à la tête de l'élite de sa cavalerie, donna ordre au reste de le suivre au petit pas, en faisant un détour, & au gros de l'armée de ne s'ébranler que lorsque le combat seroit commencé.

L'heure étant arrivée, *Ly-ché-min* donne tête baissée dans le camp des ennemis, le force, va droit à la tente du Général, & y est presqu'arrivé, qu'on ne pensoit pas encore à le repousser. Comme les principaux Officiers, ainsi qu'il l'avoit prévu, n'étoient point à leurs postes, un desordre général se mit dans toute l'armée. Celle de *Ly-ché-min* s'ébranla alors & vint achever leur défaite. En vain le Prince de *Hia* fait tous ses efforts pour ranimer les siens : la peur les avoit tellement saisis,

qu'ils ne pensoient pas même à se défendre. Dans cette confusion ce Prince est blessé d'un coup de pique, tombe de son cheval & est fait prisonnier par un des Officiers de *Ly-ché-min*. Toute l'armée mit bas les armes. *Ly-ché-min* fit cesser le carnage, renvoya chez eux tous ceux qui voulurent y retourner, incorpora dans ses troupes ceux qui voulurent servir sous lui, & retourna aussi-tôt au siège de *Lo-yang*.

En chemin faisant, il voulut s'entretenir avec le Prince de *Hia* son prisonnier. *D'où vient, lui dit-il, que sans aucune raison légitime, vous avez pris les armes contre moi? que vous avois-je fait? ne vous laissois-je pas tranquille chez vous? Vous ne m'aviez rien fait encore*, lui répondit le prisonnier; *mais après avoir détruit Ouang-ché-tchoung, vous auriez infailliblement entrepris de me détruire. J'ai voulu vous prévenir.*

Ly-ché-min n'insista pas davantage; mais arrivé sous les murs de *Lo-yang*, il fit dire aux assiégés qu'ils n'avoient plus de secours à attendre, qu'il avoit défait l'armée auxiliaire, & qu'il étoit maître de leur Général & de tous leurs Officiers. Il les invita à venir voir du haut de leurs remparts le Prince de *Hia*, sur lequel ils fondoient toute leur espérance, & les exhorta à ne pas différer plus long-tems de se soumettre.

Ouang-che-tchoung, qui se voyoit sans ressources, se revêtit d'un habit de simple particulier, se fit suivre de sa famille, de ses grands, du plus grand nombre de ses Officiers, fit ouvrir la porte de la ville, & vint se mettre à la discrétion du vainqueur. *Ly-ché-min* le reçut avec bonté, le fit garder à vue, & se disposa à aller prendre possession de sa nouvelle conquête. Il défendit, sous peine de mort, de faire aucun acte d'hostilité, tant au dehors qu'au-dedans de *Lo-yang*; il ne prit avec lui que quelques mille hommes, entra dans la ville & se rendit au Palais.

Le premier de ses soins fut de chercher les écrits

particuliers de la maison de *Soui*, pour les envoyer à l'Empereur son pere ; mais il ne s'en trouva aucun. *Ouang-ché-tchoung*, avant de se rendre, les avoit tous fait brûler. Il fit mettre en un tas l'or & l'argent, les pierreries & les bijoux, les foieries, &c. & distribua le tout aux Officiers & aux soldats de son armée, sans en rien réserver pour l'Empereur son pere, ni pour lui-même. Il visita, l'un après l'autre, tous les appartemens, en fit fortir les femmes & les Eunuques qui les gardoient ou les occupoient. Puis se tournant vers les Officiers de son cortège, il leur dit en tirant un profond soupir de son cœur : *c'est ce luxe & cette magnificence que nous venons de voir qui ont perdu la maison de Soui. Des Princes uniquement occupés de pareilles bagatelles, qui ne font qu'amollir le cœur, & qu'on ne peut se procurer qu'avec des frais immenses, pouvoient-ils travailler à la félicité des peuples, & vaquer aux soins pénibles du gouvernement ? Qu'on mette le feu à ces somptueux edifices, que la dureté, l'infamie & les vexations ont élevés. Je veux les voir réduits en cendres avant que de m'en retourner à Tchang-ngan. Il fut obéi.*

Après avoir réglé tout ce qu'il falloit pour le bon ordre & la sûreté de la ville, il partit pour aller rendre compte de sa conduite, comme il l'avoit promis, en suspendant l'ordre de l'Empereur sur la levée du siège de *Lo-yang*, ou pour mieux dire pour aller triompher sous les yeux d'un pere qui l'aimoit tendrement, & au milieu d'un peuple dont il étoit devenu l'Idole. Il arriva à la septieme lune de la cinquieme année du regne de *Kao-tsou*, & fit son entrée à la tête des trente mille hommes qu'il avoit choisis dans son armée pour lui servir d'escorte. *Teou-kien-té*, Prince de *Hia*, & *Ouang-ché-tcheoung*, usurpateur des titres & d'une partie de l'Empire des *Soui*, suivis de quelques-uns de leurs Officiers, étoient enchaînés & marchaient à pied aux deux côtés de son cheval, à peu de

distance de l'étrier ; après eux venoient leurs étendards & leurs drapeaux , qu'on traînoit négligemment par terre , leurs instrumens de musique dont on ne tiroit par intervalle que quelques sons lugubres , lorsque ceux qui chantoient l'hymne de triomphe faisoient une pause pour respirer quelques momens.

Monté sur un cheval richement enharnaché , revêtu d'une cotte d'armes & d'une cuirasse de l'or le plus fin , présent que l'Empereur son pere lui avoit fait peu de jours auparavant , pour lui servir de parure lors de la cérémonie ; ayant le casque en tête , l'arc en echarpe , le carquois garni de ses fleches sur l'épaule , & le sabre à la main , *Ly-ché-min* entra dans la ville. Le bruit des instrumens guerriers , & les acclamations réitérées du peuple , se mêlerent alors aux sons mélodieux de la symphonie & des voix ; & bientôt l'on n'entendit plus que les cris redoublés de la joie publique. Chacun vouloit voir un Héros que la victoire ne se laissoit pas de suivre. On le voyoit & on vouloit le voir encore ; on lui donnoit mille bénédictions ; on lui souhaitoit la plus longue vie. Il alla droit à la Salle des ancêtres , y fit les cérémonies respectueuses , & de-là il se rendit au Palais.

L'Empereur le reçut en pere tendre , & en Souverain reconnoissant. Il embrassa son fils , il remercia le Héros des services qu'il venoit de rendre à l'Etat. A son occasion & à sa priere , il assigna des récompenses aux Officiers , il fit des largesses à tous les soldats ; il soulagea le peuple d'une année d'impôts , il fit publier une amnistie générale ; il invita tous ses sujets à se réjouir. Mais tandis que l'allégresse répandoit par-tout ses bienfaits , l'envie versa toute son amertume dans les cœurs du Prince héritier & du Prince de *Tsi* , freres de *Ly-ché-min*. *Que lui manque-t-il* , se dirent-ils entr'eux , *pour qu'il soit Souverain dans toutes les formes ? il en a déjà l'autorité ; il commande par-tout en maître. Les gens de guerre lui sont entièrement dévoués.*

dévoués. Tous les autres l'admirent : bientôt nous serons contraints nous-mêmes de lui obéir. Parmi cette confusion de cris qui faisoient retentir les airs lors de son triomphe, on a distingué des voix indiscrettes qui lui donnoient l'auguste titre de Fils du Ciel. Si nous ne nous hâtons de prévenir l'exécution de ses ambitieux desseins, tout est perdu pour nous.

C'est ainsi qu'ils s'exprimoient dans les accès d'un délire dont la fureur alloit toujours en augmentant. Ils redoublèrent d'efforts auprès de leur pere, pour lui inspirer les plus noirs soupçons. Laissons-les tramer sourdement leurs honteuses cabales, ils travailleront à leur ruine, & tomberont enfin dans l'abyme qu'ils auront creusé de leurs propres mains.

Après avoir joui des honneurs du triomphe de la maniere que je l'ai dit, le Héros pria l'Empereur de vouloir bien mettre une différence entre *Ouan-ché-tchoung*, successeur prétendu de l'illustre famille des *Soui*, & *Teou-kien-té*, Prince de *Hia*. Le premier, lui dit-il, content de son sort, ne pensoit point à nous faire la guerre; c'est nous qui l'avons attaqué. Le second au contraire, que nous laissons tranquille dans ses Etats, a armé contre nous, & a cherché à nous détruire, sans que nous lui en ayons donné l'occasion, ni même fourni le plus léger prétexte. Si celui-ci mérite la mort, l'autre est digne de quelque compassion, & mérite quelque indulgence de notre part.

L'Empereur eut egard aux représentations de son fils. Il fit mourir le Prince de *Hia*, qui, suivant une coutume introduite depuis longues années, ne méritoit aucune grace, & condamna *Ouang-ché-tchoung* à un simple exil. Mais cet infortuné eut un sort pareil à celui du Prince de *Hia*, par la cruauté de l'Officier qui le conduisoit, lequel prétextant un ordre secret de le massacrer en chemin.

Le triste sort qu'éprouverent ces deux malheureux Princes, fit sur l'esprit de leurs anciens sujets les impressions les plus

fortes ; ils versèrent d'abord des larmes d'attendrissement & de compassion ; mais bientôt ils en versèrent de rage , & se portèrent aux plus violens excès. On les voyoit courir les campagnes & les villages , se faire suivre par quiconque étoit en état d'attaquer & de se défendre , & massacrer indifféremment quiconque se mettoit en devoir de leur résister , ou de leur faire des représentations. Leur nombre s'étant prodigieusement accru , avant qu'on fût instruit de cette révolte à *Tchang-ngan* , ils eurent le tems de se choisir un chef. Ils jetterent d'abord les yeux sur un ancien Officier qui s'étoit distingué au service du Prince de *Hia* ; mais cet Officier ayant refusé de se mettre à leur tête , ils le massacrèrent , & s'adressèrent à un autre Capitaine du nom de *Lieou-he-ta*. Celui-ci , dans la crainte d'être massacré à son tour , accepta le commandement , & se trouva bientôt à la tête d'une armée nombreuse. Il fit des conquêtes dans le *Pé-tché-ly* & le *Chan-tong* , recouvra presque tout le pays qui étoit sous la domination du Prince de *Hia* , & prit le titre de Roi.

Dans le commencement de ces nouveaux troubles , l'Empereur travailloit avec *Ly-ché-min* à faire refleurir les sciences & les arts que les guerres avoient mis dans un état de langueur. Déjà tout ce qu'il y avoit de Savans dans l'Empire , avoit eu ordre de se rendre à la Cour ; & ce fut de ces Savans que *Ly-ché-min* composa cette fameuse Académie d'où sont sortis tant d'hommes célèbres en plusieurs genres. Il l'agrégea au Conseil suprême , & voulut qu'elle devînt la pépinière des Gouverneurs , des Magistrats , & de cette foule de Mandarins sur lesquels l'Empereur se décharge de quelque portion de son autorité pour le gouvernement civil. C'est cette même Académie qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Han-lin-yuen*.

Parvenu au faite de la gloire , jouissant de tous les honneurs

attachés à son rang , ayant une autorité sans bornes , tant pour le militaire que pour le civil (i car l'Empereur voulant le récompenser , comme il avoit récompensé tous ceux de son armée , après sa fameuse expédition , lui avoit donné la surintendance sur tous les Mandarins de l'Empire.) *Ly-ché-min* ne pensoit qu'à jouir des douceurs de la paix. Instruit de tout ce que ses freres inventoient chaque jour pour le perdre dans l'esprit de l'Empereur son pere , il leur laissoit le champ libre. Il ne paroissoit à la Cour que pour saluer son pere & lui rendre compte en peu de mots de son administration. Le reste du tems il l'employoit à s'entretenir avec sa nouvelle Académie : il se faisoit lire l'histoire , il entroit dans des discussions littéraires , il s'instruisoit sur tout.

Il lui fallut interrompre de si douces occupations pour aller s'opposer aux rebelles. Il partit : à son arrivée tout changea de face. Il enleva l'un après l'autre tous les postes dont *Lieou-he-ta* s'étoit emparé dans le *Chan-tong* ; mais il ne put le chasser fitôt du *Pé-iché-ly* , parce que ce rebelle avoit fait sa place d'armes de *Koang-ping-fou* , une des plus fortes villes qu'il y eût alors. Il fut contraint de camper sur les bords de la riviere de *Ming-choui* , pour empêcher que l'armée de *Lieou-he-ta* , qui n'étoit pas éloignée de là , ne reçût les vivres qu'elle attendoit du côté du Midi.

Les deux armées furent pendant plus de deux mois dans l'inaction. *Ly-ché-min* vouloit en venir à une bataille décisive , & c'étoit précisément ce que *Lieou-he-ta* vouloit éviter. Ce ne fut que lorsque ses provisions furent épuisées qu'il prit enfin son parti. Le jour *Ting-ouei* de la troisième lune , il sortit de son camp à la tête de vingt mille hommes , & côtoya la riviere pour s'affurer de quelque passage qui pût faciliter ses convois. *Ly-ché-min* se mit à sa poursuite , l'atteignit , lui tua beaucoup de monde , & revint aussi-tôt sur ses pas , pour attaquer le camp

des rebelles , & achever de les exterminer. Ils ne lui en donnerent pas le tems. *Lieou-he-ta* s'étoit sauvé avec un petit nombre de cavaliers du côté de la Tartarie. Toute son armée se dissipa d'elle-même aussi-tôt qu'elle se vit sans chef , tout le pays rentra dans l'obéissance.

Pendant que ce Héros réduisoit ainsi les ennemis de l'Empire , ses ennemis personnels , je veux dire ses freres , & les Dames du Palais continuoient à le noircir dans l'esprit de l'Empereur. Ils s'y prirent de tant de manières & si adroitement , que *Kao-tsou* fut presque persuadé. Il n'en témoigna cependant rien au dehors ; mais la froideur avec laquelle il reçut son fils , à la premiere entrevue qu'il eut avec lui après son retour à *Tchang-ngan* , le décelèrent malgré lui.

Ly-ché-min , qui n'avoit rien à se reprocher , ne s'en mit point en peine. Il reprit ses entretiens avec les Savans de l'Académie qu'il avoit formée , & laissa aux calomniateurs tout le tems d'épuiser leur venin.

On vient de dire que *Lieou-he-ta* s'étoit sauvé chez les Tartares. Ceux-ci ne cherchant qu'un prétexte pour rompre une paix qu'ils n'avoient faite que malgré eux avec les *Tang* , furent ravis de cette occasion pour renouveler la guerre. Ils accueillirent *Lieou-he-ta* , lui fournirent des troupes , & le renvoyerent chez lui. Chemin faisant , *Lieou-he-ta* grossit son armée de tous ses anciens soldats , qui n'avoient point encore pris parti ailleurs , & se trouva en peu de tems à la tête de plus de cent mille hommes , avec lesquels il porta ses ravages jusques dans le *Chan-tong*. D'un autre côté les *Tou-kiué* , au nombre de cent cinquante mille hommes de cavalerie , ayant à leur tête leur Roi *Kie-li* , entrèrent dans le *Chan-si* , & y commirent toutes fortes d'hostilités. La nouvelle de ces nouveaux troubles alarma sur-tout le Prince héritier *Ly-kien-tcheng* , & *Ly-yuen* son frere. Ils craignirent que ce ne fût encore une nouvelle occasion

de triomphe pour *Ly-ché-min*. Ils prirent le parti de supplier l'Empereur qu'il eût à leur promettre d'aller terminer eux-mêmes cette guerre. Ils l'obtinrent , à condition que *Ly-ché-min* , qui avoit inspection sur tout le militaire , y consentiroit de bonne grace , & ne traverseroit pas leur dessein. Les deux Princes en parlerent à *Ly-ché-min* , & lui dirent : *L'Empereur nous a nommés pour aller exterminer Lieou-he-ta , & les Tou-kiué. Vous connoissez mieux que personne le fort & le foible de nos troupes , ayez la bonté d'en choisir sur lesquelles nous puissions compter. Nous nous flattons que vous choisirez pour nous comme vous feriez pour vous-même si vous étiez chargé de cette importante & difficile commission.*

Je souhaite de tout mon cœur que vous réussissiez, leur répondit *Ly-ché-min* , du moins ce ne sera pas la faute de l'armée que je formerai pour vous. Je vous donnerai l'élite de nos Guerriers ; j'aurai soin que les provisions soient abondantes. Je ne crains qu'une chose ; c'est que votre santé ne s'altère , vous n'êtes point faits à la fatigue , & l'air que l'on respire dans un Camp est tout différent que celui qu'on respire à la Cour. En tout cas , je serai toujours prêt à vous aller remplacer.

Les mesures des Princes étoient déjà prises ; tout étoit concerté entr'eux. Toutes leurs créatures étoient en mouvement. L'Empereur leur avoit ouvert ses coffres. Ils y prirent des sommes immenses , dont ils firent passer d'abord une partie chez les *Tou-kiué*, pour les engager à se retirer. Ils se mirent en même tems en chemin pour aller combattre *Lieou-he-ta*. *Kié-ly* , Roi des *Tou-kiué* , déjà enrichi du pillage qu'il avoit fait dans le *Chan-si* , reçut les nouvelles richesses qu'on lui offrit & se retira. *Lieou-he-ta*, dont l'armée n'étoit composée que de Tartares, qui ne prenoient qu'un intérêt médiocre à son entreprise, & de Chinois qui ne s'étoient attachés à lui que par haine contre les *Tang*, se trouva réduit à n'oser rien tenter de décisif. Si les Princes craignoient

de leur côté, il ne craignoit pas moins du sien; il mettoit tous ses soins à empêcher les désertions qui devenoient de jour en jour plus fréquentes. *Ly-kien-tcheng* s'avisa enfin d'un expédient qui lui réussit. Ayant fait quelques prisonniers, il les combla de careffes, & leur promit les plus grandes récompenses s'ils exécutoient le projet qu'il avoit conçu. *Retournez*, leur dit-il, *au camp de Lieou-he-ta, comme si vous aviez trompé la vigilance de vos gardes; dites à tous vos camarades que je leur prépare le sort le plus heureux, s'ils viennent de leur plein consentement se donner à moi.* Cette ruse eut tout le succès qu'on pouvoit en espérer. Les soldats de *Lieou-he-ta* désertèrent par troupes. Ce Chef malheureux se voyant presque abandonné, voulut se sauver encore chez les Tartares. Mais les Officiers & Soldats qui l'accompagnoient dans sa fuite, se saisirent de lui, & le menerent comme ils auroient fait un criminel, jusque sous la tente du Prince de *Ly-kien-tcheng*.

Ce Prince assembla son Conseil de Guerre. *Lieou-he-ta* fut condamné à perdre la vie comme traître, & *Ly-kien-tcheng* envoya sa tête à *Tchang-ngan*, pour y servir de preuve de sa victoire. Il s'y rendit lui-même, moins pour jouir des honneurs du triomphe, que pour se comparer à *Ly-ché-min*, & recevoir en sa présence, de l'Empereur lui-même, toutes les louanges dont il se croyoit digne. *Ly-ché-min* étoit trop sage pour avoir ces vils sentimens qu'inspire la jalousie. Il prit part à la joie publique.

Dans le courant de la seconde Lune de la sixième année de son regne, l'Empereur *Kao-tsou* fit une perte, à laquelle il fut très-sensible. Sa fille *Ly-ché*, qu'il avoit donnée pour épouse au Général *Tsai-chao*, & qui étoit venue à son secours, à la tête de dix mille hommes, dans les commencemens de la révolution, mourut à *Tchang-ngan*. L'Empereur voulut qu'on lui rendît les mêmes honneurs funebres qu'aux fameux Guer-

riers. Il ordonna que des corps de troupes accompagneroient le convoi, & qu'outre les instrumens ordinaires de la musique en usage dans ces fortes d'occasions, on emploieroit encore les tambours, les tymbales & les autres instrumens de guerre.

Le Tribunal des Rits crut devoir faire à ce sujet ses représentations. *Il est contre le cérémonial*, dirent-ils à l'Empereur dans la supplicque qu'ils lui présenterent, *que l'appareil militaire & les instrumens de guerre soient employés dans les convois funebres, quand il s'agit d'une femme; & depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à ce jour, il est inoui qu'un pareil Rit se soit jamais pratiqué.*

On commencera par ma fille, répondit l'Empereur, *elle mérite cette distinction. A la tête des troupes qu'elle leva elle-même, elle m'a aidé à monter sur le Trône. Elle ne doit pas être confondue avec les femmes ordinaires. Qu'on exécute à la lettre ce que j'ai ordonné.* Cette fermeté du Prince déconcerta les graves Magistrats. Ils favoient déjà par leur propre expérience que l'Empereur, tout bon qu'il étoit, n'adhéroit aux représentations que lorsqu'elles étoient fondées sur le bien public. Mais quand elles n'avoient pour objet que des choses indifférentes ou de peu d'importance, il écoutoit avec bonté ce qu'on lui disoit; & il s'en tenoit à ce qu'il avoit résolu.

Un ou deux ans auparavant, un étranger Tartare, *Hou* de nation, très-habile Danseur, se présenta à la Cour. L'Empereur le vit danser, en fut très-content, & le mit au nombre de ceux qui pouvoient paroître à la Cour. Les Princes n'en furent point choqués; les Grands ne se crurent pas déshonorés de voir chaque jour parmi eux un homme de cette espece. Cependant pour que cet homme pût paroître avec plus de décence, l'Empereur lui donna le grade de Mandarin du cinquieme ordre, avec titre de Président second d'un des grands Tribunaux.

Aussi-tôt que *Ly-kang*, qui étoit alors premier Président du Tribunal des Rits, en eut connoissance, il vint au Palais & dit à l'Empereur : *Grand Prince*, on n'a point vu chez nos anciens que ces hommes qui sont faits pour amuser & divertir les autres, fussent mis de pair avec les Lettrés & les Sages qui sont faits pour instruire & pour gouverner. C'est sous le regne de votre Majesté, que cela arrive pour la première fois. Nous avons appris avec un étonnement qui est au-dessus de toutes expressions, qu'un vil Danseur venoit d'être associé au corps illustre des Mandarins de l'Empire. Sera-ce en cela *Grand Prince*, que vos descendans doivent vous imiter ? Sera-ce pour cela, que la postérité vous donnera des éloges ? Votre Trône n'est pas encore entièrement affermi ; votre législation n'a point encore reçu sa dernière forme ; les herbes sauvages couvrent encore ces campagnes que les longues guerres ont changées en déserts.

C'est aux Guerriers, qui soutiennent & défendent votre Trône ; c'est aux Sages & aux Lettrés qui éclairent votre Gouvernement & vous aident à en soutenir le poids, c'est à ces hommes laborieux qui défrichent les terres incultes & les font valoir, que vous devez donner des récompenses. Prodiguez-leur vos dons ; elevez-les aux honneurs ; alors on vous proposera pour modèle aux Princes de votre famille qui regneront après vous ; & l'Histoire en plaçant votre nom à côté des noms illustres des fondateurs des autres dynasties, vous fera rendre par la postérité le même tribut d'éloges qu'à eux. Je supplie votre Majesté par l'intérêt que je prends à la gloire de son regne, de faire biffer du tableau des Mandarins de l'Empire, le nom du Danseur *Ngan-tché-nou*, qu'on y a inscrit par ses ordres.

L'Empereur l'écouta, & lui répondit en ces termes :

Je ne crois pas que les Guerriers, les Sages & les Lettrés, aient à se plaindre de moi. S'il se trouve quelqu'un parmi eux
qui

qui ait été oublié dans la distribution des grâces, il n'a qu'à se produire, je réparerai ma faute avec plaisir, & il sera abondamment dédommagé d'un oubli, qui de ma part a été tout-à-fait involontaire. Pour ce qui est de Ngan-tché-mou, il restera Mandarin puisque je l'ai fait tel. Je ne reviens jamais sur mes bienfaits. Cet exemple ne sera point contagieux. Les hommes d'un talent extraordinaire en ce genre, comme en tout autre, sont trop rares, pour qu'on soit si délicat sur le choix des récompenses; & il n'est point à craindre d'avilir le Mandarinat en les y incorporant. Je compte sur la fidélité de l'Histoire & sur l'équité de nos descendans. Qu'on soit aussi tranquille sur ce qu'ils diront, que je le suis moi-même, & qu'on n'insiste plus à vouloir me faire rétracter mes dons. On y perdrait son tems & l'on se rendroit coupable de désobéissance.

L'Histoire a rapporté le fait tel qu'il est; mais la postérité ne l'a pas jugé aussi favorablement que Kao-tsou l'espéroit. On le lui a reproché avec presque autant d'amertume, que celui d'avoir fait construire le premier Temple en l'honneur de Lao-tsee.

L'Empire se trouvoit enfin réuni sous la domination d'un seul & même maître. Kao-tsou avoit réglé ce qui concernoit les monnoies, il avoit déterminé leur empreinte & fixé leur poids. C'étoit, comme auparavant, des pieces de cuivre, de figure ronde, avec un trou quarré au milieu. Elles portoient d'un côté les deux caractères *Toung-pao*, c'est-à-dire, *prix en cuivre*, & de l'autre les deux caractères *Ou-té*, qui sont le nom que l'Empereur avoit donné à son regne. La plupart des abus, introduits par la licence des guerres, avoient été supprimés; les Loix avoient repris leur ancienne vigueur; tout sembloit annoncer une paix durable, lorsqu'on apprit que les Tartares, contre la foi des traités, recommençoient leurs excursions.

Kié-ly, Roi des *Tou-kiué*, & *Tou-ly*, Roi des *Ko-ko-nor*, se liguerent & vinrent ravager les frontieres du *Chen-fi*, du *Pé-tché-ly* & du *Chan-tong*. L'Empereur étoit alors occupé tout entier du soin de faire fleurir les Lettres. Il admettoit les gens de Lettres dans sa familiarité la plus intime, & écoutoit toujours avec plaisir les avis qu'ils se hazardoient quelquefois de lui donner. Quelques-uns de ces Lettrés, qui n'aimoient point le séjour de *Tchang-ngan*, crurent l'occasion favorable pour proposer à l'Empereur de transporter ailleurs sa Cour. Ils lui représenterent qu'une des principales raisons qui portoient les Tartares à renouveler si souvent leurs attaques, étoit l'espérance de pouvoir un jour enlever les trésors de la capitale, qu'ils croyoient être immenses. Ils ajouterent qu'un moyen facile de les fixer chez eux, étoit d'abandonner *Tchang-ngan*, & d'aller établir la Cour dans quelque ville du centre de l'Empire. Alors, conclurent-ils, se voyant hors d'espoir de s'enrichir de nos dépouilles, il est à croire qu'ils ne viendront plus nous inquiéter.

L'Empereur fut presque persuadé ; mais *Ly-ché-min* s'y opposa de toutes ses forces, & présenta un placet qu'il eut soin de répandre dans le public, pour mettre tout le monde de son côté : *C'a été de tout tems, dit-il, que l'Empire a eu à souffrir de la part de ses voisins. Quelque part qu'ait été le séjour de la Cour, les Tartares ont toujours infesté les frontieres. Quoi ! votre Majesté, qui s'est élevée sur le trône avec la majesté du Dragon ; qui a soumis l'un après l'autre, tant & de si puissans ennemis ; qui a dompté plus d'une fois ces mêmes Tartares qui viennent encore aujourd'hui provoquer son courroux, votre Majesté, dont les nombreuses troupes ne demandent qu'à donner de nouvelles preuves de leur valeur, voudroit donner à entendre à ces Barbares qu'elle craint leur courage, en changeant honnêtement de demeure, & fuyant, pour ainsi dire, devant*

eux, quelle tache une telle conduite n'imprimerait-elle pas à la gloire de votre regne ?

Ho-kiu-ping, Général d'armée sous les Han, s'engageoit à éteindre les Hioung-nou, pourvu qu'on lui donnât des troupes qu'il pût mener contr'eux. Moi, votre fils, je m'engage à éteindre les Tou-kiué, ou tout au moins à les mettre hors d'état de pouvoir nous nuire de long-tems : ordonnez, & je pars. Si dans peu d'années je n'amène ici leur Roi enchaîné, j'attends de votre Majesté mon arrêt de mort sans murmurer. Elle pourra faire alors ce qu'on lui suggère de faire aujourd'hui. Vous connoissez ma fidélité & mon zèle, je n'ajoute rien de plus.

L'Empereur lut ce placet avec attention. Il n'y trouva rien qui ne fût conforme à ce qu'il pensoit lui-même ; mais les soupçons que les Princes ses autres fils, de concert avec les Dames du Palais, lui avoient fait naître sur le compte de *Ly-ché-min*, le tenoient en suspens. Il n'osoit lui confier le commandement de l'armée, parce qu'on ne cessoit de lui dire qu'il n'y avoit plus qu'un reste de respect pour sa personne qui le retint encore à l'extérieur, & que lorsqu'une fois il seroit hors de la Cour, à la tête des troupes, dont il étoit l'idole, il seroit en état de tout entreprendre, & donneroit la loi. Quoique *Kao-tsou* ne crût pas tout cela, il lui étoit resté dans l'esprit une certaine défiance qui l'empêchoit de suivre son inclination.

Cependant comme le mal étoit pressant, il falloit un remède prompt, & il n'y en avoit point d'autres que d'envoyer *Ly-ché-min* à la tête d'une armée. L'Empereur s'y détermina ; mais au lieu d'une armée, il voulut qu'il y en eût deux, l'une commandée par *Ly-ché-min*, & l'autre par *Ly-yuen-ki*. Il crut par-là prévenir tous les inconvéniens. Les deux armées arrivent sur les frontières. Après avoir reconnu les ennemis, *Ly-ché-min* vouloit aller à eux : *Nous leur présenterons la bataille*, dit-il à son frere ; *s'ils l'acceptent ils sont perdus. Je connois la*

disposition des lieux ; nous avons pour nous tout l'avantage , profitons d'une occasion qui ne se présentera peut-être pas de si-tôt. Je ne saurois consentir à ce que vous proposez , lui répondit Ly-yuen-ki. *Les ennemis sont en beaucoup plus grand nombre que nous , ce seroit témérité que de les attaquer ; nous risquerions notre gloire & celle de l'Empire. Contentons-nous de les observer & d'empêcher leurs progrès dans nos terres. Je m'en tiens là , & mon parti est pris. Lâche ,* repliqua Ly-ché-min , *puisque vous craignez , pourquoi êtes-vous venu jusqu'ici ? Retournez , si vous le voulez jusqu'à Tchang-ngan , renouez vos intrigues avec les femmes du Palais. Je ferai bien la guerre sans vous.*

Ly-yuen-ki persista dans sa résolution , & alla se retrancher à quelques lieues de là : pour Ly-ché-min il fit passer la rivière à son armée , afin de s'approcher des ennemis.

Les deux Rois Tartares commandoient chacun à part ceux de leur nation. To-ly étoit campé à quelque distance de Kié-ly , bien résolu de demeurer simple spectateur , supposé qu'on en vînt à une bataille , parce qu'il s'étoit engagé sous serment de n'employer jamais ses armes contre Ly-ché-min , dont il avoit reçu les services les plus signalés , dans une occasion où il alloit être perdu sans ressource. Ly-ché-min lui en fit rappeler le souvenir par un Officier qu'il lui envoya. Ce même Officier avoit ordre de l'avertir aussi de sa part , qu'aussi-tôt qu'il trouveroit les circonstances favorables , son intention étoit d'attaquer Kié-ly.

To-ly renvoya l'Officier avec ce peu de paroles : *Dites à votre maître que je ne serai jamais parjure. Il n'a qu'à faire ce qu'il projette , qu'il soit assuré que je resterai tranquille ici dans mon camp. Cette promesse rassura Ly-ché-min. Il n'attendoit plus que le moment de se battre. Ce moment arriva ; & ce qu'il y a de singulier , ce fut dans une circonstance plus propre à séparer des combattans qu'à inspirer l'ardeur du combat.*

Une pluie abondante inonda la terre : *Camarades* , dit *Ly-ché-min* à ses soldats, *c'est à présent qu'il faut donner des preuves de ce que nous savons faire. Toute la campagne semble n'être plus qu'une mer ; il pleut encore , la nuit va tomber & sera des plus obscures , il faut marcher. Les Tou-kiué ne sont à craindre que quand ils peuvent tirer une fleche , ou lancer un trait. Leurs arcs relâchés par l'humidité sont à présent sans force. Allons à eux le sabre & la pique à la main , nous les enfoncerons avant qu'ils se soient mis en état de défense.*

Un Général qui a l'affection & l'estime de ses Soldats , est toujours sûr d'être obéi. L'on se met en marche , & dès que le jour paroît , ils attaquent le camp ennemi , le forcent , font un carnage affreux ; & seroient allés jusqu'à la tente de *Kié-ly* , si des fossés profonds ne les avoient arrêtés.

Kié-ly épouvanté , fit proposer , le jour même , une treve à *Ly-ché-min*. On convint que tout acte d'hostilité cesseroit de part & d'autre jusqu'à la conclusion de la paix , dont l'Empereur dresseroit lui-même les articles ; & qu'en attendant , les *Ko-ko-nor* & les *Tou-kiué* se retireroient dans leur pays ; ce qui fut exécuté. *Ly-ché-min* retourna lui-même à *Tchang-ngan* , où il fut reçu avec tous les honneurs qu'il méritoit.

Ce nouveau succès acheva de le perdre dans l'esprit de ses freres. Ils conclurent entr'eux qu'il falloit s'en défaire. L'occasion leur parut favorable. Le Prince heritier , sous prétexte de se réjouir avec lui de sa victoire , lui donna un repas , & fit mettre du poison dans son vin.

A peine fut-on sorti de table , que *Ly-ché-min* sentit de la douleur. Son fidele ami *Yu-tche-king-té* , qui ne le quittoit plus depuis qu'il s'étoit donné à lui , soupçonna la cause du mal. Il eut recours aux remedes ; & le malade dont le tempérament étoit des plus robustes , fut guéri en peu de jours. Les Princes , se voyant frustrés de leur espérance , eurent recours

à un autre expédient, ce fut de le faire affaffiner; ils eurent la mal-adresse de le proposer à *Yu-tché-king-té*, qui rejetta avec horreur cette proposition, & qui, non content d'en avertir *Ly-ché-min*, en porta ses plaintes à l'Empereur lui-même. Mais les Princes toujours unis d'intérêts avec la plupart des Dames du Palais, trouverent le moyen de faire passer cette accusation comme une calomnie inventée par *Ly-ché-min* lui-même pour les perdre. *Kao-tsou* voyoit avec chagrin cette désunion entre ses enfans. Il crut les mettre tous d'accord en éloignant *Ly-ché-min*. Il le prit en particulier, & lui dit : *Je fais, mon fils, que c'est à vous que je suis redevable de l'Empire. Je voulois vous désigner mon Successeur, vous ne l'avez pas voulu. J'ai nommé votre frere aîné, il y a déjà du tems; conviendrait-il de défaire ce que j'ai fait de votre consentement & à votre instigation? Quand je le voudrois, vous ne le voudriez pas vous-même. Cependant vos freres se défient de vous; ils vous craignent, & conséquemment leur conduite à votre egard n'est pas ce qu'elle devoit être. Je pense à vous faire un apanage qui puisse vous mettre à l'abri de tout ce que *Ly-kien-tcheng* oseroit entreprendre contre vous après ma mort, & qui vous rende son égal. *Lo-yang* a été autrefois la Capitale de l'Empire. Je vous la donne avec toutes ses dépendances, allez-y fixer votre cour; & prenez-y le titre d'Empereur, si vous le jugez à propos.*

A ces mots, *Ly-ché-min* se jetta aux pieds de son pere, & lui dit la larme à l'œil : *Je suis bien malheureux de n'avoir pas pu vous convaincre de mon attachement à votre personne, de mon zele pour la gloire de votre regne, de ma déférence à toutes vos volontés, & de la passion que j'ai toujours eue d'assurer le Trône à vos descendans. Ce seroit dès-à-présent travailler à le renverser, que de donner deux maîtres à l'Empire. Que mon frere regne; qu'il regne seul. Dussé-je être la victime de son*

injustice ou de sa haine ; quand une fois il sera le maître , je lui obéirai jusqu'à la mort. Peut-être qu'avec le tems je pourrai gagner son amitié. Non , je ne saurois accepter l'apanage que vous m'offrez.

Ce refus de *Ly-ché-min* fut appuyé par les brigues sourdes du Prince héritier , qui crut avoir tout à craindre de sa part , s'il devenoit une fois Souverain. Il pensa plus que jamais aux moyens de le faire périr. Le poison & la perfidie ne lui avoient point réüssi ; il prit le parti d'en venir à la force ouverte. Le jour que *Kao-tsou* avoit fixé pour tâcher d'accorder ses enfans , fut celui que le Prince héritier & *Ly-yuen-ki* son frere , choisirent pour exécuter leur projet. Ils s'armerent de toutes pieces , armerent leurs gens & les distribuerent aux environs de la principale porte du Palais par où *Ly-ché-min* devoit passer. *C'est moi* , dit le Prince héritier à sa troupe , *qui décocherai le premier trait ; vous acheverez le reste.*

Ly-ché-min fut averti par *Yu-tché-king-té* de ce qui se tramoit contre ses jours. *Ils veulent se battre* , dit-il à *Yu-tché-king-té* , *il seroit honteux pour nous de reculer. Armons-nous aussi. Nous avons affaire à des lâches ; ils ne tiendront pas devant nous. Jusqu'à présent j'ai travaillé pour la grandeur de notre maison , & ils ne cherchent qu'à la détruire. J'ai fait ce que j'ai pu pour gagner l'amitié de mes freres , & ils n'ont jamais cessé de me haïr. Ils ont voulu m'empoisonner ; ils ont tenté de me faire assassiner ; ils ont employé les plus noires calomnies pour me faire condamner à mort par mon pere ; & aujourd'hui ils veulent tremper leurs mains dans mon sang. Je ne puis pas me refuser à une juste défense. Avertissez quelques-uns de ces braves Capitaines de venir vaincre encore dans ce nouveau genre de combat.*

J'ai pourvu à tout , répondit *Yu-tché-king-té* ; *instruit du dessein des Princes , & craignant que malgré les avis réitérés qu'on vous en avoit donnés à vous-même , vous ne persistassiez*

à vouloir ne vous rendre au Palais qu'avec votre suite ordinaire, Tchang-fun-ou-ki, Kao-che-lien & moi, nous avons aposté nos gens où il convient. Ils feront leur devoir au premier signal.

Ly-ché-min endossa la cuirasse, mit son casque, prit son carquois & ses fleches & sortit. D'aussi loin que le Prince héritier l'aperçut, il lui décoche une fleche qui ne fit que l'effleurer. A l'instant *Ly-ché-min* lui en lance une qui l'étendit par terre. Un de ses Officiers & *Yu-tche-king-té* en firent autant au Prince *Ly-yuen-ki*. Les Soldats mis en embuscade parurent tout-à-coup, & personne n'osa plus remuer. Cependant comme la populace commençoit à s'attrouper, *Ly-ché-min* ôta son casque pour se faire reconnoître, & leur dit : *Mes enfans, ne craignez rien pour moi, ceux qui vouloient m'assassiner sont morts.* Alors *Yu-tche-king-té* coupa la tête aux deux Princes, & les montra au peuple, qui loin de donner la moindre marque de compassion, fit eclater sa joie par des cris à la gloire de *Ly-ché-min*, qu'il appelloit le héros de la nation, son protecteur, son défenseur & son pere. Ce Prince le remercia de son affection, & ordonna que chacun eût à se retirer chez soi. Se tournant ensuite vers *Yu-tche-king-té*, il lui dit : *Allez, tout armé que vous êtes, vous jeter aux pieds de l'Empereur mon pere ; racontez-lui ce qui vient de se passer ; & dites-lui que j'attends respectueusement ses ordres à la porte du Palais.*

Yu-tché-king-té aborda l'Empereur, qui tout surpris de le voir dans cet equipage, lui en demanda brusquement la raison. *C'est de la part de Ly-ché-min votre fils, lui répondit Yu-tché-king-té, que j'ose me présenter ainsi devant votre Majesté.* Le Prince héritier, & *Ly-yuen-ki* son frere, avoient excité dans la ville une espece de sédition. *Ly-ché-min* & moi avons aussi-tôt accouru pour l'appaiser ; tout est à présent dans la plus grande tranquillité ; mais les deux Princes, auteurs de tous ces troubles, ont été tués par nos Soldats. *Ly-ché-min* m'envoie ici
pour

pour vous l'annoncer. Il attend avec respect les ordres de votre Majesté.

L'Empereur poussa un profond soupir , & laissa couler quelques larmes. *Voilà* , dit-il d'une voix entrecoupée de sanglots , *voilà les funestes dissensions de mes enfans terminées par la mort de deux d'entr'eux... Qu'on s'informe exactement de toute cette affaire , & qu'on m'en rende compte.* Un des grands de sa suite nommé *Siao-ya* , prenant la parole , lui dit : *Seigneur , il n'y a plus d'informations à faire. Vos deux fils morts sont coupables. De quelque maniere que la chose se soit passée , Ly-ché-min est innocent. C'est lui qui a rangé tout l'Empire sous votre puissance , qui lui a rendu son ancienne splendeur , qui l'a fait briller d'un nouvel éclat. Il n'est aucun de vos sujets qui ne le sache , comme il n'en est aucun qui ne l'aime & ne l'estime jusqu'à lui sacrifier ses plus chers intérêts. Ly-kien-tchang & Ly-yuen-ki n'ont par devers eux aucune belle action. Leur fierté les faisoit haïr ; leur jalousie envers un frere , dont tout l'univers connoit les belles qualités , les a portés à vouloir le faire périr : ils se sont précipités eux-mêmes dans l'abyme qui les a engloutis. Il ne vous reste plus qu'à nommer Ly-ché-min pour votre Prince héritier , si vous voulez conserver l'Empire dans votre famille.*

C'est ce que j'ai voulu faire plus d'une fois , répondit l'Empereur ; mais Ly-ché-min s'y est toujours opposé. Qu'il vienne , je veux l'entendre lui-même. Je ferai après tout ce qu'il convient que je fasse.

On alla chercher le Prince , & pendant tout le tems qui s'écoula jusqu'à ce qu'il se fût rendu , *Siao-yu* & *Tchen-chou-ta* ne cessèrent de faire l'eloge de ses belles qualités qu'ils mettoient en opposition avec les vices dont ses freres s'étoient souillés , & qui n'étoient , dirent-ils à l'Empereur , ignorés de personne. Ils insisterent en particulier sur leurs liaisons criminelles avec les femmes du Palais , avec les propres femmes

de leur pere. Liaifons que *Fou-y*, l'homme le plus integre de l'Empire, n'avoit pas craint de dévoiler à Sa Majesté, dans un placet qu'il lui avoit présenté : *Vos deux indignes fils*, conclurent-ils en finissant, *ne se fussent-ils rendus coupables que de ce dernier crime, ne méritoient pas qu'on les laissât vivre; en les mettant à mort on n'a fait que prévenir le moment où vous vous seriez vu forcé à en venir vous-même à cette juste sévérité.*

L'Empereur n'étoit que trop convaincu de ce qu'on lui disoit; mais n'ayant pas eu la force de remédier à des défordres dont il gémissoit secrètement, il avoit toujours tâché de se les dissimuler. La mort des deux Princes mit fin à toutes ses perplexités, & son ancienne affection pour *Ly-ché-min* reprit tous ses droits dans son cœur. Dès qu'il le vit à ses pieds, dans la posture d'un criminel qui semble demander grace, il ne put retenir ses larmes. Il le releva, l'embrassa tendrement, & l'assura que loin de le croire coupable, il étoit persuadé qu'il n'avoit fait que se défendre contre des assassins qui en vouloient depuis long-tems à sa vie, & qui étoient sur le point de la lui arracher, s'ils n'avoient été prévenus.

Après cette attendrissante scène, l'Empereur renvoya son fils, & assembla tout de suite son Conseil. Il proposa l'élection d'un Prince héritier, demanda à chacun son avis. Il n'y eut pas deux voix. Tout le monde s'accorda à dire que *Ly-ché-min* étoit seul digne de cet honneur, parce que c'étoit lui à qui l'Empire étoit redevable, après Sa Majesté, de l'état florissant où il étoit alors, & que d'ailleurs il avoit toutes les qualités nécessaires pour bien gouverner. *Kao-tsou* fit le choix qui devenoit nécessaire dans les circonstances, & qu'il avoit déjà fait dans son cœur bien des années auparavant. Il fit proclamer *Ly-ché-min* successeur au Trône, accorda à cette occasion une amnistie générale, & révoqua l'ordre qu'on lui avoit arraché pour la suppression de plus de cent mille Bonzes qui devoient rentrer dans le siècle.

On reconnut alors , mieux qu'on ne l'avoit encore fait , combien *Ly-ché-min* étoit aimé du peuple , combien il étoit cher à tous les ordres de l'Etat. Ce ne furent pendant plusieurs jours que festins & réjouissances publiques. On faisoit des vœux pour la santé du nouveau *Prince héritier* , on lui souhaitoit la plus longue vie , & tous les genres de prospérité. Charmé de ces démonstrations , l'Empereur en prit occasion de se décharger sur son fils de tout le poids du gouvernement. Il publia un Edit dans lequel , après avoir fait l'éloge de ses vertus , après avoir rappellé ses belles actions , ses victoires , il conclut que puisque *Ly-ché-min* , nommé déjà *Prince héritier* , devoit régner un jour , il croyoit ne pouvoir rien faire de plus propre à assurer le bonheur de ses sujets , à étendre la gloire de l'Empire , rien qui fût plus conforme aux vœux de la nation , que de le faire asseoir , dès-à-présent , sur un Trône qu'il avoit élevé de ses propres mains. Cet Edit fut reçu avec un applaudissement général. Il n'y eut que *Ly-ché-min* qui fit ses efforts pour en empêcher l'exécution. Il se jetta aux genoux de son pere , le supplia avec larmes de garder jusqu'à sa mort les rênes du gouvernement : mais les prieres furent inutiles. L'Empereur voulut être obéi. *Ly-ché-min* accepta enfin le jour *Kia-tsée* , de la huitieme Lune de la neuvieme année du regne de *Ou-té* , c'est-à-dire le quatrieme Août de l'année 626 de l'Ere chrétienne. *Kao-tsou* prit le titre de *Tay-chang-hoang-ty* , comme qui diroit *Empereur au-dessus de l'Empereur régnant* , & se retira dans un Palais particulier , où il passa le reste de ses jours loin des affaires ; mais dans la jouissance de tous les honneurs & des plaisirs tranquilles , sans que son fils lui ait donné jamais la moindre occasion de se repentir de la démarche qu'il avoit faite. Il mourut le jour *Kang-tsée* de la cinquieme Lune de la neuvieme année de *Tchen-koan* , la soixante-onzieme de son âge , c'est-à-dire le 25 Juin de

l'année 635 de l'Ere chrétienne, neuf ans après son abdication. Son corps fut déposé à *Hien-ling*.

R E M A R Q U E S.

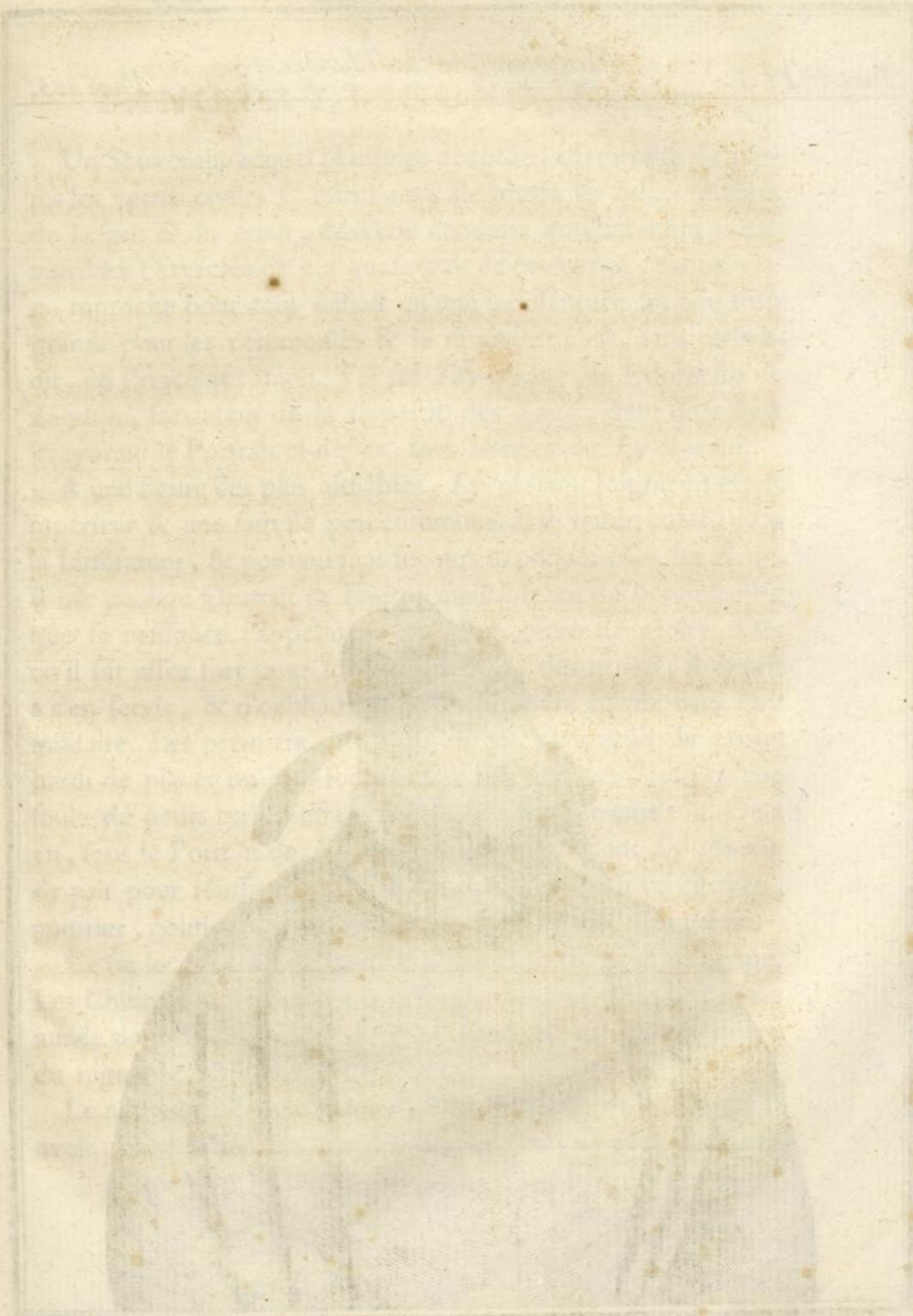
Si dans ce que je viens de dire, je me suis plus étendu sur ce qui regarde *Ly-ché-min* que sur *Kao-tsou* lui-même, c'est que *Ly-ché-min* a fait de plus grandes choses, & que c'est lui qui est proprement le fondateur de la dynastie des *Tang*. Si je n'eusse parlé que de son pere, je me ferois vu contraint à des redites.

C'est sous le regne de *Ly-ché-min*, appelé dans l'Histoire *Tang-tay-tsong*, que la Religion chrétienne pénétra en Chine, & y fut prêchée par *Olopen* & ses compagnons. On n'en trouve, il est vrai, aucune trace dans l'Histoire, quoiqu'il soit dit dans le monument, trouvé dans le *Chen-si*, que *Tay-tsong* envoya au-devant d'*Olopen* & de ses compagnons, qui apportoiert les vrais Livres saints.

On peut apporter plusieurs raisons pour expliquer ce silence de l'Histoire. La première est que *Tay-tsong* voulut qu'on ne conservât de ses Ordonnances, Edits, &c., que ce qui pouvoit être utile à ses sujets & à la postérité. Or, comme il est aisé de s'en convaincre en lisant l'Histoire de ce Prince, les Lettrés d'alors, extrêmement attachés à l'ancienne doctrine du pays, & ne voyant qu'avec regret les doctrines étrangères s'établir dans l'Empire, firent tous leurs efforts pour en arrêter les progrès. Ils con-

fondoient la Religion chrétienne, par cela seul qu'elle étoit étrangère, avec la Religion que les Bonzes publioient; & loin de s'imaginer qu'elle fût utile, ils la regardoient comme funeste, en ce qu'elle tenoit à renverser des usages reçus de pere en fils depuis un tems immémorial. Dans cette persuasion, ils n'eurent garde d'insérer dans le recueil qu'ils firent des principaux Edits du Prince, celui qui autorisoit la Religion enseignée par *Olopen* & ses compagnons.

Cependant malgré ce silence de l'Histoire, silence qui n'est qu'apparent, comme l'a prouvé M. de Guignes dans le savant Mémoire qui est à la fin du trentième texte de l'Académie des Belles-Lettres, on ne sauroit douter que le grand *Tay-tsong* n'ait été favorable à la Religion chrétienne, dont il permit l'exercice dans la capitale de son Empire; on peut même conjecturer que l'Impératrice son épouse la pratiquoit secrètement dans l'enceinte de son Palais. Les vertus de cette illustre Princesse, ce qu'elle dit à son fils lorsqu'elle étoit sur le point de mourir, & un assemblage de circonstances dont j'aurai peut-être lieu de parler, fourniront quelques lumières sur ce point, qui n'est pas d'une petite importance.



TAO-TSUNG Emperor (1125-1191)



TANG -TAY-TSONG, Empereur, l'an de J.C. 626.

TANG-TAY-TSOUNG , Empereur.

Un Souverain auquel l'Histoire accorde l'assemblage de toutes les vertus civiles & militaires , de toutes les belles qualités de l'esprit & du cœur , & d'une conduite constamment soutenue dans l'exercice de ces qualités & de ces vertus , auquel elle ne reproche pour tout défaut qu'une indifférence un peu trop grande pour les cérémonies & la musique : c'est , sans contredit , un Prince accompli. Tel fut *Tay-tsoung* , le second fils de *Li-yuen* , fondateur de la dynastie des *Tang* , dont on a déjà crayonné le Portrait ci-dessus , sous le nom de *Ly-ché-min*.

A une figure des plus aimables , *Ly-ché-min* joignit un esprit supérieur & une sagesse peu commune. Il se rendit habile dans la Littérature , & pouvoit sans secours expliquer tous les *King*. Il eût pu être Orateur & Poëte ; mais il sentit de bonne heure que sa naissance l'appelloit à un autre genre de gloire. Dès qu'il fut assez fort pour soutenir le poids des armes , il apprit à s'en servir , & n'oublia rien pour se rendre habile dans l'art militaire. Les premiers succès lui firent concevoir le projet hardi de placer un jour son pere sur le trône des *Soui* , qu'une foule de petits tyrans essayoit de se partager entr'eux. On a vu , sous le Portrait de *Kao-tsou* , la maniere dont *Ly-ché-min* s'y prit pour réussir dans cette entreprise. On l'a vu citoyen , guerrier , politique ; il reste à le montrer comme Souverain.

Ce fut le 4 d'Août de l'an 626 , qu'il prit possession du Trône. Les Chinois comptoient alors la huitieme Lune de la neuvieme année de *Ou-sé*. Le reste de cette année est censé être encore du regne de *Kao-tsou*.

Le nouvel Empereur avoit l'estime générale de la nation. Il avoit gagné l'affection des gens de Lettres , il avoit le cœur

de tous ses Sujets. Sa réputation , tant au dehors qu'au dedans , étoit , ce semble , parvenue au plus haut point. Il ne s'agissoit plus pour lui , aux yeux du vulgaire , que de ne pas descendre. *Tay-tsoung* n'en jugea pas ainsi. Il connoissoit dans son Empire une sorte d'hommes , aux yeux desquels les plus brillantes qualités disparoissoient , si la conduite n'étoit exactement calquée sur le modèle de *Yao-chun* , *Tcheng-tang* , & autres personnages de la vénérable antiquité. Ce fut pour se rendre agréable à ces zélateurs des anciens rites , qu'il entreprit la réforme de son Palais.

Il s'étoit glissé , depuis bien des siècles , d'étranges abus au sujet des femmes. Outre celle qui étoit décorée du titre d'Impératrice , le cérémonial (dit le *Ly-ki*) accordoit à un Empereur trois Reines ou concubines du premier ordre , neuf du second ordre , vingt-sept du troisième , & quatre-vingt-une du quatrième. Il falloit à l'Impératrice & à toutes ses concubines titrées , des personnes du même sexe pour les servir , & le nombre que chacune d'entr'elles pouvoit en avoir étoit illimité. Il n'y avoit rien non plus de déterminé pour le nombre des Musiciennes , des Comédiennes , & des autres filles à talens. Peu-à-peu les Empereurs s'étoient mis sur le pied de recevoir en présent , de la part des Mandarins des Provinces , des filles d'une beauté ou d'un talent extraordinaire. Les Grands & tous ceux qui vouloient avancer leur fortune leur en offroient aussi pour avoir quelqu'un qui pût faire valoir leur service & parler pour eux dans l'occasion. On comprend aisément comment le Palais se remplissoit en peu de tems d'une marchandise qui n'en sortoit plus dès qu'une fois elle y étoit entrée. L'excès avoit été porté si loin , que sous *Ou-ty* , premier Empereur de la petite dynastie qui précéda celle des *Soui* , le nombre des femmes renfermées dans le Palais se montoit à plus de dix mille.

Il falloit qu'il n'y en eût guere moins lorsque *Tay-tsoung* prit en main les rênes du gouvernement ; car il commença par en faire sortir trois mille qu'il renvoya chez leurs parens ; & trois années après trois mille encore qu'il renvoya , avec une ample permission de prendre tel parti qu'elles jugeroient à propos. Il est vrai qu'aucun Historien ne parle du nombre de celles qu'il garda , mais on peut croire qu'il ne s'en tint pas à la lettre de ce que prescrivoit le cérémonial. Quoi qu'il en soit , cette premiere action d'Etat lui fit plus d'honneur que ne lui en avoient fait ci-devant ses plus brillantes victoires. On le comparoit hardiment à *Tcheng-tang* & à *Ouen-ouang* ; on trouvoit même qu'il n'étoit pas inférieur à *Yao* & à *Chun*.

Après avoir ainsi purgé le Palais , il y établit *Sun-ché* sa légitime épouse , qu'il fit reconnoître Impératrice , avec les cérémonies accoutumées en pareille occasion. Cette illustre Princesse étoit digne de son époux ; elle aima les livres dès qu'elle put les connoître , elle fit une de ses plus cheres occupations de la lecture , & ne dédaignoit pas de travailler de ses mains. Après avoir quitté la maison paternelle , elle mit tous ses soins à se conformer en tout aux intentions de son époux.

Devenue Impératrice , elle veilla sur elle-même plus qu'elle ne l'avoit jamais fait. Elle devoit , disoit-elle , donner aux autres l'exemple. *Tay-tsoung* lui avoit donné son estime & toute sa tendresse , lorsqu'il n'étoit encore que Prince de *Tsin* ; il lui continua les mêmes sentimens étant Empereur , l'honora de sa plus intime confiance , & la consultoit sur les affaires les plus importantes de l'Etat ; mais cette Princesse se défendoit de dire son avis. *Le gouvernement* , lui disoit-elle , *n'est pas de mon ressort ; je ne suis qu'une femme, comment oserois-je m'ingérer dans des affaires qui ne me regardent point , & qui sont au-dessus de ma portée ? Ma tâche est de gouverner l'intérieur de votre*

maison ; je n'oublierai rien pour m'en acquitter de mon mieux : heureuse si je puis en la remplissant travailler à votre entière satisfaction !

Tel est en abrégé le portrait de l'illustre *Sun-ché*, qu'il est bon de connoître d'avance, parce que j'aurai occasion d'en parler dans la suite.

Tandis que tout étoit en fête dans la capitale, qu'on y célébroit avec la plus grande pompe l'avènement de *Tay-tsoung* au Trône Impérial, & l'élévation de son épouse à la dignité d'Impératrice (1), on apprit que les Tartares *Tou-kiué* avoient fait une irruption sur les terres de l'Empire, que le *Ko-han-kiely* étoit entré dans le *Chan-si*, avoit battu le brave *Yu-tche-king-té*, Gouverneur des frontières occidentales, & qu'il étoit déjà sur les bords de la rivière *Ouei-choui*, près du pont de *Pien-kiao*, au Nord de *Tchang-ngan*.

Cependant ces Tartares n'osèrent passer la rivière, ils députèrent à l'Empereur pour entrer en composition avec lui & favoir ce qu'il vouloit leur donner pour les engager à retourner dans leur pays. L'Empereur admit l'Officier, qui, avec une hardiesse qui tenoit de l'insolence, dit que les *Ko-han*, *Kié-ly* & *Toly* se dispoient à venir faire le siège de *Tchang-ngan* avec une armée de plus d'un million d'hommes ; il ajouta que Sa Majesté Impériale pouvoit prévenir le malheur dont elle étoit menacée, en achetant la paix, & qu'il retourneroit vers ses maîtres pour leur rendre compte de sa réponse.

L'Empereur lui répondit qu'il ne s'étoit pas attendu que ses

R E M A R Q U E S.

(1) Elle ne devenoit pas Impératrice par là même que son époux étoit Empereur, l'Empereur pouvoit élever à ce rang telles autres de ses femmes qu'il auroit voulu choisir.

maîtres,

maîtres , après tant d'alliances réitérées , & après tant de bienfaits dont il les avoit comblés , lui donnassent fitôt des preuves de leur mauvaise foi ; mais qu'il sauroit bien les faire rentrer dans leur devoir , & les châtier de leur perfidie. En attendant , continua-t-il , je vais commencer par vous punir de votre témérité , en vous faisant couper la tête. J'irai ensuite porter moi-même ma réponse au *Ko-han*.

A ces terribles mots , l'Officier , saisi de frayeur , se jetta à ses genoux , & lui demanda la vie. Quelques grands firent remarquer à l'Empereur que cet Officier après tout n'étoit qu'un simple député , qui avoit obéi à ses maîtres. L'Empereur l'envoya en prison , & donna ses ordres pour faire sortir les troupes qui étoient pour lors à *Tchang-ngan*. Il comptoit les commander en personne , & vaincre avec elles cette multitude prodigieuse de Tartares. Il prit les devants avec un petit nombre de cavaliers pour aller reconnoître l'armée ennemie. Il s'avança du côté de la riviere , malgré les représentations de ceux qui l'accompagnoient. *A quoi pensez Votre Majesté* , lui dit *Siao-yu* , en se mettant devant son cheval , pour l'empêcher d'aller plus loin ? *S'exposer témérairement sans nécessité , n'est pas une action digne du Fils du Ciel. Un trait lancé par la main du plus vil des Tartares , peut trancher le fil de vos jours ; quelle gloire en reviendrait-il à votre nom ?*

Ne craignez rien , lui répondit l'Empereur ; *ce que je fais n'est point téméraire. Les Tartares me connoissent. Ils ont appris à me respecter & à me craindre ; ma seule vue leur inspirera la terreur. Nos troupes qui sortent de la ville par pelotons pour venir former le camp leur donneront dans les yeux ; (car ils sont à portée de voir tout ce qui se passe.) Ils les croiront beaucoup plus nombreuses qu'elles ne le sont en effet , & n'osant tenter le sort d'une bataille dans un pays où tout peut devenir piège pour eux , ils prendront le parti de s'en retourner. C'est*

à présent ou jamais qu'il faut montrer de la hardiesse. Que l'un de vous me devance, & qu'aussi-tôt qu'il sera arrivé sur les bords de la riviere, il crie aux Tartares qui sont de l'autre côté, que l'Empereur vient en personne faire ses propositions à leurs deux Ko-han. Je prens sur moi seul tout le reste.

Ayant fini ces mots, il continua à marcher vers les ennemis, avec la même confiance que s'il fût allé visiter son camp. Les Tartares qui venoient d'être prévenus de son arrivée, frappés de cet air de grandeur & d'intrépidité, qui étoit répandu sur toute sa personne, descendirent tous de cheval, en le voyant, & le saluerent à la maniere de leur pays. L'Empereur elevant a voix : *Faites paroître vos Ko-han*, leur dit-il, Ly-ché-min, devenu Empereur, n'a pas oublié à quel usage peuvent lui servir les armes. Qu'ils viennent mesurer leurs forces avec les miennes. Je les attends, ou s'ils l'aiment mieux, je passerai moi-même la riviere pour aller à eux.

Cette maniere de parler & d'agir, indigne, ce semble, d'un grand Prince, & à plus forte raison d'un Souverain, étoit dans le goût du siècle, & n'étoit point déplacée dans un Empereur qui favoit comment il falloit s'y prendre avec des hommes qu'il avoit combattus si souvent, & avec tant de succès. L'événement fit voir qu'il s'y étoit bien pris pour éviter une guerre qui lui eût été très-préjudiciable dans les commencemens de son regne, où il vouloit ne s'appliquer qu'à faire fleurir la vertu, les sciences & les arts. Les Ko-han ne parurent point; mais ils lui envoyerent un de leurs principaux Officiers pour lui faire des excuses de leur part, & le prier de vouloir bien renouveler leur ancienne alliance. L'Empereur feignit d'abord de ne vouloir entrer dans aucune voie d'accommodement, alléguant pour raison que c'étoient des perfides qui ne se faisoient aucune peine de violer les sermens les plus sacrés, & qu'il n'y avoit aucun fond à faire sur leurs

promesses les plus solennelles. Mais enfin feignant de se laisser fléchir, il dit à l'Officier : *Je veux bien essayer encore une fois. Demain je me rendrai en personne sur le pont de Pen-kiao ; que les Ko-han s'y rendent aussi ; s'ils promettent sincèrement de se contenir désormais dans les bornes du devoir , je leur rendrai mon amitié , & nous tuerons le cheval blanc en signe d'alliance & d'une éternelle paix.* L'entrevue eut lieu ; on fit serment de part & d'autre , & l'on tua le cheval blanc en présence des deux armées. Les Soldats des deux côtés firent retentir les airs de leurs cris de joie : l'Empereur rentra dans *Tchang-ngan* aux acclamations réitérées du peuple , & les Tartares retournerent dans leur pays , aussi contents , quoiqu'ils n'emportassent rien avec eux , que s'ils avoient fait le plus riche butin. C'est ainsi que *Tay-tsoung* éteignit ce commencement d'incendie , qui menaçoit d'embraser tout l'Empire.

Bientôt après les *Ko-han* , pour se concilier l'Empereur , lui envoyèrent trois mille chevaux choisis , & dix mille moutons. Les députés devoient aller jusqu'à *Tchang-ngan* , saluer l'Empereur au nom de leur maître ; mais *Tay-tsoung* ne voulut ni les admettre ni recevoir leurs présens. Il leur fit dire que les *Ko-han* auroient dû avant lui renvoyer les Chinois qui avoient été enlevés en différentes occasions. Les députés reporterent à leurs maîtres la réponse de l'Empereur. Les *Ko-han* effrayés , & voulant prévenir le malheur dont ils se crurent menacés , firent une recherche exacte de tous les prisonniers Chinois , & les renvoyerent à l'Empereur avec les trois mille chevaux & les dix mille moutons.

L'Empereur , pour leur témoigner la satisfaction qu'il avoit de leur conduite , traita leurs Envoyés comme il eût fait les Ambassadeurs des plus grands royaumes , les admit en sa présence , reçut leurs présens , les combla d'honneurs tout le tems qu'ils furent à la Cour , & les renvoya chargés

de dons , tant pour leurs maîtres que pour eux-mêmes.

L'Empire jouissant alors d'une profonde paix au dehors , le Prince travailla à le faire fleurir au dedans. Il établit des Académies militaires & des gymnases pour tous les exercices du corps. Il fonda des écoles publiques pour l'enseignement des Lettres & de cette doctrine que les anciens Sages avoient puisée dans les *King*.

En attendant que les bâtimens qu'il destinoit à ces différens usages fussent achevés , il voulut présider lui-même à l'exercice des armes , que pour cette raison on faisoit de tems en tems devant une des portes du Palais. Outre les exercices généraux , qui n'avoient lieu qu'une ou deux fois dans le cours d'une lunaison , il faisoit faire chaque jour des exercices particuliers dans l'enceinte même du Palais.

Les Grands voyant avec peine une conduite qui dérogeoit , selon eux , à la dignité suprême , crurent qu'il étoit de leur devoir de faire des représentations à l'Empereur , & l'un d'entr'eux lui parla , au nom de tous , à-peu-près en ces termes : *Nous avons une Loi qui porte peine de mort pour quiconque osera paroître dans les lieux qu'habite le Prince , avec des armes tranchantes ; & , Seigneur , votre Majesté fait venir elle-même , chaque jour Officiers & Soldats , dans son propre Palais pour les exercer au maniement de ces sortes d'armes. Il ne faut qu'un mal-adroit , ou quelque perfide qui fasse semblant de l'être , pour nous plonger dans le plus grand des malheurs. Ne seroit-il pas mieux de confier le soin que vous voulez bien prendre vous-même , à quelqu'un de vos Officiers généraux , que d'exposer ainsi votre auguste personne sans aucune nécessité ? N'y a-t-il pas même , Seigneur , un peu d'indécence dans ce que vous faites ? Si votre Majesté , pour animer ses guerriers à s'instruire à fonds de leur art , veut voir absolument par elle-même les progrès qu'ils font dans l'exercice des armes , qu'elle les voie s'exercer ,*

à la bonne heure ; mais que ce soit d'un peu loin , hors de l'enceinte de son Palais , & dans un lieu qui soit à l'abri de tout accident fâcheux , ayant à ses côtés ses gardes. Alors nous serons sans crainte , & votre Majesté parviendra au but qu'elle se propose , sans rien faire qui avilisse , pour ainsi dire , la Majesté du Trône. Voilà , Seigneur , ce que par zèle pour votre gloire & par attachement à votre auguste personne , nous osons vous représenter aujourd'hui.

L'Empereur lui répondit ainsi avec bonté : Je suis très-sensible au zèle que mes Grands témoignent pour ma gloire , & à l'attachement qu'ils ont à ma personne. Mais je leur dirai qu'ils se trompent dans la manière dont ils envisagent les choses. En faisant ce que je fais , je n'avilis en aucune manière la Majesté du Trône , & ma personne ne court aucun danger. Dès mon enfance , j'ai appris à manier les armes. Je sais aussi bien m'en servir pour me défendre que pour attaquer ; je sais parer les coups , comme je sais les porter ; il n'est personne qui ne me rende cette justice. C'est au bon usage que j'ai su faire des armes que ma famille est redevable de sa grandeur , & l'Empire de la tranquillité dont il jouit enfin après tant de troubles qui l'ont agité. D'ailleurs depuis que j'ai pris en main les rênes du gouvernement , je regarde tous les hommes qui habitent entre les quatre mers , comme ne composant qu'une même famille , & je les chéris tous comme s'ils étoient mes propres enfans. Un pere peut-il s'avilir en instruisant ses enfans ? qu'a-t-il à craindre quand il les aime & qu'il en est aimé ? Chacun d'eux n'est-il pas au contraire un de ses défenseurs contre quiconque oseroit entreprendre de lui nuire ?

Je pourrois , dites-vous encore , me décharger sur quelqu'un de mes Officiers , du soin que je veux bien prendre moi-même , & je parviendroit également à la fin que je me propose. Vous vous trompez , il est nécessaire que je connoisse mes gens , & ce n'est qu'en les voyant de près , qu'en les exerçant moi-même , que je

puis acquérir cette connoissance. Je fais alors le fort & le foible d'un chacun ; je fais à quoi chacun d'eux est propre , & il ne m'arrivera pas dans l'occasion de les employer à contre sens ; c'est parce que j'en ai agi ainsi lorsque je n'étois encore que simple Officier , ou Général d'armée , que j'ai toujours vaincu les ennemis , lors même qu'il sembloit que je dussé être accablé par le nombre. A présent que je suis Empereur , & que j'ai plus besoin que jamais de connoître ceux que je dois employer , irai-je pour des raisons qui n'ont rien de solide , changer une méthode qui m'a toujours si bien réussi , & à laquelle seule j'attribue tous mes succès ? On ne s'y attendoit pas.

Cette réponse empêcha les donneurs d'avis de revenir à la charge ; mais elle n'a pas empêché les Historiens de blâmer en cela la conduite de *Tay-tsoung*. Pour justifier le Prince , il suffit de dire que le soin qu'il vouloit bien prendre de former lui-même ses guerriers , ne l'empêchoit pas de s'appliquer aux autres parties du gouvernement. Il avoit des tems marqués pour tout. Il travailloit à l'expédition des affaires avec ses Ministres , il donnoit audience à ceux de ses Magistrats qui gouvernoient le peuple , il avoit des entretiens fréquens avec les Savans & les gens de Lettres : de quoi pouvoit-on se plaindre ?

Les différens edifices destinés à l'éducation de la jeunesse , s'achevoient dans la capitale. Ceux qui étoient pour les exercices du corps , furent confiés aux soins des militaires les plus expérimentés , & l'on mit dans ceux où l'on devoit enseigner la Littérature & les Sciences les plus savans hommes de l'Empire.

L'Empereur se rendoit alternativement dans l'un & l'autre de ces lieux , pour y être témoin des progrès des élèves , tous fils ou petits-fils de Mandarins. Il interrogeoit les maîtres & les disciples. Dépouillé de cet appareil de grandeur qui environne le Trône , il s'entretenoit avec les uns comme avec

ses amis , il traitoit les disciples comme ses propres enfans.

Suivant la coutume de ces tems , il falloit que l'Empereur désignât un de ses enfans pour remplir le Trône après lui. Il nomma son fils *Ly-tcheng-kien* , âgé seulement de huit ans.

A l'occasion de cette cérémonie , il répandit ses bienfaits dans tout l'Empire. Il se ressouvint des prisonniers que les Tartares lui avoient restitués en dernier lieu ; & dans la crainte qu'ils n'eussent dans leur patrie quelque sujet de regretter leur captivité , il fit faire des informations exactes sur leur nombre & leur état. Il fit distribuer des terres à ceux d'entr'eux qui avoient été laboureurs ; il incorpora dans ses troupes ceux qui avoient été Soldats ; il donna des emplois à ceux qui avoient de la capacité & des talens : il fit aux autres des dons pécuniaires pour les aider à faire valoir leur industrie.

Il fit du bien à tout le monde , si l'on en excepte ceux de sa famille , qui n'avoient d'autre mérite que celui d'être de son sang. Il vouloit empêcher que ceux de sa race , contents de jouir des prérogatives attachés à leur rang , ne menassent , dans l'oisiveté & la mollesse , une vie qui les rendoit à charge à l'Etat , & inutiles au reste des hommes. Il réduisit à un moindre nombre les Princes du second ordre , & décida que leur naissance seule ne seroit plus désormais un titre pour obtenir des dignités. *Depuis que je suis Empereur , dit-il , tous mes sujets sont mes enfans. Je ne dois pas favoriser ceux qui portent mon nom au préjudice des autres. Je me servirai d'eux , s'ils ont du talent ; je les récompenserai s'ils ont du mérite ; je les punirai s'ils font des fautes. J'établirai de nouveaux usages le moins que je pourrai ; mais je tiendrai la main à ce qu'on les observe. Je corrigerai les abus autant qu'il me sera possible. J'écouterai les représentations. J'invite tous ceux qui m'approchent à ne me laisser rien ignorer de ce qui se passe.*

Il seroit inutile & ennuyeux pour l'Europe de donner ici

tout ce que l'Histoire a conservé sur ce seul article , pour l'instruction de la postérité Chinoise. Je me contenterai des deux traits suivans , parce qu'ils caractérisent le Prince que j'ai entrepris de faire connoître.

On lui rapporta que parmi ceux qui remplissoient les emplois , il s'en trouvoit un assez bon nombre qui les devoient à la protection , à la faveur, ou à l'argent qu'ils avoient distribué. On lui en nomma plusieurs qui étoient dans le cas , & qui , disoit-on , devoient être sévèrement punis pour servir d'exemple. L'Empereur , après avoir pensé un moment , répondit , qu'à la vérité les emplois lucratifs ou honorables devoient être la récompense de ceux qui ont bien mérité de la Patrie ; mais que la Loi ne pouvoit anéantir un mal déjà fait ; qu'elle ne pouvoit empêcher que le mal à venir ; & en conséquence , dit-il , je déclare aujourd'hui que , *quiconque sera convaincu désormais de s'être procuré les emplois par des moyens illicites , sera puni de mort. On ne fera aucune recherche d'ici à quelque tems , afin que ceux qui sont coupables aient le loisir de réparer leur faute , & d'abdiquer volontairement ce qu'il ne leur est plus permis de conserver.*

On lui rapporta qu'un de ses Généraux avoit reçu des soieries en présent de la part d'un particulier qui attendoit de lui quelque service. L'Empereur fut fâché de trouver en défaut un de ses meilleurs Officiers. Il ne pouvoit lui pardonner , sans s'exposer aux reproches des Censeurs , & il ne pouvoit se résoudre à renvoyer un guerrier dont il connoissoit le mérite. Il s'avisa d'un expédient qui concilia la Loi avec son inclination particulière , & corrigea son Général de la maniere la plus efficace , & en même tems la plus douce. Il fit choisir dans ses magasins plusieurs pieces de soie , & les envoya au Général , en lui faisant écrire de sa part ce peu de mots : *J'ai appris que vous aviez reçu , en présent , d'un particulier qui avoit besoin de vous , quelques pieces*

pieces de soie ; apparemment que vous aviez besoin vous-même de pareilles etoffes. Je vous en envoie que j'ai fait choisir parmi les meilleures que j'avois. Je compte que lorsque vous aurez besoin désormais de quelque chose , vous me le demanderez préférablement à tout autre.

Pendant que l'Empereur travailloit sans relâche à affurer le bonheur des peuples , soit en faisant de nouvelles Loix , soit en fixant de nouveaux usages , en corrigeant des abus ou en abrogeant des coutumes que la licence des tems avoit introduites , l'Impératrice donnoit l'exemple aux personnes de son sexe. Elle fut la premiere qui nourrit les insectes qui font la soie : elle obtint de l'Empereur qu'on multiplieroit les plantations de mûriers dans tous les lieux qui estoient de son domaine ; elle fit des etablissemens au dehors pour affurer le débit de la soie.

Tay-tfoung , toujours plus satisfait de la modestie , de la douceur & de toute la conduite de l'Impératrice , se rendoit par intervalle auprès d'elle , pour y jouir des charmes de sa conversation. Un jour il crut la surprendre agréablement en lui annonçant qu'il alloit mettre son frere *Tchang-sun-ou-ki* à la tête des affaires : *J'ai voulu* , lui dit-il , *vous l'annoncer moi-même avant de le proposer au Conseil , dans la crainte que si j'avois attendu , quelqu'autre n'eût été plus diligent que moi à vous en instruire.*

A quoi pensez-vous , Seigneur , lui répondit cette vertueuse Princesse ? Vous savez l'Histoire mieux que moi ; rappelez dans votre souvenir ce qu'elle raconte des intrigues & des troubles excités par les parens ou alliés des Impératrices , quand ils ont eu l'autorité en main. La plus grande des graces que vous puissiez m'accorder , c'est de laisser tous ceux qui m'appartiennent couler tranquillement leurs jours dans une honnête médiocrité , sans leur donner des emplois au-dessus de leur naissance ou de leur mérite. L'intérêt de l'Etat l'exige de vous.

Tchang-sun-ou-ki, repliqua l'Empereur, *a de la naissance, du mérite, des services, & il est votre frere. Que de titres pour ne pas le laisser dans l'obscurité! Je ne saurois déferer pour cette fois à ce que vous souhaitez, sans trahir mes intérêts & ceux des peuples qui me sont confiés.* L'Impératrice baissa les yeux, & alloit faire de nouvelles instances, lorsque l'Empereur la quitta pour aller à la Salle du Conseil, où il proposa son nouveau Ministre, qui fut reçu de toutes les voix avec un applaudissement universel.

Tchang-sun-ou-ki eut bientôt toute la confiance de son maître; mais l'envie ne le laissa pas long-tems tranquille. L'année n'étoit pas encore révolue, qu'on présenta à l'Empereur des volumes d'accusations contre son Ministre. Le Prince sembla d'abord n'en faire aucun cas; mais *Tchang-sun-ou-ki* craignant de succomber tôt ou tard, prit de lui-même son parti, & donna sa démission.

Il y a dans l'Histoire de petits traits qui font sortir les caracteres des plus grands hommes. En voici un dont je ne veux pas priver le Lecteur éclairé. Le voici :

Une Pie, dont le plumage, contre l'ordinaire, étoit absolument blanc, sans aucun mélange de noir, vint faire son nid sur l'un des arbres qui étoient plantés dans les cours du Palais. Les Courtisans apperçurent ce merveilleux oiseau, & regarderent comme un prodige de bon augure qu'il fût venu faire son nid en face de l'appartement de Sa Majesté; ils préparerent leur compliment de félicitation. L'Empereur les déconcerta par cette réponse :

De tous les augures qu'on peut tirer sous mon regne, les seuls auxquels j'ajoute foi, sont l'emploi que je fais de personnes sages pour m'aider dans le gouvernement; & l'attention que je donne au maintien des Loix. Si le Prince gouverne bien, le peuple vit dans l'abondance; s'il gouverne mal, le peuple ne sauroit être

heureux. On vit sous les regnes de Kié & de Tche-ou (1) des phénomènes qui avoient paru sous les regnes d'Yao & de Chun. Dira-t-on que ces quatre Souverains ont également bien gouverné l'Empire ? Qui ne sait que Kié & Tcheou ont été des monstres qui ont déshonoré l'humanité ?

Sous l'Empereur Yang-ty des Soui, les prétendus augures heureux furent multipliés à l'infini par les flatteurs de ce Prince. On lui faisoit espérer les succès les plus brillans dans toutes ses entreprises. Pour moi qui gémissois de son mauvais gouvernement, je me moquois du Prince en même tems que je m'indignoisois contre ceux qui abusoient de sa crédulité. Tomberai-je aujourd'hui dans le même ridicule que je reprochois alors à Yang-ty ? Qu'on abatte ce nid du prétendu bon augure ; & qu'on ne s'avise plus désormais de me féliciter sur des événemens pareils.

Il y avoit long-tems qu'il n'étoit tombé de pluie, & il n'y avoit plus de récolte à espérer pour cette année. Le Ciel est irrité, dit l'Empereur, il faut tâcher de l'apaiser par la réforme de nos mœurs : c'est à moi à donner l'exemple. Je rends la liberté à cette foule de personnes qui n'étoient dans ma maison que pour le luxe, & je les renvoie à leurs parens, pour qu'ils en disposent comme ils jugeront à propos. Que chacun fasse de son côté ce qui convient, & bientôt le cours ordinaire de la nature sera rétabli.

Il faut avouer que si Tay-tsoung n'avoit différé de chasser du

R E M A R Q U E S.

(1) Kié est le dix-septième & dernier Empereur de la dynastie, dite la dynastie Hia. Ses cruautés & ses débauches ont rendu sa mémoire en exécration à toute la postérité. On en dit de même de Tcheou, vingt-huitième & dernier Empereur de la seconde dynastie, dite la dynastie Chang. Yao & Chun ont été au contraire des modèles de toutes les vertus.

Palais toutes les femmes qui y étoient renfermées quand il devint Empereur , que pour ne pas donner à entendre qu'il agissoit par vengeance , parce qu'elles avoient presque toutes cabalé contre lui du vivant des Princes ses freres ; il faut avouer , dis-je , qu'il ne pouvoit se servir d'un prétexte plus honnête , qui lui concilioit tout à la fois , l'amour du peuple , l'estime de la nation & les eloges de la postérité.

Les *Tou-kiué* & les autres Tartares voisins , forcés de vivre en paix avec l'Empire , se faisoient la guerre entr'eux. La dureté du gouvernement du *Ko-han Kié-ly* avoit révolté tous les esprits. Tout le monde étoit d'avis qu'il falloit profiter de ces circonstances pour achever de détruire ces peuples.

J'ai fait alliance avec les Tou-kiué , répondit l'Empereur , & les mêmes sermens qui les lient à moi , me lient également à eux. Est-ce à moi à leur donner l'exemple d'une infidélité que je leur ai déjà reprochée plus d'une fois ? Qu'on ne me donne plus de ces sortes de conseils. Si les Tou-kiué manquent à leur foi à mon egard , je serai libre alors de les châtier & de leur faire la guerre. S'ils ont recours à moi comme à leur protecteur , ou comme à leur allié , je leur prêterai secours. Comme je suis l'allié de tous , je me déclarerai l'ami de celui d'entr'eux qui se trouvera opprimé par les autres.

Il sembloit , en parlant ainsi , avoir prévu ce qui devoit arriver. Le *Ko-han Kié-ly* voulant châtier les rebelles , fit marcher contr'eux le *Ko-han To-ly* ; mais celui-ci ayant été entièrement défait , ne trouva son salut que dans la fuite , & vint se réfugier chez *Kié-ly* ; celui-ci l'accabla d'injures & de mauvais traitemens. *To-ly* ne pouvant se venger par les armes , & se trouvant à la discrétion de celui qui l'insultoit , prit le parti de diffimuler , de recourir à l'Empereur , & de se déclarer son vassal , lui & les siens.

D'un autre côté , les révoltés devenant de jour en jour plus

redoutables , se donnerent un Chef qu'ils proclamerent *Ko-han* , à la place de celui dont ils secouoient le joug , & s'adresserent à l'Empereur pour le prier de ratifier leur choix. Dans le placet qu'ils adresserent à Sa Majesté , ils détaillèrent toutes les vexations & les crimes de *Kié-ly* , la supplierent de les prendre sous sa protection , & de recevoir les hommages qu'ils lui rendoient comme à leur légitime Souverain.

L'Empereur , après en avoir délibéré avec son Conseil , rejetta les demandes de *Kié-ly* , qui lui avoit aussi envoyé des Ambassadeurs , accorda en même tems à *Sée-ken-y-nan* des Patentés de Souverain , sous le titre de *Ko-han* de *Tchen-tchou* , & pour soutenir sa démarche il mit sur pied une armée.

Il n'en falloit pas tant pour répandre la terreur dans le pays de *Kié-ly*. Plusieurs Chefs de grandes hordes abandonnerent son service , & vinrent se soumettre au Général de l'Empereur. Cette défection en entraîna plusieurs autres : *Kié-ly* se vit réduit à ses seuls sujets naturels. Alors n'osant attendre le Général *Ly-tsing* , qui s'avançoit à grandes journées pour venir le combattre , il se retira derrière une montagne. *Ly-tsing* prit avec lui trois mille hommes seulement , & s'avança pour surprendre le Roi Tartare. Mais *Kié-ly* décampa à la hâte avec toute son armée ; & fuyant de poste en poste , il se trouva enfin arrêté par *Ly-ché-tsi* , autre Général Chinois , qui étoit entré en Tartarie par les gorges de *Yun-tchoung*. *Kié-ly* alors perdit courage , se retira dans les montagnes , d'où il envoya demander la paix à l'Empereur. L'Empereur reçut la soumission du *Ko-han* , donna ordre à *Ly-tsing* de suspendre les hostilités , & d'aller même au-devant de *Kié-ly* , lorsqu'il le sauroit en chemin , pour se rendre à la Cour. *Ly-tsing* , mieux instruit que son maître des véritables dispositions du *Ko-han* , prit sur lui de continuer les hostilités , attaqua l'armée du Prince Tartare , & remporta une victoire complete. *Kié-ly* crut se mettre en

fûreté chez les Tartares *Cha-po-lo*, qui étoient campés à l'ouest du pays d'Ortous. *Souniéhé*, leur Chef, craignant d'attirer sur lui l'armée Chinoise, s'il donnoit asyle au Roi fugitif, le remit entre les mains d'un Officier de *Ly-tsing*.

La nouvelle de la prise de *Kié-ly* s'étant répandue, presque tous les *See-kin* Tartares vinrent se mettre sous la protection de la Chine. Jamais la capitale n'avoit vu dans ses murs tant d'illustres étrangers à la fois.

L'Empereur voulant les voir tous ensemble, leur assigna un même jour pour l'audience publique & le festin de cérémonie. Arrivés dans la Salle d'audience, les Princes Tartares firent les cérémonies respectueuses, en frappant la terre du front à trois reprises différentes, & trois fois à chaque reprise.

Le *Ko-han Kié-ly* n'eut, dans cette occasion, que la dernière place. L'Empereur le fit traiter en prisonnier de guerre, & voulut qu'en cette qualité il n'eût de rang qu'après tous les Chefs de hordes, qui étant venus de leur plein gré, méritoient, disoit-il, cette préférence. Cependant la cérémonie étant finie, il sembla vouloir réparer l'espece d'affront qui venoit d'être fait au *Ko-han*. *Je suis fâché Ko-han*, lui dit-il, *de vous voir dans l'état où vous êtes; je ne tarderai pas de vous en tirer. En attendant je vais donner mes ordres pour qu'on ait pour votre personne tous les égards qui lui sont dus.* Se tournant ensuite vers les Chefs de hordes, il leur dit: *See-kin, continuez à être fideles, & n'oubliez jamais ce que vous avez fait aujourd'hui; vous trouverez toujours en moi un protecteur & un pere. J'aurai soin que chacun de vous soit traité selon son rang.*

Tous les Tartares se faisant gloire d'obéir ou de s'allier à la Chine, & les plus illustres d'entre leurs Chefs se trouvant réunis dans la capitale de l'Empire, *Tay-tsoung* pensa tout de bon à leur donner des Loix. Il affembla son Conseil: plusieurs furent d'avis qu'il falloit retenir tous ces Chefs de hordes qui

étoient à la Cour , faire mourir ceux d'entr'eux qui avoient été pris en guerre , garder exactement les frontieres , & ne pas s'embarraffer de vouloir dominer sur des nations barbares , qui ne manqueroient pas de secouer le joug à la premiere occasion. D'autres opinerent qu'il falloit porter le fer & le feu dans les vastes pays de la Tartarie , & y exterminer tout ce qui avoit figure d'homme , afin de pouvoir être tranquille de ce côté là au moins pendant quelques siecles. *Tay-tsoung* plus juste & plus humain , voulut exercer envers les Tartares les fonctions de Souverain & de pere , de la même maniere qu'il les exerçoit envers ses sujets naturels. *Traitons les hommes en hommes* , leur dit-il , & nous les forcerons à nous respecter. *Compatissons à leurs maux , ayons de l'indulgence pour leur foiblesse , & nous les rendrons reconnoissans. Gouvernons-les avec douceur , & ils nous obéiront avec plaisir. S'il se trouve des indociles, des ingrats ou des perfides, j'ai assez de force pour les châtier.*

Il donna ses ordres en conséquence. Il voulut que le *Ko-han Kié-ly* fût traité en tout comme on avoit coutume alors de traiter les Princes étrangers alliés. Il lui donna un Palais , des Officiers , des Gardes & tout le cortège convenable à sa dignité ; il lui assigna des revenus , & le nomma un des grands Généraux de l'Empire. *To-ly* fut traité de la même maniere , & obtint les mêmes prérogatives & les mêmes bienfaits.

Quant aux Etats de ces deux *Ko-han* , l'Empereur les érigea en Provinces foraines , si je puis employer ici ce terme. Ceux de *Kié-ly* furent partagés en six départemens , & ceux de *To-ly* en quatre. Tous les *Tou-kiué* eurent permission de s'établir dans cette étendue de pays , compris entre les limites orientales du district de *Yu-tcheou* , & les limites occidentales du district de *Ling-tcheou*. L'Empereur leur donna des Magistrats & des Officiers de leur nation pour les gouverner immédiatement. Les seuls Officiers généraux furent choisis parmi

les Chinois. Pour contenir ses nouveaux sujets , & leur ôter les moyens de se livrer à leur inconstance naturelle , *Tay-tsoung* établit de nombreux corps de troupes aux deux extrémités du pays , dont il vouloit bien leur accorder le domaine. Ces corps de troupes pouvoient au premier ordre se rassembler à *Ting-siang* & à *Yun-tchoung* , & y former deux armées assez fortes pour résister aux Tartares , en cas de rébellion , jusqu'à l'arrivée des secours qui ne tarderoient pas de leur être envoyés. Il restoit encore quelques mesures à prendre pour mettre le pays à couvert des irruptions des Tartares vagabonds , & de ceux d'entre les *Tou-kiué* qui , s'étant dispersés lors des différentes guerres , s'étoient enfin réunis à *Y-ou* , & y avoient fondé un Royaume auquel ils avoient donné le nom du lieu où cette réunion s'étoit faite. L'Empereur leur envoya un de ses Grands pour les assurer de sa protection , & leur intimer ses ordres. Il plaça , non loin d'eux , une petite armée d'observation , & ordonna à *Ly-ta-leang* , qu'il en fit Général , de faire des provisions de grains à *Tsi-keou* , d'où il les distribueroit aux Tartares dans les cas d'une nécessité urgente.

Il est inutile de rapporter les différentes guerres dans lesquelles *Tay-tsoung* fut obligé d'entrer contre plusieurs de ces mêmes Princes Tartares , qui étoient venus lui rendre hommage. Le détail en seroit ennuyeux. Il me suffit de dire en général que les armes de ce Prince furent toujours victorieuses , parce qu'il avoit de bonnes troupes , & qu'il avoit fait choix d'excellens Généraux pour les commander. Suivons-le dans la paix , où il ne s'occupe que des moyens de faire fleurir son Empire , & de faire du bien aux hommes.

Déjà il avoit retiré d'entre les mains des Tartares tous les Chinois qui avoient été faits prisonniers. Il avoit aussi corrigé les abus qui s'étoient glissés dans l'administration de la justice. Une Sentence de mort qu'on lui donna à signer , lui donna
occasion

occasion de faire un nouvel etablissement. *Celui que vous avez condamné, dit-il aux Juges, est en effet digne de mort, & je ne puis me dispenser d'approuver votre Jugement; mais je vous défends de le faire exécuter avant trois jours accomplis, pendant lesquels vous me rappellerez plusieurs fois, & le crime du coupable, & le supplice auquel il est condamné. Comme la vie de l'homme est ce qu'il y a de plus précieux sur la terre, la Loi qui condamne à mourir ceux qui sont coupables de certains crimes, est une Loi juste. Mais il peut arriver des cas où on l'applique trop légèrement. C'est pourquoi j'ordonne qu'à l'avenir on ne procede à aucune exécution de mort, sans m'avoir présenté, au moins trois fois, l'Arrêt qui condamne les coupables, & les raisons qu'on a eues de les condamner. Si quelqu'un des Juges trouve qu'on pourroit faire grace, qu'il mette par écrit tout ce qui peut favoriser son sentiment, & qu'il me le présente. Le jour où l'on exécutera à mort sera regardé comme un jour de deuil. Toute musique sera interdite dans mon Palais. Je m'abstiendrai de manger de la chair & de boire du vin: le même usage aura lieu dans le Tribunal des crimes, & sera pratiqué par tous les Juges.*

Ce Prince humain ne se contenta pas d'un Règlement si sage, il voulut s'affurer, par lui-même, de l'état des lieux où l'on enfermoit les coupables. Il se transporta dans les prisons publiques, y examina tout avec attention, interrogea les prisonniers, & leur promit qu'il examinerait avec soin leur cause.

Un jour qu'il exerçoit avec sa bonté ordinaire cette honorable fonction, il fut surpris en voyant la liste de ceux qu'on disoit mériter la mort, d'en compter jusqu'à trois cens quatre-vingt-dix. Il les fit venir en sa présence, & leur tint ce discours de pere: *C'est à présent la saison où la terre a besoin de culture, que chacun de vous s'en retourne chez soi & y travaille jusqu'à la fin de l'Automne. Alors vous reviendrez ici, & l'on procédera*

à votre jugement , pour vous faire punir , si vous êtes coupables , ou vous absoudre si vous êtes innocens.

Il étoit visible que l'intention du Prince étoit de leur faire grace , de maniere cependant qu'ils ne pussent pas se prévaloir de ce bienfait ; aussi ne s'en prévalurent-ils point. L'Histoire rapporte que chacun d'eux revint au tems marqué , se constituer de nouveau prisonnier , & s'exposer au danger d'un jugement définitif qui pouvoit leur faire perdre la vie. Si ce fait n'est point exagéré , on ne fait qui mérite plus d'être loué , ou le Prince qui accordoit ainsi leur grace à des criminels , ou les criminels qui se présentèrent d'une maniere si généreuse pour la recouvrer.

Les hommes , dit l'Empereur à cette occasion , *ne sont point des bêtes féroces ; ils sont capables des plus grandes vertus , quand on sait les leur inspirer ; il n'est rien qu'ils ne puissent faire quand on sait les gouverner. C'est à acquérir cet art sublime de bien gouverner les hommes , que je m'applique de tout moi-même : mais quel sujet n'ai-je pas de craindre que mes défauts ne soient un obstacle invincible à ce que je me propose ? C'est à vous* , continua-t-il en s'adressant aux Grands , *à m'avertir de mes fautes. Je vous l'ai ordonné , & je vous l'ordonne encore aujourd'hui.*

Au nombre de ces Grands , étoit un nommé *Ouei-tcheng* , homme austere & incorruptible. Rien ne peut mieux faire connoître la vertu de ce grand Prince que la patience avec laquelle il ecouta toujours les remontrances de ce censeur impitoyable.

Ouei-tcheng avoit conseillé à l'Empereur de diminuer le nombre de ses troupes , & de ne donner aux militaires aucun emploi dans le gouvernement de l'Etat & du peuple. L'Empereur avoit suivi son conseil , & il en étoit arrivé bien des inconvéniens , & même quelques émeutes populaires dans des endroits éloignés de la capitale.

L'Empereur , à cette occasion , observa que , malgré sa bonne volonté & son inclination à traiter le peuple avec douceur , il craignoit de ne pouvoir venir à bout de le faire changer.

Vous vous trompez , répartit brusquement Ouei-tcheng ; le peuple n'est jamais plus porté à la docilité que dans les commencemens d'un regne qui l'affranchit des miseres auxquelles il s'est vu long-tems en proie. Comme il a passé par les epreuves du malheur , il est souple & prend aisément toutes les impressions qu'on veut lui donner. Il est porté plus que jamais à écouter les instructions du Souverain , & à en profiter. Si le contraire arrive , c'est la faute de ceux qui gouvernent. Regardez-vous comme une chose bien difficile , de faire accepter de la nourriture à quelqu'un qui a bien faim ? Il en est de même à l'égard du peuple , après les tems funestes de dissensions & de guerres , il reçoit avidement tout ce qu'on lui dit en faveur du bon ordre. Il s'en faut bien qu'il ne soit ainsi disposé , après qu'il a joui des douceurs d'une longue paix , il vit dans l'abondance , il se plonge dans les délices : il devient orgueilleux , & par conséquent indocile ; c'est alors qu'il est difficile de le ramener.

Dans une autre occasion , l'Empereur ayant exhorté ses Grands à ne pas laisser ignorer les fautes de ceux qui étoient en place , afin qu'il pût les engager à se corriger , Ouei-tcheng prit la parole , & dit : *Vous avertir des fautes de ceux que vous aimez* , c'est s'exposer à vous déplaire , c'est vous mettre vous-même dans l'occasion de faire une faute , en palliant , en excusant même ce que vous devriez punir ; *vous avertir des fautes de ceux que vous n'aimez pas* , c'est une chose assez inutile , puisqu'on ne feroit en cela qu'avancer leur disgrâce de quelques jours. *Quelle preuve avez-vous de ce que vous me dites là* , repliqua l'Empereur avec bonté ? *N'ai-je pas jusqu'à présent laissé à tout le monde la liberté de me parler sincèrement , sans s'exposer à me déplaire ? pourquoi craindroit-on de me dire la vérité ?*

Ouei-tcheng lui fit alors une énumération détaillée de tous les faits où il croyoit que l'Empereur avoit donné quelque indice du défaut qu'il venoit de lui reprocher. A quoi ce bon Prince se contenta de répondre qu'il ne prétendoit pas se justifier ; mais que faute d'attention sur lui-même , il pouvoit fort bien se faire qu'il eût été dupe de son erreur. Il ajouta qu'il tâcheroit d'être plus attentif dans la suite.

On a vu ci-devant qu'après la prise de *Lo-yang* , capitale de l'Empire , sous les *Soui* , *Tay-tsong* , qui n'étoit encore que *Ly-ché-min* , avoit fait détruire les Palais impériaux , parce que leur magnificence n'étoit , selon lui , qu'un monument de luxe propre à corrompre le cœur d'un Souverain. Devenu lui-même Empereur , il voulut , après quelques années de regne , rebâtir ce qu'il avoit détruit.

Le zèle de *Ouei-tcheng* s'enflamma. Il fit à son maître les représentations les plus vives. *Votre Majesté ne se souvient donc plus de ces belles paroles qu'elle proféra , en faisant mettre le feu au Palais de Lo-yang. Vous n'étiez alors qu'un simple particulier ; & ces bâtimens superbes que vous fîtes réduire en cendres , ne vous paroissent propres qu'à amolir le cœur d'un Souverain. Vous êtes Souverain aujourd'hui ; si vous les rebâtissez , nous sommes en droit de conclure que lorsque vous les condamnâtes autrefois avec tant de rigueur , c'est que vous étiez trop éloigné du Trône pour espérer de les habiter.*

Tay-tsong ne s'offensa point de cette liberté ; mais soit qu'il voulût donner de l'occupation aux Soldats dans un tems de paix , soit qu'il eût réellement envie de transporter sa Cour à *Lo-yang* , il fit continuer les travaux jusqu'au tems où une furieuse inondation des rivières de *Kou-choui* & de *Lo-choui* l'obligea de les interrompre. L'Empereur parut alors se repentir du peu d'attention qu'il avoit fait aux représentations de son Ministre. Il donna ses ordres pour le soulagement du peuple du

district de *Lo-yang*, il fit détruire un des Palais nouvellement construits, & en fit distribuer les matériaux à ceux qui avoient le plus souffert de l'inondation, pour les aider à relever leurs maisons ecroulées.

Parmi les différens écrits qui lui furent présentés pour la réforme de sa conduite, ainsi qu'il l'avoit demandé, je choisis celui de *Ouei-tcheng*, parce qu'ayant jusqu'ici représenté ce Ministre sous le point de vue qui lui est le moins favorable, il est de l'équité que je le présente aussi par son bon côté. Voici comment il s'exprime. *Les sages Princes de l'antiquité ne craignoient rien tant que de n'être pas avertis de leurs fautes. Ils encourageoient tout le monde à leur parler librement, & ils montroient par leur conduite que les avis qu'on leur donnoit ne leur étoient pas donnés inutilement. Il paroît, Seigneur, que votre dessein est d'imiter ces vertueux personnages. Puisque vous souhaitez qu'on vous parle sans détour, je vais vous faire part de quelques-unes de mes réflexions sur le gouvernement en général, que vous pourrez appliquer, selon vos lumières, au gouvernement particulier de votre Majesté.*

On a remarqué que les Princes les plus médiocres, que ceux même qui ont rempli ensuite la terre de carnage & d'horreurs se sont quelquefois fait admirer dans les commencemens de leur regne. La raison en paroît simple. C'est qu'en montant sur le Trône, ils se sont défaits de leurs lumières, & qu'ils ont consulté ceux qui étoient en état de les conseiller. Mais quand une fois ils se sont accoutumés à l'exercice d'une autorité sans bornes, ils s'enorgueillissent, méprisent le reste des hommes, & se livrent aux plaisirs, ils sont applaudis par les flatteurs qui les entourent, & n'écourent plus les Sages.

Un Souverain qui veut porter le pesant fardeau du gouvernement, & rendre les peuples heureux, doit être disposé à endurer toute sorte de travaux & de peine, & être toujours prêt à sacrifier

ses inclinations & son penchant , il ne doit jamais commencer une affaire sans en avoir prévu les suites & la fin. Placé dans le plus haut point d'élevation & de gloire , il ne doit jamais perdre de vue l'état d'humiliation & de mépris dans lequel tout homme peut tomber. S'il est dans l'abondance ; s'il jouit de la paix & de tous les avantages qui en sont les fruits , il doit se précautionner contre les tems de disette , où l'on peut manquer de tout ; contre les tems de dissensions & de guerres , où l'on ne voit que le trouble & l'horreur : il doit être modéré dans ses plaisirs , & n'en prendre jamais aucun qui puisse tourner au détriment du moindre de ses sujets , & savoir se priver non-seulement de ses plaisirs & de son superflu , mais même d'une partie de son nécessaire , lorsqu'il est question du soulagement du peuple.

Tout homme qui peut faire à son gré le bien ou le mal , qui peut donner des récompenses ou infliger des peines , est nécessairement entouré d'une foule d'autres hommes qui sont intéressés à le tromper. Il doit donc être extrêmement sur ses gardes , pour ne pas tomber dans leur piège. Il doit se défier en général de tous ceux dont il reçoit des éloges sur des actions qui n'ont rien que d'ordinaire ; écarter ceux qui , par une basse flatterie , l'approuvent sans discernement ; encourager au contraire ceux qui ne craignent pas de lui déplaire , en le désapprouvant quelquefois ; recevoir avec bonté , & même avec reconnoissance les avis de ces hommes austères & souvent un peu durs , dont il connoît l'attachement à sa personne , le zèle pour sa gloire , & l'amour du bien public.

La droiture est la vertu la plus essentielle dans le commerce de la vie ; elle doit être la vertu favorite d'un Souverain. Je la regarde comme la base d'un bon gouvernement. Un Prince qui la néglige ou qui s'en écarte , semble inviter ses sujets à la dissimulation & à la fourberie.

Il ne suffit pas de donner des récompenses , il faut les donner à propos ; il faut les proportionner ; il faut les rendre publiques ; il

faut les motiver , afin d'engager le grand nombre à faire des efforts pour s'en rendre digne. Il faut de même en punissant les fautes , les faire connoître telles qu'elles sont , pour pouvoir en préserver ceux qui seroient tentés de les commettre. Un moyen sûr de parvenir à faire en cela ce qui convient , est de ne jamais ordonner des récompenses dans les momens imprévus d'une joie subite , ni des punitions dans les emportemens de la colere , &c.

Tel est le commencement du long écrit que présenta *Ouei-tcheng*. L'Histoire nous l'a conservé en partie. Ce que je viens d'en rapporter suffit de reste pour en donner une idée. L'on voit que ce Ministre de *Tay-tsoung* agissoit sincèrement avec son maître , & *Tay-tsoung* lui-même en étoit si convaincu , qu'il lui passoit , en faveur de cette sincérité , ce ton sévère & souvent un peu dur qu'il oisoit prendre avec lui. Il ne s'en offensa qu'une seule fois , & encore s'en repentit-il quelques momens après.

Tay-tsoung avoit proposé , en plein Conseil , quelque chose que son Ministre désapprouva hautement , avec une fermeté qui surprit tout le monde. L'Empereur en fut indigné ; mais il fut assez maître de lui-même pour n'en rien faire paroître. Après qu'il eut renvoyé l'assemblée , il se rendit chez l'Impératrice , ayant l'esprit tout occupé du projet qu'il méditoit ; & en entrant dans l'appartement , il lui échappa de dire : *Il n'y a pas d'autre moyen , il faut que je l'éloigne*. Ces mots furent entendus par l'Impératrice , qui remarqua d'ailleurs quelque altération sur le visage de son époux. *Pourroit-on savoir , lui dit-elle , le sujet de l'inquiétude dont vous paroissez agité ? C'est ce misérable Ouei-tcheng , lui répondit l'Empereur , qui a pris à tâche de me contrarier en tout & par-tout. Il suffit que je propose une chose pour qu'il la désapprouve sans aucune sorte de ménagement. Mon parti est pris , je veux le faire rentrer dans la poussière d'où je l'ai tiré.*

L'Impératrice ne répondit rien ; mais elle donna ordre à une de ses suivantes de lui aller chercher son habit de parade. *Que voulez-vous donc faire*, lui dit l'Empereur surpris ? *Je veux*, lui répondit-elle, *vous faire mes félicitations dans tout l'appareil du cérémonial. Je fais que vous êtes possesseur du trésor le plus rare que puisse avoir un Souverain. Un Courtisan qui ose vous résister en face, un Ministre qui ose constamment n'être pas de votre avis au risque de perdre sa place, c'est en vérité le plus grand de tous les biens que vous puissiez désirer ; & puisque j'en connois tout le prix, je dois vous féliciter avec pompe de l'acquisition que vous en avez faite. Je vous remercie*, reprit Tay-tsong en souriant, *vous m'ouvrez les yeux. Sans vous j'eusse peut-être fait une faute irréparable, pour ne pas savoir régner sur moi-même. Je connois tout le zèle de Ouei-tcheng, & je lui rends mon amitié. Il peut en toute sûreté me contredire désormais, je ne m'en offenserai point, & je l'en estimerai davantage.*

En s'exprimant ainsi, Tay-tsong parloit sincèrement. La maniere dont il se conduisit depuis, en est une preuve sans réplique. Il fut question d'envoyer dans les Provinces de l'Empire quelques Grands du premier ordre, pour en faire la visite au nom de Sa Majesté ; on proposa Ouei-tcheng pour être à leur tête. *Pour Ouei-tcheng*, répondit l'Empereur, *il ne faut pas y penser. Il est absolument nécessaire qu'il soit sans cesse auprès de moi. C'est le seul qui m'avertisse de mes fautes ; pendant son absence, qui de vous oseroit me rendre ce service ?* En effet, il retint Ouei-tcheng, continua à l'écouter, daigna le visiter dans sa maladie, versa des larmes à sa mort, & fit graver sur son tombeau un éloge, qui ne fit pas moins d'honneur au Prince, qui le composa lui-même, qu'au Ministre qui en étoit l'objet. *Le miroir ordinaire*, dit Tay-tsong en nous représentant notre extérieur, *nous avertit fidèlement des défauts qui s'y trouvent : le miroir de l'Histoire, en nous retraçant les vertus*

& les vices de ceux qui nous ont précédés , nous invite à imiter les unes & à fuir les autres. Le miroir de l'homme , en nous peignant les différentes passions qui prennent leur source dans notre cœur , nous font rentrer en nous-mêmes , pour y voir tout ce dont nous sommes capables.

Le sage Ouei-tcheng , tandis qu'il vécut , me tint lieu lui seul de ces trois sortes de miroir , il n'est plus. Privé de son secours , que vais-je désormais devenir ? &c.

L'Empereur entre ensuite dans le détail des vertus de celui qu'il regrette , & finit par une courte invitation aux Courtisans , d'imiter sa droiture , sa fidélité , son attachement à la personne de son Souverain , & son zèle pour la Patrie.

La mort de Ouei-tcheng avoit été précédée par celle de Kao-tsou , pere de Tay-tsoung , & par celle de Tchang-sunché , légitime épouse du même Tay-tsoung , lorsqu'il n'étoit encore que simple particulier , & déclarée ensuite Impératrice lorsque ce Prince monta sur le Trône. A la mort de celui dont il tenoit la vie , l'Empereur versa des larmes sinceres. A la mort de son épouse , il céda à la bienfiance , qui exigeoit de lui qu'il supprimât toutes les démonstrations d'une douleur excessive ; mais il se dédommagea de cette contrainte , par les honneurs qu'il lui fit rendre , & par des monumens qui pussent rendre sa mémoire immortelle.

Il y a quelques probabilités que cette Impératrice eut quelques notions du Christianisme. Ce fut de son tems qu'il fut prêché , pour la première fois , à la Cour Chinoise , par les Prêtres du Ta-tsin , Olopen & ses compagnons , l'an de Jesus-Christ 635 , c'est-à-dire près d'une année avant la mort de cette vertueuse Princeesse. On peut lire à ce sujet l'excellent Mémoire de M. de Guignes , intitulé : *Recherches sur les Chrétiens établis à la Chine dans le septième siècle* , Tome 30 des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

Tay-tfoung eut trois femmes, toutes trois célèbres : la première est la vertueuse *Tchang-sun-ché*, dont on vient de parler ; la seconde est cette fameuse Impératrice, connue sous le nom de *Tsé-tien*, *Hoang-heou*, dont l'ambition & la cruauté ont rendu la mémoire à jamais exécration ; mais ce ne fut qu'après la mort de *Tay-tfoung* qu'elle donna un libre cours à la perversité de son naturel. Elle ne passa, pendant tout le tems qu'elle vécut avec lui, que pour être un prodige d'esprit & de qualités brillantes ; elle fut admise au Palais dès l'âge de quatorze ans, & n'y fut admise que comme une rareté qui eût été déplacée par-tout ailleurs. La troisième est la savante *Sin-hoei*, fille d'un des Ministres d'Etat. Elle fut élevée au rang d'Impératrice, & eut le titre de Sage. Comme *Tay-tfoung* n'avoit en vue que le bien, & qu'il étoit toujours en garde contre lui-même, une allusion, un mot suffisoit pour le ramener & l'engager à se désister de ses premières vues.

Un jour qu'il étoit à la chasse dans un de ses parcs, il exposa sa vie contre un énorme sanglier qu'il venoit de blesser. L'animal furieux revint sur lui. *Tay-tfoung* ne daigna pas se détourner pour l'éviter ; il mit le sabre à la main, & comme le sanglier alloit se jeter sur lui, il lui en déchargea un coup sur la tête qui l'étendit mort. Les Grands de sa suite avoient tous pâli de frayeur : l'un d'eux, nommé *Tang-kien*, étoit déjà descendu de cheval pour sauver la vie de son maître au péril de la sienne : *Remontez à cheval*, lui dit *Tay-tfoung* en riant. *Vous avez pris l'alarme mal-à-propos. Vous qui avez combattu si souvent à mes côtés, avez-vous oublié que je fais attaquer & me défendre ? Je ne l'ai point oublié, Seigneur*, lui répondit *Tang-kien* sans se déconcerter, *mais je ne savois pas qu'en exposant votre vie contre un sanglier, vous voulussiez vous faire un nom parmi les bêtes féroces.* *Tay-tfoung* baissa les yeux & ne repliqua point. Mais on observa qu'il s'abstint depuis de cette espèce de chasse.

Il avoit été persuadé, pendant quelque tems, qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen de connoître les abus, & de contenir dans le devoir tous ceux qui avoient part à l'administration des affaires, que de donner à tous ses Sujets la liberté de lui adresser directement des écrits secrets, sans se nommer. Les Ministres, les Grands & les Magistrats, comme parties intéressées, n'avoient pu s'opposer ouvertement à cette volonté de l'Empereur. Ils lui laisserent porter l'Edit, bien assurés qu'il ne tarderoit pas de le révoquer de lui-même aussi-tôt qu'il en auroit vu les inconvéniens. Voici comment ils s'y prirent. Ils s'accusèrent mutuellement de concussions, de rapines & de quantité d'autres crimes pour lesquels ils auroient mérité d'être traités suivant toute la rigueur des Loix, s'ils en avoient été réellement coupables, & attendirent tranquillement que le Prince daignât leur faire des reproches. Ils n'attendirent pas long-tems.

L'Empereur, trop equitable pour les condamner sans les avoir entendus, les interrogea, l'un après l'autre, à mesure qu'il recevoit les libelles secrets qu'on lui présentoit. Il ne leur fut pas difficile de se justifier pleinement, parce qu'ils avoient eu soin de ne mettre en avant que des accusations calomnieuses, dont il leur étoit aisé de démontrer la fausseté. Ce qu'ils avoient prévu arriva. L'Empereur révoqua un Edit qui donnoit un libre cours à la calomnie, & sembloit fait exprès pour fournir à la haine & à la vengeance les moyens de se satisfaire sans courir aucun danger.

Il fit un second Edit, par lequel il exigea que ceux qui voudroient désormais lui faire des représentations, eussent à mettre au bas de leurs Requêtes, leurs noms, leurs qualités & leurs titres. En moins de trente jours, on lui présenta plus de Requêtes qu'un homme n'en pouvoit lire dans l'espace de six mois, & ces Requêtes rouloient la plupart sur des minuties, ou sur des projets qui n'auroient pu être exécutés que dans

la simplicité des premiers tems de la monarchie. *Tay-tfoung* comprit alors qu'il n'avoit rien de mieux à faire que de laisser à des Officiers tout le détail du gouvernement.

Il n'avoit rien tant à cœur que l'accomplissement de ses devoirs, & le soulagement du peuple. Il avoit souvent ces belles paroles dans la bouche : *Je ne regarde l'Empire que comme une grande & nombreuse famille, dont je suis le Chef; & je crois que tous ceux qui composent cette immense famille ont droit, chacun en particulier, à des attentions paternelles de ma part. Yao-chun, Tcheng-tang, Ouen-ouang-ou-ouang ont travaillé au bonheur des hommes. Je suis leur successeur; je dois faire tous mes efforts pour marcher sur leurs traces.* Si ce n'étoit pas une espece d'hérésie Chinoise de dire que quelqu'un a été au-dessus de ces illustres Princes de la haute antiquité, je dirois que *Tang-tay-tfoung* a surpassé ses modèles. Quelques faits pris au hasard dans l'Histoire, vont servir de preuve à ce que j'avance.

Quoiqu'il eût mis auprès de ses fils les plus vertueux & les plus savans personnages de l'Empire, il ne laissoit pas de veiller par lui-même sur leur education. Il s'informoit exactement de leur avancement dans la vertu, de leurs progrès dans leurs études, & de la maniere dont ils se conduisoient envers leur maître. Le célèbre *Koung-yng-ta*, qui étoit chargé de leur expliquer les *King* & l'Histoire, n'étoit pas content du Prince héritier, auquel il étoit devenu odieux, par son trop d'attention peut-être à vouloir remplir les devoirs de sa charge. Il s'en plaignit à l'Empereur, en lui rendant un compte exact de toute la conduite du jeune Prince. *Gardez-vous bien, lui dit Tay-tfoung, d'avertir mon fils que vous m'avez mis au fait de ce qui le regarde. Il n'en profiteroit pas mieux de vos leçons, & il vous haïroit davantage. Je le corrigerai, s'il est capable de correction, sans qu'il puisse soupçonner que vous lui avez nui auprès de moi.*

Quelques jours après , l'Empereur se rendit à la chambre d'étude des jeunes Princes , comme si c'eût été le hafard qui l'y eût conduit ; il demanda à *Koung-yng-ta* où il en étoit de fes explications , & ajouta qu'il feroit bien-aife de l'entendre. *Koung-yng-ta* voulut parler debout en présence de Sa Majesté : *Vous n'y pensez pas* , lui dit l'Empereur , *vous êtes maître , & je ne suis ici que comme votre disciple. C'est moi qui devrois me tenir debout en vous ecoutant.* *Koung-yng-ta* eut beau lui représenter , il lui fallut obéir & s'asseoir , tandis que les jeunes Princes , forcés par la présence de leur pere , resterent debout dans la contenance la plus respectueuse. L'explication finie , *Tay-tfoung* adressant la parole à ses fils , leur dit : *Que vous êtes heureux , mes enfans , d'avoir un tel maître ! Si j'avois eu le même bonheur que vous , je serois plus sage , & plus habile que je ne le suis ; profitez de votre avantage. Viendra le tems où vous vous saurez un gré infini d'avoir su vous gêner un peu dans l'âge où l'on peut tout apprendre.* Se tournant ensuite vers *Koang-yng-ta* , pour vous donner , lui dit-il , une légère preuve de ma satisfaction , je vais vous faire apporter quelques pieces de soie des plus précieuses qui se trouvent dans mes magasins. Mes fils vous témoigneront dans la suite leur reconnoissance beaucoup mieux que je ne le pourrois faire moi-même aujourd'hui. Continuez-leur vos soins avec la même exactitude que vous avez eue jusqu'à présent ; c'est moi qui vous en prie.

Cette leçon rendit les jeunes Princes plus dociles , ils en respectèrent davantage leur maître , & , à l'exception du Prince héritier dont le cœur étoit déjà gâté , ils firent tous de grands progrès dans les sciences & dans la vertu.

Tay-tfoung ne borna pas ses soins à veiller sur l'éducation de ses propres enfans. Il veilla avec une attention presque égale sur l'éducation des fils de l'Empire , pour me servir de termes consacrés dans le pays , c'est-à-dire , des fils des Princes , des

Grands & des principaux Officiers , tant d'épée que de robe , qui sembloient destinés par leur naissance à être employés dans les affaires importantes de l'Etat. J'ai déjà parlé plus haut du magnifique college qu'il avoit fait construire dans la capitale. Il en avoit donné l'inspection générale à l'illustre *Koung-yng-ta* , moins par egard pour son mérite personnel , que parce qu'il étoit de la race du Philosophe de la nation. Il n'étoit personne qui ne vît avec plaisir un descendant de Confucius occuper la première place de la Littérature.

L'Empereur avoit ses jours marqués pour aller visiter ce college , & y ranimer , par sa présence & ses bienfaits , l'émulation , tant des maîtres que des disciples. Persuadé que les Lettres font briller un Empire d'un éclat qui rejailit sur tout le reste , il croyoit qu'il n'étoit pas moins digne d'un Souverain d'entendre des Lettrés discourir dans une Académie , que de voir des Guerriers s'exercer aux armes , les uns & les autres concourant également à la gloire de l'Etat. Ce fut la maxime que *Tay-tsoung* adopta en montant sur le Trône. Aussi l'on peut dire que son regne fut tout-à-la-fois le regne des Savans & des Héros.

Koung-yng-ta rassembla tous les Commentaires qui avoient été faits en différens tems sur les *King* , ou Livres classiques de la nation. Il les mit en ordre , les dépouilla de toutes les inutilités dans lesquelles ils étoient , pour ainsi dire , noyés , & y ajouta ses propres interprétations.

Liu-tsai fit contre l'Astrologie judiciaire un Traité particulier , dans lequel il examine cette prétendue science , & en démontre le faux. Il cherche quelles peuvent être les causes qui ont porté les hommes de presque tous les siècles à la cultiver , à en faire l'objet d'une étude sérieuse ; & il les trouve dans la curiosité naturelle à tous ceux de notre espèce , dans notre amour pour le merveilleux , & dans une crédulité stupide pour ce qui nous intimide ou nous flatte.

Fou-y écrivit contre les Sectaires. Il réfuta solidement les principaux articles de la doctrine de *Fo*, de *Lao-kiun* & de *Yang-tsé*. Il prouva que la doctrine de *Yao*, de *Chun*, de *Tcheou-koung* & de *Confucius* ne renfermant aucune des absurdités qu'il venoit de réfuter, étoit conforme dans ses points aux lumières naturelles de la raison, & étoit l'ancienne & véritable doctrine Chinoise, qui devoit seule avoir cours dans l'Empire, & être la seule qui eût l'approbation du gouvernement.

Tay-tfoung lui-même ne dédaigna pas de se mettre au rang des Auteurs, & mérite même en cette qualité d'être placé parmi ceux qui ont illustré son siècle. Il composa un ouvrage sur le grand art de régner. Sa modestie ne voulut jamais consentir qu'on le rendît public.

Les Ordonnances que fit *Tay-tfoung* en faveur du peuple, & qui furent le seul de ses ouvrages qu'il permit de rendre public par la voie de l'impression, le rendirent de son vivant l'idole de ses sujets, & lui ont mérité une reconnoissance éternelle. On lui accorde un degré d'estime presque égal à celui qu'on a pour les *Yao*, les *Chun*, les *Yu*, les *Tcheng-tang*, & les *Ou-ouang*; & aujourd'hui sous la dynastie des Tartares *Mantchoux*, lorsqu'on veut louer un Empereur sur sa bonté, & son amour pour les peuples, on le compare à *Tang-tay-tfoung*. On ne sauroit proposer aux Souverains un modèle plus digne d'être suivi.

Il diminua considérablement les impôts; il retrancha plus de la moitié des taxes annuelles, qui faisoient le revenu le plus considérable des Empereurs; il n'exigeoit jamais rien des Provinces où l'intempérie des saisons avoit fait manquer les récoltes; il abrogea toutes les Loix qui étoient onéreuses, sans être utiles au grand nombre; il réduisit presque à rien celles qui n'étoient que gênantes; il fixa le nombre des troupes qui

devoient être continuellement sur pied , il leur affigna les postes qu'elles devoient garder , les lieux qu'elles devoient habiter , les ouvrages auxquels elles devoient être employées hors des tems du service ordinaire.

Par cet arrangement , le Code civil se trouva tout renfermé sous cinq cens articles. Le Code criminel sous vingt , & les coutumes qui , sans être des Loix , en avoient presque la force , furent réduites au nombre de mille cinq cens quatre-vingt-dix. Du reste, il faut entendre ici par coutumes tous les usages du cérémonial , & les devoirs réciproques des citoyens entr'eux. Les peines qu'on devoit imposer à ceux qui s'étoient rendus coupables de quelque crime , furent adoucies dans tous les cas ; & les récompenses dues aux actions de vertu furent multipliées , & s'étendirent à tous les genres. Il fut réglé de plus , que dans tous les colleges & gymnases de l'Empire , on destineroit un lieu particulier où les maîtres & les disciples iroient , en des tems déterminés , faire les cérémonies respectueuses en l'honneur de *Tcheou-koung* & de *Confucius*.

L'Empire qui , sans y comprendre les peuples simplement tributaires , avoit alors en étendue , dix mille neuf cens dix lys du Midi au Nord , & neuf mille cinq cens dix , d'Orient en Occident , n'étoit cependant divisé qu'en dix Provinces ; mais ces Provinces étoient partagées elles-mêmes en trois cens cinquante-huit départemens , sous lesquels on comptoit dix-huit cens soixante-neuf villes , tant du premier que du second & du troisième ordre. Les *Ouei* , les *Hiang* , & les autres bourgs & villages de différens titres ne sont point compris dans cette énumération.

La milice prit aussi une forme nouvelle. Elle fut comprise sous huit cens quatre-vingt-quinze corps de même nom , mais de trois ordres différens , c'est-à-dire , de l'ordre supérieur , de l'ordre du milieu & de l'ordre inférieur. Ceux de l'ordre supérieur étoient

étoient composés chacun de douze cens hommes ; ceux de l'ordre du milieu , de mille , & ceux de l'ordre inférieur de huit cens hommes seulement. Les uns & les autres étoient divisés en *Koan* , en *Kiun* & en *Ho*. Chaque *Koan* étoit composé de trois cens Soldats , à la tête desquels il y avoit un Officier du titre de *Hiao-yu*. Cinquante hommes formoient un *Kiun* , & dix hommes un *Ho*. Il y avoit des Officiers subalternes à la tête de ces différens corps.

On construisit des magasins , on bâtit des greniers , on établit des haras uniquement destinés à l'usage des troupes. Dans les magasins on mit en réserve les armes , les habillemens , les ustensiles & autres choses semblables ; on remplit les greniers de riz , & de différentes sortes de grains ; & l'on destina un certain nombre de haras pour fournir des chevaux en nombre suffisant à toutes les écuries militaires qu'on établit dans les différentes Provinces de l'Empire. Des Officiers particuliers nommés par le Tribunal de la guerre , auquel ils étoient tenus de rendre compte de tout , furent préposés pour avoir l'inspection générale sur ces différens établissemens. Ils étoient chargés outre cela de veiller à ce que chaque Soldat fût pourvu de tout ce qui lui étoit nécessaire , tant pour commencer que pour continuer le service.

Il fut réglé qu'on n'admettroit au nombre des gens de guerre que ceux qui avoient atteint la vingtième année de leur âge , & qu'on licencieroit irrémissiblement tout soldat qui auroit 60 ans. A la fin de l'hiver de chaque année , on devoit faire une revue générale. Les Commissaires des guerres se rendoient dans les départemens respectifs , assembloient les troupes & leur faisoient faire toutes les évolutions militaires pendant environ un mois. Tout soldat devoit savoir se battre à pied & à cheval , parce qu'il devoit être cavalier ou fantassin , suivant les occasions. Il devoit par conséquent être au fait des évolutions

propres à la cavalerie , & de celles qui font particulieres aux piétons. Ceux qui montroient le plus d'habileté , & qui d'ailleurs avoient de bonnes attestations de la part de leurs Officiers , étoient promus à des grades supérieurs , s'ils étoient déjà cavaliers , ou étoient mis au nombre des cavaliers , s'ils n'étoient que simples fantassins ; il n'étoit pas à craindre qu'on fit des passe-droits , parce que ceux qui étoient chargés de la promotion étoient des Commissaires nommés chaque fois par le Tribunal de la guerre , & confirmés par l'Empereur. Pour ce qui est des soldats vicieux , négligens & qui faisoient mal l'exercice , ils étoient punis , suivant qu'ils étoient plus ou moins coupables. La punition la plus ordinaire pour les cavaliers , étoit de les faire descendre au rang des piétons , & l'on châtioit les piétons , d'abord en leur retranchant pour quelques mois une partie de leur solde , & en les cassant ensuite , s'ils ne se corrigeoient pas.

J'ai dit que le total de la milice étoit composé de huit cens quatre-vingt-quinze corps. Six cens trente-quatre de ces corps étoient pour le service de l'intérieur de l'Empire , & les deux cens soixante-un restans étoient uniquement destinés à la garde des frontieres occidentales , du côté de *Koan-nei* , dans ce qui fait aujourd'hui les Provinces de *Chan-si* , & *Chen-si*. On ne voulut point confier la garde de la Capitale & du Palais à des corps particuliers , exclusivement aux autres. Ce service se faisoit par tous les corps , tantôt par les uns , tantôt par les autres , au choix , non des Ministres , mais du Tribunal de la guerre. Cette garde étant renouvelée chaque mois , il étoit difficile que ceux qui les composoient pussent entrer dans des cabales pernicieuses à l'Etat.

Tous ces Réglemens avoient été précédés par d'autres plus salutaires encore , en ce qu'ils tendoient plus directement au bien général de l'humanité. J'en ai déjà rapporté plusieurs , je vais

en indiquer quelques autres en faveur de ceux qui ne trouvent rien d'inutile dans ce qui peut intéresser un cœur bienfaisant.

Un de ces Sages qu'il écoutoit, & sur les conseils duquel il régloit souvent sa conduite, lui ayant représenté que malgré toutes les précautions qu'il avoit prises, on trouvoit dans les campagnes, & même dans les villes, des hommes qui n'avoient pour vivre d'autre ressource que la mendicité; il ajouta que cela ne pouvoit être, sans quelque défaut de lumières ou d'attention dans le gouvernement, & il finit en priant Sa Majesté de faire les plus sérieuses réflexions sur un point si important.

Tay-tsong, entendant ces mots, changea de couleur, comme s'il eût eu à se reprocher quelque injustice; ou quelque négligence coupable dans la pratique de ses devoirs. *Il n'est que trop vrai*, dit-il, *que les maux qui affligent le peuple ont leur source dans la manière dont il est gouverné. Les sujets de Yao & de Chun étoient heureux, parce que Yao & Chun les gouvernoient bien. Ils étoient les pères plutôt que les Souverains de ceux qui leur étoient soumis. Je veux à leur exemple, être le père de mon peuple. Les hommes sont tous bons à quelque chose; il ne s'agit que de connoître leurs talens, & de savoir les employer.*

Après de mûres délibérations, ils porta plusieurs Edits, par lesquels il assuroit de la manière la moins à charge à l'Etat, une honnête subsistance à ceux même qui, par défaut de santé, ou parce que le travail leur manquoit, vivoient dans la misère. Il enjoignit à tous les Mandarins, grands & petits, de lui envoyer de tems en tems la liste de ceux qui, dans leur district, se feroient distingués dans quelque genre que ce fût, depuis l'homme de Lettres jusqu'à l'artisan, & au plus vil manœuvre. Il assigna sur les deniers publics des fonds pour l'entretien des malades & des vieillards, pour l'encouragement des talens, pour le défrichement des terres. Il ordonna aux Mandarins de

proposer des récompenses pour exciter l'émulation , & pour occuper ceux qui n'avoient pas de professions déterminées ; il fit dessécher des marais , creuser des canaux pour l'arrosage ; en un mot , il n'oublia rien pour procurer la fertilité & l'abondance.

Pour engager les peres de famille à bien elever leurs enfans , & pour inspirer de bonne heure aux enfans la pratique du plus essentiel de leur devoir , il exigea une liste exacte de tous ceux qui s'étoient déjà distingués , & qui se distingueroient dans la suite par leur *Piété filiale*. Les Mandarins eurent ordre de donner , par provision , à chacun d'eux , cinq grandes mesures de riz , & de leur permettre d'écrire en gros caractère sur le seuil de leurs portes , ces deux caractères , *Piété filiale* ; se réservant à lui-même le soin de les récompenser plus libéralement , après qu'il se seroit mis au fait de tout le détail de leur conduite.

Il assigna une mesure de riz à toutes les femmes , chaque fois qu'elles deviendroient meres d'un garçon , pour leur faire entendre qu'il adoptoit pour sien le fils qu'elles venoient de mettre au monde , & qu'il se regardoit comme chargé de pourvoir à sa subsistance. Il détermina pareillement qu'on distribueroit , en son nom , une certaine quantité de riz aux vieillards de différens âges , deux mesures à ceux qui étoient parvenus à la quatre-vingtième année , trois mesures à ceux qui compteroient quatre-vingt-dix ans , & trois mesures avec deux pieces d'étoffes à tous les centenaires.

Un Souverain qui traite ainsi ses sujets , mérite que chacun d'eux lui dresse des autels au fond de son cœur. C'est ce que firent les sujets de *Tay-tsoung*. Ils porterent à son egard les sentimens de tendresse & de reconnoissance aussi loin qu'ils pouvoient aller. Cependant il se trouva deux monstres qui osèrent former le projet de lui arracher la vie. L'un de ces

monstres fut son propre fils , celui qu'il avoit désigné pour être son successeur. Ce fils indigne, dont le nom étoit *Ly-tcheng-kien*, étoit né avec un naturel vicieux. Il avoit essayé d'abord de se soustraire à l'autorité de *Koung-yng-ta* & de ses autres maîtres, dont la vigilance lui étoit à charge ; mais la faveur dont ces Sages jouissoient auprès de *Tay-tsoung* son pere , lui firent perdre toute espérance de réussir à les écarter. Il prit le parti de la dissimulation. Les jeunes Seigneurs qu'on lui avoit donnés pour compagnons d'études & de ses autres exercices , en firent de même. Leur modestie affectée , leur docilité apparente trompa leurs surveillans.

Tay-tsoung , sans savoir précisément pourquoi , sentoît que sa tendresse pour son Prince héritier s'affoiblissoit de jour en jour. Ses caresses se tournoient , comme malgré lui , vers ses autres enfans , & en particulier vers *Ly-tai* qu'il avoit décoré du titre de Prince de *Ouei*. Le Prince héritier en conçut de l'ombrage , & craignit que si ses désordres venoient à éclater , l'Empereur ne prît ce prétexte pour se choisir un successeur qui fût plus selon son goût. Cette crainte lui inspira le dessein de faire assassiner son frere *Ly-tai* ; il mit dans sa confiance ses amis qui étoient la plupart les complices de ses autres crimes.

Le Prince héritier s'attacha quelques braves , avec lesquels il avoit des entretiens secrets , sous l'ombre de quelques petits emplois. *Ly-yeou* , Prince de *Tsi* , le Général *Heou-kiun-tsi* , & quelques Officiers leurs créatures , instruits de ces liaisons secrètes avec des hommes qui n'étoient pas d'un rang à être admis à la familiarité de l'héritier de la couronne , en conclurent qu'il y avoit quelque projet. Ils crurent pouvoir s'offrir d'eux-mêmes pour être employés par le Prince à quoi il jugeroit à propos.

Le Prince de *Tsi* s'étoit attiré la disgrâce de l'Empereur par une conduite equivoque. Le Général avoit par-devers lui

quelques belles actions & l'avantage d'avoir combattu plus d'une fois avec valeur à côté de son maître ; mais comme il avoit des prétentions bien au-dessus de ses mérites, il vouloit aller de pair avec les grands hommes ses contemporains ; *Tay-tfoung* lui avoit donné une place dans son Conseil ; il se crut outragé de ce qu'on ne lui donnoit que des emplois de paix. Ce fut ce qui l'engagea à se donner au Prince héritier, & à se lier d'intérêt avec le Prince de *Tsi*, qu'il savoit avoir, ainsi que lui, des raisons pour n'être pas content.

Le Prince héritier n'en vouloit qu'à celui de ses freres qui lui faisoit ombre ; mais *Heou-kiun-tsi* lui fit envisager les dangers de cette entreprise, de quelque maniere qu'elle s'exécût : *Tant que l'Empereur vivra, lui dit-il, vous aurez toujours à craindre de n'être pas son successeur. Si vous voulez régner, renversez d'un seul coup tous les obstacles qui s'opposent à votre élévation.*

Ce discours fit impression sur l'esprit du Prince héritier, & la crainte de ne pas succéder à son pere, le fit consentir à tout. Après de longues délibérations, il fut résolu que le Prince héritier se diroit dangereusement malade, afin d'engager l'Empereur à lui faire une visite ; que le Prince de *Tsi*, le Général *Heou-kiun-tsy* & leurs amis les plus affidés se tiendroient cachés auprès de son lit ; que les braves dont on avoit eu soin de s'assurer, seroient distribués aux environs de l'hôtel, de maniere qu'ils pussent se réunir & tomber tous à la fois sur les gardes de Sa Majesté ; & qu'enfin dès que *Tay-tfoung* seroit entré chez le prétendu malade, on consommé le plus grand des crimes.

Cet horrible complot étoit à peine formé, qu'il fut révélé dans toutes ses circonstances par un des principaux conjurés. J'ai déjà dit que la conduite équivoque du Prince de *Tsi* avoit été la premiere cause de sa disgrâce. Il étoit libre en apparence ; mais il avoit des surveillans qui rendoient compte de toutes

ses démarches. Ses fréquens entretiens avec le *Prince héritier* firent naître quelques soupçons : l'Empereur le fit arrêter.

Le malheureux crut que la conjuration étoit découverte, & que ses complices avoient été arrêtés ainsi que lui ; il n'attendit pas qu'on l'interrogât, il avoua tout de lui-même, & rendit un compte exact de tout ce qui s'étoit tramé. On se saisit de tous les coupables, à l'exception du Prince héritier. Les conjurés convaincus furent condamnés au dernier supplice ; *Tay-tsong* qui s'étoit réservé de prononcer lui-même sur le sort du *Prince héritier*, ne voulut se décider qu'après avoir pris l'avis de ses Grands. *Vous savez tous*, leur dit-il, *quel est le crime de mon fils. Quelle doit être sa punition ? Que chacun de vous me dise librement ce qu'il pense.*

A ces mots tous ceux qui étoient du Conseil baissèrent les yeux, & aucun d'eux ne répondit. L'Empereur insista. Les Grands persisterent dans leur silence. Un Mandarin nommé *Lay-tsi*, voyant que ceux qui devoient parler avant lui s'obstinoient à se taire, prit enfin la parole, & dit : *Jusqu'à présent, Seigneur, vous avez rempli tous les devoirs d'un bon pere, continuez à être sur cela comme sur tout le reste un exemple pour vos peuples, dégradez votre indigne fils ; mais laissez-lui la vie. Ses remords lui feront expier son crime mieux que ne feroient les bourreaux.*

Tout le Conseil y applaudit. *Je laisse donc la vie à mon fils*, dit *Tay-tsong* en laissant couler quelques larmes, *je le dégrade de tous les droits & prérogatives de sa naissance, & je le mets au rang du peuple. Qu'il soit enfermé pour le reste de ses jours.*

Ainsi finit cette funeste tragédie, dans laquelle il n'y eut de sang répandu que celui des coupables. C'étoit pour la seconde fois qu'on avoit attenté à la vie de *Tay-tsong*. Quelques années auparavant, un Etranger, comblé de biens & d'honneurs par ce Prince, ne paya tous ces bienfaits que par la plus noire des trahisons. On peut se rappeler ce que

j'ai dit plus haut à l'occasion des Tartares *Tou-kiué*. Après les avoir subjugués, *Tay-tfoung* ne les distingua plus de ses sujets naturels, que par les bienfaits dont il les combloit chaque jour. Il appella à la Cour les principaux d'entr'eux, & les revêtit des dignités les plus honorables. Un nommé *Kié-che-chouai*, frere du *Ko-han To-ly*, fut un de ceux à qui l'Empereur témoigna le plus de bonté & de confiance. Il le fit un des Grands de l'Empire, Capitaine des Gardes de l'une des portes de son Palais, & Inspecteur de ses Ecuries.

La conduite de *Kié-che-chouai* trompa d'abord les plus clairvoyans, & l'Empereur lui-même croyoit n'avoir pas à sa Cour d'Officier plus dévoué à son service, ni qui fût plus attaché à ses devoirs. *Kié-che-chouai* étoit un fourbe, qui n'attendoit que l'occasion d'affouvir la haine dont il étoit dévoré. Ce barbare ne voyoit dans son bienfaiteur que l'ennemi de sa race, & ne le regardoit que comme l'oppresser de sa nation.

Un jour qu'il étoit de garde au Palais, il crut que le moment étoit enfin arrivé. Quarante Tartares affidés furent introduits sur le soir. Il se met à leur tête, & va pour forcer la garde Chinoise de la premiere des cours intérieures. Les Chinois se défendent. Le bruit de cet attentat vole d'une porte à l'autre, & ceux qui les gardent, viennent au secours. Les agresseurs furent bientôt repouffés. Quelques-uns d'entr'eux tombent sous les coups, quelques autres sont pris. *Kié-che-chouai* se voyant sans ressource, sort à la hâte, demande le meilleur cheval des ecuries, comme pour exécuter un ordre pressant de l'Empereur, & prend la fuite. On l'atteignit, & on le livra au Tribunal des crimes.

Interrogé pourquoi il avoit voulu commettre un si exécrable attentat; s'il avoit des complices, & quels ils étoient, il répondit qu'il n'avoit eu d'autres vues que de venger sa nation; qu'il n'avoit d'autres complices que les quarante Tartares qui avoient

avoient combattu avec lui dans le Palais ; qu'il étoit inutile de pouffer plus loin les interrogatoires , & qu'étant pleinement convaincu qu'il étoit digne des derniers supplices , il prioit ses Juges de le faire exécuter le plutôt qu'il seroit possible. On lui accorda sa demande.

A cette occasion les Grands & les principaux Mandarins de la capitale représentèrent à Sa Majesté , que vu le danger qu'il y avoit à laisser aux Tartares la liberté de s'établir dans l'Empire , il étoit de sa sagesse de prendre le prétexte de ce qui venoit d'arriver pour les obliger tous à en sortir. Ceux d'entre les *Tou-kiué* , qui étoient accoutumés à la maniere de vivre & à la douceur du climat de la Chine , où ils avoient déjà formé des établissemens , firent les plus vives instances pour obtenir la permission d'y rester ; elle leur fut refusée. Les *Tou-kiué* sortirent de la Chine , & allèrent s'établir sur les bords septentrionaux du fleuve *Hoang-ho*.

Il étoit difficile que cette nation , inquiète & belliqueuse , pût vivre long-tems en paix. Tantôt ils se déchiroient entr'eux par des guerres cruelles , tantôt ils se liguoient pour faire la guerre aux Chinois. L'Empereur se vit contraint de les châtier plus d'une fois ; il dédaigna d'aller en personne contre ces barbares , se déchargeant sur *Ly-tsing* & sur ses autres Généraux du soin de les dompter.

A voir ce Prince livré tout entier aux soins du gouvernement de ses Etats , entrer dans les détails quand les affaires avoient quelque chose d'important , s'entretenir avec les Savans & cultiver lui-même les Lettres dans ses momens de relâche , on eût dit qu'il ne pensoit plus à cette espece de gloire qui ne s'acquiert que par les armes. Cependant cette ardeur qui l'avoit dévoré pendant sa jeunesse , n'étoit pas éteinte dans son cœur : elle y étoit comme un feu caché que le moindre souffle pouvoit rallumer , & qui se ranima au sujet de la

Corée. Cette presqu'île étoit alors gouvernée par un usurpateur auquel le plus grand des crimes avoit frayé le chemin à la souveraine puissance. Il avoit fait massacrer son Roi , & avoit mis sur le Trône un des neveux de ce Prince ; mais c'étoit lui-même qui gouvernoit despotiquement. Ce scélérat se nommoit *Tsiuen-kou-sou-ouen*, & le fantôme de Roi qu'il avoit élevé avoit le nom de *Kao-tfang*.

Tsiuen-kou-sou-ouen prétendit faire approuver ce qu'il avoit fait, par l'Empereur de la Chine, & eut l'audace de demander que *Kao-tfang* fût reconnu pour légitime Roi. Une pareille demande offensa *Tay-tfoung* ; mais il crut devoir dissimuler son ressentiment, parce que les desseins qu'il avoit sur la Corée, n'étoient point encore à leur point de maturité. Il ne vouloit rien commander, sans être en état de se faire obéir : ainsi sans faire aucune mention de la Corée, il envoya à *Kao-tfang* des Patentés de Prince de *Leao-toung* ; ce pays étoit alors sous la domination des Coréens. *Kao-tfang*, ou pour parler plus juste, *Tsiuen-kou-sou-ouen* reçut fort mal l'envoyé Chinois ; l'Empereur dissimula encore, & s'il en parla à ses grands, ce ne fut que pour les préparer à entendre ce qu'il avoit à leur proposer quand le tems en seroit venu.

Les circonstances qu'il attendoit arriverent : les Ambassadeurs du Roi de *Sin-lo*, présentèrent à l'Empereur une supplique où ils se plaignoient des Coréens d'une manière à exciter l'indignation de Sa Majesté, & rejettoient sur eux les retards des tributs qu'ils devoient à l'Empire.

L'Empereur envoya en Corée porter ses ordres à *Kao-tfang*, auquel il enjoignoit de vivre en paix avec le Roi de *Sin-lo*, & sur-tout de ne pas mettre d'obstacle à sa communication avec l'Empire. *Tsiuen-kou-sou-ouen* ne fit rendre aucune sorte d'honneur à l'Envoyé, il lui parla même d'une manière méprisante, & lui dit, que l'Empereur de la Chine n'avoit aucun ordre à intimer aux Coréens.

Après un pareil affront, *Tay-tfoung* se crut assez autorisé à la guerre, il en fit les préparatifs ; mais les censeurs, les grands, les mandarins, & tous ceux qui avoient droit de parler, eleverent la voix pour le détourner d'une pareille entreprise : *Quelle gloire, disoient-ils, peut-il en revenir à un grand Prince qui a dompté tant de Nations, de subjuguier encore le petit Royaume de Corée ? Quel deshonneur au contraire pour l'Empire, si nos armées venoient à avoir du désavantage. Jusqu'à présent les armes de Votre Majesté ont été victorieuses ; craignez, Seigneur, de trouver le terme de vos succès dans une expédition qui a été funeste à la plupart de ceux qui l'ont tentée avant vous.*

L'Empereur continua ses préparatifs. Les représentations se multiplioient : son parti étoit pris. Cependant, pour appaiser les clameurs, il fit publier un manifeste, dans lequel il détailla les raisons qui l'engageoient à prendre ce parti. Tout le monde se fit alors un devoir de seconder les vues de l'Empereur, comme si tout le monde avoit toujours été de même avis que lui.

Tsuen-kou-fou-ouen ne tarda pas à être instruit ; il fut effrayé de l'orage qui se formoit sur sa tête ; & pour le détourner, il envoya à *Tay-tfoung* une Ambassade solemnelle, en réparation du peu d'égard qu'il avoit montré ci-devant pour les ordres de Sa Majesté, & chargea les Ambassadeurs d'or & d'argent, & de tout ce qu'il y avoit de plus précieux & de plus rare dans la Corée, pour être offert à l'Empereur en forme de tribut.

Tay-tfoung dédaigna un tribut qui ne lui étoit offert que par la crainte, & renvoya, sans avoir voulu leur donner audience, les Ambassadeurs Coréens, avec les présens dont ils étoient chargés. Il partit lui-même pour *Lo-yang*, où il devoit assembler ses troupes. Son premier soin en arrivant dans cette

ancienne capitale de l'Empire , fut de s'informer s'il ne restoit pas encore quelques Officiers qui eussent été de l'expédition de la Corée sous l'Empereur *Soui-yang-ly*. Il s'en trouva un de tous grades , avec qui il eut des conférences particulières sur le pays qu'il se proposoit de conquérir , & sur les différens chemins qui y conduisoient. Il voulut savoir sur-tout de ses vieux guerriers , à quoi ils attribuoient le peu de succès de cette première guerre ; ils s'accorderent tous à lui dire que le pays étoit défendu par des places très-fortes , & par d'excellentes troupes. Ils lui exagérèrent même ces difficultés , pour le dissuader d'une entreprise dans laquelle il alloit compromettre sa gloire.

Ce qui auroit effrayé tout autre , ne servit qu'à ranimer de plus en plus le courage de *Tay-tsoung*. Il nomma les quatre Généraux qui devoient servir sous lui ; deux étoient Chinois , & les deux autres Tartares. Les deux Chinois étoient *Lý-che-tsé* & *Tchany-kieg* ; & les deux Tartares , *Ly-sée-mou* , *Ki-pi-ho-ly* ; un cinquième Général , nommé *Tchang-leang* , devoit commander l'armée navale.

Au commencement du printems de la neuvième année de *Tchen-koan* , c'est-à-dire , l'an de Jesus-Christ 645 , *Tay-tsoung* partit de *Lo-yang* à la tête d'une partie de ses troupes. Pendant toute la route , il eut soin de faire observer une exacte discipline , & d'empêcher que le soldat ne se livrât à la débauche & à la rapine , dans les lieux où il étoit obligé de s'arrêter.

Après avoir traversé une partie du *Ho-nan* , il passa le *Hoang-ho* ; puis s'avancant vers le Nord , il arriva après plusieurs jours de marche à la ville de *Yé* ; delà , après avoir donné quelques jours de repos à ses troupes , il prit sa route vers *Ting-tcheou* , où il n'arriva qu'à la troisième lune. Ce fut là qu'il fit ses arrangemens pour le gouvernement de l'Empire pendant son absence. Il avoit substitué son troisième fils à

son fils aîné, qu'il avoit dégradé, ainsi qu'on l'a vu plus haut, de sa dignité de *Prince héritier*: il le nomma Régent de l'Empire & lui donna, *Kao-che-lien*, *Tchang-hing-tcheng*, *Kao-ki-fou*, & *Ma-tcheou*, pour l'aider à soutenir un fardeau auquel il n'étoit pas accoutumé. Il le laissa à *Ting-tcheou* même, où il voulut que s'établît cette nouvelle Cour, parce que dans les circonstances où il alloit se trouver, elle devoit être à portée de recevoir, en cas de besoin, les ordres du Souverain, & de lui faire savoir ce dont il lui importoit d'être instruit.

Il donna ensuite ses ordres pour le départ, monta à cheval, fit défiler ses troupes devant lui, & se mit à son poste, pour ne plus le quitter; ses yeux s'animerent d'un nouveau feu, & l'on vit renaître dans ses actions toute l'activité de sa jeunesse. Ses vieux soldats en tressaillirent de joie & s'écrierent avec transport. *Dix mille, dix mille années; encore dix mille ans à notre auguste Empereur.*

A la quatrième lune, toutes les troupes se trouverent réunies à *Siun-tou*, & à *Sin-tcheng*, où elles étoient arrivées par différens chemins. Celles que commandoit *Ly-che-tsi*, arriverent les premières. Cet habile général trompa la vigilance des Coréens, qui gardoient les frontières, en leur donnant le change. Il feignit de vouloir forcer le passage de *Houai-yuen-lehen*, pour attirer la plus grande partie de leurs forces de ce côté-là; mais revenant sur ses pas, il prit sa route par *Young-tao*, vint à *Toung-ting*, où il passa la rivière de *Leao*, avant même que les ennemis pussent se douter de son dessein, & se présenta devant la ville de *Siuen-tou*.

Les Coréens se renfermerent dans leur ville & s'y préparerent à une vigoureuse résistance.

Ly-tao-tfoung avec quelques mille hommes de Cavalerie, alla droit à *Sin-tcheng*, & en fit le blocus. *Tchang-kien*, après

avoir passé la rivière beaucoup plus bas que les autres , en tirant vers le midi , prit sa route du côté de *Kien-ngan* , battit l'armée des Coréens , tua quelques mille hommes , & fit un plus grand nombre de prisonniers. L'Empereur se réserva la capitale du *Leao-toung* , & les deux généraux Tartares , *Ly-see-mou* & *Ki-pi-ho-ly* , allèrent faire diversion du côté du Nord de cette même ville.

Cette campagne s'ouvrit par les succès les plus brillans. *Ly-che-tsi* laissant derrière lui *Siuen-tou* , alla investir *Kai-meou* ; il y avoit dans cette place une garnison de sept cens hommes , elle ne fit presque aucune résistance , & se rendit dès les premiers jours.

Tchang-leang qui commandoit les vaisseaux , débarqua non loin de la ville de *Piche-tcheng* , qu'il assiégea. Cette place entourée de murailles très-hautes , & forte par sa propre situation , n'étoit accessible que du côté de l'occident. Ce fut par là que *Tchang-leang* en commença l'attaque ; il commanda *Tcheng-ming-tchen* , & *Ouang-ta-ou* , pour monter des premiers à l'assaut. Ces deux Officiers y allèrent avec tant d'intrépidité & de bravoure , qu'ils emportèrent l'épée à la main une place qui pouvoit coûter plus d'un mois de siège. Le général la fit détruire , & fit prisonniers dix mille de ses habitans , tant hommes que femmes.

Tay-tsoung à la tête du gros de l'armée , n'avançoit pas aussi vite qu'il l'auroit souhaité ; les chemins étoient rompus & presque impraticables ; après quinze jours de travaux & de peines , il se disposoit à donner à ses troupes quelques repos , quand on lui annonça qu'une armée de Coréens , forte de quarante mille hommes , s'avançoit à grandes journées pour se jeter dans la place ; qu'il avoit trop peu de monde pour s'y opposer ; & que cependant il falloit , de quelque manière que ce fût , empêcher un secours qui pouvoit retarder long-tems le succès de ses armes.

Tay-tfoung prit son parti sur le champ, & au lieu de faire reposer ses troupes, il fut les engager à demander elles-mêmes qu'on les menât à la rencontre des ennemis. Il profita de leur bonne volonté, hâta la marche, & précéda d'environ vingt-quatre heures l'arrivée des Coréens. C'étoit tout ce qu'il lui falloit pour assurer le succès de son principal dessein & de ses autres opérations de la campagne.

Dès le lendemain à la pointe du jour, il fit partir *Ly-tao-tfoung* pour aller reconnoître les ennemis; & quelques heures après, comme s'il eût prévu ce qui devoit arriver, il partit lui-même avec un corps d'élite, donnant ordre au gros de l'armée de le suivre au petit pas.

Ly-tao-tfoung n'avoit avec lui que quatre mille hommes de cavalerie, & avec ce petit nombre, il osa engager le combat. Il alloit être la victime de sa témérité, sans l'extrême diligence de *Tay-tfoung* qui arriva à propos pour le soutenir, & qui le dégagea bientôt dès qu'il fut soutenu lui-même par ses troupes qui arriverent successivement. L'action devint alors générale. Les Coréens firent des prodiges de valeur; mais enfin ils furent obligés de plier; *Tay-tfoung* fit avancer son corps de réserve, qui acheva de les mettre en déroute.

Après cette victoire, *Tay-tfoung* ne douta pas que la place, sous les murs de laquelle il venoit de la remporter, ne se rendît à la première sommation. Il se trompa. Le Gouverneur, qui étoit homme d'honneur & de courage, répondit avec respect, mais avec fermeté, qu'il n'ignoroit point ce que pouvoit faire une armée victorieuse, commandée par l'Empereur en personne; mais qu'il savoit aussi ce que son devoir exigeoit de lui dans les circonstances où il se trouvoit, & qu'on pouvoit être sûr que tant qu'il auroit un souffle de vie, il se défendroit de son mieux. L'Empereur ne put s'empêcher d'approuver la conduite de ce brave Officier, dont

il fit publiquement l'éloge ; il donna ordre à *Ly-che-tsi* de se disposer pour le siege , & lui en laissa la direction.

Ly-che-tsi déploya tout ce qu'une longue expérience lui avoit appris sur un art dans lequel il excelloit ; mais les assiégés se défendirent si bien , & firent des sorties si à propos , qu'après douze jours de tranchée ouverte , il ne se trouva guere plus avancé que le premier jour. Nonobstant ce peu de progrès , *Tay-tsoung* conclut à un assaut général , contre l'avis de *Ly-che-tsi* , qui prétendoit qu'on ne pouvoit en venir là sans s'exposer à perdre inutilement beaucoup de monde.

Il fit publier dans tous les quartiers de l'armée , qu'il s'agissoit d'un assaut général : il donna ordre que chacun , sans distinction de rang , eût à apporter des terres aux pieds des murailles de la ville , jusqu'à ce qu'on eût atteint la hauteur des crénaux.

Ce travail fut entièrement achevé sur la fin du troisieme jour. Le lendemain , *Tay-tsoung* à la tête de ce qu'il avoit de meilleures troupes , monte des premiers à l'assaut , tenant le fer d'une main , & je ne fais quel feu de l'autre ; rien ne peut résister à son intrépide valeur. Animé par son exemple , ses soldats le suivent ; ils renversent tout ce qui se présente ; la place est emportée. Les Coréens perdirent dans ce siege dix mille des leurs , & *Tay-tsoung* , vingt-cinq mille des siens ; mais il fit cinquante mille prisonniers , parmi lesquels il y avoit plus de dix mille hommes de bonnes troupes , il rasa les murailles de la ville , & changea son nom en celui de *Leao-tcheou*.

Il marcha ensuite à *Pe-yen-tcheng* , dont il entreprit le siege. Les deux généraux *Ly-che-mou* & *Ki-pi-ho-ly* l'y suivirent avec leurs Tartares. *Tay-tsoung* voulut qu'ils combattissent à ses côtés , afin , disoit-il , de leur faire partager sa gloire & ses périls. Flattés d'un pareil honneur , ces Tartares ne cherent

cherent qu'à s'en rendre dignes par des prodiges de bravoure.

A la premiere sortie que firent les assiégés, *Ly-see-mou* fut percé d'un trait qui le renversa de son cheval: il banda lui-même sa plaie, remonta à cheval, & continua à combattre avec une fureur qui eut bientôt épuisé ses forces. Ses gens le dégagerent & l'emporterent malgré lui dans sa tente. *Ki-pi-ho-ly* ne fut pas plus heureux. Il reçut un coup de lance & fut pris presque aussi-tôt. Les Coréens en se retirant, l'emmenoièrent dans leur ville, lorsqu'un Officier Chinois, du nombre de ceux qui étoient attachés à la personne de l'Empereur, se fit jour le sabre à la main, & le leur enleva au moment qu'ils alloient rentrer.

Les opérations du siege furent poussées avec tant d'activité, que la garnison fit proposer une suspension d'armes, & demanda à capituler; ce qui leur fut accordé. Mais les habitans se flattant de la vaine espérance d'être secourus, s'y opposerent.

Tay-tsoung leur fit dire qu'il livreroit leur ville au pillage, & qu'il les traiteroit en rebelles, s'ils ne se rendoient aux conditions qu'il vouloit bien leur imposer. Une grêle de traits lancés du haut des murs contre ses soldats, fut toute la réponse qu'il en eut. Dans les premiers mouvemens de son indignation, il fit publier dans tous les quartiers de son armée, qu'il donnoit la ville à ses soldats, les exhortant à faire de leur mieux pour s'en rendre bientôt les maîtres. Bientôt la plupart des ouvrages extérieurs furent emportés.

Les assiégés comprirent alors toutes les conséquences de la faute qu'ils avoient faite; ils demanderent grace, promettant d'ouvrir les portes de leur ville & de se soumettre à tout, pourvu qu'on les mît à couvert de la premiere fureur du soldat.

Vous mériteriez, leur répondit l'Empereur, *de subir toutes*
Tome V. Z

les rigueurs du sort auquel vous vous êtes exposés en me manquant de parole. Cependant je veux bien vous faire grace ; rassurez de ma part vos concitoyens. Qu'ils se tiennent tranquilles chacun chez soi , & qu'aucun ne se montre au-dehors jusqu'à ce que j'aie mis ordre à tout.

Ly-ché-tsi qui étoit à côté de l'Empereur , ne put entendre sans surprise un pareil discours. *Eh quoi ! Seigneur* , lui dit-il , *avez-vous si-tôt oublié ce que vous avez promis à vos soldats ? convient-il de reprendre ainsi vos dons ?*

Général , lui répondit l'Empereur , les plaintes , les gémissemens , les cris lugubres de tant d'infortunés qui n'auroient plus devant les yeux que la misère , l'infamie ou la mort , se font entendre jusqu'au fond de mon cœur. Il ne tient qu'à moi de prévenir tant de maux ; & je souffrirois qu'ils arrivent ! cela ne sera point. Dites à mes soldats que mes trésors & mes magasins renferment de quoi les dédommager. C'est une dette que je contracte aujourd'hui avec eux , & que j'acquitterai fidelement : vous pouvez les en assurer de ma part. Les intentions de l'Empereur furent annoncées , personne ne murmura.

On entra paisiblement dans la ville , on s'y conduisit en ami. C'étoit alors le tems des grandes chaleurs , & la blessure de *Ki-pi-ho-ly* alloit en empirant ; l'Empereur l'alla visiter. Dans ce moment , on présenta à Sa Majesté le Coréen par qui ce Général avoit été blessé. Tous les Officiers Tartares demandoient sa mort. *Tay-tsoung* , sans la leur accorder , ni la leur refuser , dit à *Ki-pi-ho-ly* : *je vous laisse le maître du sort de cet homme. Vous pouvez disposer de lui de la manière que vous jugerez à propos.* *Seigneur* , lui répondit *Ki-pi-ho-ly* , *ce Coréen est un brave homme , il a défendu sa Patrie & servi son Souverain , il ne mérite que des récompenses. Je lui pardonne moi-même* , dit l'Empereur , *puisque vous lui pardonnez , & je lui rends sa liberté. Qu'il en profite pour rester à mon ser-*

vice, ou pour se retirer où bon lui semblera. Il est le maître.

Tay-tfoung ne resta dans *Pe-yen-tcheng* qu'autant de tems qu'il en falloit pour régler les choses. Il en partit sur la fin de la sixieme lune, & alla mettre le siege devant *Ngan-che-tcheng*.

Cette ville, une des plus importantes, & comme la principale clef de la Corée, étoit très-fortifiée; les murailles, revêtues d'un double rang de briques, étoient épaisses & très-hautes; une armée formidable s'avançoit pour la couvrir & arrêter les progrès des armes Chinoises.

L'ardeur de *Tay-tfoung* & des siens ne se ralentit pas à la vue de tant d'obstacles qu'il devoit surmonter. Les Coréens allèrent à la découverte, & vinrent bientôt lui dire que l'ennemi paroissoit. Aussi-tôt il prend avec lui *Tchang-sun-ou-ki* & quelques autres Officiers généraux; & escorté de deux ou trois cens cavaliers, il monta sur un lieu élevé, pour découvrir l'armée.

L'Empereur après l'avoir considérée, revint dans son camp, où il fit les dispositions suivantes.

Il donna à *Ly-che-tsi*, quinze mille hommes, & lui fit occuper les hauteurs du côté de l'Occident, pour arrêter les premiers efforts de l'ennemi, & attaquer lui-même s'il n'étoit pas attaqué le premier. Il envoya *Tchang-sun-ou-ki* avec douze mille hommes derrière une montagne pour venir prendre l'ennemi en queue, quand il en seroit tems. Il prit pour lui le corps principal, composé de quarante-mille hommes, avec lesquels il devoit se tenir caché dans les vallons, pour venir par le Nord attaquer en flanc. Les drapeaux, étendards, tambours & autres instrumens devoient donner le signal, aussi-tôt que *Ly-che-tsi* auroit engagé l'action.

Cependant les Coréens arriverent. Ils crurent, en voyant les quinze mille hommes de *Ly-che-tsi*, que c'étoit là l'ar-

mée entière ; ils résolurent de l'attaquer. Un Officier prudent & expérimenté , représenta à *Kao-yen-cheou* son général , que c'étoit prendre un mauvais parti que celui de livrer bataille , dans des circonstances , où sans répandre une goutte de sang , il pouvoit faire périr l'ennemi de faim & de misere ; ou l'obliger à se retirer. *D'ailleurs* , ajouta-t-il , *nous connoissons le Prince de TSIN* (c'est ainsi qu'il osoit appeller l'Empereur) , *il n'a pas son pareil quand il s'agit de combattre. La fortune ne s'est point encore lassée de le favoriser dans tout ce qu'il a entrepris. N'attaquons pas de front un ennemi si redoutable : les vivres lui manqueront bientôt , il ne sauroit s'en procurer sans retourner sur ses pas. Laissons-le se consumer peu-à-peu : c'est ce que nous avons de mieux à faire ; ou plutôt , c'est l'unique moyen qui nous reste pour nous délivrer d'un ennemi qui n'attend qu'une imprudence de notre part pour nous subjuguier.*

Ce discours ne fit aucune impression sur l'esprit de *Kao-yen-cheou*. Ce général se prépara à attaquer *Ly-che-tsi* , qui de son côté , attendoit de pied ferme les Coréens. *Ly-che-tsi* ne fit d'abord que se défendre. Il avançoit , s'étendoit , se replioit sur lui-même , faisoit différens mouvemens , pour donner à ceux qui étoient en embuscade le tems d'arriver.

L'Empereur avoit déjà vu les signaux ; mais il ne se monroit pas encore , parce qu'il attendoit que *Tchang-sun-ou-ki* fût à portée d'attaquer en même tems que lui. Enfin il vit des nuages de poussière s'élever dans l'endroit précisément qu'il avoit indiqué pour le rendez-vous. A l'instant il fait déployer ses étendards , il fait retentir tous les instrumens guerriers , il fond sur les ennemis qu'il prend en flanc , tandis que *Tchang-sun-ou-ki* les prend en queue , & que *Ly-ché-tsi* les combat de front. Les Coréens effrayés se sauvent à la débandade , & vont répandre la terreur par-tout.

L'Empereur ne doutoit point que la ville ne dût lui ouvrir ses portes à la premiere sommation. Il se trompa. Le Gouverneur lui fit répondre qu'il avoit des vivres pour se nourrir, & des armes pour se défendre, & qu'il n'oublieroit rien pour se rendre digne de la confiance de son maître.

Tay-tfoung crut qu'il ne parloit ainsi que pour sauver les apparences. Il fit donc investir la place, & fit sommer une seconde fois le Gouverneur. Celui-ci fit tirer sur ceux qui lui estoient envoyés. Il fallut commencer les opérations du siege. L'Empereur y employa tout son art, & y fit usage de toutes les machines qui estoient connues de son tems; il construisit des tours, il eleva des terrasses, tout fut inutile. Les assiégés se défendirent en désespérés: ils travailloient nuit & jour, soit à réparer les breches, soit à construire de nouveaux ouvrages de défense, ils faisoient de fréquentes sorties, & il n'etoit presque aucun jour qu'ils ne combattissent d'une maniere ou d'une autre. Tout habitant estoit soldat. Le Gouverneur animoit tout, tiroit parti de tout; il tint pendant soixante jours contre tous les efforts d'une armée victorieuse, commandée par les Capitaines les plus habiles & les plus expérimentés qu'il y eût alors.

L'Empereur, résolu d'emporter la place à quelque prix que ce fût, lui fit donner un assaut général; on combattit de part & d'autre avec un acharnement qui n'avoit point encore eu d'exemple. Les troupes Chinoises alloient entrer, quand l'imprudencce d'un Officier leur fit perdre tout leur avantage. Cet Officier qui s'appelloit *Fou-fou-ngai*, comptant que la ville estoit prise, abandonna son poste pour courir au butin.

Le Gouverneur qui avoit l'œil à tout, s'apperçut bientôt de la faute, il envoya un nombreux détachement qui s'empara du poste. Les Coréens redoublèrent d'efforts, & les Chinois, repouffés par-tout, furent contraints de revenir à leur camp. *Fou-fou-ngai* fut condamné à perdre la tête.

Tay-tsoung alors assembla son Conseil pour délibérer s'il falloit continuer le siege. Tout le monde fut d'avis de terminer la campagne, & de lever le siege. Ce qui fut exécuté le jour *Kouei-ouei* de la neuvieme Lune, de la dix-neuvieme année de *Tchen-koan*, c'est-à-dire, le treizieme Octobre de l'an 645 de l'Ere Chrétienne. Pendant qu'il faisoit défiler l'armée, le Gouverneur de la place parut seul sur l'un des bastions, & fit signe qu'il avoit quelque chose à dire. L'Empereur s'avança lui-même avec quelques-uns de ses Officiers jusqu'à la portée du trait. Alors le Gouverneur se mit à genoux, fit les cérémonies ordinaires aux personnes qui prennent congé de ceux dont le rang est au-dessus du leur, & souhaita à Sa Majesté un voyage des plus heureux.

L'Empereur, loin de s'offenser d'une cérémonie qui paroissoit déplacée, & qui pouvoit tenir de la dérision, prit ou fit semblant de prendre cet adieu en bonne part. Il remercia le Gouverneur, lui fit donner cent pieces de soie, & lui fit dire que d'une maniere ou d'une autre, il comptoit qu'il ne seroit pas long-tems sans le revoir; qu'il pouvoit être sûr qu'ayant été témoin de sa prudence, de sa bravoure, de son amour pour sa Patrie, & de sa fidélité envers son Souverain, il auroit toujours pour sa personne toute l'estime qui lui étoit due.

En s'éloignant d'une ville qu'il regardoit comme l'ecueil de sa gloire, *Tay-tsoung* fit un triste retour sur lui-même. Il témoigna un regret amer d'avoir entrepris cette guerre.

La premiere attention de l'Empereur en arrivant avec son armée à *Yng-tcheou*, fut de faire rendre les devoirs funebres à tous ceux qui avoient péri dans cette guerre. Il ordonna que leurs cendres fussent déposées à *Lieou-tcheng*, & qu'on fit couler sur elles le sang d'un bœuf que les Mandarins du titre de *Yeou-see* égorgeroient eux-mêmes.

Tous ceux qui durant le cours de cette campagne avoient

fait des prisonniers, les avoient envoyés à *Yng-tcheou* pour y être gardés. Les Officiers généraux prièrent Sa Majesté de confirmer la répartition qu'ils en avoient faite dans l'écrit qu'ils lui présentèrent : *Allez*, leur dit l'Empereur, *traiter en mon nom de la rançon de tous ces prisonniers. Je donnerai sans en rien rabattre tout ce qu'on demandera pour le prix de chacun d'eux. Je veux que tout le monde soit content ; mais il faut que je le sois aussi, & je ne saurois l'être, si tous les Coréens qui ont été pris pendant cette guerre ne me sont rendus exclusivement à tout autre.*

Il n'y eut personne qui ne se conformât aux intentions de l'Empereur. Les prisonniers au nombre de 14000 mille lui furent cédés ; il leur rendit la liberté, avec permission de rester à la Chine. Il leur fit distribuer des toiles & de l'argent, pour les aider à commencer un établissement s'ils vouloient rester, ou pour leur servir le long de la route, s'ils prenoient le parti de s'en retourner ; il fit ensuite des largesses considérables à toute l'armée. Les réjouissances publiques que l'on fit pendant trois jours consécutifs, & les bénédictions dont les siens & les Coréens devenus libres, le comblèrent à l'envi, auroient pu dissiper son chagrin, s'il avoit pu oublier sa disgrâce. Il arriva dans sa Capitale, à la première lune de la vingtième année de son regne, c'est-à-dire l'an de Jesus-Christ 646.

Rendu à ses sujets après une année d'absence, *Tay-tsoung* reprit les rênes du Gouvernement qu'il avoit laissées entre les mains de son fils ; & s'appliqua plus que jamais à faire fleurir l'Empire. Tous les peuples vinrent lui rendre hommage par leurs Ambassadeurs. Le Tyran de Corée lui-même envoya ses députés ; mais il eut l'audace de mettre son nom à côté de celui du grand *Tay-tsoung*, & de vouloir traiter avec lui comme d'égal à égal. Un pareil procédé parut d'une insolence extrême. Il falloit ou le mépriser ou le punir. *Tay-tsoung* crut

qu'il étoit de sa dignité de se déterminer pour ce dernier. Il renvoya les Coréens, sans leur avoir donné audience, & fit partir *Ly-che-tsi* à la tête d'une bonne armée pour aller châtier l'insolence de celui par qui il se croyoit outragé.

Ly-che-tsi part, & arrive en Corée. Il ne s'amusa pas à faire des sieges, ni à livrer des batailles. Il dirige sa route droit à *Ping-jang*, bat & met en déroute les troupes qu'il trouve sur son chemin, s'empare sans peine des fauxbourgs de *Ping-jang*, les pille, y fait mettre le feu, & content d'avoir fait trembler le Tyran sur son Trône, & d'avoir répandu par-tout la terreur, il revient sur ses pas & rentre dans la Chine. Ayant laissé derrière lui toutes les places fortes, il ne pouvoit différer son retour, sans risquer de le rendre impossible, ou tout au moins d'une extrême difficulté.

Il paroît que *Tay-tsoung* ne crut pas les Coréens assez punis puisqu'il fit construire dans le *Kiang-nan* des vaisseaux, dans le dessein d'aller porter encore une fois la guerre dans leur pays; mais la mort ne lui laissa pas assez de tems pour exécuter ce projet. Depuis sa malheureuse expédition, il n'avoit presque jamais joui d'une bonne santé. A la langueur secrète qui le minoit insensiblement, se joignoit la fatigue d'un gouvernement exact, où rien ne se faisoit que par ses ordres, parce qu'il vouloit être instruit de tout, & tout faire par lui-même.

A la troisieme Lune de la vingt-troisieme année de son regne, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 649, il comprit que sa maladie étoit sérieuse. Il fit appeller le Prince héritier pour lui donner quelques avis sur la maniere dont il devoit se conduire, quand il seroit sur le Trône.

Mon fils, lui dit-il, *soyez juste, mais soyez bon. Réglez sur vous-même; ayez un empire absolu sur vos passions, & vous régnerez sans peine sur les cœurs de vos sujets. Votre bon exemple, mieux que les ordres les plus rigoureux, leur fera remplir*

remplir avec exactitude tous leurs devoirs. Punissez rarement & avec modération ; mais répandez les bienfaits à pleines mains. Ne renvoyez jamais au lendemain une grace que vous pouvez accorder le jour même ; différez au contraire les châtimens jusqu'à ce que vous soyez assuré par vous-même qu'ils sont justement mérités. Il faut que vous preniez quelqu'un des anciens Empereurs pour modèle de votre conduite. N'en choisissez qu'un ; mais choisissez bien. Gardez-vous bien de vouloir m'imiter. La réputation dont je jouis ne doit pas vous faire illusion. J'ai mis l'Empire dans notre famille. J'ai dompté les rebelles , j'ai mis les Tartares sous le joug ; j'ai rendu à l'Etat tout son lustre : c'est en faveur de tout cela qu'on a bien voulu ne pas faire attention à mes défauts. Il n'en seroit pas de même à votre égard. Ne pouvant pas vous rendre recommandable par les mêmes actions , puisque tout est déjà fait , vous ne devez pas espérer la même indulgence.

Comme il vit que le Prince s'attendrissoit , il s'attendrit lui-même , & fut quelques momens sans parler. Puis adressant la parole aux deux Ministres Tchang-sun-ou-ki & Tchou-soui-leang , il leur dit : Je vous recommande mon fils. Aidez-le de votre mieux à soutenir le fardeau dont je le charge. Il est naturellement bon ; il a toujours rempli à mon égard tous les devoirs d'un fils respectueux. Il remplira de même tous ceux d'un père tendre envers ses sujets. Oui , mon fils , continua-t-il en s'adressant au Prince , vos sujets sont vos enfans , ne cessez jamais de les traiter comme tels. Recevez toujours en bonne part les avis qu'on vous donnera , de quelque part qu'ils viennent ; mais déférez à ceux de Tchang-sun-ou-ki & de Tchou-soui-leang. Leur expérience & leur habileté suppléeront à ce qui vous manque. Tchang-sun-ou-ki m'a aidé de ses conseils & de son bras pour conquérir l'Empire & le mettre dans l'état florissant où il est aujourd'hui. N'écoutez jamais ce qu'on pourroit vous dire contre

lui. Ses belles actions & la faveur dont il a constamment joui, ne peuvent manquer de lui avoir fait des envieux qui n'attendent que le moment de sa mort pour se déchaîner contre lui. Je garantis moi-même tout ce qu'il a fait jusqu'à présent. Ne revenez jamais sur sa conduite passée... Tchou-soui-leang, c'est à vous aussi que ce discours s'adresse, ne cessez jamais de regarder Tchang-fun-ou-ki comme un des hommes à qui l'Empire doit le plus. Il fut le compagnon de mes travaux & de ma gloire; il fut mon ami. Soyez le sien, & concourez l'un & l'autre au bon gouvernement de l'Etat, en réunissant vos lumières pour éclairer mon fils. Tchou-soui-leang écrivit les dernières volontés de son maître, en fit la lecture à haute voix, & y apposa le sceau de l'Empire de la manière que cela se pratiquoit alors.

Pendant cet intervalle, le Prince héritier étoit à côté de son père dans une contenance qui dénotoit la plus vive douleur. L'Empereur attendri voulut lui parler encore; mais la parole expira sur ses lèvres, & bientôt après il expira lui-même entre les bras de son fils.

Ainsi mourut à la cinquante-troisième année de son âge, & la vingt-troisième de son règne, un des plus grands Princes qui ait gouverné la monarchie des Chinois. A la première nouvelle de cette mort, toute la Chine retentit de gémissemens & de plaintes, les larmes coulerent de tous les yeux. Les Ambassadeurs des nations voisines & les autres Etrangers qui se trouverent pour lors dans la capitale, témoignèrent à la manière de leur pays, le regret dont ils étoient pénétrés. Les plus distingués couperent leur longue chevelure, se piquèrent le visage avec un fer pointu, se saignerent aux oreilles, & répandirent leur sang aux environs du cercueil de l'illustre mort.

Un des points qui est regardé dans le cérémonial, comme très-important, est de s'abstenir de toute guerre pendant les trois années du deuil. Le nouvel Empereur qui savoit que

celle qu'on avoit faite aux Coréens , & qu'on étoit sur le point de renouveler , n'étoit pas du goût de la nation , ne crut pas pouvoir se dispenser dans les circonstances de paroître aux yeux de ses sujets exact observateur des Rits.

Les Princes Tartares qui se trouvoient à la Cour , voulurent donner dans cette occasion des marques de leur attachement & de leur reconnoissance. *Achenacher* & *Ki-pi-ho-ly* demanderent qu'il leur fût permis de s'immoler sur son tombeau pour aller le servir dans l'autre monde , comme ils l'avoient fait dans celui-ci. L'Empereur leur répondit , qu'il ne pouvoit leur accorder ce qu'ils demandoient , sans se rendre lui-même désobéissant aux ordres de son pere qui avoit prévu leur demande , & qu'ainsi il leur défendoit d'attenter à leur propre vie. *Tata* , Roi de *Man-y* , le *Kohan Kiély* & quelques autres , au nombre de quatorze , tous chefs de Hordes , se firent sculpter en pierre , & placerent ces quatorze statues en dedans de la porte du Nord , dite la porte des *Sée-ma* ou des *Guerriers* , pour servir de preuve à la postérité que leur attachement pour le Prince dont ils gardoient la sépulture , étoit un attachement éternel (1).

R E M A R Q U E S.

(1) Je ne puis m'empêcher de relever ici une bévue qu'a faite le Pere de Mailla , en disant que les Princes Tartares firent faire en commun la statue de *Tay-tfoung* qu'ils firent placer en dedans de la porte septentrionale , &c. Un peu d'attention aux mœurs du pays auroit appris au Pere de Mailla , 1°. que la porte du Nord , étant la moins honorable , il eût été très-indécemment d'y placer la statue d'un Empereur. 2°. Qu'il n'a jamais été d'usage à la Chine de mettre la statue d'un Empereur , ni de qui que ce

soit , dans sa propre sépulture. Les statues qu'on y eleve sont celles des *Guerriers* qui sont censés garder le tombeau , & des *Ministres* , *Magistrats* ou *Lettrés* qui sont censés rendre hommage aux cendres qui y sont renfermées.

Comme il est assez souvent fait mention des *Tou-kiué* , il n'est pas hors de propos de rapporter ici ce qu'en disent les Auteurs Chinois. Les *Tou-kiué* ont une même origine que les autres Tartares. Leur chef *Achenaché* forma un petit Royaume au Midy de la montagne *Kin-chan*

Après les funérailles , on plaça la tablette du défunt dans la Salle des ancêtres , & on lui donna le nom de *Tay-tfoung* , qui signifie *le grand ayeul*. C'est sous ce nom seulement qu'il est désigné dans l'Histoire , depuis le tems où il monta sur le Trône , jusqu'à celui de sa mort. Il portoit auparavant celui de *Ly-ché-min* , ou de Prince de *Tfin*.

Il ne restoit plus au nouvel Empereur , pour remplir dans toute leur étendue les devoirs de la Piété filiale , qu'à assigner aux femmes qui avoient appartenu à son pere , sous différens titres , un lieu particulier où elles pussent vivre dans la décence de leur rang. Il prit le parti de les enfermer toutes dans un edifice , auquel il donna le nom de *Ngan-ye-fang* , en françois , *lieu où l'on fait profession de tranquillité*. C'est à l'occasion de cette espece de monastere , dit un critique Chinois , que les monasteres des Bonzesses doivent leur premiere institution. Auparavant il n'y avoit que des hommes qui osassent se soustraire aux devoirs de la société pour passer leur vie dans le célibat ; mais l'exemple des Dames de *Kang-yé-sée* fit (2) naître

R E M A R Q U E S.

dans le pays de Turfan. On connoît ce peuple depuis le tems du grand Yu & de la dynastie Hia , dont il est le fondateur. On les appelloit alors du nom de Siuen-yu. Sous la dynastie Chang , qui succéda à celle des Hia , on les appella Kouï-fang. La dynastie des Tcheou changea leur nom de Kouï-fang en celui de Yen-yun. Sous la dynastie des Han , on les appella Hioung-hou ; & les Ouei qui se rendirent maîtres de la partie septentrionale de l'Empire , du tems des cinq petites dynasties , leur donnerent le nom de Tou-kiué , sous lequel ils étoient connus du tems des Tang , dont *Tay-tfoung* est le second Empereur.

Ces Tou-kiué se diviserent entre eux , lorsqu'ils furent en assez grand nombre pour former deux Royaumes. Les uns allerent vers le Nord & s'y etablirent. Les autres s'étendirent du côté de l'occident. Les uns & les autres se firent souvent des guerres cruelles , ils se réunirent quelquefois contre la Chine ; mais ayant été presque toujours vaincus , ils ont porté dans la suite tout l'effort de leurs armes du côté du couchant , &c.

(2) L'établissement de *Kan-ye-sée* ne fut pas le seul qui se fit alors en faveur des personnes du sexe. Tout ce qui restoit de cette troupe nombreuse de femmes qu'on trouva

Pidée de Ni-kou , & persuada que les personnes du sexe pouvoient également , en se consacrant au culte de Fo , se soustraire pour toujours aux devoirs pénibles de meres de famille pour vivre plusieurs ensemble dans l'oïseté & le célibat.

L V I.

YU-TCHÉ-KOUNG , Guerrier.

Yu-tché-koung , connu dans l'Histoire sous le nom de *Yu-tché-king-té* , ou simplement de *King-té* , étoit Tartare d'origine. Accoutumé dès sa jeunesse à braver les intempéries de l'air , dans les exercices de la chasse ou à la guerre , il en avoit contracté une force de corps qui le rendoit propre à toutes sortes de fatigues , & une intrépidité qui le rendoit supérieur à tous les dangers.

Sur la fin du règne du dernier Empereur des *Soui* , lorsque les révoltes éclatoient dans toutes les parties de l'Empire , un

R E M A R Q U E S.

dans les différens Palais de l'Empereur *Yang-ty* des *Soui* , fut rassemblé dans des lieux de retraite , où on leur bâtit des Temples pour brûler des odeurs , & où il leur fut permis d'honorer d'un culte particulier l'objet qu'elles en croyoient le plus digne , ou qui feroit le plus de leur goût. On trouve cette anecdote dans le livre qui traite des différens établissemens des Bonzes depuis les *Han* , & des Bonzesses depuis les *Tang*.

J'ai oublié de dire en son lieu que *Tay-tsong* , pour consacrer la mémoire des grands hommes de tout genre qui brilloient sous son règne , fit construire une

Salle , à laquelle il donna le nom *Ling-yen-kou*. Il y plaça les Portraits de *Tchang-sun-ou-ki* , *Ly-hiao-koung* , *Tou-jou-hoei* , *Ouei-tcheng* , *Fang-hiuen-ling* , *Kao-ché-lien* , *Yu-tché-king-té* , *Ly-tsing* , *Siao-yu* , *Touen-tché-suen* , *Lieou-houng-ki* , *Kiu-tou-toung* , *Yn-kai-chan* , *Tsai-chao* , *Tchang-sun-chun-té* , *Tchang-leang* , *Heou-kiun-tsi* , *Tchang-koung-kin* , *Tcheng-tché-tsié* , *Yu-ché-nan* , *Lieou-tcheng-hoei* , *Tang-kien* , *Ly-che-tsi* , *Tsin-chou-pao* , parce qu'ils étoient plus connus , & qu'ils pouvoient servir de modèle dans le genre qui les distinguoit. C'est sous la quatrième année de *Tay-tsong* que l'Histoire rapporte ce fait.

petit Tyran, du nom de *Lieou-ou-tcheou*, voulut profiter de ces troubles, pour se faire une Principauté dans le *Chan-fi*. Les *Tou-kiué* du Nord lui donnerent du secours, tant pour contre-balancer la puissance des *Tang*, qui commençoit à les inquiéter, que dans le dessein de s'agrandir eux-mêmes aux dépens des Chinois. *Yu-tché-king-té* se joignit à eux, & alla servir sous *Lieou-ou-tcheou*. Celui-ci en fit un de ses Généraux, qui rangea différentes villes sous son obéissance, & le mit en état de se faire un Royaume assez considérable pour aller de pair avec les plus florissans de la Tartarie. Les *Tou-kiué* lui donnerent le titre de *Ko-han*, & lui rendirent tous les honneurs dus aux Souverains.

Le nouveau *Ko-han* grossissoit chaque jour le nombre de ses sujets; il eut jusqu'à trois armées sur pied. L'Empereur des *Tang*, qui étoit occupé à ranger sous son obéissance les plus belles Provinces de l'Empire, sembloit dans les commencemens ne vouloir prendre aucune part à ce qui se passoit du côté du Nord; mais quand il fut une fois maître de ce qu'il lui importoit le plus d'affujettir, il tourna ses armes contre *Lieou-ou-tcheou*. Il étoit tems qu'il s'opposât à un Concurrent qui, soutenu par les Tartares & secondé par la valeur & l'expérience d'un Capitaine tel que *Yu-tché-king-té*, eût été bientôt en état de lui disputer l'Empire.

Il fait partir *Ly-ché-min* à la tête de l'élite de ses Guerriers. Ce jeune Héros, que la victoire suivoit par-tout, eut tout le succès qu'on avoit lieu d'attendre de lui. Il battit dans toutes les occasions les troupes du *Ko-han*, & ce qu'il regarda comme la plus grande & la plus utile de ses victoires, il gagna le cœur & l'estime de *Yu-tché-king-té*.

L'an six cent vingt de l'Ere Chrétienne, troisième du regne de *Ou-té*, le Prince *Ly-ché-min* ayant remporté une victoire complète sur l'armée de *Lieou-ou-tcheou*, commandée par les

Généraux *Siun-fiang* & *Soung-kin-kang*, se montra si grand dans cette occasion, que les vaincus eux-mêmes le regardèrent comme le premier homme de guerre de son siècle. Plusieurs demandèrent à être incorporés dans ses troupes pour avoir l'avantage de servir sous lui.

Yu-tché-king-té à la tête de huit mille hommes, venoit au secours des siens. Les trouvant défaits, il ne pouvoit comprendre comment *Ly-ché-min* avoit pu le prévenir. Il sentit dès-lors que l'Empire du monde étoit réservé à ce Héros, comme au plus digne de le gouverner. Il ne s'étoit mis au service de *Lieou-ou-tcheou*, que parce qu'il falloit prendre un parti dans un tems où tout étoit en armes. *Lieou-ou-tcheou*, soutenu par les Tartares, étoit d'ailleurs à sa portée. N'ayant aucun intérêt particulier à le soutenir, il l'abandonna dès qu'il le vit abattu de manière à ne pouvoir plus se relever. Qu'eût-il pu faire avec ses huit mille hommes contre la fortune de *Ly-ché-min*? Il prit le seul parti qu'il eût à prendre; il quitta le rebelle, & se mit à la discrétion du Héros.

Ly-ché-min le reçut avec distinction, il incorpora ses troupes dans son armée, & lui laissa le commandement des mêmes hommes avec lesquels il s'étoit donné à lui. *L'acquisition que je viens de faire de Yu-tché-king-té, dit-il, me fait plus de plaisir que la double victoire que je viens de remporter; & je compte qu'elle me fera plus utile.* *Yu-tché-king-té* n'eut plus d'intérêt que celui de son maître. Il devint l'exécuteur de tous ses ordres, son fidele gardien, son intrépide défenseur. Il lui sauva deux fois la vie dans les combats. Deux fois encore il le dégagea d'une foule d'ennemis qui étoient sur le point de l'enlever. Rien ne mettoit obstacle à son courage; rien n'étoit au-dessus de ses forces, quand il s'agissoit du service & de la gloire de celui à qui il s'étoit voué.

De la part de *Ly-ché-min*, l'attachement étoit réciproque.

Ly-ché-min toutefois étoit Prince , fils du Souverain. *Yu-tché-king-té* , sans autre titre que son mérite personnel , étoit son ami & presque son égal à la Cour ainsi qu'à l'armée.

Lorsque le Prince héritier & *Li-yuen-ki* son cadet voulurent attenter à la vie de *Ly-ché-min* leur frere , ils crurent que rien ne leur seroit possible , s'ils ne détachent pas de son service le brave *Yu-ché-king-té*. Ils n'oublièrent rien pour en venir à bout. Ils le firent solliciter ; ils lui firent espérer la plus brillante fortune ; ils envoyèrent même dans sa maison un charriot chargé d'or , en le priant de l'accepter comme un gage de leur amitié , & comme un foible commencement de ce qu'ils vouloient faire pour lui. Le fidele *King-té* renvoya le présent , & redoubla de vigilance auprès de son maître. *Soyez sur vos gardes* , lui disoit-il , *vos freres vous tendent des pieges ; ils en veulent à vos jours. Déjà ils ont fait des efforts pour vous noircir dans l'esprit de l'Empereur votre pere ; & puisqu'il faut que je vous le dise, ils en sont venus jusqu'à envoyer chez moi des trésors. Mon brave King-té* , lui répondit *Ly-ché-min* , *ton cœur est plus haut que les montagnes ; il est impénétrable comme l'acier. Ne crains rien pour moi , mon pere me connoît , & je n'ai rien à me reprocher. Pour ce qui est de mes freres , ils ne sont bons qu'à nouer des intrigues avec les femmes du Palais. Sachant que tout le militaire est sous mes ordres , & que d'un seul mot je puis armer dix mille bras , il ne leur viendra pas même en pensée de vouloir user de violence à mon egard.*

Perfuadé de cette idée , *Ly-ché-min* vivoit dans la plus grande sécurité. Mais tous ses amis trembloient pour lui. *Yu-tché-king-té* plus que tous les autres , veilloit sans cesse à la défense de son maître.

Le tems vint enfin où la perfidie des Princes parut à découvert. Il n'y avoit pas deux partis à prendre : il falloit , ou se laisser massacrer , ou se défendre. *King-té* ne s'oublia pas dans cette occasion.

occasion. Il disposa des soldats pour lui prêter main-forte en cas de besoin , s'arma de pied en cap , & avec cet air fier & intrépide qui faisoit trembler l'ennemi devant lui , il se rendit avec *Ly-ché-min* dans le lieu même où les conjurés devoient exécuter leur complot.

Dans ce combat d'un nouveau genre , la victoire ne fut pas long-tems douteuse. *Ly-ché-min* abattit de sa propre main le Prince héritier son agresseur , *Yu-ché-king-té* perça d'un de ses traits le Prince *Li-yuen-ki*.

Après cette sanglante scène , il s'agissoit d'annoncer à l'Empereur la mort tragique de deux de ses fils. *Yu-tché-king-té* osa se charger de cette commission. Sachant bien qu'il s'exposoit à devenir la triste victime des premiers mouvemens & de la douleur d'un pere , il entre dans le Palais , tout armé , & dit à l'Empereur , que de trois fils qu'il avoit le moment d'auparavant , il ne lui en restoit plus qu'un. Prêt à donner sa propre vie pour celle de *Ly-ché-min* , il entreprend de le justifier , & il en vient à bout. J'ai détaillé sous le Portrait de *Kao-tsou* la maniere dont tout cela se passa.

L'Histoire finit par ce trait le récit de ce qui concerne ce brave , & ne fait presque plus mention de lui durant tout le cours des deux regnes sous lesquels il a vécu. Comme il étoit étranger , qu'il n'étoit qu'homme de guerre , qu'il n'a point commandé d'armée en chef , & que toutes ses actions sont , pour ainsi dire , confondues dans celles du grand *Tay-tsong* dont il étoit comme le bras droit pour toutes les opérations militaires , les Lettrés de la premiere classe n'ont pas daigné s'occuper de lui. On ne trouve des détails sur ses hauts faits , que dans des Auteurs du dernier ordre. Comme ce qu'ils en disent n'est pas marqué à un coin de vraisemblance qui puisse engager à les en croire sur leur parole , je m'abstiendrai de les rapporter ici.

J'ajouterai seulement que le Souverain & la nation entière, en plaçant le nom de *Yu-tché-king-té* à côté des plus illustres, ont en quelque sorte vengé ce grand Guerrier de l'indifférence que les gens de Lettres ont témoignée à son égard. Le Souverain le décora de son vivant, le créa Prince des Royaumes de *Ou* & de *Ngao*; & la nation, après sa mort, lui a assigné une place parmi les esprits tutélaires de la Chine. Pour rendre un hommage éternel à sa valeur, à sa fidélité, à sa vigilance qui, quatre fois, empêchèrent le grand *Tay-tfoung* de succomber sous les efforts des ennemis, qui le mirent à couvert de la trahison de ses frères, & des embûches de ses envieux, elle lui a confié le soin de défendre les maisons contre les brigands & les malfaiteurs. Aujourd'hui même on place le Portrait de *Yu-tché-koung* sur les principales portes d'entrée; & ce Portrait, peint dans tout l'appareil militaire, est capable d'effrayer les méchants.

L V I I.

FANG-HIUEN-LING, Ministre.

Fang étoit le nom de sa famille, son nom propre *Hiuen-ling*, & son surnom *Kiao*. Il naquit à *Ling-tsi*. Il fit tant de progrès dans ses études, qu'il fut reçu Docteur à dix-huit ans. L'étude de la sagesse, de la politique & même de l'art militaire, ne l'occupa pas moins que celle des Lettres.

Son mérite perça bientôt jusqu'à *Ly-ché-min*. Chargé par *Kao-tsou* son père de la partie du Gouvernement qui avoit rapport aux Lettres, ce Prince jeta les yeux sur *Fang-hiuen-ling* pour exécuter les projets qu'il avoit formés.

Fang-hiuen-ling fit honneur au choix du Prince. Il fit plus, avec son seul pinceau & par ses écrits, en faveur de la maison

des *Tang*, qui occupoit tout récemment le Trône, que ne firent les *Ly-tsing*, les *Ly-ché-tsi* & les autres *Guerriers fameux* à la tête d'un million de combattans. C'est *Tay-tsoung* lui-même qui l'honore de cet éloge, non pas que *Fang-hiuen-ling* ne fût aussi se servir des armes. Pendant un grand nombre d'années qu'il commanda sur les frontières avec le titre de Général, il fut contenir les Tartares, empêcher leurs excursions, & même les repouffer bien avant dans leurs terres. Enfin il passa par tous les emplois militaires & civils, & ce qui se trouve rarement dans le même homme, il les remplit tous avec distinction.

Ce fut lui qui introduisit à la Cour les Chrétiens Nestoriens qui vinrent à la Chine sous la conduite d'*Olopen*, & l'on peut croire qu'il les favorisa de tout son crédit.

Parvenu à la soixante-onzième année de son âge, il fut atteint d'une maladie qui fit craindre pour ses jours. Le grand *Tay-tsoung* daigna le visiter plusieurs fois; mais comme il n'étoit pas de la décence qu'un Empereur se transportât souvent dans la maison d'un de ses sujets, ce Prince fit transporter le malade dans l'une de ses maisons de plaisance, nommée *Yu-hoa-koung*, sous prétexte que l'air qu'on y respiroit étant meilleur que celui de la ville, il pourroit plutôt s'y rétablir que dans sa propre maison. Son véritable motif, comme personne n'en douta, fut qu'il vouloit profiter encore de ses lumières.

Touché des bontés de son maître, *Fang-hiuen-ling* ne crut pas pouvoir lui mieux témoigner sa reconnoissance, qu'en lui disant avec sincérité, ce que personne n'auroit peut-être osé lui dire. A peine eut-il pris possession de l'appartement que l'Empereur lui cédoit dans son Palais de *Yu-hoa-koung*, qu'il profita du peu de forces qui lui restoit pour faire ses derniers adieux d'une manière utile. Il assembla ses enfans, & leur dit :

L'Empereur m'a comblé de ses bienfaits jusqu'à ce jour, en employant mes foibles talens pour son service. Je n'ai fait que lui témoigner une partie de la reconnoissance que je lui dois. La maison des Tang occupe aujourd'hui le Trône de maniere à le conserver bien des siècles, pourvu que les sages réglemens qu'elle a faits pour maintenir le bon ordre, tant au dehors qu'au dedans, continuent à être observés. Tout l'Empire est en paix, tous nos voisins sont tranquilles & soumis, à l'exception de ceux qui sont au-delà de la mer à l'Orient de la Chine. L'Empereur s'obstine à vouloir châtier les Coréens, & c'est pour cette seule raison qu'il n'a pas encore posé les armes. Tous les Grands le désapprouvent; mais aucun d'eux n'ose s'opposer ouvertement à ses desseins. Je sais ce que tout le monde en pense. Puis-je me dispenser de faire un dernier effort pour tâcher de faire rentrer en lui-même un Prince qui ne veut que connoître sa faute pour s'en corriger? Celle que je ferois moi-même en gardant le silence, me seroit justement reprochée au-delà du tombeau. Ecrivez ce que je vais vous dicter. Je lui présenterai cet écrit la première fois qu'il me fera l'honneur de me venir visiter.

« Il n'y a point de honte, dit Lao-tée, à savoir se contenter: » l'on se met à couvert de bien des maux, quand on sait céder » à propos. Vous devez être content, Seigneur, du grand » nom que vous vous êtes fait, & de la gloire que tant de » belles actions vous ont justement acquise: il est tems de » mettre fin à vos conquêtes, & de ne plus étendre les fron- » tieres de vos états. Un exemple, pris dans vos sages régle- » mens même, vous expliquera ce que je veux dire, & vous » en fera sentir le vrai.

« Vous avez déterminé qu'avant de juger un criminel, pré- » sumé digne du dernier supplice, on vînt jusqu'à trois fois » à la révision des pieces, & qu'après le jugement porté, on » vous avertît jusqu'à cinq fois, avant que de vous faire signer

» un Arrêt de mort. Vous avez réglé que le jour de l'exécution, il n'y auroit aucune musique, qu'on garderoit le jeûne, & qu'on se conduiroit dans tout le reste comme dans les jours de deuil. En cela, Seigneur, vous avez donné des preuves que vous regardiez la vie des hommes comme ce qu'il y a de plus précieux dans le monde.

» Eh quoi ! vous qui avez pris tant de précautions pour assurer la vie d'un criminel, supposé que son crime ne fût pas tout-à-fait de nature à la lui faire perdre ; vous qui êtes si attentif d'ailleurs à procurer aux hommes tout ce qui peut contribuer à les rendre heureux ; vous ne craignez pas d'exposer à une mort certaine plusieurs milliers d'innocens, en entreprenant de nouveau une guerre qui n'est nécessaire ni pour votre gloire particulière, ni pour le bien général de vos sujets ?

» Ah ! Prince, ne permettez pas que l'appât d'une fausse gloire étouffe dans votre cœur ces sentimens de bienfaisance & d'humanité qui en occupoient ci-devant toute l'étendue. Les Coréens ne cherchent qu'à vivre en paix avec le Royaume du milieu. S'ils ont manqué à son égard, ce n'est que du tems des *Soui*. Depuis que vous êtes sur le Trône, ils n'ont rien fait qui ait pu leur attirer votre indignation. Ce dont se plaignent ceux de *Sin-lo* n'est pas digne de votre attention. Pourquoi vouloir venger une querelle de la dynastie que vous avez remplacée ? pourquoi vouloir favoriser à vos dépens une haine étrangère ?

» Vous ne pouvez leur faire légitimement la guerre que pour quelqu'une de ces trois raisons. Si les Coréens sont assez mal avisés que de vouloir se soustraire à la prééminence qu'ils doivent reconnoître en vous, il vous est permis de faire marcher vos troupes contr'eux, afin de les faire rentrer dans le devoir. S'ils viennent insulter vos frontières

» & faire des ravages dans les possessions de vos sujets, vous
» pouvez envoyer vos guerriers pour tâcher de les détruire
» comme on détruit les malfaiteurs. Si en les laissant tran-
» quilles, vous êtes comme certain qu'ils profiteront du repos
» que vous leur laissez pour vous nuire dans la fuite, & por-
» ter de grands préjudices à l'Empire, sans qu'il soit possible
» alors de les éviter, rien de plus juste que de faire tomber sur
» des hommes iniques les maux dont ils vous accableroient,
» si vous ne preniez les devants.

» J'ose, Seigneur, vous le dire ici : les circonstances où
» vous vous trouvez vis-à-vis des Coréens, ne sont pas de
» celles qui puissent vous autoriser à lever avec des frais im-
» menses de nombreuses armées pour aller porter la guerre
» chez eux. Laissez-les donc en paix. Licenciez vos troupes ;
» & pour leur ôter tout sujet de défiance, faites brûler tous
» ces vaisseaux construits par vos ordres, dans le dessein que
» vous avez formé de les attaquer aussi par mer. Une pareille
» conduite, après tous les préparatifs que vous avez faits,
» vous fera infiniment plus glorieuse que toutes les victoires
» que vous pourriez remporter. Les peuples étrangers qui
» pourroient vous soupçonner d'avoir trop d'ambition, dépo-
» seront leur doute, & vous en respecteront davantage ;
» & vos sujets, que vous laisserez jouir tranquillement de
» toutes les douceurs de la paix, vous regarderont comme
» leur protecteur & leur pere. Ils inspireront de bonne heure
» à leurs enfans tous les sentimens d'une tendre reconnoissance.
» En leur racontant les merveilles de votre regne, ils leur par-
» leront aussi de votre modération, & ne manqueront pas de
» leur dire que vous avez sacrifié jusqu'à vos penchans, pour
» leur procurer le bonheur dont ils jouissent. Voilà, Seigneur,
» ce que j'ai cru devoir vous représenter, avant que de me
» séparer de vous pour toujours. Je vais rentrer dans la terre ;

» si j'obtiens , en mourant , ce que j'ose vous demander ici ,
 » avec toutes les instances dont je suis capable ; la joie que
 » j'en ressentirai rendra mon corps même incorruptible dans
 » le tombeau ».

L'Empereur vint , ce jour-là même , visiter son malade ,
Fang-hiuen-ling lui remit cet écrit , & en le lui remettant ,
 il lui en dit à-peu-près le contenu , autant que ses forces
 purent le lui permettre. Comme il s'attendrissoit en parlant
 & que ses paroles étoient entrecoupées par ses sanglots ,
Tay-tsoung s'attendrit lui-même jusqu'aux larmes. Il connut
 dans ce moment , mieux qu'il ne l'avoit fait jusqu'alors , tout
 le prix de celui qu'il alloit perdre , il en fut pénétré jusqu'à
 ne pouvoir parler. Il prit les mains de *Fang-hiuen-ling* , les
 lui serra , en signe d'approbation , & se retira tout de suite
 pour s'épargner la douleur de le voir expirer. Ce fut là le
 dernier entretien qu'il eut avec son sage Ministre. Ce res-
 pectable vieillard rendit peu après les derniers soupirs ; il
 fut pleuré par son maître.

Tay-tsoung avoit contracté avec lui , une double alliance ,
 en épousant une de ses filles , à laquelle il donna le titre de
 Reine , & en donnant une Princesse de son sang pour légi-
 time épouse à son fils. C'est en considération de cette alliance
 que *Fang-hiuen-ling* fut élevé à la dignité de Prince de
 Leang ; mais il ne dut qu'à son mérite personnel , la considéra-
 tion , l'estime , & , je puis dire , l'affection cordiale dont
 les siens , ainsi que les étrangers , l'honorèrent toujours.
 L'Empereur ajouta à tous les titres dont il jouissoit de son
 vivant , celui de *Ouen-tchao* qui signifie *Prince de l'Eloquence* ,
 & voulut que son corps fût enterré à *Tchao-ling* , non loin
 de l'endroit où reposoient les cendres de *Kao-tsou* son pere :
 c'étoit insinuer qu'il vouloit qu'on le regardât , dans les siècles
 à venir , comme le second fondateur de sa dynastie.

On remarque que ce grand homme, pendant plus de trente ans qu'il a exercé les premiers emplois de l'Empire, n'a jamais ni volontairement à qui que ce fût. On ajoute, ce qui est encore plus rare, qu'il n'est jamais sorti de sa bouche aucune parole dont on pût raisonnablement s'offenser. Si en vertu du crédit qu'il avoit sur l'esprit de son maître, & pour remplir des obligations imposées par les différentes charges dont il étoit revêtu, il lui arrivoit quelquefois de s'opposer à l'élévation de quelque sujet indigne, il ne se croyoit pas pour cela en droit de tarir à son égard la source des graces. Persuadé qu'un homme qui est incapable de remplir certains emplois, peut être propre à en remplir d'autres, il ne lui donnoit point une exclusion générale; convaincu qu'un mot de trop devant celui qui peut tout, suffit pour perdre quelqu'un, il ne disoit que ce qu'il ne pouvoit taire, sans manquer à son Prince, à la Patrie ou à son devoir. Maxime excellente qui devoit être gravée dans tous les cœurs & mise en pratique plus particulièrement encore par les hommes d'Etat.

L V I I I.

T O U - J O U - H O E I , Ministre.

Le nom de sa famille étoit *Tou*, son nom propre *Jou-hoei*, & son surnom *Ke-ming*. Il étoit originaire de *Tou-ling*. Il avoit naturellement beaucoup d'esprit, & s'étant appliqué de bonne heure à l'étude, il devint un des plus savans hommes de son siècle. Le hazard seconda son mérite, & fit seul toute sa fortune; car il n'étoit pas homme à se faire valoir, encore moins à employer la brigue pour s'élever.

Il commença par être Mandarin subalterne dans le tribunal des Rits. Quelques Grands eurent occasion de le connoître,
&

& crurent qu'il étoit fait pour remplir des emplois plus importants. Ils lui en procurèrent de différens genres ; & ils eurent la fatisfaction de l'y voir se conduire avec un défintéressement, une intégrité & une facilité qui firent honneur à leur choix. Ce qu'ils admirèrent le plus en lui, fut le talent d'employer toujours à propos les moyens les plus prompts & les plus efficaces pour faire réussir une entreprise.

Tou-jou-hoei étoit outre cela d'une fermeté & d'une constance à toute épreuve. Il contribua beaucoup, tant par ses écrits que par ses conseils, à affermir la puissance des *Tang*, dans le tems que leur dynastie commençoit à s'élever sur les débris de celle des *Soui*. *Tay-tsoung* qui se connoissoit en mérite, & qui favoit tirer parti des talens, l'appella à la Cour dès qu'il fut monté lui-même sur le Trône. Il le mit à la tête des affaires conjointement avec *Fang-hiuen-ling*. Ces deux grands Ministres étoient faits pour être ensemble, & pour se servir de contre-poids l'un à l'autre. *Fang-hiuen-ling* n'avoit d'autres défauts que celui d'être un peu trop bon, & *Tou-jou-hoei* étoit ferme jusqu'à la sévérité. Ces deux défauts dans deux Ministres qui travailloient de concert, tournoient à l'avantage de l'Etat, en se corrigeant l'un par l'autre. *Fang-hiuen-ling* étoit merveilleux pour enfanter des projets utiles, & *Tou-jou-hoei* qui, pour l'ordinaire se chargeoit de l'exécution, étoit admirable pour les faire réussir. Le premier faisoit de très-beaux réglemens, & le second les faisoit très-bien garder. La postérité les regarde encore comme deux des plus grands Ministres qu'ait eus la Chine. Elle place toujours leurs noms à côté l'un de l'autre, quand elle parle des hommes illustres qui ont fleuri sous les *Tang*.

Tay-tsoung fit à *Tou-jou-hoei* le même honneur qu'il avoit fait à *Tang-hiuen-ling*, en donnant en mariage à son fils une Princesse de son sang, & en l'élevant lui-même à la dignité

de Prince de *Lai*. *Tou-jou-hoei* mourut âgé de quarante-six ans.

L I X.

L Y - T S I N G , Guerrier.

Le nom de sa famille étoit *Ly* , son nom propre *Tsing* , & son surnom *Yo-che*. Il naquit à *San-yuen* de la Province du *Chen-si*. Dès son enfance il donna des marques d'un courage peu ordinaire à cet âge. Il ne craignoit aucun de ces animaux qui peuvent faire du mal. Quand on le menaçoit du tigre , il demandoit qu'on le lui fit voir , pour essayer , disoit-il , s'il ne pourroit pas le tuer. Un de ses oncles maternels , nommé *Han-tsin-hou* , militaire , charmé des dispositions de son neveu , voulut se charger de son éducation , pour le faire entrer , quand il en feroit tems , dans la carrière où il étoit lui-même.

Dès que *Ly-tsing* eut pris quelque teinture des Lettres , on lui mit entre les mains les Livres qui traitent de l'Art militaire ; il les dévoroit , & faisoit de lui-même ses réflexions & ses remarques. Il fit en peu de tems de si grands progrès , qu'il ne se trouvoit aucun article dans les ouvrages de *Sun-tsee* & de *Ou-tsee* , dont il ne fût en état de rendre raison. On en conclut dans sa famille qu'il étoit fait pour la guerre. Il ne s'agissoit plus que de le mettre dans l'occasion d'exercer son talent.

Son oncle *Han-tsin-hou* lui procura une place d'Officier dans le grade inférieur. Son application à ses devoirs , son exactitude à les remplir , lui attirerent bientôt l'estime des Chefs , qui , dans presque toutes les occasions , lui donnoient une préférence marquée sur ses égaux , sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'un service un peu délicat. Il acquit bientôt par l'expérience une supériorité à laquelle on crut pouvoir confier les emplois les plus importants.

Sur la fin du regne de *Yang-ty*, Empereur des *Soui*, on donna à *Ly-tsing* le commandement d'un petit corps de troupes sur les frontieres, du côté de la Tartarie. Sa vigilance lui fit découvrir des liaisons qui commençoient à se former entre les Tartares & les amis de *Li-yuen*. Il entra en défiance, & éclaira de plus près une conduite qu'il tenoit déjà pour suspecte. Il ne fut pas long-tems sans être au fait de ce qui se tramoit en faveur du Comte de *Tang*. Il crut devoir en avertir son maître. Il lui écrivit sur cela une Lettre fort détaillée, dans laquelle il marquoit assez clairement tous les degrés par lesquels *Li-yuen* devoit s'élever jusqu'au Trône.

Que peut la prévoyance humaine contre les Arrêts de celui qui regle tout ? *Li-yuen* étoit destiné à régner. Tout concouroit à lui donner l'Empire ; & ce qui paroïssoit devoir l'en éloigner, étoit souvent, même contre sa propre attente, ce qui le mettoit en voie pour y parvenir. Il lui arriva dans cette occasion ce qui lui étoit arrivé dans plusieurs autres non moins critiques. Sa bonne fortune para le coup qui devoit le perdre. Le Courier à qui *Ly-tsing* avoit confié sa Lettre, fut arrêté dans sa route par les grandes eaux qui avoient inondé les chemins. Quelques gens de guerre à la solde de *Li-yuen*, furent arrêtés dans le même lieu pour la même raison. En s'entretenant ensemble, le discours tomba sur les troubles qui agitoient l'Empire, & sur les Chefs des différentes factions. Le Courier, sans peut-être savoir pourquoi, s'avisa de mettre *Li-yuen* au nombre des perturbateurs. Les Soldats indignés d'entendre ainsi parler de leur Général, lui eussent sur le champ fait payer son indiscrétion, s'ils n'avoient craint qu'en maltraitant un homme chargé des dépêches pour la Cour, ils n'offensassent celui-là même qu'ils vouloient venger. *C'est à notre Général lui-même*, dirent-ils au Courier en s'assurant de sa personne, *que vous rendrez raison de ce que vous venez d'avancer sç*

témérairement ; & sans se mettre en peine de ce qu'il pouvoit y avoir d'irrégulier dans leur conduite , ils le conduisirent comme ils eussent conduit un prisonnier vers celui qu'ils regardoient comme son Juge.

Li-yuen vit le Courier , l'interrogea & voulut se mettre au fait par ses propres yeux de ce que *Ly-tsing* pouvoit dire de si important à l'Empereur. Il ne fut pas peu surpris en lisant une Lettre dont il faisoit seul le sujet. Il se donna bien de garde de l'envoyer à sa destination , & profita des connoissances qu'elle lui donnoit ; cependant le trouble & les révoltes croissoient de jour en jour dans toutes les parties de l'Empire , *Ly-tsing* fut appelé à *Tchang-ngan* , & *Li-yuen* se mit à la tête d'un parti. La fortune continuant de favoriser ce dernier , il devint bientôt le plus fort. Il ne combattoit , disoit-il , que pour soutenir la Maison Impériale , en détruisant , l'un après l'autre , les rebelles qui cherchoient à la détruire. Il la soutenoit en apparence , mais il n'étoit point avoué ; il prenoit des villes , mais il y mettoit des garnisons qui ne dépendoient que de lui & qui lui étoient entièrement dévouées. Il assiégea *Tchang-ngan* , où le Prince *Yang-yeou* commandoit alors , & s'en rendit maître. Il défendit à ses soldats , sous peine de la vie , de faire aucun mal aux habitans , se réservant à lui-même le soin de punir ceux d'entr'eux qu'il savoit être coupables. Il vouloit parler de ces Mandarins en particulier qui avoient détruit d'une manière indigne la sépulture de ses ancêtres.

Ly-tsing , comme je l'ai dit , avoit été appelé à *Tchan-ngan* , & il y étoit encore quand cette ville fut prise. Il n'étoit pas du nombre de ceux qui avoient profané la sépulture des ancêtres de *Li-yuen* ; mais il avoit voulu perdre *Li-yuen* lui-même , en écrivant la Lettre qui fut interceptée , & *Li-yuen* , qui ne l'avoit pas oublié , le fit arrêter comme les autres. Il les fit venir en sa présence , & après leur avoir fait en général les

reproches dont il les croyoit dignes , il les condamna tous à la mort. *Ly-tsing* , elevant alors la voix ; *Comte* , dit-il à *Li-yuen* , *si vous n'avez pris les armes , ainsi que vous le publiez , que pour appaiser les troubles de l'Empire , & soutenir la Maison Impériale qui est sur le penchant de sa ruine , de quel droit osez-vous condamner à la mort des Officiers qui sont actuellement sous l'autorité de leur Prince , & servent la Patrie , si ce n'est avec succès , du moins en remplissant de leur mieux les emplois dont ils sont chargés ? Et pour m'en tenir ici à ce qui me regarde personnellement , je vous défie de trouver dans ma conduite de quoi me faire un juste reproche. Si des injures personnelles ont excité votre haine , il est indigne d'un homme d'honneur de profiter de la force qu'il a en main , pour s'en venger. Ce n'est point en répandant du sang que vous parviendrez au but que vous vous êtes proposé.*

Ly-ché-min qui étoit présent & qui se connoissoit en hommes , jugea du prix de *Ly-tsing* par la noble hardiesse avec laquelle il venoit de s'exprimer. Il le prit sous sa protection , demanda sa grace & l'obtint , parce qu'il la demandoit en présence de toute l'assemblée , comme un prix de ses propres services. Puis se tournant vers *Ly-tsing* , *je compte sur votre amitié* , lui dit-il en lui tendant la main , *& je vous mettrai dans l'occasion de m'en donner des marques , en remplissant , comme vous avez fait jusqu'ici , les emplois que je vous confierai.*

Peu de jours après , *Li-yuen* fit proclamer Empereur le jeune Prince *Yang-yeou* , sans pour cela dégrader *Yang-ty*. Il se contenta de prendre pour lui-même les titres de Prince des *Tang* , premier Ministre & grand Général de l'Empire ; & *Ly-ché-min* fit donner à *Ly-tsing* une place honorable dans le Tribunal de la guerre.

Dans ce poste , où il falloit plus de combinaison & d'esprit de détail que de bravoure , *Ly-tsing* se mit au fait de tout ce

qui concernoit le militaire. Il apprit à connoître le fort & le foible des différens corps , la capacité des Officiers qui les commandoient, & jetta les fondemens de cette théorie profonde qui le rendit le premier homme de son siècle dans ce qu'on appelle l'art des reffources.

Il contribua par ses conseils à hâter la destruction de ce *Ouang-che-tchoung* qui s'étoit fait proclamer Empereur à *Lo-yang*. Ce qu'il suggéra étoit si bien imaginé, si bien détaillé & d'une si facile exécution, que *Ly-che-min* ne crut pas pouvoir mieux faire, que de le mettre en pratique. Il l'éleva même au grade d'Officier général, & l'envoya commander sous le Prince *Ly-hiao*. Ce fut alors que le génie de *Ly-tsing* se développa dans son entier.

Ly-hiao prit une si grande confiance en lui, qu'il ne faisoit rien sans l'avoir auparavant consulté. Après *Ouang-che-tchoung*, le concurrent le plus redoutable qu'eussent les *Tang*, étoit *Siao-sien*, Prince de *Leang*. Les Etats de ce nouveau Prince étoient dans le *Kiang-nan*, & défendus par le grand fleuve qui a donné son nom à cette contrée. Il n'étoit pas aisé de l'aller attaquer chez lui, encore moins de l'y forcer. *Ly-tsing* proposa au Prince dix manières d'en venir à bout; & le Prince trouva le projet si beau, qu'il en fit part à l'Empereur. Sa Majesté l'approuva, & chargea de l'exécution *Ly-hiao* conjointement avec *Ly-tsing*. Ainsi, dans le même tems que *Ly-che-min* s'emparoit de *Lo-yang*, capitale de l'Empire sous les *Soui*, en mettant en œuvre ce qui lui avoit été suggéré par *Ly-tsing*, le Prince *Ly-hiao*, en suivant la direction du même *Ly-tsing*, se dispofoit à se rendre maître des Etats de *Leang*.

C'est par le Kiang, dit Ly-tsing au Prince, c'est par ce fleuve que Siao-sien regarde comme une barriere impénétrable, qu'il faut aller à lui. Faisons construire des barques, armons-les en guerre, & je vous répons du succès. *Ly-hiao* le crut, construisit

des bateaux , & s'embarqua sur le *Kiang* , donnant à *Ly-tsing* toute la conduite de cette importante entreprise.

Le *Kiang* étoit si fort débordé , qu'on avoit peine à distinguer son lit d'avec les eaux qui inondoient la campagne. Les Officiers généraux étoient tous d'avis qu'on attendît ; mais la fermeté de *Ly-tsing* l'emporta : *Prince* , dit-il à *Ly-hiao* , *la célérité dans l'exécution est la plus essentielle de toutes les qualités que doit avoir un Général. Nous n'avons pas un moment à perdre , si nous voulons réussir , partons.* A l'instant il fait donner le signal.

Ce ne fut qu'avec des peines incroyables qu'ils vinrent à bout de remonter le fleuve. Ils arriverent enfin dans les Etats de *Siao-sien*. Ils forcerent en passant les forteresses de *King-men* & de *Y-tou* , les détruisirent & firent la garnison prisonnière , & en peu de jours ils se trouverent près d'*Y-ling*.

Siao-sien , qui n'avoit pas cru possible qu'on vînt l'attaquer , avoit envoyé ses soldats à la culture des terres , & n'avoit retenu que ceux qui étoient nécessaires pour sa garde , & pour les garnisons des principales villes. A la première nouvelle qu'il eut de l'arrivée de l'armée des *Tang* , il assembla à la hâte le peu de troupes qui lui restoit , sortit de la ville pour s'opposer à l'ennemi , ou tout au moins pour lui en imposer , & donna ses ordres pour le rappel de ses gens de guerre dispersés.

Ly-hiao proposoit d'attaquer sur le champ *Siao-sien*. *Ly-tsing* s'y opposa , en disant qu'il étoit très-dangereux d'aller , pour ainsi dire , en désordre , épuisé de fatigues , contre des gens frais qui se battoient en désespérés , ayant à défendre leur patrie , leurs peres & leurs enfans : *Réposons-nous* , disoit-il , *établissons notre camp , rangeons-nous en bataille , puis nous nous battons. Je connois parfaitement ceux contre qui nous devons combattre. Ils sont terribles dans le choc , lorsqu'ils n'ont pas eu le tems de réfléchir pour craindre ; mais la réflexion leur fait*

perdre courage , & c'est sûrement les vaincre que de se montrer quelque tems à eux , en disposition de les attaquer... Je ne vous comprends point , lui répondit le Prince , il y a peu de jours que vous nous disiez que la célérité dans l'exécution est une des premières qualités du Guerrier ; & vous voulez aujourd'hui qu'on traîne en longueur. Je m'en tiens à votre première maxime , & je marche... Arrêtez , Prince , dit Ly-tsing , vous allez vous faire battre , & perdre tout le fruit d'une campagne que vous pouvez finir très-glorieusement en différant seulement d'un jour. Vous ne devez pas confondre la célérité avec la précipitation aveugle. La première est une qualité estimable , une vertu dans un Général ; la seconde est un vice dont les effets sont toujours funestes.

Ly-hiao n'écoula rien , donna ses ordres , & fit force d'avirons pour aller aux ennemis , laissant à Ly-tsing le soin de l'arrière-garde. Ce que celui-ci avoit prévu , arriva. Ly-hiao fut battu & mis en désordre. Heureusement que Ly-tsing avec son arrière-garde vint rétablir le combat. Siao-sien fut battu à son tour , & obligé de se retirer dans son port. Après cette victoire Ly-tsing vint se poster sous la ville de Kiang-ling , dans une espèce d'anse que formoit le fleuve du côté du Midi. Il y prit une quantité prodigieuse de petits bateaux que les propriétaires avoient abandonnés pour se mettre en sûreté dans la ville.

Ly-tsing proposa au Prince de détacher tous ces bateaux , ainsi que les barques armées en guerre qu'il avoit pris sur Siao-sien , lors du combat , d'y en ajouter quelques-unes des siennes , & de les abandonner au courant du fleuve. C'est un moyen , ajouta-t-il , de nous rendre en peu de tems maîtres de tout le pays sans être obligés de faire des sièges & de livrer des combats , & voici comment :

Les soldats qui gardent les fortins & les redoutes le long du rivage jusqu'à Kouï-tcheou , étonnés de voir tant de bateaux vuides flotter aux gré des eaux , ne douteront point que Kiang-ling

ling ne soit pris. Ils en répandront par-tout la nouvelle ; & les troupes qui étoient mandées pour aller à son secours , n'usant point, pour s'y rendre, de la diligence qu'elles pourroient employer, afin de ne pas s'exposer à tomber entre nos mains , nous laisseront tout le tems qu'il nous faut pour la prendre en effet. Outre cela la renommée grossissant les objets & empirant sur les premières nouvelles , répandra bientôt par-tout que c'en est fait du Royaume de Leang ; alors les Gouverneurs des villes , regardant comme inutile de vouloir s'opposer à la bonne fortune des Tang , se rendront à nous , à mesure que nous nous présenterons , ou plutôt viendront s'offrir d'eux-mêmes , pour se faire quelque mérite auprès de nous , en nous épargnant la peine d'aller à eux.

A ce discours tous les Officiers généraux se récrièrent. *A quoi bon , dirent-ils , prendre des voies extraordinaires , quand en suivant la route battue , nous pouvons facilement parvenir au but ? Pourquoi vouloir nous priver des avantages réels que l'acquisition de plus de dix mille barques ou bateaux nous procure , sur l'espérance très-mal fondée d'un bien qui n'arrivera pas ? Profitions pour notre usage particulier de tous ces navires de différente espece dont nous sommes en possession. Cette contrée étant une des plus commerçantes de l'Empire , il n'est pas douteux que nous ne trouvions dans ce qu'ils renferment de quoi nous enrichir nous & nos soldats ; ne soyons pas si mal avisés que de donner aux ennemis ce que nous pouvons garder pour nous-mêmes ; & faisons la guerre en guerriers. Voilà , Prince , conclurent-ils en s'adressant à Ly-hiao , quel est notre sentiment. Et moi , répondit Ly-hiao , je suis résolu de laisser agir Ly-tsing comme il l'entendra. Je me suis trop mal trouvé en dernier lieu de n'avoir pas suivi son avis , pour oser m'exposer à un nouveau repentir. Allez , Ly-tsing , intimer en mon nom tous les ordres que vous jugerez à propos.*

Ly-tsing exécuta son projet , & tout arriva comme il l'avoit
Tome V. D d

prévu. Les foldats qui avoient été mandés par *Siao-fien*, effrayés par tous les bruits qui se répandoient, n'osèrent se mettre en chemin; & après quelques jours, *Siao-fien* craignant tout pour lui-même, assembla son conseil pour prendre une dernière résolution. *Seigneur*, lui dit *Tchen-ouen-pen*, *vous n'avez rien de mieux à faire que de vous soumettre aux Tang. Je pense comme vous*, répondit *Siao-fien*. *Etant de l'illustre famille des Leang, je voulois rétablir leur Royaume; mais le Ciel en ordonne autrement. Je ne gagnerois rien à différer, & j'exposerois mon peuple à toutes les horreurs qu'une guerre malheureuse entraîne après elle. Tout ce qui défend Kiang-ling est pris, toute communication avec le reste de mes Etats m'est ôtée. Allons de ce pas avertir mes ancêtres, offrons-leur un bœuf pour victime, & allons implorer, en faveur de mon peuple, la clémence du vainqueur.*

Le lendemain *Siao-fien* ayant pris des habits de deuil, & le bonnet de toile sur sa tête, sortit de la ville, accompagné de ses Grands, & alla se présenter à la porte du camp que *Ly-hiao* venoit d'établir dans le dessein de commencer le siège. *Je viens me mettre à votre discrétion*, dit-il à *Ly-hiao*, *si vous avez à faire mourir quelqu'un, que ce soit moi. Je suis le seul coupable. Mon peuple n'a d'autre crime que d'avoir cédé à la force. Épargnez-le, c'est la seule grace que je demande en me soumettant à l'Empire des Tang. Vous irez à Tchang-ngan*, répondit *Ly-hiao*, & *l'Empereur décidera de votre sort*. Il donna sur le champ ses ordres pour l'y faire conduire en sûreté, & entra dans la ville pour en prendre possession.

Ceux de son Conseil, à l'exception de *Ly-tsing*, vouloient qu'elle fût livrée au pillage, au moins pendant quelques jours. Ils en firent la demande avec de si grandes instances, que *Ly-hiao* étoit sur le point d'y consentir, quand *Tchen-ouen-pen* le supplia de vouloir bien lui permettre de dire son avis. Ce sage Ministre de *Siao-fien*, qui étoit venu à la suite de son maître

pour se soumettre aux *Tang*, ne fut pas envoyé comme lui à *Tchang-ngân*. *Ly-hiao* le gardoit, afin de se mettre au fait par son moyen de tout ce qui concernoit les Etats de *Leang*; ce sage Ministre, dis-je, ayant obtenu permission de parler avec toute la liberté nécessaire, s'exprima ainsi :

Si les Tang se rendent maîtres avec tant de facilité des Villes & des Provinces qui étoient ci-devant sous la domination des Soui, c'est qu'ils ont commencé par se rendre maîtres des cœurs. Le peuple foulé de mille manières sous le regne précédent, non par l'Empereur, mais par ceux qui gouvernoient sous son nom, n'attendoit que l'occasion favorable pour secouer un joug odieux. Li-yuen, secondé par son illustre fils Ly-ché-min, faisant espérer un gouvernement doux, équitable & calqué sur celui des plus grands Empereurs, a fait naître cette occasion. Vous êtes témoin de l'empressement avec lequel la plus grande partie de l'Empire s'est déjà rangée sous ses glorieux étendarts. Voudriez-vous, en permettant un pillage qui dans la réalité ne sera pas d'un grand profit à ceux qui le feront, & qui très-certainement ne produira aucune sorte d'avantage à votre maître; voudriez-vous, dis-je, lui enlever des cœurs qui lui sont déjà acquis ?

Je connois les peuples du Kiang-nan, ils aiment naturellement leur Prince, ils le servent avec fidélité; il n'est rien qu'ils ne fassent pour lui plaire, quand ils en sont bien traités. Ils sacrifieroient tout jusqu'à leur propre personne pour remplir, jusqu'au dernier, tous les devoirs de sujets; mais quand une fois ces mêmes hommes se croient maltraités injustement, ils deviennent indociles & mutins; ils cabalent & n'attendent plus qu'un Chef pour se révolter.

Vos soldats ont essuyé des travaux immenses pour venir jusqu'ici. Il est juste de les récompenser. Livrez-leur la ville au pillage; mais il faudra les y laisser toujours armés pour contenir sans cesse les habitans dans le devoir, & appeler d'autres armées pour demeurer de même dans les autres villes après que vous les aurez conquises;

car ne croyez pas qu'elles se donnent comme nous avons fait , si l'on y apprend que nous avons été traités avec la même rigueur que si vous nous aviez pris d'assaut ; & dans le tems que l'illustre Ly-ché-min fait trouver l'art de faire baisser avec tendresse les chaînes dont il lie les nouveaux sujets qu'il acquiert chaque jour à sa maison , faites de votre côté , faites détester le joug que vous imposez en son nom.

Ce discours prononcé avec force , & appuyé par quelques autres raisons qu'ajouta *Ly-tsing* , eut tout son effet sur l'esprit du Prince *Ly-hiao*. Il conclut que ses soldats entreroient dans la ville en amis , & défendit , sous les plus rigoureuses peines , qu'il fût fait le moindre dommage aux habitans. Les Officiers généraux demanderent qu'au moins on donnât aux troupes les terres , maisons & tout ce qui avoit appartenu à ceux des sujets de *Siao-sien* , qui étoient morts les armes à la main en combattant contre les *Tang*.

Ce que vous demandez , dit *Ly-tsing* en les interrompant , *est une injustice plus criante encore que celle que vous vouliez d'abord. Tous les Guerriers qui sont morts en défendant les intérêts de celui qu'ils regardoient comme leur Souverain , sont morts victimes de leur devoir. Ils méritent que nous honorions leur mémoire de nos éloges , & que nous pleurions sur leurs cendres , comme nous ferions sur celles de nos propres compagnons. Pendant que tout étoit en rumeur dans l'Empire , & que les Souv. abandonnoient , pour ainsi dire , le Trône pour être la proie du premier venu , étoit-ce aux particuliers qu'il appartenoit de discuter les droits de tous ceux qui y prétendoient ? Il leur falloit un Chef , ils se sont donnés à celui qu'ils ont cru légitime. Déplorons leur erreur ; mais en même tems soyons pleins d'estime pour leur fidélité , & respectons leur mémoire.*

Je suis de votre avis , dit le Prince à *Ly-tsing*. *Je me décharge sur vous du soin de faire garder le bon ordre. Faites en sorte qu'on se félicite de nous avoir pour maîtres.*

Ly-tsing fit entrer les troupes dans la ville, & tout s'y passa avec la même tranquillité que si elles eussent été à *Tchang-ngan* même, sous les yeux de l'Empereur. De cette prodigieuse quantité de denrées & de marchandises de toute espece dont cette ville, une des plus grandes alors & des plus commerçantes de la Chine, étoit remplie, tant de soldats armés n'enleverent pas de force la moindre chose. Le commerce fut rétabli comme en pleine paix, & tout alla son train ordinaire, mieux encore qu'auparavant.

La nouvelle de cette conduite se répandit en même tems que celle de la prise de *Siao-sien* & de la capitale de ses Etats, & attira plus de fideles sujets à la nouvelle dynastie, que n'eussent pu faire dix batailles gagnées. Les Gouverneurs de plus de cinquante Villes ou Citadelles vinrent d'eux-mêmes, les uns après les autres, pour se soumettre aux *Tang*. *Ly-tsi-tché*, Gouverneur général de *Koui-tcheou* pour le Roi de *Leang*, amena lui-même toutes les troupes de son département, pour être incorporées dans celles de *Ly-hiao*. Tous les Commandans particuliers depuis *Koui-tcheou* jusqu'à *Kiang-ling* en firent de même, & *Ly-tsing* s'étant mis en campagne, tout ce qui restoit fut bientôt conquis. C'est ainsi que par l'habileté d'un seul homme, la nouvelle dynastie subjuga, sans presque répandre de sang, celle des Provinces de l'Empire, qui, par sa situation, ses richesses & les arrangemens qu'elle avoit déjà pris, pouvoit se maintenir long-tems dans l'indépendance, & faire un Royaume à part. Outre les cinquante villes ou forteresses, c'est-à-dire, outre les villes du premier ordre, & les places fortes dont j'ai parlé plus haut, il y avoit encore dans ce que *Siao-sien* avoit pris pour en former les Etats de *Leang*, quatre-vingt-seize villes du second ordre, lesquelles avoient, chacune dans leur district respectif, des villes du troisieme ordre, des bourgs & une quantité de villages proportionnée à l'étendue

du terrain qu'elle gouvernoit. Le nombre des habitans de tous ces endroits , sans y comprendre ni les gens de guerre , ni les Bonzes , ni ceux qui faisoient leur séjour sur les eaux , se montoit , suivant l'énumération qui en fut faite alors , à plus de trois millions six cens mille ames.

L'Empereur qui jusques-là n'avoit employé *Ly-tsing* qu'en considération de *Ly-ché-min* , qui l'avoit pris sous sa protection , changea en bienveillance & en estime , les sentimens d'aversion & de haine qu'il avoit conçus contre lui , lorsqu'il n'étoit encore que *Li-yuen*. Il se déchargea sur lui du soin de contenir dans le devoir tout le pays de *Ling-nan* & de ses environs , & l'honora du titre de Gouverneur général de *Chang-tchou-koue*. *Ly-tsing* se montra plus que jamais digne de la confiance de son maître , par la maniere dont il s'acquitta d'un emploi si important. Non-seulement il contint sous le joug les peuples déjà soumis , il en soumit d'autres encore , & remit sous l'obéissance les différens partis de révoltés qui infestoient les Provinces méridionales de l'Empire.

Lorsque *Ly-ché-min* fut monté sur le Trône , *Ly-tsing* fut élevé au comble des honneurs militaires. Il le fit grand Général , & l'envoya en cette qualité contre *Kié-ly* , l'un des *Ko-han* des Tartares *Tou-kiué*. Dans une seule campagne , il termina une guerre qui eût pu avoir les suites les plus funestes sous un Général moins habile que lui. Il montra dans cette occasion que les ruses militaires sont souvent plus utiles que la valeur , lorsqu'on a à combattre des ennemis sans bonne foi. Il sortit à la tête de trois mille Cavaliers par les gorges de *Ma-y* , s'empara pendant la nuit de la forteresse de *Ting-siang* , & se trouva par-là maître d'entrer dans les Etats du *Ko-han* , quand il lui plairoit. Il n'attendoit que l'occasion favorable d'exécuter son projet , lorsqu'un Envoyé de l'Empereur vint lui donner l'ordre de suspendre toute hostilité , & d'aller même au-devant

du *Ko-han* qui vouloit , disoit-on , se transporter à *Tchang-ngan* , pour rendre hommage à Sa Majesté. Il favoit par ses espions que le *Ko-han* ne cherchoit qu'à tromper l'Empereur. Il prit sur lui d'aller contre les ordres reçus. Il fit plus : il trompa celui qui vouloit le tromper , & détruisit sans perdre , pour ainsi dire , un seul des siens , la partie de la nation des *Tou-kiué* , qui étoit la plus formidable (Voyez ce fait rapporté ci-dessus , pag. 141 & suiv.)

Après avoir mis les frontieres à l'abri des insultes des Tartares , il se rendit à la Cour où il fut reçu par l'Empereur comme il le méritoit. Les honneurs dont Sa Majesté le combla allerent si loin , qu'ils exciterent l'envie. On travailla sourdement à lui nuire. Quelques-uns de ses soldats s'étoient procuré des provisions , dans une occasion ou deux , avec quelque violence. Ils avoient volé quelques moutons ou quelques poules dans les villages par où ils avoient passé. Il n'en fallut pas davantage pour servir de fondement aux discours les plus calomnieux : on ne parla bientôt plus dans les cercles que des désordres commis par les gens de guerre sur les frontieres. Après que les esprits eurent été ainsi préparés , les envieux s'adresserent à un Censeur , homme de Lettres , & l'engagerent à accuser le Général auprès de l'Empereur. Le Censeur crut qu'il étoit de son devoir de faire ce qu'on lui suggéroit , & présenta à Sa Majesté un placet conçu à-peu-près en ces termes :

On se plaint de tous côtés des désordres causés par les troupes de Ly-tsing. Il est à croire que ce Général ne fait garder aucune discipline. Je demande à Votre Majesté qu'il soit livré au Tribunal auquel il appartient de connoître de ces sortes d'affaires , afin qu'après avoir pris des informations exactes sur sa conduite , on puisse le juger suivant la Loi.

L'Empereur reçut le placet , & y répondit sur le champ par l'ordre suivant :

Je défends à mes Censeurs de me porter des accusations juridiques contre mes Généraux. Je suis au fait de leur conduite mieux que personne. S'ils font des fautes , je saurai les punir comme ils l'auront mérité.

Ly-tsing fut bientôt instruit de ce qu'on avoit tenté pour le perdre. Il crut qu'il étoit de son honneur de se justifier. Il se rendit au Palais & se présenta à l'Empereur comme un criminel devant son Juge.

Je vois ce qui vous amene, lui dit le Prince dès qu'il l'aperçut, soyez désormais plus exact à faire garder la discipline. Un Général doit le principal de ses soins à réprimer la licence du soldat. Je vous pardonne tout le passé ; qu'il n'en soit plus question. Du tems des Soui , le Général Ché-ouan-pao , vainquit le Ko-han Tu-teou , & détruisit toute sa horde. Il se rendit à la Cour après sa glorieuse expédition , l'Empereur ne lui donna aucune récompense ; à peine daigna-t-il le distinguer du reste de ses Courtisans. Quelque tems après ce même Général se rendit coupable de je ne sais quelle faute qu'on eût pu pardonner , même dans tout autre ; & on le condamna irrémisiblement à la mort. Ce n'est point ainsi que je veux en agir envers vous. On vous accuse de ne pas faire garder une exacte discipline à vos soldats ; je vous ai puni de cette faute par les reproches que je viens de vous faire ; il est juste que je récompense vos mérites. Je vous donne une place dans mon Conseil , où vous siégerez en qualité de Ministre , quand vous serez ici. J'ajoute à ce bienfait mille piéces de soie que vous recevrez comme une légère marque de ma reconnaissance (1).

R E M A R Q U E S.

(1) Il est bon de faire attention en lisant ceci , que les Empereurs de la Chine , ayant des droits sur toutes les Manufactures de leur

Empire , reçoivent chaque année en tribut une quantité prodigieuse de piéces de soie de toutes les espèces. Ces soieries leur servent à

Il semble que ce grand Prince ne pouvoit rien faire de plus en faveur de son Général. Il l'avoit décoré des titres les plus honorables , jusqu'à lui donner celui de Prince de *Ouei* ; il venoit de l'associer au ministere pour lui donner part à toutes les affaires ; il l'avoit élevé à la dignité de grand Général , ou de Généralissime de ses troupes ; il lui avoit fait des dons en argent , en soieries & en autres choses de prix ; il avoit pris son parti contre ses accusateurs ; cependant il avoit sur le cœur qu'un homme qu'il regardoit comme le Guerrier le plus accompli de son Empire , ternît ses belles qualités par un défaut de très-grande conséquence , celui de favoriser les soldats au préjudice du peuple. Mais après qu'il eut fait ses réflexions , & qu'il eut comparé ce qu'il favoit de la conduite passée de *Lysing* avec l'accusation qu'on intentoit pour la première fois contre lui , il soupçonna ce que ce pouvoit être. Il ne craignit pas d'en trop apprendre ; il voulut au contraire tout savoir & examiner par lui-même toute cette affaire à fond.

Il fit appeller secretement le Censeur , & l'interrogea en Juge sévere qui veut que justice se fasse ; mais qui veut en même-tems que le crime soit bien prouvé. Il conclut des réponses du bon-homme , qu'il n'avoit formé son accusation que sur les discours calomnieux répandus par ceux à qui le mérite & la faveur de son Général faisoient ombrage. Il attendit le jour où il avoit coutume de donner audience à tous ses Grands

R E M A R Q U E S.

faire leurs libéralités aux Princes étrangers leurs vassaux quand ils viennent à la Cour , ou à ceux qu'ils envoient pour rendre hommage en leurs noms. Elles leur servent encore à récompenser ceux de leurs sujets qui ont acquis quelque mérite , ou qu'ils veulent honorer. Un Empereur Chinois donnoit mille

& deux mille pieces de soie à un Grand , à un homme de Lettres & à tout autre , comme les Rois de France donnent mille & deux mille ecus de pension. Ce même usage a encore lieu aujourd'hui sous les Empereurs Tartares , mais cependant avec moins de profusion.

assemblés. Après avoir écouté tout ce qu'on avoit à lui proposer, & donné ses ordres en conséquence, il distingua *Ly-tsing* de la foule, & lui dit : *Général, on a répandu depuis quelque tems bien des bruits injurieux sur votre compte, vous en aurez sans doute oui quelque chose, puisqu'ils sont parvenus jusqu'à moi, & cela vous aura causé du chagrin. Soyez tranquille, je sais à quoi je dois m'en tenir. J'ai découvert ce qui a donné occasion à la calomnie, & si je le voulois, je pourrois connoître les calomnieateurs. Mais n'y pensons plus. Tâchez vous-même d'oublier ce qui auroit pu vous faire de la peine dans ce que je vous dis lors de la premiere accusation : je vous fais présent de deux mille pieces de soie, en réparation des reproches que je vous fis sans que vous les eussiez mérités.*

Il n'en falloit pas tant pour arrêter tous les bruits injurieux qu'on avoit affecté de répandre sur le compte de *Ly-tsing*, & pour confondre la calomnie. *Ly-tsing* jouit tranquillement de sa gloire, & partagea les faveurs & la confiance de son maître avec tout ce qu'il y avoit de plus respectable à la Cour. Il assistoit au Conseil, avoit part à toutes les délibérations; mais, ajoute l'Historien, *il n'y brilloit pas par son éloquence. Il étoit à côté des Ministres, à-peu-près comme un homme de bois, & quand il lui arrivoit de vouloir parler, sa langue s'embarassoit dans son palais comme celle d'un homme begue.* Ce n'est pas qu'il ne fût très-instruit des affaires du gouvernement, & qu'il n'eût pu donner de très-bons avis. Il se croyoit déplacé à côté de ces hommes d'Etat Lettrés, qui, sachant par cœur l'Histoire & les *King*, avoient toujours quelques traits à en citer pour faire valoir ce qu'ils avançaient.

Quoi qu'il en soit, *Ly-tsing* n'étoit rien moins que begue, quand il parloit de guerre avec l'Empereur, ou avec ses Officiers : il n'étoit point non plus comme un homme de bois, quand il commandoit une armée. Il étoit dans son centre lorsqu'il

se voyoit au milieu d'un camp ; il développoit son génie lorsqu'il s'agissoit d'un siege ou d'une bataille. Comme l'Empire n'avoit plus de guerre au dehors , & que tout estoit tranquille au dedans , le personnage d'un Général devoit être un personnage muet. Tel fut celui de *Ly-tsing* , l'espace d'environ quatre années de suite.

La huitieme année de *Tchen-ko-han* , c'est-à-dire , l'an 634 de l'Ere chrétienne , *Tay-tsoung* voulut faire une nouvelle division de l'Empire en Provinces , & travailler à une réforme générale dans les différens ordres des Mandarins qui y estoient employés. Il choisit *Ly-tsing* pour être à la tête des treize Commissaires qu'il nomma pour remplir cet objet. La réputation de droiture , d'intégrité , d'impartialité , d'amour du bien public & d'attachement à son maître , lui fit donner la préférence sur tous les autres. *Allez* , lui dit l'Empereur dans la dernière audience d'instruction qu'il lui donna avant son départ , *allez mettre dans un nouvel ordre les Provinces qui partagent mes Etats. Commencez par prendre les informations les plus exactes sur les mœurs & les talens de ceux qui gouvernent ; sachez le bon & le mauvais de chacun d'eux. Descendez ensuite dans le détail de tout ce qui regarde le peuple ; écoutez avec bonté toutes les plaintes qu'il vous portera , & examinez avec impartialité sur quoi elles sont fondées. S'il est surchargé , n'oubliez rien pour le soulager ; s'il y a des abus , corrigez-les. Par-tout où vous passerez , traitez avec respect les sages & les vieillards ; faites sortir les talens de ceux qui , par modestie & par trop de timidité , n'osent se produire au grand jour ; mettez-les dans l'occasion de se faire connoître , & faites-les valoir vous-même de votre mieux. Donnez du secours aux indigens , & n'attendez pas pour cela qu'ils vous exposent leur misere ; il doit suffire qu'elle vous soit connue. Conduisez-vous , en un mot , de telle maniere , que quelque part que vous soyez , & quoi que*

ce soit que vous fassiez, on croie me voir en vous voyant, on puisse me reconnoître dans vos actions. Voilà tout ce que j'avois à vous dire; partez.

Ly-tsing s'acquitta de sa commission avec beaucoup de zèle & un plein succès; mais comme il étoit déjà sur le retour de l'âge, les soins pénibles qu'il fut obligé de se donner sans prendre presque aucun repos, épuiserent ses forces. Il tomba dans un état de langueur qui ne lui permit plus de vaquer aux affaires comme auparavant. Ne pouvant pas s'acquitter des devoirs que lui imposent les différens emplois dont il étoit chargé, il en donna sa démission pure & simple, sans demander ni pour lui-même, ni pour sa famille, le moindre dédommagement. *Tay-tsong*, charmé d'un procédé si noble, lui dit en acceptant sa démission: *Je ne veux pas vous contraindre à garder vos charges. Vos infirmités ne vous permettent pas de les exercer; & si je m'obstinois à vouloir vous les laisser, vous vous obstineriez de votre côté à vouloir en remplir à la rigueur toutes les fonctions. Ce n'est que dans le repos que vous pouvez recouvrer vos forces. Tenez-vous tranquille chez vous, & donnez-moi le plus souvent que vous pourrez des nouvelles de votre santé. Vous êtes fait pour servir en tout de modèle. Venez me voir quelquefois; mais que ce soit hors des tems du cérémonial. Nous serons alors l'un & l'autre sans contrainte.*

La santé de *Ly-tsing* allant chaque jour de mieux en mieux, l'Empereur lui dit: *Afin qu'on ne croie pas au dehors que vous êtes disgracié, allez de trois jours l'un au Tribunal des Ministres, pour traiter les affaires avec eux; il ne faut cependant pas que cela vous gêne.* Peu de tems après il lui rendit, l'un après l'autre, tous ses emplois, à mesure qu'il le voyoit en état de pouvoir les remplir, sans s'incommoder.

Il y avoit déjà quelques années que les Tartares domptés, ou volontairement soumis, se tenoient tranquilles chez eux.

Tay-tfoung avoit cru pouvoir licencier la plus grande partie de ses troupes , & renvoyer les soldats dans leurs familles , pour y jouir , comme le reste de ses sujets , de toutes les douceurs de la paix. Les frontieres estoient dégarnies , parce qu'on n'avoit pas sujet de craindre que les peuples voisins eussent la témérité de venir les insulter. Ce fut précisément cette trop grande sécurité de la part des Chinois qui enhardit les *Tou-kou-houn* à faire quelques tentatives. Ils quitterent leur pays de *Ko-ko-nor* , franchirent les hautes montagnes qui séparent leurs terres d'avec celles de l'Empire , & entrèrent dans la Chine par plusieurs endroits tout-à-la-fois , lorsqu'on s'y attendoit le moins.

Outré de leur insolence , *Tay-tfoung* résolut de les détruire. Il assembla son Conseil pour aviser aux mesures qu'on devoit prendre , & pour savoir quel seroit celui de tous les Généraux qu'il mettroit à la tête des autres ; car , dit-il , *Ly-tsing* est trop vieux pour faire une campagne si pénible. Délibérez entre vous , & faites-moi savoir ce que vous aurez conclu.

Ly-tsing , auquel le seul bruit des armes étoit capable de redonner toute la vigueur de ses premiers ans , s'offrit de lui-même , & demanda avec instance qu'il lui fût permis d'aller contre les *Tou-kou-houn*. L'Empereur qui ne doutoit point de sa sincérité , & qui avoit une entière confiance en lui , fut charmé de le voir déterminé à servir encore. Il le nomma Gouverneur général du département de *Si-hai* , sous lequel on avoit rangé le pays de *Ko-ko-nor* , lui renouvela le titre de Généralissime de ses armées , & lui donna pour Lieutenans , *Siué-ouan-kiun* , *Ly-ta-leang* , *Heou-kiun-tsi* & *Ly-tao-tfoung* , tous Officiers du premier mérite.

Aussi-tôt que l'armée fut formée , *Ly-tsing* sortit des frontieres , & alla chercher l'ennemi qui les avoit déjà quittées au premier bruit de l'arrivée prochaine des troupes Chinoises. Il ne fut pas long-tems sans le rencontrer. Il lui livra bataille , le

vainquit & l'obligea à chercher son salut dans une prompte fuite. Celui que les *Tou-kou-houn* avoient alors pour *Ko-han* s'appelloit *Fou-yun*. C'étoit un Prince foible & dans un âge fort avancé. Ne pouvant gouverner par lui-même, un de ses Grands nommé *Tien-tchou-ouang* s'étoit emparé de toute l'autorité, & gouvernoit sous son nom. C'est ce *Tien-tchou-ouang* qui, dans l'espérance de s'enrichir par le pillage, avoit commencé cette guerre, laquelle, comme on va le voir, eut les suites les plus funestes pour sa nation.

Après leur défaite, les *Tou-kou-houn* s'enfoncerent le plus qu'ils purent dans les terres; & pour empêcher *Ly-tsing* de les poursuivre, ils mettoient le feu par-tout où ils passoient. Tous les fourrages se trouvant par-là consumés, il étoit difficile que la cavalerie Chinoise pût long-tems subsister. Cette difficulté n'arrêta pas *Ly-tsing*. *Quand nos chevaux*, dit-il, *n'auront plus rien à manger, nous les mangerons eux-mêmes. Allons exterminer des Barbares qui ne manqueroient pas de revenir sur leurs pas quand nous nous serions retirés.* Il partagea son armée en deux grands corps, se mit à la tête du premier avec *Siué-ouan-kiun* & *Ly-ta-leang*, & mit *Heou-kiun-tsi* & *Ly-tao-tsoung* à la tête du second. Il s'agissoit de mettre les ennemis entre deux feux, & de leur couper le chemin, quelque part qu'ils voulussent aller, après avoir été battus.

Ly-tsing s'avança par le Nord, & les atteignit à *Nieou-sintoui*. Il les battit & les mit en fuite. Il les poursuivit jusqu'à *Tché-choui-yuen*, où il les battit encore. Pour ce qui est de *Heou-kiun-tsi*, comme il avoit pris sa route par le Sud, il fut obligé de traverser l'espace de deux mille *lys*, sans rencontrer personne. Il souffrit dans ces lieux incultes & déserts tout ce que la disette de toutes choses & une extrême fatigue peuvent faire endurer de plus cruel. Il arriva enfin au pays de *Ou-hai*, où les *Tou-kou-houn* s'étoient retirés comme dans un

lieu où ils ne croyoient pas qu'il fût possible de les aller chercher. Il y eut là une bataille des plus sanglantes. Les *Tou-kou-houn* se battirent en désespérés, & auroient peut-être gagné la victoire, si *Ly-tsing*, qui avoit pris une autre route, ne fût arrivé à propos dans le voisinage du lieu où l'on se battoit. Cette nouvelle ranima le courage des Chinois, & *Heou-kiun-tsi*, qui vouloit avoir part à la gloire de cette campagne, profitant de l'ardeur dont les siens étoient animés, leur fit faire des efforts incroyables. Les ennemis commencerent à plier, & bientôt après se débanderent, & se sauverent à toute bride du côté de leurs anciennes habitations, pour tâcher de s'y fortifier, avant que les Chinois pussent les y aller combattre; car l'hiver faisoit déjà sentir ses rigueurs; mais ils ne connoissoient pas *Ly-tsing*. Ce Général, accoutumé depuis long-tems à tous les travaux de la guerre, ne craignoit ni la neige, ni les frimats. Il arrivoit au moment qu'ils prenoient la fuite; & comme s'il eût assisté à leurs délibérations, il savoit déjà où ils avoient résolu de se retirer (2).

Il est inutile, dit-il à *Heou-kiun-tsi* & à ses autres Généraux, *que vous preniez des arrangemens pour le retour. Il seroit honteux*

R E M A R Q U E S.

(2) Les Tartares *Tou-kou-houn* habitoient anciennement le pays qui est à l'Orient de la riviere de *Leao*. Ils y avoient erigé un Royaume sous le nom de Royaume de *Yen*. Ils se disoient descendans des anciens *Mou-joung*. Vers l'an de *Jésus-Christ* 317, un de ces Princes ayant eu quelque sujet de mécontentement, quitta le pays & alla dans l'Occident avec un assez grand nombre de familles pour y pouvoir faire un établissement considérable. La horde des Tartares

qui habitoit le *Kokonor* se soumit volontairement à lui, & le reconnut pour son chef. Ces deux peuples réunis sous un même Souverain, se rendirent redoutables même à la Chine, où ils venoient de tems en tems faire des excursions. On les avoit châtiés plus d'une fois; mais jamais ils ne furent réduits à implorer la clémence des vainqueurs, comme ils le firent celle de *Ly-tsing*, pour obtenir de n'être pas entièrement détruits.

pour nous de laisser notre ouvrage imparfait. *Poursuivons les Tou-kou-houn jusqu'à leurs derniers retranchemens. Je compte sur l'affection de mes soldats. Il n'est aucun péril qu'ils n'affrontent quand ils me verront à leur tête. Je compte aussi que vous n'aurez pas de peine à me suivre. Demain nous partirons.*

En effet, le lendemain les deux corps d'armées réunis sous la conduite du seul *Ly-tsing*, se mirent en marche; ils traversèrent le pays de *Ki-ché* au Sud-Ouest de *Ho-koan-hien*, côtoyèrent la fameuse montagne d'où sort le *Hoang-ho*, s'affurèrent de tous les passages, & après avoir parcouru l'espace d'environ mille *lys*, en tirant toujours vers l'Ouest, ils arrivèrent enfin dans le chef-lieu de la domination du *Ko-han-fou-yun*. Ce Prince étoit dans son camp avec toute sa Cour & les principales forces de sa nation; car quoique les *Tou-kou-houn* eussent alors quelques villes, ils aimoient mieux vivre sous des tentes en pleine campagne que de s'enfermer entre des murs. Ainsi au lieu de faire un siège, *Ly-tsing* eut à forcer un camp. Rien n'étoit impossible à des soldats qui se croyoient invincibles lorsqu'ils étoient commandés par *Ly-tsing*. Arriver, voir & vaincre fut presque une même chose pour eux.

Après avoir renversé les bataillons qui défendoient l'entrée du camp, ils y entrèrent pêle-mêle avec les fuyards, & s'emparèrent de toutes les tentes qui formoient la première enceinte. Ils massacrèrent quelques milliers d'hommes, & prirent deux cens mille, tant chevaux que bêtes de somme & autre bétail. Cette première enceinte étoit terminée par une colline, & au-delà de la colline étoit un vallon qui conduisoit à de plus hautes montagnes. *Ly-tsing* ne voulut pas s'engager plus avant, sans avoir donné quelque repos à ses troupes.

Cependant les *Tou-kou-houn*, qui se voyoient hors d'espoir d'échapper, eurent recours à la soumission & aux prières. *Choun*, fils du *Ko-han Fou-yun*, n'avoit eu aucune part au mauvais

mauvais procédé de son pere. Il étoit outre cela l'ennemi secret du Ministre *Tien-tchou-ouang*, qui avoit envahi toute l'autorité. Il crut qu'en le faisant massacrer, il pourroit fléchir le vainqueur, sauver sa nation & rentrer peut-être dans tous ses droits. Il s'en expliqua avec quelques amis qui sonderent de sa part les principaux chefs de famille; & tous étant convenus que la mort de *Tien-tchou-ouang* étoit nécessaire pour obtenir la paix & assurer la tranquillité publique, on envoya chez lui des Satellites qui le mirent en pieces sans autre formalité. *Fou-yun*, dont on n'avoit point pris l'ordre pour cette exécution, craignit qu'on ne voulût attenter à sa propre personne, comme on venoit de faire à celle de son Ministre. Il prit le meilleur de ses chevaux, & s'enfonça dans les gorges, pour aller chercher un asyle chez les peuples du Nord (3).

Par les droits de sa naissance, *Choun* se trouvant alors chef de sa horde, se soumit lui & les siens à la domination de la Chine. *Ly-tsing* accepta sa soumission, & permit qu'il fût proclamé *Ko-han*, bien entendu néanmoins que tout ce qui venoit de se faire seroit ratifié par l'Empereur. Sa Majesté le ratifia en effet, à l'exception du titre de *Ko-han* qu'elle ne voulut pas laisser au fils de *Fou-yun*, parce que celui-ci n'étoit point encore mort.

R E M A R Q U E S.

(3) Toute la horde des *Tou-kou-houn* ne reconnut pas *Choun*, fils de *Fou-yun*, pour *Ko-han*. Une partie s'enfonça dans les montagnes en attendant quelque occasion favorable pour faire valoir ses droits. *Choun* demanda du secours aux Chinois. *Ly-ta-leang*, à la tête de quelques mille hommes de troupes Chinoises, l'aïda à se maintenir sur le Trône; mais il ne put empêcher que quelques mécon-

tens ne le massacrassent. L'Empereur, informé de cet attentat contre un Prince qu'il protégeoit, envoya *Heou-kiun-tsi* avec un petit corps d'armée pour faire donner un Chef aux *Tou-kou-houn*. L'intention de Sa Majesté étoit qu'on nommât *No-ho-po* fils de *Choun*. Il fut élu, & l'Empereur pour lui concilier le respect de sa nation, voulut bien l'honorer du titre de *Ko-han*.

C'est ainsi que fut terminée, à la gloire de l'Empire, une guerre dont on avoit d'abord sujet de craindre les plus funestes effets. La valeur, l'expérience & la bonne conduite de *Ly-tsing* rendirent ses succès durables, parce que les *Tou-kou-houn*, presque entièrement détruits, furent hors d'état de pouvoir se relever de long-tems, & de manière à causer quelques alarmes.

Il étoit dans l'ordre qu'après tant de fatigues, le grand Général jouît enfin du repos. L'Empereur lui confirma tous les titres dont il jouissoit alors, toutes les prérogatives des emplois qu'il avoit exercés, comme s'il les exerçoit encore. Il lui donna pour tous les tems, sans exception, les entrées libres auprès de sa personne, sans l'astreindre à profiter de l'honneur qu'il lui faisoit, ni à aucune sorte de formalité.

L'envie avoit fait autrefois tous ses efforts pour le perdre, & elle avoit échoué : la vengeance se mit sur les rangs, & fut encore moins heureuse. Dans l'une de ses campagnes, *Ly-tsing* avoit osé mettre au conseil de guerre un de ses Lieutenans Généraux, nommé *Kao-tseng-cheng*, parce qu'il étoit arrivé trop tard au lieu du rendez-vous. Il lui avoit fait subir tous les interrogatoires, & n'eût pas hésité à le faire mourir à la tête du camp, s'il l'avoit trouvé coupable ; mais par bonheur pour cet Officier, son délai avoit été occasionné par un de ces accidens qu'il lui avoit été impossible de prévoir. Il fut jugé innocent & continua son service. Cependant l'affront qu'il croyoit avoir reçu, laissa de profondes traces dans son cœur, & depuis long-tems il cherchoit quelque prétexte pour susciter une affaire à *Ly-tsing*. Il le trouva dans les visites fréquentes que les Officiers *Tou-kou-houn* rendirent à ce Général, pendant le tems qu'ils furent à la Cour, & dans la manière affectueuse avec laquelle ils en étoient reçus.

Il étoit naturel que *Ly-tsing* fit amitié à des hommes dont il étoit le protecteur déclaré, & qui ne connoissoient guere

que lui dans un pays où il les avoit attirés lui-même. Cette réflexion auroit dû suffire , ce semble , pour le mettre à couvert de tout soupçon défavantageux. Cependant comme l'un des principaux effets des passions est d'aveugler ceux qui s'y livrent , *Kao-tfeng-cheng* s'imagina qu'il pourroit faire trouver un mystere d'iniquité dans une conduite qui n'avoit rien que de très-conforme aux Loix les plus ordinaires de la sagesse ; il accusa *Ly-tsing* de s'entendre avec les ennemis de l'Etat , & de tramer avec eux des complots de révoltes. Il alla plus loin : il osa insinuer que ce même Héros qui avoit presque anéanti la nation des *Tou-kou-houn* , prenoit des mesures efficaces pour s'en faire elire Roi , depuis qu'on avoit divulgué la mort de *Choun* , qu'on disoit avoir été massacré par ses propres sujets.

Une accusation de cette nature auroit dû être etayée par des preuves sans réplique, & *Kao-tfeng-cheng* n'en avoit aucune. Elle devoit tout au moins être fondée sur les apparences ; & les apparences toutes trompeuses qu'elles sont quelquefois , ne disoient absolument rien. L'Empereur crut néanmoins qu'il étoit de son devoir d'examiner cette affaire par lui-même ; mais après les discussions les plus exactes , s'étant convaincu que ce qu'on imputoit à *Ly-tsing* étoit une pure calomnie , il crut qu'il étoit également de son devoir de punir rigoureusement le calomniateur. Il le condamna au même supplice auquel eût été condamné *Ly-tsing* s'il s'étoit trouvé coupable.

Kao-tfeng-cheng condamné à mort , trouva de puissans protecteurs qui intercédèrent pour lui. Les Princes du sang auxquels se joignirent les personnes les plus distinguées de la Cour , demanderent sa grace. Ils firent valoir son mérite personnel & tous ses services. L'Empereur leur répondit froidement : *Les hommes d'un mérite distingué ne sont pas rares dans l'Empire , par les soins que j'ai pris pour les faire devenir tels ; le nombre de ceux qui ont rendu des services réels , non pas simplement à*

quelques Princes de mon sang, mais à l'Etat, est encore plus grand. Pour qui seroient les Loix, si tant de gens pouvoient impunément les enfreindre? Je ne saurois pardonner à Kao-tseng-cheng sans me rendre moi-même coupable. Tout ce que je puis faire en votre considération, c'est de commuer la peine de mort en celle d'un exil perpétuel, au-delà des frontieres. Qu'on ne m'en parle plus (4).

Kao-tseng-cheng partit en effet pour le lieu de son exil, & Ly-tsing âgé pour lors d'environ 70 ans, trouva dans sa philosophie & dans les bienfaits de son maître, de quoi se consoler de n'avoir plus les forces nécessaires pour servir l'Empire les armes à la main. Il s'enferma dans sa maison, où il s'occupa pendant tout le tems qu'il vécut encore, à mettre par écrit le précis des conversations qu'il avoit eues avec l'illustre Tay-tsoung, son modèle & son Souverain, sur la science militaire. Cet ouvrage, fruit de l'expérience & des méditations les plus profondes des deux plus grands hommes de guerre de leur siècle, est intitulé : *Dialogues entre Tay-tsoung & Ly, Prince de Ouei*. J'ai dit plus haut que Ly-tsing, en récompense de son mérite, avoit été élevé à la dignité de Prince de Ouei, dignité dont il jouit jusqu'à sa mort qui arriva la 79^e année de son âge, peu de jours avant celle du grand Tay-tsoung, l'an de l'Ère chrétienne 649.

R E M A R Q U E S.

(4) Malgré toute sa protection, quoiqu'ils eussent mérité la mort, il fallut que Kao-tseng-cheng allât expier son crime dans des lieux où il fut employé à des ouvrages publics comme un vil esclave; car c'étoit alors la coutume d'employer ainsi ceux à qui on laissoit la vie, Un pareil exemple renouvelé seroit très-propre, sinon à empêcher entièrement la calomnie, du moins à diminuer beaucoup le nombre des calomniateurs.

L X.

L Y-T S I , Guerrier.

Il est des hommes que la nature semble avoir formés tout exprès pour la profession qu'ils ont embrassée. Ils sont, pour ainsi dire, en naissant, ce qu'ils doivent être le reste de leurs jours : l'application & l'expérience n'ajoutent presque rien au talent. Le guerrier, dont j'ai à parler ici, étoit un de ces hommes.

Le nom de sa famille étoit *Siu*. Il naquit à *Ly-hou*, village du district de *Tsao-tcheou*, dans le *Chan-tong*. Le nom de *Ly*, sous lequel il s'est rendu célèbre, lui fut donné par *Kao-tsou*, Fondateur de la Dynastie des *Tang*, comme si ce Prince, en lui donnant son propre nom, eût voulu l'adopter dans sa famille, en reconnoissance des services importants qu'il en avoit reçus.

Sur la fin du regne des *Soui*, lorsque tout l'Empire étoit en proie aux différentes factions qui vouloient l'envahir, un fameux voleur, nommé *Tché-jang*, se forma aussi un parti. Il se mit à la tête de quelques brigands comme lui, & parcourut la province du *Chan-tong*, où il fit de grands ravages, mettant à des contributions exorbitantes, tous les villages par où il passoit. Il porta la terreur par-tout, & en grossissant peu à peu sa troupe, il vint se présenter devant *Ouei-tcheng* pour en faire le siège.

Ly-tsi, qui entroit alors dans la dix-septième année de son âge, & dont les inclinations étoient toutes guerrières, entendant raconter ce qui se faisoit par *Tché-jang*, crut qu'il pouvoit, en attendant mieux, s'enrôler sous ses étendards. Il faut remarquer que ce *Tché-jang* avoit été Mandarin, & condamné à être coupé en pièces, pour des crimes qu'on lui avoit sup-

posés. L'Officier qui avoit le soin de garder les prisonniers, convaincu qu'il ne méritoit pas la mort, l'avoit fait evader peu de jours avant l'exécution. *Tché-jang*, forti de prison, n'eut d'autre ressource, pour vivre, que celle de dévaliser les passans. Il eut bientôt des camarades, & quand il se vit assez de monde pour tenter les grandes aventures, de petit voleur qu'il étoit, il se fit voleur en grand, sous le nom de chef de parti. Ce fut sous un pareil chef que *Ly-tsi* fit ses premières armes. Il se distingua bientôt de tous les autres par une bravoure & une prudence qui furent admirées de *Tché-jang* lui-même, lequel se chargeoit sur lui de ce qu'il y avoit de plus périlleux; & *Ly-tsi* réussissoit si bien dans tout ce qu'il tentoit, pour le service commun de sa bande, qu'il fut élu, d'une commune voix, chef en second.

Dans ce même tems, un autre Mandarin nommé *Ly-mi*, pour se soustraire aux persécutions de ceux qui gouvernoient la Cour d'*Yang-ty*, avoit pris la fuite, & s'étoit réfugié chez un Seigneur, qu'il croyoit être du nombre de ses amis; mais cet ami refusa de lui donner retraite, pour ne pas s'exposer, disoit-il, à périr lui-même avec toute sa famille, en favorisant un homme qui s'étoit rendu suspect au Gouvernement. *Ly-mi* se retira chez un autre ami: celui-ci lui fit encore un accueil plus froid, & le menaça de le déferer s'il ne se retiroit pas promptement.

Rebuté de tous les côtés, *Ly-mi* changea de nom & de province, & se fit Maître d'Ecole. Il fut bientôt découvert & obligé de changer encore de demeure; enfin il prit le parti de se révolter ouvertement. Il assembla quelques amis, & alla de village en village, disant par-tout, que le Ciel irrité contre la famille des *Soui*, avoit résolu de lui ôter l'Empire, & que les révoltes qui éclatoient, dans presque toutes les provinces, étoient un signe evident que le tems de cette révolution étoit

arrivé. Par ces discours, souvent répétés, il grossit peu à peu sa troupe, & se trouva à la tête d'une petite armée.

Ly-mi n'étoit encore occupé qu'à discipliner ceux qui se donnoient à lui, quand la fortune fut sur le point de lui donner l'Empire, en le mettant à la tête du parti le plus redoutable qu'il y eût alors. Le jeune *Ly-tsi* qui s'étoit rendu tout puissant sur l'esprit de *Tché-jang* son chef, lui persuada d'abandonner les environs de *Ouei-tchong*, pour se rendre dans des lieux plus fertiles. *Pourquoi*, lui dit-il, *vous obstinez-vous à vouloir piller votre patrie ? vous devriez, au contraire, employer toutes vos forces pour la défendre contre ceux qui voudroient l'attaquer. D'ailleurs c'est un pays pauvre où il n'y a pas grande fortune à faire pour des gens comme nous. Les pays de Soung & de Tcheng nous offrent des richesses immenses. Les Marchands y sont en grand nombre, & le commerce y est très-florissant : c'est-là que nous devons aller.*

Tché-jang suivit son conseil & s'en trouva bien. Il fit un butin considérable, prit quelques-unes des villes qui étoient sans garnison, y établit ses magasins d'armes & ses greniers, & se trouva en état de pouvoir tenir la campagne en Général d'armée. Il apprit que *Ly-mi* étoit à *Young-kieou*, occupé à exercer les payfans & les villageois qu'il avoit enrôlés pour en faire des soldats. Sur cette nouvelle il assembla son Conseil de Guerre, pour délibérer s'il falloit aller contre *Ly-mi*, ou s'il falloit mieux tourner ses armes d'un autre côté. *Ly-tsi* prit la parole & dit : *Mon avis est que nous allions, le plutôt possible, vers l'endroit où est Ly-mi, non pas pour le combattre, mais pour nous joindre à lui. Nous ne sommes encore qu'une poignée de gens, la plupart sans expérience & sans discipline. Les Gouverneurs de deux ou trois villes n'ont qu'à s'entendre & venir ensemble, à la tête de leurs troupes, pour nous dissiper & nous détruire. Prévenons ce malheur, & renforçons-nous*

le plus que nous pourrons. Du reste *Ly-mi* est homme de guerre, il a de la naissance, il a été grand Mandarin, la plupart des Officiers, en place, sont de sa connoissance, ou ont été ses amis. On saura qu'il est en état de se faire craindre. Bien des gens, qui semblent à présent ne point penser à lui, viendront, chaque jour, grossir son armée. Soyons les premiers à donner l'exemple. Allons le trouver, reconnoissons-le pour notre Général, & combattons sous ses ordres : c'est, je crois, ce que nous pouvons faire de mieux ; j'espère que nous n'aurons pas lieu de nous en repentir.

Ly-tsi étoit un de ces hommes qui n'ont, pour ainsi dire, qu'à ouvrir la bouche pour persuader. Son port majestueux, sa voix sonore, un air de bonté répandu sur une physionomie des plus intéressantes, l'annonçoient favorablement à ceux-mêmes qui étoient d'un sentiment différent du sien. Il avoit à peine fini de parler, qu'un murmure d'approbation se fit entendre dans toute l'assemblée. *Tché-jang* craignant de se voir abandonné de ceux qui ne dépendoient de lui que parce qu'ils avoient bien voulu s'y soumettre ; ou peut-être persuadé qu'il étoit de son intérêt particulier de suivre un conseil que le grand nombre sembloit déjà approuver, consentit de bonne grace à joindre ses troupes à celles de *Ly-mi*, & à céder à ce Capitaine une prééminence dont il le croyoit digne. Il chargea *Ly-tsi* de négocier cette affaire, & *Ly-tsi* s'acquitta de sa commission avec un plein succès, & à l'entière satisfaction des deux partis.

La première expédition que *Ly-mi* & *Tché-jang* firent de concert, fut contre les troupes de *Ouang-ché-tchoung*. Ce *Ouang-ché-tchoung* étoit Gouverneur de *Lo-yang*, & avoit donné la chasse à *Tché-jang*, quand celui-ci ne portoit encore que le nom de voleur. Il l'avoit battu encore plusieurs fois, depuis qu'ayant un parti formé, il se faisoit appeller Général d'armée ;

d'armée ; mais *Tché-jang* combattant sous les étendards de *Ly-mi*, fut vainqueur à son tour. Le jeune *Ly-tsi* se distingua dans cette occasion, comme il avoit toujours fait, & contribua, plus que personne, au gain de la bataille.

Cette même année la province du *Ho-nan* & celle du *Chan-tong* furent entièrement inondées, & toute la récolte fut perdue. L'Empereur *Soui-yang-ty*, craignant que la misère où les peuples de ces deux provinces alloient être réduits, ne fût pour eux une occasion ou un prétexte de révolte, fit un Edit par lequel il ordonnoit que tous ceux qui manqueroient de ressources pour se procurer du riz, eussent à se rendre à *Ly-yang*, où ses greniers d'abondance étoient encore pleins; que là on distribueroit du grain *gratis*, à tous ceux qui en demanderoient, pour se sustenter avec leurs familles jusqu'à la récolte prochaine.

On a remarqué à la Chine, & l'histoire le confirme, que quand une Dynastie est sur le point de finir, tout ce que peuvent faire les Souverains les mieux intentionnés, pour tâcher de l'arrêter sur le penchant de sa ruine, ne sert qu'à précipiter sa chute. C'est ce qui fait dire aux Chinois *qu'une famille que le Ciel a placée sur le trône, ne peut s'y maintenir, qu'autant de tems que ce même Ciel voudra bien l'y laisser.*

Rien n'étoit mieux, ce semble, que ce que vouloit faire l'Empereur *Soui-yang-ty*, pour le soulagement de ses peuples, dans les circonstances fâcheuses où l'on étoit alors : secourir les malheureux, donner la subsistance à des hommes qui sont sur le point de manquer de tout; c'est, dans un Souverain, remplir le premier & le plus essentiel de ses devoirs; c'est, dans un Empereur Chinois, se montrer digne de porter l'auguste titre de *Fils du Ciel*: c'étoit ce que prétendoit *Yang-ty*; mais ses intentions furent mal remplies. Les Mandarins qu'il chargea du soin d'ouvrir les greniers & de distribuer les grains,

etoient , pour la plupart , de ces ames dures , que les sentimens de la commiseration ne peuvent pas même effleurer. Ils avoient chaque jour quelque nouveau prétexte pour se refuser à l'empressement des demandeurs , dont le nombre augmentoit prodigieusement chaque jour. Dans l'espace de moins d'un mois , plus de vingt mille personnes moururent de faim aux environs de *Ly-yang*.

Les cris que poufferent tant de malheureux , avant que de rendre les derniers sours , se mêlerent aux plaintes & aux murmures de ceux qui ayant été ou mal satisfaits , ou satisfaits trop tard , s'en retournoient dans leurs villes , dans leurs villages ou dans leurs campagnes , pour secourir , s'il en étoit encore tems , ceux de leurs familles qu'ils y avoient laissés. *Ly-tsi* , instruit de ce désordre , proposa à son Général la conquête de *Ly-yang* : *Nous y trouverons* , lui dit-il , *de quoi approvisionner notre armée , & en donnant le superflu à tous ces misérables qui se sont rassemblés dans ces lieux pour y trouver de quoi vivre , nous en engagerons un grand nombre à s'enrôler sous nos étendards. J'ai tout lieu de croire que nous acquerrons plus de soldats , par ce moyen , que nous ne pourrions en faire d'ici à dix ans , quand même des succès multipliés feroient prévaloir notre parti.*

Ly-mi & tous ses Officiers trouverent que *Ly-tsi* avoit raison. Ils lui donnerent quelques troupes légères à commander , pour aller reconnoître le pays , & le gros de l'armée s'avança au petit pas pour le soutenir , au cas qu'il fût attaqué & hors d'état de faire face. *Ly-tsi* , plein d'ardeur & d'espérance , vola vers *Ly-yang*. Il y régnoit une si grande confusion qu'il s'en rendit maître avant que *Ly-mi* & *Tché-jang* fussent arrivés avec le gros de l'armée. A l'arrivée de ces deux Chefs , on procéda à la distribution des grains. *Ly-tsi* profita de cette occasion pour haranguer tous les malheureux qu'il étoit chargé

de secourir. Il le fit en militaire, c'est-à-dire, en peu de mots; mais avec cette grace qui lui étoit naturelle, il s'attira mille bénédictions & gagna tous les cœurs. *Ly-tsi* vient de nous rendre à la vie, repliquèrent ces infortunés, il trouvera bien les moyens de nous la conserver. Que pouvons-nous faire de mieux que de nous mettre à son service, & de le suivre par-tout où il voudra bien nous mener.

Votre bonne volonté me flatte infiniment, leur répondit *Ly-tsi*, mais il y en a, parmi vous, qui ne sont pas propres au métier des armes; il y en a d'autres qui, à raison de leur âge, de leur foiblesse ou de leurs infirmités, ne sauroient endurer les fatigues & les travaux qui nous attendent: il y en a enfin, & c'est, je crois, le grand nombre, qui ont un pere & une mere, des femmes & des enfans à nourrir. Que tous ceux qui n'ont aucun des trois empêchemens que je viens de nommer, & qui, outre cela, sont robustes & dans le desir de bien faire, se présentent. Dès-à-présent nous les admettons au nombre de nos compagnons: pour ce qui est des autres, ils peuvent retourner tranquillement dans leurs familles: nous faisons la guerre pour eux, & si nos succès sont tels que je l'espere, ils auront leur part dans notre bonne fortune.

Cette proposition fut reçue avec un applaudissement universel. Ceux qui se crurent en état de porter les armes, & qu'on jugea être tels, furent incorporés dans les troupes; & avec ce nouveau renfort, l'armée des alliés se trouva forte de plus de deux cens mille hommes effectifs.

Il n'en falloit pas tant pour conquérir tout l'Empire, si *Ly-mi* avoit été un autre *Ly-ché-min*; mais ce Général se contenta de se faire une principauté qui étoit bornée à l'orient, par la mer; à l'occident, par la riviere de *Jou*, dans le *Ho-nan*; au midi, par le fleuve *Kiang*, & au nord, par le pays de *Ouei*; c'est-à-dire qu'elle comprenoit le *Ho-nan*, le *Chan-*

tong & le *Pé-tché-ly* d'aujourd'hui, jufqu'en Tartarie : ce qui fuffifoit fans doute pour former un affez beau royaume. Il ne prit pas cependant le titre de Roi; il fe fit appeller Prince de *Ouei*.

Cependant *Ouang-ché-tchoung* travailloit, en apparence, avec plus de fuccès, pour établir fa chimérique grandeur. Il ne combattit d'abord qu'en faveur de la maifon des *Soui*, dont il avoit placé un des rejettons fur le trône pour fervir de mafque à fon ambition; mais quand il crut que fon autorité étoit affez bien établie pour fe déclarer ouvertement, il fit mourir ce fantôme d'Empereur, & eut l'audace de fe faire proclamer lui-même. Il eut à fe défendre, tout à la fois, contre les *Tang* & contre *Ly-mi*.

Celui-ci eut la foibleffe de devenir jaloux de *Ly-tfi*: l'eftime, la confidération, & même la confiance dont il favoit qu'il étoit honoré, lui firent craindre qu'il ne lui prît encore envie de fe faire chef à fon tour. Néanmoins comme cette crainte n'avoit aucun fondement folide, elle n'étouffa pas, dans fon cœur, tous les fentimens favorables dont il étoit rempli pour lui. Il favoit que c'étoit à fes confeils & à fa bravoure qu'il étoit en partie redevable de la gloire & de la fortune dont il jouiffoit. Il crut, fans manquer à la reconnoiffance, pouvoir l'éloigner de l'armée, en lui donnant un emploi plus honorable que celui qu'il rempliffoit auprès de fa perfonne.

Il fe mit lui-même à la tête de fes troupes, & nomma *Ly-tfi* Gouverneur-Général de fes Etats, pendant tout le tems qu'il feroit abfent. Il alla contre *Ouang-ché-tchoung*, lui livra bataille, & fut battu. Il le fut encore dans deux ou trois autres occafions. Craignant enfin de tomber entre les mains d'un ennemi, qui ne l'auroit pas épargné, & voyant bien que les *Tang* alloient être maîtres de l'Empire, il prit le parti de les reconnoître & de fe mettre fous leur protection. Il en-

voya un de ses Officiers de confiance à *Ly-yuen*, pour lui faire part de son projet, & lui dire qu'il alloit le joindre & se donner à lui avec toute son armée, le priant de vouloir bien le recevoir au nombre de ses vassaux.

Ly-yuen & *Ly-ché-min* son fils, reçurent l'Officier avec toutes les démonstrations de l'amitié la plus sincère, le renvoyèrent, comblé de caresses, & le chargerent de dire, de leur part, à son maître, qu'il n'avoit qu'à venir jouir, auprès de leurs personnes, de toutes les distinctions dont il étoit digne. *Ly-mi* ayant appris la réception qu'on avoit faite à son envoyé, s'avança, sans défiance, vers *Tchang-ngan*. Quand il en fut à la distance d'environ une journée, *Ly-yuen* envoya au devant de lui quelques Seigneurs des plus distingués de sa Cour; honneur qu'il eût fait à peine à un Souverain, reconnu légitimement pour tel; ce qui flatta infiniment la vanité de *Ly-mi*. Il se laissa prendre à ces dehors imposans, & s'imagina qu'il alloit être renvoyé, dans sa principauté, avec le titre de Roi de *Ouei*, & déclaré le premier vassal de l'Empire. Il ne tarda pas à être convaincu que c'étoit très-mal à propos qu'il s'étoit flatté de tous ces honneurs.

Arrivé à *Tchang-ngan*, on le traita avec plus de distinction qu'il n'eût voulu. *Ly-yuen* le logea dans un de ses palais & lui donna ses propres gardes pour répondre de sa personne. Quelques jours après, il incorpora les soldats de l'armée qui l'avoit suivi, dans les différens corps des troupes de *Ly-ché-min*; le mit au rang des Princes étrangers, en lui assignant pour apanage, un royaume qui n'existoit pas; lui permit de se qualifier Comte de *Hing*; & afin qu'on pût éclairer de plus près toutes ses démarches, il le nomma grand Maître du Palais. *Ly-mi* très-mécontent de la conduite qu'on tenoit à son égard, dissimula son chagrin, de peur qu'il ne lui arrivât pis

encore; mais il conçut dès-lors le dessein de se révolter aussi-tôt qu'il en trouveroit l'occasion.

Pendant que ces choses se passoient à *Tchang-ngan*, le fidele *Ly-tsi* continuoit à gouverner les Etats de *Ouei*, au nom de celui qui les lui avoit confiés. Sa réputation de sagesse & de bravoure étoit déjà si bien établie, que les *Tang* eux-mêmes, comptant qu'il garderoit pour lui, une principauté à la conquête de laquelle il avoit eu tant de part, & dont il étoit actuellement en possession, sous le titre de Gouverneur, ne pensoient point encore à l'aller inquiéter. Ils vouloient auparavant éteindre, l'un après l'autre, tous les autres partis; & en attendant, ils le laissoient exercer en paix une autorité dont il ne lui arriva jamais d'abuser.

Quand il apprit la fausse démarche que venoit de faire *Ly-mi*, sans avoir daigné le consulter, il se contenta de blâmer son imprudence, & résista toujours avec force, aux conseils qu'on ne cessoit de lui donner, de se déclarer lui-même Prince de *Ouei*. *Je ne suis que le Lieutenant de Ly-mi*, répondoit-il, *je serois indigne d'occuper la place à laquelle vous me conseillez d'aspirer, si j'avois seulement la pensée de vouloir l'occuper au préjudice de celui à qui elle appartient de droit: peut-être que les circonstances changeront, & que Ly-mi pourra revenir encore; en attendant je continuerai à garder ses Etats de la même manière que je faisois ci-devant, quand il jouissoit de toute sa liberté.*

Plusieurs mois s'écoulerent ainsi, sans que *Ly-mi* lui donnât de ses nouvelles. Les succès du Comte de *Tang*, déclaré Lieutenant-Général de l'Empire, sous *Koung-ty*, qui n'étoit qu'un fantôme d'Empereur, persuaderent à tout le monde que la maison des *Tang* alloit remplacer celle des *Soui*. *Ly-tsi* comprit parfaitement qu'il seroit désormais impossible à son maître de

se remettre en possession de ses Etats, & de s'y maintenir long-tems, supposé qu'il pût les recouvrer. Il forma un projet digne d'une ame aussi généreuse que la sienne. Il fit faire le dénombrement de toutes les familles qui étoient sous la domination du Prince de *Ouei*, fit un catalogue exact de toutes les villes, bourgs & villages de ses Etats, auquel il joignit un détail circonstancié des productions du pays, du commerce qui s'y faisoit, & des revenus que le Souverain pouvoit en retirer sans grever le peuple. Il confia cet écrit à un homme sûr, & l'envoya secrètement à *Ly-mi*, auquel il écrivit à-peu-près en ces termes : « Vous m'avez constitué votre Lieu- » tenant pour garder vos Etats & les gouverner pendant votre » absence. Jusqu'à présent je me suis acquitté de mon mieux » de ce double devoir : je ne reçois point de vos nouvelles, » depuis que vous vous êtes donné aux *Tang* ; j'ignore quels » sont vos desseins. S'il m'étoit permis de vous dire, sans » détour, ce que je pense, je vous inviterois à réfléchir sérieu- » sement sur l'état où se trouve aujourd'hui l'Empire. Il paroît » que le Ciel a rejeté la famille des *Soui* pour lui substituer » celle des *Tang*. Vous êtes comme un honnête prisonnier à » la Cour de *Tchang-ngan* : ne pouvant faire un pas sans être » observé, je regarde comme une chose impossible qu'on vous » permette de revenir jamais ici, & il est très-difficile que » vous puissiez vous y rendre furtivement. A votre place, je » me soumettrois, de bonne grace, aux ordres du Ciel, qui » semble favoriser en tout le Comte de *Tang* ; & puisque vous » avez fait la démarche de vous donner à lui, vous ne devez » rien oublier pour lui prouver que cette démarche a été fin- » cere de votre part. Je vous fournis un moyen sûr de faire » votre cour d'une manière qui ne peut tourner qu'à votre pro- » fit. Présentez-vous même au Comte de *Tang* l'état exact, » que je vous envoie, de tout ce qui concerne votre principauté

» de *Ouei*, & dites-lui, en même tems, que vous m'ordon-
 » nerez, quand il lui plaira, de lui remettre toutes les places
 » qui font sous ma garde. Si vous avez d'autres vues, donnez-
 » moi vos ordres : je suis prêt à tout, quand il s'agira de vous
 » obéir. Comptez que je ne me démentirai jamais de la fidé-
 » lité que je vous dois ».

L'envoyé arriva heureusement, & fit sa commission avec tout le secret qu'elle exigeoit. *Ly-mi* persuadé qu'il n'avoit rien de mieux à faire, pour ôter aux *Tang* toute espece de soupçons, que de suivre le conseil que lui donnoit *Ly-tsi*, alla trouver le Comte de *Tang*, & affectant un désintéressement & un air de satisfaction qui n'étoient rien moins que sinceres, Il lui dit : *Je viens de recevoir une lettre de Ly-tsi dans laquelle il me rend compte de tout ce qui regarde les Etats de Ouei, & demande mes ordres sur ce qu'il doit faire : c'est à vous à ordonner ; je ne suis à présent que le plus fidele de vos sujets. Lisez :*

Le Comte lut, & plein d'une tendre admiration, il ne put s'empêcher de laisser couler quelques larmes. *Que vous êtes heureux*, dit-il à *Ly-mi*, *de vous être acquis un ami de ce mérite ! ce qu'il fait à votre egard, prouve que sa fidélité est à toute épreuve. Ecrivez-lui en lui ordonnant de venir lui-même recevoir mes ordres & partager avec vous mon amitié.*

Ly-mi fit sa lettre, & comme si elle n'avoit point été concertée avec le Comte, il la rendit secretement à l'envoyé de *Ly-tsi*, qu'il fit partir avec le même secret. Elle étoit conçue en ces termes : « Les affaires ont bien changé de face depuis
 » que je vous ai quitté. Voyant que le Ciel se déclaroit en
 » faveur des *Tang* auxquels il est sur le point de donner l'Em-
 » pire, je suis venu volontairement & librement me ranger
 » sous leurs etendards. Je leur ai livré ma personne & fait
 » hommage de tout ce qui m'appartenoit ci-devant, ou pour
 » mieux

» mieux dire, de tout ce que j'avois démembré de l'Empire.
 » Rendez-vous ici le plutôt que vous pourrez; je vous y invite,
 » & si pour vous y engager il vous faut absolument un ordre
 » de ma part, je vous l'ordonne, venez ».

Ly-tsi, à qui on porta cette lettre, la reçut avec beaucoup de joie, parce qu'elle s'accordoit avec ses idées. Depuis que la renommée lui avoit annoncé les exploits militaires de *Ly-ché-min*, il avoit toujours désiré de pouvoir servir sous ce grand Capitaine, ne fût-ce qu'en qualité de soldat. La fidélité qu'il avoit vouée d'abord à *Tché-jang* & ensuite à *Ly-mi*, l'avoit empêché seule de suivre en cela son inclination. Charmé de pouvoir enfin se satisfaire, sans manquer à son devoir & sans imprimer, sur son nom, aucune tache d'infidélité ou d'inconstance, qui pût en ternir l'éclat, il partit, sans délai, pour se rendre où il étoit appellé. Arrivé à *Tchang-ngan*, il fut conduit au palais impérial, avec une suite telle qu'on eût pu la donner à un Prince étranger qui seroit venu rendre hommage. *Ly-yuen* qui, sans porter encore le titre d'Empereur, en faisoit les fonctions dans toute leur étendue, & en avoit déjà toute l'autorité, lui fit une réception des plus honorables; il le dispensa d'une partie du cérémonial, & voulut qu'il traitât toujours avec lui, comme font les amis entr'eux.

Ly-tsi profita de la liberté qu'on lui donnoit pour faire valoir le don de plaire que la nature lui avoit si libéralement distribué. Il gagna si bien le cœur de *Ly-yuen*, que ce Prince l'adopta, pour ainsi dire, dans sa propre famille, en lui permettant de porter le nom de *Ly*, qui étoit celui de la maison des Comtes de *Tang*. Jusqu'alors *Ly-tsi* n'avoit été connu que sous les noms de *Siu-ché-tsi*; on l'appella, dans la suite, *Ly-ché-tsi*, & après sa mort, *Ly-tsi*. A cette faveur, la plus considérable qu'il eût encore accordée, *Ly-yuen* en ajouta d'autres. Il nomma *Ly-tsi* Prince du royaume de *Lay*, lui donna le

Gouvernement général de *Ly-icheou*, & en sa considération & à sa priere, employa *Ly-mi*, hors de la capitale, en lui confiant plusieurs corps de troupes à commander, & la garde d'un poste des plus importans sur les frontieres.

Ly-mi n'avoit pas été long-tems sans se repentir de s'être donné aux *Tang*: il profita de sa liberté pour cabaler & nouer des intrigues avec ses anciens soldats. Sous prétexte de visiter les frontieres de son district, il s'avança à quelques journées du lieu où campoient quelques Tartares, pour tâcher de s'affurer, auprès d'eux, d'une retraite, au cas qu'il eût le malheur d'être découvert. Comme *Ly-yuen* n'avoit pas entièrement déposé tout soupçon sur son compte, il lui avoit donné des surveillans secrets qui devoient l'instruire de toutes ses démarches. Il fut bientôt que *Ly-mi* étoit un fourbe, qui travailloit à se faire un parti & à s'affurer de la protection des Tartares. Il lui envoya ordre de revenir, pour l'employer, disoit-il, dans les affaires du Gouvernement. Loin d'obéir, *Ly-mi* se révolta ouvertement: il leva des troupes, pilla plusieurs villages, ravagea les campagnes, & prit sa route par les montagnes du côté du midi. Il prétendoit se rendre maître de *Ly-yang*, où *Ly-tsi*, son ancien ami, venoit d'être envoyé, & où il s'étoit ménagé des intelligences avec plusieurs Officiers. Il comptoit aller ensuite grossir le parti de *Ouang-ché-ichoung* à *Lo-yang*: il eut réuffi peut-être dans son projet, s'il s'étoit conduit, dans les commencemens, avec plus de modération. Un des Lieutenans-Généraux, commis à la garde des frontieres, ayant appris sa révolte, n'attendit pas des ordres de la Cour pour aller contre lui. Il se mit à la tête de quelques détachemens, & alla, en toute diligence, se poster à l'entrée d'une gorge par où il soupçonna que le rebelle devoit passer. Il ne se trompa point: *Ly-mi* avoit pris cette route, & fut fort étonné quand il vit des troupes qui gardoient ce passage. Il

voulut les forcer, il eut le malheur d'être pris. Sur-le-champ on lui coupa la tête, & on la montra à ses gens qui tous mirent bas les armes & se rendirent à discrétion.

La tête de *Ly-mi* fut envoyée dans une boîte à *Tchang-ngan*, & *Ly-yuen* la fit porter à *Ly-yang*, où il savoit que ce rebelle avoit des intelligences, afin que *Ly-tsi*, qui y commandoit, la fit voir aux troupes pour leur servir d'exemple, & faire rentrer en eux-mêmes ceux qui pourroient avoir conçu quelque dessein de révolte.

Ly-tsi, en recevant des mains de l'envoyé cette lugubre boîte, qu'on ouvrit en sa présence, détourna les yeux, poussa un profond soupir & laissa couler quelques larmes. Il exécuta l'ordre qu'on lui donnoit d'exposer publiquement cette tête, & écrivit à *Ly-yuen* en ces termes :

« Je me suis conduit suivant vos intentions. La tête de *Ly-mi* est exposée, & j'ai tout lieu de croire que personne ici ne fera tenté de suivre son exemple. Je veille à tout ; vous pouvez être tranquille.

» Perfuadé que vous n'êtes pas moins porté à récompenser ceux qui vous servent avec fidélité, qu'à punir les perfides qui vous trahissent, j'ose me flatter que vous voudrez bien m'accorder la grace que je vais vous demander avec toute l'instance dont je suis capable, comme une récompense de ce que j'ai déjà fait, & de ce que je ferai dans la suite pour votre service.

» *Ly-mi* a été mon ami, mon Général & mon Souverain. Il eut toujours mille bontés pour moi : je veux lui témoigner, après sa mort, une reconnoissance dont il ne m'a pas été possible de m'acquitter à son égard lorsqu'il vivoit. Je vous prie d'ordonner qu'on me livre ses ossemens ; je les réunirai à sa tête, & je ferai rendre ici, à sa malheureuse dépouille, les honneurs funébrés dans tout l'appareil mili-

» taire. *Ly-mi* s'est rendu coupable; je déteste son crime. J'ai
 » appartenue à *Ly-mi* par bien des titres; je ne saurois m'em-
 » pêcher de donner des larmes à sa mort: j'espere qu'à tous
 » les bienfaits dont vous m'avez déjà comblé, vous ajouterez
 » celui que je sollicite aujourd'hui, avec une pleine confiance
 » de n'être pas refusé ».

Une pareille lettre, dans les circonstances, eût peut-être irrité tout autre que *Ly-yuen*; mais ce Prince avoit l'ame trop grande pour désapprouver des sentimens qui ne respiroient que la vertu. Oubliant le crime du rebelle, il ne fit attention qu'à la générosité de *Ly-tsi*, en lui permettant d'honorer, de la maniere qu'il jugeroit à propos, la mémoire d'un homme qui méritoit son exécution. Il ordonna aux Mandarins du lieu où l'on avoit tranché la tête à *Ly-mi*, de faire chercher son cadavre, & de le faire porter, avec décence, jusqu'à *Ly-yang*, pour être remis entre les mains de celui qui y commandoit.

Aussi-tôt que *Ly-tsi* eut nouvelle que les tristes restes de son ancien Général étoient sur le point d'arriver, il fit prendre des habits de deuil à toutes les troupes de la garnison, les fit mettre sous les armes, déposa la tête de *Ly-mi* dans un magnifique cercueil, & s'étant mis lui-même à la tête de ses gens de guerre, il sortit de la ville, & conduisit la pompe funebre jusqu'au lieu où il avoit fait elever le tombeau. Il avoit donné ses ordres pour que le convoi y arrivât d'un côté, dans le même tems que les offemens y arriveroient de l'autre. Ceux-ci furent réunis à la tête dans un même cercueil, & l'on procéda à l'ensevelissement, de la même maniere que si *Ly-mi* étoit mort dans le lit d'honneur.

Ce que fit *Ly-tsi*, dans cette occasion, lui gagna sans retour le cœur des *Tang*, & lui attira l'admiration de tout l'Empire: on le regarda par-tout comme un modele de fidélité; & *Ly-*

yuen se crut si bien fondé à compter sur sa droiture, comme il comptoit sur ses qualités guerrieres, qu'il ne craignit pas de lui confier les affaires les plus délicates & les secrets les plus importans, dans ces commencemens de son regne. Il l'appella auprès de sa personne, & le retint quelque tems pour profiter de ses conseils; il le donna ensuite à son fils *Ly-ché-min*, pour lui servir de second dans ses expéditions militaires.

Avec le secours de ce seul homme, *Ly-ché-min* eut bientôt détruit la Cour orientale, & anéanti le parti de *Teou-kien-té*; il eut bientôt réduit *Ouang-ché-tchoung*, en se rendant maître de *Lo-yang* & de tout le *Chan-si*. Ne pouvant être en même tems par-tout, il envoyoit ses Généraux faire, en son nom, des conquêtes; & *Ly-tsi* étoit toujours un de ceux qui comptoient les batailles par les victoires, qui lui prenoient des villes & qui le faisoient tout à la fois respecter & craindre de tout ceux qu'il avoit soumis.

Devenu Empereur, *Ly-ché-min* voulut reconnoître les importans services que lui avoit rendus son fidele *Ly-tsi*. Il le fit Gouverneur de tout le pays de *Han*, lui donna le titre de Généralissime, & se déchargea sur lui du soin de tenir en respect les hordes remuantes des Tartares *Tou-kiué*. Il ajouta à tous ses autres emplois celui d'Inspecteur général des frontieres occidentales, & lui assigna *Ping-tcheou*, dans le *Chan-si*, pour être le lieu de son séjour, quand il ne seroit pas obligé de faire la guerre. Il remplit ce poste, le plus important qu'il y eût alors, pendant seize années de suite, & le remplit avec tant de gloire & de si brillans succès, en battant les Tartares toutes les fois qu'ils se hasardoient à faire des excursions sur les terres de l'Empire, qu'il contraignit enfin cette nation inquiete à rester tranquille chez elle. C'est ce qui fit dire plus d'une fois au grand *Tay-tsong* que le seul *Ly-tsi* étoit une plus

forte barrière contre l'irruption des Tartares , que la grande muraille même.

Quand ce Prince entreprit la conquête de la Corée, il choisit *Ly-tsi* pour commander sous ses ordres l'une de ses armées. On a vu le détail de cette expédition sous le portrait de *Tay-tfoung* ; mais je n'ai pas fait mention d'une aventure qui est trop honorable à *Ly-tsi*, en même tems qu'elle fait le plus bel éloge du Prince , pour ne pas la placer ici.

On peut se rappeler que *Tay-tfoung* étant sur le point de mettre le siège devant *Ngan-che-tcheng*, l'une des plus fortes places qu'il y eût alors en Corée , apprit qu'une armée formidable d'ennemis venoit au secours de cette Ville , dans le dessein de lui livrer bataille ; il avoit donné quinze mille hommes à *Ly-tsi* pour arrêter les premiers efforts de cette armée ; il prit pour lui le corps de réserve pour l'attaquer en flanc , & envoya *Tchang-sun-ou-ki* faire un grand détour , afin de venir la prendre en queue. Il donnoit ses derniers ordres suivant ce plan , quand *Ly-tsi* fut tout-à-coup saisi d'une maladie qui faillit à l'emporter. Un des Médecins de quartier , voyant que l'Empereur étoit consterné de cet accident , lui dit qu'il savoit un secret , au moyen duquel il rendroit en peu d'heures la santé au malade , si son mal n'étoit pas de nature à ne pouvoir guérir.

L'Empereur lui demanda son secret , en lui ordonnant de s'en servir en sa présence. *Une pincée de cendres , faites avec la barbe d'un homme sain* , lui dit le Pharmacien , *est tout mon secret & le remède qui le tirera d'affaire. Je suis sain* , repliqua l'Empereur , *fallût-il toute ma barbe , je la sacrifierois volontiers pour contribuer à la guérison de ce grand homme.* Sur le champ il coupa une partie de sa barbe , la mit entre les mains du Médecin , qui la réduisit en cendres , & ces cendres délayées avec un peu d'eau , furent données au malade comme un spéci-

fique qui devoit lui rendre promptement la fanté. En effet , une ou deux heures après avoir avalé ce remede falutaire , *Ly-tfi* parut se porter auffi bien qu'avant fon accident.

Je rapporte ce fait fur la foi de l'histoire , qui ne le raconte elle-même que comme une preuve de la bonté dont *Tay-tfoung* honoroit cet illustre Guerrier. Elle n'entre dans aucun détail fur la nature de cette maladie fubite & extraordinaire , guérie fi promptement par un remede plus extraordinaire encore. Peut-être que ce n'étoit qu'une apoplexie , & que les cendres de la barbe , avalées dans un peu d'eau , ouvrirent les voies par où la nature se décharge , & par-là même , donnerent au fang & aux esprits toute la facilité d'une libre circulation. Quoi qu'il en foit , *Ly-tfi* se trouva en etat de contribuer plus qu'aucun autre au gain de la bataille , qui se donna non loin de la ville de *Ngan-tché-tcheng*.

Avant de commencer le fiege de cette même ville , l'Empereur voulut témoigner à tous fes Officiers généraux combien il etoit fatisfait de leur conduite. Il leur donna dans fa tente un de ces festins , d'où il bannit tout cérémonial & toute contrainte , & où il ne voulut que la liberté , la cordialité , l'aimable aifance & la bonne chere , tel en un mot qu'il en donnoit autrefois , après une victoire , à fes compagnons & à fes amis , lorsqu'il n'étoit encore que simple Général d'armée. Ce grand Prince fut lui-même l'ame de ce festin ; il en fit toute la joie par son attention à rappeler à chacun des convives , & les belles actions qu'il pouvoit avoir faites , ou ces petits traits de bonne conduite , de bravoure , ou de telle autre vertu , qui , pour n'avoir pas été d'un grand éclat , paroiffoient être déjà enfévelis dans un profond oubli.

Comme *Ly-tfi* etoit un de ceux qui avoient acquis le plus de gloire , ce fut un de ceux auffi qui eut le plus de part aux eloges de Sa Majesté. *Mon cher Ly-tfi* , lui dit l'Empereur ,

avec une espece de transport qui tenoit de l'enthousiasme , *mon cher Ly-tché-tsi ! que je serois heureux si je pouvois me flatter que vous m'êtes autant attaché que vous l'etiez autrefois à Ly-mi ! vous lui avez été fidele , tant qu'il a vécu , vous lui avez donné des marques non equivoques de votre amitié , au-delà même du tombeau. Promettez-moi que vous en ferez de même à mon egard , & qu'après ma mort vous servirez celui de mes enfans qui remplira ma place , avec la même fidélité & le même empressement que j'ai toujours éprouvés de votre part. En disant ces mots , il lui tendit la main.*

Ly-tsi voulut répondre ; mais les sanglots & les larmes se joignant aux vapeurs du vin qui commençoient déjà à agir sur lui , lui couperent la voix. Il porta son doigt dans la bouche & le mordit jusqu'à en tirer du sang , puis en l'avancant vers l'Empereur , il lui dit en bégayant , à mesure que le sang couloit : *jusqu'à la dernière goutte , Seigneur , jusqu'à la dernière goutte.* Il n'en put pas dire davantage ; la sensibilité qui lui gonfla le cœur , hâta le dernier effet du vin , & il s'affouplit. *C'est ma faute ,* dit l'Empereur , *je devois savoir que Ly-ché-tsi n'est pas buveur , & je l'ai fait trop boire.* Il le fit étendre dans l'endroit où il couchoit lui-même , le couvrit de l'un de ses propres habits , afin que personne ne fût tenté de lui manquer de respect en le voyant dans cet état , & continua à discourir avec les autres.

Le lendemain *Ly-tsi* apprit à son réveil tout ce qui s'étoit passé. Il voulut se jeter aux pieds de l'Empereur pour lui demander pardon d'une faute dont il n'étoit pas coupable , & le remercier en même tems de ses bontés. *C'est moi qui suis en faute ,* lui dit l'Empereur , *d'avoir exposé votre santé ; une autre fois je vous ménagerai davantage. Pensons pour le présent à quelque chose de plus sérieux. Réglez vous-même toutes les opérations du siege , je vous en laisse le soin.*

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit sous *Tay-tsoung*, en parlant de ce fameux siege ; on a vu comment il s'étoit terminé. *Ly-tsi* continua à servir son Maître, comme il l'avoit toujours fait. Cependant *Tay-tsoung*, se trouvant sur le point de mourir, crut devoir mettre sa fidélité à de nouvelles épreuves ; il l'éloigna de la Cour, en recommandant au Prince héritier de le rappeler aussi-tôt qu'il seroit monté sur le trône, supposé qu'il eût obéi, sans marquer aucun ressentiment, à l'ordre qu'il lui donnoit d'aller remplir, à l'extrémité de l'Empire, un emploi beaucoup au-dessous de son mérite, & inférieur à tous ceux qu'il avoit remplis jusqu'alors.

Comme *Ly-tsi* n'avoit jamais eu d'autres vues que de servir fidèlement l'Empereur & l'Empire, il obéit sans murmure, & partit sans délai ; ce qui engagea *Kao-tsoung*, fils & successeur du grand *Tay-tsoung*, à appeler auprès de sa personne le grand homme dont son pere mourant lui avoit recommandé de se servir, si dans les premiers mois de son regne, il ne lui donnoit aucun sujet légitime de soupçonner sa fidélité. C'eût été un grand bonheur pour l'Empire que *Ly-tsi* n'eût jamais reparu à la Cour. S'il ne se fût senti appuyé de son suffrage, *Kao-tsoung* n'eût jamais osé résister à ses Ministres, aux Tribunaux, & à ses Grands, qui tous s'opposoient à ce qu'il élevât à la dignité d'Impératrice la cruelle *Ou-ché*.

Ly-tsi n'ayant pas l'art de lire dans l'avenir, ne pouvoit prévoir que cette femme seroit un monstre, qu'il eût beaucoup mieux valu étouffer que de le porter sur le trône. Il ne voyoit en elle qu'une femme, qui par son esprit, son savoir, & les autres qualités extérieures qui rendent aimable, avoit fait les délices du grand *Tay-tsoung*, l'espace de treize années entières, sans qu'elle eût jamais donné lieu par sa conduite ou par ses discours, à la moindre plainte de la part de qui que ce fût, dans l'intérieur du Palais, où les femmes des Empe-

reurs sont toujours concentrées , n'ayant à traiter qu'entr'elles , ou avec leurs Suivantes , ou avec les Eunuques qu'on leur donne pour les servir. D'ailleurs les femmes n'ayant influé en rien sous les deux regnes précédens , de *Kao-tsou* & de *Tay-tsoung* , il se persuada trop aisément qu'il en seroit de même sous le regne de *Kao-tsoung*. Voilà ce qu'on pourroit dire pour la justification de *Ly-tsi* , s'il pouvoit être justifié d'avoir , contre le sentiment universel , osé seul favoriser la passion du Prince.

Kao-tsoung lui témoigna combien il étoit chagrin de ne pouvoir se satisfaire sur un point qui n'étoit , disoit-il , d'aucune conséquence pour l'Empire ; mais qui étoit de la dernière conséquence pour sa tranquillité particulière. *Ly-tsi* lui répondit en militaire qui veut abrégér la longueur des formalités , & qui est accoutumé de longue main à se faire obéir : *Donnez, Seigneur, le titre d'Impératrice à celle de vos femmes que vous jugerez à propos de choisir. C'est une affaire de famille que vous pouvez terminer indépendamment de vos Ministres & des Grands. Si vous craignez qu'on refuse de reconnoître celle que vous aurez choisie, j'irai, s'il le faut, intimer moi-même vos ordres.*

Ces paroles sorties de la bouche d'un homme qui jouissoit de l'estime de toute la nation , & qui avoit le cœur de tous les gens de guerre , enhardit l'Empereur , & fit plier sous sa volonté ceux mêmes qui lui avoient résisté ci-devant avec le plus d'intrépidité. *Ou-ché* fut nommée Impératrice , & tous les ordres de l'Etat la reconnurent paisiblement pour telle. Ce dernier trait de la vie publique de *Ly-tsi* a suffi pour rendre sa mémoire exécration à cette espece d'hommes , dont la débile vue ne sauroit voir qu'un objet à la fois , & qui ayant été fortement frappé de la laideur d'un seul vice , n'apperçoivent pas même la beauté de mille vertus qui sont à côté ; mais la postérité impartiale a rendu justice à ce Héros. Il étoit , disent

les plus graves Historiens, d'un caractère affable & naturellement doux. Il avoit l'éloquence, de la figure & de la voix, & affaisoñoit tout ce qu'il disoit, d'une certaine grace qui persuadoit, pour ainsi dire, malgré qu'on en eût. Il étoit généreux jusqu'à oublier entièrement les injures; libéral jusqu'à ne se rien réserver du butin pris sur les ennemis, il distribuoit tout à ses soldats; modeste jusqu'à se refuser la gloire la mieux méritée, il la renvoyoit toute à ses Généraux, quand il n'étoit qu'Officier, & à ses Officiers quand il étoit Général. Dans le commerce de la vie, il étoit d'une fidélité à toute épreuve. Plus d'une fois il se mit au-dessus des règles de la prudence pour favoriser ses amis. Enfin, ajoutent les mêmes Historiens, il n'eut jamais d'autres ennemis que ceux de l'Etat; il n'eut d'envieux que ceux qui ne l'avoient jamais vu. Aimé successivement des trois premiers Empereurs des *Tang*, il fut porté sous leurs régnes au comble de la gloire, des richesses & des honneurs, sans qu'il les demandât, sans qu'il les recherchât, sans qu'il parût même les desirer. Chéri & presque adoré des gens de guerre, jamais il n'éprouva de résistance dans l'exécution des ordres qu'il leur donna; jamais il n'entendit de murmures de la part de ceux qui obéissoient. Un mot de sa bouche les faisoit monter gaiement à l'assaut, commencer ou finir le combat, porter ou suspendre les coups, s'abstenir du pillage, avancer ou reculer, franchir même les montagnes, & passer les rivières.

Cet illustre Guerrier poussa sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans. Quand il se vit sur le point de mourir, il fit venir *Ly-pi* son frere cadet, & en présence de ses enfans & de toute sa famille, il lui dit : *Mon frere, vous avez toujours vécu sans reproches; & je n'ai reçu de vous que des sujets de satisfaction. Je vous laisse maître de tous mes biens, pour en disposer après ma mort, en faveur de celui de mes fils que vous en croirez*

le plus digne. Je ne veux pas qu'aucun d'eux puisse m'accuser d'avoir aimé l'un de ses freres plus que lui, puisque je les aime tous également. Et vous, mes enfans, continua-t-il, en s'adressant à ses fils, ayez sans cesse devant les yeux le triste sort des fils de Fang-hiuen-ling & de Tou-jou-hoei. Ils furent comblés d'honneurs en considération des services de leurs peres; ils ont abusé des bontés qu'on eut pour eux, & leur mauvaise conduite les a précipités dans l'abyme. Ils ont péri misérablement; n'imites pas leur pernicious exemple, si vous ne voulez pas que le même malheur vous arrive.

Servez l'Etat & le Prince avec le désintéressement & la fidélité que vous avez pu remarquer en moi. Vous êtes héritiers de mes titres, comme de mon nom; il n'y a en cela aucun mérite de votre part. La même autorité qui a bien voulu m'accorder des distinctions si honorables, & qui, par un excès de faveur dont vous ne sauriez être trop reconnoissans, a permis qu'elles fussent héréditaires dans ma famille, peut vous en priver sans injustice, si vous vous rendez indignes d'en jouir, par vos vices, ou par une conduite equivoque.

Rendez service à tout le monde, autant que vous le pourrez, sans manquer à votre devoir; n'oubliez rien pour vous faire aimer. On est aveugle sur les défauts de quelqu'un qu'on aime, on interprete en bien toutes ses actions, & l'on ne cherche point à lui nuire.

Ne vous laissez jamais éblouir par l'éclat de la fortune & des prospérités. Au milieu des plus grands succès & du plus parfait bonheur apparent, pensez que les disgrâces & la foule des malheurs sont peut-être déjà sur le seuil de votre porte pour inonder votre maison. Lorsqu'il s'elevera dans votre cœur des sentimens de présomption, de vanité ou d'orgueil qui tendront à vous persuader que vous êtes au-dessus des autres, ou que vous valez mieux qu'eux, souvenez-vous alors que votre pere a commencé

par être voleur, & que sa premiere profession a été celle de brigand. Cela suffira, je pense, pour vous rappeler à vous-même. Je vous l'ai dit bien des fois, & je vous le répète aujourd'hui, afin que vous ne l'oubliez jamais. Voilà, mes enfans, ce que j'ai cru devoir vous dire avant que de me séparer de vous pour toujours.

Ce fut-là en effet la dernière instruction qu'il leur donna. Le mal devenu rebelle à tous les remèdes dans un sujet de quatre-vingt-six ans, l'enleva à la neuvième lune de la seconde année de *Tsoug-tchang*. Cette année est la vingtième du règne de *Kao-tsong*, & répond à l'an de J. C. 669.

Quand on eut annoncé à *Kao-tsong* la mort de cet illustre Guerrier, ce Prince dit en soupirant qu'il venoit de perdre une des plus fermes colonnes de l'Empire. Il voulut qu'on gravât sur son tombeau ces quatre caractères *Ly-tsi*, *Tcheng-ou*, comme étant le seul éloge digne de lui. Eloge court, mais qui dit plus que n'auroient pu faire les plus longs discours. Le nom de *Ly-tsi*, & celui de Guerrier parfait, qui est exprimé par les deux caractères *Tcheng-ou*, sont presque devenus synonymes; & la postérité qui rend justice à tout le monde, regarde encore aujourd'hui *Ly-tsi* comme un modèle qu'on doit se proposer d'imiter quand on a embrassé la profession des armes. Cette même postérité, également equitable, quand elle blâme, comme quand elle loue, reproche à *Ly-tsi* d'avoir poussé la flatterie au-delà de ce qu'elle pouvoit aller; elle ne cite cependant que deux traits pour justifier la qualification de flatteur qu'elle lui donne; & ces deux traits ne sont que deux réponses que cet illustre Guerrier fit à l'Empereur, son maître & son bienfaiteur.

La première de ces réponses fut à l'occasion du choix que *Kao-tsong* vouloit faire, contre le sentiment unanime des Ministres & des Grands, d'une de ses femmes, pour l'élever

au rang d'Impératrice. Je l'ai rapporté plus haut. La seconde eut lieu dans une audience publique que *Kao-tchoung* donnoit à ses Grands & aux Mandarins de ses Tribunaux.

Autrefois, dit ce Prince, mes Mandarins & mes Grands ne m'épargnoient pas les avis, tant pour le bon gouvernement de l'Empire que pour ma conduite particuliere, & depuis quelque tems je m'apperçois que tout le monde se tait. Seroit-ce la crainte de me déplaire qui imposeroit ce silence? je veux qu'on soit persuadé que je recevrai toujours bien les avis qu'on me donnera, quand ils ne seront pas déplacés.

Ly-tsi prit seul la parole, & dit, au nom de tous : *Si nous ne vous faisons plus de représentations, c'est que nous ne savons plus sur quoi les faire. Votre Majesté se conduit si bien, elle gouverne si bien l'Empire, qu'il ne nous reste que des eloges à lui donner.*

Ce n'étoit-là, à le bien prendre, qu'un pur compliment, qui ne méritoit pas, ce semble, d'être si fort blâmé. C'est cependant pour l'avoir fait que des Ecrivains très-célebres prétendent que le nom de *Ly-tsi* ne devoit pas se trouver parmi ceux des grands hommes. Il ne m'appartient pas de décider s'ils ont tort ou raison; je ne fais ici que l'office d'Historien. Le Lecteur saura bien apprécier son genre de mérite, & lui assigner la place qui lui convient.



Mémoires de la Chine

Tom. V. p. 112

LE TIEN-HOANG-BOU



LE TIEN-HOANG-BOU



TSE - TIEN - Hoang - heou, *Imperatrice*.

TSÊ-TIEN-HOANG-HÉOU, Impératrice.

Beaucoup d'esprit dans une tête qui roule de grands projets, joint à un cœur pervers, qui a des passions violentes à satisfaire, est un glaive à deux tranchans entre les mains d'un furieux. La trop célèbre *Tsé-tien*, dont je vais esquisser l'histoire, ou plutôt les horreurs, servira de preuve à ce que j'avance.

Elle étoit fille de *Ou-ché-ou*, Commandant des troupes de la ville de *King-tcheou*, dans le *Hou-koang*, & s'appelloit du nom de son pere, *Ou-ché*. Elle naquit avec des dispositions extraordinaires pour apprendre tout ce qu'on voudroit lui enseigner. Un esprit subtil, une mémoire des plus heureuses, une facilité de parler peu commune aux personnes même de son sexe, furent les premiers dons de la nature qu'elle fut faire valoir, dans un âge où les autres enfans favent à peine prononcer quelques mots. Déjà elle répétoit tout ce qu'elle entendoit dire, & le répétoit assez exactement pour s'attirer l'approbation & les eloges de ceux qui l'environnoient.

On ne fut pas long-tems sans s'appercevoir qu'elle étoit plus sensible à ces approbations & à ces eloges, qu'à tout ce qu'on pouvoit lui promettre d'ailleurs pour l'engager à faire ce qu'on exigeoit d'elle. Si on louoit sur sa retenue quelqu'enfant qui ne se livroit pas trop aux amusemens, elle étoit pendant tout le reste de cette journée d'une modestie à charmer. Si on en louoit un autre sur sa maniere posée de marcher & de s'enoncer, on la voyoit marcher posément elle-même, & tâcher de parler avec lenteur, malgré sa vivacité naturelle & sa volubilité de langue. C'est ainsi que sans lui rien prescrire, sans même lui adresser la parole, on tiroit d'elle tout ce qu'on

vouloit. Elle faisoit l'amusement de la famille, & l'admiration de tous les voisins.

Son pere, homme de guerre, ne pensoit à rien moins qu'à faire de sa fille une lettrée ou une savante. Elle devint cependant l'une & l'autre, de la même maniere qu'elle fût devenue chanteuse ou comédienne, si on l'avoit mise dans l'occasion de le devenir. Dans la maison il y avoit des maîtres pour l'instruction de ses freres; & parmi ces maîtres, celui qui expliquoit les livres, étoit un de ces savans qui, pleins des sages maximes de l'antiquité, les rappelloient, à tout propos, pour les inculquer dans l'esprit de leurs eleves. De tems en tems il leur faisoit réciter, devant le pere & la mere, quelques lambeaux d'auteurs, qu'il avoit eu soin de leur faire apprendre; & le pere & la mere payoient toujours de quelques eloges, la diligence de leurs enfans.

Ou-ché se mit en tête de mériter aussi des eloges, dans le même genre qui en attiroit à ses freres. Elle alloit écouter, à la dérobée, les leçons du maître & ne les oublioit point. Après quelque mois, quand elle crut en savoir assez pour se faire admirer, elle demanda à être examinée à son tour sur ce qu'elle savoit; elle en obtint la permission. Alors elle débita plusieurs textes des *King* & toutes les explications que le maître en avoit données, avec beaucoup de grace & sans hésiter sur un seul mot.

On conclut, dans la famille, qu'il falloit l'appliquer sérieusement à l'étude. On lui mit des livres entre les mains & on l'associa à ses freres, sous la discipline du même précepteur. Ses progrès furent des plus rapides: dans moins de deux ans, elle fut par cœur tout les *King*, & étoit en état de les expliquer. On lui fit apprendre les livres de *Tsée* ou des Philosophes, & après eux on lui fit lire l'histoire. Elle passa ainsi jusqu'à l'âge de quatorze ans, dans la maison paternelle, uniquement

quement occupée du soin de cultiver son esprit par la lecture & l'étude. Sa réputation ne demeura pas renfermée dans la ville ; elle vola dans les provinces de l'Empire , & par-tout on mettoit la fille de *Ou-ché-hou* au nombre des enfans célèbres qui ont honoré leur siècle.

La vertueuse Impératrice *Tchang-sun-ché* étant morte, *Tay-tsoung* en conçut un chagrin qui faillit à le conduire lui-même au tombeau. Ceux qui approchoient de sa personne , savoient que les charmes d'une conversation douce & brillante tout à la fois, & instructive , étoient ce qu'il regrettoit le plus dans la personne qu'il venoit de perdre. Il avoit coutume de rentrer chaque jour dans son domestique , après avoir terminé les affaires de l'Empire , & de s'y délasser des soins pénibles du Gouvernement , en s'entretenant avec sa chère *Tchang-sun-ché*. Ses amis , car ce grand Prince , tout Empereur qu'il étoit , avoit des amis , & des amis qui lui étoient sincèrement attachés ; ses amis comprirent que le seul moyen de calmer sa douleur & de le tirer de la profonde mélancolie dans laquelle il étoit enseveli , étoit de lui trouver quelque jeune personne qui eût les mêmes qualités de celle qu'il regrettoit. Ils avoient ouï parler de la fille du Commandant de *King-tcheou* : ils en parlèrent à *Tay-tsoung* , comme d'un petit prodige , & *Tay-tsoung* fit écrire à *Ou-ché-hou* de l'amener à la Cour , pour être placée , dans le palais , à la suite de quelque Reine. *Ou-ché-hou* n'eut rien de plus pressé que d'obéir à un ordre dont il se flattoit de retirer les plus grands avantages pour son élévation ; mais son épouse ne pensoit pas comme lui. Elle eût voulu que , sous quelque prétexte , il eût remercié l'Empereur de l'honneur qu'il vouloit lui faire. *Notre fille est perdue pour nous* , lui disoit-elle : *une fois entrée dans le Palais , elle n'en sortira plus , & nous n'aurons pas même la liberté de lui faire savoir de nos nouvelles & de recevoir des siennes* , & en parlant ainsi ,

continue l'Auteur qui rapporte cette anecdote, *elle verfoit des larmes. La jeune personne, craignant que son pere ne se laiffât persuader, pressa, le plus qu'elle put, les préparatifs du départ, & reprit assez vivement sa mere de ce qu'elle vouloit s'opposer, disoit-elle, à la grandeur future de sa maison.*

Arrivée à la Cour, elle fut présentée à *Tay-tsoung*, qui, sur son maintien, ses réponses & ses reparties, lui donna, après la premiere conversation, le titre de *Tsai-jin*, qui signifie *fille de mérite*. Quelque tems après il ajouta, à ce titre, le mot de *mei*, qui fixoit en quelque sorte le genre de mérite qui la caractérisoit le mieux, car *mei* signifie-là, *celle qui, par sa conversation & sa présence, inspire la belle humeur & la douce joie*. Depuis ce tems on ne l'appella plus, dans le Palais, que du nom de *mei*, qu'on ajouta à celui de sa famille, qui étoit *Ou*, & l'Empereur, pour lui assurer un état honorable, la mit au nombre de ses femmes du second ordre.

Ce commencement de fortune donna lieu à *Ou-mei* de se flatter qu'elle pourroit devenir quelque chose de plus. Elle s'insinua dans les bonnes grâces de toutes celles avec qui elle avoit à vivre : elle étoit soumise, docile, pleine de petites attentions envers toutes celles qui étoient d'un rang supérieur ; elle étoit modeste avec ses égales, & pleine de bontés pour toutes les autres ; mais son principal but étoit de plaire à l'Empereur lui-même. Elle mit en œuvre tout ce que son esprit put lui suggérer d'artifices pour lui inspirer de la tendresse & captiver son cœur. Cefut en vain : le grand *Tay-tsoung* admiroit son esprit, aimoit sa conversation, & ne la voyoit que comme on voit ces sortes de chefs-d'œuvre, faits de main d'homme, dans lesquels on trouve toujours quelque chose de nouveau à considérer. C'est ainsi du moins que *Kao-tsoung* le publia, dans la suite, lorsqu'il voulut mettre au nombre de ses femmes celle qui avoit appartenu, sous ce titre, à son pere.

Ce qui pourroit, en quelque sorte, servir de preuve à l'affertion de ce Prince & diminuer un peu de son crime, c'est que *Ou-mei* lui donna des enfans, & que pendant les 13 années que cette femme fut avec son pere, elle ne lui en donna aucun, quoique *Tay-tsoung* en eût de ses autres femmes. Cette preuve, toute foible qu'elle est, parut suffisante pour autoriser la passion de *Kao-tsoung* à se satisfaire.

Les premieres etincelles de cette funeste passion s'allumerent lors de la derniere maladie de *Tay-tsoung*. J'ai dit, sous le portrait de ce grand Empereur, que le Prince héritier ne quittoit pas le lit de son pere & qu'il le servoit avec tous les soins & toute l'attention d'un fils qui a véritablement la piété filiale gravée dans le cœur.

Ou-mei venoit, de son côté, rendre ses devoirs au malade & tâchoit de le distraire de son mal en l'amusant par le récit de quelques traits d'histoire, qu'elle savoit lui être agréables. Le jeune Prince la voyoit, l'écouloit avec plaisir, & ne rendoit jamais quelque service à son pere, avec plus d'affection, que quand *Ou-mei* partageoit ce soin avec lui. *Tay-tsoung* mourut : le Prince héritier monta sur le Trône & les Dames du Palais qui avoient appartenu à l'Empereur mort, à titre de femmes du premier, second & troisieme ordres, couperent leurs cheveux, pour la plupart, & allerent se renfermer dans le fameux monastere de *Kan-yé-see*, où l'on mit la tablette de *Tay-tsoung*, à côté de celle de *Kao-tsou* son pere, qui y fut placée à l'occasion que j'ai dite, en parlant de l'erection de ce monastere.

Kao-tsoung commença la premiere année de son regne par la nomination d'une Impératrice. Son choix tomba sur la Princesse *Ouang-ché* sa légitime épouse. La nouvelle Impératrice n'avoit point encore eu d'enfans, quoique mariée depuis plusieurs années : elle avoit la douleur de voir des femmes du

second ordre , donner des fils & des filles à son epoux , & insulter impunément à sa stérilité.

Celle de ses rivales qui excita le plus sa jalousie , fut une jeune Reine , nommée *Chou-fei* , pour laquelle l'Empereur paroissoit avoir plus de tendresse que pour aucune autre. Cette *Chou-fei* , fiere déjà d'avoir le cœur de son maître , devint insupportable quand elle put se flatter d'être mere : elle n'avoit cependant accouché que d'une fille ; mais c'en fut assez pour qu'elle osât se dispenser de rendre à l'Impératrice , les honneurs qui sont dus à sa dignité. Les choses en étoient là , quand après la troisieme année du deuil , l'Empereur , à la tête de toute sa famille , voulut aller brûler des parfums devant la tablette de son pere , qui étoit dans le *Miao* de *Kan-yé-see*. Les Dames recluses vinrent recevoir la famille Impériale à la porte du *Miao* , & firent , après elle , les cérémonies qui sont d'usage.

Ou-ché prit cette occasion pour faire savoir qu'elle étoit là. Au milieu de ses prosternations devant la tablette , elle pleura d'une maniere si forte , que l'Empereur tourna la tête de son côté , la vit & changea de couleur. L'Impératrice *Ouang-ché* s'en aperçut , & comme elle avoit souvent entendu l'eloge de cette femme , de la bouche de son epoux , qui en parloit comme d'un prodige , elle prit dès-lors sur soi , de l'engager à sortir de son monastere , pour rentrer dans le Palais. Il falloit un prétexte , l'Impératrice n'en manqua pas. Il falloit le consentement de l'Empereur , & l'Empereur accorda tout ce qu'on voulut. Il falloit que *Ou-ché* voulût elle-même accepter un emploi auprès de l'Impératrice , & *Ou-ché* ne demandoit pas mieux que de quitter sa solitude , pour tenter une seconde fois , ce qu'elle n'avoit pas pu exécuter sous le grand *Tay-tsoung*.

C'est ainsi que ces trois personnes animées chacune par des vues différentes , concoururent de concert à violer les

droits les plus sacrés. L'Empereur espéroit de pouvoir satisfaire enfin la passion qu'il avoit conçue pour une des femmes de son pere ; celle-ci n'avoit en vue que son ambition, & l'Impératrice se flattoit qu'en opposant ce nouvel objet à son insolente rivale, elle pourroit s'en venger ensuite de la maniere qu'il lui plairoit, quand une fois l'Empereur se seroit refroidi à son egard.

Ou-ché laissa croître ses cheveux ; mais comme ils ne croissoient pas assez vite à son gré, on lui en fit tenir de postiches, qu'elle ajusta sur sa tête du mieux qu'elle put. Elle fut conduite au Palais & donnée à l'Impératrice comme une personne dont elle pouvoit tirer de grands avantages pour le Gouvernement qui étoit de son ressort dans l'intérieur.

Cette Princesse fut au comble de la joie en recevant *Ou-ché* : elle n'avoit garde de prévoir qu'elle recevoit, dans son sein, une vipere qui lui donneroit le coup de la mort. Elle la combla de caresses, lui assigna un appartement au voisinage du sien & la nomma l'une des Dames de sa compagnie. *Ou-ché* devint bientôt l'inséparable de sa maîtresse : elle passoit les journées entières avec elle, & ne la quittoit que bien avant dans la nuit. L'Empereur multiplioit ses visites & venoit passer dans l'appartement de son épouse, qui étoit presque devenu celui de *Ou-ché*, toutes les heures qu'il n'employoit point aux affaires d'Etat. La conversation de la nouvellement arrivée, sa modestie qui paroissoit n'être point affectée, son attention à ne rien dire que d'obligeant à celles qui la voyoient, charmerent leurs Majestés & prévinrent tout le monde en sa faveur ; mais l'Empereur, quant à ce qu'il s'étoit proposé, n'eut pas si bon marché d'elle qu'il se l'étoit imaginé.

Cette artificieuse femme étoit avec lui, dans la réserve la plus sévère, en même tems qu'elle n'oublioit rien pour le charmer & le séduire. *Quoique je n'aie jamais partagé le lit*

de votre pere, lui disoit-elle, j'ai été cependant à lui sous le titre de l'une de ses femmes; m'est-il permis d'être à vous? Vous est-il permis de me prendre, sous le même titre, sans vous deshonorer? c'est à vous de faire de sérieuses réflexions sur une démarche qui ne sauroit manquer d'être désapprouvée. Je suis votre esclave, je suis attachée à la personne de l'Impératrice; examinez l'un & l'autre, ce qui convient, & donnez-moi vos ordres.

Comme *Tay-tsoung* n'avoit laissé aucune preuve qu'il eût vécu avec *Ou-ché*, comme avec sa femme, *Kao-tsoung* tâcha de persuader à tout le monde que cette même *Ou-ché* n'avoit reçu de son pere le titre dont elle avoit joui, que pour pouvoir, sans manquer à la décence, s'entretenir avec lui toutes les fois & aussi long-tems qu'il lui plairoit: d'où il conclut qu'il pouvoit aussi, sans manquer lui-même à la décence, donner à cette même personne, dont l'esprit & la conversation l'enchantoit, un titre equivalent à celui dont elle jouissoit auprès de son pere. L'Impératrice appuya de son suffrage, qui étoit d'un très-grand poids dans les affaires de cette nature, tout ce que disoit l'Empereur, & *Ou-ché* fut élevée au rang de Reine, sous le nom de *Tchao-y*, sans que personne, dans le Palais, s'avisât d'y mettre opposition, ou même de le trouver mauvais.

Dans les commencemens de son élévation, elle parut encore entièrement dévouée aux intérêts de l'Impératrice: elle lui rendoit compte de tout, elle ne faisoit rien, en apparence, que par ses ordres; & si l'Empereur, dans ses entretiens particuliers, lui avoit dit quelque chose en sa faveur, elle ne manquoit pas de le lui rapporter de la maniere la plus obligeante. Toutes ses batteries étoient alors tournées contre la favorite *Chou-fei*. Celle-ci qui n'avoit plus le cœur de l'Empereur, depuis que *Ou-ché* le lui avoit enlevé, ne laissoit pas

de continuer ses manieres hautes & même insolentes envers l'Impératrice. Ces deux femmes estoient souvent en altercation & se disoient l'une à l'autre des paroles très-dures.

Ou-ché se servit habilement de leurs diffentions pour perdre la *Chou-fei*, en paroissant ne chercher que la justice & le bon ordre; elle rapportoit à l'Empereur jusqu'aux moindres circonstances de leurs démêlés, & ses rapports estoient toujours assaisonnés de cette satyre fine & de ces demi-mots qui font d'autant mieux leur effet, qu'ils cachent avec plus de soin la passion qui les dicte. L'Empereur, sans avoir pour l'Impératrice cette tendresse qu'il lui avoit montrée dans les commencemens de leur union, avoit conservé pour elle une confiance d'ami & tout le respect dû à son sang : d'ailleurs elle estoit du choix du grand *Tay-tsoung* son pere, & estoit d'une maison à laquelle celle des *Tang* avoit de grandes obligations. Il fut indigné que *Chou-fei*, n'étant que femme du second ordre, s'émancipât jusqu'à maltraiter de paroles, celle qui avoit droit de lui commander & de la punir si elle n'obéissoit pas. Ce qu'il regardoit ci-devant comme une bagatelle dans laquelle il ne devoit point entrer, lui parut alors une faute enorme, qu'il ne devoit pas dissimuler. Il réprimanda la concubine, l'obligea à des réparations; & comme elle manqua de docilité, il la rélegua dans un coin du Palais & ne la vit plus. *Ou-ché* triomphante régna chaque jour plus despotiquement sur le cœur de son maître, depuis qu'il n'y avoit personne qui pût le lui disputer ou le partager avec elle.

Jusqu'ici l'on n'a vu que des intrigues de femmes, c'est maintenant que les perfidies, le carnage & les horreurs vont commencer. En suivant rapidement la cruelle *Ou-ché* dans la carrière des crimes, nous ne jetterons un coup d'œil que sur les principaux. Aussi-tôt qu'elle se crut sans concurrente, par la disgrâce de la seule femme qui pouvoit lui faire ombrage, elle

se mit en tête de devenir Impératrice. Le projet étoit hardi & la réussite en paroïssoit presque impossible : toutes les difficultés se présentèrent à son esprit & ne la rebuterent point. Elle se crut assez forte pour faire face à tout , & pour vaincre des obstacles qui de leur nature , paroïssent invincibles.

Elle commença par entreprendre de faire ôter à sa bienfaitrice , la dignité dont elle jouïssoit , du consentement & à la satisfaction de tous les ordres de l'Empire. Il falloit pour cela qu'elle le fît vouloir à l'Empereur , qui , par un usage consacré à la nation , ne peut casser un Impératrice sans de légitimes raisons , discutées en plein conseil & approuvées par le grand nombre. Il falloit qu'elle l'engageât à se roidir contre toutes les oppositions des Ministres , des Grands & des Mandarins des premiers tribunaux , parmi lesquels l'Impératrice avoit des parens , des amis & des alliés , qui étoient disposés à périr plutôt que de souffrir en silence une injustice contre laquelle ils étoient obligés de réclamer suivant le devoir de leurs charges. *Ou-ché* vint à bout de tout cela.

Elle se mit à l'enquête de tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport avec ceux qu'elle avoit résolu de perdre. Au moyen de ses Eunuques qui , sous prétexte de visiter leurs parens ou de s'acquitter des commissions dont on les chargeoit , se répandoient de tous côtés & ramassoient indifféremment tous les bruits de ville , elle en fut bientôt plus qu'il ne lui en falloit pour agir sûrement. Elle redisoit à l'Empereur tout ce qu'elle avoit appris , & ses rapports étoient faits avec tant d'artifice , qu'il étoit très-difficile qu'ils ne portassent le coup mortel à ceux qui en étoient l'objet. Elle ecarta ainsi , l'un après l'autre , la plupart des grands qu'elle avoit quelque sujet de redouter , & eut le crédit de leur faire substituer ses parens ou les amis de ses parens. Ce qui la rendoit , pour ainsi dire , toute puissante , c'est que l'Empereur , à l'exemple de *Tay-tfoung* son

son pere, vouloit gouverner par lui-même; mais comme il n'avoit ni les lumieres, ni la sagesse du grand Prince qu'il vouloit imiter, il avoit besoin de quelqu'un de confiance qui l'éclairât & le dirigeât dans sa conduite. Il trouvoit dans *Ou-ché* qu'il aimoit, une personne intelligente, qui avoit le talent de démêler, dans une affaire, quelque compliquée qu'elle pût être, ce qu'il y avoit d'essentiel à favoir, qui s'exprimoit avec clarté & une précision qui ne laissoient rien à desirer, & qui joignoit à ces qualités estimables, l'apparence d'un zele des plus vifs, pour la gloire de celui dont elle avoit toute la tendresse; aussi devint-elle pour lui l'oracle qu'il consultoit en toute occasion.

Ou-ché devint mere vers la fin de la premiere année de son union avec *Kao-tsoung*; mais ce ne fut que d'une fille. Il ne lui en coûta pas beaucoup de l'immoler à son ambition. Pendant ses couches, l'Impératrice qui l'honoroit encore de son amitié, parce qu'elle ignoroit toutes ses intrigues, vint lui faire une visite de félicitation. Elle voulut voir l'enfant nouveau né, le prit entre ses bras & le caressa, comme elle eût fait le sien propre, si elle avoit été assez heureuse pour en avoir un. Après qu'elle se fut retirée, l'accouchée prit son fruit, l'etrangla de ses propres mains, & le remit doucement à sa place.

Peu d'heures après, l'Empereur vint lui-même pour la féliciter à son tour. Elle le reçut avec un air riant qui sembloit indiquer la joie la plus parfaite, le remercia de l'honneur qu'il lui faisoit, & l'invita à voir la petite fille qu'elle venoit de lui donner. Elle fit semblant de la vouloir prendre, & l'ayant découverte, elle poussa tout-à-coup un cri des plus perçans, & dit ce peu de paroles entrecoupées de sanglots: *Cruelle jalousie, voilà l'effet de la rage que tu inspires.* Elle continua à sanglotter, sans vouloir s'expliquer plus clairement.

L'Empereur qui vit son enfant mort, & la mere qui se lamentoit, sans ofer dire ouvertement ce qu'elle pensoit, soupçonna qu'il y avoit-là quelque mystere d'iniquité, dont il crut qu'il lui importoit de s'eclaircir. Il interrogea les Femmes & les Eunuques qui estoient ce jour-là de service; mais il n'en reçut pas les eclarciffemens qu'il fouhaitoit. On lui dit seulement que peu de tems avant qu'il ne vint, l'enfant estoit plein de vie & se portoit très-bien, puisque l'Impératrice elle-même l'avoit tenu entre ses bras & l'avoit caressé; que depuis ce moment, ne l'entendant ni pleurer, ni se plaindre, on avoit cru qu'il dormoit, & que c'étoit-là tout ce qu'on favoit de ce funeste accident, auquel on n'avoit aucun lieu de s'attendre.

Il n'en fallut pas davantage pour faire conclure à l'Empereur, que la jalousie avoit immolé cette innocente victime. Il consola la mere, & lui promit que cet horrible attentat seroit vengé de maniere qu'elle en seroit satisfaite. Quoiqu'il n'eût aucune preuve que l'Impératrice fût coupable, il prit dès lors la ferme résolution de ne rien oublier pour la faire dégrader juridiquement.

Ce ne fut pas si-tôt qu'il put en venir à bout, il s'ecoula plus d'une année, & la barbare *Ou-ché* eut le tems de lui donner un fils, avant même que l'affaire pût être entamée. La conduite de la Princesse qu'on vouloit perdre, estoit irréprochable, elle ne donnoit aucune prise à la calomnie; il fallut attendre quelque chose du tems & des circonstances. Cependant, la cruelle *Ou-ché* se dédommageoit de n'être point Impératrice en titre, par l'autorité presque sans bornes qu'elle exerçoit sur l'esprit de son imbécille Maître.

Elle lui avoit persuadé qu'il estoit à propos & même nécessaire qu'elle fût instruite des affaires les plus essentielles du gouvernement. Elle lui persuada encore de lui donner une place à côté de son trône, derriere un rideau, pour qu'elle

pût entendre tout ce qui se disoit au Conseil & dans la salle d'Audience. Les premieres fois qu'elle parut sur cette nouvelle scene, elle joua un personnage absolument muet, se contentant de touffer & de cracher par intervalles, pour faire savoir qu'elle estoit-là. Elle ecoutoit tout ce qui se disoit, le retenoit à merveille; & quand l'Empereur s'etoit retiré, elle lui en faisoit en particulier la récapitulation, & lui suggéroit ce à quoi il devoit se déterminer dans les affaires où il n'avoit pas jugé à propos de prendre son parti sur le champ.

Après qu'elle eut été bien assurée que les Ministres, les Grands & les Mandarins des premiers Tribunaux, estoient instruits de son rôle, elle devint plus hardie, & parla de tems en tems, soit pour souffler à l'Empereur ce qu'il devoit dire, soit pour donner elle-même son avis. Personne n'ayant réclamé jusqu'alors, elle crut qu'elle pouvoit aller plus loin. Elle tira le rideau, se montra à découvert, & dicta des loix en Souveraine. Tout le monde gémissoit en secret, mais tout le monde se tut.

L'affaire de la dégradation de l'Impératrice fut mise sur le bureau par l'Empereur: mais comme il n'avoit de raison un peu solide à alléguer, que la stérilité de cette Princeesse, le premier Ministre *Tchang-sun-ou-ki*, les Ministres *Yu-tchéning*, & *Tchou-soui-leang*, plusieurs Grands du premier ordre & quelques Mandarins, eurent le courage de lui résister en face, en présence de celle qui le faisoit agir, & dont ils avoient à redouter la vengeance.

L'Impératrice, dit Tchou-soui-leang, avec intrépidité, est d'une des plus illustres familles de l'Empire. Elle vous a été donnée pour epouse légitime par le grand Tay-tfoung votre pere, & vous voudriez la répudier! Vous l'avez élevée vous-même au rang qu'elle occupe, & vous voudriez l'en faire descendre! la sagesse de sa conduite vous défend de rompre les nœuds

qui vous lient à elle : tous les ordres de l'Etat l'ayant solennellement reconnue pour leur Souveraine & leur mere, il ne vous est plus permis de la dépouiller de ces augustes titres, sans le consentement de ces mêmes ordres de l'Etat qui applaudirent alors à votre choix. Si elle a des crimes, nous n'attendons que d'en être instruits pour réclamer nous-mêmes votre justice contre elle ; mais si elle n'a que des vertus, pourquoi consentirions-nous à l'ignominie dont vous voulez la couvrir ? Ne vous obstinez pas, Seigneur, à vouloir imprimer à votre nom une tache ineffaçable : cessez de vouloir nous rendre complices d'un crime que la postérité vous reprocheroit ainsi qu'à nous.

L'Empereur craignant qu'il ne lui dit des vérités encore plus dures, ne lui permit pas d'aller plus loin. Il rompit l'assemblée & se retira, avec des marques de colere. Le lendemain il revint à la charge, comptant que ses Ministres & ses Grands auroient fait leurs réflexions, & qu'ils se feroient déterminés enfin à le satisfaire. Il se trompa, l'intrépide Tchou-soui-leang prit encore la parole, & dit au nom de tous : *Si Votre Majesté, pour des raisons particulieres dont elle ne sauroit nous faire part, veut absolument nous donner une autre Impératrice à la place de celle que nous honorons comme telle aujourd'hui, à la bonne-heure ; mais, Seigneur, que ce ne soit pas la Princesse Ou-ché. On fait dans tout l'Empire qu'elle étoit comptée autrefois parmi les femmes de Tay-toung votre pere. La placer au rang sublime où vous voulez l'élever, c'est dire à tout le monde, ce que tout le monde devoit ignorer. La liberté que je prends de vous parler publiquement, comme je le fais, mérite la mort ; je m'y attends. Voilà la marque de ma dignité que je mets à vos pieds, ordonnez de mon sort.* Et en disant cela, il jette la tablette qu'il tenoit à la main, & se met à genoux pour attendre son arrêt. L'Empereur le chassa de sa présence, & ordonna qu'on le fit fortir du Palais.

Ou-ché qui avoit cru ne devoir rien dire dans une affaire dont elle étoit secrètement l'unique motrice, ne put retenir plus long-tems les mouvemens d'une colere qui ne cherchoit qu'à eclater. *Eh! quoi, Seigneur*, dit-elle, en s'adressant à l'Empereur, *vous vous contentez de faire chasser du Palais un vil esclave, qui manque si insolamment au respect qu'il doit à Votre Majesté. Il mérite d'être mis en pieces; & si vous n'ordonnez sur le champ qu'on le conduise au supplice, vous courez risque de n'être pas long-tems le maître.*

L'Empereur alloit prendre un parti violent, quand *Tchang-sun-ou-ki* l'arrêta par ces mots: *Souvenez-vous, Seigneur, des dernieres paroles de votre pere mourant. Il ne crut rien faire de plus avantageux pour vous & pour le bon gouvernement de l'Empire, que de vous laisser Tchou-foui-leang pour l'un de vos Ministres, en vous recommandant d'être docile à ses avis. Si Tchou-foui-leang a péché dans la maniere & le ton dont il vous a parlé, je ne prétends pas l'excuser; mais cette faute n'ayant pour principe qu'un zele tout-à-fait désintéressé pour votre service & pour la gloire de votre nom, elle n'est pas du nombre de celles qui méritent la mort. Je vous demande sa grace.*

L'Empereur ne repliqua rien; mais *Han-yuen*, l'un des Grands qui étoient présens, ne craignit pas de rallumer un courroux qui à peine s'éteignoit. Il prit la posture d'un suppliant, se mit à deux genoux, & pria l'Empereur, par ce qu'il devoit au grand *Tay-tsoung* son pere, par ce qu'il devoit à l'Empire, & par ce qu'il se devoit à lui-même, de se laisser fléchir en faveur de l'auguste Princesse qu'il vouloit déposséder. Il dit tout ce qu'on peut imaginer de plus pathétique pour tâcher de toucher son cœur. Raïsons, prieres, larmes, tout fut inutile, & l'assemblée fut encore rompue sans avoir rien conclu.

Han-yuen résolu de périr plutôt que d'abandonner la bonne

cause, fit une dernière tentative : il composa pendant la nuit une supplique qu'il présenta le lendemain. Cette supplique, l'une des plus fortes & des plus énergiques qu'on eût encore osé produire, se terminoit ainsi : *Vous n'êtes pas à savoir, Seigneur, que les femmes ont été de tout tems la source empoisonnée d'où sont découlés les plus terribles maux qui ont inondé l'Empire. C'est par les femmes qu'ont péri les plus célèbres de nos Dynasties. Sans la perfide Ta-ki, les Chang auroient donné plus long-tems des loix au monde : sans l'infâme Pao-fee, l'illustre Dynastie des Tcheou subsisteroit peut-être encore. Nous sommes menacés de voir renouveler de nos jours ces tems affreux, dont le seul souvenir suffit pour faire verser des larmes, à quiconque s'intéresse à la gloire de l'Empire & au bien de l'humanité. Craignez, Seigneur, qu'en vous obstinant à vouloir satisfaire votre passion pour une femme, malgré les prières répétées de vos plus fideles sujets, vous n'exposiez votre famille à subir, dès à présent, le triste sort qu'ont éprouvé celle des Chang & des Tcheou.*

Cette supplique ne fut pas la seule qu'on présenta ce jour-là même. La plupart de ceux, qui, par le devoir de leurs charges, étoient en droit de faire des représentations, profiterent des circonstances où les sentimens étoient unanimes, pour tâcher de faire rentrer l'Empereur en lui-même. Ce Prince en fut tellement ému, qu'il étoit sur le point de se désister, dans la crainte qu'il n'arrivât du trouble dans l'Empire ; mais *Ou-ché* fut le rassurer, en lui disant que parmi toutes les représentations qu'on lui avoit faites, il n'y en avoit aucune de la part de ceux qui étoient à la tête des troupes.

Cette réflexion fit revenir l'Empereur à son premier sentiment. Il voulut d'abord s'assurer de *Ly-tsi* ; il le fit venir en particulier, & lui témoigna la peine où il étoit de ne pouvoir

se fatifaire fur un article qui lui tenoit infiniment au cœur , celui de fe choifir une Impératrice à fon gré. *Ly-tfi* qui ne crut pas la chose d'une fi grande conféquence qu'elle l'etoit en effet , lui répondit : Qu'indépendamment de fes Grands & de fes Ministres , il pouvoit choifir celle de fes femmes qu'il jugeroit à propos pour l'élever au rang d'Impératrice , & qu'il ne devoit regarder ce choix que comme une affaire de famille , dans laquelle ceux du dehors ne doivent point entrer. Il ajouta que fi Sa Majesté craignoit qu'on ne refusât de reconnoître folemnellement celle qu'il auroit choisie , il se chargeroit lui-même d'intimer fes ordres , & qu'il fauroit bien empêcher le tumulte.

En parlant ainsi , dit le célèbre *Fang-che* , ce Militaire courtifan effaçâ d'un seul trait les bonnes impressions que les avis salutaires de tout ce qu'il y avoit de plus sage dans l'Empire , commençoient à faire sur le cœur de son Maître , & éteignit jusqu'à la dernière étincelle , ce reste de lumière , à la lueur de laquelle il pouvoit se conduire encore.

En effet , *Kao-tfoung* ayant pour foi , dans ce qu'il vouloit faire , le suffrage du Héros de la nation , déposa toute crainte , & ne garda plus de mesures. Il ordonna , & fut obéi. L'Impératrice fut déposée , *Ou-ché* prit sa place , & fut paisiblement reconnue. Ceux qui s'étoient opposés avec le plus d'ardeur & de force à cet événement funeste , avant qu'il arriva , prirent le parti de se taire & de demeurer tranquilles après qu'il fut arrivé , mais leur tranquillité & leur silence ne les sauverent pas de la mort. *Ou-ché* devenue Impératrice , malgré tous leurs efforts pour l'en empêcher , les regarda comme des victimes qu'elle devoit nécessairement immoler à sa vengeance. Elle se prépara à ce crime par des crimes encore plus noirs.

La Princesse qu'on venoit de dégrader si honteusement ,

tâchoit de se consoler de son infortune dans le sein de la retraite & du repos. *Ou-ché*, qu'on appelloit alors *Ou-heou*, fit entendre à l'Empereur, que par le moyen de quelques Eunuques, elle entretenoit des liaisons avec quelques Grands & plusieurs Mandarins, parens, alliés ou amis de sa famille, pour les engager à exciter des troubles dans l'Empire. *Que cela soit ou non*, dit-elle à l'Empereur, *il est de la prudence de Votre Majesté, de prendre ses précautions contre les artifices d'une femme qui se croit méprisée, & qui se sent soutenue par un grand nombre de personnes en place. Il faut lui interdire tout commerce avec ceux du dedans, comme avec ceux du dehors, la renfermer dans quelqu'appartement reculé, & la faire garder à vue. Sans cette sage précaution, il y a tout lieu de craindre qu'elle ne porte à une révolte ouverte, des esprits qui ne sont déjà que trop animés. Comme la Princesse Siao-che, que vous avez autrefois honorée de votre tendresse, n'est pas moins irritée contre Votre Majesté, elle s'est liée d'intérêt avec tous les mécontents, & agit de concert avec l'ancienne Impératrice. Elle ne mérite pas un meilleur sort.*

Le crédule Empereur se laissa persuader, & fit enfermer les deux Princeses. Cependant, comme il n'y avoit aucune preuve contre elles, & que l'amour n'étoit pas entièrement éteint dans son cœur, il alla secrètement les voir, pour leur dire que la conduite dure qu'il tenoit à leur égard, n'étoit que pour empêcher de plus grands maux, & qu'il se proposoit de leur rendre bientôt une liberté dont il étoit persuadé qu'elles n'abuseroient en aucune façon.

Ou-heou, instruite de cette visite & de tout ce qui s'y étoit dit, en devint furieuse, mais elle dissimula. Elle attendit que l'Empereur fût attaqué de ces accidens, qui lui ôtoient pendant quelque tems l'usage de ses sens, & qui, en affoiblissant son

son cerveau, le rendoient plusieurs jours de suite incapable de s'appliquer à rien de sérieux. Alors elle envoya ceux d'entre ses Eunuques qui étoient les ministres ordinaires de ses vengeances & de ses cruautés, avec ordre de couper les pieds & les mains aux deux prisonnières, & de les lui apporter. Elle les fit jeter dans du vin, pour en préparer, disoit-elle, un ragoût à celui qui auroit pu se laisser séduire encore par leurs appas. A cette barbarie elle en ajouta une autre, en ordonnant de couper la tête aux deux victimes de sa fureur, toutes mortes qu'elles étoient déjà, car elles n'avoient survécu qu'un jour à la cruelle exécution qui les avoit mutilées. Après qu'elle eut ainsi assouvi sa rage, elle eut l'audace d'en donner elle-même la première nouvelle à l'Empereur, & ce lâche Prince n'eut pas même la force de la désapprouver.

Kao-tfoung s'étoit déjà choisi depuis bien des années un *Prince héritier*, pour être, après sa mort, son successeur au trône. Ce *Prince héritier* étoit fils de l'Impératrice dégradée. *Ou-heou* entreprit de le faire casser, & de lui substituer un de ses propres fils. Cette affaire, comme étant d'une bien plus grande importance pour l'Empire, que la cassation & le choix d'une Impératrice, avoit aussi beaucoup plus de difficultés. D'ailleurs le *Prince héritier* n'avoit donné jusqu'alors aucun sujet de mécontentement; il n'avoit pas même témoigné le moindre desir de vouloir venger sa mere. Tous les ordres de l'Etat l'ayant solennellement reconnu, il étoit naturel de s'attendre que tous les ordres de l'Etat feroient tous leurs efforts pour le maintenir dans tous ses droits. *Ou-heou* prévint tous ces obstacles & les brava. Son audace fut le bouclier qu'elle opposa aux traits qu'on lança contre elle, & sa fureur les repoussa contre ceux-mêmes qui les lui lançoient. Quantité de braves gens périrent, d'autres furent exilés; plusieurs, cassés de leurs emplois & mis au rang du peuple, ne traînerent plus que des

jours infortunés dans le sein de la misere. Celui qui devoit légitimement hériter de l'Empire, fut débouté de ses droits, déclaré indigne de succéder à son pere, & dépouillé ignominieusement de toutes les autres dignités, qui l'eussent au moins fait jouir des prérogatives attachées au rang de Prince, & des revenus nécessaires pour soutenir ce rang.

Ly-houng, fils de *Ou-heou*, jeune enfant qui entroit à peine dans la quatrieme année de son âge, fut élu *Prince héritier*, & l'Empereur le fit proclamer & reconnoître pour tel, avec toutes les cérémonies qui sont d'usage en pareille occasion. L'Historien remarque, comme une chose qui n'a presque point d'exemple, qu'il ne se trouva aucun Mandarin, qui par flatterie ou bassesse d'ame, osât donner quelque marque de joie. Tous au contraire, pour faire voir que ce qu'ils faisoient n'étoit que pour plier sous la dure loi de la nécessité, témoignèrent le regret le plus amer, se prosternerent, & firent les autres cérémonies de la même maniere que s'ils avoient été devant un cercueil. Il ajoute, qu'en finissant, ils sanglotterent & verserent des larmes, comme on a coutume de le faire lors du grand deuil.

Pendant *Tchang-sun-ou-ki*, le frere de ce premier Ministre *Tchang-sun-tsiuen*, les autres Ministres *Tchou-soui-leang* & *Han-yuen*, jouissoient encore en apparence de tout leur crédit. Quoique depuis plusieurs années *Ou-heou* cherchât toutes les occasions de leur susciter quelque affaire, elle n'avoit pas même pu trouver un prétexte plausible qui pût la faire parvenir à son but. Elle comprit que tant qu'ils seroient réunis dans un même lieu, & qu'ils exerceroient les mêmes emplois, ils seroient toujours en état de se faire craindre, ou tout au moins de se prêter mutuellement des secours contre les calomniateurs qu'elle prétendoit faire agir pour les perdre. Elle mit tous ses soins à les séparer.

Elle fit accuser *Tchou-soui-leang* de tenir des assemblées secretes avec *Han-yuen* & *Tai-tsi*. Elle fit courir le bruit qu'ils avoient résolu d'employer les troupes qui estoient à *Kouei-tcheou*, pour l'exécution d'un dessein dont il ne transpiroit encore rien, & elle fit enforte que ce bruit parvint jusqu'aux oreilles de l'Empereur. Quand elle fut que l'Empereur estoit informé, elle le lui dit elle-même comme un secret dont il ne devoit faire part à personne, de peur que, si ceux qu'on soupçonnoit estoient véritablement coupables, ils ne prissent des mesures, ou pour se soustraire à son indignation, ou pour précipiter l'exécution de leurs pernicious desseins : *Commençons*, ajouta-t-elle, *par les éloigner de la Cour, & nous éclaircirons ensuite cette affaire avec toute la prudence qu'elle exige.*

L'Empereur la crut, & pour agir conformément à ce qu'elle lui suggéroit, il envoya *Han-yuen* à *Tchen-tcheou*, *Lay-tsi* à *Tai-tcheou*, & *Tchou-soui-leang* à *Ngai-tcheou*, en qualité de simples Inspecteurs dans leurs districts respectifs. Il restoit encore *Tchang-sun-ou-ki*, que *Ou-heou* n'avoit pas osé compliquer dans l'affaire des autres, pour ne pas s'exposer à perdre tout le fruit de ses perfidies; car *Tchang-sun-ou-ki* étant oncle maternel de l'Empereur, ayant été l'ami & le compagnon du grand *Tay-tsoung*, qu'il avoit aidé de son épée & de ses conseils dans la conquête de l'Empire, il falloit quelque chose de plus que de simples soupçons pour le faire disgracier. Des circonstances auxquelles *Ou-heou* elle-même ne s'attendoit pas si-tôt, donnerent lieu à l'accusation calomnieuse qu'elle méditoit depuis si long-tems.

Un Officier du *Prince héritier*, dégradé, avoit été lié autrefois avec *Tchang-sun-ou-ki*. Cet Officier fut convaincu d'avoir tramé des complots de révolte, sous prétexte de vouloir venger son Maître. *Ou-heou* fit insérer dans la liste de ses compli-

ces, le nom de *Tchang-sun-ou-ki*. Elle engagea, outre cela, un nommé *Hiu-king-tsoung* de faire une accusation dans les formes, par une requête qu'elle se chargea de présenter elle-même à l'Empereur. *Kao-tsoung* ne pouvoit se persuader que son oncle voulût le trahir; cependant, comme il étoit constant qu'il avoit eu autrefois des liaisons avec le coupable, il ne crut pas la chose tout-à-fait impossible. Sans vouloir éclaircir davantage un mystère qu'il eût souhaité pouvoir envelopper des plus épaisses ténèbres, il se contenta de casser *Tchang-sun-ou-ki* de tous ses emplois, & de l'exiler à *Kien-tcheou*. *Tchou-soui-leang* étoit mort peu de tems après être arrivé à *Ngai-tcheou*, il falloit pour l'entière satisfaction de *Ou-heou*, que *Tchang-sun-ou-ki*, *Han-yuen*, *Lay-tsi*, *Yu-tché-ning*, & quelques autres qui s'étoient opposés avec moins de ménagement à son élévation, mourussent aussi. Elle leur supposa si souvent des crimes, elle usa de tant d'artifices pour les rendre vraisemblables, que l'Empereur donna enfin l'ordre cruel. Tous ces grands hommes périrent, les uns par le fer, les autres par le poison, & les plus distingués par le cordeau. On en compte vingt-deux, parmi ceux seulement qui occupoient les premières places dans le gouvernement. Tout trembla bientôt au seul nom de cette furie.

Les accès de cette espèce d'épilepsie à laquelle l'Empereur étoit sujet, devenoient plus fréquens & plus longs, & le rendoient de jour en jour plus incapable de toute application. Les affaires ne se traitoient plus que dans l'appartement de *Ou-heou*, qui les terminoit à son gré; elles commencèrent à prendre un meilleur train. *Ou-heou* déjà rassasiée de sang, s'abstint pour quelque tems de carnage. N'ayant plus personne qui pût la contrarier, ou la traverser dans ses desseins, elle voulut entreprendre de se faire aimer en faisant fleurir l'Empire.

Elle traita bien les Grands, elle fit de bonnes loix, elle établit des usages utiles, elle fut contenir tout le monde dans les bornes du devoir.

Les postes les plus importans, tant dans le militaire que dans le civil, avoient été donnés peu-à-peu à des gens qui lui étoient entièrement dévoués. C'étoient, pour la plupart, des parens, alliés ou amis de sa propre maison. Outre l'intérêt particulier qu'ils avoient à la contenter pour pouvoir conserver leur fortune, il étoit de la bienfiance qu'ils fissent honneur à son choix. Aussi n'oublierent-ils rien dans ces commencemens pour gagner l'estime publique, en s'acquittant de leurs devoirs respectifs. Les Magistrats, dans les Tribunaux, rendirent la justice avec intégrité, & les Guerriers se rendirent formidables aux ennemis de l'Etat.

Le Général *Sou-ting-fang* se rendit maître de sept Hordes de Tartares qui composoient les Etats de *Pe-tsi*, détruisit la capitale de cette contrée, prit deux cens trente-sept villes, & se saisit de la personne de leur Roi, qu'il envoya enchaîné à la Cour de *Ou-heou*.

Tcheng-jin-tai, à la tête d'une autre armée, repoussa les *Houi-ho*, les *Toung-lo*, & les *Pou-kou*, qui étoient venus porter leurs ravages sur les frontieres de la Chine. Il les battit dans plus d'une occasion, & les contraignit à recevoir la loi. Tous les autres Royaumes de Tartarie, renfermés dans ce qu'on appelle en général le *Si-yu*, se soumirent volontairement, & *Ou-heou* fit bâtir dans ce pays huit villes du premier ordre, & soixante-seize du titre de *Tcheou*, ou de villes du second ordre. Le même Général, *Tcheng-jin-tai*, subjuga encore le Royaume de *Tié-la*.

De si grands succès au-dehors; un gouvernement dans l'intérieur de l'Empire, calqué, pour ainsi dire, sur les meilleurs modeles, ne furent pas capables d'étouffer entièrement la haine.

qu'on portoit à *Ou-heou*. La fatyre osa même l'attaquer, & la plaifanterie insultante se joignit à la fatyre pour décrier sa personne & ses mœurs.

Le Prince *Ly-hien*, frere de l'Empereur, avoit à son service un Lettré du premier ordre, nommé *Ouang-po*. Ce *Ouang-po* & le Prince composerent ensemble, pour s'amuser, une piece allégorique, mêlée de vers & de prose, qu'ils intitulerent la poule de *Tcheou-ouang*. Ils rirent beaucoup de cette poule; & comme les allusions en étoient fines, ils crurent trop aisément pouvoir, sans danger, en faire rire quelques amis.

Ou-heou avoit beaucoup d'esprit; elle se reconnut aisément dans la poule, & reconnut l'Empereur dans *Tcheou-ouang*. Il ne lui avoit pas été difficile de se procurer une copie de la piece; car les amis, après en avoir ri, voulurent en faire rire d'autres amis, & quelques indiscrets parmi ces derniers, en avertirent l'Impératrice. Elle s'en plaignit comme d'une insulte, mais à *Kao-tsoung* seulement, à qui elle la lut, en lui expliquant dans le vrai sens, tout l'odieux de la fatyre. *Ly-hien* qui avoit le titre de *Lou-houang*, n'eut plus que celui de *Pei-ouang*, & le Lettré *Ouang-po* fut cassé de tous ses emplois. L'un & l'autre furent envoyés en exil.

Ce ne fut-là pour *Ou-heou* qu'une vengeance d'attente. Elle en méditoit une contre tous ceux de la maison Impériale, qu'elle vouloit chasser du trône pour y faire monter ceux qui portoient son propre nom. En attendant elle fit voyager l'Empereur, sous prétexte de le distraire; mais dans la réalité pour tâcher de se distraire elle-même, en sortant de tems en tems d'un Palais, où elle croyoit voir sans cesse à ses côtés l'ombre de l'ancienne Impératrice qui lui reprochoit ses crimes. Elle fit rebâtir le Palais de *Lo-yang*, & transporta la Cour dans cette ville, à laquelle elle fit donner le nom de Cour Orientale.

Ses voyages, tous les soins du Gouvernement dont elle

etoit seule chargée, les soins particuliers qu'exigeoit d'elle la surintendance de l'intérieur du Palais & de ce grand nombre de femmes qui lui estoient soumises, n'absorboient pas tellement son tems, qu'elle n'en eût encore de reste pour l'employer aux opérations de la magie.

Un Cénobite de la Secte de *Tao*, nommé *Kou-hing-tchen*, passoit pour être des plus habiles dans cet art. Il faisoit, disoit-on, les choses les plus surprenantes. *Ou-heou* curieuse de tout savoir, le fit introduire secrètement dans le Palais par un de ses eunuques de confiance, nommé *Quang-fou-cheng*. Le Magicien lui plut & devint bientôt l'homme de l'Empire qui avoit le plus de crédit sur son esprit. Toute liberté lui fut donnée d'aller & de venir dans l'intérieur du Palais, comme il le jugeroit à propos. Il estoit des heures entières enfermé avec l'Impératrice, n'ayant pour témoin de ses actions que l'Eunuque *Quang-fou-cheng*.

Une conduite si contraire aux bienféances les plus ordinaires, n'etoit susceptible d'aucune bonne interprétation. Tout le monde en gémissoit, & l'Empereur lui-même, tout porté qu'il estoit à excuser *Ou-heou*, ne put s'empêcher d'en être indigné; mais il n'eut pas la force de s'opposer aux volontés de celle qui causoit son indignation. Un jour qu'il s'entretenoit avec *Chang-koan-y*, l'un des Grands que les devoirs de sa charge appelloient auprès de sa personne, il lui ouvrit son cœur & lui fit part de son chagrin.

Chang-koan-y, qui estoit un homme plein de droiture, dit à l'Empereur que le seul moyen de remédier à tout, estoit d'empêcher que l'Impératrice ne se mêlât désormais des affaires qui n'étoient point du ressort de son sexe; mais, ajouta-t-il, c'est une chose impossible, tant qu'elle gardera le rang qu'elle occupe; il faut la dégrader & en mettre une autre à sa place. C'est à quoi je veux me déterminer, répondit l'Empereur, &

je vais dès à présent en dresser l'ordre. Retirez-vous, je vous ferai avertir quand il en fera tems.

Il est difficile qu'un Souverain puisse être quelque tems absolument seul. Un Eunuque du nombre de ceux qu'on nomme *de la présence*, entendit quelque chose de ce discours & courut sur-le-champ en faire le rapport à celle qui en avoit été le sujet, sans cependant lui nommer le Grand qui s'entretenoit avec l'Empereur, parce qu'il ne l'avoit pas vu.

Ou-heou, pénétrée jusqu'au fond de l'ame de ce qu'elle venoit d'apprendre, se transporta, sans perdre un moment de tems, dans l'appartement de l'Empereur; & de ce ton, & avec les manieres qui lui avoient autrefois gagné le cœur de ce Prince, elle lui dit tout en l'abordant : *Je viens d'apprendre, Seigneur, d'une autre bouche que de la vôtre, ce que vous n'auriez certainement pas dû me cacher. On m'a dit que vous étiez las de régner; & que vous travailliez efficacement à vous faire reléguer tout au moins dans une prison pour le reste de vos jours, si on veut bien vous laisser la vie.*

A ce début le timide *Kao-tsoung* fut comme pétrifié : à peine osa-t-il lever les yeux sur celle qui lui parloit. *Ou-heou*, changeant alors de ton : *Eh ! que feriez-vous sans moi ? continua-t-elle, qui veilleroit avec une véritable affection sur la conservation de votre santé ? qui vous avertiroit sincèrement de ce qui se passe dans votre Empire ? qui soutiendrait vos foibles mains pour diriger les rênes du Gouvernement ? Etes-vous seulement en état de lire, sans secours, un placet, une simple requête ? pouvez-vous, sans mourir d'ennui, assister jusqu'au bout à une cérémonie où il ne faut que payer de votre présence ? Dans l'état où la maladie vous a réduit, vous est-il permis d'entrer dans la discussion qu'exigent les affaires, sans vous exposer à des accidens plus fâcheux que tous ceux que vous avez essuyés jusqu'à présent ? Ingrat ! vous mériteriez que*
je

je vous abandonnasse à vous-même, & que renfermée dans l'intérieur du Palais, sans sortir de mon appartement, je misse toute mon ambition, non à vous servir, mais à vous plaire comme la moindre de vos femmes. Vos freres ne demanderoient pas mieux; ils n'ont plus qu'un pas à faire pour arriver jusqu'au Trône. Abrégez-leur vous-même ce court espace: c'est une chose digne de vous.

L'Empereur, faisi de crainte, eut la foiblesse de s'excuser à-peu-près comme l'eût fait un enfant, pour tâcher de se soustraire au châtement dont on le menaçoit; il fit plus, il eut la lâcheté de rejeter sur *Chang-koan-y*, tout l'odieux de la résolution qu'il avoit prise. *Je ne pensois pas à vous déposer*, lui dit-il en tremblant, *c'est Chang-koan-y qui me l'a conseillé, & j'y aurois réfléchi sérieusement avant que d'en venir à l'exécution. Une affaire de cette nature n'est pas l'affaire d'un moment de dépit.*

Ou-heou fit semblant d'être satisfaite; mais dès-lors elle résolut la mort du Grand qui avoit voulu la perdre, & prit si bien ses mesures, pour tout le reste, que personne ne fut plus admis auprès de l'Empereur qu'elle ne fût présente ou qu'elle ne l'eût permis. Elle voulut que toutes les affaires, de quelque nature qu'elles fussent, passassent par ses mains, & lorsque quelque incommodité l'empêchoit de se montrer ou de donner audience, on renvoyoit à un autre jour ce qu'un Ministre auroit pu terminer sur-le-champ sans lui en parler.

Il y avoit déjà quelque tems que la cruauté de *Ou-heou* sembloit être assoupie; elle se réveilla tout-à-coup pour faire couler des ruisseaux de sang. Cette femme barbare avoit à se venger de *Chang-koan-y*; elle avoit à se prémunir contre ceux de la maison Impériale qui pouvoient faire enfin ouvrir les yeux à l'Empereur; elle se défioit du Prince héritier son propre fils, dont l'esprit éclairé, la sagesse & les bonnes

mœurs lui donnoient lieu de craindre qu'il ne voulût régner fans elle, s'il montoit sur le Trône après la mort de *Kao-tfoung*. Elle commença par *Chang-koan-y*.

Cet homme integre, qui tenoit un des premiers rangs dans l'Empire, avoit été attaché autrefois au Prince *Ly-choung*, fils de l'Impératrice dépossédée, & héritier présomptif de la couronne, avant sa disgrâce. *Ou-heou* engagea *Hiu-king-tfoung* à l'accuser d'avoir voulu exciter une sédition & de tramer encore des complots de révolte avec quelques Princes de sa maison & tous ceux qui composoient ci-devant la Cour de *Ly-tfoung*, afin de placer ce Prince dégradé sur un Trône dont Sa Majesté, pour des raisons qu'elle n'avoit pas laissé ignorer en son tems, avoit jugé à propos de l'exclure.

Sur cette accusation, *Ou-heou* fit écrire par l'Empereur un ordre à *Ly-tfoung* son fils, de s'étrangler de ses propres mains dans le lieu de son exil, & se chargea elle-même de faire périr les autres. *Chang-koan-y*, *Ouang-fou-cheng* & quelques autres furent mis en prison pour être interrogés. Leur procès fut bientôt instruit : on les trouva coupables & ils furent mis à mort. Leurs femmes & leurs enfans furent donnés pour esclaves aux personnes du Palais que l'Impératrice voulut gratifier. L'un des Ministres, du nom de *Lieou*, regardé comme suspect, parce qu'il étoit ami de *Chang-koan-y*, fut cassé de tous ses emplois & envoyé en exil. Grand nombre de Mandarins, des différens ordres, subirent un sort plus ou moins cruel, selon qu'ils étoient plus ou moins odieux à la furie qui avoit le bras levé pour frapper. La mort, l'exil & la prison de tant de personnes en place, laissoient des vuides qui étoient remplis sur-le-champ par les parens & les créatures de *Ou-heou*, qui parla même se trouva en état de ne plus rien craindre. Elle ne tarda pas à convaincre tout l'Empire qu'elle ne craignoit rien en effet. A la scélératesse dont elle avoit déjà levé l'étendard,

elle ajouta ce que les Chinois appellent le comble de l'impiété.

De tout tems les Empereurs de la Chine ont été les grands Pontifes de leur nation. Comme tels, ils peuvent seuls offrir en cérémonie des sacrifices au Ciel, à la Terre, aux Esprits du premier ordre & aux Ancêtres mâles. Ces sacrifices prennent différens noms, suivant le lieu où ils se font, les cérémonies qui s'y pratiquent, & l'objet auquel ils se rapportent.

Ou-heou, pour préparer les sujets de l'Empire à ne pas s'effrayer de la voir régner seule, quand le tems en seroit venu, voulut les accoutumer d'abord à la voir, sans indignation, partager avec son mari les fonctions religieuses, qu'il n'appartient d'exercer qu'à celui qui porte le titre de Fils du Ciel. Elle présenta à l'Empereur une requête dans laquelle, au moyen de quelques sophismes, elle tâcha de persuader que, tout ainsi que dans une famille particulière, le pere & la mere partagent de concert tous les soins qui tendent au bien-être de leurs enfans; de même dans la grande famille de l'Empire, l'Impératrice qui en est appelée la mere, doit partager avec l'Empereur, toutes les fonctions qui se rapportent au bonheur des sujets qui sont ses enfans. Or, conclut-elle, *comme les sacrifices qui s'offrent au Ciel, à la Terre, aux Esprits, aux Ancêtres, n'ont d'autre objet que celui d'attirer les prospérités ou de détourner les malheurs, je demande qu'il me soit permis désormais de pouvoir, par des sacrifices, intéresser le Ciel & la Terre, les Esprits & les Ancêtres en faveur de mes sujets, qui ne sont pas moins mes enfans que ceux que j'ai mis au monde. Je demande encore qu'il me soit permis de choisir parmi les personnes de mon sexe, celles que je croirai capables de pouvoir m'assister lors de ces cérémonies, afin qu'elles fassent à mon égard ce que les Comtes & les autres Officiers, Aides-Sacrificateurs font à l'égard de votre Majesté. J'attends avec respect ses ordres suprêmes.*

Avant de dicter à l'Empereur la réponse qu'elle en vouloit, elle eut soin de rendre sa requête publique & de la faire courir dans tout l'Empire, pour savoir jusqu'à quel point on désapprouveroit sa démarche. La crainte ferma toutes les bouches, à l'exception de celles de son propre fils le Prince héritier, & de quelques autres Princes de la famille, qui laisserent échapper des plaisanteries dont ils ne tarderent pas à être punis, comme du plus grand des crimes.

Voyant que les Lettrés laissoient leurs pinceaux oisifs & que les Tribunaux gardoient le silence, *Ou-heou* fit enfin donner l'Edit, par lequel il étoit permis à l'Impératrice d'offrir des sacrifices avec la même pompe que l'Empereur lui-même. Elle fit composer un Rituel particulier & fit ajouter le même nombre d'appartemens pour elle & pour ses femmes que ceux qui étoient à l'usage de l'Empereur & des siens, dans tous les lieux consacrés spécialement aux cérémonies des sacrifices.

Le desir extrême qu'elle avoit de mettre en exercice celles de son nouveau Rituel la détermina à faire voyager l'Empereur, prenant pour prétexte que le mouvement & le changement d'air contribueroit au rétablissement de sa santé qui s'altéroit chaque jour de plus en plus. La fameuse montagne de *Tay-chan* fut assignée pour terme du voyage. Tout fut bientôt prêt. On se mit en chemin à la dixeme lune & l'on arriva vers la fin de la douzieme.

Le premier jour de l'année suivante, l'Empereur suivi du plus nombreux cortège qu'il eût eu jusqu'alors, (car outre sa Cour ordinaire, il s'étoit fait accompagner de tous les Ambassadeurs des Princes étrangers Tartares & autres, & d'une foule de Mandarins de différens ordres, tant de Lettres que d'Armes, qui n'avoit pas coutume d'assister à ces sortes de cérémonies), s'avança jusqu'au pied de la montagne du côté du midi : là il offrit son sacrifice en l'honneur du *Chang-ty*. Le

second jour il monta sur le sommet, portant respectueusement le *Yu-tié* (1). Parvenu à l'endroit du sommet qu'il avoit fait préparer, il déposa le *Yu-tié* dans la caisse de pierre, taillée pour cet usage, & à l'aide de ses assistans, il enterra secretement cette caisse dans le lieu creusé pour la contenir. Le lendemain l'Empereur s'étant transporté sur la montagne *Ché-cheou-y*, offrit à l'Esprit de la Terre (2) comme il l'avoit fait à celui du Ciel.

REMARQUES.

(1) Le *yu-tié*, dit un des Glossateurs de l'Histoire, étoit un instrument de pierre de *yu* blanche, long d'un pied trois pouces, ayant trois pouces en épaisseur, & tout autant en largeur. L'Empereur écrivoit sur ce *yu-tié* le sujet pour lequel il offroit le Sacrifice, & ce qu'il demandoit au Ciel de lui accorder *yu-tié ché-kan*. Le *yu-tié* étoit de deux sortes : celui que l'Empereur portoit lorsqu'il alloit sacrifier sur les montagnes du Midi & du Nord, étoit de trois piéces. Celui dont il se servoit lorsqu'il alloit sacrifier sur les montagnes de l'Orient & du Couchant, étoit de deux piéces seulement.

Le *ché-kan*, que j'ai appelé *caisse de pierre*, étoit une pierre taillée sur la montagne même, ayant cinq piéds en quarré, & creusée dans le milieu. C'est dans ce vuide que l'Empereur dépofoit le *yu-tié*, de la maniere suivante. Il lioit les deux ou les trois piéces ensemble, avec cinq cordons d'or, sur lesquels il appofoit son sceau. Il enveloppoit le tout d'un amalgame, fait avec de l'or, du mer-

cure & de l'argille, & le pofoit décemment dans le vuide de la grande pierre, qu'il achevoit de remplir avec le même amalgame. On enterroit ensuite cette pierre dans un lieu de la montagne, qui n'étoit connu que de l'Empereur & des Officiers qui l'avoient aidé. Voilà en substance quelle étoit la fameuse cérémonie du *Foung-tchen*, contre laquelle les zélateurs de la pureté des anciens rits ont tant déclamé. On prétend qu'elle doit son origine à *Tsin-che-hoang-ty*, & que c'est ce Prince qui le premier l'a employée dans les Sacrifices qu'il offroit sur les montagnes.

(2) L'Esprit de la terre est appelé dans cet endroit de l'Histoire *Hoang-ty-ki*, c'est-à-dire, Esprit de la terre jaune, & cet Esprit est inférieur aux Esprits du Ciel. L'Esprit du Ciel ou qui préside au Ciel, est appelé dans le même endroit *Hao-tien-chang-ty*, c'est-à-dire, vaste Ciel, Empereur suprême, ou bien, Ciel sublime, Empereur suprême.

Ces trois journées, extrêmement pénibles pour *Kao-tfoung*, furent celles qui procurèrent à *Ou-heou* la plus douce satisfaction qu'elle eût goûtée en sa vie. Elle monta sur le *Tan* (3) & fit la fonction de sacrificatrice de la même manière que le *Fils du Ciel* avoit fait celle de sacrificeur. A l'instant que l'Empereur finissoit les cérémonies, tous ses Officiers & autres Mandarins de sa suite, se retirèrent avec précipitation, pour faire place aux Eunuques & aux Femmes de la suite de l'Impératrice qui venoient disposer toutes choses pour le second sacrifice que cette Princesse devoit offrir.

Ce second sacrifice quoiqu'offert dans le même lieu & avec les mêmes cérémonies que le premier, n'avoit ni cet air de décence, ni cette noble simplicité qui caractérisent de tout tems les sacrifices offerts sur le *Tan*. De simples nattes soutenues par quelques pieux, suffisoient pour mettre les anciens Empereurs à l'abri des injures de l'air. Cet usage s'étoit religieusement conservé jusqu'alors, & *Kao-tfoung* s'y conformoit encore; mais pour des Femmes & des Eunuques, il falloit quelque chose de plus. *Ou-heou* fit changer en pavillon magnifique, devenu, en cette occasion, une enseigne non equivoque de son sexe & de son orgueil, ce qui, le moment d'auparavant, n'étoit qu'une humble cabane, assortie au personnage de suppliant. Une tente faite avec des piéces de soie des couleurs les plus brillantes & à fleurs brochées d'or; des rideaux de brocart pour fermer cette tente des quatre côtés, prirent la place des trop rustiques nattes; & des coussins de l'étoffe la plus précieuse furent substitués à cette couche de terre couverte d'une tendre mousse sur laquelle l'Empereur faisoit

R E M A R Q U E S.

(3) Le *Tan* étoit un amas de terre emmoncelée en rond.

ses prosternations. C'est ainsi que cette femme impie souilla par ses hommages sacrileges, le culte rendu sur le *Tan*.

Pour rendre cet événement mémorable à jamais, elle voulut le consacrer par des graces & des dons. Elle fit accorder une amnistie dans tout l'Empire, la plus ample qu'il y eût eu depuis long-tems : elle obtint pour le peuple l'exemption de tout subside pour cette année ; & il y eut une promotion générale dans tous les ordres de Mandarinat, tant de Lettres que d'Armes : promotion qu'on pourroit appeller *redoublée*, puisque du cinquieme ordre on passa tout d'un coup au troisieme, & du troisieme au premier. La publication de tous ces bienfaits fut terminée par le festin de cérémonie dans le goût de ceux que donnoient les anciens Empereurs & par la nouvelle dénomination qu'on donna aux années du regne. La seconde des années dites *Lin-té* venoit de finir. On appella celle qui commençoit la premiere de *Kien-foung*, c'est-à-dire, *des bienfaits insignes*.

Malgré son impudence & tout son pouvoir ; malgré le front d'airain dont elle s'étoit armée, elle ne laissoit pas d'être sensible à la fatyre & de la redouter : elle craignoit que les Lettrés désœuvrés ne s'avifassent de vouloir faire rire le public à ses dépens. Pour se les rendre en quelque sorte favorables, ou tout au moins pour suspendre les effets de l'indignation qu'ils pouvoient avoir conçue contre elle à l'occasion de ce qui venoit de se passer, elle affecta plus que jamais un grand respect pour Confucius. Elle profita de la circonstance du voyage de l'Empereur pour donner des marques de ce profond respect à la face de tout l'Empire.

En revenant de *Tay-chan* à la Capitale, elle fit passer toute la Cour par la ville de *Kiu-fou-hien*, près de laquelle est le tombeau du Philosophe de la nation. Elle fit des largesses à tous les Lettrés qui y faisoient leur séjour & à ceux en particulier qui y étoient chargés de l'entretien de la respectable sépul-

ture, dont elle ordonna les réparations en y ajoutant des embellissemens dignes de celui qu'elle vouloit honorer; mais en attendant que de pareils ordres pussent être exécutés, elle engagea l'Empereur à faire en personne les cérémonies respectueuses sur le tombeau tel qu'il étoit. Sa Majesté s'y transporta avec tout l'appareil de sa grandeur, offrit un cochon & un mouton, & écrivit de sa propre main ces deux caractères, *Tay-ché*, comme qui diroit, au grand Maître de la Doctrine; titre honorable dont elle voulut que Confucius fût appelé dans la suite, préférablement à tout autre sous lequel on auroit pu le désigner.

Après avoir, pour ainsi dire, fait ainsi sa cour aux Lettrés, *Ou-heou* voulut la faire également aux Sectaires, dont le nombre s'étoit prodigieusement accru depuis que *Tang-kao-tsou* avoit eu la foiblesse de vouloir passer pour être de la même famille que *Ly-lao-kiun*. Ce *Ly-lao-kiun*, autrement dit *Lao-jan* ou *Lao-tsee* étoit originaire de *Po-tcheou* dans le *Kiang-nan*. Pour consacrer ce lieu de sa naissance, on y avoit érigé un magnifique Temple en son honneur. *Ou-heou* y conduisit la Cour, car c'étoit elle qui conduisoit tout, & l'Empereur après avoir fait les cérémonies respectueuses devant la représentation de celui qu'il regardoit comme l'un de ses ancêtres, lui donna le titre d'Empereur, sous le nom de *Tay-chang*, *Siuen-yuen*, *Hoang-ty*; titre qu'on pourroit rendre en françois par ces mots: *Empereur, au-dessus des Empereurs, sans en excepter Siuen-yuen qui porta le premier titre de Hoang-ty*. Après quelques jours de repos, la Cour se remit en route & arriva à *Lo-yang* dans le courant de la quatrième lune.

On comptoit alors, comme je l'ai dit plus haut, la première année de *Kien-foung*, ou des bienfaits insignes. Cette année célèbre déjà par tout ce qui s'étoit passé d'extraordinaire les trois premiers mois qui s'en étoient écoulés, le devint encore

encore davantage , sur-tout parmi le peuple , par la nouvelle monnoie qui commença à avoir cours. *Ou-heou* fit fondre des pieces dont l'empreinte portoit d'un côté les deux caracteres *Kien-foung* , & de l'autre les deux caracteres *Tsiuen-pao* , qui signifient *monnoie complete* , ainsi appelée , parce que la valeur d'une des nouvelles pieces etoit décuple de celle des pieces anciennes. Celles - ci disparurent entièrement avant l'année révolue , & l'on ne fit plus usage que des *monnoies completes des bienfaits insignes* dans toute l'étendue de l'Empire. Pour pouvoir donner à son orgueil un essor sans obstacles , *Ou-heou* avoit bien voulu suspendre quelque tems les effets de sa cruauté. C'est dans ce tems de sa tranquillité apparente qu'elle méditoit les plus grandes atrocités contre ceux de la maison Impériale & contre quelques-uns de ceux-mêmes qui portoient son nom : elle commença par ces derniers.

Elle n'avoit pas oublié que son pere , outre sa femme légitime , avoit encore deux concubines , & que sa mere n'étoit que la dernière de celles qui partageoient son lit. Elle s'étoit rappelé plus d'une fois que celle qui lui avoit donné le jour n'avoit pas été traitée avec assez de respect par quelques-uns de ses freres , dont elle etoit regardée comme une espece de femme de service , qui avoit trouvé l'art de se faire aimer de leur pere. Jusqu'alors la considération qu'elle avoit eue pour son pere , l'avoit empêchée de faire eclater sa vengeance contre des personnes dont elle savoit bien qu'il n'auroit pu voir la disgrâce ou la mort , sans en concevoir le plus violent chagrin. Outre cela elle avoit eu besoin , pour remplir certains postes , & se rendre de plus en plus redoutable , d'augmenter le nombre de ceux qui lui etoient entièrement dévoués ; mais quand son autorité fut si bien affermie qu'elle ne craignit plus de la perdre , & que son pere fut mort , elle ne ménagea plus rien.

Pour faire périr ceux de son sang, avec quelque apparence de justice, il lui falloit au moins des prétextes. Elle voulut quelque chose de plus, c'est-à-dire, des raisons qui pussent en quelque sorte la contraindre à user envers eux de toute la sévérité des loix. Elle les mit dans l'occasion de lui en fournir abondamment, en leur donnant des charges & des emplois qu'ils étoient hors d'état de remplir, & les mettoient dans une espece de nécessité de faire des fautes. Elle les fit dénoncer par des accusateurs à gages, qui ajoutoient beaucoup de calomnies à quelques vérités.

Ce fut par ce moyen infâme qu'elle vint à bout de faire condamner comme criminels *Ou-ouei-leang*, & *Ou-hai-yun* ses deux freres aînés, qu'elle fit déclarer indignes de porter son nom & de posséder jamais aucune charge, & qu'elle fit proscrire ou mettre à mort une foule de parens, alliés & amis de ces infortunées victimes qu'elle immoloit à sa vengeance. Plusieurs personnes de sa race & de son sexe, qu'elle avoit fait venir au Palais pour y exercer auprès de sa personne des emplois honorables, subirent aussi le sort le plus cruel; parce que l'Empereur, par considération pour elle, paroïssoit les distinguer des autres. Elle craignoit qu'elles n'inspirassent à ce Prince des sentimens plus forts que ceux de la simple bienveillance & de l'amitié.

Ou-ché n'étoit pas si occupée de ses cruautés, qu'elle ne s'appliquât à maintenir le bon ordre dans l'Empire: elle ne se livroit pas si absolument à chercher les moyens de détruire ses ennemis personnels, qu'elle ne pensât sérieusement à humilier ou à détruire les ennemis de l'Etat. Elle fit lever de nombreuses armées. *Ly-tsi* qui en commandoit une, prit dix-sept villes du Royaume de Corée. *Siué-jin-koui* qui commandoit l'autre, battit les *Tou-fan* & plusieurs autres Tartares qu'il força à subir le joug; & ces deux Généraux s'étant réunis, firent

enfin la conquête de tout le pays des Coréens, où le grand *Tay-ifsoung*, à la tête de toutes les forces de l'Empire, avoit autrefois echoué.

Toutefois, malgré sa vigilance, il y eut dans quelques provinces de l'Empire des troubles qu'il lui fut impossible de prévenir, parce qu'ils étoient occasionnés par des hommes qui se procuroient à force ouverte les secours de premier besoin. La grande quantité de grains qu'on avoit fait passer au-dehors pour l'entretien des armées, avoit epuisé les greniers, & deux années d'une sécheresse extrême, avoient empêché qu'on ne pût les remplir de nouveau. Dans les lieux un peu éloignés de la Cour, le peuple étoit contraint de se nourrir d'écorce d'arbres & de racines, en attendant des secours qui ne pouvoient arriver qu'en petite quantité, & qui arrivoient toujours trop tard pour satisfaire à tems le besoin pressant. Il s'assembloit par troupes auprès des maisons des riches qu'il pilloît quelquefois. Il couroit les campagnes, il s'ameutoit; mais ces émeutes étoient bientôt appaisées, & *Ou-heou* en profitoit habilement pour avancer toujours vers son but.

A l'exemple des grands Empereurs, qui, dans le tems de sécheresse, d'inondation, de disette ou de toute autre calamité publique, s'accusoient auprès du Ciel d'être la seule cause des malheurs du peuple, elle s'accusa de la même manière d'être la cause du terrible fléau dont le Ciel se servoit alors pour châtier l'Empire. En conséquence elle présenta un placet à l'Empereur, par lequel elle supplioit Sa Majesté, de vouloir bien, par amour pour son peuple, la décharger du gouvernement, & lui permettre de couler le reste de ses jours dans la solitude de l'intérieur de son Palais.

Ce placet devenu public lui attira beaucoup d'éloges; mais fit peu de dupes. Elle étoit trop connue pour qu'on crût

qu'elle souhaitoit sincèrement ce qu'elle demandoit. L'Empereur, comme l'on s'y attendoit bien, lui répondit par un écrit qui fut aussi rendu public, & dans lequel, après lui avoir donné des louanges au-dessus même de la bienfiance, il lui ordonne de continuer à gouverner comme ci-devant, & à contribuer, comme elle avoit toujours fait, à la félicité de ses sujets.

Cependant le Ciel ne fut pas toujours d'airain. L'année d'après fut des plus fertiles, & *Ou-heou* qui venoit de perdre sa mere, profita de la joie publique pour lui faire décerner le titre d'honneur le plus relevé, après celui d'Impératrice. Elle commença par obtenir pour son pere mort depuis plusieurs années, le nom & toutes les prérogatives de la dignité de Roi. Elle fit ensuite donner à sa mere le nom de Reine ou d'épouse légitime d'un Roi. Ces honneurs stériles en apparence, lui étoient nécessaires pour avoir à elle une salle des Ancêtres, où elle pût, sans effaroucher les zélateurs des rits, faire avec appareil les cérémonies respectueuses, dans les tems prescrits pour cela. C'étoit un pas de plus qu'elle faisoit pour arriver plutôt à son terme.

Elle se préparoit à en faire un second; elle vouloit pour elle-même un titre, tel qu'il n'y en avoit point encore eu dans l'Empire; mais elle redoutoit infiniment le pinceau des Lettrés oisifs. Avant que d'en venir-là, elle tâcha de bien mériter de la Littérature, & de se rendre agréable à tous ceux qui en composoient le corps.

On se plaignoit depuis quelque tems, que ceux qui avoient été employés par *Hiu-king-tsoung*, pour rédiger les Mémoires concernant l'établissement de la Dynastie régnante, y avoient inféré quantité de choses apocryphes, sur la seule foi des bruits populaires, quelques-unes manifestement fausses, d'autres qui ne méritoient pas d'être placées dans un ouvrage fait

pour instruire la postérité : d'où l'on concluoit qu'il étoit nécessaire de faire travailler à la correction de cet Ouvrage important par des personnes sûres, capables d'exécuter avec succès une entreprise qui exigeoit beaucoup de critique, & la plus exacte impartialité.

Ou-heou crut qu'en dirigeant l'attention des gens de Lettres vers cet objet, elles les empêcheroit de faire assez d'attention à sa conduite particulière. Elle fit donner un Edit, par lequel tous ceux qui étoient dépositaires de quelques écrits, ou qui avoient des connoissances particulières de ce qui s'étoit passé sur la fin du regne des *Soui*, dans quelque endroit de l'Empire que ce fût, étoient invités à faire discuter & rédiger ce qu'ils avoient ou ce qu'ils savoient, par les Lettrés du pays même, dont quelques-uns pouvoient avoir été témoins oculaires, & dont le grand nombre étoit pour le moins instruit par une tradition fondée sur le vrai.

Le même Edit ordonnoit aux Mandarins des lieux respectifs, de faire parvenir jusque dans la Capitale, aux frais de la Cour, ceux d'entre les Lettrés qui auroient été choisis pour faire ce voyage, afin de les mettre à portée de faire valoir ce qu'ils avançoient dans leurs écrits.

Sa Majesté déterminâ qu'on ne laisseroit rien passer sans l'approbation du premier corps de la Littérature, à la tête duquel elle mit le Général *Lieou-jin-koui* pour présider à cette commission, quand le tems de la remplir seroit arrivé.

Ou-heou n'attendoit plus qu'une occasion favorable pour donner à son orgueil un aliment qu'elle auroit dû rejeter, dans le cas même où une basse flatterie le lui auroit prodigué.

A la huitième lune de la quatrième année de *Hien-heng*, cette Princesse, à qui la plus saine partie de la nation n'avoit accordé que par force le titre simple d'Impératrice, osa se faire appeler *Impératrice céleste*. Elle l'osa, & tout l'Empire,

fans opposition, fans réclamation, ne lui donna plus que ce titre, parce qu'en même tems elle en fit donner un semblable à son imbécile epoux. Dans la fuite de cette histoire, donnons-lui nous-mêmes ce nom, puisque l'histoire de son pays le lui donne.

L'Impératrice céleste avoit encore bien du sang à répandre avant que de pouvoir régner seule sur cette partie de la terre qu'elle avoit choisie : l'aîné de ses propres fils, nommé depuis long-tems pour successeur au Trône, étoit un Prince qui donnoit les plus hautes espérances. Il étoit doux, modeste, magnanime, & sur-tout plein d'humanité; plus d'une fois il s'étoit intéressé pour les malheureux auprès de sa mere, & avoit fait de vains efforts pour adoucir sa férocité envers deux de ses sœurs, filles de cette infortunée Princesse qui avoit partagé le sort de l'ancienne Impératrice. Ces deux innocentes victimes, étroitement renfermées dans le Palais, y étoient exposées aux traitemens les plus rigoureux de la part de celle qui croyoit leur faire une grande grace de les laisser vivre.

L'héritier présomptif de la Couronne ayant tenté inutilement plusieurs fois d'obtenir de sa mere qu'elle voulût bien marier ses sœurs, qui commençoient à vieillir, ou à quelque grand de l'Empire, ou à quelque Prince étranger, s'adressa enfin à l'Empereur lui-même. La barbare *Céleste* en fut instruite le jour même, & le jour même, faisant appeller deux des plus bas Officiers qui étoient de garde au Palais, elle donna à chacun d'eux l'une de ces deux filles de l'Empereur pour epouse. Peu de jours après, le Prince héritier lui-même mourut, sans que personne eût su seulement qu'il étoit malade, n'ayant donné jusqu'alors aucun signe de la plus légère indisposition; ce qui fit croire à tout le monde qu'il avoit été empoisonné.

L'Empereur, pour honorer la mémoire d'un fils qu'il aimoit tendrement, voulut qu'on mît sa tablette dans la salle des

Ancêtres, avec ce titre, *modele de la piété Filiale, Hiao-king-hoang-ty.*

La mort de ce jeune Prince, auquel l'Empereur substitua *Ly-hien*, le second des fils qu'il avoit eus de *Ou-heou*, fut bientôt suivie de l'exil de deux autres Princes de la maison Impériale, dont l'un neveu, & l'autre fils de l'Empereur. Le premier fut accusé de tenir des assemblées secrètes, & l'autre d'avoir fait une satyre contre la *Céleste*. Ces deux accusations étoient sans fondement; mais comme ces deux Princes avoient beaucoup de mérite & étoient aimés de l'Empereur, ils étoient devenus odieux à l'Impératrice; c'étoit leur véritable crime.

Le nouveau Prince héritier, qui jusqu'alors n'avoit eu aucune connoissance des affaires, regarda comme son premier & son principal devoir de s'y appliquer, & il réussit trop bien pour son malheur. Sa mere en prit de l'ombrage, & craignit que s'il montoit jamais sur le Trône, il ne voulût régner seul. Elle chercha à s'en défaire, ou tout au moins à le faire casser. Ne trouvant rien dans sa conduite qui pût lui donner lieu à le mettre mal dans l'esprit de l'Empereur, elle lui supposa des crimes.

Un des Grands de l'Empire, nommé *Ming-tchoung-yen*, homme estimé, & qui avoit rendu des services à l'Etat, fut assassiné, l'on ne fut par qui ni comment. L'Impératrice, par les ordres de qui cela s'étoit peut-être fait, répandit, par la bouche des ministres de toutes ses volontés, que le Prince héritier étoit l'auteur de ce meurtre. Elle eut l'audace d'être son accusatrice auprès de l'Empereur, & d'envoyer dans le Palais du jeune Prince saisir quelques-uns de ses gens, sous prétexte de vouloir les interroger. Son intrigue étoit déjà nouée, on trouva quelques cuirasses, un assez bon nombre de chevaux, & quelques armes. L'Impératrice fit passer tout cela pour des marques évidentes que son fils vouloit régner avant

le tems. Elle fut si bien faire valoir ce qu'elle disoit, que l'Empereur la crut & se déterminâ à dégrader son fils. *Ou-heou* fit nommer *Ly-tché* son troisieme fils.

Jusques-là elle n'avoit répandu de sang, à l'occasion de cette affaire, que celui de quelques Officiers qu'elle avoit fait passer pour avoir inspiré les sentimens de révolte, dont *Ly-hien* s'étoit rendu coupable; mais elle trouva l'occasion si favorable pour affouvir sa cruauté, qu'elle en profita contre tous ceux qu'elle prévoyoit pouvoir mettre dans la suite quelque obstacle à ses desseins, elle les fit arrêter l'un après l'autre, leur fit faire leur procès; & suivant qu'ils lui paroissoient plus ou moins à craindre, ils étoient convaincus d'être entrés plus ou moins avant dans la prétendue conspiration qui s'étoit faite contre les jours de l'Empereur. Une multitude incroyable de Grands, de Magistrats, d'Officiers de Guerre, & de Mandarins de tous les ordres, fut immolée à l'ambition de cette femme barbare, qui croyoit applanir par-là le chemin du Trône à ceux de son nom. Elle voyoit la santé de l'Empereur s'affoiblir de jour en jour, elle se hâta d'abattre les soutiens qui pouvoient etayer la maison des *Tang* contre ses efforts.

Après l'horrible carnage qu'elle venoit de faire, elle peupla la Cour & les Tribunaux de gens qui lui étoient aveuglément soumis. Elle mit auprès du Prince héritier, des Maîtres & des Officiers qu'elle avoit à ses ordres. Elle fit nommer pour premier Ministre un *Pei-yen*, sa créature; elle s'affura de la personne de *Ly-hien*, ancien Prince héritier, qui jouissant encore de sa liberté dans le lieu où elle l'avoit fait exiler, pouvoit se mettre à la tête d'un parti. Elle appella dans la Capitale, sous différens prétextes, ceux d'entre les Généraux qu'elle croyoit lui être les moins dévoués; elle fit mourir le fils du Prince *Ly-ming*, & engagea celui-ci à se défaire lui-même. Il ne lui restoit qu'à rendre méprisable ou odieux celui de ses fils qui étoit

etoit nommé pour succéder au Trône. Elle le mit dans l'occasion de faire des fautes, & elle l'obtint ce qu'elle souhaitoit. Pendant un voyage qu'elle fit faire à l'Empereur, & qu'elle fit avec lui, le jeune Prince gouverna l'Empire conjointement avec des Ministres qui ne l'aimoient pas. Tout le reste se devine aisément. Il y eut des altercations, des mots peu respectueux d'une part, & trop durs de l'autre, des mécontentemens réciproques, des sentimens toujours opposés. Les affaires languissoient, rien ne se terminoit, & toute la faute en retomboit sur le Prince, qui, ennuyé de tant de tracasseries, prit le parti de laisser faire, & de profiter de la liberté qu'il avoit, pour se livrer aux plaisirs de son âge. La Cour revint, & la Céléste profita de tout ce qui s'étoit passé pendant son absence de la Capitale, pour faire dire par mille bouches que son fils n'avoit aucun talent pour gouverner. Cependant les forces de l'Empereur diminuoient sensiblement. Les accidens devenus plus fréquens l'avoient rendu presque aveugle & comme hébété. Enfin, à la douzième lune de la trente-quatrième année de son regne, de l'ère chrétienne 683, sentant que sa fin approchoit, il fit appeler ses Ministres & leur dicta ses dernières volontés, en ces termes: *Je laisse l'Empire à celui de mes fils que j'ai nommé Prince héritier; mais je veux qu'il consulte en tout l'Impératrice sa mere, & qu'il ne fasse rien sans son consentement. Peu de tems après il expira.*

Après avoir rendu les devoirs funebres à son pere, le Prince héritier, sous le nom de *Tchoung-tsong*, prit possession de l'Empire, & fit reconnoître pour Impératrice la Princesse *Ouei-ché* sa légitime épouse. Deux mois s'étoient à peine écoulés que le nouvel Empereur voulut elever *Ouei-suen-tchen*, son beau-pere, à l'une des premières dignités de l'Empire. *Pei-yen*, son Ministre, à qui il fit savoir ses intentions, s'y opposa de toutes ses forces, en lui disant qu'il falloit auparavant

consulter l'Impératrice sa mere. Le Prince indigné qu'on osât le contredire sur un point qu'il regardoit comme peu important, s'emporta de paroles; & dans les mouvemens de sa colere, il lui échappa de dire qu'il *étoit seul maître, & qu'il ne prétendoit pas être contredit, quand même il voudroit se démettre de l'Empire en faveur de Ouei-siuen-tchen son beau-pere, dans lequel il reconnoissoit toutes les qualités qu'il falloit pour régner.*

Pei-yen ne repliqua point, mais il alla sur le champ chez l'Impératrice mere, à qui il raconta ce qui venoit de se passer. Celle-ci qui ne s'attendoit pas à trouver si-tôt l'occasion qu'elle cherchoit, de détrôner un fils qui paroissoit vouloir régner indépendamment d'elle, se hâta de profiter de celle qui se présentoit. Elle ordonna à *Pei-yen* d'indiquer pour le lendemain une assemblée générale de tous les ordres de l'Etat, de faire mettre toutes les troupes sous les armes, & de changer la garde du Palais. Tout cela s'exécuta avant que l'Empereur en pût être informé.

Le lendemain l'assemblée eut lieu. L'Empereur & l'Impératrice sa mere s'y rendirent, comme s'il n'eût été question que de traiter les affaires de chaque jour, suivant la coutume établie par *Tay-tsoung*. A peine tout le monde eut pris place, que l'Impératrice mere prenant la parole, dit: *En vertu de ma qualité de mere, & par l'autorité qui m'a été donnée par le feu Empereur mon epoux, je déclare mon fils Tchoung-tsoung déchu de tous ses droits, comme étant indigne de régner, & je nomme Ly-tan son frere, pour remplir sa place. Je laisse cependant à l'indigne fils que je dépose, le titre de Prince de Liuling; qu'on le conduise à l'appartement que je lui destine. Pei-yen, chargez-vous de ce soin.*

Tchoung-tsoung, frappé de ces paroles comme d'un coup de foudre, lui demanda en tremblant quel étoit le crime qui lui

attiroit une disgrâce à laquelle il avoit si peu lieu de s'attendre. *Ame basse*, lui répondit sa mere, *l'amour que vous avez pour votre femme vous a aveuglé jusqu'au point de vouloir vous démettre de l'Empire en faveur de son pere, & vous osez demander quel est votre crime? qu'on l'emmene, & qu'on le mette sous bonne garde, pour l'empêcher de faire quelque faute, pour laquelle je serois forcée de le punir suivant toute la rigueur des loix.* Elle fut obéie; & de tant de Princes, de Grands & de Mandarins qui etoient présens, aucun n'osa ouvrir la bouche pour prendre la défense d'un Souverain qu'on traitoit si ignominieusement.

Qu'on me permette d'interrompre mon récit, par une réflexion que j'ai souvent faite, en lisant l'histoire de cette femme. Elle a entrepris & exécuté impunément les choses les plus extraordinaires & les plus opposées à l'esprit général & aux mœurs de sa nation. Elle a usurpé le droit exclusif qu'ont les Empereurs de sacrifier solennellement au Ciel; elle a eu des salles particulieres pour honorer publiquement ses Ancêtres; elle fit donner des grades de Littérature à ceux qu'on examinoit sur la doctrine du Livre de *Lao-kiun*, comme à ceux que l'on examinoit sur celle des *King*; elle s'arrogea des titres que personne n'avoit osé prendre avant elle; elle fit tout cela, & les zélateurs des anciens rits se turent; & ce redoutable corps de Lettrés qui avoit bravé autrefois toutes les fureurs de *Tsin-che-hoang-ty* par les représentations les plus fortes, & souvent réitérées, plia humblement devant elle, & osa à peine se venger par quelques plaisanteries, de toutes les insultes qu'elle lui faisoit.

Elle fit périr plus de monde elle seule, que n'en firent périr les Empereurs les plus cruels. Elle dévasta la maison Impériale par l'exil, la prison & la mort; elle fit des plaies horribles à tous les corps de l'Etat; & les tristes restes de la maison Impériale,

& tous les corps mutilés de l'Etat la servirent à l'envi, avec un zele qu'on a de la peine à concevoir. Les Princes prirent à cœur ses intérêts, les Tribunaux respectèrent ses ordres & les firent exécuter à la rigueur, les Guerriers gagnèrent des batailles & reculerent dans quelques endroits les limites de l'Empire, les Lettrés l'encensèrent, pour la plupart, & firent fortir, des seules presses Impériales, plus de mille volumes d'ouvrages utiles, sans compter ceux qui furent composés par les Sectaires qu'elle protégeoit; & le peuple vécut assez tranquille pour ne pas se plaindre de son sort. Il me semble que pour l'assemblage de ce contraste étonnant, il falloit que cette Princeesse joignît un esprit supérieur à une politique des plus profondes; qu'elle eût une hardiesse au-dessus de son sexe pour entreprendre, & un courage à toute épreuve pour exécuter; qu'elle alliât dans sa personne des qualités incompatibles, pour se servir à propos des unes ou des autres, suivant qu'elles lui étoient nécessaires pour parvenir à ses fins. La maniere dont elle détrôna son fils, & tout ce que j'ai rapporté d'elle jusqu'à présent, peuvent en servir de preuve. Ce qui me reste encore à dire en fera la confirmation.

Aussi-tôt après que *Tchoung-tsoung* eut disparu de la salle, *Ou-heou* appella son fils *Ly-tan*, le fit asseoir sur le Trône, lui donna pour Impératrice *Lieou-ché* sa légitime épouse, & pour Prince héritier *Ly-tcheng-ki*, l'aîné de ses fils. Ainsi dans une même séance, elle fit tomber un Empereur, elle en eleva un autre, elle donna la dignité d'Impératrice & nomma un Prince héritier pour succéder au Trône, & tout cela pour pouvoir régner seule, & transmettre ensuite l'Empire à ceux de son propre nom.

La mort de *Ly-hien*, ancien Prince héritier, exilé à *Patcheou*, fut le premier événement qui constata son nouveau regne. Ci-devant elle avoit donné le commandement de

cette place à un Officier de confiance nommé *Kieou-chen-tsi*, avec ordre à lui de veiller sur la conduite du Prince. Comme ce Prince avoit été dégradé sans raison & qu'il y avoit dans l'Empire bien des gens qui lui avoient été entièrement dévoués, elle craignit qu'on ne tramât quelque complot en sa faveur. Pour se délivrer de cette inquiétude, elle fit dire à *Kieou-chen-tsi* que son prisonnier avoit assez vécu & qu'il étoit tems que d'une manière ou d'une autre, il terminât sa carrière.

Le Commandant fit part au Prince des ordres qu'il avoit reçus & lui conseilla en ami de s'exécuter lui-même, pour éviter qu'on ne cherchât des prétextes pour le faire mourir par le supplice des criminels. Le Prince le crut aisément sur sa parole & se donna la mort.

Quand *Ou-heou* en apprit la nouvelle, elle donna les démonstrations de la douleur la plus sensible, comme si elle n'y avoit eu aucune part. Elle fit semblant de croire que ce Prince s'étoit apparemment porté à cette extrémité parce qu'il avoit reçu quelque violent chagrin de la part du Commandant de *Pa-tcheou*, à la garde duquel on l'avoit confié. En conséquence elle cassa le Commandant, & donna au Prince mort les titres les plus honorables; mais personne ne fut la dupe de son hypocrisie. Le rétablissement de *Kieou-chen-tsi*, qui eut lieu peu-à-près, eût suffi seul pour détromper ceux qui auroient pu la croire innocente.

N'ayant plus rien à craindre du côté de *Ly-hien*, elle tourna ses vues du côté des deux jeunes Empereurs. Elle donna à *Ly-tan*, qu'elle faisoit appeller l'Empereur *Joui-tsoung*, un palais séparé de celui qu'elle habitoit, lui ôta toute la communication avec ceux du dehors & le fit garder à vue.

Elle fit transférer *Tchoung-tsoung*, qui étoit le véritable Empereur, des prisons des environs de la Capitale, à celle de *Fang-tcheou*, & de celle de *Fang-tcheou* dans une plus étroite

encore près de *Kiun-tcheou*, le faisant changer ainsi de demeure pour rompre les mesures de ceux qui voudroient faire quelques tentatives, dans le dessein de l'enlever & de le rétablir sur un Trône dont elle favoit qu'elle l'avoit fait descendre injustement.

Croyant ainsi avoir pourvu à tout, elle ne garda plus aucune mesure & tout se fit désormais en son nom. Cette année, première du regne de *Tchoung-tfoung*, fut désignée par trois noms différens. Les deux premières lunes, les Edits, Déclarations, Arrêts des Tribunaux & autres écrits publics portoient au commencement ou à la fin ces mots: *Du regne de Tchoung-tfoung, première année de See-cheng*; depuis la troisième lune jusqu'à la neuvième, on écrivit: *Du regne de Jouï-tfoung, première année de Ouen-ming*, & depuis la neuvième lune, on ne data plus que du regne de *Ou-heou* ou de l'Impératrice mère, première année de *Koang-tché*, &c.

Maîtresse absolue & assise sur un Trône qu'elle avoit, du moins en apparence, partagé jusqu'alors ou avec son époux ou avec l'un de ses fils, elle mit sérieusement la main à l'œuvre pour n'y faire asseoir après elle que quelqu'un de sa race & de son nom. Afin qu'on s'accoutumât peu à peu à regarder la maison de *Ou* sur le pied d'une maison Impériale, elle fit construire sept salles différentes, ce qui est la prérogative des seuls Empereurs, où elle pût aller faire les cérémonies en l'honneur de ses propres ancêtres. Voulant imiter les Fondateurs de Dynasties, elle donna à son père, à son aïeul, à son bifaïeul & à d'autres, des titres d'Empereurs, de Rois & de Princes, afin de pouvoir leur rendre & leur faire rendre les honneurs proportionnés à toutes ces dignités.

Ce fut en vain que *Pei-yen*, son Ministre, voulut s'y opposer par des représentations fondées sur ce qu'elle devoit à la bienfaisance, à la maison Impériale des *Tang* & aux intérêts parti-

culiers de sa propre maison, à la ruine de laquelle elle travailloit en croyant travailler à son élévation & à sa gloire. *Vous qui savez si bien l'Histoire*, lui dit-il en finissant un assez long discours, *rappelez dans votre souvenir, ce qui arriva du tems des Han à l'Impératrice Lu-heou : elle perdit entièrement sa famille en voulant la trop elever.*

Et vous qui êtes si éclairé, lui répondit dédaigneusement *Ou-heou*, faites attention que tout ce que vous venez de dire tombe à faux. *Lu-heou* elevoit ceux de ses parens qui estoient en état de la seconder dans ses desseins, parce qu'ils estoient encore pleins de vie, & en les elevant, elle leur attiroit autant d'ennemis ou de jaloux qu'il y avoit de personnes qui aspireroient aux emplois qu'elle leur donnoit. Pour moi je n'eleve que des morts & je ne leur donne que des dignités imaginaires. Qui pourroit être assez insensé pour en être jaloux ? Ne m'en parlez plus, & quand vous aurez quelque chose désormais à me représenter, ayez soin d'un peu mieux choisir vos comparaisons.

Cette comparaison estoit cependant très-juste, & *Ou-heou* avoit trop d'esprit & se connoissoit trop bien pour n'en pas sentir toute la justesse. Dans l'espace de moins d'une année elle plaça dans le ministere, dans les armées & dans les Tribunaux plus de quinze de ses parens qui remplacerent les deux petits-fils du célèbre *Ly-tsi*. Les Princes *Ly-king-yé* & *Ly-king-yu*, les grands *Tang-tché-ki*, *Lo-pin-ouang*, *Tou-kieou-jin*, *Ouei-see-ouen* & d'autres se trouvant réduits au rang du simple peuple, se rendirent à *Yang-tcheou*, & après avoir consulté secretement entre eux, commencerent la premiere guerre civile. Ils feignirent d'abord un ordre de l'Impératrice qui castoit le Mandarin, Gouverneur du lieu, & ordonnoit de le faire mourir.

Comme on estoit accoutumé dans l'Empire à voir arriver de pareils ordres, sans s'y être attendu, personne ne douta

de la réalité de celui-ci, & on laissa tranquillement massacrer le Gouverneur. Les conjurés s'emparèrent de la ville, ouvrirent les prisons, prononcèrent la grace de tous ceux qui y étoient détenus & en firent des soldats. Il se trouva quelqu'un qui ressembloit assez au Prince *Ly-hien*, on fit courir le bruit que ce Prince vivoit encore & que ceux qui commandoient les troupes à *Yang-tcheou* l'avoient reconnu & feroient tous leurs efforts pour le placer sur le Trône, ou, pour le moins, pour le soustraire aux persécutions de la cruelle *Ou-heou*. Cet artifice leur réussit & dans l'espace d'une quinzaine de jours, *Ly-king-yé* & *Ly-king-yu* & les autres se trouverent à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes.

Pour empêcher qu'on ne leur donnât dans l'Empire l'odieux nom de rebelles, ils publièrent qu'ils ne prenoient les armes que pour mettre le véritable Empereur sur le Trône, & firent un manifeste dans lequel ils faisoient un détail de toutes les horreurs dont *Ou-heou* s'étoit rendue coupable envers la famille Impériale & tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans l'Etat. Les termes les plus durs & les plus injurieux à sa personne n'étoient point épargnés.

Ce manifeste courut bientôt tout l'Empire & *Ou-heou* ne fut pas la dernière à le voir. Elle le lut sans montrer sur son visage aucune altération, & en le rendant à l'homme de confiance qui la lui avoit apporté : *Il y a du feu, dit-elle, & il est fort bien écrit ? Qui croyez-vous, parmi les rebelles, capable de l'avoir composé ? Il est probable, lui répondit-on, qu'ils l'ont fait de concert ; mais le style paroît être celui de Lopin-ouang. . . . C'est un homme qui a beaucoup d'esprit, repliqua-t-elle froidement, je suis fâchée d'avoir ignoré son talent, j'aurois su tirer parti d'un tel homme. Qu'on appelle Pei-yen : J'ai à consulter avec lui sur les moyens d'apaiser cette révolte,*

Pei-yen se rendit à l'appartement de *Ou-heou* qui lui demanda

demanda son avis sur ce qu'il y avoit à faire dans les circonstances. Celui-ci lui répondit, un peu cruement, qu'il ne voyoit qu'un seul moyen, qui étoit d'ôter aux rebelles le prétexte qu'ils avoient pris pour s'autoriser à prendre les armes. *Rétablissez, ajouta-t-il, votre fils sur le Trône, laissez-lui tenir les rênes du Gouvernement & tout rentrera dans l'ordre.*

Lâche, lui dit *Ou-heou*, en le regardant avec indignation, *je saurai bien me tirer d'embarras sans vous.* Elle avoit commencé à ne plus tant compter sur l'attachement de *Pei-yen*, depuis que ce Ministre s'étoit opposé à ce qu'elle fit bâtir sept salles pour y révéler ses ancêtres à la manière des Empereurs. Ce qu'elle venoit d'entendre de sa propre bouche, acheva de le perdre dans son esprit. Quelques jours après elle le fit accuser d'intelligence avec les ennemis de l'Etat, & le fit exécuter publiquement comme coupable du crime de haute trahison. L'infortuné *Pei-yen* eut la tête coupée pour s'être expliqué avec sincérité dans une affaire sur laquelle on lui demandoit son avis; tous ses biens furent confisqués; ceux de son nom qui étoient revêtus de quelque emploi, furent cassés & exilés; ses amis, ceux qui avoient été placés par lui, subirent successivement le même sort. Tous ces crimes n'étoient qu'un amusement pour *Ou-heou* & ne l'occupoit tout au plus que quelques instans. Elle travailloit à étouffer promptement les premières étincelles d'un feu qui pouvoit embraser bientôt tout l'Empire, pour peu qu'il fût négligé. Elle réussit au-delà de ses espérances.

Le Général *Ly-hiao-y* qu'elle envoya contre les rebelles à la tête d'une armée de plus de deux cens mille hommes de bonnes troupes, les battit, les mit en déroute, & pacifia tout. Leurs principaux Chefs périrent en combattant, ou se défirent eux-mêmes pour éviter le supplice ignominieux qu'on leur auroit fait subir s'ils avoient été pris, ou furent massa-

crés, par leurs propres gens, en voulant se sauver par la fuite. *Ly-king-yé* & *Ly-king-yu* furent du nombre de ces derniers. Un de leurs Officiers nommé *Ouang-na-siang*, dans l'espérance d'obtenir sa grace pour son crime de révolte & quelques récompenses du côté de la Cour, en faisant quelque chose qui lui fût agréable, les prit en traître & les assassina l'un & l'autre, à l'aide de plusieurs soldats qui dépendoient immédiatement de lui. Il obtint en effet ce qu'il souhaitoit. *Ou-heou* lui accorda l'abolition de son premier crime & lui confia la garde d'un poste important en récompense de ce dernier; mais elle ne pardonna pas à *Ly-hiao-y* d'avoir trop de mérite & de s'être acquis tant de réputation par la manière dont il termina cette guerre. Ce Général fut à peine arrivé à la Cour qu'on pensa à l'en éloigner. L'Impératrice, sous quelque spécieux prétexte, dont elle ne manquoit jamais, l'envoya commander les troupes dans une des extrémités de l'Empire, sur les frontières du *See-Tchouen*. Elle ne l'y laissa pas long-tems tranquille. Elle le fit accuser de vouloir se révolter, & en conséquence elle le cassa de son emploi en lui laissant, disoit-elle, la vie, à raison de ses services passés. *Ly-hiao-y* qui n'avoit rien fait qui pût donner lieu à une calomnie de cette nature, mourut peu après de chagrin.

Depuis la mort de *Pei-yen*, *Ou-heou* ne voyoit personne à la Cour avec qui elle pût parler d'affaires avec une certaine ouverture de cœur; car ce n'étoit point avec ses parens qu'elle vouloit parler de ses parens même, & elle vouloit avoir quelqu'un de confiance qui pût lui rapporter la manière bonne ou mauvaise dont ils se conduisoient au dehors. Elle fit choix pour cela d'un jeune Bonze, homme de beaucoup d'esprit, à qui le méprisable talent de savoir s'intriguer, pour parvenir à ses fins, par des voies également dédaignées par l'homme de génie & par le sage, avoit déjà fait quelque réputation dans la Capitale.

Ce Bonze s'appelloit *Hoai-y*. L'Impératrice, pour lui donner quelque considération, lui fit bâtir un magnifique Monastere dont elle le nomma Supérieur. Elle lui accorda toutes les entrées libres, pour venir au Palais, la nuit comme le jour, & lui donna place au conseil. Ce qu'elle fit là en faveur de ce Bonze donne lieu aux déclamateurs Chinois de l'accuser de magie & d'impudicité; mais ils n'en apportent d'autres preuves que les entretiens secrets dont elle l'honoroit souvent pendant une partie de la nuit.

Je n'entreprendrai pas de justifier *Ou-heou*; je dirai seulement qu'elle est coupable d'assez d'autres crimes qui la rendent exécrationnable, sans lui en imputer qu'elle n'eut peut-être pas. On pourroit ajouter que toute sa magie consistoit dans les rapports que lui faisoit son Bonze, & dans la multitude de ses espions qui ne lui laissoient rien ignorer de ce qui se passoit au dehors; que pour ce qui est des autres infamies, il n'est pas vraisemblable qu'une femme âgée déjà de plus de soixante ans, gouvernant par elle-même de vastes Etats, ayant à se soutenir tout à la fois contre les ennemis du dehors & contre ceux du dedans, s'occupât d'autre chose que de ce qui avoit rapport à la sûreté de sa personne & à son ambition. D'ailleurs il est prouvé par l'Histoire qu'elle n'épargnoit pas plus son Bonze que les autres quand il s'agissoit du bon ordre. Elle lui fit donner une fois la bastonnade dans une des cours du Palais, à l'occasion de quelques désordres qui furent commis par ceux du Monastere dont il étoit chargé. Il me paroît que ce n'est point par de pareilles preuves qu'on peut conclure que ce Bonze étoit son amant.

Cependant les Princes du sang qui voyoient avec douleur qu'ils n'étoient presque plus comptés pour rien dans l'Empire, prirent enfin le parti de demander, à force ouverte, le rétablissement de *Tchong-tsoung*, qui étoit le légitime Empereur,

puisqu'il avoit été nommé par *Kao-tfoung* son pere, & reconnu solennellement par tous les ordres de l'état. Ils se sauverent de la Cour au nombre de plus de dix & leverent des troupes chacun de leur côté. Ils auroient peut-être réussi s'ils s'étoient entendus ; mais comme chacun vouloit être chef & qu'aucun d'eux n'avoit ni les talens ni l'expérience que demandoit une entreprise de cette nature, ils furent détruits l'un après l'autre. L'activité de l'Impératrice ne leur laissa pas le tems de se réunir pour réparer la faute qu'ils avoient faite de ne pas agir de concert. Ils furent tous pris & punis de mort. *Ou-heou* profita de l'occasion pour elaguer plus qu'elle n'avoit encore fait, les différentes branches de la famille des *Tang*. Elle éteignit impitoyablement toute la race des Princes qui avoient pris les armes. Elle enveloppa dans la même proscription celles de leurs alliés & de leurs amis, ou comme déjà coupables ou comme pouvant le devenir ; celles d'une foule de Mandarins & d'Officiers qui avoient été ou à leur service ou protégés par eux ; celles enfin de tous ceux qu'elle pouvoit soupçonner de vouloir lui nuire. C'est ainsi que finit la deuxième guerre civile. Tous les titres, dignités ou emplois un peu importans qui vaquerent par la mort de tant de personnes, furent donnés aux parens de l'Impératrice & à ceux qui leur étoient entièrement dévoués.

Après cette horrible tragédie où la scene fut inondée de sang, elle joua au commencement de l'année suivante, une comédie qui n'effraya pas moins la grande partie des spectateurs. Elle travestit son sexe, & avec les habits de cérémonie & toute la pompe des Empereurs, elle offrit solennellement le grand sacrifice, ayant pour assistans à ses deux côtés le Prince *Ki-tan*, à qui elle donnoit le nom d'Empereur, & le fils de *Ki-tan* qu'elle avoit nommé Prince héritier de l'Empire. Immédiatement après le sacrifice, avant que de se transporter à la

fallé des ancêtres, elle accorda une amnistie générale & ordonna qu'elle seroit publiée dans tout l'Empire. Elle sortit du lieu des sacrifices & se rendit à celui où l'on rend hommage aux morts, où elle fit les cérémonies respectueuses avec tout l'appareil qu'on employoit sous les *Tcheou*, dont elle avoit déjà fait adopter les rits. Pour imiter en tout les *Tcheou*, il ne lui manquoit que de faire un grand Général. Elle en nomma un & ce fut son Bonze *Hoai-y* auquel elle donna, outre cela, le titre de Prince du troisieme ordre : autre preuve qu'elle n'avoit ce Bonze auprès d'elle que pour savoir tout, disposer de tout & être maîtresse absolue de tout, au moyen d'un homme qui dépendoit d'elle pour tout.

Elle n'avoit adopté le cérémonial des *Tcheou* que pour donner le nom de cette illustre Dynastie à la Dynastie qu'elle prétendoit fonder. Dans cette vue elle fit paroître un Edit par lequel elle déclaroit que la Dynastie regnante ne s'appelleroit plus désormais que la Dynastie des *Tcheou*, voulant abolir ainsi jusqu'au souvenir de la maison des *Tang*. *Nous avons*, dit-elle, *adopté le cérémonial des Tcheou, pourquoi n'en prendrions-nous pas le respectable nom ? Je ne vois en cela aucun inconvénient. Si cependant quelqu'un trouve qu'il y en a, qu'il mette ses raisons par écrit, je promets d'y avoir égard.*

Son intention, en voulant qu'on lui fit des représentations sur un article dont elle étoit bien résolue de ne pas se départir, étoit de connoître par-là quels étoient ceux d'entre les Grands & les Mandarins qui étoient véritablement affectionnés à la maison Impériale afin de les faire périr d'une manière ou d'une autre. Son artifice lui réussit. Elle reçut des placets de tous les endroits de l'Empire & elle eut le chagrin de voir que dans presque tous ces placets on l'invitoit à conserver à la Dynastie régnante son véritable nom & à rétablir sur le Trône l'Empereur qu'elle en avoit fait descendre sans de légitimes raisons. Elle

fit couler encore des ruisseaux de sang ; mais ce ne fut pas assez pour elle , elle voulut que ces ruisseaux se changeassent en fleuves.

Elle imagina une maniere d'être instruite de la conduite bonne ou mauvaise de tous ceux qui étoient en place , afin , disoit-elle , d'extirper peu à peu tous les abus qui s'étoient glissés dans le Gouvernement & de pouvoir se corriger elle-même des fautes dans lesquelles elle tomboit contre son intention. Elle donna une permission générale à tous ses sujets d'accuser , sans risque , ceux qu'ils croiroient ne pas remplir leurs devoirs avec la fidélité , le désintéressement & l'exactitude qu'exigeoient les emplois dont ils étoient chargés. Elle fit placer à l'une des portes du Palais un coffre de fer dont elle avoit seule la clef , on glissoit par une fente qui étoit pratiquée à ce dessein , sur ce coffre , les billets qu'on vouloit lui faire parvenir , & chaque soir on l'ouvroit en sa présence , après l'avoir porté dans son appartement. Elle passoit une partie de la nuit à satisfaire sa curiosité par la lecture de toutes ces représentations anonymes , dont elle se servoit ensuite pour aller à ses fins.

Il est inutile de dire que par ce moyen , elle fournissoit à la haine , à la vengeance & à la basse envie , l'occasion de se satisfaire impunément. Elle avoit trop d'esprit pour ne pas le voir elle-même ; mais elle étoit bien aise d'avoir sans cesse entre ses mains de quoi pouvoir sévir contre ceux qu'elle vouloit perdre , sans qu'il parût que c'étoit elle qui les perdoit.

Quand elle fut suffisamment instruite de tous les défauts de ceux qui étoient en place , elle fit main basse sur tous ceux qui lui faisoient ombrage.

Après un massacre qui mit les principales familles de l'Empire en deuil , elle se fit représenter par un de ses Ministres tous les inconvéniens qui résultoient de la liberté qu'elle avoit donnée de lui présenter des écrits anonymes. Elle en convint

& avoua même qu'à cette occasion elle avoit fait périr bien des personnes dont elle reconnoissoit actuellement l'innocence. *Ainsi*, ajouta-t-elle dans le nouvel edit qu'elle donna, *je laisse encore à mes sujets la liberté de s'adresser à moi de la même maniere qu'auparavant, avec cette différence que chacun se fera connoître, en mettant son nom au-dessus de l'écrit dont il sera l'auteur. Qu'on ait soin de ne rien avancer qui ne soit exactement vrai, & qu'on ne puisse prouver quand on sera requis de le faire. On fera mourir irrémisiblement les calomniateurs & ceux qui accuseront sans preuves suffisantes.*

Malgré la sévérité de cet Edit, il se trouva encore, dit l'Historien, huit cent cinquante personnes qui osèrent courir les risques. Elles furent convaincues d'avoir accusé à faux, & *Ou-heou* leur tint parole. Elle les fit exécuter publiquement à mort, ainsi qu'elle l'avoit promis.

Enfin rassasiée de carnage, elle se priva pour quelque tems des alimens qui nourrissoient sa cruauté, pour se repaître de ceux qui pouvoient nourrir son orgueil. Les Bonzes de la secte de *Fo*, avoient fait un Livre, dans lequel ils prétendoient que l'Impératrice *Ou-heou* étoit fille de *Fo* lui-même. Ils ajoutoient qu'elle étoit destinée par son pere à être la Fondatrice d'une nouvelle Dynastie qui devoit remplacer celle des *Tang*, & qu'ainsi elle étoit, sans contredit & sans concurrent, la seule légitime Souveraine de l'Empire.

Ou-heou qui avoit peut-être fait composer ce Livre, le reçut des mains d'un Bonze de grande réputation, nommé *Fa-ming*, avec beaucoup de respect, mais avec encore plus de plaisir. Elle le fit répandre dans tout l'Empire comme un Livre qui contenoit une doctrine toute céleste; & par reconnoissance pour les Disciples de celui dont on lui disoit qu'elle étoit la fille, elle fit bâtir dans toutes les provinces de vastes & magnifiques *Miao*, pour leur servir de demeure. Elle accepta sans

pudeur les titres d'*Impératrice esprit*, d'*Impératrice immortelle*, d'*Impératrice descendue du Ciel*, de *Mi-lê*, *fille bien-aimée de Fo*, & autres semblables, dont elle ne rougit pas de s'appeller elle-même dans quelques Edits qui avoient rapport aux affaires générales de l'Empire.

Elle fit elever, avec des frais immenses, un Temple du nom de *Ta-ming-tang*, c'est-à-dire, *Temple du grand Clair-voyant*, au nord duquel elle fit bâtir le Temple, dit *du Ciel*, *Tien-tang*. Dans le premier elle fit placer une statue de bronze, dont la hauteur étoit de deux cens pieds. On peut juger par-là de la hauteur du vaisseau qui la contenoit. Mais cette élévation n'étoit rien en comparaison de celle du temple du Ciel. *Le Temple du Ciel*, dit l'Historien, *étoit partagé en cinq etages*. Quand on étoit arrivé au troisieme etage, & qu'on regardoit de-là le *Ta-ming-tang*, qui n'étoit qu'à quelques pas, il falloit regarder en plongeant comme pour voir quelque chose de très-profondément enfoncé.

Ces deux Temples furent consumés par les flammes, peu de tems après avoir été achevés; mais l'Impératrice les fit rebâtir plus magnifiquement qu'auparavant, malgré tout ce qu'on put lui dire pour l'engager à se désister d'une entreprise qui epuisoit ses trésors, & ne serviroit qu'à la rendre méprisable aux yeux de la postérité.

Outre ces deux Temples, elle eleva encore plusieurs autres superbes edifices en l'honneur des différentes idoles que ses Bonzes lui propofoient à révéler; car il paroît, par l'Histoire, que tout culte lui étoit bon, pourvu qu'il ne l'ecartât pas des fins qu'elle se propofoit.

Cependant on étoit indigné dans tout l'Empire d'une magnificence si mal placée. On la regardoit comme une prodigalité qui n'avoit point d'exemple depuis la fondation de la Monarchie, & l'on fit sur cela des représentations réitérées qui furent

toutes

toutes fans effet , à l'exception de celles de *Ty-jin-kié* , alors Gouverneur de la province du *Ho-nan*. Ce *Ty-jin-kié* etoit un Philosophe , que son indifférence pour ce qu'on appelle les honneurs & la fortune , mettoit au-dessus de toute crainte. Il représenta à *Ou-heou* qu'il n'y avoit déjà que trop de *Miao* dans l'Empire ; & que dans la seule province , confiée à ses soins , le nombre en etoit exorbitant. Sur quoi il demandoit qu'il lui fût permis de ne conserver de tant de *Miao* , que ceux dont l'utilité etoit reconnue.

L'Impératrice appointa sa requête , & *Ty-jin-kié* profita de la permission qu'on lui donnoit , en toute rigueur , & dans la plus grande etendue du terme. Il ne conserva dans toute la province du *Ho-nan* que quatre *Miao* , consacrés à un culte particulier au pays , à savoir , les *Miao* du grand *Yu* , de *Tay-pe* , de *Ki-tcha* , & de *Ou-yuen*. Tous les autres furent livrés aux flammes , & réduits en cendres , au nombre , dit l'Historien , de plus de mille sept cens , tant grands que petits.

Qu'on me permette de faire ici une réflexion en faveur du sentiment de ceux qui croient que la religion chrétienne etoit très-florissante à la Chine dans le septieme siecle.

Le Gouverneur du *Ho-nan* fait réduire en cendres plus de mille sept cens *Miao* dans sa seule province , sous l'autorité d'une Impératrice , qui faisoit bâtir elle-même des *Miao* , & qui continua à en faire bâtir encore ; qui protégeoit les Bonzes , & qui prenoit pour elle-même des titres consacrés aux Idoles que l'on révere dans les *Miao*. Il me paroît qu'il y auroit-là une inconséquence bien grande dans la conduite d'une Princesse , qui agissoit pour l'ordinaire si conséquemment , si ces *Miao* avoient été consacrés au culte reçu depuis bien des siecles dans le pays.

On sauve l'inconséquence , en disant que ces *Miao* etoient destinés à des cultes étrangers ; mais comme parmi ces cultes

etrangers, ceux qui venoient immédiatement des Indes, estoient déjà, pour ainsi dire, naturalisés à la Chine, où ils avoient été admis du tems des *Han*, on peut ajouter que ces *Miao* estoient probablement consacrés à un culte plus récent, tel que celui qui avoit été apporté trente-trois ans auparavant par *Olopen* & ses Compagnons; d'où l'on peut conclure très-bien que ces dix-sept cens edifices, réduits en cendres, estoient auparavant des Eglises & des Chapelles à l'usage des Chrétiens, dont le culte, étant celui du vrai Dieu, étoit opposé aux différens cultes monstrueux & bizarres de celle qui gouvernoit alors la Chine, & qu'ainsi cette Princeesse a pu, sans inconséquence, supprimer, abolir & détruire des *Miao* opposés à son culte, en même tems qu'elle multiplioit le nombre de ceux qui estoient destinés au culte des Idoles qu'elle révéroit. Ce n'est ici, comme je l'ai déjà dit, qu'une simple réflexion. Je laisse aux Savans le soin de tirer parti de ce trait d'histoire. On le trouvera dans les Annales chinoises, sous la fixieme lune de la cinquieme des années marquées du nom de *See-cheng*, immédiatement après l'annonce d'une eclipse de soleil. Cette année répond à l'an de J. C. 688.

A la magnificence des *Miao*, *Ou-heou* en joignit une autre plus digne d'elle & de la place qu'elle occupoit. A l'exemple du grand *Yu*, elle fit fondre neuf grands *Ting* ou vases d'airain, sur lesquels elle fit graver la Topographie de l'Empire, tel qu'il étoit de son tems. Elle y ajouta la division des provinces, les noms des capitales & des principales villes, le détail de ce qu'elles produisoient, & la nature des subsides particuliers qu'elles fournissoient chaque année au Trésor impérial & aux magasins publics. Elle fit placer à côté de ces *Ting*, par forme de supplément, de grandes tables de même métal, sur lesquelles elle fit graver une explication détaillée de tout ce qui n'étoit que désigné sur ces mêmes *Ting*. Et, ce que n'avoit pas

fait le grand *Yu*, elle fit elever deux especes de pilastres, dont l'un de fer & l'autre de bronze, de la hauteur de cent cinquante pieds, sur une epaisseur de douze, pour faire passer, disoit-elle, jusqu'à la posterité la plus reculée, l'histoire de son glorieux regne; histoire qu'elle fit composer en abrégé par *Ou-san-fee*, le plus cher de ses neveux, celui à qui elle destinoit l'Empire. Cette prétendue histoire n'étoit qu'un éloge outré des prétendues belles qualités d'une Princesse dont tout l'Empire détestoit les vices, & une fausse exposition des tragiques évènements qui avoient fait verser tant de larmes, & dont tant d'illustres familles portoient encore le deuil. Cette exposition trompeuse & cet impudent éloge, furent néanmoins gravés en très-beaux caracteres sur l'airain. *Ou-heou* voulut elle-même en composer l'inscription ou le titre, ce qu'elle fit à-peu-près en ces termes : *Monument eternal pour constater la vertu de la nouvelle Dynastie des grands Tcheou, qui a sous sa puissance l'Empire de tout l'univers.*

Deux masses de métal, ayant chacune vingt pieds de hauteur sur cent soixante-dix de circonférence, & présentant la forme d'une montagne, étoient les pedestaux de l'un & l'autre de ces monumens.

Outre le nombre prodigieux de statues qu'elle avoit erigées dans les différens *Miao*, elle en fit eriger un très-grand nombre pour représenter ceux qui avoient, disoit-elle, bien mérité de l'Empire sous son regne. A en croire les déclamateurs, elle epuisa pour les ouvrages qu'elle fit faire en métal, tout l'or & le cuivre qu'elle avoit en sa disposition, & quand elle ne trouva plus où en acheter, elle fit saisir les ustensiles qui étoient à l'usage du peuple pour être employés à ces monumens de son orgueil.

Pendant l'espace de plusieurs années elle occupa ainsi plus de dix mille hommes, tant artistes qu'ouvriers. Elle ne laissa pas pour cela croupir dans une oisiveté honteuse les Guerriers

& les Lettrés : elle tira parti de leurs services, & fut les employer à propos. Elle envoya les premiers faire la guerre en Tartarie contre les *Tou-kiué*, les *Ki-tan*, & les Thibétains; elle fit composer par les seconds des Livres, qui eussent été utiles, s'ils n'avoient été infectés des erreurs des Sectaires, & si on les avoit dépouillés de tous les mensonges qui déparoissoient la vérité. Les Guerriers furent alternativement vainqueurs & vaincus. Il leur arriva ce qui arrive dans presque toutes les guerres; ils eurent beaucoup de désavantage, & très-peu de profit; mais de leurs pertes même, *Ou-heou* fut tirer sa propre gloire & la honte des ennemis.

Elle acheta la paix avec les *Tou-kiué* & les Thibétains, en donnant au Roi de ceux-ci une Princesse du sang chinois en mariage, & en gratifiant ceux-là de quarante mille mesures de grains, auxquelles on ajouta trois mille cuirasses, quarante à cinquante mille livres de fer non travaillé, & cinquante mille piéces de soie de différentes couleurs. Les uns & les autres, d'ennemis qu'ils étoient de la Chine, étant devenus ses alliés, tournerent leurs armes communes contre les *Ki-tan* & les écrasèrent.

Les Lettrés firent l'histoire des grands hommes de leur siècle, c'est-à-dire, de ceux qui avoient été, ou les exécuteurs des cruautés de l'Impératrice, ou les lâches ministres de toutes ses volontés, ou des adulateurs toujours prêts à encenser tous ses vices. Ces mêmes Lettrés, que l'on appella par dérision dans la suite, *les Lettrés de la porte de derriere*, parce que pour recevoir leur grade de Littérature, ils avoient eu la foiblesse de se faire examiner sur le *Tao-té-king* de *Lao-kiun*; ces mêmes Lettrés, dis-je, composèrent encore sur la piété Filiale, sur les rites, sur la morale, & sur l'histoire en général, quantité d'ouvrages qui eurent cours de leurs tems; mais dont aujourd'hui on connoît à peine les noms.

Au milieu de ces différentes occupations, & des soins pénibles d'un gouvernement qui rouloit tout entier sur elle, *Ou-heou* amusoit de tems en tems le public de l'espérance qu'elle alloit enfin céder l'Empire à son fils. Elle porta même la dissimulation jusqu'à se retirer pendant quelques jours, après avoir publié un manifeste, dans lequel elle s'excusoit en quelque sorte de n'avoir pas fait plutôt ce qu'elle faisoit alors. *Mais*, ajoutoit-elle, *le bien de l'Empire le demandoit ainsi. Je savois que mes enfans étoient sans expérience, & naturellement ennemis des affaires; pouvois-je les livrer à eux-mêmes, dans un tems où j'étois comme sûre qu'ils auroient fait le malheur de leurs sujets, en remettant leur autorité entre les mains de quelques Ministres qui en auroient abusé. Il n'en est pas de même aujourd'hui, l'Empereur Joui-tsoung, le cadet de mes fils, a acquis de la maturité & quelque expérience. Je me décharge avec plaisir sur lui d'un fardeau que je porte depuis tant d'années, & qu'il est juste qu'il porte à son tour. Je tâcherai de le lui rendre le plus léger qu'il sera possible, en l'aidant de mes conseils tant que je vivrai.*

Comme *Joui-tsoung* n'étoit pas le véritable Empereur, elle étoit bien sûre que la démission qu'elle faisoit en sa faveur, ne seroit pas reçue favorablement dans l'Empire, & elle se conservoit par-là un prétexte toujours plausible pour reprendre les rênes du gouvernement quand il lui plairoit, si son fils avoit voulu sérieusement les prendre en main lui-même, quand elle faisoit semblant de vouloir le lui livrer.

Joui-tsoung connoissoit trop bien sa mere pour se laisser prendre à l'appât de ses belles paroles. Il crut entrer dans ses vues, en faisant semblant de son côté de ne vouloir pas de l'Empire tant qu'elle vivoit, & en la suppliant de continuer à le gouverner comme elle avoit fait ci-devant. Il répondit à la déclaration publique, par laquelle sa mere lui cédoit l'Empire,

par une autre déclaration qu'il rendit publique aussi, par laquelle il s'obstinoit à le refuser.

Ces scènes comiques qui ne faisoient rire personne, étoient variées par des intermedes tragiques, qui faisoient verser bien des larmes à ce qu'il y avoit de plus respectable dans l'Empire. Quatre Princes du sang, un Ministre, environ une douzaine de Grands, sous prétexte de quelques complots de révolte, furent punis de mort en différens tems, & entraînent dans le même précipice, avec eux, une foule de Mandarins & d'hommes de toutes les conditions.

Malgré le silence de l'histoire sur la véritable raison de tant de meurtres & les invectives des déclamateurs, qui ne la trouvent que dans l'insatiable cruauté de la Princesse qui les ordonnoit, il est à présumer que ceux qui périrent n'étoient pas tout-à-fait innocens de ce dont on les accusoit. Tant de Princes, tant de Grands, tant de Mandarins massacrés précédemment, donnent lieu de croire qu'il y avoit des hommes qui vouloient venger leur mort; & l'injuste disgrâce de celui qu'on regardoit comme le véritable Empereur, & qui l'étoit en effet, puisqu'il avoit été nommé par *Kao-tfoung* son pere, & reconnu solennellement pour tel, fait croire encore qu'il n'est pas hors de vraisemblance que quelques Princes du Sang, quelques Grands & quelques Mandarins, aient fait des brigues secrètes pour tâcher de délivrer leur légitime maître, & le placer sur un Trône qui lui appartenoit.

En faisant cette réflexion, je ne prétends en aucune façon prendre le parti de la barbare *Ou-heou*, contre ceux qui s'acharnent à la décrier. Je veux insinuer seulement que sans la vigilance extrême dont elle faisoit le principal de ses soins, *Ou-heou* eût été bientôt chassée d'un Trône qu'elle enlevait à la maison des *Tang*, pour le faire passer dans sa propre maison. C'est ce qu'enfin elle entreprit de faire ouvertement quand

elle crut être assez forte pour ne rien craindre , mais elle avoit à faire à des Chinois , c'est-à-dire , à la nation du monde qui quitte prise le plus difficilement , quand elle a une fois pris son parti.

Elle avoit deux neveux qui partageoient également sa tendresse ; & elle n'avoit différé si long-tems de nommer l'un d'eux son Prince héritier , que parce qu'elle craignoit d'affliger l'autre par cette préférence. Après bien des réflexions , elle se détermina pour *Ou-san-see* , le plus jeune des deux , & le proposa à son Conseil. *Ty-jin-kié* , qui étoit alors celui de tous ses Ministres qu'elle écoutoit le plus volontiers , lors même qu'il étoit d'un sentiment différent de celui qu'elle avoit , s'opposa de toutes ses forces à la nomination d'un nouveau Prince héritier , par un discours qui est rapporté dans l'histoire , & dont voici le précis. Il dit à l'Impératrice , avec sa franchise accoutumée , qu'elle ne pouvoit point ôter l'Empire aux *Tang* , si elle consultoit la justice , & qu'elle ne devoit pas le leur ôter , quand même elle le pourroit , si elle consultoit les intérêts de sa maison. *Ce sont les Tang* , dit-il , *qui ont conquis l'Empire , c'est le grand Tay-tfoung qui l'a mis dans l'état florissant où nous le voyons aujourd'hui. Quel droit avez-vous de vouloir l'ôter à ses descendans ? Est-ce par reconnoissance de ce qu'il a été le premier à vous introduire dans le Palais , & à vous donner occasion de faire briller votre esprit , & de faire valoir votre mérite , qui l'un & l'autre eussent été enfouis , sans le discernement de ce grand Prince , qui sut le démêler & en tirer parti ? Est-ce par reconnoissance encore pour Kao-tfoung , votre epoux , qui , charmé de toutes les belles qualités dont vous êtes douée , vous donna toute sa tendresse , & voulut partager son Trône avec vous ? Quand il vous eleva au rang d'Impératrice , quand il vous pria en mourant d'aider son fils dans le gouvernement de l'Empire , étoit-ce pour vous mettre la force en main & vous*

engager à le lui enlever. Mais supposons que vous ayiez placé sur le Trône des Tang, votre neveu Ou-san-see, croyez-vous que les sujets de l'Empire l'y laisseroient long-tems tranquille ? jugez de l'avenir par le passé. Quels ruisseaux de sang n'avez-vous pas été obligée de faire couler pour pouvoir vous-même vous-y maintenir ! pour moi, je crois que vous travaillez efficacement, sans le vouloir, à faire éteindre votre race jusqu'à la dernière étincelle.

Ce discours sorti de la bouche d'un homme dont elle connoissoit la candeur & la droiture, la fit rentrer en elle-même ; mais ce qui acheva de la déterminer, fut une réflexion comme jettée au hafard par le même Ty-jin-kié, avant que de se séparer d'elle. Croyez-vous, lui dit-il, que celui de vos neveux que vous aurez fait Empereur, aura pour vous, après votre mort, toute la reconnoissance que vous en attendez ? Croyez-vous de bonne-foi qu'il vous donnera la préférence sur sa propre mere, & qui plus est, sur son pere lui-même ? vous auriez tort de vous en flatter. Il elevera son pere à la dignité d'Empereur, & sa mere à celle d'Impératrice, & leurs noms seront inscrits les premiers dans la salle des Ancêtres. Ce sera beaucoup s'il fait placer le vôtre à l'un des côtés.

Les autres Ministres & la plupart de ceux qu'elle consultoit, furent du sentiment de Ty-jin-kié. Elle voyoit outre cela, par les représentations qu'on lui faisoit de tems à autre, pour l'engager à rappeler l'Empereur Tchoung-tsong, qu'elle ne pouvoit s'opposer au vœu général de la nation, sans risquer de faire exterminer tôt ou tard sa famille. Elle se désista enfin d'un projet, pour l'exécution duquel elle avoit commis tant de crimes ; mais en cessant de vouloir placer sa propre famille sur le Trône, elle voulut la mettre sur les voies de s'y placer d'elle-même un jour, lorsque les circonstances seroient plus favorables.

Il y avoit déjà plus de vingt personnes de son nom qu'elle avoit élevées au rang de Prince, tant du premier que des second & troisieme ordre. Tous les autres estoient en possession des premieres charges de l'Empire, elle travailla à leur affurer leur etat, & à empêcher qu'on ne les inquiétât après qu'elle ne seroit plus. Dans cette vue elle publia un Edit, dans lequel, après avoir protesté de ses bonnes intentions, lorsqu'elle se déterminâ à répudier son fils *Tchoung-tfoung*, & à le faire descendre du Trône; elle ajoute, que n'ayant rien vu depuis ce tems, dans la conduite de ce Prince, soit dans les différentes prisons où elle avoit cru devoir le tenir renfermé, soit dans le lieu de l'exil où il étoit depuis quelques années, qui ne fût une preuve de son amendement, elle ne vouloit pas s'opposer plus long-tems à ce que la Nation paroïssoit souhaiter avec tant d'empressement, & qu'ainsi elle rappelloit *Tchoung-tfoung* auprès d'elle pour l'instruire dans l'art de régner.

Elle le rappella en effet; mais sans lui permettre encore de prendre connoissance des affaires du gouvernement. Pour lui donner cependant quelques preuves de sa bonne volonté, elle le nomma *Prince héritier*, afin qu'il lui succédât de plein droit, en cas d'accident, & pour pouvoir le faire reconnoître de nouveau comme véritable & légitime Empereur, quand elle jugeroit à propos de le faire. Elle eut la fausse politique de vouloir que son fils quittât le nom de *Ly*, qui étoit celui de la maison des *Tang*, pour prendre celui de *Ou* qu'elle portoit elle-même. Ce qui déceloit ses véritables intentions, quelque soin qu'elle prît d'ailleurs de les cacher.

Tchoung-tfoung n'hésita point à faire tout ce qu'elle voulut, & à ces conditions il rentra dans ses bonnes grâces, du moins en apparence. Elle de son côté le nomma Généralissime de l'armée qui devoit aller contre les Tartares, & lui donna *Ty-jin-kié* pour commander sous lui.

A peine fut-on dans l'Empire que *Tchoung-tfoung* étoit rappelé, & qu'il alloit être rétabli sur le Trône de ses peres, qu'on fit de tous côtés des réjouissances extraordinaires, qui convinrent *Ou-heou* qu'elle avoit eu tort de se flatter de pouvoir substituer sa propre famille à celle des *Tang*. Ce fut bien autre chose encore, quand on apprit que ce Prince devoit aller en personne contre les Tartares. Il n'y eut presque point de famille, qui, pour preuve de son attachement, ne voulût que quelqu'un des siens allât servir sous lui. Le nombre de ceux qui demandoient à être enrôlés fut si grand, qu'après avoir fait un choix des hommes qui paroissoient les mieux faits, les plus robustes, & les plus propres au métier des armes, l'armée se trouva augmentée de plus de cinquante mille guerriers, prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la gloire de celui qu'ils vouloient avoir pour maître. *Ou-heou* fut allarmée d'un empressement qui l'avertissoit de ce qu'elle avoit à craindre, si son fils étoit une fois à la tête de tant de braves gens, déterminés à tout entreprendre au moindre signe qu'il leur donneroit de sa volonté. Pour se mettre l'esprit en repos, & étouffer dans son principe tout ce qui pouvoit faire naître l'idée de tenter une révolution, elle arrêta *Tchoung-tfoung* à la Cour, sous prétexte que sa santé avoit besoin d'être ménagée, & que les fatigues de la guerre étoient trop contraires à la délicatesse de sa complexion pour oser la mettre à de si fortes épreuves. Elle donna le commandement de l'armée à *Ty-jin-kié*, qui n'eut que la peine d'aller & de revenir. Les Tartares ayant appris qu'on venoit contre eux avec des forces si considérables, abandonnerent les frontières, & s'enfoncerent bien avant dans les montagnes & dans les déserts.

Après avoir pourvu à sa propre sûreté, *Ou-heou* pensa qu'il étoit tems de pourvoir à la sûreté de sa famille après sa mort.

Elle la recommandoit fans cesse à ses enfans , c'est-à-dire , à *Tchoung-tfoung* , à *Joui-tfoung* , & à la Princesse *Tay-ping* leur sœur. Ses enfans lui promettoient tout ; mais ces promesses , qu'un seul instant de mécontentement ou de dépit , ou même des raisons d'Etat , en certaines circonstances , pouvoient rendre vaines & de nul effet , ne la satisfaisoient pas. Elle voulut des sermens , & les sermens les plus sacrés.

Elle prit un jour ses deux fils & sa fille , & les conduisit à la salle des Ancêtres. Là elle leur fit jurer , en présence de la représentation de leurs Aïeux , qu'ils n'attenteroient jamais , sous aucun prétexte , à la vie de ceux de la maison de *Ou* ; qu'ils les laisseroient jouir tranquillement de leurs dignités & de leurs biens , & qu'ils prendroient leur défense contre quiconque voudroit les opprimer ou les calomnier.

Elle fit graver ce serment sur une table de fer , qui fut placée dans la salle même , afin que l'Empereur futur & ses descendans pussent s'en rafraîchir le souvenir , toutes les fois qu'ils viendroient faire les cérémonies respectueuses en l'honneur de leurs Ancêtres. Malgré tant de précautions , *Ou-heou* ne croyoit pas avoir encore assez fait en faveur de sa famille. Elle attendoit que quelques circonstances lui présentassent l'occasion d'en faire davantage , & en attendant elle étoit toujours seule dépositaire de l'autorité suprême , dont elle ne vouloit se dépouiller qu'à la mort. On en murmuroit dans l'Empire ; & quoiqu'elle fût très-instruite de ce qu'on en disoit , elle continuoit à se conduire de la même manière que si elle l'eût parfaitement ignoré. Les Grands lui faisoient de continuelles représentations , & de vive voix & par écrit , pour l'engager à se décharger sur son fils d'un poids , que son âge , d'environ quatre-vingt ans , ne lui permettoit plus de porter. Elle se contentoit de répondre qu'elle ne demandoit pas mieux que de faire ce qu'on lui

suggéroit, mais qu'elle avoit des raisons de ne pas le faire si-tôt.

Cette Princesse, toute âgée qu'elle étoit, gouvernoit encore par elle-même; elle avoit encore la même présence d'esprit, la même exactitude à se faire instruire de tout, la même fermeté, & les autres qualités bonnes & mauvaises qu'elle avoit lorsqu'elle commença à régner. A sa cruauté près, dont elle avoit infiniment rabattu, elle étoit à-peu-près la même que dans ses jeunes ans pour la manière de se conduire elle-même, & de conduire les autres où elle vouloit.

Sa grande pénétration & son extrême vigilance, ne l'empêcherent pas d'être trompée. Outre ses neveux, qui avoient toute sa tendresse, elle avoit donné une entière confiance à deux Seigneurs du nom de *Tchang*. Les deux *Tchang*, fiers de la faveur dont ils jouissoient auprès de l'Impératrice, ne gardoient aucun ménagement; ils irritèrent contre eux la plupart des Courtisans. Leur conduite, par rapport à leur Bienfaitrice, n'étoit pas d'ailleurs sans reproches; & par leurs discours peu mesurés, ils trahissoient, sans peut-être le vouloir, mais seulement pour se donner du relief, des secrets qui n'auroient dû être qu'entr'eux & celle qui les leur confioit: en un mot, ils firent naître des soupçons qu'ils tramoient secrètement, & de concert avec l'Impératrice, pour placer enfin sur le Trône l'un des neveux de cette Princesse. Un homme en place, représenta en général à *Ou-heou*, qu'il y avoit du danger pour sa personne & pour l'Empire, de laisser aux deux *Tchang* une entière liberté de venir à toute heure dans le Palais; liberté, ajouta-t-il, dont il n'est pas impossible qu'ils abusent. C'étoit en dire assez pour préparer l'esprit de l'Impératrice à ce qu'il vouloit lui insinuer contre eux. Il avoit déjà entre ses mains plus qu'il n'en falloit pour perdre ces deux hom-

mes, s'ils étoient interrogés juridiquement. Il travailla à les faire arrêter. Il fit courir des billets anonymes, dans lesquels il donnoit à entendre que les deux *Tchang* cabaloient contre la maison Impériale.

Ces billets firent tout leur effet. Ceux qui avoient entendu les discours indiscrets des deux freres; ceux à qui on les avoit rapportés; ceux qui étoient jaloux de leur crédit; ceux enfin qui ne craignoient déjà que trop ce qu'on vouloit leur faire craindre, furent aisément persuadés que les *Tchang* étoient des traîtres qui alloient allumer le feu des guerres civiles, & mettre l'Empire en combustion.

Alors *Tsoui-suen-ouei* (c'est le nom de cet homme en place), se rendit chez le Président du Tribunal des crimes, & lui représenta ce qui étoit de son devoir. Celui-ci qui en favoit sur le compte des *Tchang* plus qu'on ne pouvoit lui en dire, homme plus qu'octogénaire, d'une intégrité à toute épreuve, infiniment attaché à la maison Impériale qu'il avoit vu commencer, & qui avoit passé par les emplois les plus importants, depuis le tems du grand *Tay-tsoung*, reçut avec plaisir l'ouverture que lui faisoit *Tsoui-suen-ouei*. Il engagea *Soung-king*, l'un des Mandarins de son Tribunal, à présenter à l'Impératrice une accusation dans les formes contre les deux *Tchang*.

L'Impératrice ne put pas reculer. Elle fit arrêter elle-même les accusés pour être conduits en prison, & se purger du crime dont on les accusoit. Elle ne vouloit par-là qu'effacer de l'esprit du public tout soupçon qu'ils étoient d'accord avec elle; car dès le lendemain elle les envoya chercher en triomphe, comme s'ils avoient été parfaitement innocents.

Le vieux président, choqué d'une conduite si irrégulière de la part de l'Impératrice, fut convaincu plus que jamais, qu'elle ne tarderoit pas de mettre un de ses neveux sur le Trône des *Tang*, si les fideles sujets de l'Empire ne se hâtoient d'y placer

Tchoung-tfoung. Il crut qu'il étoit tems d'employer la force pour obtenir ce qu'on faisoit espérer depuis si long-tems en vain.

Il alla trouver *Ly-to-tso*, qui étoit grand Général, & qui avoit à sa disposition toutes les troupes, comme pour lui faire simplement une visite. Après les premiers complimens, il laissa couler quelques larmes, & avec toutes les démonstrations de la douleur la plus vive, & cet air vénérable qu'imprimoit sur sa personne son grand âge & le caractère dont il étoit revêtu, il lui dit : *Vous possédez une des premières charges de l'Empire, vous avez de grands biens, & vous jouissez de la double considération que les dignités & les richesses attirent : à qui croyez-vous que vous êtes redevable de votre bonheur ? est-ce à la maison des Tang ? est-ce à celle des Ou ? répondez-moi avec cette franchise & cette sincérité dont les gens de guerre font profession.*

Le Général qui comprit où il en vouloit venir, poussa un profond soupir, & lui répondit que c'étoit à *Tang-kaio-tfoung*, son auguste Maître, qu'il étoit redevable de tout ce qu'il étoit & de tout ce qu'il avoit. *Et*, continua le Vieillard, *n'auriez-vous pas quelque envie de témoigner votre reconnoissance à cet auguste Maître, votre bienfaiteur, dans la personne de ses fils, qui sont opprimés depuis si long-tems & d'une manière si indigne ?*

Ly-to-tso fut quelques momens sans répondre, puis se jetant au col du Vieillard : *Mon pere*, lui dit-il, *disposez de moi : je suis prêt à tout pour le service de mes légitimes Maîtres.*

Il faut, reprit le Vieillard, *remettre Tchoung-tfoung sur le Trône. Tous les Princes, tous les Tribunaux le souhaitent. C'est le vœu commun de toute la nation. Nous n'avons besoin que de quelques troupes pour aller prendre le Prince dans son Palais, & le conduire en triomphe au Palais Impérial, exiger*

que l'Impératrice sa mere lui remette les sceaux de l'Empire, & qu'elle ne se mêle plus du gouvernement. Pour venir à bout de tout cela nous n'avons de sang à répandre que celui des deux Tchang, qui, par leurs crimes, ont déjà mérité la mort. Mais pour ne rien faire que la postérité puisse nous reprocher, j'aurai soin de faire prévenir l'Empereur & de lui demander ses ordres, auxquels nous nous conformerons, quels qu'ils puissent être.

Ce généreux Vieillard, dont le nom étoit *Tchang-kien-tché*, mais d'une autre maison que les deux autres *Tchang*, muni du consentement & de l'approbation du grand Général, fit avertir secrètement l'Empereur *Tchoung-tsong* de ce qu'il avoit résolu de faire, & lui demanda, ou son agrément, ou une défense de passer outre, supposé qu'il n'approuvât pas son projet.

L'Empereur charmé de sa fidélité & de son zèle, lui fit répondre qu'il approuvoit tout, lui ordonna d'agir de concert avec ses amis; mais avec le plus de secret & le plus promptement qu'il seroit possible, de peur que l'Impératrice sa mere, qui avoit des espions par-tout, ne vînt à être informée d'un projet qu'elle ne manqueroit pas de leur faire expier à tous par les supplices & par la mort. Que pour lui, dans l'état où il se trouvoit, il ne pouvoit que rester dans l'inaction, se tenir tranquille, paroître ne se mêler de rien, laisser faire, & se prêter ensuite à tout quand il en seroit tems.

Sur ces paroles de l'Empereur, *Tchang-kien-tché* n'hésita point. Il alla chez tous ses amis & chez les Grands en particulier qu'il savoit être plus spécialement attachés à la maison Impériale, leur communiqua son projet, & les invita à se joindre à lui pour courir ensemble tous les risques de l'exécution. De tous ceux à qui il parla, dit l'Historien, il ne s'en trouva aucun qui ne lui donnât son approbation, & qui ne fût charmé

de s'exposer à répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour une si bonne cause.

Le jour pris pour le dénouement de cette intrigue étant arrivé, *Tchang-kien-tché*, à la tête de ses amis, & d'environ six cens hommes de bonnes troupes que le grand Général lui avoit donnés, se rendit au Palais par un chemin, tandis que le grand Général lui-même, accompagné d'un grand nombre d'Officiers, & escorté par un corps choisi parmi ce qu'il y avoit de meilleurs soldats, y conduisoit l'Empereur par un autre. Ils arriverent les uns & les autres à-peu-près dans le même tems. Ils forcerent la garde, se rendirent maître des portes, & pénétrèrent jusques dans l'intérieur, sans que personne osât s'opposer à eux. La présence du *Prince héritier*, comme on appelloit alors *Tchoung-tfoung*, contint tout le monde dans le respect.

Au premier bruit qui se répandit qu'on avoit forcé la garde, & qu'on étoit maître du Palais, *Ou-heou* fortit avec intrépidité de son appartement, pour se mettre au fait par elle-même d'un événement qu'elle avoit peine à croire. Les deux *Tchang* accoururent aussi avec quelques Eunuques, car aucun soldat ne voulut leur obéir, pour tâcher, s'il leur avoit été possible, de repousser la force par la force. Aussi-tôt qu'ils furent aperçus, ils furent massacrés aux pieds même de l'Impératrice, à qui on ne donna pas le tems de prendre leur défense, ni de dire un seul mot en leur faveur. Cette Princesse regardant alors son fils avec cet air de fierté qu'elle avoit coutume de prendre avec lui quand elle lui intimoit ses ordres, lui dit : *Vous venez de faire massacrer ces deux hommes que vous haïssez. Les voilà morts ; que voulez-vous davantage ? retirez-vous, & faites retirer tout ce monde.*

L'un des Grands qui étoient présens, s'approchant avec respect

respect de l'Impératrice : *Dans quel lieu*, lui dit-il, *voulez-vous que l'Empereur se retire ?* Il est dans son propre Palais, dans ce Palais que l'Empereur *Kao-tfoung* son pere lui a laissé, en lui donnant l'Empire. Il y a long-tems qu'il est en âge de régner. Il ne vous reste plus, Madame, qu'à lui remettre en mains les rênes du gouvernement. Il est Empereur, il a toutes les qualités qu'il faut pour être bon Empereur. Toute la nation desire avec empressement de le voir enfin régner ; c'est à vous à remplir aujourd'hui ses vœux.

Ou-heou comprit par ce début qu'il n'y avoit plus moyen de donner le change à des hommes armés. Elle s'exécuta de bonne grace, conduisit son fils à la salle du Trône, lui remit les sceaux de l'Empire, & se retira dans un des Palais destinés pour les femmes ; mais en se retirant elle eut encore le crédit de se faire donner le plus auguste des titres, celui de *Tsé-tien-hoang-heou*, c'est-à-dire, *de déléguée du Ciel pour gouverner les hommes* ; & ce fut son fils même qui eut la lâche complaisance de le lui donner.

On ne fait lequel on doit le plus admirer des deux ; ou l'Impératrice *Ou-ché*, qui dans l'abyme profond où on la précipite, conserve sa présence d'esprit, fait trembler encore son fils d'un seul de ses regards, imprime le respect & une sorte de terreur à un millier de guerriers armés, donne la loi & triomphe pour ainsi dire en tombant : ou l'Empereur *Tchoung-tfoung*, qui, ayant à venger vingt-deux années d'injures personnelles, & le meurtre de plus de trente personnes de son nom & de son sang, oublie l'exil, la prison & tous les autres outrages dont on l'a rassasié ; laisse impunis tous ces horribles massacres, dont le seul souvenir fait frémir encore ; & en confirmant à sa mere le titre *de déléguée du Ciel*, dont elle ose se parer solennellement, semble approuver

lui-même ce tissu d'atrocités de tous les genres dont elle fouilla son regne & tout le cours de sa longue vie.

Il falloit, dit un célèbre Critique qui a glosé sur l'histoire, *il falloit au lieu de ce titre majestueux, dont Tchoung-tfoung n'eut pas honte de décorer cette femme, qui sera l'opprobre éternel de la nation, la faire traîner dans la salle des Ancêtres, & là, après lui avoir reproché les neuf sortes de crimes dont elle s'étoit rendue coupable, l'égorgé devant les noms augustes qui représentoient les Tang, à la place de ces animaux qu'on immole pour victimes lors des sacrifices Mais Ou-heou étoit la mere de Tchoung-tfoung. Triste situation pour un fils, qui, ayant à venger son pere & ses ancêtres, ne peut les venger que sur celle dont il a reçu la vie !*

L'année où *Tchoung-tfoung* remonta sur le Trône de ses peres, est celle que l'histoire marque comme la vingt-deuxieme de son regne, la premiere de *Chen-loung*, & la sept cent cinquieme de l'ere chrétienne.

Ou-heou renfermée dans le Palais qu'elle avoit choisi pour demeure, ne vécut que quelques mois après sa disgrâce. Elle mourut la même année, âgée de près de 82 ans. On lui rendit après sa mort tous les honneurs dus à son rang; & sa mémoire, toute exécration qu'elle est aux yeux de la nation chinoise, durera autant que celle de ses plus illustres Empereurs.

R E M A R Q U E S.

Je crois que si dans la suite quelque Missionnaire patient & laborieux, vouloit se donner la peine de lire tout ce qui a été écrit contre l'Impératrice *Tsé-tien-hoang-heou*, par les Lettrés du siècle où elle vivoit, & par ceux des siècles postérieurs, il pourroit trouver

bien des éclaircissements & des anecdotes pour l'histoire du Christianisme dans le septieme siècle. Le Mémoire de M. de Guignes lui serviroit pour avoir la clef de bien des expressions chinoises, auxquelles, faute de cette clef, on donne un tout autre sens qu'elles n'ont.

L X I I.

T Y - J I N - K I É , Ministre.

Le nom de sa famille étoit *Ty*, son nom propre *Jin-kié*, & son surnom *Hoai-yng*. Dès son enfance il donna des marques d'une solidité d'esprit & d'une sagesse peu communes. Dans l'école où il faisoit ses études, il arriva qu'un de ses condisciples fut tué. Les gens de Justice se transporterent sur les lieux pour reconnoître le corps & faire leurs informations.

A leur arrivée, tous les écoliers se leverent, à l'exception de *Ty-jin-kié*, qui continua à étudier, comme auparavant, ce qui surprit tous les assistans. On le reprit de son incivilité & de son peu d'égard pour les personnes en place. Il répondit modestement, mais d'un ton ferme, que ce n'étoit point à lui à qui en vouloient ces personnes en place, qu'il n'avoit pas cru mal faire, & qu'il lui paroïssoit très-raisonnable de ne pas quitter la compagnie des Sages, avec lesquels il apprenoit beaucoup, en étudiant leurs Livres, pour celle des Mandarins & des gens de Justice, avec lesquels il n'avoit rien à apprendre, quelque attentif qu'il pût se rendre à toutes leurs formalités.

Cette réponse fut remarquée, & les parens du jeune homme fonderent sur lui les plus flatteuses espérances. Après avoir fini ses études, il prit ses grades, & eut occasion de se faire connoître de quelques-uns de ces Lettrés titrés, qui le produisirent auprès d'un Grand de l'Empire, nommé *Yen-ly-pen*, qui, après l'avoir examiné quelque tems, crut découvrir en lui des vues profondes, & un caractère propre à les faire valoir. Il obtint pour lui un Mandarinat à *Ping-tcheou*.

Dans l'exercice de sa charge, *Ty-jin-kié* s'attira l'estime universelle; il fit plus, il se fit aimer. Le peuple le regardoit

comme son pere , les affligés comme leur consolateur , & tout le monde comme son ami. On le promut bientôt à un grade supérieur , après lequel on le fit Gouverneur de *Yeou-tcheou*.

Comme il n'étoit pas de ceux qui semblent changer de caractère en changeant d'état & de fortune , & qu'il étoit le même par-tout ; par-tout aussi l'on avoit pour lui l'estime , la vénération & la confiance qu'il méritoit. Le Ministère crut qu'un homme de ce caractère pourroit être utile à la Cour ; il y fut appelé , & eut une de ces charges qui donnent un libre accès auprès du Prince , & le droit de lui faire des représentations , tant de vive voix que par écrit.

Ty-jin-kié se conduisit à la Cour comme il avoit fait partout ailleurs. Il s'y fit aimer de tout le monde & acquit le droit de s'élever contre les abus, de protéger l'innocent , de s'opposer même aux volontés du Souverain , sans qu'on lui fût mauvais gré de cette liberté , parce qu'on étoit persuadé que du moins ses intentions étoient toujours bonnes. En voici une preuve :

L'Empereur *Tang-kao-tfoung* venoit de donner l'ordre de faire mourir deux Officiers-Généraux , qui étant de quartier pour la garde de la sépulture de ses ancêtres , s'étoient avisés de faire couper un arbre de ce lieu, regardé comme sacré. *Ty-jin-kié* demanda grace & dit à l'Empereur qu'il y avoit de l'indécence & de la cruauté à vouloir donner la mort à deux braves Officiers qui avoient, dans plus d'une occasion, rendu des services essentiels à l'Etat , pour avoir eu l'imprudencé de faire couper un arbre. *Ils ont fait une faute , j'en conviens , mais c'est une faute qui ne mérite tout au plus que la privation d'une année du revenu de leur charge.*

Eh quoi ! lui répondit l'Empereur en colere , *puis-je être censé avoir la Piété filiale , si je ne punissois pas très-sévèrement quiconque ose manquer de respect à mes ancêtres. Ces deux Officiers*

ont fait abattre un arbre qui ombrageoit un de leurs tombeaux ; puis-je les laisser vivre ? non , ils mourront.

Eh ! Seigneur , lui repliqua Ty-jin-kié , les taupes & les rats manquent bien autrement de respect à vos ancêtres , puisqu'ils vont les ronger jusques dans leurs cercueils. Croyez-moi , faites une guerre ouverte à tous ces animaux ; envoyez des armées sous terre pour les exterminer tous , autrement vous serez censé n'avoir pas la Piété filiale.

L'Empereur fit ses réflexions & pardonna aux deux Officiers , qui en furent quittes pour la privation d'une année du revenu de leurs charges.

Après la mort de Kao-tsoung , l'Impératrice Ou-heou s'empara du Trône au préjudice de ses enfans , comme on vient de le voir. Ty-jin-kié fut élevé à la dignité de Ministre. Dans ce poste dangereux en tout tems , mais plus encore sous le regne d'une Souveraine telle que l'étoit Ou-heou , il fut conserver sa faveur , sans manquer à son devoir. Ses représentations , ses requêtes , ses placets étoient toujours reçus favorablement , parce qu'ils n'étoient que l'effet de son zèle pour le bien général de l'Etat , & que ses discours étoient toujours assaisonnés de cette louange fine , qui portant sur le vrai , plaît d'autant plus qu'elle paroît moins recherchée , & qui en blâmant réellement ce qui mérite d'être blâmé , en fait sortir , comme par occasion , ce qui est louable.

Sous un regne où la vérité coûtoit tant à dire , quand elle avoit certains articles pour objet , parce qu'elle n'étoit payée que par l'exil ou par la mort , Ty-jin-kié fut presque le seul de tous les Ministres qui osât constamment dire la vérité ; & cette vérité qui coûta la vie à tant d'autres , fut précisément ce qui le fit estimer & lui fraya la route pour parvenir plutôt & plus sûrement jusqu'au comble des honneurs.

La cruelle Ou-heou , toujours contrariée par ce sage , l'écou-

toit toujours volontiers ; & si elle ne déferoit pas aux avis qu'elle en recevoit , quand ils estoient opposés à ses desseins , elle rabattoit du moins quelque chose de sa cruauté.

Ty-jin-kié profita de sa faveur pour placer les savans & ceux qui s'étoient montrés les plus fideles envers leur légitime Souverain. Parmi les grands hommes qui eurent part à ses bienfaits , on compte *Hoa-yuen-fan* , *King-koei* , *Yao-tsoung* & plusieurs autres dont on peut voir les noms dans l'Histoire.

Cependant malgré tout son zele pour la Maison Impériale & toutes les représentations qu'il ne cessoit de faire , pour engager l'Impératrice à ne plus la persécuter , il avoit la douleur de voir que cette barbare Princesse persiftoit à vouloir faire passer le Trône à ceux de sa propre maison. L'Empereur *Tchoung-tsoung* & le Prince son frere estoient exilés & hors d'état de pouvoir rien entreprendre pour eux-mêmes. La plupart de ceux qui avoient parlé en leur faveur avoient péri misérablement , & *Ty-jin-kié* lui-même s'étoit vu plusieurs fois à la veille de subir le même sort , ou , tout au moins , d'être disgracié. Cela ne l'empêchoit pas de profiter de toutes les occasions pour tâcher de servir son maître , ou pour défendre ses droits auprès de celle qui l'oprimoit.

Un jour qu'il entroit chez l'Impératrice *Ou-heou* pour faire les devoirs de sa charge : *Je vous attendois avec impatience* , lui dit cette Princesse en le voyant , *j'ai fait cette nuit un rêve dont je voudrois bien savoir l'explication. Vous autres docteurs , vous savez tout , vous avez lu tous les livres , il ne vous sera pas difficile de me tirer de peine ; car je vous avoue que ce rêve , tout rêve qu'il est , ne laisse pas que de m'inquiéter.*

J'ai vu en songe un oiseau dont la figure approchoit de celle d'un perroquet. Sur son plumage brilloient toutes les couleurs. Je ne pouvois me lasser de l'admirer ; mais il avoit les deux aîles rompues & ne pouvoit prendre son essor pour voler.

Je lui portois compassion; je craignois pour lui... Qu'est-ce que tout cela veut dire ?

Madame, répondit *Ty-jin-kié* sans hésiter, cet oiseau merveilleux, c'est vous : les deux ailes rompues désignent vos deux fils (l'Empereur & son frere); rappelez l'un & l'autre, placez-les où il convient : l'oiseau merveilleux aura ses ailes, pour se soustraire à la poursuite du milan, & vous aurez tout ce qu'il faut pour vous attirer l'estime & l'admiration de l'univers.

Si cette réponse ne fit pas rappeler sur-le-champ l'Empereur & son frere, elle empêcha que l'Impératrice mere ne fit monter sur le Trône un des fils de son propre frere, comme elle en avoit déjà conçu le dessein. Ceux de la famille Impériale qui étoient instruits de la bonne volonté de *Ty-jin-kié*, l'honorèrent toujours de leur estime & de leur bienveillance.

Après la mort de *Ou-heou* & de *Tchoung-tsoung*, *Ty-jin-kié* fut élevé, par l'Empereur *Joui-tsoung*, à la dignité de Prince de *Léang*, vers l'an de J. C. 711. Il est connu encore sous le nom de *Ouen-hoei*, qui est le titre honorifique qu'on lui donna après sa mort.



TANG-HIUEN-TSOUNG, Empereur.

On a vu sous le portrait de l'Impératrice *Te-tien*, comment les Empereurs *Tchoung-tfoung* & *Joui-tfoung*, furent alternativement chassés du Trône par cette Princeesse. On a vu encore comment *Tchoung-tfoung* fut rétabli : cet Empereur, sur lequel les bien intentionnés avoient fondé les plus flatteuses espérances, ne tint rien moins que ce qu'il avoit promis. Il se conduisit si mal, qu'il fit presque regretter le regne cruel de sa mere.

A l'exemple de *Kao-tfoung* son pere, il se laissa gouverner par *Ouei-ché* son epouse, laquelle, ainsi que l'avoit fait *Ou-heou*, s'affit d'abord à côté de lui sur son trône, & s'empara peu après de toute l'autorité. Mais comme elle n'avoit, ni le génie, ni les talens de celle qu'elle vouloit imiter, il lui falloit quelqu'un qui suppléât à ce qui lui manquoit de ce côté-là. Elle s'affocia une personne de son sexe, du nom de *Ouan-eulh*. Cette *Ouan-eulh* étoit une femme bel-esprit & savante, qui écrivoit très-bien, & qui avoit fait une étude particuliere de tout ce qui concernoit le gouvernement.

Ces deux femmes se mirent à la tête de toutes les affaires de l'Empire. Elles étoient les distributrices des graces ; elles donnoient & ôtoient les emplois suivant leurs caprices, ou leurs intérêts, elles gouvernoient en Souveraines. *Ou-san-sée*, l'un des neveux de l'Impératrice *Ou-heou*, celui-là même que cette Princeesse avoit résolu de placer sur le Trône, trouva le secret de se faire aimer tout à la fois de l'une & de l'autre. Il profita de l'ascendant qu'il avoit sur elles pour tâcher de se remettre sur la voie qui devoit le conduire à la dignité suprême.

Ses intrigues, tant au dedans qu'au dehors du Palais, n'étoient

n'étoient pas si secretes qu'elles ne fussent fues par quelques Grands , & par plusieurs d'entre les principaux de ces Magistrats , dont l'emploi est de veiller sur le bon ordre. Les uns & les autres crurent qu'il étoit de leur devoir d'en avertir l'Empereur. Ce Prince ne fit aucun cas de leurs avis. Ils revinrent à la charge , présenterent requêtes sur requêtes pour demander l'éloignement de *Ou-san-sée*. Leur zele fut regardé comme indiscretion , témérité & calomnie , dont le but étoit de mettre la division dans la maison Impériale. Il n'eut d'autres récompenses que les châtimens dont on a coutume de punir les plus grands crimes. Les donneurs d'avis furent pour la plupart mis à mort , ou envoyés en exil.

Une injustice si criante , loin de faire taire ceux qui étoient en droit de parler , ne fit que ranimer leur courage , & leur donner de nouvelles forces. Ils parlerent si haut , que l'Empereur fit semblant de vouloir se rendre à leurs représentations. Il promit qu'il nommeroit des Juges pour connoître des affaires de son Palais. *Ou-san-sée* & ses deux Maîtresses , craignant que la vérité ne fût enfin découverte par celui à qui ils avoient tant d'intérêt de la cacher , eurent le crédit de faire éloigner de la Cour , sous différens prétextes , tous ceux dont ils défes-
péroient de pouvoir corrompre l'intégrité. Pour ce qui est de leurs accusateurs , ils les firent exiler. Mais dans la crainte que du lieu même de leur exil , ces graves personnages , qui jouissoient de l'estime publique , ne pussent encore leur nuire , ou par eux-mêmes , ou par leurs amis , ils les firent massacrer , en produisant un faux ordre de l'Empereur.

Tous ces crimes , quoique commis , en apparence , dans les ténèbres , étoient pour ainsi dire publics. Le Prince héritier ne les ignoroit pas ; mais intimidé par les coupables , qui avoient en main toute l'autorité , il n'osoit en parler à l'Empereur , dont il connoissoit le foible. Il crut qu'il lui étoit permis

d'employer les voies de fait, pour venger tout à la fois le deshonneur de son pere, l'infamie de sa mere, & tous les droits de la justice violés par le perfide *Ou-san-sée*.

Dans cette persuasion, il s'adressa à *Ly-to-so*, qui en qualité de grand Général, avoit toutes les troupes de la capitale à ses ordres : il prit jour avec lui pour aller, à la tête de quelques braves, massacrer *Ou-san-sée* dans sa propre maison. *Ly-to-so* entra dans les vues du Prince, & pour assurer à cette expédition le succès le plus complet, il commanda mille cavaliers, pour exécuter, leur dit-il, un ordre secret de l'Empereur.

Le jour fixé étant arrivé, le Prince & le Général se rendirent à la maison de *Ou-san-sée*, ils en font garder toutes les avenues, pour empêcher qu'on ne vint au secours de celui qu'ils vouloient faire périr, ou que quelqu'un des siens ne s'échappât pour aller donner avis de ce qui se passoit, ils entrent avec une centaine d'hommes déterminés, font main-basse sur tous ceux qu'ils rencontrent, & ayant pénétré jusques dans l'appartement de celui qu'ils avoient désigné pour principale victime, ils l'immolent à la vue de ses femmes & de ses enfans, qu'ils egorgent de même impitoyablement.

Après cette horrible boucherie, ils s'en retournent en triomphe, comme s'ils eussent remporté quelque victoire sur les ennemis de l'Etat. Ils prennent le chemin qui conduisoit au Palais, dans l'intention de rendre compte eux-mêmes de ce qu'ils venoient de faire, mais ils avoient été prévenus. L'Empereur venoit d'être instruit qu'une troupe de gens armés, conduits par le Prince héritier & le Général *Ly-to-so*, après avoir rempli de carnage la maison de son favori, s'avançoient vers le Palais en ordre de bataille. Dans les premiers mouvemens de surprise & de colere que lui causa une nouvelle si peu attendue, il s'étoit transporté sur une des galeries de son

Palais qui avoit vue sur la rue. Là il se convainquit par ses propres yeux de la vérité de ce qu'on venoit de lui annoncer.

Aussi-tôt elevant la voix : *Traîtres*, dit-il, *est-ce pour commettre des assassinats que je vous entretiens ? C'est contre vos perfides conducteurs que vous auriez dû tourner vos armes, que je ne vous ai mises entre les mains que pour exécuter mes ordres. Vous êtes des rebelles que je saurai bien châtier, suivant vos mérites.*

A ces mots, tous ces gens de guerre, qui n'avoient cru agir que par ordre de leur Souverain, furieux d'avoir été trompés, & plus encore, de se voir donner le nom de rebelles, tomberent sur le Prince, le Général & quelques-uns des principaux Officiers, & les mirent en pieces.

Ainsi finit le premier acte d'une tragédie, dont le dénouement devoit placer sur le Trône le Prince dont j'ai à tracer le portrait. Je ne crois pas m'écarter de mon sujet, en continuant à suivre le fil de l'histoire, jusqu'au tems où il régna. La mort de *Ou-san-sée* plongea l'Impératrice, & sa confidente *Ouan-eulh* dans une mer de douleurs ; car outre qu'elles avoient perdu l'objet de leur tendresse, elles perdoient encore celui, qui, presque seul, soutenoit tout leur crédit au dehors. Il leur restoit encore le premier Ministre *Tsoug-tchou-ke*, & quelques autres Grands leurs créatures ; mais ce qu'il y avoit de plus respectable & de plus sage dans l'Empire leur étoit invinciblement opposé. Il y avoit tout à craindre pour elles de la part de ces sages, qui, par leurs représentations réitérées, pourroient tôt ou tard éclairer l'Empereur sur les désordres, de tous les genres, dont elles ne cessoient de se rendre chaque jour plus coupables.

Pour se mettre à l'abri de tout revers, elles complotterent la mort de l'Empereur, & prirent dès-lors leurs arrangemens pour ôter l'Empire à la maison des *Tang*, & le donner à celle

de *Ou*. Leurs intrigues transpirerent, & un grand Mandarin, nommé *Lang-ki*, en avertit l'Empereur dans un Mémoire, où il détailloit tout ce qu'il favoit de la conspiration, & de la conduite particuliere de l'Impératrice, de *Ouan-culh*, & du premier Ministre.

Lang-ki avoit présenté son Mémoire dans le plus grand secret. Il comptoit que l'Empereur profiteroit des lumieres qu'il lui donnoit pour éclaircir des mysteres dont il lui importoit si fort d'être instruit; mais ce Prince foible, je devrois dire imbécille, donna lui-même ce Mémoire à l'Impératrice, en lui disant de se justifier. *Je vais travailler à ce que vous souhaitez*, lui dit-elle, en prenant l'écrit; & alla sur le champ donner ses ordres pour faire mourir *Lang-ki*. Ce fut-là toute sa justification qu'elle donna, & l'Empereur ne lui en demanda pas davantage.

Un autre Grand, du nom de *Yen-kin-young*, que le danger de subir un sort pareil n'intimida point, osa présenter un Placet à l'Empereur, plus fort encore que celui de *Lang-ki*. Il accusa l'Impératrice de son dérèglement dans les mœurs, de ses injustices dans le gouvernement, & de différens complots qu'elle tramoit contre tous ceux de la maison Impériale. Il fournissoit sur chaque article des preuves si claires, que l'Empereur en parut ému. Il en parla à son Ministre, lequel agissant en tout de concert avec l'Impératrice, n'eut rien de plus pressé que de l'instruire de cette nouvelle accusation. L'un & l'autre supposèrent un ordre de l'Empereur, qui condamnoit l'intrépide *Yen-kin-young* à être étranglé, & envoyerent des satellites pour l'exécuter.

Cependant l'Impératrice & ses adhérens n'étoient point tranquilles. L'Empereur paroissoit entrer en défiance, & un autre Placet pouvoit enfin lui ouvrir entièrement les yeux, & lui faire prendre une forte résolution. Ils tinrent entr'eux un

Conseil secret, & conclurent que, le plus sûr & l'unique, dans les circonstances critiques où ils se trouvoient, étoit de faire périr l'Empereur. L'Impératrice se chargea elle-même de l'exécution. Dès le lendemain elle fit mettre du poison dans une piece de pâtisserie, dont le Prince mangeoit volontiers, & lui fit servir ce mets qui eut un effet des plus prompts. Ainsi mourut le lâche *Tchoung-tfoung*. A l'âge de cinquante-cinq ans, la cinquième année de son rétablissement sur le Trône, & la sept cent dixième de l'ère chrétienne. L'histoire, pour ne pas mettre une femme, & une femme usurpatrice, au nombre des Souverains qui ont gouverné la Chine, met sur le compte de ce Prince toutes les années du regne de *Ou-heou* sa mere, & le fait régner ainsi l'espace de vingt-six ans. Sa mort ne fut pas d'abord divulguée. A l'exception de quelques Eunuques de service, du premier Ministre, & de quelques Grands qui étoient, ou les complices, ou les fauteurs de ces crimes, l'Impératrice la cacha à tout le reste de l'Empire, & se contenta de publier que l'Empereur étoit dangereusement malade.

Sous ce prétexte elle fit entrer dans le Palais le premier Ministre *Tfoung-tchou-ke*, & tous ceux dont elle avoit besoin pour faire intimier & exécuter ses ordres au nom de l'Empereur, réputé malade. Elle cassa de leurs emplois tous ceux dont elle pouvoit craindre quelque chose, & mit à leur place ceux des Grands qui lui étoient entièrement dévoués. Elle renforça la garde du Palais & des autres postes les plus importants; & après toutes ces mesures, elle fit publier le testament supposé fait par l'Empereur, dans lequel *Ly-tchoung-mao*, son fils, qui entroit alors dans la seizième année de son âge, étoit déclaré son successeur au Trône, sous la direction de l'Impératrice sa mere.

Personne n'ayant réclamé contre des dispositions que l'on croyoit être celles du Souverain, l'Impératrice publia la mort

de l'Empereur, fit proclamer *Ly-ichoung-mao*, & prit elle-même les rênes du gouvernement, sur le modele de l'Impératrice *Ou-heou*, qu'elle se propofoit d'imiter en tout. On ne lui laiffa pas le tems d'exécuter fes pernicieux projets.

Le Prince *Ly-tan*, frere de l'Empereur mort, & qui avoit été lui-même placé autrefois fur le Trône par *Ou-heou* fa mere, fous le nom de *Joui-tfoung*, avoit des enfans, dont l'ambition plus forte que la fienna ne s'étoit point endormie. *Ly-toung-ki*, fon troifieme fils, celui-là même dont j'ai à tracer le portrait, fous le nom de *Hiuen-tfoung*, avoit fuivi pas à pas toutes les démarches de l'Impératrice *Ouei-ché*, & étoit parfaitement au fait de la conduite & de toutes les noirceurs de cette méchante femme. Il favoit en particulier l'empoiffonnement de l'Empereur, & n'ignoroit aucune des circonftances du complot qui fe tramoit en faveur de la maifon de *Ou*, au préjudice de fa propre maifon. Il forma le hardi projet de venger la mort de l'Empereur, en exterminant l'infâme cabale qui la lui avoit procurée, & de placer enfuite fon pere fur un Trône qu'on alloit faire paffier dans une famille étrangere. Il avoit à fes ordres quelques troupes qu'il avoit formées lui-même, & qui paffoient pour être les meilleures troupes de l'Empire; il s'affocia quelques amis, & gagna une partie des gens de guerre, préposés pour la garde du Palais.

Une infulte qu'on fit à fon pere, en lui ôtant la place qu'il avoit au Conseil, lui fit précipiter l'exécution de fon entreprife, dont le fecret confié à plus de cent perfonnes, pouvoit à chaque instant échapper à quelque indiscret, ou être révélé par l'appât de quelque récompense. Il choifit l'entrée de la nuit, comme le tems le plus favorable pour pofter des foldats. Il en mit aux environs du Palais, au voifinage de routes les maifons de ceux qu'il avoit profcrits, & près des portes de la ville, pour empêcher qu'on ne les ouvrît. Après tous ces

arrangemens, il s'avança lui-même à la tête de ses braves, & entouré d'une foule d'Officiers, & d'un grand nombre de ses amis, tous disposés à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour sa défense, il arriva jusqu'à la principale porte du Palais.

Ceux d'entre les Officiers de garde qui étoient instruits, lui en ouvrirent les portes, se joignirent à lui, & engagèrent leurs compagnons à les imiter. Ils pénétrèrent sans beaucoup de résistance jusque dans l'intérieur. Un simple soldat ayant rencontré l'Impératrice, qui au bruit qu'elle avoit entendu, étoit sortie de son appartement, pour voir par elle-même de quoi il s'agissoit, lui coupa la tête d'un coup de sabre. Un autre soldat en fit autant à l'infâme *Ouan-culh*; & ces deux têtes ayant été portées à *Ly-toung-ki*, ce Prince défendit à ses gens de passer outre. Il leur assigna de nouveau les portes qu'ils devoient garder, & sortit du Palais pour se rendre à la maison du premier Ministre *Tfoung-tchou-ke*, & à celles de tous les complices de l'Impératrice : il fit tout passer au fil de l'épée, sans en excepter les femmes ni les enfans.

Après cette expédition, *Ly-toung-ki* alla se jeter aux pieds de son pere, à l'insu duquel il avoit tout fait, & le pria de lui pardonner de lui avoir fait un secret de son entreprise. *Ce que vous avez fait*, lui répondit son pere, *j'aurois dû le faire moi-même, puisqu'il n'y avoit pas d'autre moyen de conserver l'Empire dans notre famille. Veillez seulement à ce qu'il n'y ait point de désordres dans la ville. Je me décharge sur vous de ce soin.* Le Prince partit à l'instant, & donna de si bons ordres, que dans bien des quartiers de la ville on ignora même ce qui s'étoit passé pendant la nuit. Les marchands ouvrirent les boutiques, les Magistrats se rendirent dans leurs Tribunaux, & les artisans se mirent à leurs travaux comme à l'ordinaire.

Le jeune Prince *Ly-tchoung-mao*, que l'Impératrice *Ouei-ché*

sa mere avoit fait reconnoître Empereur, craignant qu'on ne lui arrachât la vie pour avoir le Trône sur lequel on l'avoit fait asseoir, vint de lui-même se mettre à la discrétion de son oncle, *Ly-tan*, & lui céda volontairement tous ses droits. *Ly-tan* accepta l'Empire, en prit possession dès le jour même, & régna sous le nom de *Joui-tsong*, c'est le nom du moins que lui donne l'histoire.

Comme c'étoit à *Ly-toung-ki*, le troisieme de ses fils, qu'il étoit redevable de son élévation, & que ce fils avoit d'ailleurs toutes les qualités requises pour être dans la suite un bon Empereur, il voulut le nommer son *Prince héritier*. *Ly-toung-ki* lui représenta que l'un de ses aînés vivoit encore, & le supplia de ne pas priver ce cher frere d'une prérogative que l'ordre de la nature sembloit devoir lui assurer. *Joui-tsong* étoit sur le point de se rendre, quand *Ly-tcheng-ki*, son fils aîné, fit les plus grandes instances en faveur de son cadet, dont le mérite personnel, & ce qu'il avoit fait en dernier lieu, pour empêcher que l'Empire ne passât dans une famille étrangere, ne pouvoient être dignement récompensés que par la dignité de Prince héritier, que lui assuroit pour la suite la possession de ce même Empire.

Ly-toung-ki vouloit absolument refuser; mais l'Empereur usa de son double droit de pere & de Souverain, pour l'obliger à accepter un honneur dont il étoit si digne. Il le nomma solemnellement son successeur au Trône, & le fit reconnoître par tous les ordres de l'Etat, avec les cérémonies accoutumées.

Tout l'Empire applaudit à ce choix, à l'exception de la Princesse de *Tay-ping*, sœur de l'Empereur. Cette femme ambitieuse eût souhaité qu'un Prince foible comme *Joui-tsong*, n'eût pas eu sans cesse à côté de lui un héritier présomptif de la couronne, aussi instruit des affaires, & aussi éclairé que
l'étoit

l'etoit *Ly-toung-ki*, afin de gouverner elle-même sous le nom d'un frere à qui elle avoit l'art de faire vouloir tout ce qu'elle vouloit. N'ayant pu empêcher l'élévation de *Ly-toung-ki*, elle cabala pour le faire casser, mais ses intrigues ayant été découvertes, l'Empereur se tint sur ses gardes pour ne pas se laisser surprendre.

La Princesse de *Tay-ping* ne se rebuta pas par son peu de succès, elle n'en fut que plus ardente à poursuivre la cassation du Prince héritier. Elle représentoit sans cesse à l'Empereur la prétendue injustice qu'il faisoit à son fils aîné, en le frustrant sans raison légitime du plus beau des droits de sa naissance; elle parloit du Prince héritier comme d'un ambitieux qui vouloit régner du vivant même de son pere, & dit à cette occasion des choses si plausibles, que l'Empereur en fut ebranlé.

Cependant, comme il etoit persuadé que le Prince héritier etoit le seul de ses enfans qui eût les qualités nécessaires pour bien gouverner, il ne voulut rien faire à son préjudice, sans être bien sûr qu'il etoit véritablement indigne de ses bontés. Il appella secrettement *Ouei-ngan-ché*, l'un de ses Ministres, & lui dit : *J'apprens avec regret que le Prince héritier, mon fils, travaille de toutes ses forces à se faire des créatures. Les Grands se rendent en foule chez lui, & sa Cour est déjà plus nombreuse que la mienne; veillez sur sa conduite, afin qu'il n'entreprenne rien qui puisse me forcer à le punir.*

Le Ministre comprit parfaitement tout le sens de ces paroles, & ne douta point qu'elles ne fussent l'effet des artifices de la Princesse de *Tay-ping*. Il prit le parti du Prince héritier, défendit avec force ses intérêts, & osa rappeler à l'Empereur les obligations particulieres qu'il avoit à ce fils. L'Empereur poussant un long soupir, *ce que vous dites est vrai*, lui repliqua-t-il, *j'ai eu tort de m'être laissé aller à des soupçons injurieux, à celui de mes enfans qui a le plus à cœur les véritables intérêts*

de notre maison. Ne parlez à personne de l'entretien que j'ai eu avec vous.

S'il cessa de soupçonner son fils, la Princesse, sa sœur, ne cessa pas pour cela de lui en parler sur le même ton qu'auparavant. Elle affecta même plus qu'elle n'avoit fait jusqu'alors, de s'ingérer dans les affaires du gouvernement, & d'être toujours d'un avis contraire à celui du Prince : elle porta les choses si loin, que les Grands se crurent obligés de représenter à l'Empereur, qu'il étoit de la dernière conséquence pour la gloire de son regne, d'empêcher toute division dans la famille Impériale ; que les intrigues de la Princesse *Tay-ping*, sa sœur, ne tendoient à rien moins qu'à mettre le trouble dans l'Etat, en s'obstinant à vouloir faire tomber le Prince héritier ; qu'elle avoit déjà gagné *Ly-tcheng-ki*, fils aîné de Sa Majesté, lui avoit fait naître l'envie de chercher à rentrer dans ses droits, & qu'enfin elle commençoit à avoir un parti à la Cour & dans les Tribunaux. Ils concluoient par demander son éloignement & celui des deux freres du Prince héritier, comme étant le seul moyen d'étouffer dans leurs germes, les terribles malheurs qui étoient sur le point d'éclorre.

L'Empereur ne se rendit pas d'abord, il ne pouvoit se résoudre à se séparer d'une sœur avec laquelle il avoit été élevé dès l'enfance, & qui avoit été la compagne volontaire de son exil, & sa consolatrice dans le tems de ses disgraces. Cependant, comme il étoit persuadé que ses Grands avoient raison, & qu'il aimoit véritablement l'Etat, il fit, peu de tems après, le sacrifice qu'on exigeoit de lui. Il envoya sa sœur à *Pou-tcheou*, en qualité de Gouvernante ; il donna à son fils aîné le commandement des troupes qui étoient dans le district de *Toung-tcheou*, & à *Ly-cheou-ly*, le cadet de ses enfans, le commandement de celles qui étoient dans le district de *Pen-tcheou*. Pour donner au Prince héritier une preuve non équivoque de la confiance

qu'il avoit en lui, il lui donna toute son autorité dans l'administration des affaires, afin qu'il pût les traiter comme il le jugeroit à propos, sans craindre d'être désapprouvé. Ce n'étoit là que le prélude de la cession totale de l'Empire qu'il étoit résolu de lui faire dans peu.

L'absence de ses deux fils, mais plus encore celle d'une sœur tendrement chérie, dont la conversation, pleine d'enjouement, lui étoit devenue comme nécessaire par la longue habitude où il étoit de s'entretenir chaque jour avec elle, laissa dans son palais un vuide dont il s'appercevoit, pour ainsi dire, à tous les momens. Il en devint triste, & la mélancolie fit sur lui des effets dont le Prince héritier ne tarda pas à s'appercevoir. Il en devina la cause, & la piété filiale qui remplissoit toute l'étendue de son cœur, ne lui permit pas de la laisser subsister : il sollicita auprès de son pere le rappel de la Princesse de *Tay-ping*. L'Empereur ne se fit pas beaucoup prier, & la Princesse revint à la Cour, mais ce fut pour y cabaler encore.

Le Prince héritier qui étoit l'objet contre lequel se dirigeoient tous les traits de cette cabale, crut devoir dissimuler. Il fit semblant d'ignorer toutes les intrigues qu'on formoit contre lui, & jamais il ne se plaignit à son pere de celle qui le persécutoit si injustement. Il fit plus; il voulut lui céder la place, & demanda, comme une grace, d'être déchargé de l'administration des affaires. Loin de lui accorder sa demande, l'Empereur lui fit part de la résolution qu'il avoit prise de lui céder entièrement l'Empire, & lui ordonna de se préparer à la cérémonie de la proclamation, pour laquelle il ne tarderoit pas d'indiquer un jour, après qu'il auroit consulté avec ses Grands sur cette importante affaire.

Le Prince parut consterné à ces paroles : il s'excusa du mieux qu'il put pour ne pas se charger d'un fardeau qu'il disoit

n'être pas en état de porter encore. Il refusa, pleura, s'obstina même jusqu'à ce que son père eût pris le ton de maître & lui eût commandé en Souverain qui vouloit être obéi. *Quelle espece de piété filiale est la vôtre, lui dit-il en finissant, sans doute qu'à la vue de mon cercueil il sera plus doux pour vous de prendre possession du Trône, comme d'un bien qui vous appartient, que de le recevoir aujourd'hui de ma main comme un gage de ma tendresse pour vous, ou comme un effet de ma libéralité à votre égard? Non, mon cher fils, ne croyez pas qu'en descendant du Trône, pour vous y placer, je veuille abandonner pour cela l'Empire. Je ferai comme fit autrefois Chun, après qu'il eut livré les rênes du Gouvernement au Grand Yu; je vous donnerai des avis sincères, quand vous m'en demanderez; je vous reprendrai de vos fautes, sans que vous me le demandiez; je ferai toujours à votre égard la fonction de père, & à l'égard de mes sujets celle de protecteur & d'ami. Ne me répliquez plus: tenez-vous prêt à tout; je veux être obéi.*

Le Prince voyant que ce seroit inutilement qu'il feroit de nouveaux efforts, se résigna aux volontés de son père, & l'Empereur indiqua une assemblée générale de tous les Mandarins depuis le premier ordre jusqu'au cinquième inclusivement.

Le jour fixé étant arrivé, & tous ceux qui devoient composer l'assemblée s'étant rendus dans la salle d'audience du Palais, l'Empereur s'y rendit lui-même & leur parla à-peu-près en ces termes: *Vous savez tous comment j'ai été élevé; vous n'ignorez pas que l'Impératrice Ou-heou ma mère m'a laissé, tant qu'elle a vécu, dans une ignorance profonde de tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport aux affaires du gouvernement. Je n'en ai pas été plus instruit sous le règne de mon frère Tchoung-tsong. Concentré dans mon domestique, soit dans le lieu de mon exil, soit dans l'enceinte de mon Palais,*

je me faisois un point capital, non seulement de ne me mêler de rien, mais d'ignorer même ce qui se passoit au dehors, afin d'ôter tout prétexte à la calomnie. La longue habitude du repos me l'a rendu comme nécessaire, & je sens que, malgré les efforts que je fais pour vaincre mon inclination, mon penchant m'entraîne vers mon ancienne maniere de vivre.

Le Prince héritier mon fils a tous les talens qu'il faut pour bien gouverner. Il est destiné à être votre maître; qu'il le soit dès aujourd'hui, ou quelques années plus tard, c'est en soi une chose assez indifférente; mais ce qui n'est pas indifférent, c'est qu'un Empereur ait auprès de sa personne, sur-tout dans les commencemens de son regne, quelqu'un qui puisse lui parler sincèrement dans les occasions où il auroit besoin d'être instruit. Je ferai volontiers cette fonction à l'égard de mon fils, auquel je suis résolu de céder l'Empire. Quoique j'aie tout lieu d'être persuadé que vous applaudirez tous à la démarche que je vais faire, cependant si quelqu'un y trouvoit des inconvéniens pour empêcher ou en retarder l'exécution, il peut dire ici son sentiment en toute liberté.

Le profond silence qui régnoit dans cette nombreuse assemblée, pendant que l'Empereur parloit, ne fut point interrompu; après qu'il eût cessé de parler, point de représentations, pas la moindre parole, malgré les invitations réitérées de ce Prince pour que chacun lui dise, sans contrainte, ce qu'il pensoit. Après avoir attendu quelque tems, voyant que personne ne prenoit la parole, il continua ainsi: *Votre silence m'est un garant sûr de votre approbation: je suis charmé que votre façon de penser ne diffère pas de la mienne dans un point aussi essentiel que celui dont il s'agit; j'espère que nous aurons tous lieu d'être également satisfaits. Qu'on ait soin de tout préparer pour la cérémonie.* Il fut exactement obéi, & le jour, *Keng-tsé*, de la huitième lune de l'année qu'il avoit dénommée *Tay-*

ki, c'est-à-dire, le 8 Septembre de l'an 712 de Jesus-Christ, il abdiqua solennellement l'Empire en faveur de celui de ses fils, auquel il étoit lui-même redevable de son élévation. Le nouvel Empereur prit le titre ordinaire de *Hoang-ty* & donna à son pere celui de *Tay-chang-hoang-ty*, c'est-à-dire, *d'Empereur au-dessus de l'Empereur*: le reste de cette année fut dénommé *Sien-tien*. Je marque exactement ces bagatelles, tant parce qu'elles servent à constater l'authenticité du monument de la Religion Chrétienne, trouvé près de *Si-ngan-fou*, que parce qu'elles entrent dans le plan que j'ai formé d'examiner en critique les différens points de l'Histoire que je trouverai avoir quelque rapport avec ledit monument (1).

La joie fut universelle dans tout l'Empire, quand on y apprit la nouvelle que le Trône ebranlé depuis tant d'années, étoit enfin occupé par un jeune Prince, capable de le soutenir & de l'illustrer, & ce fut cette joie même qui acheva de déterminer la Princesse de *Tay-ping* au plus affreux des crimes. Elle vit avec un chagrin extrême qu'on alloit mettre des bornes à son ambition, & qu'elle alloit cesser d'être la distributrice des graces, sous un Prince qu'elle haïssoit, & dont

R E M A R Q U E S.

(1) Le monument de la Religion chrétienne se trouve tout au long dans le *China Illustrata* du P. Kircher. Il y est dit que du tems de *Sien-tien*, des Lettrés subalternes attaquèrent la Religion chrétienne. Voici les propres paroles, *sien-tien-mao-hia-che-ta-fiao-chang-pang-yu-si-kao*, c'est-à-dire, *sien-tien-mao*, sur la fin de l'année dénommée, *sien-tien* (sur la fin de 712, non pas de 713, comme il est dit dans le *China Illustrata*).

Hia-che des Lettrés du dernier ordre, Ta-fiao-chan-pang, insultèrent à la Religion par des grosses railleries & un grand nombre d'outrages, Yu-si-kao, dans la ville de Si-kao, près de (Si-ngan-fou). Je traduis les quatre caracteres la-fiao-chan-pang, dans leur vrai sens, quoique non littéralement, on pourroit les exprimer ainsi en latin: magnis irrisionibus, conviciis & detrectationibus lacefferunt (sanctam religionem).

elle avoit tout lieu de croire qu'elle n'étoit pas aimée. Elle ne put se dissimuler que le nouvel Empereur ne l'avoit ménagée jusqu'alors que par respect pour son pere & pour ne pas lui donner à elle-même des prétextes pour le persécuter avec quelque apparence de justice. Elle comprit enfin, par les démonstrations de joie de tous les ordres de l'Etat, qu'il seroit désormais impossible de faire descendre du Trône ce Prince, quand même *Joui-tsong* voudroit y remonter. Sur cela elle prit ses mesures pour faire périr l'Empereur.

Elle tenta d'abord de le faire empoisonner; mais ce moyen n'ayant pu lui réussir, parce qu'il lui fut impossible de faire entrer dans ce noir complot, aucun de ceux qui approchoient de la personne du Prince, & que tous au contraire étoient fort attentifs à sa conservation, elle crut qu'elle pourroit employer avec succès la force ouverte: plusieurs grands Officiers lui étoient redevables de leur fortune; la plupart des Mandarins des grands Tribunaux étoient ou ses créatures ou ses protégés, elle les fit entrer dans son projet. La révolution devoit se faire le 14 de la septième lune.

Heureusement le secret transpira. L'un des Grands attachés à la personne de l'Empereur, lui demanda une audience secrète & il l'instruisit de tout ce qu'il savoit. A ce récit, l'Empereur poussa un profond soupir & laissa couler quelques larmes: *Je fais ce que la justice demande de moi dans ces circonstances*, dit-il; *mais par respect pour mon pere, je n'oserois me déterminer à faire mourir la Princesse de Tay-ping. Que deviendrait-il s'il étoit privé de sa sœur? Que penserait-il de moi si je lui arrachois ce qui fait ses plus chères délices? Non; je ne puis m'y déterminer: cherchons ensemble quelque moyen de dissiper la conjuration sans répandre de sang.*

Seigneur, repliqua l'Officier, vous êtes perdu sans ressource si vous différez d'un jour seulement la punition des coupables;

ils ne prétendent, disent-ils, que vous détrôner, pour donner à votre frere aîné une place que l'ordre de la naissance lui avoit destinée. Les conjurés sont d'autant plus portés à commettre ce crime, qu'ils le regardent comme une action de justice. Toutes leurs mesures sont déjà prises; ils ont à leur tête, outre la Princesse de Tay-ping, deux Généraux d'armées & trois de vos Ministres. Le jour de la révolution est fixé au quatorze. Ils le devanceront s'ils savent qu'ils sont découverts. Vous ne manquerez pas à la piété filiale en faisant périr la perfide qui veut bouleverser tout l'Empire par le plus grand des crimes. La véritable piété filiale, dans la place eminente que vous occupez, consiste à maintenir l'ordre, à contenir dans le devoir tout ce qui est entre les quatre mers, & à conserver l'Empire que votre pere lui-même vous a cédé, & que vous lui avez conquis: encore une fois, ne différez point à prendre les seules mesures qui peuvent mettre vos jours en sûreté; je vous demande cette grace au nom de vos ancêtres. Les troupes qui font la garde derriere le Palais sont plus que suffisantes pour arrêter les chefs & les faire périr. On se saisira à loisir des autres pour les faire juger juridiquement.

L'Empereur, après avoir réfléchi quelques momens, convint de la nécessité indispensable où il se trouvoit réduit d'user de son pouvoir & de faire périr, le plutôt possible, des sujets qui vouloient le détrôner & lui arracher la vie. Il envoya à la Princesse de Tay-ping des satellites pour lui intimer l'ordre de mourir, & en même tems il chargea ceux des Princes & des Grands auxquels il avoit plus de confiance, de se mettre à la tête de trois cens hommes, & d'aller faire main-basse sur les principaux d'entre les conjurés. Tout cela s'exécuta sans le moindre trouble. Les autres complices furent livrés aux Tribunaux, & après la conviction & l'aveu qu'ils firent eux-mêmes de leurs crimes, ils subirent tous le dernier supplice.

Délicré

Délivré de ses ennemis domestiques, *Hiuen-tsoung* pensa à se prémunir contre les ennemis du dehors. Il indiqua une revue générale dans la plaine qui est au pied de la montagne de *Ly-chan*. Il se rendit en personne à *Sin-foung*, & après que toutes les troupes eurent été rassemblées, il se transporta sur les lieux, & fit faire en sa présence l'exercice des différentes évolutions militaires établies par le grand *Tay-tsoung*. Il y avoit deux cens mille hommes, à peine s'en trouva-t-il cinquante mille qui fussent suffisamment instruits. L'Empereur se mit en colere contre tous les Officiers, auxquels il reprocha leur négligence, & ordonna que *Kou-yuen-tchen*, premier Président du Tribunal de la guerre, fût mis en pieces, sous le grand étendard, en punition de ce qu'il n'avoit pas rempli les devoirs de sa charge. Les Grands lui représentèrent que *Kou-yuen-tchen* avoit rendu de grands services à l'Etat, & que la maison Impériale lui étoit redevable en particulier d'une partie de son lustre.

A la bonne heure, répondit l'Empereur, en reconnoissance de ses services, je lui fais grace de la vie; mais pour le bon exemple, je le casse de tous ses emplois, & je l'exile à *Sin-tcheou*. Plusieurs grands Officiers, en faveur desquels on ne pouvoit pas réclamer des services rendus à la patrie ou au Souverain, furent punis par la mort ou par l'exil, suivant qu'ils se trouvoient plus ou moins coupables. Après cet acte, d'une sévérité peut-être outrée, l'Empereur fit des réglemens par rapport aux troupes. Il ordonna en particulier que tout soldat qui auroit atteint sa soixantième année seroit licencié, & défendit qu'on enrôlât personne avant l'âge de quinze ans accomplis.

Il jugea que puisque les gens de guerre s'acquittoient si mal de leurs devoirs, il pourroit bien en être de même des autres ordres de l'Etat; & il conclut à une réforme générale. Il com-

mença par se donner de bons Ministres , & composa son Conseil de tous les Grands , dont la réputation étoit solidement établie. Avec le secours des uns & des autres , il entreprit de corriger les abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement depuis le tems du grand *Tay-tsoung*. Il diminua le nombre des Mandarins , tant dans la capitale que dans les provinces ; il remit en vigueur les anciennes loix , en fit des nouvelles , conformément aux circonstances & aux mœurs présentes de la nation ; il donna des noms nouveaux aux dignités & aux charges , & déterminâ le genre d'affaires dont devoient connoître ceux qui en étoient pourvus. Il donna des titres honorifiques aux Grands , aux Mandarins , & aux principaux Officiers de guerre ; il remit les études en vigueur , & récompensa ceux d'entre les Lettrés dont le mérite étoit reconnu ; il diminua le nombre des Bonzes , & en renvoya plus de douze mille dans leurs propres familles , pour y être employés aux professions auxquelles la naissance les avoit destinés ; & fit abattre un grand nombre de temples consacrés au culte de *Fo* , fit fondre les statues de cette idole , défendit d'en faire de nouvelles , & renversa même toutes celles qui avoient été élevées avec des frais immenses par l'Impératrice *Ou-heou* , dont il n'épargna pas même le *Ting* célèbre , placé près du temple du Ciel , ou pour mieux dire , entre le temple du Ciel & la salle des Ancêtres (2).

R E M A R Q U E S.

(2) Le même monument dit que l'Empereur *Hien-tsoung* appella des Prêtres de la Religion chrétienne , auxquels il ordonna d'aller faire leurs prières dans le *Hing-king-koung* , qu'on peut supposer avoir été une Eglise à l'usage des Chrétiens. Voici les propres paroles du monument , *fan , tsai , ta , tsien , koue , yeou , seng , ki , ho , tchen , hing , hiang , hoa , ouang , gé , tchao , tsun , tchao , seng , to , han , seng , pou , tun , teng , y , tsi , jin , yu , ta , te , ki , ho , yu , tsing , king , kouang , sieou , kouang , te* : en voici l'explication.

Il fit des loix somptuaires pour réprimer le luxe, défendit l'usage des pierreries & des métaux précieux dans les ameu-

R E M A R Q U E S.

San-tsai, la troisieme année; *Ta-tsin-kaul-yeou-seng*, il y eut un Religieux du Royaume du grand *Tsin* (c'est-à-dire, des Indes). *Ki-ho*, nommé *Ki-ho*. *Tchen-hing*, se dirigeant par les etoiles. *Hiang-hoa ouang-ge*, prit sa route vers le soleil (c'est-à-dire, vers l'orient). *Tchao-tsun*, & vint rendre hommage à l'Empereur. *Tchao*, l'Empereur donna l'ordre suivant. *Seng-lo-han*, que le Religieux *Lo-han* (*Lo-han* signifie peut-être *Jean*). *Seng-pou-lun* (signifie peut-être *Paul*). *Teng*, & les autres; *y-tsi-jin*, au nombre de sept personnes; *yu-ta-te-ki-ho*, avec *ki-ho*, personnage de grande vertu; *Yu-hing-koung*, se rendent au Palais de *Hing-king-sieou-koung-té*, pour s'appliquer à leurs œuvres méritoires, (c'est-à-dire, y vaquer à l'exercice de leur Religion). Il paroît par ce texte que le Missionnaire *Ki-ho* arriva à la Cour, la troisieme année de *Tien-pao*, c'est-à-dire, de *Jesus-Christ* 744. 2°. Qu'il fut placé dans le Palais de *Hing-king*, avec quelques anciens Prêtres, qui estoient arrivés à la Chine avant lui, tels que *Lo-han*, *Pou-lun* & les autres, au nombre de sept; d'où l'on conclut qu'il y avoit-là une Eglise destinée aux exercices particuliers de ces Prêtres étrangers.

Ce que dit l'histoire de ce Palais, ou maison Impériale de

Hieng-keng-koung, peut servir à etayer cette conséquence.

Hing-king n'etoit auparavant qu'une maison particuliere, nommée *Hing-king-fang*, les Princes, freres de l'Empereur, s'y rendoient quelquefois avec l'Empereur lui-même, comme à un lieu de délassement, ce qui leur donna lieu de bâtir dans l'enceinte du terrein appartenant au *Hing-king-fang*, des maisons où ils pussent se reposer avec décence, & ôter par-là tout prétexte aux représentations que les Censeurs n'auroient pas manqué de leur faire sur les fréquentes visites qu'ils rendoient à des étrangers.

Comme tous les appartemens, à l'usage des Empereurs, ont le titre de *Koung*, lorsqu'ils sont séparés, on appella les maisons nouvellement bâties, du nom de *Hing-king-koung*.

Ce *Hing-king-koung*, dit la glose de l'histoire, sous la septieme lune de la deuxieme année de *Kai-yuen* (714 de J. C.), étoit à cinq *lys* de distance, au sud-est de *Sing-an-fou*, il étoit composé de deux Palais, séparés l'un de l'autre par des jardins. L'un de ces Palais portoit le nom de *Hoa-ngo-siang-hoei*, c'est-à-dire, lieu où l'on voit eclore les plus brillantes fleurs; & l'autre étoit appelé *Kin-tcheng-ou-pen*, c'est-à-dire, lieu où l'on s'étudie à bien gouverner.

blemens & dans les habits, régla la forme des equipages, & fut le premier à donner à ses fujets l'exemple de la modestie & de la frugalité. L'Historien raconte de lui, à cette occasion, qu'il fit réduire en cendre tous les bijoux, les meubles précieux, & les riches equipages qui estoient rassemblés dans son Palais, comme choses inutiles & préjudiciables même au bien réel de l'Etat. Il diminua le nombre des femmes, qui n'estoient auprès de lui que parce qu'elles habitoient déjà le Palais quand il monta sur le Trône, ne retint que celles qui n'estoient plus en âge de pouvoir se marier, ou qui estoient sans ressources, & abrogea la coutume qui s'estoit introduite, d'offrir chaque année au Souverain un certain nombre de jeunes filles Chinoises parmi les plus belles qui se trouvoient dans les différentes provinces de l'Empire. Cette coutume, ou plutôt cet abus, avoit dégénéré en une licence effrénée de la part des Mandarins. Il ouvrit ses trésors, & fit distribuer des sommes immenses pour le soulagement des pauvres peuples; il s'appliqua à toutes les parties du gouvernement; & ce que l'histoire rapporte avec encore plus de complaisance, il vint à bout de maintenir la paix & l'union dans sa propre famille.

Il avoit quatre freres & un Cousin qui auroit pu faire valoir ses prétentions sur l'Empire, comme fils légitime de l'Empereur *Tchoung-tfoung*: il les contint tous dans leurs devoirs, & gagna leur affection à force de caresses & de bienfaits; il ne voulut

R E M A R Q U E S.

Le nom de *Hing-king-fan* désigne en général un lieu où la *felicité s'élève* (in quo assurgit felicitas), c'est l'explication littérale des caracteres: ne pourroit-on pas conclure que ce fut de ce nom que les Religieux étrangers appel-

lerent leur Eglise. Tout ce que je viens de dire dans cette remarque, confronté avec le monument, prouve qu'il y avoit des Chrétiens dans un lieu où l'Empereur se rendoit souvent, & que ce Prince les honoroit de sa bienveillance.

pas qu'ils eussent d'autres Palais que les siens ; ils mangeoient des mêmes mets & à la même table ; ils faisoient ensemble leurs parties de chasse & de promenade, & tout étoit commun entr'eux, de la même manière qu'entre les fils de famille avant qu'ils aient atteint l'âge de puberté. L'âge seul régloit la préséance & les égards qu'ils se devoient réciproquement.

Si l'histoire se répand en éloges sur les belles qualités de *Hiuen-tfoung*, elle ne dissimule pas ses défauts : elle lui reproche comme un crime capital, dans les commencemens de son regne, où il ne montrait encore que des vertus, d'avoir établi dans l'intérieur de son Palais, une académie de musique, dont il se fit le chef, en donnant lui-même des leçons de chant à plus de cent jeunes filles qui en étoient les seules actrices, & des actrices de son choix. Il s'amollit tellement dans ces exercices, qu'il prit peu-à-peu du dégoût pour les affaires, & qu'enfin il ne se mêla presque plus du gouvernement (3).

L'histoire lui reproche encore d'avoir mis les Eunuques en honneur, en donnant à l'un d'entr'eux, nommé *Kao-ly-ché*, la dignité de Général d'armée, qu'il étoit à la vérité très-capable de remplir avec succès, comme il le prouva dans plus d'une occasion, mais qui fraya à tous les autres Eunuques une route pour parvenir aux autres dignités, & à toutes les charges

R E M A R Q U E S.

(3) Un Glossateur fait à cette occasion la remarque suivante : Il est certain, dit-il, que *Hiuen-tfoung* étoit un Prince accompli, avant l'époque fatale de son changement. Il commença par un simple amusement, & finit par les plus grands désordres. Il aimoit la musique, il la savoit très-bien ; mais au lieu de ne la cultiver que pour se récréer par intervalles, il s'en fit une occupation

sérieuse ; il passa les bornes de la décence ; il devint Maître à chanter. Etoit-ce là une occupation, ou même un amusement digne du Fils du Ciel ? Voilà ce que deviennent les plus grands hommes, quand ils ne savent pas mettre un frein à leurs passions, ils en sont tyrannisés jusqu'à leur obéir dans les choses les plus indignes & les plus basses.

de l'Empire, ce qui caufa dans la fuite les plus affreux défordres, & perdit fans reffources l'illuftre famille des *Tang* (4).

Mais ne quittons pas encore les brillantes années du regne de *Huen-tfoung*, & n'interrompons pas l'ordre des événemens. Le hafard, plutôt que la prudence & la bravoure de fes troupes, en produifit un, qui lui foumit plus de la moitié de la Tartarie, & répandit dans ces vaftes contrées la terreur de fes armes & de fon nom. Voici le fait.

L'armée du Roi de *Tou-fan* ou du Thibeth, s'étant emparée du pays de *Pa-han-na*, qui étoit fous la protection des Chinois; le Prince dépofté eut recours à fes protecteurs, & vint fe réfugier dans le *Ngan-fi*, auprès de *Tchang-hiao-foung*, qui en étoit Gouverneur, avec le titre de Général. Celui-ci crut l'occafion trop favorable pour ne pas en profiter. Il raffemble à la hâte toutes les troupes de fon département, fe met à leur tête, fe fait fuivre de tous les transfuges de *Pa-han-na*, auxquels fe joignirent d'autres Tartares, & va porter la guerre au Roi du Thibeth. Il prit fa route vers *Kiu-tfée*, droit à l'oueft, traversa trois ou quatre cens lieues de pays, fe rendit maître de deux ou trois cens, tant villes que bourgades, & foumit tous les Tartares qui fe trouverent fur fon chemin. Le Roi de *Ta-che*, & huit autres Princes, chefs de Hordes,

R E M A R Q U E S.

(4) Les Eunuques s'emparèrent peu à peu du gouvernement; ils furent Généraux d'armée & Miniftres d'Etat. Ils ne donnoient les emplois qu'à leurs créatures & à d'autres Eunuques, & firent tant par leurs intrigues & leurs complots, que la famille des *Tang* perdit enfin l'Empire. Le regne de *Huen-tfoung* fut la première époque de leur élévation. Leur crédit

s'accrut peu à peu, de telle manière qu'il fut comme impossible enfuite de les faire rentrer dans leur néant. Il faut dire néanmoins que parmi les Eunuques il s'en eft trouvé que leur attachement à la maifon Impériale, & leurs belles qualités personnelles rendirent illuftres; mais ils furent en très-petit nombre.

craignant pour leurs Etats, vinrent se soumettre d'eux-mêmes au Général Chinois, & les Thibétains demanderent la paix aux conditions qu'on voudroit bien leur imposer. *Tchang-hiao-tsfoung* la leur accorda, aux seules conditions d'être désormais vassaux fideles de l'Empire, & de ne pas inquiéter leurs voisins. Il fit graver sur un marbre tous les événemens de sa glorieuse expédition, & revint dans son gouvernement de *Ngan-si*, où il reçut de la part de son maître les eloges & les récompenses qu'il méritoit à si juste titre. Ceux d'entre les *Tou-kiué* & autres Tartares qui avoient secoué le joug, rentrèrent dans le devoir, & briguerent à l'envi la protection de la Chine.

Au milieu de tant de prospérités, l'Empereur eut le malheur de perdre son pere. *Joui-tsfoung* mourut à la sixieme lune de la quatrieme année de *Kai-yuen*, c'est-à-dire, l'an sept cent seize de l'ere chrétienne. Ce Prince étoit vertueux & bon. Il avoit des qualités qui eussent pu le rendre un grand Empereur, si l'éloignement des affaires, dans lequel il avoit été élevé, ne l'eût rendu comme incapable de s'y appliquer. D'ailleurs il étoit parvenu à l'Empire dans un âge où il étoit très-difficile de se plier à un genre de vie laborieux & pénible, quand on a passé sa jeunesse dans l'inaction & l'oïveté.

Il abdiqua l'Empire pour se livrer aux douceurs d'une vie tranquille; & il n'eut point lieu de se repentir de son abdication. *Hiuen-tsfoung*, son fils & son successeur, eut toujours pour lui tout le respect & toute la tendresse, que la piété filiale & la plus vive reconnoissance peuvent inspirer à un cœur généreux. Il pleura sincèrement sa mort, & lui rendit les devoirs funebres avec une pompe extraordinaire. Quelques Auteurs lui reprochent d'avoir, pour ainsi dire, dégradé la tablette de *Tchoung-tsfoung* son oncle, pour rendre de plus grands honneurs à celle de *Joui-tsfoung* son pere. Deux Mandarins du Tribunal des rits, lui représenterent que les *sept Trônes*, placés

dans le Tai-maio , où salle des Ancêtres , étant remplies , on ne pouvoit placer honorablement la tablette de Joui-tfoung , sans déplacer quelqu'une de celles qui y étoient déjà.

Qu'on mette la tablette de mon vertueux pere à la place de celle de Tchoung-tfoung , répondit l'Empereur , il est juste que dans le lieu destiné au culte de mes Ancêtres , je puisse rendre hommage à celui dont je tiens immédiatement la vie , quand je ferai les cérémonies respectueuses en l'honneur d'eux tous. Il fut obéi ; & la tablette de Tchoung-tfoung , transportée avec décence dans un lieu particulier , hors du Tay-miao , céda le Trône qu'elle occupoit à la tablette de Joui-tfoung , qui y fut placée avec toutes les cérémonies usitées en pareille occasion. Avant la fin de son deuil , l'Empereur s'acquitta la vénération de ses sujets ; par des actions qui le firent regarder comme un modele de pitié filiale , & comme ayant l'amour de la vertueuse antiquité , gravé dans le cœur.

Il entreprit le voyage de *Lo-yang* , pour visiter les tombeaux de ceux de ses Ancêtres , morts avant que l'Empire ne fût dans sa famille. Il les fit relever & embellir , & établit une nombreuse garde pour en avoir soin. Il ordonna à tous les Gouverneurs des villes du second & du troisieme ordre , de donner chaque année , à la douzieme lune , le festin de cérémonie aux Vieillards de leurs districts , qui avoient mené une vie exemte de tout reproche ; & il voulut qu'on suivît en cela les usages qui se pratiquoient anciennement : il reçut à cette occasion les complimens de la plupart des grands Mandarins de l'Empire , qui ne manquerent pas de comparer son regne à celui de *Chun* , de *Yu* , & de *Tang-ouang*.

Parmi ces faiseurs de complimens , il se trouva deux Mandarins , qui , moins bien avisés que les autres , oferent comparer l'Empereur à quelques-uns des plus célèbres Sectaires , & en prirent occasion de faire l'éloge d'une doctrine qui n'étoit pas

pas celles des anciens Chinois. *Hiuen-tfoung* lut leur écrit avec attention, & fit cette réponse, qui fut alors applaudie, & qui l'est encore aujourd'hui par tous les véritables Lettrés.

Il paroît par les vers de Tcheng-fun, & de Kouo-fun-tcheou, que ces deux Mandarins sont plus attachés à la doctrine des Sectaires, qu'aux devoirs particuliers que leur imposent les emplois dont ils sont revêtus. Cette doctrine peu décente dans des personnes en place, est entièrement hors de propos dans les circonstances présentes; cependant, puisque ces deux hommes en font un si grand cas, qu'ils semblent la préférer à toute autre, il faut leur en faciliter la pratique, en les privant de leurs charges. Qu'on leur mette entre les mains les Livres des Tao-see, & qu'on les fasse Bonzes.

Cette conduite de Hiuen-tfoung, ajoute l'Historien qui rapporte ce trait, est tout-à-fait conforme à celle que le Grand Tay-tfoung avoit tenue auparavant à l'égard de Siao-yu, lorsque cet homme en place lui demanda permission de se retirer, pour pouvoir mener une vie tranquille dans quelque maison de Bonzes. Ce sont des exemples qu'on ne doit pas oublier, afin de ne point se laisser entraîner par le torrent des superstitions.

Ce n'est pas dans cette occasion seulement que *Hiuen-tfoung* prit *Tay-tfoung* pour son modèle; il tâcha de l'imiter dans sa manière de gouverner & dans la plupart de ses vertus pacifiques. Comme lui, il réforma les abus; il fit revivre plusieurs des anciens usages qui, par laps de tems, étoient presque entièrement oubliés; il fit mettre le calendrier dans un meilleur ordre; il donna des récompenses au mérite; il encouragea les talens; il employa les sages; il écouta volontiers les avis de ceux de son Conseil & de tout homme en place & se rendit docile à les suivre, lorsqu'ils étoient conformes à la raison, ou aux usages consacrés dans l'Empire. Quelques

exemples, pris au hafard dans l'Histoire, ferviront de preuve à ce que j'avance.

Des Marchands étrangers, venus par la mer du Sud, avoient apporté quantité de choses précieuses, & disoient qu'ils estoient dans le dessein de se rendre au *Royaume des Lions*, pour y chercher des médecins & des remedes: on crut devoir instruire l'Empereur de l'arrivée de ces étrangers & lui faire un détail des curiosités qu'ils avoient apportées. L'Empereur nomma *Yang-fan-tchen*, qui estoit alors un des Censeurs de l'Empire, pour aller vérifier, par lui-même, la vérité de ce qu'on lui annonçoit, & pour s'informer, en particulier, de ce que c'étoit que cet Empire nommé le *Royaume des Lions*, & quelles sortes de remedes & de médecins on alloit y chercher. Le grave Magistrat, choqué d'une commission qu'il croyoit déroger au caractère dont il estoit revêtu, osa présenter à l'Empereur le placet suivant :

Il n'y a pas long-tems, Seigneur, que vous avez pros crit le luxe dans toute l'étendue de l'Empire. Vous avez donné le premier l'exemple de la modestie que vous exigez de vos sujets. On a brûlé par vos ordres, à la porte même de votre Palais, quantité de meubles précieux, de bijoux, & des raretés de toutes les sortes, auriez-vous quelque regret à ce que vous fîtes alors, & votre intention seroit-elle de trouver parmi ce qu'ont apporté ces étrangers, de quoi remplacer ce que vous fîtes dévorer par les flammes? si cela est, Votre Majesté peut choisir dans sa capitale quelqu'un qui soit expert en matière d'achat & de vente. Il pourra remplir à votre satisfaction la commission dont vous voulez me charger, & pour laquelle je vous avoue franchement que je ne suis point propre. Vérifier des marchandises n'est point le fait d'un censeur de l'Empire; son devoir est de veiller sur l'Etat & sur le Prince qui le gouverne. S'il estoit question de

quelque chose qui eût rapport au bonheur des peuples ou à la gloire de Votre Majesté, j'affronterois tous les dangers, j'exposerois mille fois ma vie plutôt que de reculer ; mais ce n'est pas ici le cas. Votre Majesté voudroit savoir quelles sortes de remèdes & de médecins l'on va chercher dans le Royaume de Chetsée. Notre empire est plein de médecins, & abonde en excellens remèdes ; que nous importe de connoître ceux des pays étrangers ?

L'Empereur approuva la liberté du Censeur, & lui répondit avec bonté que ses représentations étoient raisonnables & faites à propos ; sur quoi il donna ses ordres pour qu'on expédiât au plutôt ces marchands étrangers, sans vouloir permettre qu'on lui offrît aucune des raretés qu'ils avoient apportées.

S'il adhéroit sans réplique aux représentations qu'on lui faisoit, quand il les croyoit raisonnables & conformes aux loix, il rejettoit pour l'ordinaire toutes celles qui n'avoient pour objet que des usages abolis & presque entièrement oubliés, ou des minuties que le pédantisme vouloit faire valoir. Cependant, pour ne point rebuter ceux-là même qui ne craignoient pas d'abuser de sa patience, il recevoit leurs requêtes, les faisoit examiner en sa présence par ceux de son Conseil, & ne donnoit sa réponse qu'après avoir pris leurs avis ; on jugera par le trait suivant de sa maniere de procéder dans ces sortes d'occasions.

Il avoit promis au Roi du Thibeth, de lui donner en mariage une Princesse de son sang. Ce Roi envoya des Ambassadeurs pour sommer l'Empereur de la parole qu'il lui avoit donnée, & lui fit demander en même tems les Livres *Che-king*, *Chou-king*, *Ly-ki* & *Tchun-tsieou* ; l'Empereur reçut très-bien les Ambassadeurs, & leur accorda tout. Un Lettré, attaché par emploi à la garde des Livres, regardant comme une indécence monstrueuse qu'on envoyât à un Roi barbare les Livres classi-

ques de la nation, crut devoir s'y opposer de toutes ses forces. Il présenta une requête, dont voici les propres paroles, rendues en notre langue.

• *Autrefois le Roi de Toung-ping, dont la famille étoit alliée à celle des Han, qui gouvernoit alors l'Empire, demanda avec instance qu'on lui donnât nos Livres d'Histoire & de Philosophie. Il fut constamment refusé par l'Empereur son parent & son ami. Aujourd'hui le Roi du Thibeth, qui est l'ennemi juré de notre nation, demande nos Livres Che-king, Chou-king, Ly-ki, & Tchun-tsieou, & Votre Majesté ne fait aucune difficulté de les lui accorder; n'est-ce pas-là lui prêter des armes pour nous combattre? Si les Tou-san, ses sujets, lisent une fois nos Livres, leur entendement s'ouvrira, ils acquerront nos sciences, & avec elles l'esprit de prévoyance & de ruses; ils n'en deviendront que plus insolens & plus redoutables pour nous; en un mot, ils apprendront l'art de nous vaincre, & peut-être de nous subjuguier. Je supplie Votre Majesté de ne pas donner à nos ennemis des fleches avec lesquelles ils ne manqueroient pas de nous percer, &c.*

L'Empereur ne pensoit pas comme ce Lettré, & n'étoit guere d'humeur à rétracter une parole donnée. Cependant, pour ne pas mécontenter le donneur d'avis, par une réponse peu favorable, donnée précipitamment, il proposa l'affaire en plein Conseil, & voulut que chacun dît son sentiment avec une liberté entière.

■ *Pei-koang-ting, prit la parole, & dit: Les Tou-san révoltés depuis bien des années, ne font que de se soumettre. Ils demandent humblement notre alliance & nos instructions. Les refuser, ou ne leur accorder qu'une partie de ce qu'ils souhaitent, ce seroit les révolter encore. Je pense donc qu'il est très-à-propos de les satisfaire, & de leur envoyer le Chou-king, le Che-king, & tous ceux de nos Livres qui pourront leur faire plaisir. Ils y*

puiseront les principes de la grande doctrine, qui est sans bornes, & en deviendront meilleurs. Que ne pouvons-nous faire un pareil présent à tous les peuples barbares ! Bientôt toute la terre seroit peuplée de sages, & nous n'aurions pas la peine d'assembler si souvent de nombreuses troupes, pour réprimer l'insolence & la rapacité de nos injustes agresseurs. Yu-hieou-lié (c'est le nom du Mandarin lettré, qui avoit présenté la requête) ne fait pas attention aux avantages réels que l'étude des sciences procure aux hommes. Si quelques-uns en deviennent plus artificieux, plus rusés & plus méchans, le grand nombre y apprend les règles d'une bonne vie, celles de la sagesse & de la vertu.

Ce discours fut approuvé de toutes les voix, & l'Empereur fit donner aux Ambassadeurs du Roi de Thibeth, les Livres classiques de la nation, en leur recommandant d'en faire un bon usage. *Yu-heou-lié* & quelques autres Lettrés de cette trempe en murmurèrent, on ne fit pas même semblant d'être instruit de leurs murmures. On fit un peu plus d'attention aux plaintes que fit peu de tems après tout le corps de la Littérature, à l'occasion d'un prétendu affront fait à Confucius & aux Philosophes qui s'étoient le plus distingués après lui. Le fait est assez curieux pour mériter d'avoir ici sa place.

Hiuen-ifsoung regardoit les Lettrés & les Armes comme les deux principales colonnes qui soutiennent le grand edifice du gouvernement. Sans l'une ou l'autre cet edifice s'écrouleroit, & ne laisseroit que de magnifiques ruines pour attester son existence à la postérité. Sur ce principe, il voulut que ces deux professions fussent également honorables & marchassent pour ainsi dire de pair. Les Lettrés avoient leur *Ouen-miao*, dans lequel, deux fois chaque année, au printems & en automne, ils se rendoient pour faire les cérémonies respectueuses au grand Confucius, leur ancien Maître dans la doctrine. L'Empereur déterminâ que les Guerriers auroient leur *Ou-miao*,

dans lequel ils se rendroient aussi deux fois chaque année , au printems & en automne , pour faire les cérémonies respectueuses au grand *Tay-koung* , qu'il leur assigna pour premier Maître dans l'art militaire qu'ils professoient. Il donna ordre que dans toutes les villes où il y avoit des salles où l'on honoroit Confucius , on en élevât de tout à fait semblables , où l'on honoreroit *Tay-koung* ; & comme les portraits , statues ou tablettes du Philosophe de la Nation étoient accompagnés des portraits , statues , ou tablettes de ceux d'entre les Philosophes qui avoient marché de plus près sur ses traces , il fit choix de dix d'entre les plus célèbres Guerriers des tems passés , & voulut que leurs portraits , statues ou tablettes , fussent placés dans les nouvelles salles où l'on devoit faire les cérémonies respectueuses devant les portraits , statues ou tablettes du grand *Tay-koung*. Par cet arrangement tout devint égal entre ceux qui cultivoient les Lettres , & ceux qui avoient embrassé la profession des Armes.

Dès que cet ordre eut été publié , tous les Lettrés furent en rumeur. Ils firent tous leurs efforts , par des supplices réitérées , pour en empêcher l'exécution : ils représentèrent que cette nouveauté tendoit manifestement à la ruine de l'Empire. *Jamais* , dirent-ils , *nous n'avons manqué d'excellens Guerriers , & c'est précisément dans le tems que nous en avons eu le plus , que l'Empire a été sur le penchant de sa ruine , & que les Dynasties se sont éclipsées. La licence des guerres n'est que trop conforme aux inclinations de la plupart des hommes. Pourquoi , par une distinction inouïe jusqu'à nos jours , vouloir fomenter dans le cœur de vos sujets un germe qu'il faudroit tâcher d'étouffer ? N'étoit-ce pas assez pour les gens de guerre de voir les portraits de ceux qui se sont le plus distingués dans leur art , placés parmi les grands hommes en général , dans des salles particulières ? Cet établissement , d'un nouveau rit en leur faveur , ne*

peut être que préjudiciable à l'Etat. Dans nos anciens Gymnases on s'exerçoit aux armes, en même tems qu'on apprenoit les lettres. Cet usage s'observe encore aujourd'hui ; mais il sera bientôt aboli, & nous verrons alors des ecoles particulieres d'escrime s'élever de tous côtés. L'ombre du grand Tay-koung rougira dans le séjour des morts, quand elle apprendra, qu'oubliant sa principale qualité de Philosophe & de Sage, nous ne l'honorons plus que sous celle de Guerrier, &c.

L'Empereur ne s'offensa point de ces représentations, il eut même la complaisance de ne pas les laisser sans réponse : *Mon intention*, dit-il, *ne fut jamais de comparer Tay-koung à Confucius, encore moins de mettre en opposition ces deux grands hommes. Je les respecte l'un & l'autre comme ils doivent être respectés ; & les honneurs que je veux faire rendre au premier, ne préjudicieront en rien aux honneurs que les Lettrés rendent depuis si long-tems au Maître par excellence de la Nation ; qu'ils lui continuent leurs hommages ; qu'ils fassent plus, qu'ils tâchent d'imiter ses vertus, & qu'ils profitent le plus qu'ils pourront de sa doctrine ; mais puisqu'ils ont un si beau modele à suivre, qu'ils ne trouvent pas mauvais que les gens de Guerre aient aussi le leur.*

L'ordre de l'Empereur fut mis en exécution, & les salles furent élevées. On y plaça la statue de *Tay-koung*, & avec elle celles des dix plus illustres Guerriers, depuis la Dynastie des *Tcheou*, jusqu'à la Dynastie régnante. Il est bon que les noms de ces grands hommes trouvent ici leur place. Dans le fond de la salle étoit *Tay-koung*, ayant à sa gauche *Tien-janku*, *Sun-ou*, *Ou-ki*, *Pe-ki* & *Yo-y* ; & à sa droite *Tchang-leang*, *Han-sin*, *Tchou-ko-leang*, *Ly-tsing* & *Ly-tsi*.

Pendant les vingt-deux premières années de son regne, *Hiuen-tsong*, livré tout entier aux soins du gouvernement, n'avoit guere montré que des vertus. Il avoit fait choix de

bons Ministres ; il avoit consulté les Sages , & avoit été docile à leurs avis ; il avoit réformé les loix , & avoit fait un code particulier , conformément au tems & aux mœurs ; il avoit fait travailler à la réforme du calendrier ; il avoit fait revivre les usages les plus utiles de la vertueuse antiquité ; il avoit maintenu ses sujets dans une profonde paix ; & s'il fut obligé de faire quelquefois la guerre aux différens peuples de la Tartarie , il l'avoit terminée le plutôt qu'il lui avoit été possible , ou par la victoire , ou par des traités toujours honorables , sans jamais rien exiger de ses peuples au-delà des contributions ordinaires dans les tems de la plus profonde paix ; aussi à peine favoit-on alors dans l'Empire qu'il y avoit sur les frontieres , des armées chinoises qui repouffoient les Tartares ou qui alloient les combattre chez eux. On se ressentit si peu de ses différentes guerres , que jamais les choses de la vie n'avoient été dans une si grande abondance & à plus vil prix , que les Sciences & les Arts ne fleurirent jamais avec plus d'éclat , que le travail n'avoit jamais eu plus d'encouragement , & les succès plus de récompenses , & que jamais les causes , tant physiques que môrales , n'avoient mis moins d'obstacle à la population.

Dans le dénombrement que l'Empereur , après avoir divisé l'Empire en quinze Provinces , fit faire , la vingtieme année de *Kai-yuen* (l'an 722 de J. C.) , de ceux de ses sujets qui étoient soumis aux cens ; il se trouva sept millions huit cens soixante-un mille deux cens trente-six familles , faisant entr'elles le nombre de quarante-cinq millions quatre cens trente-un mille deux cens soixante-cinq bouches. Dans l'espace de vingt-deux ans , le nombre des familles augmenta d'un million sept cens cinquante-huit mille dix-huit familles , & de sept millions quatre cens quarante-neuf mille deux cens vingt-trois bouches , ce qui est prouvé par le dénombrement qui fut fait la treizieme année de *Tien-pao* , c'est-à-dire , l'an de J. C. 754 ; on trouva
alors

alors que le nombre des familles étoit de neuf millions six cens dix-neuf mille deux cens cinquante-quatre ; & celui des bouches de cinquante-deux millions quatre-vingt-huit mille quatre cens quatre-vingt-huit. Dans ce nombre ne sont point compris les Princes, les Grands, les Mandarins, ni les personnes attachées à leur service, ni les gens de Guerre, ni les Lettrés, ni les Bonzes, ni les Esclaves.

Tout prospéra dans le gouvernement, tant que l'Empereur en tint lui-même les rênes ; mais quand amolli par la volupté, il eut négligé le soin des affaires, les femmes & les eunuques eurent bientôt écarté le petit nombre de Sages qui l'aideroient à porter le pesant fardeau dont il étoit chargé, pour s'emparer d'une autorité dont ils abusèrent de la manière la plus indigne. C'est par-là que commencèrent tous les malheurs qui ternirent sa gloire, & qui faillirent à le précipiter du Trône.

L'amour excessif qu'il portoit à l'une de ses femmes, nommée *Yang-koei-fei*, l'engagea à répudier l'Impératrice, & à se faire une étude de toutes les intrigues & des petits riens des femmes enfermées dans son Palais. La confiance aveugle qu'il eut en ses flatteurs, lui fit approuver tous les désordres que l'abus de l'autorité introduisoit insensiblement dans les Tribunaux & dans sa Cour même ; & son entêtement à vouloir elever aux plus hautes dignités un étranger perfide qui le trahissoit, lui fit mépriser les avis salutaires & les représentations réitérées de tout ce qu'il y avoit de Grands, sincèrement attachés à son service, des Princes de son sang & de son propre fils, l'héritier présomptif du Trône.

Ngan-lou-chan, est le nom de ce traître, que l'Empereur avoit pris en affection, & qui fut sur le point de lui enlever l'Empire. C'étoit un Tartare, soldat de fortune, qui ne savoit ni lire, ni écrire ; mais qui possédoit à un haut degré la plupart des qualités guerrières. La horde dont il étoit ayant été

subjuguée par d'autres Tartares, il vint se réfugier en Chine, & obtint un emploi subalterne dans les troupes. Un des Officiers généraux chinois, charmé de sa bonne mine, de sa bravoure, & de sa prétendue sincérité, l'adopta pour son fils, & se servit de tout son crédit pour lui frayer la route qui conduit aux honneurs, il en vint à bout.

Ngan-lou-chan devint lui-même Officier général, & prouva par sa conduite qu'il n'étoit pas indigne de ce poste. Il se distingua dans plusieurs occasions importantes, & mérita une attention particulière de la part du Souverain. L'Empereur le vit, le mit au nombre de ses Courtisans, & en fit bientôt son favori de prédilection. Il le combla de biens, & après l'avoir fait passer successivement par les dignités les plus honorables, il l'éleva enfin à celle de Prince, & lui accorda toutes les prérogatives de ce haut rang.

Ngan-lou-chan n'étoit cependant qu'un monstre indigne de vivre. Il ajouta la trahison à l'ingratitude, & poussa l'une & l'autre jusqu'à vouloir détrôner son bienfaiteur & son Maître. On ne tarda pas à découvrir qu'il entretenoit des intelligences avec les ennemis de l'Etat. On en avertit l'Empereur, mais ce Prince prévenu en faveur du Tartare, regarda tous les rapports qu'on lui faisoit comme des pures calomnies, ou comme des soupçons dénués de tout fondement. Il eut même l'imprudence de le nommer Gouverneur général des Provinces du *Ho-pe* qui confinent à la Tartarie, & de lui confier le commandement des troupes. L'un de ses Ministres, nommé *Ly-lin-fou*, qui s'entendoit avec *Ngan-lou-chan*, ne contribua pas peu à lui faire commettre une faute qu'il rendit irréparable par son obstination à ne vouloir pas la reconnoître. Les mieux intentionnés de son Conseil, à la tête desquels étoit le Prince héritier, informés que *Ngan-lou-chan* pensoit à se révolter, présentèrent une requête, laquelle n'eut pas plus d'effet que les

autres représentations qu'ils avoient faites auparavant : *Vous êtes jaloux mal à propos de ce pauvre Etranger*, leur répondit l'Empereur, *il est plus sincèrement attaché à mon service que vous tous ensemble, je suis sûr de lui.*

Si *Ngan-lou-chan*, répliqua l'un des Grands, *a la fidélité que Votre Majesté lui suppose, il n'aura garde de défobéir aux ordres qu'elle voudra lui donner. Appelez-le, Seigneur, auprès de votre personne, s'il ne fait aucune difficulté de quitter l'armée pour venir à la Cour, on pourra croire alors qu'étant sans défiance, il est aussi sans mauvais dessein.*

L'Empereur y consentit, & donna ses ordres pour le rappel de *Ngan-lou-chan* : celui-ci instruit par le Ministre *Ly-lin-fou*, son ami & son complice, de tout ce qui s'étoit passé, obéit sans réplique, & se rendit en diligence où il étoit appelé. Cette conduite, qui paroissoit n'avoir rien d'équivoque, dissipa tous les soupçons qu'on tâchoit de faire naître dans l'esprit de son Maître. Ce Prince, en le voyant, ne put contenir sa joie : *Non*, dit-il, en présence de ses Courtisans, *il n'y a aucune finesse dans ce gros ventre Tartare.* L'Historien remarque à cette occasion, que *Ngan-lou-chan* étoit fort gros, & qu'il n'avoit rien dans son extérieur qui ne dénotât un homme simple & même grossier : ce qui fut cause en partie que l'Empereur ne fut détrompé sur son compte, qu'après que sa révolte eût entièrement éclaté, comme il arriva bientôt après cette entrevue. Content de son obéissance, & persuadé qu'il n'avoit pas de sujet plus fidèle, l'Empereur eut la foiblesse de le renvoyer dans son gouvernement, & de le remettre à la tête des troupes qui étoient sur les frontières. Il reconnut bientôt sa faute, mais il ne la reconnut que lorsqu'il lui fut impossible de la réparer. *Ngan-lou-chan* n'avoit eu d'abord d'autre intention que celle de se faire un petit Etat aux environs de la Chine, & il n'auroit rien entrepris du vivant de l'Empereur, s'il avoit pu tenir

son ambition secrète ; il n'eclata si-tôt que parce qu'il se vit découvert. Aussi-tôt qu'il fut arrivé dans le lieu de son gouvernement , il s'attacha à discipliner ses troupes , à en augmenter le nombre , à s'en faire aimer. Il mit dans ses intérêts quelques hordes de Tartares , qui lui promirent toutes sortes de secours , & qui lui fournirent des hommes & des chevaux en assez grand nombre pour en composer une armée , au défaut des soldats chinois , dont il n'étoit pas encore sûr.

Quand il se crut en état d'entreprendre , il publia que l'Empereur lui ordonnoit d'aller à son secours , à la tête de son armée , pour le délivrer de la tyrannie de ses Ministres , qui s'étant emparés de toute l'autorité , bouleversoient tout dans l'Empire , sans qu'il fût possible de les châtier , ou de les faire rentrer dans leur devoir. Sa hardiesse , la réputation de sincérité dont il jouissoit , les faveurs sans nombre qu'il avoit reçues de la part de son Maître , en imposèrent à la multitude.

A la tête de plus de cent mille hommes , *Ngan-lou-chan* se met en marche , passe le *Hoang-ho* , s'empare des villes qui sont sur sa route , y met garnison , & se trouve maître de tout le *Ho-pe* avant même qu'on eût pensé , du côté de la Cour , à se mettre en défense.

L'Empereur revint enfin de la profonde léthargie dans laquelle il étoit comme enséveli , mais ce fut pour s'y replonger bientôt après. Il crut avoir tout fait en nommant des Généraux pour aller contre le Rebelle , & attendit tranquillement dans son Palais , au milieu de ses Femmes & de ses Eunuques , qu'on vint lui annoncer des victoires. Il y avoit des traîtres dans le ministère & parmi ceux de son Conseil ; il y en avoit aussi qui étoient très-bien intentionnés , & qui le servoient fidèlement. Il se livroit tantôt aux uns & tantôt aux autres : & comme leurs intérêts étoient différens , il en recevoit des impressions qui étoient toujours opposées. Ainsi on lui faisoit

donner des ordres, & on les lui faisoit révoquer; on l'engageoit à mettre en place des Officiers, qu'il castoit bientôt après de tous leurs emplois. Les uns lui donnoient les plus flatteuses espérances, & les autres lui faisoient appréhender les plus affreux revers; tout étoit en confusion & dans le plus grand désordre.

Cependant *Ngan-lou-chan* gagnoit des batailles & prenoit des villes. Il conquit en peu de mois toute la province du *Honan*, prit la ville de *Lo-yang*, où il établit sa Cour, dans le dessein de se faire proclamer Empereur; se saisit de la forteresse de *Toung-koan*, & se prépara à aller mettre le siege devant *Tchang-ngan*, qui étoit alors capitale de tout l'Empire.

A ces nouvelles, l'Empereur consterné, crut que tout étoit perdu, il abandonna *Tchang-ngan*, pour aller mettre ses jours en sûreté dans l'une des Provinces les plus reculées de ses Etats. Il eut à effuyer dans sa fuite tout ce qui peut affliger le plus cruellement un cœur sensible. Les peuples dont on exigeoit durement & à la hâte les provisions, les services, & tout ce qui étoit nécessaire pour faciliter la route à l'armée qui lui servoit d'escorte, se répandirent en murmures & en imprécations: ses propres gardes pousserent l'insolence jusqu'à massacrer sous ses yeux l'un de ses Ministres, qu'ils regardoient comme le premier auteur de tous les troubles: il se vit abandonné d'une partie de ses troupes, & forcé par l'autre à porter un Arrêt de mort contre la fameuse *Yang-koei-fei*, celle de ses femmes qu'il aimoit le plus; & pour comble d'affliction, ceux de ses Grands, dont la fidélité ne s'étoit point démentie jusqu'alors, l'abandonnerent pour se mettre à la fuite du Prince héritier son fils, auquel ils le contraignirent, en quelque sorte, de céder l'Empire, & cela, lui disoient-ils, par pur zèle pour les intérêts de sa Maison, qui étoit sur le point de se le voir enlever par un perfide Etranger.

Au milieu de tant de disgraces, *Hiuen-tfoung* reconnut ses fautes, & se déchargea sur son fils du soin de les réparer, il lui envoya les sceaux de l'Empire, & le déclara Empereur. Le nouvel Empereur, en montant sur le Trône, donna à son pere le titre de *Tay-chang-hoang*, ou d'Empereur au-dessus de l'Empereur régnant. *Hiuen-tfoung* finissoit alors la quarante-troisième année de son regne (c'étoit l'an de Jesus-Christ 756).

Cet événement fut un sujet de joie pour tout l'Empire : on reprit courage : les fideles sujets des *Tang* vinrent de tous côtés se ranger sous les étendarts du nouvel Empereur *Sou-tfoung* ; & ce Prince, secondé par l'illustre Général *Kouo-see-y*, éteignit peu à peu un incendie qui avoit failli tout consumer. Le rebelle *Ngan-lou-chan*, après avoir été battu plusieurs fois, fut assassiné par son propre fils, & son parti fut entièrement dissipé.

Aussi-tôt que la tranquillité eut été rétablie, *Sou-tfoung* rappella son pere *Hiuen-tfoung* du *Fou-kien*, où il s'étoit retiré, lui fit une Cour plus brillante que la sienne, & eut pour lui tous les égards qu'on est en droit d'attendre d'un fils qui a la Piété filiale gravée dans le cœur.

L'ancien & le nouvel Empereur moururent dans la même année, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 763. *Hiuen-tfoung* étoit parvenu à la soixante-dix-huitième année de son âge, son corps fut déposé à *Tay-ling*. Quoique ce Prince ait terni la fin de sa vie par des vices qui l'eussent rendu odieux à la postérité, s'il n'avoit eu que des vices, on n'a pas laissé de le mettre au rang des grands Empereurs, parce qu'en effet il fit de grandes choses. Il fut le protecteur déclaré de tous ceux qui se distinguèrent, tant dans les Lettres que dans les armes. Le monument de *Si-ngan-fou*, assure qu'il le fut aussi de la Religion chrétienne. Il fit quantité d'établissements utiles, il donna au premier corps de la Littérature, connu aujourd'hui

sous le nom de *Han-lin-yuen*, toute la forme dont il est susceptible, & qu'il a conservée jusqu'au tems où nous vivons. Il adoucit les supplices des criminels, abrogea entièrement ceux de couper en pieces, & de faire mourir sous le bâton. Il aimoit ses sujets comme ses enfans, & il ne manqua jamais de soulager leurs besoins, quand ils lui furent connus. S'il eût vécu quinze à vingt ans de moins, on pourroit le comparer aux plus illustres Princes de la Monarchie chinoise. Ses défauts & ses vices n'ont pas empêché qu'on ne lui donnât le titre de *Tang-ming-hoang-ty*, ce qui signifie *brillant Empereur des Tang*, ou *Empereur éclairé des Tang*, titre que la postérité, qui rend justice à tout le monde, a cru devoir lui conserver. Je pourrois ajouter, en finissant, que la Religion chrétienne a été très-florissante sous son regne, qu'il a bâti des Temples en l'honneur du vrai Dieu, & qu'il a honoré les Prédicateurs de l'Evangile d'une maniere très-particuliere. Ce que je trouve dans l'Histoire, confronté avec ce que dit le monument de *Si-ngan-fou*, est pour moi une preuve sans réplique que *Huën-tfoung* a bien mérité des Chrétiens.

L X I V.

YAO-TSOUNG, Ministre.

Yao-tfoung, connu dans l'histoire, sous le nom de *Yao-yuen-tché*, & dans les Livres de Littérature, sous celui de *Ouen-hien*, qu'on lui donna après sa mort, naquit à *Chan-tcheou*. Il aima l'étude toute sa vie, & s'y appliqua constamment quand il ne se devoit pas à des occupations plus importantes. Il cultiva les Lettres; mais il les cultiva en sage qui veut s'éclairer & s'instruire. Il aimoit la vertu & pratiqua, sans jamais se démentir, tous les austères devoirs qu'elle impose; *sincérité*, *droiture*, *entière cordialité* entre les amis, trois mots qui formoient comme sa devise.

Il fut jusqu'à cinq fois Conseiller dans différens Tribunaux, & il y avoit apparence qu'il ne seroit pas promu à des emplois plus distingués, lorsque le hasard le fit Président par *interim*, à la place de celui qui devoit exercer cette charge. Comme il étoit sans ambition, il ne cherchoit point à se faire des protecteurs; mais son mérite & ses talens eurent occasion de se développer pendant le tems qu'il exerça la présidence. On parla de lui à l'Empereur *Hien-tfoung*, & on le lui fit envisager comme un homme de ressource, très-capable de remettre en état les affaires les plus mal en ordre.

L'Empereur avoit besoin d'un pareil homme pour régler le département de *Toung-tcheou*; il choisit *Yao-tfoung*, & l'envoya dans cette ville en qualité de Gouverneur général. *Yao-tfoung* rétablit l'ordre, & rendit compte par écrit à son Maître de tout ce qu'il avoit fait; il ajouta dix articles, dans lesquels il renfermoit tout ce qu'on pouvoit imaginer de plus utile pour le pays, & de plus avantageux pour l'Etat.

L'Empereur ayant lu son écrit, l'appella à la Cour, & le plaça dans le Ministère: on lui donna le département des frontières; il s'acquitta si bien de son emploi, qu'en peu de tems les places furent réparées, les garnisons recrutées, les magasins remplis d'armes & de provisions de toutes especes; & le peuple, à l'abri de toute insulte, tant de la part des Tartares au dehors, que de la part des gens de guerre au dedans, jouit de tous les avantages de la paix.

Celle des qualités qui brilloit le plus dans *Yao-tfoung*, étoit une présence d'esprit admirable, il étoit en état de rendre raison sur le champ de tout ce qui regardoit cette partie du ministère qui lui étoit confiée; & lorsqu'il répondoit aux interrogations que l'Empereur lui faisoit de tems en tems, il le faisoit avec tant de clarté, de noblesse & de précision, qu'il satisfaisoit à tout. Ce qui le mit bientôt dans la plus haute
faveur,

faveur , & lui donna le droit de dire hardiment sa pensée , fans craindre de déplaire à son Maître , qui l'ecouta toujours avec plaisir , lors même qu'il lui donnoit des avis sur sa conduite : en voici un trait , je l'ai choisi parmi plusieurs autres , & il fera le seul que je rapporterai.

L'Empereur *Hiuen-tfoung* étoit naturellement bon ; mais sa bonté dégénéroit quelquefois en foiblesse à l'égard de ceux qu'il honoroit de sa confiance , & se laissoit tromper par les apparences. *Yao-tfoung* qui voyoit les choses tout autrement , entreprit de corriger son Maître , & il en vint à bout. Un jour il tira de son sein un écrit qu'il lui remit , en le priant de le lire avec attention , & de réfléchir sérieusement sur ce qu'il renfermoit. Cet écrit étoit conçu à-peu-près en ces termes :

En m'appellant auprès de votre personne , vous n'avez pas prétendu , Seigneur , que j'y fusse muet comme une statue , ou que j'y fusse le personnage d'un vil flatteur. Votre intention a été sans doute de vous servir de moi pour la gloire de votre regne & le soulagement des peuples. Pour concourir de mon mieux à remplir ces nobles intentions , j'ai cru devoir vous représenter les cinq articles suivans , dont l'observation exacte est de la dernière importance pour vous.

1°. *Donnez plus rarement que vous ne faites des emplois honorables à vos favoris ; ne leur en donnez jamais de ceux qui donnent autorité sur le peuple.*

2°. *Distribuez vos dons avec discernement : les récompenses doivent être proportionnées aux services ; il vaudroit mieux ne pas donner que de donner à la faveur plutôt qu'au mérite.*

3°. *Appellez auprès de votre personne ceux qui ont assez de lumières pour vous éclairer , & assez de courage pour vous reprendre de vos fautes.*

4°. *Refusez tous les présens qui vous sont offerts par les*

Mandarins des Provinces ; ces sortes de présens ne sont pour l'ordinaire que la substance du pauvre peuple.

5°. *Ne vous familiarisez pas trop avec le commun de vos Grands. Choisissez-en parmi eux quelques-uns qui soient dignes de votre confiance par leur vertu, & qui ne soient point flatteurs ; vous pourrez en faire vos amis, les elever jusqu'à vous, & vous abaisser jusqu'à eux.*

L'Empereur lui fut gré de sa remontrance & en profita. *Yao-tsoung* continua à servir son Maître avec zele, fidélité & défintéressement. La plus estimable de ses qualités, disent les Historiens, étoit de favoir tirer parti de tout pour la gloire de l'Empire & le soulagement des peuples. Il n'avoit aucun systême fixe, continuent-ils, mais il mettoit à profit toutes les circonstances pour parvenir à son but. Très-satisfait de ses services, l'Empereur lui donna en récompense la Principauté de *Leang-ouen-hien*, avec titre de Comte.

Vers le milieu de la neuvieme année de *Kai-yuen*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 721, il tomba dangereusement malade, & comprit qu'il n'étoit pas éloigné de sa fin. Il assembla autour de son lit sa famille eplorée, & lui tint ce discours, que l'histoire n'a pas dédaigné de transmettre à la postérité. Le voici tel qu'on le lit sous la neuvieme année de *Kai-yuen*.

Fo recommande la pureté, la retraite, la charité & la miséricorde : ces vertus sont comme la base de sa doctrine ; elles en font au moins les points capitaux. C'est ce qui a servi d'appât pour tromper les simples ; ils ont embrassé cette doctrine ; ils ont écrit des Livres de Prières, qu'ils récitent en l'honneur de celui qu'ils en regardent comme l'Auteur ; ils lui ont erigé des statues auxquelles ils rendent hommage, & se persuadent par-là qu'ils attireront sur leurs personnes & sur leurs familles, les prospérités & le bonheur. Gardez-vous bien, mes enfans, de vous laisser séduire.

Dans le Royaume de Tcheou, on abolit la doctrine de Fo, on renversa ses statues, on brûla ses Livres; & au lieu d'employer son tems & ses soins à lui rendre hommage, & à lui adresser des prieres stériles, on s'appliqua à forger des armes, & à s'exercer à les manier. Dans le Royaume de Tfi au contraire, on eleva un grand nombre de temples & de tours en l'honneur de Fo. L'on fit grand cas de sa doctrine, on lui adressoit sans cesse des vœux pour obtenir d'en être protégé; mais on négligea le gouvernement, & les loix furent sans vigueur. Qu'arriva-t-il? La guerre s'alluma entre ces deux Royaumes; les Tcheou vainquirent les Tfi, détruisirent leur Royaume, & agrandirent le leur sur les ruines de celui qu'ils anéantirent. Pour vous, mes enfans, ne vous laissez jamais entraîner par le torrent des mauvais exemples; que les Ta-ho-ché & les Ho-chang n'aient jamais accès auprès de vous, sous prétexte de les employer à demander pour vous le bonheur. Vous l'obtiendrez ce bonheur, si vous menez une vie exemte de tout reproche; si vous ne vous oubliez jamais vous-mêmes. Attachez-vous à la doctrine immuable qui ne sauroit périr.

Telles furent les dernieres paroles qui fortirent de la bouche de ce sage Ministre, dans un tems où la Religion chrétienne étoit florissante à la Chine, & avoit des protecteurs à la Cour. Il n'est pas hors de vraisemblance que cette doctrine immuable, à laquelle *Yao-tsoung* ordonne à ses enfans de s'attacher préféablement à toute autre, ne soit la Religion chrétienne elle-même. Quoi qu'il en soit, *Yao-tsoung* mourut, sinon en Chrétien, du moins en homme qui s'étoit toujours conduit à la lueur du flambeau de la raison.



S O U N G - K I N G , Savant.

Soung étoit le nom de sa famille , il avoit pour nom propre *King*, & pour surnom *Ken-kié*. Il vécut toujours d'une maniere irréprochable , & sa conduite étoit un modele à proposer. Il fut d'abord Mandarin dans un lieu assez obscur ; emploi qui ne l'occupoit pas assez pour l'empêcher de vaquer à l'étude , & de cultiver la poésie dont il faisoit ses délices.

Il composa une piece , dont le titre étoit *Mei-hoa-fou*, c'est-à-dire , éloge de la fleur *Mei-hoa* ; c'est une des plus belles pieces qui se soient faites en ce genre. On y trouve tout à la fois la noblesse des idées , la clarté du style , la pureté du langage , & le choix des expressions. Sa maniere n'est pas inférieure à celle de *Sin-yu-tché*, & va de pair avec celle de *Nantchao*. C'est par cette piece que commença sa fortune ; il venoit d'y mettre la dernière main , quand un Grand de l'Empire , nommé *Sou-ouei-tao*, homme de Lettres & en faveur , passa dans le bourg où demuroit *Soung-king*. Celui-ci lui rendit ses devoirs , suivant l'usage ; & au lieu du présent d'étiquette qu'il devoit lui offrir , il lui présenta son *Mei-hoa-fou*, en lui disant : *Celui-ci du moins est de mon cru. Si j'avois pu tirer de moi quelque chose de mieux , je vous en ferois également mon sincere hommage.* *Sou-ouei-tao* fut si content , & du présent , & de la maniere dont il lui étoit offert , qu'il prit dès-lors sous sa protection un Auteur , dans la conversation duquel il apperçut d'ailleurs un mérite des plus distingués. De retour à la Cour , il parla du Poète comme d'un homme auquel on pouvoit confier les emplois les plus distingués. *Soung-king* fut élevé successivement à différentes charges , qu'il exerça avec tant de sagesse & d'applaudissement , que l'Empereur voulut

l'avoir auprès de sa personne, il le fit Conseiller d'Etat, & ensuite Ministre.

Dans ce dernier poste, *Soung-king*, lié d'amitié avec *Yao-tfoung*, dont il étoit le collègue, mit tous ses soins à faire fleurir la partie du gouvernement qui lui étoit confiée. Il vécut toujours d'une manière irréprochable, & sa conduite pouvoit être proposée comme un modèle même aux plus sages : il étoit chaste, magnanime, intrépide quand il s'agissoit de proposer, ou de faire quelque chose qui eût le bien commun pour objet ; inflexible quand il s'agissoit de corriger un abus, & de faire rentrer dans l'ordre ceux qui s'en étoient écartés ; sincère envers son Maître, dont il ne s'avisait jamais de pallier les défauts ; enfin juste envers tout le monde, sans aucun égard pour les recommandations, de quelque part qu'elles pussent venir ; c'est ce qui faisoit dire de lui qu'il étoit construit autrement que les autres hommes. *La nature*, disoit-on, *lui a donné un cœur de pierre & des entrailles de fer*, voulant exprimer par-là son incorruptibilité à toute épreuve. On savoit d'ailleurs qu'il compatissoit aux misères du peuple, & qu'il n'oublioit rien pour les lui adoucir ; qu'il étoit toujours porté à rendre service, pourvu que cela pût se faire sans manquer à son devoir, & qu'il ne travailloit que pour le bien public. Ce fut lui qui suggéra à l'Empereur l'idée de fonder un hospice, où ceux que leurs affaires appelloient à la capitale, pussent trouver tous les secours nécessaires en cas de maladie ou de défaut d'argent. Ce fut lui encore qui obtint de l'Empereur, que ceux qui étoient préposés pour écrire l'histoire, travailleroient alternativement dans le bureau des Ministres pour l'expédition des affaires. Il étoit persuadé qu'un Historien qui ne seroit qu'homme de Lettres, ne les envisageroit jamais sous leur véritable point de vue, & qu'il les présenteroit même fort souvent tout autres qu'elles ne sont. Il croyoit aussi que pour

bien écrire les faits, il ne suffisoit pas d'en avoir été témoin, mais qu'il falloit outre cela être instruit de ce qui les avoit occasionnés & en avoir démêlé les véritables suites. Or, disoit-il, le bureau des Ministres étant le centre où aboutissent toutes les affaires de l'Empire, c'est-là seulement qu'il peut se former de bons Historiens.

Un homme en place, du caractère de *Soung-king*, devoit nécessairement faire des mécontents; il en fit même parmi ses collègues, au sentiment desquels il s'opposoit souvent avec force. L'Empereur le voyant d'un âge fort avancé (il avoit soixante-dix ans), lui conseilla de se retirer. *Soung-king* ne demandoit pas mieux, il se démit de tous ses emplois à la dixième lune de la vingt-unième année de *Kai-yuen* (l'an de Jésus-Christ 733), se retira à *Lo-yang*, & mourut quatre ans après, la vingt-cinquième année de *Kai-yuen*, (l'an de Jésus-Christ 737), dans la soixante-quinzième année de son âge.

L X V I.

Y E N - T C H E N - T S I N G , Savant.

Le nom de sa famille étoit *Yen*, son nom propre *Tchen-tsing* & son surnom *Tsing-tcheng*. Il se distingua par sa capacité dans les sciences, par son habileté dans l'art des Poètes, par sa fidélité envers l'Empereur son maître, par son attachement à la famille Impériale & par son intrépidité à affronter les dangers, lorsqu'il s'agissoit du bien de l'Etat.

Après avoir reçu les différens grades de Littérature, il passa par les différens degrés de Mandarinat. Il étoit Gouverneur de la ville de *Ping-yuen*, lors de la fameuse révolte de *Ngan-lou-chan*. Déjà les armées de l'Empereur avoient été battues, grand nombre de villes avoient été prises par le Rebelle, ou s'étoient rendues à lui pour se soustraire au pillage & à la fureur

des soldats. Des provinces entieres reconnoissoient déjà *Ngan-lou-chan* pour maître, & on étoit sur le point de voir une révolution totale. La bonne conduite, le zele & la fermeté de *Yen-tchen-tsing* arrêterent ses progrès.

Ngan-lou-chan le méprisoit si fort, qu'il ne voulut pas même envoyer des troupes contre lui. Il passa devant *Ping-yuensan* en entreprendre le siege & sans mêmes'arrêter. Le Gouverneur de cette place, dit-il à ses Officiers, *sait tous les livres par cœur ; il fait très-bien des vers, & compose avec éloquence ; il ne sait combattre que le pinceau à la main ; nous aurons sa ville quand nous voudrons ; allons au plus pressé.* Ce fut cependant ce Lettré qui interrompit le cours de ses victoires & qui lui enleva dix-sept villes avec son seul pinceau. *Yen-tchen-tsing* écrivit avec force à tous les Gouverneurs qui avoient rendu leurs places, pour les engager à secouer un joug étranger, à ranimer le courage du peuple, & à faire tous leurs efforts pour rentrer sous l'obéissance du légitime Souverain. Il répandit par-tout des copies de ses lettres ; il sollicitoit, il prioit, il pressoit, il donnoit des espérances ; il fit si bien enfin que tous les fideles sujets de l'Empire se rassemblèrent en plusieurs corps d'armées, & donnerent par-tout la chasse aux rebelles.

L'Empereur *Hiuen-tsoung* dont il avoit été un des maîtres pour la poésie & l'éloquence, ne crut pas pouvoir mieux récompenser son zèle qu'en le rappelant auprès de sa personne. Il lui donna les emplois les plus distingués & le nomma Prince de *Lou-kiun*. Il l'appelloit publiquement le soutien de sa famille, & le restaurateur de l'Empire.

Un si haut degré de faveur, soutenu par beaucoup de mérite & une conduite irréprochable, ne pouvoit manquer de faire ombre & d'exciter l'envie. On essaya toutes sortes de moyens pour tâcher de le perdre dans l'esprit de l'Empe-

reur; on affectoit de le lui faire envisager comme un pédant qui n'étoit bon qu'à expliquer des livres ou à composer quelques pieces d'éloquence & de poésie; l'on disoit sans cesse qu'il n'entendoit rien aux affaires, & qu'il n'étoit propre qu'à les faire échouer: on alla plus loin, on lui supposa des fautes du premier ordre; mais tout cela fut inutile. L'Empereur l'excusoit sur tout, & continua à l'aimer & à le combler de bienfaits & d'honneurs. On changea de batteries après la mort de *Hiuen-tsoung* & de *Ou-tsoung*, & l'on réussit.

Quoique la plupart des révoltés fussent rentrés sous le joug, il en restoit encore assez, sur-tout du côté de la Tartarie, pour donner de l'inquiétude à *Te-tsoung* qui venoit de monter sur le Trône. Ce nouvel Empereur étoit résolu de lever une nombreuse armée pour l'envoyer contre *Ly-hi-lie*, qui infestoit les frontieres, & massacroit, sans pitié, quiconque lui résistoit, ou ne payoit pas promptement les contributions auxquelles il étoit taxé. On persuada à l'Empereur que la force étoit inutile pour réduire un homme qui avoit toute la Tartarie devant lui, quand même il ne se trouveroit pas à la tête d'une grosse armée, toute composée d'hommes aguerris & accoutumés à vaincre. On ajouta qu'en employant la voie de la négociation on pourroit engager ce tyran féroce à rentrer dans son devoir. On fit un grand éloge des talens de *Yen-tchen-tsing*, & l'on conclut que si Sa Majesté l'envoyoit vers *Ly-hi-lie* pour l'engager à se soumettre, il réussiroit infailliblement.

L'Empereur qui estimoit infiniment *Yen-tchen-tsing*, & qui étoit bien-aîsé d'ailleurs de ne pas commencer son regne par une guerre qui pouvoit avoir des suites très-funestes pour tout l'Empire, si elle ne réussissoit pas, fut charmé de cette ouverture, & se persuada sans peine ce qu'il souhaitoit. Il crut que l'éloquence de *Yen-tchen-tsing* triompheroit de la férocité du rebelle,

rebelle, & se déterminâ à le lui envoyer avec un plein pouvoir de terminer tout, à l'amiable, comme il le jugeroit à-propos. *Yen-tchen-tsing* se disposa à exécuter les ordres de l'Empereur, malgré les représentations de ses amis qui lui conseilloient de refuser une commission qui ne pouvoit que lui être funeste. *C'est pour vous éloigner de la Cour & pour vous faire périr de maniere ou d'autre*, lui dirent-ils, *que vos ennemis ont inventé ce stratagème; excusez-vous sur votre grand âge. Je n'en ferai rien*, leur répondit-il, *il faut que j'obéisse, & plus la commission est périlleuse, moins il m'est permis de m'excuser: à l'âge où je suis je dois servir d'exemple. Je périrai, à la bonne heure; mais j'aurai la consolation d'avoir terminé le cours de ma longue vie au service de mon Souverain, & de signer, s'il le faut, ma fidélité de mon sang.*

Il partit en effet, vit *Ly-hi-lie*, fit tous ses efforts pour le gagner: mais en vain, ce barbare loin de se rendre, voulut exiger de lui des respects qui ne font dus qu'à la personne de l'Empereur, ce que n'ayant pu obtenir, il le fit massacrer inhumainement, sans égard pour son âge qui étoit de 76 ans, ni pour la dignité dont il étoit revêtu, l'an de Jesus-Christ 780.



T O U - F O U , Poète.

Tou-fou, autrement dit *Tsee-mei*, naquit à *King-tcheou*, de la province de *Chen-fi*. Il passa sa jeunesse dans une pauvreté extrême. Comme il avoit beaucoup d'esprit, ses parens le firent etudier. Il se livra à l'étude avec toute l'ardeur dont il étoit capable ; mais il parut n'y réussir que très-médiocrement. Il se présenta plusieurs fois à l'examen pour obtenir les grades , mais ce fut en vain ; ce qui le rendit encore plus à charge à sa famille , & le priva des foibles secours qu'il en recevoit auparavant.

Convaincu par son peu de succès, qu'il n'étoit pas propre à expliquer , ou commenter les *King*, il renonça aux grades & à tous les avantages qu'il en espéroit pour l'avancement de sa fortune. Il avoit appris à faire des vers, il devint Poète. Il ne fut pas long-tems sans s'appercevoir que la Poésie étoit son genre , & qu'il étoit fait pour y réussir. Il s'y livra & composa plusieurs piéces qui lui firent un nom dans la république des Lettres. Quelques Seigneurs le prirent sous leur protection & le firent connoître. Enhardi par ses succès, son génie se développa & s'étendit. Il embrassa pour ainsi dire tous les genres à la fois. Il devint eloquent, sublime, délicat & brillant. Ses amis croyant qu'il pouvoit paroître avec honneur dans la Capitale de l'Empire , lui faciliterent les moyens de s'y transporter & d'y vivre quelque tems sans avoir besoin de secours étranger.

Tou-fou se rendit à *Tchang-ngan* où l'Empereur tenoit alors sa Cour. Quelques lettres de recommandation qu'il avoit apportées de sa province , lui ouvrirent l'entrée de plusieurs grandes maisons où il eut occasion de faire des connoissances utiles.

On le produisit dans les meilleures compagnies; il eut l'art d'y briller sans pédanterie, de s'y faire aimer sans prodiguer l'adulation, & de s'attirer l'estime générale, sans faire des jaloux. Il étoit tout à la fois homme de cabinet & Poète, homme de société & Littérateur.

Parmi les différentes productions de son génie, il s'en trouva trois sur-tout qui enleverent tous les suffrages, c'étoient trois Poèmes, de ceux que les Chinois appellent *Sou*; le premier étoit intitulé *Tay-tsing-koung-fou*, c'est-à-dire, *les Palais sans taches*, *Eloge Poétique*; le second avoit pour titre, *Hiang-miao*, c'est-à-dire, *les Temples des Sacrifices*; & le troisieme faisoit la description & l'eloge de l'Autel rond *Kiao*. On présenta ces trois pieces à l'Empereur *Huen-tsoung*, qui en fut charmé; il voulut voir l'Auteur, le reçut avec bonté, eut avec lui une assez longue conversation, & en le renvoyant il lui dit qu'il le nommoit Mandarin, du titre *Ki-fien-yuen-tai-tché*; charge honorable, mais très-peu lucrative. Elle eût comblé les vœux d'un homme à son aise, mais elle étoit un vrai fardeau pour un homme qui avoit à peine de quoi vivre. Il fallut néanmoins que *Tou-fou* s'en accommodât, ce qu'il fit avec répugnance, parce qu'elle le privoit des secours pécuniaires qu'il recevoit auparavant de ses protecteurs & de ses amis.

Quelque tems après il fut appelé à la Cour pour y exercer un emploi plus honorable que celui qu'on lui faisoit quitter, quoique moins lucratif encore. Il avoit la facilité de voir le Souverain & de s'entretenir familièrement avec lui. L'Empereur le goûtoit, lui faisoit faire des vers, mais il ne l'enrichissoit pas. Ennuyé de vivre d'espérance, *Tou-fou* prit le parti de parler enfin clairement; il composa un *Soung*, dans lequel, après avoir fait l'eloge de ses propres ancêtres, il s'adressa à l'Empereur & lui dit : *La Littérature est le patrimoine de ceux de ma race; je suis Littérateur à la*

onzieme génération ; je doute qu'il s'en trouve plusieurs dans toute l'étendue de votre vaste Empire qui puissent en dire autant. Depuis la septieme année de mon âge , jusqu'à la quarantieme que je cours à présent , je n'ai fait autre chose qu'étudier , lire , écrire , composer des pieces d'éloquence , & faire des vers. J'ai acquis quelque réputation , mais point de bien ; je suis dans la plus grande misere. Quelques herbes salées & un peu de riz sont toute ma nourriture ; tous mes vêtements consistent dans l'habit que j'ai sur le corps. Si Votre Majesté ne se hâte d'y mettre ordre , elle doit s'attendre , au premier jour , à entendre dire que le pauvre Tou-fou est mort de froid ou de faim ; il ne tient qu'à elle de s'épargner ce triste récit , ou en me secourant , si elle me croit utile à son service , ou en me renvoyant , si je ne lui suis bon à rien.

L'Empereur eut egard à cette juste représentation , il assigna à son Poëte une pension suffisante pour le faire vivre à l'aise , & la lui fit payer d'avance , en lui promettant de plus grands bienfaits pour l'avenir. *Tou-fou* ne profita pas long-tems de la libéralité du Prince ; cette année même arriva la révolte de *Ngan-tou-chan* , & l'Empereur ayant abandonné sa capitale , pour aller se mettre en sûreté dans l'une des Provinces reculées de ses Etats , *Tou-fou* ne jugea pas à propos de le suivre. Les chaînes qui l'attachoient à la Cour étoient trop pesantes pour un homme qui n'aimoit rien tant que la liberté : il profita de cette occasion pour les rompre , & se sauva de son côté dans un lieu inaccessible aux recherches ; il y vécut quelques mois des fruits qu'il alloit cueillir , & des racines sauvages qu'il préparoit lui-même. Son corps étoit devenu d'une maigreur extrême , & son habit n'étoit plus qu'un haillon. Dans cet état il apprit que *Sou-tsoung* venoit de monter sur le Trône à la place de *Hien-tsoung* qui abandonnoit les rênes du gouvernement. Il crut que ce nouvel Empereur le verroit avec plaisir ,

il alla l'attendre sur le grand chemin par où il favoit que ce Prince devoit passer; mais il y fut à peine arrivé, qu'un parti de rebelles, qui faisoit ravage aux environs, se faisoit de sa personne, & l'emmena au gros de l'armée de *Ngan-tou-chan*: il se nomma pour n'être pas maltraité; & quelques Officiers se souvenant d'avoir oui parler de lui comme d'un homme célèbre dans l'Empire, voulurent le produire auprès du Général. *Quelques-uns de vos gens*, dirent-ils à *Ngan-tou-chan*, *ont pris sur le grand chemin le plus grand Poëte de l'Empire: si vous voulez le voir, nous vous l'amenerons ici; & si vous voulez le garder, il pourra vous amuser dans vos heures de délassement.*

Quel animal est-ce qu'un Poëte, répartit *Ngan-tou-chan*, & *quels tours fait-il faire? Un Poëte*, lui répondit-on, *est un homme qui fait des vers, & qui exprime en termes choisis & en phrases mesurées, ce que nous n'exprimons, nous autres, que d'une maniere commune & en termes triviaux; & ce Poëte*, repliqua *Ngan-tou-chan*, *sait-il mieux se battre que nous? s'il est bon Guerrier, je le verrai volontiers, & je lui donnerai de l'emploi; si ce n'est qu'un ajusteur de paroles, je n'ai pas besoin de lui, il ne feroit que m'embarrasser ici.*

Sur ce discours d'un Général Tartare, qui ne savoit ni lire ni écrire, on laissa *Tou-fou* entre les mains de ceux qui l'avoient pris; & *Tou-fou* profitant de la négligence qu'on avoit à le garder, par le peu de cas qu'on faisoit de lui, trouva le moyen de s'échapper & se rendit à la Cour. L'Empereur *Sou-tsoung* le vit avec plaisir, le retint auprès de lui, & le fit un de ses Censeurs. Dans ce nouveau poste, *Tou-fou*, plus honoré qu'il ne l'avoit été jusqu'alors, se lia d'amitié avec la plupart des Grands. Il avoit, en tant que Poëte, acquis le droit d'avoir des caprices, il usoit assez souvent de ce droit, & personne ne s'en formalisoit. Il étoit obligé, par office, d'avertir quelquefois le Souverain, & il s'acquittoit de ce devoir en homme

au-dessus de toute crainte, sans que l'Empereur le trouvât mauvais.

Cependant, la maniere trop libre dont il s'exprimoit quelquefois, en parlant au Prince, dans des momens où tout autre que lui se feroit tu, faillit à le perdre pour toujours. *Sang-koan*, l'un des Ministres d'Etat, avoit mérité la disgrâce de son Maître, & il fut cassé. *Tou-fou* prit hautement sa défense, & osa même blâmer l'Empereur de son trop de sévérité envers un homme qu'il avoit honoré de sa confiance, & sur lequel il s'étoit déchargé d'une partie du gouvernement. *Il est contre la bonne politique, Seigneur, lui dit-il, de disgracier un Ministre pour de petites fautes; si ceux qui vous servent sont toujours dans la crainte, vous ne serez environné que de vils flatteurs, qui vous applaudiront jusques dans vos excès les plus crians. La faute dont San-koan s'est rendu coupable envers vous, n'étant pas de celles qui intéressent l'Etat, ne méritoit tout au plus qu'une réprimande de votre part. Vous l'avez cassé, sans prendre conseil de personne; de quel nom voulez-vous qu'on appelle cette conduite? Si on lui donne celui qui convient, on dira que c'est le caprice, ou quelque passion qui vous a fait agir, &c.*

Le ton de cette remontrance étoit trop dur pour être écoutée de sang froid. L'Empereur s'en offensa; & dans le premier mouvement de son indignation, il ordonna que *Tou-fou* seroit livré au Tribunal des crimes, pour y être jugé comme un sujet qui manquoit de respect à son Souverain. *Tchang-kao*, premier Ministre, qui étoit présent à cette scene, para le coup, en faisant entendre à l'Empereur, que s'il maltraitoit ainsi ceux qui lui donnoient des avis, personne n'oseroit plus désormais lui faire la moindre représentation, & qu'il ignoreroit, dans les occasions essentielles, ce qu'il seroit nécessaire qu'il fût. L'Empereur s'appaîsa & révoqua l'ordre; mais peu de tems après, il donna à son Censeur indiscret un emploi honorable

qui l'éloignoit de la Cour. Il le fit Gouverneur d'une ville du second ordre , qui se nommoit alors *Hoa-tcheou*.

Tou-fou partit pour se rendre à son poste : il fut fort surpris , en y arrivant , du désordre extrême qui régnoit dans tous les lieux de son district. Il comprit que s'il entreprenoit d'y remédier , il devoit s'attendre à essuyer bien des chagrins , au risque même de perdre son t^{em}s & sa peine sans pouvoir réussir. La liberté dont il avoit toujours fait si grand cas , se présenta en même t^{em}s à son esprit , revêtue de tous ses attraits ; il n'hésita pas sur le parti qu'il avoit à prendre. Le jour destiné à prendre publiquement possession de sa charge , après que l'assemblée eut été formée , il se dépouilla de tous les ornemens qui le faisoient connoître pour ce qu'il étoit , les plaça sur une table , leur fit , en présence de tout le monde , une profonde révérence , & s'eclipsa. Cette maniere de s'excuser d'un emploi pour lequel il ne se sentoit point propre , avoit été autrefois en usage , & *Tou-fou* profita de sa qualité de Poète à caprices pour la faire revivre , sans qu'on s'en formalisât trop.

Il se retira à *Tsing-tcheou* , où il ne vouloit pas se faire connoître , de peur qu'on ne l'arrêtât. Il n'avoit point d'argent pour se procurer de quoi vivre ; il se mit à courir les champs , & y vécut de fruits sauvages & de quelques racines qu'il alloit apprêter lui-même dans la cabane du premier payfan. Cependant , comme l'hiver approchoit , il pensa aux moyens de se procurer de quoi pourvoir à sa subsistance , pendant ce t^{em}s , où il lui seroit impossible de trouver en pleine campagne de quoi se nourrir. Il ne lui vint point d'autre expédient que celui de vendre à quelque homme de Lettres pécunieux , celles de ses piéces de poésie qu'il n'avoit point encore rendues publiques. Il se rendit à la ville , & eut bientôt trouvé ce qu'il cherchoit , mais il trouva aussi ce qu'il ne cherchoit pas. Il fut reconnu , & le principal Mandarin du lieu écrivit en Cour ,

que *Tou-fou* étoit dans les lieux de son district, où il menoit une vie indigne du nom qu'il portoit, & de la réputation dont il jouissoit dans tout l'Empire. Il demanda s'il devoit l'arrêter, ou lui donner quelques secours. Pour toute réponse, ce Mandarin reçut pour *Tou-fou* un brevet, par lequel l'Empereur le nommoit Commissaire général de tous les greniers du district, avec ordre de lui dire que Sa Majesté le placeroit ailleurs quand il seroit ennuyé du séjour de *Tsing-tcheou*. Le Mandarin fit ce qu'on lui ordonnoit, il profita de la première occasion qui ramena *Tou-fou* à la ville, pour lui remettre le brevet dont il étoit chargé pour lui; mais *Tou-fou* qui ne vouloit point d'emplois qui pût gêner le moins du monde sa liberté, refusa de l'accepter: *Vous vous trompez*, dit-il au Mandarin, *ce n'est point à moi que ce brevet s'adresse, je ne suis pas votre homme; faites vos diligences pour le trouver*. Le Mandarin eut beau dire, il ne lui fut pas possible de vaincre son obstination.

Tou-fou se voyant connu à *Tsing-tcheou*, abandonna les environs de cette ville, & se retira à *Kien-nan*, où il vécut de la même manière à-peu-près qu'il avoit fait à *Tsing-tcheou*; mais il n'y fut pas si long-tems sans être découvert. Un Seigneur, nommé *Yen-ou*, qui étoit là commandant des troupes, & Gouverneur général de tout le pays, fut bientôt instruit par ses soldats, qu'un aventurier, qui paroissoit vouloir déguiser son nom, avoit choisi *Kien-nan* pour le lieu de son séjour. *Yen-ou* connoissoit *Tou-fou* de réputation, il se douta que ce pouvoit être lui, il fit secrètement ses informations; & son doute s'étant tourné en certitude, il se transporta sans cortège dans le petit réduit qui servoit de logement à *Tou-fou*. *Je suis le Commandant du lieu*, lui dit-il en l'abordant, *& vous êtes Tou-fou. Je viens vous offrir mon amitié ou ma haine, c'est à vous de choisir; si vous voulez mon amitié, il faut m'accorder la vôtre, & venir loger chez moi; nous vivrons ensemble comme freres,*

freres , & nous aurons grand soin de ne pas nous gêner mutuellement. Vous mangerez à ma table , ou en particulier , comme vous le voudrez ; vous vous retirerez dans votre appartement quand vous voudrez être seul ; j'en ferai de même. Vous ne me verrez qu'autant que cela vous fera plaisir ; je vous dirai de mon côté de me laisser tranquille quand mes affaires le demanderont ainsi , ou que je ne serai pas d'humeur à converser. Vous me lirez vos pieces de vers quand vous le jugerez à propos ; je les écouterai quand elles me feront plaisir ; & je vous prierai de vous taire si elles m'ennuient. Voilà mes conditions , les acceptez-vous ? Au défaut de mon amitié . . . N'allez pas plus loin , interrompit Tou-fou , vous êtes un trop galant homme pour vouloir haïr quelqu'un qui ne vous a point fait de mal : j'accepte avec reconnaissance le don que vous me faites si généreusement de votre amitié ; dès ce moment je suis tout à vous , rendons-nous de ce pas à votre hôtel , & cimentons notre alliance par un bon repas ; il y a long-tems que je n'en ai fait de tel.

Yen-hou conduisit chez lui l'ami dont il venoit de faire l'acquisition , lui assigna des domestiques pour le servir , & quelques appartemens commodes , qui ne furent qu'à son usage ; pour tout le reste il lui tint la parole qu'il lui avoit donnée de le laisser parfaitement libre. Il fit plus , il voulut assurer à celui dont il se faisoit le protecteur & l'ami , un rang & une fortune qui fissent disparoître aux yeux du public cette inégalité qu'il y avoit entr'eux. Pour cela il ecrivit à l'Empereur , & le supplia de vouloir bien nommer *Tou-fou* à une place de Conseiller honoraire dans le Tribunal des ouvrages publics , afin qu'il pût présider , en cette qualité , aux entreprises qu'on alloit commencer pour la réparation des maisons impériales , des grands chemins , des greniers , & des murailles des différentes villes de son département. Il assura Sa Majesté qu'il auroit l'œil à tout , pour que tout se fit dans l'ordre. L'Empereur lui accorda

sa demande ; & *Tou-fou* se trouva , sans l'avoir sollicité , sans le savoir même , revêtu d'une charge avec des appointemens qui le faisoient aller de pair avec ce qu'il y avoit de plus distingué dans la province où il faisoit son séjour.

Rien ne pouvoit être plus à son gré qu'un emploi de cette nature , pour lequel il ne faisoit que prêter son nom. Il y trouva tout à la fois , l'honneur , le profit , & sur-tout l'indépendance , dont il faisoit plus de cas que de toute autre chose. Aussi commença-t-il dès-lors à jouir véritablement des douceurs de la vie , après en avoir bu à long traits toutes les amertumes. Il se livroit aux divertissemens & aux plaisirs de la table , faisoit des parties de promenade , ou composoit des vers , tandis que son illustre protecteur , surchargé par le grand nombre d'affaires attachées à son propre emploi , veilloit pour lui à toutes celles dont il auroit dû s'occuper.

Un bonheur si peu attendu , je devois dire , si peu mérité , dura tout le tems que *Yen-ou* vécut encore , c'est-à-dire , l'espace de six ans ; mais après la mort de ce Seigneur , les affaires ayant changé de face , & *Tou-fou* n'étant point en état de faire les siennes par lui-même , il abandonna tout & se mit à voyager.

Après bien des courses , il se fixa à *Ley-yang* , non loin de *Hen-chan* , célèbre montagne de la province du *Hou-koang*. Il y vécut à-peu-près comme il avoit fait à *Tsing-tcheou* , à cette différence près qu'il s'y trouva à l'abri de la misère , par la prévoyance bienfaisante de *Yen-ou* , qui en mourant , ordonna à ses héritiers de faire toucher à l'inconstant Poëte une pension annuelle , par le Mandarin du lieu qu'il choisiroit pour être celui de son séjour.

Vers le milieu des années dénommées *Ta-ly* , du regne du second *Tay-tsoung* , huitième Empereur des *Tang* , c'est-à-dire , vers l'an de J. C. 772 , *Tou-fou* voulut aller examiner quel-

ques mafures , qu'on difoit être les reftes d'un edifice antique qui étoit déjà fur pied du tems du grand *Yu* ; il falloit paffer la riviere pour fe rendre à l'endroit , & cette riviere , par la crue de fes eaux , avoit déjà inondé quelques environs : le tems couvert menaçoit d'un orage prochain. Le Mandarin qui le logeoit dans fa propre maifon , à la priere des héritiers de *Yen-ou* , fit fon poffible pour lui perfuader de différer ce petit voyage ; tout fut inutile , il partit , & arriva , non fans beaucoup de peine , à l'autre côté de la riviere , qui commençoit à n'avoir plus de bords. Par furoit de malheur , il survint une pluie des plus abondantes qui acheva de tout inonder , & de faire de la campagne un etang. Tout ce que put faire l'imprudent *Tou-fou* , ce fut de grimper jufqu'à un *Miao* abandonné , qui étoit fur le penchant de la montagne ; il s'y trouva à l'abri de l'orage , mais non pas à l'abri de la faim ; car le Ciel continuant à décharger fes eaux , & la riviere groffiffant de plus en plus , il ne lui fut pas poffible d'aller chercher fa nourriture ailleurs. Il vécut pendant dix jours de quelques racines crues , qu'il arracha d'entre les fentes des rochers.

Cependant le Mandarin ne le voyant pas revenir , fit fes diligences pour l'aller chercher ; il fit lier des planches les unes contre les autres , & en forma une efpece de radeau , fur lequel il ne dédaigna pas de s'expofer lui-même , pour aller au fecours d'un homme dont il faisoit cas. Il manda les bateliers les plus expérimentés & les plus courageux , & traversa avec eux la riviere & les campagnes inondées. Il arriva enfin à l'endroit où étoit *Tou-fou* , qu'il trouva tout exténué & à demi mort de faim ; il lui fit prendre quelques rafraîchiffemens , & le fit porter à fa maifon de *Ley-yang*.

La joie qu'il eut d'avoir fauvé la vie à cet homme célèbre , lui fit faire une imprudence , qui rendit inutiles toutes les peines qu'il venoit de prendre. Il donna un grand repas , & *Tou-fou*

se mit à la tête des conviés. L'abondance des mets, & sur-tout le bon vin, lui firent oublier que son estomac affoibli par dix jours d'une abstinence forcée, n'étoit pas encore en état de faire ses fonctions. Il mangea beaucoup & but encore davantage; il se retira pour prendre son repos, le lendemain on le trouva mort.

Ses Ouvrages dispersés, çà & là, dans les porte-feuilles des curieux, furent ramassés avec soin, & donnés peu après au public. Ses pieces fugitives, ainsi que celles de *Ly-pé*, sont encore aujourd'hui les délices des gens de Lettres; comme il y en a sur toutes sortes de sujets, on en trouve dans presque toutes les maisons, sur les buffets, dans les salles, dans les cuisines même, & sur les éventails.

L X V I I I.

L Y - P É , Poète.

Voici encore un Poète de la même trempe, à-peu-près, que celui dont je viens d'exposer, en peu de mots, les talens & les caprices. *Tou-fou* & *Ly-pé* étoient contemporains: ils eurent l'un & l'autre les bonnes grâces du Prince, dont ils ne furent pas profiter, & jouirent d'une réputation que le tems n'a point encore affoiblie. *Les poésies de Tou-fou & de Ly-pé*, dit un de leurs Panégyristes, *sont, par rapport à celles des autres Auteurs célèbres, ce que seroient des flambeaux, dont la hauteur seroit de mille toises, par rapport aux torches ordinaires.*

Ly-pé naquit à *Y-tcheou*, ville du second ordre, non loin de la montagne *Min-chan*, de la province du *See-tchouen*; sa mere lui donna le nom de *Tay-pé*, qui signifie *le grand brillant*, parce que dans le tems qu'elle le conçut, il lui sembla que l'étoile brillante qui précède le lever du soleil s'arrêtoit sur sa tête.

Après avoir fait ses études d'une manière peu commune, & expliqué tous les *King* avec succès, il se donna à la poésie, pour laquelle il se sentoit né : il réussit également dans le genre gracieux & dans le sublime ; il composa des *fou*, des *soung* & des chansons sur toutes sortes de sujets, & commença à se faire un nom dans son propre pays. Lié d'une étroite amitié avec un homme de Lettres, nommé *Ou-kiun*, qui jouissoit de l'estime publique, ils convinrent ensemble de se rendre à la capitale, & d'offrir leurs services à quelque homme en place qui pût les produire auprès de l'Empereur *Hiuen-tsoung-ming-hoang-ty*, protecteur de tous les talens.

La première des années, dénommées *Tien-pao*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 742, ils allèrent à *Tchan-ngan*, où étoit alors la Cour. *Ly-pé* fut introduit chez le savant *Ho-iché-tchang*, qui exerçant alors auprès de l'Empereur une charge qui exigeoit une assiduité constante, fut bien aise d'avoir dans sa maison quelqu'un avec qui il pût s'entretenir de science & de littérature, à son retour du Palais. Il ne fut pas long-tems sans faire de son hôte le meilleur de ses amis, il lui faisoit lire ses pièces d'éloquence ou de poésie, lui donnoit des sujets à composer, & fut si charmé de la beauté de quelques-unes de ses pièces, qu'il lui dit un jour, dans un accès d'admiration : *Vous n'êtes pas un homme, vous êtes un esprit qu'on a renvoyé du Ciel sur la terre pour faire honneur aux hommes.* Il ne s'en tint pas à des sentimens stériles, il travailla à faire la fortune de son ami. Il en parla à l'Empereur comme d'un prodige, & lui fit naître l'envie de le voir. *J'ai dans ma maison, dit-il à ce Prince, une des merveilles de votre regne ; c'est un Poète, tel peut-être qu'il n'en a point encore paru de semblable, il réunit toutes les parties qui font le grand homme en ce genre. Je n'ai osé en parler plutôt à Votre Majesté, à cause d'un défaut dont il paroît difficile qu'il se corrige ; il aime le vin, & en boit quelquefois*

avec excès ; mais que ses poésies sont belles ! jugez-en vous-même , Seigneur , continua-t-il , en lui mettant entre les mains quelques vers de Ly-pê.

L'Empereur lut ces vers & en fut charmé. *Amenez-moi , dit-il , ce Ly-pê , je veux le voir , je fais condescendre aux faiblesses de l'humanité ; je ferai tous mes efforts pour le corriger de son vice , qu'il vienne.* Ho-tché-tchang fit part à son ami de l'ordre qui l'appelloit auprès de la personne du Souverain , & le conduisit à la Cour. *Je veux vous avoir auprès de moi , lui dit l'Empereur en le voyant , mais à une condition , c'est que vous ne vous enivrerez point. La condition est un peu dure ,* répondit Ly-pê , *je sens que je tromperois Votre Majesté , si je lui promettois de la tenir ; tout ce que je puis promettre , c'est de ne jamais me présenter devant elle quand j'aurai un peu trop bu.* L'Empereur sourit , & lui donna dès-lors une place parmi les Lettrés de la Cour , avec lesquels il lui ordonna de travailler. Il prit tant de goût à sa conversation , qu'il ne fut pas long-tems sans l'admettre dans sa plus intime familiarité. Il lui assigna un appartement dans celui de ses jardins , nommé *Theng-hiang-ting* , où il alloit se délasser , après avoir terminé les affaires de l'Empire. Là , délivré de la gêne du cérémonial , il s'entretenoit avec son sujet comme avec son égal ; il lui faisoit faire des vers , & sur-tout des couplets de chansons , qu'ils chantoient ensuite ensemble ; car l'Empereur aimoit assez la musique , & *Ly-pê* joignoit à ses autres talens , celui de chanter proprement & avec grace ; & quand le Poëte étoit occupé à composer , le Souverain préparoit lui-même la collation , & le faisoit manger à sa table. Les Eunuques de la présence , & quelques Courtisans , voulurent représenter à ce Prince qu'il en faisoit trop , & qu'une pareille conduite pourroit l'avilir aux yeux de ses sujets. *Tout ce que je fais , leur répondit l'Empereur , pour un homme d'un aussi beau génie , ne peut que m'honorer auprès*

de ceux qui pensent bien ; pour ce qui est des autres , je méprise le jugement qu'ils peuvent faire de moi. Ce grand Prince poussa souvent la complaisance jusqu'à lui servir de secrétaire , & à écrire sous sa dictée , quand *Ly-pé* ne pouvoit écrire lui-même , car s'il tint la parole qu'il avoit donnée à l'Empereur , il profitoit aussi de la restriction qu'il y avoit mise.

Il y avoit alors à la Cour huit hommes de Lettres qui se distinguoient des autres par leurs débauches de table , ainsi que par leurs talens. A la tête d'eux tous étoient *Ho-tché-tchang* & *Ly-pé* ; après eux on comptoit *Ly-ty-tche* , *Jouyang* , *Ouang-kin* , *Tsou-tchoung-tché* , *Sou-kin-tchang-hiun* , & *Kao-soui*. Ces huit agréables compagnons se réunissoient de tems en tems , faisoient des vers , se mettoient à table & buvoient. Comme leurs inclinations étoient à-peu-près les mêmes , ils prirent un nom commun , & se firent appeller *Tsieou-tchoung-pa-hien* , c'est comme nous dirions en françois , *les huit sages de la bouteille* (1).

L'Empereur instruit de ces petites débauches , faisoit semblant de les ignorer , & ne diminuoit rien de la bienveillance dont il honoroit en particulier *Ly-pé* ; il étoit même sur le point de lui donner une charge considérable du Palais , quand un Eunuque trouva le moyen de l'en empêcher. Cet Eunuque

R E M A R Q U E S.

(1) Le seul titre de *Tsieou-tchoung-pa-hien* , ou de l'un des huit Sages de la bouteille , dont se paroit chacun de ces huit hommes de Lettres , prouve que les Lettrés chinois étoient fort déchus de cette gravité qui les distinguoit anciennement du reste de la nation. Il faut observer cependant que ces huit prétendus Sages n'étoient pas

du nombre de ces Lettrés , qui étoient préposés pour expliquer les *King* , ou enseigner la morale de Confucius , c'étoient des Poëtes ; & les Poëtes sont à-peu-près les mêmes par-tout. J'aurai occasion de parler bientôt d'une autre petite société , en confirmation de ce que j'avance. Voyez ci-après sous le portrait de *Pe-kiu-y*.

s'appelloit *Kao-ly-ché* : il étoit en faveur & recevoit les hommages de tous les Courtisans ; les Ministres même étoient pleins de déférence pour lui. Le seul *Ly-pé* sembloit ne pas daigner s'appercevoir de son crédit ; il arriva même que ce Poète étant avec l'Empereur dans le jardin de *Tcheng-hiang-ting*, & paroissant ne pouvoir marcher qu'avec peine, parce qu'une chaussure neuve lui tenoit le pied trop à l'étroit, l'Empereur lui dit de se mettre à l'aise, & ordonna à l'Eunuque *Kao-ly-tché* de le déchauffer, ce que celui-ci fit sur le champ, sans que *Ly-pé* qui ruminait alors quelques vers, pour remercier le Prince de sa trop grande complaisance, se mit en devoir de l'en empêcher, sans qu'il lui dit même un seul mot de civilité. L'orgueilleux Eunuque en fut outré de dépit, & en conserva long-tems la rage dans le cœur (2).

R E M A R Q U E S.

(2) L'Eunuque *Kao-ly-ché* étoit homme de mérite & en faveur, il commanda quelque tems les armées, & fut même décoré du titre de Généralissime. C'est sous ce titre qu'il est désigné dans le monument de la Religion chrétienne, trouvé près de *Si-ngan-fou*. Voici ce qu'on y lit, en commençant au caractère inscrit 29 de la quinzième ligne dans le P. Kircher : *Tien-pao-tchou*, au commencement des années, dites *Tien-pao*, (c'est-à-dire, vers l'an de Jésus-Christ 742, & non pas 747, comme il est dit dans le P. Kircher. L'an 747 est la sixième de *Tien-pao*, depuis la trentième année du règne de *Hiuen-tsong-ming-hoang-ty*, jusqu'à la quarante-troisième du même règne, les années furent dénommées *tien-*

pao : il n'est pas à présumer que l'Auteur du monument se soit servi du caractère *tchou*, qui signifie commencement, pour désigner la sixième des quatorze années, dites *tien-pao-ling*) l'Empereur ordonna *ta-tsiang-kiun*, au grand Général, *kao-lyche* ; *kao-ly-che-tsoung*, de porter avec respect, ou *cheng-sie-tchen*, les portraits des cinq très-sages (Empereurs ses prédécesseurs) : ces Empereurs sont *Kao-tsou*, fondateur de la Dynastie. *Tay-tsoung*, second Empereur. *Kao-tsoung*, troisième Empereur. *Tchoung-tsoung*, quatrième Empereur, (*Jou-tsoung*, cinquième Empereur immédiat de *Ming-hoang-ty*). *Sei-nei-ngan-tché*, pour être placés dans l'intérieur du temple. Il est à croire que l'Empereur n'envoya les por-

L'occasion

L'occasion de se venger lui parut favorable, quand il apprit que l'Empereur pensoit à elever *Ly-pé*. Celui-ci avoit composé

R E M A R Q U E S.

traits de ses Ancêtres, pour être placés dans le temple de ces Prêtres étrangers, que pour avoir occasion de s'y rendre lui-même, sans donner lieu aux plaintes des Zélateurs de l'ancienne doctrine chinoise, qui n'eussent pas manqué de lui reprocher son trop de penchant pour une doctrine étrangère, ou sa trop grande affection pour ceux qui l'approchoient. Tous les hommages qu'il fit rendre après cela dans l'Eglise des Chrétiens, furent censés des hommages rendus à la représentation de ses Ancêtres. On ne pouvoit dans ce cas que le louer de sa Piété filiale; tout cela est dans les Mœurs chinoises.

L'Eunuque *Kao-ly-ché*, qui a donné lieu à la remarque qu'on vient de lire, me donne occasion d'ajouter ici qu'il fut un de ceux qui s'enfermerent avec l'Empereur *Huen-tsoung-ming-hoang-ty* dans le Palais de *Hing-king*, après que ce Prince ayant cédé l'Empire à son fils, quand il se retira dans le *Seetchouen*, fut retourné dans la capitale. *Tché-té-eulh-nien*, dit l'histoire, *Ché-eulh-yué*, *Chang-hoang-hoan-si-king*, *kiu*, *tchou-hing-king-koung*, c'est-à-dire, à la douzième lune de la seconde des années dénommées *tché-té* (l'an de Jesus-Christ 757), l'ancien Empereur (*Huen-tsoung-ming-hoang-ty*, pere de *Sou-tsoung* Empereur régnant), revint

Tome V.

à la Cour occidentale, c'est-à-dire, à *Tchang-ngan*, qui est la ville de *Si-ngan-fou* d'aujourd'hui, & prit son logement dans le Palais de *Hing-king*.

J'ai dit plus haut ce que c'étoit que ce Palais de *Hing-king*. Il y avoit des Prêtres de la Religion chrétienne, avec lesquels l'ancien Empereur vivoit très-familièrement; il paroît même que ce Prince se monroit souvent à la multitude des Chrétiens, puisqu'une des raisons que le Ministre apporta à *Sou-tsoung*, pour le faire consentir à ne pas permettre que son pere logeât ailleurs que dans le Palais impérial, fut que ce Prince donnoit sa confiance à des personnes du dehors qui fréquentoient en tout tems le *Hing-king-koung*, il ajouta qu'on voyoit des Grands, des Officiers généraux, & une multitude de peuple se rendre dans le même lieu où ils jouissoient de la présence de l'ancien Empereur, & de l'entretien de *Kao-ly-ché*, & des autres Eunuques qui étoient à son service. Ce Ministre concluoit qu'il pourroit en arriver du trouble dans l'Empire, non pas par la faute de l'ancien Empereur, mais par celle de *Kao-ly-tché* & des autres qui gouvernoient ce Prince, &c. En lisant tout ce qui est rapporté à cette occasion dans l'histoire, j'ai conclu qu'il y avoit là une Eglise de Chrétiens très-favorisée de l'ancien Empereur *Huen-*

Eee

des couplets, qu'on pouvoit interpréter en fatires contre la *Yang-koei-fei*, cette fameuse Reine pour laquelle l'Empereur avoit une tendresse si aveugle. Ces vers à la main, l'Eunuque va trouver la Reine & lui dit : *Cet insolent Ly-pé qui est si avant dans les bonnes grâces de l'Empereur, s'est avisé de faire contre vous les vers les plus satiriques du monde ; & cependant l'Empereur qui ne l'ignore pas, va l'élever à l'une des premières charges du Palais ; on diroit presque que c'est pour le récompenser de ce qu'il a dit du mal de vous.* Il n'en fallut pas davantage ; la Reine irritée, crut qu'il étoit de son honneur d'empêcher la promotion : & *Ly-pé*, plus choqué d'être soupçonné d'avoir voulu insulter son Maître, que d'avoir manqué une fortune qu'il n'ambitionnoit point, prit peu-à-peu un tel dégoût pour la Cour, qu'il résolut de rompre entièrement toutes les chaînes qui l'y attachoient. Il pria l'Empereur avec tant d'instance de lui permettre de se retirer, & il revint si souvent à la charge, que ce Prince lui accorda enfin sa demande. Mais pour lui donner des preuves de l'estime dont il l'honoroit, de manière à lui procurer de la considération, il lui fit présent d'un assortiment complet de ses propres habits, faveur qu'il n'accordoit que rarement à des Princes qui avoient bien mérité de l'Empire, ou à des Grands qui avoient rendu des services essentiels à l'Etat. A ce présent honorable, il en ajouta un autre pour l'enrichir : il lui fit livrer mille onces d'or pur, en lui disant ces paroles flatteuses : *Parmi ce que j'aurois pu vous donner, j'ai cru que l'or étoit ce qu'il y avoit de plus digne*

R E M A R Q U E S.

tsoung-ming-hoang-ty. Voyez ce qui est dit dans les Annales chinoises, sous ces caractères majuscules que j'ai cités plus haut.

Tout ce que je ne fais qu'indiquer ici par occasion, se trouve là dans le plus grand détail.

de vous être offert ; profitez de ce don pour couler des jours heureux , & continuez à illustrer mon regne par la beauté de vos écrits.

Un pareil discours de la propre bouche de ce Prince bien-faisant & magnifique , auroit dû pénétrer de la plus vive reconnoissance celui à qui il s'adressoit ; mais *Ly-pé* ne prouva que trop , par la conduite qu'il tint ensuite , que les qualités du cœur dans un grand Poëte n'égale pas toujours celles de l'esprit. A peine fut-il libre , qu'il se livra tout entier à l'ivrognerie jusqu'à oublier toutes les règles de la bienséance la plus ordinaire , il se mit à courir les provinces , & mena pendant quelques années la vie vagabonde d'un homme qui n'avoit ni feu ni lieu.

Un de ses divertissemens le plus ordinaire étoit de se rendre sur le soir dans quelque une de ces tavernes , qui sont aux environs des villes. Il mettoit alors les habits qu'il avoit reçus de l'Empereur , s'affeyoit gravement sur un tabouret , comme sur un trône ; & se faisant rendre hommage par ses compagnons de débauches , il exigeoit de chacun d'eux un tribut , qui étoit une ou plusieurs tasses de vin qu'ils lui présentoient à genoux , de la même maniere que les ambassadeurs des Princes étrangers présentoient leur tribut à l'Empereur. Il faisoit durer cette scene jusqu'à ce que les vapeurs du vin l'eussent mis hors d'état de pouvoir parler & de boire. Comme ses Ouvrages lui avoient fait des admirateurs dans toutes les parties de l'Empire , on lui passoit tout , jusqu'à ses folies les plus indécentes.

Cependant un homme en place , qui l'avoit connu lorsqu'il étoit à la Cour , entreprit de le fixer. A force de caresses & de bienfaits il en vint à bout en partie , *Ly-pé* se logea chez lui , & accepta même un emploi dans sa maison. Ce Seigneur étoit fort lié avec l'un de ces Princes qui leverent l'étendard de

la révolte, il se révolta lui-même, & combattit contre son légitime Souverain. Il peut absolument se faire que *Ly-pé*, quoique son ami, ne fût point entré dans ses sentimens; mais les apparences étoient contre lui. Après que la révolte eut été éteinte, & que les principaux d'entre les coupables eurent péri les armes à la main, ou sous le fer des bourreaux, on fit les recherches les plus exactes pour découvrir tous les complices & les auteurs de la rebellion. Le nom de *Ly-pé* fut inscrit parmi ceux de ces derniers, & en conséquence il fut condamné à mort. La sentence auroit été exécutée, si le fameux *Kouo-tsee-y*, qui venoit de sauver l'Empire par sa bonne conduite & par ses victoires, n'eût intercédé pour lui; il demanda sa grace avec tant d'instance, qu'on ne crut pas pouvoir la lui refuser; il obtint que la peine de mort, à laquelle *Ly-pé* étoit condamné, seroit commuée en un exil perpétuel à *Yé-leang*. Après quelques mois il obtint pour lui une abolition entière, & le fit même rappeler à la Cour.

Ly-pé se mit en chemin, & prit la route d'eau, comme la plus commode. Arrivé à *Tsai-ché-ki*, dans le *Kiang-nan*, il voulut, étant à moitié ivre, se tenir debout sur un des côtés de la barque; il ne fut pas assez ferme sur ses pieds, tomba dans le fleuve & se noya. Il étoit alors dans la soixantième année de son âge, c'étoit la première du regne du second *Tay-tsoung*, laquelle répond à la sept cent soixante-troisième de *Jésus-Christ*.



KOUO-TSE E-Y, Guerrier.

Kouo étoit le nom de sa famille, son nom propre étoit *Tsee-y* : il naquit à *Tcheng-hien*, ville du troisieme ordre, dépendante de *Hoa-tcheou*, de la province du *Chen-fi*. Il étudia assez pour parvenir à être Bachelier d'armes; mais dès qu'il eut obtenu ce grade, il ne pensa plus qu'à se rendre habile dans l'art qui fait les Guerriers, & il entra dans les emplois militaires, qu'il remplit tous avec distinction. Il commença par les plus bas, & s'éleva peu-à-peu par son mérite jusqu'à être Généralissime des armées, premier Ministre, Lieutenant-Général de l'Empire, & enfin Prince de *Soung-yang*.

La treizieme année de *Tien-pao*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 754, est la premiere époque de son élévation; jusqu'alors il n'avoit été que simple Officier subalterne, du nombre de ceux que nous appellons en France Lieutenans & Capitaines, & il ne s'étoit encore distingué que par sa probité, ses bonnes mœurs, & son attention extrême à remplir, dans la dernière exactitude, tous les devoirs de son état.

Cette exactitude lui avoit attiré l'aversion d'un Officier du même grade, qui se nommoit *Ly-koang-pi*, homme brave de sa personne, très-instruit de l'art de la guerre, mais un peu trop livré à certains défauts, assez ordinaires à ceux de cette profession. Il croyoit voir un censeur continuel de sa conduite dans les vertus de *Kouo-tsee-y*, il le provoquoit sans cesse par des railleries, des sarcasmes, & même par des injures. Le sage *Kouo-tsee-y* n'y répondoit que par un redoublement de politesses, & par une patience inaltérable. Ils étoient alors l'un & l'autre dans un lieu qu'on appelloit *Chouo-sang*, dans le district de la province du *Pé-tche-ly* d'aujourd'hui.

La révolte du fameux *Ngan-lou-chan* avoit déjà éclaté, & le nombre des rebelles augmentoit chaque jour. Leurs troupes couvroient déjà la campagne, & le *Pé-tche-ly* étoit menacé d'une invasion. *Kouo-tsee-y* qui étoit attentif à tout, apprit qu'un de leurs partis devoit venir faire le dégât dans les environs; il ne se contenta pas de redoubler de vigilance, il voulut aller attaquer. Il obtint la permission de sortir à la tête des soldats qui étoient sous ses ordres pour battre l'estrade; il surprit les rebelles pendant la nuit, en fit un carnage affreux, & amena prisonniers ceux qui, ayant échappé au fer, lui demandèrent la vie. Il est bon de remarquer que le nombre des siens n'alloit pas à deux cens hommes, & qu'il conduisit à *Chouo-fang* plus de cinq cens prisonniers.

Cette action lui valut une récompense, & le mit en voie de déployer tous ses talens. L'Empereur le nomma Commandant en chef de toutes les troupes de *Chouo-fang* & de ses environs, avec ordre de les mener à *Tchao-ouei* pour disputer le passage aux rebelles; il lui donna outre cela une permission très-ample de lever de nouvelles troupes, & de se faire suivre par tous ceux qui voudroient s'enrôler sous lui.

A la nouvelle de cette promotion, tous les Officiers du lieu se rendirent chez *Kouo-tsee-y* pour lui faire leurs complimens; *Ly-koang-pi* s'y rendit comme les autres, mais il fut si honteux & si embarrassé de sa personne, qu'il ne lui vint autre chose en pensée, que de balbutier quelques méchantes excuses sur la conduite qu'il avoit tenue ci-devant envers celui qui devenoit son supérieur. *Kouo-tsee-y* qui vit son embarras, ne le laissa pas achever, il courut à lui, l'embrassa, & lui dit ces paroles remarquables, que l'histoire a cru devoir conserver pour l'instruction de la postérité: *Je ne vous veux aucun mal de toutes les insultes que vous pouvez m'avoir faites; vous m'avez haï sans sujet, j'espère que je serai assez heureux pour vous forcer à*

m'aimer. En me donnant toute autorité sur vous, l'Empereur n'a fait que me fournir les occasions de vous rendre service. Je connois vos talens mieux que personne, je ne les mettrai en usage que pour le bien de l'Etat & votre avantage particulier; secondez-moi de votre mieux: faisons ensemble tous nos efforts pour tâcher d'exterminer les rebelles qui infestent l'Empire. Je vous choisis pour mon second, courons à Tchao-ouei où l'Empereur m'ordonne d'aller.

Kouo-isee-y ayant pris pour Lieutenant *Ly-koang-pi*, partit à la tête de cinq cens hommes, & grossit ce nombre le long de la route, de tous les soldats qui gardoient les différens postes qu'il crut pouvoir dégarnir sans conséquence. Il étoit à peine arrivé au lieu de sa destination, qu'il apprit que *Ché-see-ming*, l'un des Généraux du rebelle *Ngan-lou-chan*, s'avançoit avec une armée de plus de soixante mille hommes. *Voici l'occasion de nous signaler*, dit-il à *Ly-koang-pi*, *allons au-devant des rebelles pour les combattre; tout est perdu si nous sommes battus, mais tout est perdu de même si nous restons ici. Les secours qu'on pourroit nous envoyer ne sauroient arriver assez tôt pour nous empêcher d'être forcés; mais si nous sommes vainqueurs, comme je l'espere, nous aurons sauvé l'Empire.*

Ly-koang-pi, qui ne demandoit pas mieux que d'exercer son courage, fut de même avis: ils allerent en toute diligence à la rencontre de l'ennemi, le surprirent, lui tuerent près de trente mille hommes, & mirent le reste en fuite. Ce qu'il y a de plus surprenant c'est que *Kouo-isee-y* n'avoit pas plus de six mille hommes, mais aussi ces six mille hommes étoient des soldats, au lieu que l'armée des rebelles n'étoit composée que de gens ramassés, qui ne gardoient aucune discipline; quoi qu'il en soit, cette seule action raffermir la maison des *Tang* sur le Trône, & empêcha la révolution totale qui étoit sur le point d'éclater. *Ngan-lou-chan* qui étoit aux

portes de la capitale , & qui s'en fût bientôt rendu maître , vu le désordre extrême qui y régnoit , s'éloigna. *Sou-tfoung* prit les rênes du gouvernement , que son pere abandonnoit , & les affaires se rétablirent peu-à-peu.

Le nouvel Empereur récompensa *Kouo-tsee-y* comme il le devoit , il lui donna le titre de Comte , & le nomma l'un des Généraux des troupes de l'Empire ; *Ly-koang-pi* eut sa part des bienfaits du Prince , & fut promu au grade d'Officier général. Ce ne fut plus depuis qu'une chaîne de victoires & de succès : *Kouo-tsee-y* fit rentrer trois provinces entieres sous l'obéissance du légitime Souverain , chassa les Tartares des frontieres de la Chine , & les contraignit de s'enfoncer bien avant dans leurs déserts.

La mort des deux Empereurs *Hiuen-tfoung* , *Ming-hoang-ty* , & *Sou-tfoung* son fils , qui arriva dans le courant d'une même année , n'arrêta point le progrès des armes de *Kouo-tsee-y* , il continua à combattre & à exterminer les différens partis des rebelles. *Tay-tfoung* qui étoit monté sur le Trône , après la mort de *Sou-tfoung* son pere , crut lui devoir donner toute sa confiance , il l'éleva à la dignité de Généralissime des troupes de l'Empire , lui donna le gouvernement de trois provinces , & le fit son premier Ministre. Tous les ordres de l'Etat applaudirent à une élévation si bien méritée : on ne l'appelloit que le fléau des ennemis , le pacificateur des peuples , & l'ange tutélaire de l'Empire. Il étoit l'idole des gens de guerre , & il pouvoit disposer d'eux tous , comme un pere de famille dispose de ses enfans.

○ Cependant , du centre du Palais il s'éleva un nuage , qui renfermoit la foudre dont quelques Eunuques , jaloux de son crédit , vouloient l'écraser. L'un d'entr'eux , nommé *Yu-tchao-nguen* , s'efforça de persuader à l'Empereur qu'il étoit dangereux de laisser *Kouo-tsee-y* à la tête des troupes , dans des circonstances

circonstances où ce Général, maître, pour ainsi dire, de tous les esprits, pouvoit exécuter avec facilité, le projet dans lequel le perfide *Ngan-lou-chan* venoit d'échouer. Les autres Eunuques appuyoient ce discours par des raisons plausibles, & par des mots à double entente, semés adroitement dans les différentes occasions.

Quoique l'Empereur n'eût aucun sujet de se défier du Généralissime, il crut néanmoins devoir prendre ses précautions. Il l'appella à la Cour, sous prétexte du besoin qu'il avoit de ses lumières pour le gouvernement de l'Etat. *Kouo-tsee-y* étoit alors occupé contre les Tartares, qui étoient revenus sur les frontières, & faisoient de nouvelles tentatives pour rentrer sur les terres de l'Empire. Il sentit combien son appel alloit nuire aux affaires; mais regardant l'obéissance qu'on doit au Souverain comme le premier de ses devoirs, il remit le commandement de l'armée à celui qu'on lui substituoit, & partit sans faire la moindre représentation.

A son départ les troupes perdirent courage & se mutinèrent, les soldats jetterent leurs armes, & protestèrent qu'ils ne les reprendroient, pour en faire usage, que quand *Kouo-tsee-y* seroit à leur tête pour les commander. Les Officiers eurent beau les prier, les menacer, les solliciter, tout fut inutile, ils ne les firent rentrer dans le devoir, qu'en les assurant que le Généralissime alloit bientôt revenir. Ils écrivirent en commun à l'Empereur, lui représenterent les choses comme elles étoient, & lui dirent en finissant, que tout étoit perdu sur les frontières, si *Kouo-tsee-y* ne revenoit promptement à l'armée. Cette lettre eut son effet; *Kouo-tsee-y*, à peine arrivé, eut ordre de repartir : *Je comptois me servir de vous ici*, lui dit l'Empereur, en le renvoyant, *mais vous m'êtes encore plus nécessaire à l'armée : on m'écrit que mes soldats s'obstinent à ne vouloir pas combattre si vous n'êtes à leur tête ; allez les*

commander , j'espere que je vous reverrai dans peu , tout couvert d'une nouvelle gloire.

Je vais partir , lui répondit Kouo-tsee-y , prêt à revenir sur mes pas , au premier ordre que vous m'en donnerez ; car de quelque maniere que je vous serve , tout m'est egal , pourvu que j'y trouve des occasions de vous donner des preuves de mon zele. Ces dernieres paroles , dont la sincérité etoit si bien prouvée par la conduite qu'il avoit tenue jusqu'alors , lui acquirent sans retour l'affection de son maître. Il est bon de recueillir de pareilles anecdotes , elles peignent les mœurs , & font connoître les hommes , beaucoup mieux que le récit des actions éclatantes , qui sont presque toujours les mêmes , à quelques circonstances près. Kouo-tsee-y , arrivé à l'armée , livra bataille & fut pleinement victorieux.

Il est inutile que je fasse ici l'énumération de tout ce qu'il a fait comme guerrier , il me faudroit faire l'histoire générale de l'Empire sous trois regnes entiers , pendant lesquels il a également brillé. Le Trône raffermi , les ennemis du dehors toujours repouffés , les rebelles du dedans rentrés sous l'obéissance , font connoître ses talens militaires , & peignent le héros ; quelques traits de sa vie privée feront connoître son merite personnel , comme homme d'Etat & comme citoyen , & acheveront de peindre l'homme tel qu'il etoit. De tous ceux que me fournit l'histoire , je n'en choisís que trois.

Un jour il demanda à l'Empereur une grace qui lui fut refusée ; tout le monde en fut surpris , & les plus indifférens même ne comprenoient pas comment , dans un tems où *Kouo-tsee-y* rendoit de si grands services à l'Empire , l'Empereur avoit osé le mortifier , en lui refusant une bagatelle , qu'il auroit accordée au moindre de ses courtisans ; car il ne s'agissoit que d'un emploi assez médiocre , que le Généralissime demandoit pour un de ses amis. *Vous avez tort* , répondit *Kouo-tsee-y* , à ceux

qui vouloient l'engager à témoigner son mécontentement, ou tout au moins à se plaindre, *l'Empereur m'a refusé la grace que je lui ai demandée, & il a fort bien fait. Je suis en faute, & j'ai eu tort d'avoir voulu m'ingérer dans ce qui ne me regardoit pas. Quand je suis à la tête des armées, j'ai un pouvoir sans bornes sur tous mes Officiers & tous mes soldats, j'en use sans que l'Empereur le trouve mauvais; je donne alors les emplois militaires; je les donne à qui je veux, & l'Empereur approuve toujours ce que j'ai fait. J'aurois bonne grace de me plaindre à présent de ce qu'il me refuse une chose que je n'aurois pas dû lui demander. S'il m'accordoit tout, que lui resteroit-il pour les autres? J'ai bien servi l'Empire, dites-vous, & j'ai affermi l'Empereur sur son Trône chancelant; si cela est, je n'ai fait que mon devoir, & je n'ai garde de m'imaginer que j'aie acquis par-là le droit d'exiger des graces. Laissons ces manieres de penser qui sont indignes de tout bon sujet. L'Empereur est le maître, il fait ce qu'il lui plaît; c'est à nous à nous conformer de bon cœur à ses volontés, &c.*

Un des plus puissans, comme des plus redoutés des Eunuques du Palais, ce même *Yu-tchao-nguen*, dont j'ai parlé plus haut, avoit fait dans plusieurs occasions tout ce qu'il falloit pour perdre *Kouo-tsee-y* dans l'esprit de l'Empereur. Toutes ses intrigues & tous ses efforts avoient été inutiles: il en étoit au désespoir, mais il dissimuloit, en attendant quelque circonstance favorable, dont il se promettoit bien de profiter. Outre sa dignité de grand Général, *Kouo-tsee-y* avoit encore le gouvernement de *Ho-tchoung*, où il étoit obligé d'aller de tems en tems pour certaines affaires de police, auxquelles les troubles passés avoient donné lieu.

Pendant un de ses voyages, ses amis crurent appercevoir qu'il se formoit un complot contre lui, ils l'en avertirent à son retour, mais *Kouo-tsee-y* n'en tint compte. Cependant l'Eunuque

Yu-tchao-nguen, à l'exemple des autres Seigneurs de la Cour, voulut donner un festin à *Kouo-tsee-y*, comme pour se réjouir avec lui de ce qu'il étoit revenu en bonne fanté; il l'invita à se rendre à un jour marqué dans un *Miao* qu'il avoit fait bâtir à quelque distance de la ville. Ce *Miao* étoit comme une espece de château fort, dans lequel & aux environs duquel *Yu-tchao-nguen* commandoit en maître; *Kouo-tsee-y* accepta l'invitation. Ses amis en étant instruits, l'avertirent d'être sur ses gardes, & de ne pas se fier à un perfide qui avoit tenté si souvent de le perdre. *Kouo-tsee-y* les remercia de l'avis, mais il ajouta qu'il avoit donné sa parole, & qu'il n'y manqueroit pas. Les Officiers qui étoient à ses ordres, à la tête de plus de trois cens foldats armés, voulurent accompagner leur Général pour veiller à sa sûreté; mais *Kouo-tsee-y* s'en étant apperçu, les renvoya, en leur disant d'être tranquilles sur son sort, il renvoya même ceux qui faisoient son cortège ordinaire, ne voulant être suivi que de trois ou quatre domestiques sans armes.

Arrivé au *Miao*, l'Eunuque qui l'attendoit vint le recevoir à la porte pour lui faire honneur; surpris de voir un grand Général de l'Empire si peu accompagné, il voulut en faveur la raison, il la lui demanda : *Je m'attendois*, lui dit-il, *à vous recevoir ici avec quelques-uns de vos amis, & un bon nombre de vos Officiers, & je vous vois seul, pourquoi cela ?*

Je vous en dirai tout franchement la raison, répondit le Général, *on m'a averti que vous ne m'invitiez que pour me faire assassiner; je ne saurois me persuader que vous ayez eu une pareille idée; & c'est pour détruire un soupçon qui vous est si injurieux, que je viens ainsi seul me livrer entre vos mains. De lui-même, ai-je dit aux donneurs d'avis, Yu-tchao-nguen n'oseroit attenter à ma vie, son crime seroit puni par les supplices les plus horribles; car je tiens un rang trop distingué dans l'Empire, pour que quelqu'un puisse s'imaginer qu'on m'assassinerait impu-*

nément. Si l'Empereur lui a donné ordre de tremper ses mains dans mon sang, pourquoi chercherois-je à me soustraire à un arrêt de mort, qui ne trouveroit tôt ou tard que trop d'exécuteurs? En voulant éviter un piège, je m'exposerois à mille autres, & je tomberois nécessairement dans quelqu'un.

L'Eunuque, entendant ce discours, ne put retenir ses larmes : *Vous êtes*, dit-il à Kouo-tsee-y, *l'homme le plus sincere & le plus loyal qui soit dans l'Empire ; vous êtes véritablement digne de toute la réputation dont vous jouissez. Si par la conduite que j'ai tenue à votre égard, j'ai donné lieu aux soupçons qu'on a conçus de moi, celle que je tiendrai dans la suite me fera regarder comme quelqu'un qui vous est entièrement dévoué. Je vous demande votre amitié, ne me la refusez pas ; dès ce moment la mienne vous est toute acquise, &c.*

Le troisieme trait que j'ai à rapporter, achevera de caractériser ce grand homme.

L'Empereur *Tay-tsoung* se voyant sur le point de mourir, fit venir celui de ses fils qu'il avoit désigné pour être son successeur, & en présence de toute la Cour, il lui déclara que son intention, en lui laissant l'Empire, étoit qu'il le gouvernât suivant les conseils de *Kouo-tsee-y*, dont il avoit éprouvé, dans toutes les occasions, la fidélité, la valeur & la sagesse ; il ajouta, que pour cette raison, outre tous les titres dont il étoit décoré, il lui donnoit encore celui de Lieutenant-général de tous ses Etats.

Après la mort de *Tay-tsoung*, le nouvel Empereur *Té-tsoung*, qui suivant les ordres de son pere, ne gouvernoit que par *Kouo-tsee-y*, recevoit avec bonté tous les placets que son fidele Ministre faisoit passer jusqu'à lui, de la part des Mandarins des provinces qui les lui adressoient. Il répondoit à tous, sous la dictée de *Kouo-tsee-y*, ou pour mieux dire, *Kouo-tsee-y* répondoit en son nom, & toujours de maniere à encou-

rager ceux qui lui faisoient des représentations, lors même qu'il ne devoit avoir aucun egard à ce qu'ils lui représentoient.

Le Mandarin d'une ville du district de *Ping-yang-fou*, crut voir dans les airs des nuages extraordinaires, dont la beauté le frappa, il se persuada aisément que c'étoit-là une occasion de faire sa cour. Dans cette flatteuse idée, il mit à contribution tous les Livres des pronostics, fouilla dans les monumens historiques de l'antiquité, pour y trouver des exemples en confirmation de ce qu'il imaginoit, & dépensa tout ce qu'il avoit d'esprit pour composer un placet, sur lequel il fondeoit déjà des espérances d'une fortune qui devoit le conduire aux premières charges de l'Etat.

Kouo-tsee-y, à qui le placet fut envoyé pour être présenté à l'Empereur, y répondit ainsi au nom de Sa Majesté. *Je suis bien aise que mes Mandarins m'instruisent de tout, c'est une marque qu'ils veulent concourir avec moi au bon gouvernement de l'Empire, & m'aider, autant qu'il est en leur pouvoir, à porter le pesant fardeau dont je suis chargé. Je leur dirai cependant que ce n'est point dans les airs, ni dans ce qui peut arriver dans la nature, qu'ils doivent chercher de quoi bien augurer de mon regne. Qu'ils examinent si au dehors nous sommes en paix avec nos voisins; si au dedans les peuples sont soumis & contents; si les sages sont à la tête des affaires; si les différens emplois sont donnés à ceux qui peuvent les bien remplir; si la vertu & le mérite sont récompensés; si les vices & les dérèglemens sont punis. Voilà sur quoi il est permis de faire les pronostics d'un bon gouvernement, du regne le plus heureux. Ce sont-là les augures les plus sûrs; ce sont les seuls que j'admets, & sur lesquels il m'est permis de compter. Toutes les fois que mes Mandarins voudront bien me donner des avis qui aient rapport à quelqu'un de ces objets, ils peuvent être assurés de ma recon-*

noissance. Je ferai attention à tout ce qu'ils me diront, & j'y aurai tous les egards possibles. Pour ce qui est des choses extraordinaires qui peuvent arriver dans la nature, comme elles n'influent en rien sur la conduite des hommes, & qu'elles ne font d'aucune conséquence pour le gouvernement, quand elles n'intéressent pas les peuples, je donne mes ordres pour qu'on s'abstienne désormais de m'en avertir; il suffira qu'on les insere dans les registres publics des lieux où elles seront arrivées, de la même maniere qu'on y insere les événemens ordinaires, sans pronostications & sans glose, &c.

Je finis ce qui regarde *Kouo-tsee-y* par le court mais magnifique éloge qu'en fait un Historien chinois. Ce grand homme, dit-il, mourut à la quatre-vingt-cinquième année de son âge, la quatrième du règne de *Té-tsoung* (l'an de Jesus-Christ 783). Il fut protégé du Ciel à cause de ses vertus; il fut aimé des hommes à cause de ses belles qualités; il fut craint au dehors par les ennemis de l'Etat à cause de sa valeur; il fut respecté au dedans par tous les sujets de l'Empire, à cause de son intégrité incorruptible, de sa justice & de sa douceur; il fut le soutien, le conseil & l'ami de ses Souverains; il fut comblé de richesses & d'honneurs pendant le cours de sa longue vie; il fut universellement regretté à sa mort, & laissa après lui une postérité nombreuse, qui fut héritière de sa gloire & de ses mérites, comme elle hérita de ses richesses & de son nom. Tout l'Empire porta le deuil de sa mort, & ce deuil fut le même que celui que les enfans portent après la mort de ceux dont ils ont reçu la vie, il dura trois années entières.

Je pourrois ajouter, pour la gloire de cet illustre Chinois, qu'il est presque certain qu'il a connu & honoré le vrai Dieu, puisqu'il a contribué de son crédit & de ses richesses à élever des Temples en son honneur, qu'il protégea ceux de ses Ministres qui étoient venus des pays lointains pour l'annoncer

& établir son culte, & qu'il se servoit même dans les armées des conseils de l'un des principaux d'entr'eux, ainsi qu'on le lit dans le monument de *Si-ngan-fou*. L'Empereur, y est-il dit, ordonna au Prêtre *Y-see*, d'aller à *Chouo-fang* (où étoit alors le théâtre de la guerre, entre le *Pé-tché-ly* & le *Chanfi*), avec *Kouo-tsee-y*, Ministre du titre de *Tchoung-chou-ling*, Prince de *Sen-yang*, Comte de l'Empire, pour l'aider de ses conseils. Voici les propres paroles : *Tchoung-chou-ling*, *Fen-yang*, *Kiun-ouang*, *Koue-koung*, *Tfée-y*, *Tchou-tsoung*, *Joung-you*, *Chouo-fang-ye*.

Le texte chinois est plus long, je n'en prends que les paroles qui ont rapport à *Kouo-tsee-y*, & je ne les rapporte ici que pour ceux qui seroient tentés de vouloir les vérifier.

L X I X.

TANG-SIEN-TSOUNG, Empereur.

Il semble que la félicité des peuples, & le bonheur de la Maison Impériale des *Tang*, furent attachés en quelque sorte à la vie de *Kouo-tsee-y*. Tant que vécut ce grand homme, les Tartares furent toujours vaincus & repouffés, les rebelles rentrèrent les uns après les autres dans l'obéissance, & les Eunuques n'osèrent s'écarter trop ouvertement des bornes du devoir; mais à peine eut-il les yeux fermés, que ces trois fortes d'ennemis qu'avoit l'Empire, reprirent de nouvelles forces, & faillirent tout de nouveau à le renverser.

Té-tsoung qui régna encore dix-sept ans après la mort de *Kouo-tsee-y*, se trouva dans la dure nécessité de mettre sur le peuple des impôts jusqu'alors inconnus, pour payer les nombreuses armées qu'il fut obligé d'avoir presque toujours sur pied dans les différentes provinces de l'Empire; les Eunuques se rendoient de jour en jour plus puissans. Cet Empereur
qui

qui n'avoit pas oublié les vues de son sage Ministre , vint à bout de faire rentrer dans le devoir une partie de ceux qui s'en étoient écartés , mais il laissa encore beaucoup à faire à ceux qui viendroient après lui. Il mourut à la soixante-quatrième année de son âge , & eut pour successeur *Chun-tsoung* son fils. Celui-ci se voyant infirme & hors d'état de gouverner , abdiqua , après quelques mois , en faveur de *Tchoung* son fils , âgé de vingt - huit ans , Prince recommandable par sa valeur & ses vertus. C'est celui à qui l'histoire donne le nom de *Sien-tsoung* , ou *Hien-tsoung* ; il fut le onzième Empereur de la Dynastie des *Tang*.

Il étoit savant , judicieux , ferme dans ses résolutions , vaillant à la tête de ses armées , sage dans le conseil , sachant employer les gens de mérite , chacun dans leur genre. Il avoit pour ses sujets une tendresse paternelle , & leur en donnoit des preuves dans les tems de disette & de calamité publique. Il ouvroit alors ses greniers & ses trésors : il choisissoit parmi les Grands de sa Cour , ou parmi ceux qui étoient attachés à son service , les personnes d'une intégrité reconnue , & les envoyoit dans les différentes provinces pour faire des libéralités en son nom : il fit revivre les beaux jours des plus illustres de ses Ancêtres , & on eût pu le comparer au grand *Tay-tsoung* , s'il n'avoit terni la gloire de son regne par la superstition , & par une condescendance aveugle pour quelques-uns de ses favoris. La superstition le porta à recevoir solennellement une relique de *Fo* , & à lui faire rendre des honneurs publics , ce qui lui aliéna la plus saine partie de la nation. Il se déchargea d'une partie de son autorité sur des traîtres qui abusèrent de leur crédit pour troubler l'Etat , & le mettre à deux doigts de sa perte.

Il régna quinze ans , & en vécut quarante-trois. L'Eunuque *Tchen-tche-houng* & quelques autres l'empoisonnerent , &

répandirent dans le public qu'il s'étoit donné la mort à lui-même , en prenant le breuvage de l'immortalité. L'année de sa mort est la huit cent vingtième de l'ère chrétienne ; son corps repose à *King-ling*. Il eut pour successeur *Mou-tsoung* , l'un de ses fils , qui ensanglanta le Trône , par la mort de tous ceux qui s'étoient opposés à son élévation. Comme l'Empire étoit en paix au dehors , il licencia la plus grande partie de ses troupes , & grossit par-là le nombre des rebelles qui continuoient à remuer fourdement.

Mou-tsoung mourut encore empoisonné , à la trentième année de son âge , après trois ans & demi de regne. Les Eunuques placèrent *King-tsoung* son fils sur le Trône , & l'en firent descendre peu après , pour donner toute l'autorité à l'Impératrice sa mere ; mais craignant que ce jeune Prince ne trouvât moyen de se venger , ils l'assassinèrent un soir , que revenant d'une partie de chasse , il rentroit dans son appartement pour changer d'habits ; il étoit à la seconde année de son regne. Son frere *Ouen-tsoung* prit possession de l'Empire , & le gouverna quatorze ans , avec beaucoup de sagesse , autant que les circonstances critiques où il se trouvoit pouvoient le permettre. Les Eunuques qui étoient tout-puissans , & qu'il vouloit abaisser , ayant appris qu'il traquoit quelque chose contre eux avec ses Ministres , ne lui donnerent pas le tems d'exécuter ses projets , ils prirent eux-mêmes leurs mesures pour se rendre de jour en jour plus indépendans. Ils massacrèrent les Ministres , toute la garde du Prince , & ceux des Grands dont ils croyoient avoir sujet de se défier. *Ouen-tsoung* se voyant sans autorité , & comme prisonnier dans son Palais , mourut de chagrin. Un de ses oncles , fils de *Mou-tsoung* , prit les rênes du gouvernement : il eût pu rétablir les affaires si son regne avoit été plus long. Il étoit bon soldat & grand capitaine , il vainquit , à la tête

de ses troupes, les Tartares, & les chassa de la province du *Chan-fi*, dont ils occupoient les frontieres & les plus importantes places, il se choisit d'excellens Ministres, il favorisa les gens de Lettres; il etablit une loi, par laquelle tous les grands Officiers & les Magistrats des premiers Tribunaux de la capitale feroient appellés, de cinq ans en cinq ans, ou de sept ans en sept ans, pour rendre compte de leur administration. Il etablit encore une espece de confession, que les Mandarins des différens Tribunaux doivent faire au Souverain lui-même. Ceux qui sont en charge doivent s'accuser, dans cette confession, qui est encore en usage aujourd'hui, de toutes les fautes qu'ils ont commises, relativement à l'emploi dont ils sont chargés. L'Empereur donne une pénitence proportionnée à la griéveté des délits; les uns sont cassés, & les autres sont abaissés seulement de quelques degrés. Comme il ne s'agit dans cette confession que des fautes extérieures, ceux qui sont coupables n'oseroient les pallier ni les excuser, parce qu'ils ont tout lieu de croire que le Prince est déjà instruit de ce qui les concerne. Ce sage Empereur ne vécut pas assez long-tems pour achever de ranger les Eunuques à leur devoir, il mourut après six ans de regne; & ces mêmes Eunuques qu'il n'avoit pu entièrement dompter, eurent encore assez de pouvoir pour exclure son fils du Trône, & y placer le petit-fils de *Hien-tfoung*, onzieme Empereur de la Dynastie: c'est celui à qui l'histoire donne le nom de *Siuén-tfoung*, dont on verra ci-après le portrait.



L X X.

P Ê-K I U-Y , Savant.

Pé étoit le nom de sa famille , il avoit pour nom propre *Kiu-y* , & pour surnom *Lo-tien*. On dit de lui que le septieme mois d'après sa naissance , il favoit déjà ouvrir un Livre , & que sa mere lui désigna deux caracteres , qu'elle lui apprit dès-lors à connoître. Ses parens ne négligerent point des dispositions si heureuses , *Pé-kiu-y* profita si bien des leçons de ses maîtres , qu'après avoir passé successivement par tous les grades de la Littérature , il reçut celui de Docteur , au commencement de la dix-septieme année de son âge.

Vers le milieu des années dénommées *Yuen-ho* , c'est-à-dire , vers l'an de Jesus-Christ 812 , l'Empereur *Hien-tsong* le fit Mandarin du titre de *Tso-ché-y*. Son application à l'étude lui fit négliger quelques-uns des devoirs de sa charge , & en punition de sa négligence , il fut abaissé de quelques degrés. Cette légère humiliation le corrigea pour quelque tems , & il ne donna à l'étude que ceux de ses momens qu'il ne devoit pas à des occupations plus importantes. Il eut différens emplois , qu'il remplit à la satisfaction de ceux qui les lui avoient procurés , parce qu'il fut toujours d'une intégrité à toute épreuve , & que dans tout ce qu'il faisoit , il avoit l'honneur pour principe , & le bien public pour objet.

Cependant l'état de contrainte dans lequel il étoit obligé de vivre , étoit trop opposé à ses goûts , pour qu'il ne cherchât pas à s'en délivrer , il n'attendoit pour cela que de se voir en état de pouvoir vivre commodément , sans le secours d'autrui. Il acheta une petite maison , & acquit peu-à-peu quelques fonds de terre près *Hiang-chang* ; & quand il fut sur le retour de l'âge , il renonça aux charges & à tous les emplois ,

pour aller dans cet asyle jouir de lui-même & de sa liberté.

Il y fut à peine arrivé, qu'il mit tous ses soins à chercher ce qu'il est si difficile de trouver, je veux dire des amis. Parmi le grand nombre de ceux qui s'offrirent à lui, il n'en choisit que quatre, auxquels il crut pouvoir se livrer. Le premier étoit un Bonze, nommé *Jou-man*, qui desservoit un Temple, situé sur le penchant de la montagne. Ce Cénobite étoit d'une conversation agréable, & plus instruit que ne le sont pour l'ordinaire ceux de sa profession : il aimoit la botanique, & le lieu de sa résidence le mettoit dans l'occasion de cultiver son goût. En se liant avec lui d'une étroite amitié, *Pé-kiu-y* se procura plusieurs avantages, il alloit & venoit dans le Monastere avec autant de liberté que dans sa propre maison. Il pouvoit, outre cela, parcourir avec son Bonze, tous les coins & recoins d'une montagne, fameuse par ses productions naturelles & par les *esprits*, qui selon la crédulité populaire, y faisoient leur séjour.

Ouei-tchou, & *Lieou-mong-té*, l'un & l'autre du nombre de ces Lettrés, qui n'ayant pu entrer dans les grandes charges dont ils se croyoient dignes, s'étoient retirés dans le sein de leurs familles, où ils cultivoient la poésie, briguerent l'amitié de leur nouveau voisin. *Pé-kiu-y* les admit avec plaisir, parce qu'il trouvoit dans leur société le double avantage de parler littérature, & de mettre en usage le talent des vers qu'il possédoit lui-même à un degré eminent. Un quatrième vint se présenter, il s'appelloit *Hoang-fou-ming-tché*, c'étoit un homme de plaisir, un buveur aimable, qui racontoit avec grâces, qui portoit la joie partout où il alloit. *Pé-kiu-y* se crut trop heureux d'avoir fait l'acquisition d'un ami de ce caractère, il avoit le plaisir de boire avec lui, & s'amusoit de ses récits. Tels furent les

quatre amis de ce folitaire d'un nouvel ordre, il les visitoit alternativement & recevoit leurs visites. Il se bâtit une petite maison de plaifance, ou pour mieux dire un petit hermitage dans la montagne même de *Hiang-chan*. Là, tantôt avec les deux Poëtes, & tantôt avec le buveur, fans se mettre en peine de la maniere dont les autres hommes vivoient entr'eux, fans souci, comme fans inquiétude, il s'amusoit avec son buveur, & quelquefois à faire des vers; & quand le beau tems l'invitoit à la promenade, ou qu'il sentoit le besoin de faire de l'exercice, il alloit trouver son Bonze, & parcouroit avec lui quelque recoin de la montagne qu'il n'avoit point encore visité.

Il avoit pris la précaution de changer de nom, pour empêcher que ses parens, ou ses anciens amis, ne vinssent troubler le repos dont il jouissoit. Il se faisoit appeller le *Docteur de l'agréable ivresse*, *Tsoui-yn-sien-cheng*; il préféroit, disoit-il, cette dénomination aux titres les plus pompeux, & ce n'étoit que par elle qu'il vouloit qu'on le désignât. Sa maniere de vivre, & les pieces de vers qui couroient de tems en tems sous le nom singulier du *Docteur de l'agréable ivresse*, le rendirent bientôt fameux. Quelques Lettrés de différentes provinces, eurent la curiosité de voir un homme qui s'annonçoit d'une maniere si bizarre. Ils se rendirent à *Hiang-chan*, & huit d'entr'eux, à-peu-près du même âge que lui, charmés d'un genre de vie qu'ils regardoient comme le seul qui pût les rendre heureux, résolurent de l'embrasser: ils vinrent fixer leur séjour à *Hiang-chan*, & s'y firent des logemens aux environs de celui de *Pé-kiu-y*, où ils vécurent, à l'exemple du *Docteur de l'agréable ivresse*, dans l'indépendance & le repos. Ils s'assembloient fréquemment, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, se mettoient à table, buvoient, mangeoient, & faisoient des vers.

Dès qu'ils étoient tous rendus au lieu de l'assemblée, l'un d'entr'eux propofoit le fujet fur lequel devoit rouler l'entretien de ce jour-là, & ce fujet étoit toujours décent, quoique fufceptible de tous les agrémens de la poéfie. Chacun tenoit à fon tour le pinceau, pour écrire ce dont on étoit convenu unanimement. Quand à la fin du repas, c'est-à-dire, à la fin de la journée, on trouvoit qu'il manquoit quelque chofe à la piece on y revenoit un autre jour, jufqu'à ce qu'elle fût en état de paroître; alors on la livroit à cet ami de table de *Pé-kiu-y*, dont j'ai parlé plus haut, & cet agréable débauché en faifoit la lecture dans les différentes compagnies, fous le titre de *piece nouvelle des neuf vieillards de Hiang-chan*; c'est le nom que prenoient ces neuf Docteurs, par contraste aux neuf Sages que les Sectaires affuroient s'être rendus immortels dans le même lieu.

Quoique les noms de ces neuf perfonnages n'aient rien par eux-mêmes qui puiffe piquer la curiosité de l'Europe, cependant, comme la gravité de l'histoire chinoife n'a pas cru indigne d'elle de les transmettre à la poftérité, j'ose l'imiter ici: *Pé-kiu-y*, reconnu pour chef, *Hou-young* & *Ki-kan*, Affefeurs de *Pé-kiu-y*. Après eux, à la gauche, étoient *Tcheng-kiu*, *Lieou-tcheng*, & *Lou-tcheng*; & à la droite, *Tchang-hoen*, *Ty-kien-mo*, & *Lou-tchin*: ce rang n'est autre que celui de leur âge refpectif; car pour tout le refte ils gardoient entr'eux une égalité parfaite; ils ne travailloient jamais qu'en commun, & toujours lorsqu'ils étoient à table. Leurs petites pieces frappées au coin du bon goût fe répandoient bientôt de tous côtés, on ne tarda pas à en connoître les Auteurs; & les noms des *neuf vieillards de Hiang-chan*, ainfi que leur genre de vie, ayant percé jufqu'à la Cour, l'Empereur voulut en voir le chef, c'étoit alors *Ou-tsoung* qui étoit fur le Trône; *Pé-kiu-y* fut mandé: il fe rend à la Cour, voit

l'Empereur, en est très-bien reçu, mais il reçoit en même tems l'ordre cruel d'abandonner sa chere solitude de *Hiang-chan*. Pour lui adoucir en quelque sorte l'amertume de cet ordre, le Prince lui donna les richesses qu'il méprisoit, & l'éleva aux honneurs dont il faisoit encore moins de cas.

Devenu tout d'un coup riche, & Président second de l'un des grands Tribunaux de l'Empire, *Pé-kiu-y* se conduisit en sage & avec toute la gravité d'un homme de loi; il renonça entièrement à la poésie, mais non pas tout-à-fait au vin; car pour ne pas perdre le souvenir des agréables momens qu'il avoit coulés dans sa solitude, il fit elever dans le jardin le plus reculé de la grande maison dont l'Empereur lui avoit fait présent, une montagne factice, en représentation de la montagne de *Hiang-chan*; ce jardin étoit comme un lieu sacré, dont l'entrée étoit interdite aux profanes, il n'y introduisoit que ses huit compagnons, lesquels ayant été appelés peu après son départ, avoient eu part comme lui aux bienfaits du Prince, & faisoient leur séjour dans la capitale. Le premier & le quinze de chaque lune, jours auxquels tous les Tribunaux vaquent, il leur donnoit secrètement un repas, dans le goût de ceux qu'ils prenoient ensemble, lorsqu'ils demeuroient à *Hiang-chan*. Il s'y rendoit lui-même chaque jour à des heures réglées, & y passoit tout le tems qu'il n'étoit pas obligé de donner à la charge dont il étoit revêtu, & dont il remplissoit tous les devoirs avec la plus rigoureuse exactitude. Au-dessus de la porte qui fermoit en dedans ce séjour solitaire, il avoit mis cette simple inscription, *Tsouï-yn-sien-cheng*, c'est-à-dire, *au Docteur de l'agréable ivresse*.

Rien ne transpiroit au dehors de tout ce qui se passoit dans son domestique, il se montroit en public avec la décence du plus grave des Magistrats; il étoit d'une droiture & d'une inflexibilité à toute épreuve, quand il s'agissoit du devoir.

Comme

Comme il étoit fans ambition, & que ce n'étoit que par un ordre supérieur qu'il avoit accepté la seconde place de la Magistrature dans le Tribunal des causes criminelles, il étoit aussi fans crainte & fans respect humain. La justice & les loix parloient par sa bouche & lui dictoient tous ses Arrêts. Quand on lui demandoit quelque chose qui sembloit ne pas s'accorder avec les principes de cette équité qui n'a acception de personne, il répondoit aux sollicitateurs, de quelque qualité qu'ils fussent : *Je suis comme l'arbre Tan-kouei, droit, uni, mais inflexible : on peut me briser, mais non me faire plier.*

Pé-kiu-y ne vécut que cinq ans, depuis son arrivée dans la capitale; il mourut universellement regretté de tous ceux qui l'avoient connu, la soixantième année de *Hoei-tchang*, c'est-à-dire, l'an de Jésus-Christ 846; il étoit dans la soixante-quinzième année de son âge. L'Empereur *Ou-tsoung*, son bienfaiteur, mourut à-peu-près dans le même tems; il est à croire que ce Prince qui l'avoit comblé de biens & d'honneurs de son vivant, n'eût pas manqué d'honorer sa mémoire par quelque monument digne de sa magnificence, s'il lui avoit survécu seulement de quelques années. Il avoit fait tirer son portrait & ceux de ses huit compagnons, & les avoit placés dans une salle de son Palais, qui n'avoit d'autre dénomination que celle de *salle des neuf vieillards de Hiang-chan*. Mais ce que la mort l'empêcha de faire fut exécuté par son successeur, d'une manière plus conforme peut-être au sujet que celle qu'il auroit pu imaginer lui-même. *Sien-tsoung*, placé sur le Trône, regarda comme un des articles essentiels au gouvernement celui qui tendoit à encourager les talens : il aimoit sur-tout la poésie, & avoit lu avec admiration quelques pièces de *Pé-kiu-y*; il fit chercher avec soin toutes celles dont cet aimable Poète étoit incontestablement l'Auteur, on en trouva de quoi former un Livre qui auroit contenu mille pages.

L'Empereur ne les fit point imprimer, il les fit graver avec soin sur autant de tables de pierre qu'il y avoit de sujets différens; & toutes ces pierres il les fit placer séparément aux différens endroits de cette montagne factice que *Pé-kiu-y* avoit élevée dans son jardin, à l'imitation de la véritable montagne de *Hiang-han*; il enrichit ce monument d'un genre tout nouveau, de quantité de ces productions naturelles qui ne se trouvent que dans les montagnes, & dont la curiosité de ses prédécesseurs avoit fait, à grands frais, une ample collection dans son Palais; il accompagna le tout d'un magnifique éloge, qu'il ne dédaigna pas de composer lui-même, & qu'il écrivit de sa propre main.

C'est ainsi qu'en ne voulant qu'honorer d'une manière singulière un homme singulier, il lui érigea le plus beau trophée qu'on eût encore vu jusqu'alors. La maison de *Pé-kiu-y* devint une espèce de temple, dans lequel on se rendoit de toutes les provinces de l'Empire, pour payer au brillant génie qui l'avoit animé, le tribut d'admiration dont il étoit digne, & pour prendre en même tems, dans la lecture de ses agréables écrits, des leçons pratiques du goût le plus pur. En fait de chansons fines, de petits contes & de poésies légères, on n'avoit rien, disoient les connoisseurs, qui pût être mis en parallèle avec les productions du *Docteur de l'agréable ivresse*, sur-tout quant à la variété & à la délicatesse des sujets. La Nation entière confirma bientôt ce jugement, par l'empressement qu'elle eut à s'en procurer des copies. On achetoit la permission de les transcrire sur les lieux, une once d'or, & l'on donnoit une once d'argent pour les avoir de la seconde main. Les étrangers qui venoient alors faire leur commerce à la Chine, n'étoient pas moins empressés que les nationaux à en faire l'acquisition; ils les échangeoient avec une satisfaction peu commune, contre les plus précieuses de leurs marchand-

ses. On assure en particulier que ceux d'un Royaume, qui portoit en ce tems-là le nom de *Ki-lin-koue*, au-delà des frontieres méridionales du *Yun-nan*, après s'être chargés des plus belles etoffes de soie, & des meilleurs thés du Royaume du Milieu, croyoient cependant s'en retourner presque à vuide, quand ils n'emportoient pas avec eux, dans leur patrie, quelques lambeaux des ouvrages de *Pê-kiu-y* (1).

L X X I.

LIEOUTSOUNG-YUEN, Poëte.

Il étoit originaire de la province du *Chan-fi*, il naquit à *Ho-tsoung* sur les bords orientaux de la riviere Jaune. Il consacra les premieres années de sa vie à l'étude de la poésie, parce que ses parens reconnurent en lui un goût si décidé pour ce genre de littérature, qu'ils auroient cru forcer son inclination, s'ils l'avoient fait commencer comme le commun de ceux qui veulent s'avancer par les lettres. Dès l'âge de quinze ans, *Lieou-tsoung-yuen*, favoit déjà la plupart des bons poëtes par cœur, il s'étoit attaché sur-tout à ceux qui avoient fleuri sous le regne des *Han* occidentaux. Cependant, malgré la facilité étonnante qu'il avoit à faire des vers (car ils ne lui coûtoient d'autre peine que celle de les écrire, sur quelque sujet qu'il

R E M A R Q U E S.

(1) Les pays qui sont au midi de la province du *Yun-nan*, composent les Royaumes que l'on appelle aujourd'hui la *Cochinchine* & le *Tong-king*, & qui ne firent pendant un tems qu'un seul & même Royaume, sous le nom de *Ki-lin-koue*, c'est-à-dire, le Royaume des coqs & des forêts, parce qu'il y a beaucoup de forêts, & que ces forêts sont pleines de faisans, & de cette espece d'oiseaux que nous appellons coqs de bruyere. Les caracteres chinois y sont du même usage qu'à la Chine, & peut-être y représentent-ils des images encore plus brillantes que chez les inventeurs.

s'exerçât), il comprit qu'il lui seroit impossible non-seulement de surpasser, mais même d'égaler quelques-uns de ses contemporains qui jouissoient de la plus brillante réputation en ce genre. Sans abandonner entièrement la poésie, il commença son cours d'étude sur les *King* & sur la Morale, pour se mettre en état d'obtenir les grades sans lesquels il lui eût été très-difficile d'être promu aux emplois qui ouvrent la carrière des dignités.

Son ardeur jointe à la facilité de son génie, lui eut bientôt aplani la route, il fut fait Bachelier & ensuite Docteur. On remarqua dans les différentes pièces qu'il composa, pour les examens qu'il eut à subir, un genre d'éloquence qui lui étoit propre & qui surpassoit tout ce qu'on avoit vu jusqu'alors. Il disoit tout ce qu'il falloit dire pour convaincre, & il le disoit comme il falloit le dire pour persuader. Sa manière même de former des caractères, talent très-estimable & très-recherché à la Chine, portoit avec soi une certaine empreinte d'élégance & de liberté de pinceau qui charmoit les yeux de tout le monde.

Ouang-chou-ouen & *Ouei-tchè-y*, l'un & l'autre ministres d'Etat, savans de la première classe, & examinateurs d'office, apprécièrent le mérite de *Lieou-tsoung-yuen*, en lui donnant la préférence sur tous ses concurrens; & le récompensèrent en quelque sorte, en obtenant pour lui une place de gouverneur, d'une ville du troisième ordre, qu'on appelloit alors, *Lan-tien-hien*.

Dans ce poste, il eut occasion de se faire connoître de plus en plus. Il se regarda bien moins comme le gouverneur & le juge, que comme le père du peuple qui lui étoit confié.

Les requêtes qu'il présenta de tems en tems au gouverneur général de la province, soit pour lui demander de délivrer son peuple de certaines corvées qu'on exigeoit, soit

pour obtenir l'exemption de quelques impôts, soit pour faire entreprendre des ouvrages publics aux dépens de l'Etat, dans le dessein d'occuper les oisifs & les pauvres de son district en leur procurant quelque utilité réelle, le firent estimer de tous les mandarins, des lettrés ses supérieurs, & lui donnerent entrée aux premières dignités de l'Empire.

J'ai exécuté les ordres de votre Majesté, écrivoit le gouverneur général en rendant compte des affaires de la province, j'ai exigé les nouveaux impôts; & toutes les villes qui sont sous mes ordres, à l'exception de Lan-tien-hien, ont satisfait à tout de la maniere dont je pouvois le desirer. Jedis, à l'exception de Lan-tien-hien; car non seulement je n'ai rien tiré d'elle ni de ses environs, mais j'ai été contraint de lui faire des avances considérables, & de puiser dans le trésor public, pour des réparations de la dernière importance. C'étoit l'affaire la plus essentielle de l'Etat, & celle qu'il falloit terminer avant toutes les autres & le plus promptement qu'il étoit possible. C'est sous ce point de vue que Lieou-tsoung-yuen me l'a fait envisager dans les différentes suppliques qu'il m'a présentées; je les envoie à votre Majesté, afin qu'après les avoir lues, elle puisse juger par elle-même si j'ai bien ou mal fait d'adhérer aux demandes du Gouverneur de Lan-tien-hien. Je serai bien trompé, si elle n'approuve en cela ma conduite.

Les Ministres Ouang-chou-ouen & Ouei-tché-y, lurent ces suppliques: ils les présentèrent à l'Empereur, & lui dirent qu'un Mandarin de ce mérite étoit déplacé dans une petite ville de province & qu'il pouvoit être d'un très-grand secours pour le Gouvernement. C'étoit alors *Té-tsoung* qui étoit sur le Trône, & l'on comptoit la dix-neuvième année de *Tchen-yuen*, qui répond à l'an de J. C. 803.

Ce Prince rendit justice à *Lieou-tsoung-yuen*; il l'appella à la Cour, & le nomma Censeur général de l'Empire; charge

très-honorable , mais en même tems très-périlleuse , & très-peu lucrative.

Celui qui en étoit pourvu avoit droit de représentation sur tous les objets. Il devoit outre cela veiller sur les autres Censeurs , les accuser , s'ils ne remplissoient pas leurs devoirs , les redresser quand ils représentoient mal ou hors de propos , & faire valoir leurs censures & leurs raisons , quand l'objet de leurs représentations intéresseoit la personne du Prince , la gloire de l'Empire & le bien général de la Nation.

Lieou-tsoung-yuen s'acquitta de son emploi à la satisfaction de tout le monde. La façon dont il envifageoit les affaires , étoit si lumineuse , la maniere dont il faisoit valoir ses raisons , étoit si persuasive , qu'il se faisoit des amis de ceux mêmes dont il réprimoit les fautes. L'Empereur & les Ministres le regarderent comme un sujet aussi éclairé que fidele ; les Censeurs particuliers & les Mandarins des provinces , comme un Magistrat integre , mais plein de bonté ; & le peuple comme son protecteur & son pere. Les Lettrés partageoient avec plaisir la gloire d'un de ses membres , & admiroient sans jalousie tout ce qui sortoit de son pinceau.

Deux ans après l'élévation de *Lieou-tsoung-yuen* , mourut l'Empereur *Te-tsoung* , auquel succéda *Chun-tsoung* qui ne garda que quelques mois la dignité suprême. Ses infirmités le rendoient incapable de régner. Le Ministre *Ouang-chou-ouen* sur lequel rouloient toutes les affaires du Gouvernement , profita de l'occasion pour avancer la fortune de son ami. Il le fit second Président du premier des grands Tribunaux de l'Empire , en lui laissant la charge de Censeur général. *Chun-tsoung* ayant cédé l'Empire à son fils *Hien-tsoung* , le Ministre *Ouang-chou-ouen* & le Censeur général *Lieou-tsoung-yuen* , furent plus en faveur que jamais. Ils profiterent de leur crédit & de la bonté dont ce Prince les honoroit pour placer ceux d'en-

tre les Lettrés dont les talens étoient distingués. Ce fut ce qui causa leur disgrâce : tant qu'ils ne firent pas de bien aux hommes, les hommes les laisserent jouir en paix de leur faveur ; mais quand une fois ils eurent ouvert la source des bienfaits pour la faire couler vers tous ceux qu'ils en croyoient dignes, ils se firent des ennemis de tous ceux qui se regarderent comme méprisés ou oubliés. A la Chine, comme par tout ailleurs, l'amour-propre persuade aux moins habiles qu'ils peuvent aller de pair avec les plus éclairés & qu'ils les surpassent même à bien des egards. Cet essain de gens de Lettres dont le plus grand mérite consiste à entendre les *King*, vit avec indignation qu'on donnât à d'autres une préférence dont chacun d'eux en particulier se croyoit digne. De l'indignation, on passa à la haine, & de la haine aux accusations & à la calomnie. Quelques grands & plusieurs Eunuques les enhardirent & les appuyerent sous main ; & quand leur trame eut été entièrement ourdie, ils leverent le masque, & présenterent à l'Empereur une supplicque dans laquelle ils accusoient *Ouang-chou-ouen*, & *Lieou-tsoung-yuen*, de s'arroger tous les droits de la dignité suprême, de ne mettre dans les emplois importans que ceux qui leur étoient servilement dévoués, de déterrer dans le fond des provinces, sous prétexte de faire valoir les talens, des hommes inconnus qu'ils appelloient à la Cour pour s'en faire des appuis & des panégyristes ; & cela pour parvenir plus sûrement à leur but, qui étoit de se maintenir dans l'indépendance, & de gouverner seuls ; ils prioient Sa Majesté d'examiner par elle-même la conduite de *Lieou-tsoung-yuen*, & celle de *Ouang-chou-ouen*.

L'Empereur, à ce que prétend l'Historien, reçut ce placet, avec plaisir, parce qu'il lui fournissoit un prétexte plausible d'éloigner deux hommes aux avis desquels il se trouvoit comme forcé de déférer dans toutes les occasions : ce qu'il commen-

çoit à regarder comme une espece de joug qui lui devenoit de jour en jour plus insupportable ; quoi qu'il en soit , les deux amis furent enveloppés dans la même disgrâce , cassés de leur emplois & exilés de la Cour. Cependant comme il n'y avoit contre eux que des accusations vagues , l'Empereur voulut garder à leur égard quelque forme de justice. Il leur donna à l'un & à l'autre le gouvernement d'une ville du second ordre. *Lieou-tsoung-yuen* fut envoyé à *Lieou-tcheou*. Comme sa réputation l'y avoit devancé , il y fut reçu avec les démonstrations de la joie la plus sensible. Les Mandarins de tous les ordres , tant de lettres que d'armes , allèrent au-devant de lui , dès qu'ils apprirent qu'il approchoit , & l'introduisirent dans la ville aux acclamations de tout le peuple. Le corps des lettrés s'assembla , & conclut à le reconnoître pour maître. Tous les gradués qui se trouvoient alors à *Lieou-tcheou* , se rendirent à son hôtel à un jour déterminé. Ils se prosternerent devant le nouveau Gouverneur , frapperent la terre du front , & lui protestèrent qu'ils se regardoient comme ses très-dociles & ses très-reconnoissans disciples , le suppliant avec toute l'instance dont ils estoient capables , de ne pas dédaigner la qualité de leur maître.

Lieou-tsoung-yuen , plus flatté de cet hommage que de tous les honneurs dont il avoit joui à la Cour , se rendit aux empressements du corps respectable qui vouloit l'avoir pour chef. Il est bon de remarquer que reconnoître quelqu'un pour son maître , n'est point à la Chine une vaine cérémonie ou un pur compliment , c'est une espece de contrat , par lequel le disciple ne s'engage pas seulement à la soumission & à la déférence dues à celui qui est censé l'instruire dans les Lettres & la Morale , & le guider dans le sentier des bonnes mœurs ; mais encore à une reconnoissance qui l'oblige à secourir son Maître dans le besoin ; & s'il le faut , à partager avec lui son bien

bien & sa fortune. L'obligation que l'on contracte par cette espèce de contrat, a autant de force ici, qu'en a en Europe, ce qu'on appelle une dette d'honneur; & un Lettré qui a pu former quelques disciples, est comme sûr qu'il ne manquera jamais des choses nécessaires à la vie.

A l'exemple des Mandarins & des Lettrés, les simples citoyens voulurent donner à leur Gouverneur une marque de l'attachement qu'ils lui vouoient, ils le supplierent de ne pas dédaigner d'accepter le titre de leur compatriote, & lui déférent, d'une commune voix, le nom de Seigneur de *Lieou-tfoung*, leur ville, voulant signifier par-là qu'ils se donnoient à lui, autant qu'il étoit en leur pouvoir de le faire. Une distinction si flatteuse, dont on n'avoit pas vu d'exemple depuis bien des siècles, engagea *Lieou-tchoung* à ne rien négliger pour s'en rendre digne, il se conduisit à *Lieou-tcheou* comme il avoit fait à *Lan-tien-hien*; & par sa manière de gouverner, par ses soins infatigables & ses attentions paternelles, il se rendit pour tout le monde un objet d'estime, de tendresse & de vénération. Il ne jouit que peu d'années d'une gloire si bien méritée, & à laquelle les personnes en place ne devoient jamais cesser d'aspirer; l'application constante aux devoirs de sa charge, l'étude, & peut-être plus que tout cela, le chagrin de se voir éloigné de la Cour, sans espérance d'y être rappelé, le minèrent insensiblement, & terminèrent le cours de sa vie, lorsqu'il ne comptoit encore que la quarante-septième année de son âge. Il laissa deux enfans, dont le plus âgé n'avoit pas cinq ans accomplis.

Sa famille voulut que son corps fût porté dans la sépulture de ses Ancêtres, les Mandarins de *Lieou-tcheou* firent tous les frais du transport; les Lettrés députèrent quelques-uns d'entr'eux pour l'accompagner & assister à ses funérailles, quoiqu'il fallût faire un voyage très-long; & le peuple à qui

on ôtoit la consolation de pouvoir révéler ses cendres, plaça sa tablette dans un petit *Miao*, où deux fois chaque année il alloit faire les cérémonies qui font d'usage pour les Ancêtres.

L X X I I.

H A N - Y U , Savant.

Han-yu, surnommé *Toui-tche*, naquit à *Teng-tcheou*, du pays de *Nan-yang*, c'est-à-dire, à *Sieou-ou-hien* d'aujourd'hui, ville du troisième ordre de la dépendance de *Hoai-sing-fou*, de la province du *Ho-nan*, il étoit descendant, à la septième génération, de *Han-mao*, Prince de *Ngan-ting*. Il n'avoit que trois ans quand il perdit son père & sa mère; l'un de ses cousins, qui étoit Mandarin à *Ling-koan*, le prit chez lui, & se chargea de son éducation, mais peu de tems après il mourut lorsque *Han-yu* entroit dans sa septième année. Sa veuve avoit pris de l'amitié pour le jeune orphelin, elle le garda chez elle, & en prit soin comme de son propre fils: elle n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à son avancement dans la morale, les lettres & les exercices propres aux personnes de sa condition.

La nature avoit donné à *Han-yu* un esprit des plus pénétrants & une mémoire prodigieuse; il fit en très-peu de tems des progrès étonnans, il apprit les six *king*, il étudia l'histoire, se présenta pour les différens examens, & obtint tous les grades, jusqu'à celui de Docteur. Il ne fut pas long-tems sans être placé, il commença par les petits Mandarins, dont il remplit les fonctions avec éclat.

La dix-neuvième année de *Tchen-yuen*, c'est-à-dire, l'an huit cent trois de l'ère chrétienne, l'Empereur *Té-tsoung* l'appella auprès de sa personne, & le nomma Censeur général. *Han-yu*, sans expérience encore, n'étoit plein que de la

morale des *king*, & il avoit plus de zele pour ce qu'il appelloit le bien public, que de politique pour se maintenir dans les bonnes graces du Souverain. Il fut à peine en possession de sa charge, qu'il voulut en faire les fonctions à l'égard du Souverain lui-même. Les Eunuques avoient établi dans l'enceinte du Palais une espece de foire ou de marché public, à l'imitation des marchés & des foires qui se tenoient dans la ville : on y vendoit, achetoit, échangeoit des marchandises, des meubles, &c. Les Princes, les Grands, les Courtisans, les Eunuques, les Femmes même de l'Empereur alloient s'y pourvoir de tout ce qui pouvoit leur être utile ou leur faire plaisir. *Han-yu* ne vit dans cet usage qu'un abus indécent, il se mit en tête de le corriger; il fit, en qualité de Censeur, ses représentations, mais il les fit un peu trop fortes, & en termes qui n'étoient pas assez mesurés. Pour toute réponse il reçut un ordre qui l'envoyoit dans une province reculée, gouverner le peuple d'une ville du troisieme ordre. Sa charge de Censeur fut donnée à *Lieou-tsoung-yuen*.

Son courage & sa fermeté lui gagnerent l'estime de tous les zélateurs; sa disgrâce lui fit des amis de tous ceux qui n'osoient approuver trop ouvertement sa conduite. Il arriva dans son petit gouvernement avec la réputation d'un homme qui préféroit son devoir à tous les avantages de la fortune. C'en fut assez pour le faire respecter de tous ceux qui lui étoient soumis. L'intégrité de son administration, jointe à des mœurs irréprochables, le rendit l'idole du peuple. L'estime qu'on avoit conçue de lui étoit si grande, que lorsque les peres & les meres, dans leurs transports de tendresse, vouloient souhaiter du bien à leurs enfans, ils disoient : *Puissiez-vous ressembler à Han-yu*. Les troubles qui agitoient alors la plupart des provinces de l'Empire, & qui obligeoient par-là même à entretenir presque par-tout des gens de guerre, pour contenir les

rebelles & les mutins, engagerent le Gouverneur de la province à demander à l'Empereur que *Han-yu* fût envoyé à *Kiang-ling* en qualité d'Inspecteur des troupes qui gardoient ce poste important. Cette commission ne dura que quelques mois, après lesquels *Han-yu* fut fait Gouverneur d'une ville du troisieme ordre de la province du *Ho-nan*. De cet emploi il passa bientôt à un autre, & de cet autre à un troisieme. Il fut cassé & remis en place, puis cassé encore & rétabli de nouveau. Ennuyé de se voir ainsi traité, sans y avoir donné occasion, à ce qu'il croyoit, il composa un Ouvrage, qu'il intitula *Kin-hio-kié*; c'étoit un exposé des affaires générales de l'Empire, un détail particulier de celles auxquelles il avoit eu part, & une justification de la conduite qu'il avoit tenue. Il présenta cet Ouvrage aux grands Mandarins ses supérieurs, & ceux-ci, après l'avoir lu, conçurent une si grande estime pour son Auteur, qu'ils le proposerent au Ministère, comme un homme capable d'exercer les plus grandes charges de l'Etat.

Les Ministres qui le connoissoient, profiterent de cette occasion pour le faire rentrer en grace, ils obtinrent pour lui la charge de Conseiller de l'un des grands Tribunaux de la capitale, & le firent nommer outre cela Réviseur des Mémoires qui devoient servir de matériaux aux Historiens futurs. On ajouta à ces deux emplois, celui d'examiner les différens genres de mérite de ceux qui devoient être promus, & peu après on l'admit au Ministère en qualité d'Adjoint ou de Conseiller d'Etat. Cette dernière charge n'étoit pas faite pour lui, il formoit des projets, qu'il calquoit pour l'ordinaire sur le gouvernement des sages Empereurs de l'antiquité, & il en falloit qui fussent appropriés aux circonstances. Dans ce tems-là ceux du pays de *Tsai* se révolterent, on envoya des troupes pour les mettre à la raison. *Han-yu* fit sur cela ses représenta-

tions à l'Empereur ; & ce qu'il propofoit étoit fi bien conçu & fi bien préfenté , que le Souverain étoit fur le point de le faire exécuter. Les Miniftres l'en détournèrent , en lui faifant comprendre que cette magnifique théorie étoit impraticable dans le tems où l'on vivoit ; ils allerent plus loin , ils lui perfuaderent que *Han-yu* étoit déplacé , qu'il étoit fait pour les Livres & non pour les affaires ; en conféquence l'Empereur le tira du miniftère , & le nomma Précepteur des Princes fes enfans ; mais comme cet emploi , quoique très-honorable , ne donnoit aucun rang dans l'Empire , ni aucune autorité à celui qui en étoit pourvu , *Pei-tou* , qui étoit alors premier Miniftre , obtint que *Han-yu* feroit outre cela Préfident fecond dans le Tribunal des crimes : il le mit dans l'occafion de fe perdre , en comptant lui fournir celle de s'élever.

Une des prérogatives des chefs des grands Tribunaux , eft de pouvoir faire des repréfentations au Souverain , quand il s'agit des mœurs publiques , ou de ce qui pourroit donner atteinte aux ufages de la nation. L'année précédente avoit été des plus mauvaiſes , on ne fit aucune récolte dans la plupart des provinces de l'Empire , & la difette avoit donné lieu à des émeutes populaires. Un Mandarin , Séctateur de *Fo* , prit cette occaſion pour tâcher de procurer quelque gloire à fon Idole : il dit à l'Empereur que dans la ville de *Foung-tſiang-fou* , du *Chen-fi* , le Temple *Fa-men-fée* poffédoit tous les offemens d'un des doigts de *Fo* ; que de trente en trente ans on expoſoit cette relique à la vénération publique , & qu'alors une fertilité des plus abondantes régnoit dans tous les environs , & bien loin encore au-delà.

Sur cette repréfentation , l'Empereur envoya quelques Officiers & Eunuques de ſa préfence , avec ordre d'apporter leſdits offemens , ou de fervir d'eſcorte à ceux qui les apporteroient. La relique arriva au commencement de la quatorzième année

de *Yuen-ho*, c'est-à-dire, l'an 819 de l'ère chrétienne; elle fut déposée d'abord dans le Palais Impérial, où on la garda trois jours, pendant lesquels le Souverain, & ceux qui composoient sa Maison, les Ministres & tous les Courtisans, lui donnerent, à l'extérieur, toutes les marques de la vénération la plus profonde. Du Palais du Prince on la transporta successivement dans tous les *Miao* de la capitale; & c'est-là que depuis les Chinois se rendent à l'envi pour faire des prières & des vœux, & demander, les uns la santé, les autres les richesses, & tous le bonheur d'être protégé par celui qui étoit alors le principal objet de leur culte; tout étoit en rumeur dans la ville, & chaque jour étoit comme un jour de fête, célébré par tous les ordres de l'Etat.

Dans cette circonstance, les plus zélés partisans de l'ancienne doctrine, n'osèrent élever la voix, ils se contentoient de murmurer dans l'enceinte de leurs familles, ou en présence de quelques amis. Le seul *Han-yu* eut assez de courage pour s'opposer publiquement à un abus, qu'il appelloit le renversement des mœurs. Il composa un écrit, qu'il présenta à l'Empereur, & qui étoit conçu à-peu-près en ces termes, que l'histoire a conservés, & que je vais traduire fidèlement d'après elle (1).

Fo n'étoit qu'un homme, auquel ceux du Royaume de Y-ty ont rendu, après sa mort, un culte religieux. Depuis Hoang-ty jusqu'au tems du grand Yu; depuis Yu jusqu'à Tang-ouang, fondateur de la seconde Dynastie; & depuis le tems où vivoit ce grand Prince jusqu'à celui de Ouen-ouang, & de Ou-ouang, les hommes jouissoient d'une longue vie; le peuple couloit ses

R E M A R Q U E S.

(1) Dans les Livres chinois, plusieurs noms, tels que *Yn-tou-koué*, les Indes sont appellées de plu- *Y-ty-koué, Tien-tchou-koué, &c.*

jours dans la joie , parce qu'il etoit bien gouverné , & qu'il s'occupoit de la pratique de ses devoirs (1). On n'avoit point encore entendu le nom de Fo , encore moins celui d'une religion dont on lui attribue l'établissement. Fo n'existoit pas encore , ce ne fut que sous le regne de Ming-ty (second Empereur des Han orientaux , qui monta sur le Trône l'an 58 de l'ere chrétienne) , que la doctrine de ce Fo pénétra dans l'Empire. Depuis ce tems on n'y vit plus que guerres cruelles , troubles & désolation ; on ne voit pas des Princes qui aient régné un grand nombre d'années. Depuis les Soung jusqu'aux Leang (c'est-à-dire , depuis l'an 420 , jusqu'à l'an 502) , qui est l'espace de tems où la religion de Fo a jetté les plus profondes racines , & a eu le plus de Sectateurs , le seul Leang-ou-ty , qui commença à régner cette même année , régna pendant 48 ans ; mais comme il se dévoua indignement au culte de Fo , il passa la moitié de sa vie dans la misere , & finit par mourir de faim dans l'appartement où l'usurpateur Heou-king l'avoit enfermé. C'est en demandant à Fo le bonheur , qu'il fut précipité dans le gouffre des malheurs. Telle fut la récompense de son culte superstitieux ; j'ose en rappeler ici le souvenir à Votre Majesté.

Fo etoit un homme du Royaume de Y-ty , qui ignoroit les principaux devoirs que doivent remplir ceux de notre espece , je veux dire ces devoirs du Prince envers les sujets , & des sujets envers le Prince , du pere envers des enfans , & des enfans

R E M A R Q U E S.

(1) L'histoire ajoute que la vie des hommes , jusqu'au tems de *Ouen-ouang* , etoit beaucoup plus longue qu'elle ne l'est de nos jours , & qu'une des raisons pourquoi elle a été abrégée , est que les hommes se livrent

à leurs passions & à des fausses doctrines.

Nous voyons dans nos Livres saints que c'est à-peu-près vers ce tems-là que les hommes ne jouissent plus de la prérogative dont avoient joui leurs peres.

envers le pere ; devoirs dont l'accomplissement distingue l'homme de la brute. Mais quel qu'ait été Fo de son vivant , que nous importe ? Je suppose pour un moment qu'il vécut encore , & qu'il vint à la Chine pour rendre hommage au grand Prince qui la gouverne , tout ce que vous pourriez faire de plus honorable pour lui , seroit de l'admettre en votre présence , de lui donner le festin de cérémonie , de lui faire des présens , & de nommer quelques Grands pour le reconduire avec honneur jusqu'aux frontieres de son pays , & veiller à sa sûreté le long de la route. Vous ne permettriez certainement pas qu'il séduisît le peuple , en lui enseignant une doctrine remplie de faussetés absurdes. Eh , quoi ! parce qu'il est mort depuis un grand nombre d'années , a-t-il acquis le droit à une séduction , dont vous l'auriez puni , s'il y eût travaillé sous votre regne , quand il vivoit ?

Croyez-moi , Seigneur , au lieu de donner tant de marques de respects pour des ossemens à demi-pourris ; au lieu de les exposer dans votre propre Palais à la vénération de ceux qui vous servent , livreZ-les aux Mandarins des rits , avec ordre de les brûler publiquement , ou de les jeter dans la riviere ; vous arrêterez par-là les progrès d'une fascination , qui malheureusement devient chaque jour plus incurable ; & les générations à venir vous seront redevables d'avoir été préservées d'un mal , qui seroit pour elles , comme il l'est pour ceux qui vivent aujourd'hui , une source intarissable de malheurs. Si Fo a quelque pouvoir , que les effets de sa colere retombent tous sur moi.

La lecture de ce placet irrita tellement l'Empereur contre Han-yu , qu'il ordonna sur le champ qu'il fût livré au Tribunal des crimes , pour y être jugé dans toute la rigueur des loix , comme un sujet qui a manqué essentiellement à son Prince. Les Ministres Pei-tou & Tsoui-kium se prosternerent , & lui demanderent à deux genoux la grace du prétendu coupable. Han-yu , lui dirent-ils , est un homme opiniâtement attaché à l'ancienne doctrine ;

doctrine ; il a toute la rudesse de ceux qui n'ont de commerce qu'avec leurs Livres , mais il est plein de bonne volonté , & ses intentions sont les meilleures du monde. En s'emancipant , comme il l'a fait , il a cru ne remplir que son devoir , & n'a pas soupçonné qu'il offenseroit Votre Majesté. Nous vous supplions , Seigneur , de vous contenter de l'eloigner de la Cour : si vous le punissez juridiquement pour vous avoir fait des représentations , la crainte fermera toutes les bouches , suspendra tous les pineaux , & vous ignorerez ce qui se passera dans l'Empire.

L'Empereur se radoucit , & Han-yu ne fut point livré aux Juges ; mais il fut cassé de tous ses emplois & envoyé à Tsao-tcheou pour y être Gouverneur du peuple. Ce n'est pas faire un petit éloge de ce grand homme , ajoute l'Historien , que de dire que parmi tant de Lettrés qui étoient en place , qui occupoient même les premières dignités de l'Empire , qui ne croyoient pas plus à la doctrine de Fo que lui , il fut le seul qui eût assez de courage pour exposer sa fortune & sa vie , en se déclarant ouvertement contre un abus , destructeur insensible , mais efficace , des mœurs & de la doctrine de la nation.

Arrivé à Tsao-tcheou , l'intrépide Han-yu s'y conduisit comme il avoit fait ailleurs , il mit tous ses soins à remplir ses devoirs , & donna le reste de son tems à l'étude. Le premier fruit de ses veilles fut un Ouvrage , dans lequel il prouve la tradition non interrompue de l'ancienne & véritable doctrine chinoise , depuis Yao jusqu'à Mong-tsee : Yao , dit-il , transmit à Chun la doctrine qu'il avoit apprise des Anciens ; de Chun cette doctrine passa sans altération jusqu'au grand Yu , fondateur de la première de nos Dynasties ; du grand Yu elle passa jusqu'à Tcheng-tang , fondateur de la Dynastie des Chang , lequel la fit passer à son tour jusqu'à Ouen-ouang , Ou-ouang , & Tcheou-koung , ces illustres chefs de la troisième Dynastie ; par les soins de Tcheou-koung elle fut conservée dans toute sa

pureté jusqu'au tems où Confucius, par ses écrits immortels, par ses exhortations & par ses exemples, la fit briller d'un éclat que tous les siècles à venir ne sauroient effacer de la mémoire des hommes. Mong-tsee fit en quelque sorte revivre Confucius; mais après lui la saine doctrine commença à être négligée, les fausses Sectes prévalurent dans l'esprit des peuples; celle de Fo sur-tout eut des partisans innombrables; & ce mal s'est si fort accru, que dans le tems-présent, à compter depuis les Princes jusqu'aux plus vils des artisans, il n'est presque personne qui ne rende hommage à Fo, & qui ne lui adresse des prières, ou pour obtenir le bonheur, ou pour être préservé des infortunes.

Han-yu écrivit à l'Empereur pour lui rendre compte de l'état des choses dans la petite ville dont il lui avoit confié le gouvernement. Il le remercia en même tems de toutes les bontés dont il l'avoit honoré jusqu'alors, & osa lui offrir, comme une espèce de justification de sa conduite passée, l'ouvrage qu'il venoit de composer. L'Empereur loin de s'offenser de cette liberté, ne regarda *Han-yu* que comme un de ces hommes, partisans outrés des mœurs antiques, qui ont acquis le droit d'invectiver contre les mœurs présentes, en récompense de leurs bonnes intentions & d'une conduite exempte d'ailleurs de tout reproche. Il lut avec plaisir son Ouvrage, en admira le style, & se repentit d'avoir confiné dans le fond d'une province un sujet qui pouvoit être plus utile à son service s'il étoit employé dans la capitale. Il profita de la première occasion pour le rappeler, & lui donna l'Intendance générale sur ce qui avoit rapport au Collège Impérial: c'étoit-là en effet, l'emploi qui lui convenoit le mieux; aussi s'en acquitta-t-il avec un succès qui avoit peu d'exemples. Il ranima l'émulation parmi les étudiants; il fit naître celle des maîtres; & une foule de productions littéraires de tous les genres, fut le fruit des soins qu'il se donnoit pour tirer parti des talens.

Avant que de se mettre en possession de son nouvel emploi, *Han-yu* s'étoit informé de la conduite particulière, des mœurs & de la capacité de tous ceux qui devoient être sous ses ordres, afin que supposé qu'il se fût glissé quelques abus, il pût travailler, tout en entrant en charge, à les déraciner, ou à les corriger. Il avoit appris, dit l'Historien, que parmi les maîtres il s'en trouvoit un d'un mérite distingué, mais d'une physionomie tout-à-fait disgracieuse, mettant outre cela dans son parler, dans sa contenance, & dans ses manières, tout ce qu'il falloit pour rebuter ceux avec qui il vivoit. Les Mandarins préposés pour maintenir le bon ordre, les maîtres & tous les autres commençans, eussent mieux aimé se priver de leurs repas, que de le prendre à côté de lui ou en sa compagnie. Les ecoliers mêmes, oubliant quelquefois le respect qu'ils lui devoient, en faisoient entre eux un objet de railleries & le sujet de leur dérision. *Han-yu* corrigea les uns & les autres, sans qu'il parût qu'il y eût pour cela un dessein formé de sa part.

Le jour de sa première visite, on lui servit le repas ordinaire auquel n'osa se trouver le maître dont nous parlons. *Il manque ici quelqu'un*, dit *Han-yu*, *il faut l'attendre : à table comme ailleurs, j'aime que tout le monde soit à son devoir.* Le dégoûtant Lettré ne tarda pas à paroître. *Han-yu* le reçut avec toutes les démonstrations de la plus parfaite estime, le fit placer à côté de lui, lui adressa souvent la parole, le loua sur son mérite personnel, & en particulier sur son exactitude à remplir ses devoirs, & finit par ces mots obligeans : *Il y a long-tems que je vous connois de réputation. Je sais que vous êtes un savant de la première classe ; mais un savant dont la modestie égale la science ; que vous êtes un philosophe ; mais un de ces philosophes qui pratiquent le premier les leçons de la sagesse qu'ils donnent aux autres. Je vous avois donné mon*

estime avant de vous avoir vu ; aujourd'hui que je suis employé au service de l'Etat pour le même objet que vous , je vous donne mon amitié & je vous demande la vôtre.

Tous ceux qui étoient présens regarderent les paroles & toute la conduite de leur nouveau chef , comme une leçon qui leur étoit faite , & ils en profiterent. Non-seulement ils n'eurent plus cet éloignement odieux pour celui dont la figure & les manieres leur avoient inspiré ci-devant du mépris , mais ils se rapprocherent de lui , & chacun d'eux voulut être son ami. Je marque ici cette petite Anecdote , parce qu'elle confirme cette vérité , que les hommes sont à-peu-près les mêmes par-tout.

A la tête du College où tout ce qu'il y avoit de plus savant dans l'Empire étoit réuni , *Han-yu* mit tous ses soins à faire fleurir les Lettres. Il travailloit lui-même & faisoit travailler les autres. Ne se mêlant plus des affaires d'Etat , il n'étoit plus dans le cas de déplaire par des représentations souvent odieuses à celui qui les écoute , & toujours périlleuses pour celui qui les fait. L'Empereur , plus content de jour en jour de ses services , voulut lui donner des marques de sa satisfaction , & le nomma Président du Tribunal de la Guerre. Il est bon de remarquer que ce Tribunal n'a d'autre charge que celle de veiller à ce que les gens du métier ne soient pas grevés & ne grevent pas les autres , à juger des différends qui peuvent s'élever entre eux , à faire en sorte que les emplois soient toujours remplis , à proposer au Souverain ceux des Officiers qui doivent être promus , & à demander la cassation de ceux qui par leur mauvaise conduite seroient regardés comme indignes de servir , à faire payer exactement les appointemens de chacun , à empêcher qu'il ne se glisse des abus , & à corriger ceux qui seroient déjà introduits , à donner des ordres aux Mandarins des provinces pour l'approvisionnement des trou-

pes quand elles sont en corps d'armée, & autres choses de police générale dont tout homme de sens de quelque état qu'il soit est en état de juger.

La seconde année du regne de *Mou-tsong*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 822 ; les troupes de *Tchen-tcheou* se révolterent, massacrèrent *Tien-houng-tcheng*, leur commandant, mirent *Ouang-ting-tseou* à sa place, & firent savoir aux révoltés des autres provinces qu'ils avoient à leur exemple secoué le joug, dans l'espérance qu'ils les aideroient à se maintenir quand ils en seroient requis. Le grand nombre des villes qui s'étoient déjà soustraites à l'autorité légitime, avoit forcé le ministère à entretenir plusieurs corps d'armée pour travailler à les réduire & empêcher les progrès d'un mal qui devoit bientôt n'avoir plus de remède. Tous ces corps d'armées étoient occupés & on ne vouloit point dégarnir la Capitale ni aucune des villes voisines, où les troupes étoient encore plus nécessaires qu'ailleurs. On prit le parti de la négociation, & l'on crut que *Han-yu* étoit l'homme qu'il falloit pour réussir. L'Empereur le fit appeler, & lui dit : *Je vous charge d'une commission périlleuse ; mais il y va de mon service & du bien de l'Etat, & je sais combien l'un & l'autre vous sont à cœur. Allez à Tchen-tcheou pour faire rentrer les rebelles dans leurs devoirs, cassez, mettez en place, châtiez, récompensez, promettez ; je vous donne toute mon autorité, & je ratifie d'avance tout ce que vous ferez. Je ne puis pas vous mettre en état de vous faire obéir de force, je n'ai que peu de soldats à vous donner, mais je suis persuadé que votre éloquence fera plus que ne feroit une armée.*

Seigneur, lui répondit *Han-yu*, *la confiance dont votre Majesté m'honore, est capable seule de me faire faire des prodiges. Obéir à son Prince, est le premier devoir d'un sujet ; exposer sa propre vie en lui obéissant, n'est que l'accomplisse-*

ment de ce même devoir. J'irai à Tchen-tcheou ; & si je ne puis venir à bout d'inspirer aux rebelles des sentimens de repentir , je perdrai sans doute la vie ; mais je mourrai content , puisque ma mort prouvera mon zele pour le bien de l'Etat & mon attachement inviolable à la personne de mon Souverain. Il partit sans vouloir d'autre escorte que celle qu'on avoit coutume de donner aux principaux Officiers du Tribunal dont il étoit le second Président , lorsqu'ils étoient députés pour quelque commission extraordinaire.

Quand il fut à peu de distance du lieu de sa commission , il fit prendre le devant à l'un des principaux de sa suite , avec ordre de divulguer à Tchen-tcheou que Han-yu , nommé commissaire pour informer sur le meurtre du Commandant , étoit sur le point d'arriver. A cette nouvelle , le Commandant que les soldats s'étoient choisis , sortit de la ville à la tête d'un corps de troupes pour reconnoître par lui-même si le Commissaire étoit assez accompagné pour faire craindre un siege : car il s'attendoit que l'Empereur le feroit attaquer , & il s'étoit déjà préparé à tout événement. Han-yu qui n'étoit qu'à peu de distance , parut bientôt. Dès qu'il apperçut cette troupe de gens de guerre venir à lui , il leur fit signe de s'arrêter , défendit à ses propres gens de le suivre , & s'avança seul vers ceux qui paroissoient vouloir l'enlever. *Je viens à vous* , leur dit-il , *non pas en homme de guerre pour vous combattre , mais en Ministre de paix pour assurer votre bonheur , en vous suggérant les moyens de rentrer en grace avec votre maître , contre lequel vous vous êtes révoltés mal-à-propos. J'ai plein pouvoir pour terminer à mon gré cette affaire. Que prétendez-vous ? Quelles sont vos vues ? Il faut qu'on vous ait terriblement vexés pour que vous vous soyez portés à manquer ainsi au premier & au plus essentiel des devoirs qui lient les hommes les uns aux autres , celui de l'obéissance que les sujets doivent à leur*

légitime Souverain. Vous êtes les descendans de ces hommes qui obéissoient avec tant d'exaëtitude, de fidélité & de joie à Yao, à Chun au grand Yu, à Tcheng-tang & à Ou-ouang; & vous voulez imiter ces nations barbares qui ne mettent aucun frein à leurs passions, qui ne reconnoissent de loix que celles du caprice? Vous avez fait une faute; rentrez en vous-mêmes pour la détester, & j'en obtiendrai pour vous le pardon.

Soldats! répondez-moi. Aimez-vous mieux le nom de rebelles que l'honorable titre de fideles sujets? Aimez-vous mieux être soumis à un particulier sans caractère, qu'à l'auguste Fils du Ciel: parlez.

A ces mots tous les soldats, comme s'ils l'avoient concerté d'avance entre eux, se mirent à deux genoux & crièrent de toutes leurs forces: *Vive, vive dix mille ans notre auguste Empereur, nous ne voulons que lui pour maître; nous ne voulons obéir qu'à lui.* Le Commandant entraîné par l'exemple, fit comme ses soldats; & fut le premier à demander grace. *Han-yu* fut conduit comme en triomphe dans la ville, où le reste de la garnison, les principaux citoyens & le peuple le reçurent avec tous les honneurs dus à son caractère, & toutes les démonstrations de la joie la plus parfaite. Il commença par accorder, au nom de l'Empereur, une amnistie générale; & procéda ensuite juridiquement aux informations sur le meurtre du Commandant. Il avoit eu soin, avant toutes choses, de persuader aux troupes que tout ce qu'il alloit faire n'étoit que pour la forme; il avoit obtenu des Officiers qu'ils consentiroient à être cassés moyennant une promesse qu'il leur avoit faite de les faire placer ailleurs, ou de les faire rétablir dans l'endroit même; ainsi tout se passa avec la plus grande tranquillité, à la satisfaction de tout le monde, & sans rien faire qui pût avilir la Majesté souveraine.

Après avoir rétabli le bon ordre à *Tchen-tcheou*, *Han-yu*

revint dans la Capitale : il rendit compte de sa conduite à l'Empereur, obtint la ratification des promesses qu'il avoit faites au nom de Sa Majesté, & reçut les applaudissemens de toute la Cour, qui ne pouvoit se lasser d'admirer un homme de Lettres, dont le courage joint aux talens de la persuasion, avoit triomphé de toute la férocité des rebelles, en beaucoup moins de tems que n'en auroient employé des armées nombreuses, pour parvenir à la même fin.

L'Empereur ne s'en tint pas à lui donner des éloges stériles ; il le récompensa d'une manière digne de sa grandeur, & proportionnée au service : il ajouta de nouveaux titres à ceux dont il l'avoit déjà décoré, le nomma Président du premier des grands Tribunaux de l'Empire, & continua à l'honorer de sa bienveillance, tant qu'il fut en état d'en jouir.

Plein de gloire & comblé des faveurs de son Maître, *Han-yu* ne s'en livra pas moins à l'étude qu'auparavant. Il avoit composé, à l'occasion que j'ai rapportée plus haut, le *Yuen-tao-teng-pien*, c'est-à-dire, Origine de la véritable doctrine chinoise, ouvrage dans lequel il invective contre les Sectes, & en particulier contre celle de *Fo*. Il acheva de mettre en ordre l'histoire des *Ouei* & des *Tsin* qu'il mit à la suite des Ouvrages de *See-ma-t sien* & de *Yang-hioung*, suivant la méthode qu'avoient suivie ces deux grands hommes. *Yang-hioung* étoit méprisé de la nation, parce qu'il s'étoit attaché à l'usurpateur *Ouang-mang*, & qu'il avoit comblé d'éloges un Tyran dont il auroit dû dévoiler les crimes. C'est pour cette raison que son histoire, toute méthodique, toute bien faite qu'elle étoit d'ailleurs, étoit restée dans l'oubli ; *Han-yu* en corrigea les défauts, & en fit un Ouvrage digne de l'immortalité. Il eût enrichi la république des Lettres par quantité d'autres productions utiles, s'il lui avoit été donné de vivre plus long-tems : il mourut dans la cinquante-septième année de son

âge,

âge, l'an de J. C. 824. Outre ce qu'il publia de son vivant, on trouva parmi ses écrits des réflexions sur l'histoire, des détails sur les mœurs des Anciens, & plusieurs Traités de morale, qui l'ont fait regarder comme un digne successeur de Confucius & de *Mong-tsé*, quoiqu'entre lui & ce dernier il y ait un intervalle de plus de mille ans. Les Lettrés comparent sa doctrine à la grande montagne de *Tay-chan*, & ses mérites à ceux du grand *Yu*. Deux cens soixante ans après sa mort, la septième année de *Yuen-foung*, l'Empereur *Chen-tsoung*, de la Dynastie des *Soung*, lui donna le titre de Prince de *Tchang-ly*, & fit placer son portrait dans la salle de Confucius; la neuvième année de *Kia-tsing*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 1530, *Che-tsoung-sou-ty*, douzième Empereur de la Dynastie des *Ming*, lui donna le titre de *Tsé*, l'un des plus honorables que puissent porter les illustres morts, qui n'ont pas été Souverains, & qui ont éclairé les hommes. C'est ainsi que Confucius, dont le nom de famille étoit *Koung*, par l'addition du titre de *Tsé*, a été appelé *Koung-tsé*, & ainsi des autres, tels que *Mong-tsé*, *Sun* ou *Tsé*, &c. A ce titre de *Tsé*, le même Empereur *Che-tsoung-sou-ty* ajouta celui de *Sien-jou*, qui signifie ancien Savant, ou Savant de l'ancien tems; & voulut qu'on l'appellât *Sien-jou-han-tsé*, dénomination qui suffit seule pour faire donner à tout Chinois, l'idée d'un Philosophe, comparable par sa doctrine & sa sagesse, aux Philosophes de la vertueuse antiquité.



M O N G - K I A O , Poète.

Mong-kiao, surnommé *Toung-yé*, naquit à *Ou-kang*, de parens très-pauvres : il donna dès son enfance des marques de son esprit, ce qui engagea ses parens à faire des efforts pour lui procurer une bonne education. Ils le firent etudier dans les ecoles particulieres, car il ne leur fut pas possible de l'envoyer dans la capitale pour y prendre des grades. Mais *Mong-kiao* ne visoit point à être Docteur, il étoit né Poète, & il suivit son penchant dès qu'il lui fut permis de s'y livrer. Il avoit ce qu'on appelle la fureur des vers ; & quand cette fureur le prenoit, il couroit la campagne, comme s'il eût perdu l'usage de la raison. C'étoit dans ces sortes de courses qu'il composoit la plupart de ses pieces. Quelques personnes de condition qui estimoient sa personne & son talent, ayant voulu l'engager à s'abstenir de courir ainsi, il se retira à la campagne, où il jouit de toute sa liberté. Ceux qui vouloient entendre la lecture de quelques-uns de ses Ouvrages, l'alloient visiter dans la petite maison qu'un de ses bienfaiteurs lui avoit cédée, & restoient avec lui tant qu'ils jugeoient à propos, pourvu qu'ils ne le gênassent point, quand il lui prenoit fantaisie de courir, & qu'ils y eussent apporté de quoi se nourrir ; car le Poète n'avoit rien au-delà de ce qu'il lui falloit pour vivre très-sobrement.

Après bien des années d'une vie ainsi retirée, il voulut voir par lui-même si les curiosités naturelles qui se trouvent dans les provinces de l'empire, étoient telles en effet qu'on les détaillait dans les Livres. Dans l'un de ses voyages, il eut occasion de se faire connoître de *Han-yu*. Ce savant protecteur de tous les genres de mérites, prit en affection notre Poète,

& s'en fit aimer, jusqu'au point de lui persuader de changer sa maniere de vie; il l'engagea à etudier de nouveau les *King*, & à se présenter à l'examen pour recevoir ses grades, dans l'intention de lui procurer des emplois honorables.

Mong-kiao renonça pour quelque tems à la poésie, & se fit examiner; il étoit âgé de cinquante ans quand il obtint le doctorat, on ne tarda pas à le placer. Le poste de Gouverneur pour le peuple de *Ly-yang*, ville du troisieme ordre, dans la province du *Ho-nan*, vint à vaquer, on le lui donna. *Ly-yang* avoit dans ses environs quantité de bosquets & de magnifiques eaux, qui, en portant la fertilité dans les champs, rendoient la campagne toujours riante. Une si agréable situation réveilla les idées poétiques du nouveau Gouverneur, & sa verve se ranima; il laissa le peuple se conduire à son gré, & les affaires se terminerent par les bas Officiers qui étoient sous ses ordres. Il se levoit de grand matin, sortoit de la ville, & tantôt sur le bord de quelque ruisseau, tantôt sous quelques ombrages frais, il se livroit à son génie, & passoit la journée à faire des vers.

Cette maniere de vivre eût pu être tolérable dans un simple particulier; mais elle étoit plus que répréhensible dans un homme en place, qui étoit redevable de son tems à tout un peuple; aussi on ne fut pas long-tems sans en murmurer: des murmures on passa à la censure, & de la censure aux accusations. Les grands Mandarins de la province, au Tribunal desquels cette affaire fut portée, & qui respectoient le talent de *Mong-kiao*, crurent que pour fermer la bouche aux accusateurs, il suffisoit de lui ôter la moitié de ce qui lui revenoit de sa charge, & de nommer quelqu'un qui, sans avoir le titre de Gouverneur de *Ly-yang-hien*, en feroit réellement les fonctions, sous le nom de *Mong-kiao*, avec lequel il partageroit les revenus & le profit.

Ce tempérament ne fut pas du goût des rigides observateurs des loix ; peu touchés des charmes de la poésie, ils n'étoient nullement d'avis qu'on dût faire grace au Poète sur ses défauts personnels ; ils n'envifageoient *Mong-kiao* que comme une espèce de fou, & ils voyoient dans ce fou un homme en place qui se dégradoit par une conduite indigne de son rang. *La loi*, disoient-ils, *ne fait acception de personne*, *Mong-kiao ne remplit aucun des devoirs de sa charge, il faut qu'il en soit dépouillé*. Ils répéterent si souvent la même chose, qu'ils obtinrent enfin ce qu'ils demandoient : *Mong-kiao* fut renvoyé, mais le Commandant général des troupes de *Hing-yuen* le prit à son service, & lui donna la charge d'Inspecteur, dont il se réserva de faire lui-même les fonctions. Il laissa le Poète jouir de toute sa liberté ; & comme il ne le gênoit en rien, il ne se gênoit pas non plus pour lui demander des vers sur tous les sujets qu'il imaginoit.

Ces deux hommes sembloient être faits l'un pour l'autre ; ils vécurent ensemble dans une union que rien ne fut capable d'altérer. Le Général passoit au Poète tous ses caprices ; & le Poète profitoit de toutes les occasions pour célébrer le Général.

Les poésies de *Mong-kiao* ne font pas un corps d'ouvrage, on les trouve dispersées dans différens recueils. Les connoisseurs en font grand cas, & prétendent qu'on y trouve tout-à-la-fois le feu du génie, le brillant des images, la pureté du style, & la clarté des expressions. Le portrait de *Mong-kiao* fait cortège à celui de *Han-yu* : on lui donna, après sa mort, le titre de *Tchen-yao-sien-cheng*, ce qui signifie à-peu-près, *Littérateur sans prétention, quoique des plus brillans*.



L X X I V.

K I A - T A O , Poète.

C'est encore ici un Poète qui ne doit sa célébrité qu'à la maniere singuliere dont il vécut , & à l'amitié dont l'illustre *Han-yu* voulut bien l'honorer. Il naquit à *Lang-hien* , & entra très-jeune dans le *Miao* de *Sa-tfien* , où il exerça la profession de Bonze. Il apprit à lire & à écrire sans le secours d'aucun Maître ; il calquoit avec soin les caracteres qu'il trouvoit dans les Livres de son Monastere , & en demandoit ensuite l'explication. Comme il avoit beaucoup d'esprit & une mémoire fort heureuse , il se rendit en peu d'années un des plus habiles Bonzes de son tems. En embrassant cet etat , il avoit pris , suivant la coutume , un nom différent de celui qu'il portoit ; car les Bonzes sont censés avoir renoncé , non-seulement au monde , mais encore à leur propre famille dont ils quittent le nom , pour en prendre un , qui , du consentement de leurs Supérieurs , désigne , ou le genre de vertu qu'ils veulent principalement acquérir , ou celui des vices qu'ils s'efforcent avec plus de soin de déraciner de leurs cœurs , ou telle autre chose qui puisse les rappeler sans cesse aux obligations qu'ils se sont imposées en se faisant Bonzes. Ainsi , l'un s'appellera *le Sensuel* , un autre l'*Orgueilleux* , un troisieme l'*Aspirant à la vertu* , & ainsi des autres. *Ou-pen* , qui signifie *homme inutile* , *homme sans aucune sorte de talent* , est le nom qu'avoit pris *Kia-tao*.

Si ce choix vint de lui-même , c'est une preuve qu'il savoit se rendre justice ; s'il fut ainsi nommé par ses Supérieurs , ce ne fut probablement qu'après s'être convaincus qu'il étoit parfaitement inepte à tous les emplois qu'on auroit pu lui confier dans le Monastere. Il étoit en effet d'une ignorance si profonde de l'usage des choses les plus ordinaires , qu'il mettoit du bois

où il falloit des pierres, & qu'il alloit chercher du riz quand on avoit besoin d'eau; il estoit outre cela si distrait, qu'il ne se rendoit jamais où il falloit qu'il fût, & qu'il s'y rendoit ensuite lorsqu'il n'auroit pas dû s'y montrer. On prit le parti de ne compter sur lui pour rien, & on le laissa vivre à sa liberté.

Il profita de son loisir pour se livrer au penchant qui l'entraînoit vers la Poésie. Dès qu'il en eut appris les regles, tous les momens dont il pouvoit disposer, furent employés à faire des vers, ou plutôt à les écrire; car lors même qu'il paroïssoit faire toute autre chose, il n'estoit occupé que de vers. Cette manie estoit chez lui si forte, qu'elle lui ôtoit pour ainsi dire la liberté, & le portoit à des actions si contraires à l'urbanité & à la décence, qu'on n'eût pas manqué de les punir très-sévèrement dans quelqu'un qu'on auroit regardé comme ayant l'usage de sa raison. Un jour que monté sur l'âne du Monastere, il alloit je ne fais où, il rencontra sur son chemin, l'un des Grands de l'Empire, suivi d'un nombreux cortège de gens à cheval. La coutume reçue exigeoit qu'il mît pied à terre, ou tout au moins qu'il se rangeât, pour laisser passer celui à qui cet honneur estoit dû. Le Poète ne fit ni l'un, ni l'autre; occupé qu'il estoit d'une idée poétique, il ne s'aperçut pas même de ce qui se passoit à côté de lui, & gesticuloit avec l'une de ses mains, comme s'il eût voulu frapper à une porte, ou la pousser pour qu'elle s'ouvrît; son âne, qu'il laissoit aller à son gré, marchoit, tantôt à côté du Grand, & tantôt devant, comme si celui qui le montoit eût eu quelque envie de disputer le terrain. Les gens de la suite du Grand, indignés de voir un homme de cet état manquer ainsi de respect à leur Maître, qui estoit l'un des premiers Seigneurs de la Cour, estoient sur le point de faire tomber une grêle de coups de fouets sur le dos du pauvre Poète, pour le punir de ce qu'ils croyoient être un excès d'impudence de sa part; mais leur Maître leur fit

figne de n'en rien faire , & dit à celui qui étoit le plus près de sa perfonne , d'attendre qu'ils fussent arrivés à la porte de son Palais , dont ils n'étoient pas loin , pour arrêter ce Bonze & le lui amener , parce qu'il vouloit l'interroger lui-même , il fut obéi.

Ne craignez rien , dit-il au Bonze en le voyant , je ne veux point vous faire de mal , je veux seulement que vous me parliez avec sincérité : ce que vous avez fait tantôt n'est point à dessein de m'insulter , j'en suis très-convaincu : vous étiez agité comme un homme qui est hors de soi ; avez-vous quelque sujet de chagrin auquel on puisse remédier ? parlez-moi franchement. Je regarde tous les hommes comme mes freres , & je n'ai pas de plus grand plaisir que celui de leur faire du bien ; mettez-moi dans l'occasion de suivre mon penchant.

Je n'ai pas prétendu vous insulter , répondit le Bonze , je n'ai aucun sujet de chagrin , & je suis très-content de mon sort : j'étois tout occupé d'une piece de vers que j'ai sur le métier , & j'hésitois sur le choix d'une expression (par un beau clair de lune , le Bonze arrive , pousse la porte , ou frappe à la porte) ; voilà le vers que je faisois quand on m'a conduit ici. Je ne savois si je devois mettre pousse la porte , ou frappe à la porte. Je ne dis rien que de très-sincere ; & je n'aurois garde de vous en imposer. Voilà dans la plus exacte vérité , ce qui m'a fait commettre une faute dont je mériterois punition , si elle avoit été volontaire.

Je suis bien aise de ce petit accident , lui répliqua le Mandarin , parce qu'il me procure l'avantage de vous connoître. Il faut que nous soyions amis , venez chez moi toutes les fois qu'il vous plaira , vous y ferez toujours bien reçu : j'aime la Poésie , & je m'amuse quelquefois à faire des vers. A votre place je préférerois (frappe à la porte , à pousse la porte) , la premiere expression est plus naturelle , & ne s'écarte pas de la décence. Pendant la nuit toutes les portes sont ou doivent être fermées , &c.

Dès ce jour le Mandarin & le Bonze *Ou-pen* lierent entr'eux un commerce littéraire qui fit connoître ce dernier, & lui attira quelque considération même à la Cour. Le célèbre *Han-yu*, protecteur de tous les hommes à talens, ayant lu quelques pieces de la composition du Bonze, voulut être son ami, malgré son mépris pour tous ceux qui suivoient les maximes d'une Secte qu'il haïssoit; il alla le voir, lui persuada d'étudier les *King*, de quitter son etat, & de prendre ses grades.

Ou-pen abandonna quelque tems la Poésie pour se livrer à des etudes plus sérieuses. Une occasion imprévue réchauffa tout-à-coup sa verve, & monta son imagination. L'Empereur avoit donné l'ordre de détruire le *Miao* dans lequel *Ou-pen* faisoit son séjour, & les Bonzes qui le desservoient devoient se disperser dans d'autres *Miao*, ils en furent très-consternés. *Ou-pen*, quoique déjà résolu de rentrer dans le siecle, fut affligé comme les autres: il exhala sa douleur & celle de ses confreres dans une complainte en très-beaux vers, que ses amis firent parvenir jusqu'à l'Empereur. L'Empereur en fut touché, & laissa subsister le *Miao*; il fit plus, il voulut voir le *Miao*, ou plutôt le Poète, en faveur duquel il le laissoit subsister. Il s'y rendit *incognito*, avec quelques-uns de ses Courtisans, de la connoissance du Poète. L'un d'entr'eux qui savoit que *Ou-pen* etoit sujet à des distractions & à des caprices, crut qu'il seroit bon de l'avertir secrètement que l'Empereur etoit du nombre de ceux qui venoient le voir. Il fut facile à *Ou-pen* de distinguer quel etoit l'Empereur, parce que de tous ceux qui etoient présens, il n'y avoit que l'Empereur qu'il n'eût jamais vu.

La conversation roula d'abord sur la Poésie en général; on en vint ensuite au genre particulier dans lequel excelloit *Ou-pen*, & on le pria de lire quelques-unes de ces petites pieces qu'il faisoit avec tant de goût. Le Poète se prêta de bonne

grace

grace à ce qu'on exigeoit de lui , & il fit la lecture d'un conte assez plaifant qu'il avoit fait autrefois , & qu'il n'avoit , difoit-il , encore communiqué à perfonne ; ce conte fut fort applaudi. *Ou-pen* flatté des eloges qu'on lui donnoit : *ce que vous venez d'entendre n'est rien* , dit-il à fes admirateurs , *en comparaiſon d'une piece que j'ai ebauchée , & que je finirai à mes premiers momens de loisir ; car je me donne tout entier à des etudes ſérieuſes , & je ne fais plus de vers que par maniere de délaſſement. N'importe que cette piece ſoit finie ou non* , répliqua l'Empereur , *liſez-nous-la telle qu'elle eſt* : & tout en parlant ainſi , il s'avança vers l'endroit où étoit la table , & prit quelques feuilles eparſes qu'il y trouva.

Ou-pen oublia dans le moment ce qu'il devoit à ſon Souverain , il lui arracha bruſquement d'entre les mains les feuilles , & lui dit , d'un ton plein de colere : *Eh , Seigneur , ce n'eſt pas dans la cellule d'un miſérable Bonze que vous devriez être à l'heure qu'il eſt. Occupez-vous à bien gouverner l'Empire , & n'aviliſſez pas votre dignité par une conduite indigne d'un Souverain.*

A l'inſtant , tous ceux de la fuite du Prince , faiſis de frayeur , craignant un eclat qu'ils croyoient pouvoir déshonorer leur Maître , ſe proſternerent à deux genoux , & demanderent grace pour le coupable. L'Empereur , après s'être remis de la ſurpriſe & de l'emotion , qu'avoient excitées dans lui des paroles auxquelles il n'étoit pas accoutumé , répondit avec bonté : *Tout eſt permis aux Poètes ; je pardonne à Ou-pen , mais à une condition , c'eſt qu'il mettra la derniere main à ſa piece , & qu'il me l'enverra au plutô , car je veux abſolument la lire.* Après ces mots , il fortit d'un lieu peu fait pour la majeſté du Fils du Ciel , dit un Historien. Je rapporte ce trait , parce qu'il peut ſervir à caractériser en même tems , & l'Empereur , & le Poète. Le premier pardonna ſincèrement au Poète ; & celui-ci ,

de son côté, fit ce qu'il put pour réparer une faute, que la seule impétuosité de son caractère lui avoit fait commettre. Il acheva sa piece; & les vers qu'il ajouta pour s'accuser & s'excuser, d'une manière très-fine, de l'indiscrétion à laquelle cette même piece avoit donné lieu, lui fit plus d'honneur dans l'esprit du Prince, que sa faute ne lui avoit fait de tort.

Ou-pen, après avoir étudié les *King*, sortit de son Monastere, renonça pour toujours à la doctrine des Sectaires, dont il avoit reconnu le faux, & prit tous ses grades jusqu'au doctorat inclusivement. *Han-yu* qui étoit devenu son ami, le fit placer à *Tchang-kiang-hien*, d'où il passa successivement à d'autres emplois honorables, qu'il remplit tous de manière à ne pas donner lieu à son protecteur de se repentir de les lui avoir procurés.

Son portrait est un de ceux qu'on place aux côtés de celui de *Han-yu*; il est le pendant du portrait de *Mong-kiao*.

L X X V.

TANG-SIUEN-TSOUNG, Empereur.

Il y avoit déjà quelque tems que les Eunuques s'étoient mis en possession de faire nommer des Empereurs à leur gré. Leur crédit, depuis que *Mou-tsoung* avoit eu l'imprudence de licencier la plus grande partie de ses troupes, étoit toujours allé en augmentant. Les emplois que leur état d'Eunuque leur donnoit dans l'intérieur du Palais, tant pour la garde des femmes, que pour veiller à l'entretien des bâtimens, jardins & autres lieux où elles pouvoient se rendre, les avoit toujours fait regarder comme un mal inévitable. Sous des Maîtres qui savoient commander & se faire obéir, ils n'osoient s'écarter de leurs devoirs; mais sous des Maîtres foibles ils étoient eux-mêmes les Maîtres. Ils obtinrent d'être employés au dehors;

ils furent revêtus des premières dignités de l'Empire ; ils acquirent des richesses immenses ; ils furent les interprètes des volontés du Souverain , & les distributeurs des graces. Tel étoit le degré de puissance où ils étoient parvenus à la mort de l'Empereur *Ou-tsoung*. Ils profiterent d'un crédit que personne n'eut le courage , ou pour mieux dire , n'étoit en état de leur disputer , pour exclure du Trône celui qui devoit naturellement l'occuper.

Le fils de l'Empereur qui venoit de mourir , étoit encore très-jeune ; ceux qui étoient alors dans le Ministère , & qui eussent gouverné , étoient de ces hommes fermes & attachés à leurs devoirs ; ils s'étoient déclarés d'ailleurs contre les Eunuques dans toutes les occasions , & s'étoient opposés , autant qu'ils l'avoient pu , à ce qu'on leur confiât de grands emplois. Les Eunuques n'en étoient que trop instruits , ils cabalèrent pour mettre sur le Trône un Prince qui leur fût dévoué ; ils jetterent les yeux sur le treizième fils de l'Empereur *Hien-tsoung*. Ce Prince passoit dans leur esprit pour être entièrement dans leurs intérêts , parce que dans quelques occasions il s'étoit adressé à eux plutôt qu'aux Ministres pour obtenir quelques graces du Souverain. Ils croyoient outre cela qu'il avoit de l'éloignement pour les affaires , parce que jusqu'alors il ne s'étoit mêlé de rien ; ils se flatterent qu'ils gouverneroient sous son nom.

La trop grande jeunesse du légitime héritier de la couronne , fut le prétexte dont ils se servirent pour parvenir à leurs fins. Les Grands , gagnés par des promesses , ou intimidés par des menaces , se déterminèrent à proclamer l'oncle du jeune Prince. *Siuen-tsoung* , sans s'y attendre , sans l'avoir même désiré , fut choisi pour gouverner l'Empire.

Les Eunuques qui avoient travaillé à son élévation , furent bientôt dans le cas du repentir : il tint lui-même les rênes du

gouvernement, conserva tous ceux d'entre les Ministres qui avoient témoigné le plus de zele pour soutenir les droits de son neveu contre ses propres intérêts ; fit choix de bons Magistrats pour rendre la justice à ses peuples ; diminua les impôts, autant que les circonstances pouvoient le permettre, & commença par miner peu à peu la puissance des Eunuques, qu'il eût été dangereux d'attaquer d'abord à force ouverte.

Hou-tao, son premier Ministre, traça le plan sur lequel il falloit se régler, pour empêcher que ces mêmes Eunuques n'influassent désormais dans les affaires générales de l'Empire, pour leur fermer toute entrée au Conseil, pour les exclure des emplois militaires, & enfin pour en diminuer le nombre. Ce plan fut lu & approuvé dans un Conseil secret que tint l'Empereur à ce sujet ; l'un des membres de ce Conseil vouloit qu'on allât plus loin, & qu'on exterminât sans miséricorde tous les Eunuques qui n'étoient pas actuellement occupés aux fonctions serviles de l'intérieur du Palais, ajoutant que si l'on tardoit davantage à en venir à cette extrémité, le mal seroit absolument sans remede.

Siuen-tfoung ne put se résoudre à suivre ce conseil : *N'y eût-il parmi les Eunuques qu'un seul innocent, dit-il au Conseiller, je ne veux pas me rendre coupable de sa mort. Or, combien parmi eux ne s'en trouve-t-il pas qui sont fideles & sincérement attachés à mon service ? Nous parviendrons au but que nous nous proposons, en suivant le plan de Hou-tao ; il n'en faut pas davantage.*

Cependant les Eunuques qui voyoient leur crédit tomber insensiblement, se douterent des desseins qu'on avoit formés contr'eux ; ils furent en général qu'on avoit formé le projet de les détruire, ils se tinrent sur leurs gardes.

Un grand nombre de Mandarins, tant de Lettres que d'Armes, étoient dans leurs intérêts, parce qu'ils leur étoient

redevables de leurs fortunes. Il se forma un parti qui devint redoutable au Ministère & à l'Empereur lui-même, dans un tems où l'Empire fourmilloit pour ainsi dire de rebelles, auxquels les mécontents pouvoient s'unir. Le gouvernement fut obligé de dissimuler, & les choses allerent de mal en pis. C'est proprement à cette époque que commença la décadence de la Dynastie des *Tang*. Si *Siuen-tsoung* avoit été moins modéré, & qu'il eût pu se déterminer à exécuter le conseil qu'on lui donnoit, le petit nombre d'Eunuques qu'on auroit laissé vivre, auroient été hors d'état de troubler l'Empire. Son humanité poussée à l'excès, disent les Historiens, & son trop de prudence, perdirent l'Etat sans ressource, en laissant aux brouillons tout le loisir de cabaler, & en les mettant dans l'occasion de fortifier leur cabale. Malgré cette faute, qu'on ne lui pardonne qu'en faveur du motif qui la lui fit commettre, *Siuen-tsoung* est regardé comme un des grands Empereurs de la Dynastie des *Tang*; & la postérité qui apprécie avec impartialité les vertus comme les vices, n'a pas hésité à lui donner le nom respectable de *Tay-tsoung*, comme si elle le comparoit à l'illustre fils de *Kao-tsou*, qu'elle appelle le grand *Tay-tsoung*.

Siuen-tsoung prit, dit-on, le breuvage de l'immortalité, après lequel il mourut dans les douleurs les plus aiguës, & dévoré par une multitude innombrable de vers qui se formèrent dans son sein. S'il étoit permis de faire ici une conjecture sur ce qui occasionna la mort de ce grand Prince, je dirois qu'il est plus que vraisemblable, qu'au lieu du prétendu breuvage de l'immortalité, les Eunuques lui firent avaler du poison. Il étoit dans la cinquantième année de son âge, & dans la treizième de son regne: son corps fut déposé à *Tchen-ling*. L'année de sa mort répond à l'an de Jesus-Christ 859, & celle où il monta sur le Trône à l'an 847.

M I N - O U A N G , Guerrier.

Je ne dirai que deux mots de cet illustre Guerrier , parce que si je voulois entrer dans le détail de ses belles actions , il me faudroit nécessairement décrire des batailles , & faire l'histoire générale du tems où il vivoit ; tems de troubles , où l'Empire , sur le penchant de sa ruine , alloit être la proie du plus fort. Déjà il s'étoit formé trois Royaumes , & quatre autres petits Etats ; la plupart des Gouverneurs de province , cantonnés chez eux , n'obéissoient à l'Empereur que dans les choses où ils trouvoient leurs intérêts particuliers : la voix du Maître n'étoit plus assez forte pour se faire entendre , ni son autorité assez absolue pour se faire obéir.

Min-ouang fut toujours inébranlablement attaché à son légitime Souverain ; peut-être eût-il obtenu l'Empire , si comme tant d'autres , moins puissans que lui , il avoit voulu se mettre sur les rangs pour le disputer ; mais il étoit d'une race où la fidélité étoit regardée comme la première des vertus. Son aïeul avoit été Trésorier général de la province du *Sou-kien* ; son pere le fut de même , & fut ensuite Gouverneur de la même province ; & *Ouang-chen-tché* (c'est le nom que portoit *Min-ouang* , avant d'être élevé à la dignité de Prince) fut également Gouverneur de la même province , & eut outre cela le titre d'Inspecteur général du pays *Ouei-ou*.

Pour se mettre en possession de son Gouvernement , il fallut qu'il le conquît sur les rebelles , qui s'en étoient emparés : il donna dans cette occasion des preuves de valeur & de prudence qui lui gagnerent l'estime générale des fideles Sujets de l'Empire. Il se maintint dans le *Sou-kien* contre toutes les forces réunies des différens partis ; & l'Empereur disoit que si la

Maïson des *Tang* avoit seulement trois Gouverneurs du mérite & de la fidélité de *Ouang-chen-tché*, elle conserveroit infailliblement l'Empire. Par malheur, *Ouang-chen-tché* fut parmi les Grands, le seul appui de son Souverain; & l'Empire fut enlevé aux *Tang* par le fondateur de la premiere des cinq petites Dynasties postérieures, auquel l'histoire donne le nom de *Leang-tay-tsou*. Ce *Leang-tay-tsou*, qui par ses trahisons multipliées avoit forcé son Souverain à descendre du Trône pour y monter lui-même, aimoit dans les autres une vertu qu'il avoit arrachée de son propre cœur. Charmé de la conduite de *Ouang-chen-tché*, non-seulement il lui laissa le Gouvernement de la province dont il étoit en possession, mais il lui donna ce même Gouvernement à titre de Principauté, avec les patentés de *Min-ouang*. *Min* est le nom que portoit alors le *Sou-kien*.

Min-ouang, devenu Prince, n'en devint pas plus fier, ni moins attaché à ses devoirs, il ne changea rien à son ancienne maniere de vivre : il avoit été jusque-là le bienfaiteur de tous ceux qui étoient commis à ses soins ; il les avoit secourus dans leurs besoins, se réduisant lui-même au pur nécessaire. Devenu leur Souverain, il devint leur pere ; il redoubla d'attention pour les rendre heureux, autant qu'il étoit à son pouvoir de le faire. Ce sage Prince gouverna dix-sept ans le petit Etat qu'on lui avoit donné pour appanage, sans se démentir un moment de l'exacte pratique de tous ses devoirs. Il mourut la troisieme année de *Toung-koan*, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 925 : & *Tchoang-tsoung*, fondateur de la petite Dynastie des *Tang* postérieurs, voulant donner un témoignage authentique de l'estime qu'il avoit pour les vertus & les brillantes qualités de cet illustre vassal, continua à son fils le titre & les prérogatives de Prince de *Min*, il voulut de plus que cette Principauté fût héréditaire dans la famille de *Ouang-chen-tché*.

NAN-TANG-LY-HEOU-TCHOU , Empereur.

Ce Prince n'est rangé parmi les célèbres , que parce qu'il a été le dernier des *Tang* qui ait été Souverain. Il descendoit de l'Empereur *Hien-tsoung* , par le fameux *Ly-pien* , qui s'empara du *Kiang-nan* , la seconde année du regne du fondateur de la petite Dynastie des *Tsin* postérieurs , c'est-à-dire , l'an de Jesus-Christ 937 , & qu'il gouverna sous le titre de Roi de *Ou*. *Ly-pien* étant mort , son fils *Ly-king* lui succéda. *Ly-king* fut pere de *Ly-yu* , auquel il laissa son Royaume : c'est ce *Ly-yu* que l'histoire appelle *Nan-tang-ly-heou-tchou* , comme qui diroit le dernier des Maîtres que la Maison des *Tang* a donnés à la partie méridionale de l'Empire : elle ne lui donne pas le titre d'Empereur , parce que les fondateurs des petites Dynasties qui avoient succédé à celle dont il fut le dernier rejeton , sont regardés comme légitimes successeurs d'un Empire qui fut cédé juridiquement à *Leang-tay-tsou*.

Ly-heou-tchou gouverna son Royaume de *Ou* , comme s'il n'avoit point eu d'ennemis à craindre , & sa trop grande fécurité le perdit. Persuadé que le fleuve *Kiang* étoit une barriere impénétrable , il laissa disputer l'Empire à ceux qui y prétendoient : il ne voulut entrer dans aucune guerre , & n'avoit pas au-delà de dix mille hommes de troupes réglées sur pied. Les *Tsin* , les *Han* , & les *Tcheou* , laisserent le *Kiang-nan* en paix , parce que le Prince qui en étoit Souverain rendoit hommage à leurs Empereurs , aussi-tôt qu'ils avoient été reconnus pour tels. Le fondateur de la Dynastie des *Soung* , étendit ses vues plus loin que ne l'avoient fait ses prédécesseurs. Après avoir détruit tous les petits Etats qui s'étoient formés dans les tems de troubles , il pensa à détruire aussi le Royaume de *Ou* , qu'il

qu'il regardoit comme une province qui faisoit partie de son Empire. Mais avant de commencer la guerre, il fit proposer à *Ly-yu* de quitter le titre de Roi de *Ou*, & de se mettre à sa discrétion, l'assurant qu'il en useroit à son egard comme un pere avec son fils. *Ly-yu*, loin d'adhérer aux volontés de l'Empereur, reçut avec mépris la proposition qu'on lui faisoit de sa part. Il auroit dû en même tems se préparer à bien recevoir un ennemi, parce qu'il devoit prévoir qu'il seroit bientôt attaqué; il n'en fit rien : tranquille dans son Palais, il passoit son tems à se faire expliquer par des Bonzes, tout le détail de la doctrine dont ils faisoient profession. Il ne mit aucune de ses places en état de défense, & lorsque quelqu'un lui faisoit des représentations sur ce qu'il convenoit de faire dans les circonstances, il se contentoit de répondre que le *Kiang* étoit une barriere que ses ennemis, quelque puissans qu'ils fussent, ne forceroient jamais.

Cependant l'Empereur des *Soung* se mit en état d'exécuter ses menaces. On construisit par ses ordres un grand nombre de barques, sur lesquelles ses troupes passerent le fleuve sans trouver aucun obstacle. Rien n'arrêta le succès des armes Impériales; le Général *Tsao-ping*, sur lequel l'Empereur s'étoit déchargé du soin de cette guerre, battit les troupes du Prince *Ou*, lui prit l'une après l'autre ses principales villes, & vint mettre le siege devant sa capitale. Avant que de se déterminer à faire donner l'assaut, le généreux *Tsao-ping* fit proposer au Prince de se rendre, afin d'épargner le pillage, & d'éviter les suites funestes de la prise d'une ville si belle, si riche, & si bien peuplée. Le Prince comptant trop légèrement sur un secours qui n'arriva pas, reçut cette proposition avec mépris; mais il ne tarda pas à s'en repentir. *Tsao-ping* fit donner l'assaut, & emporta les ouvrages extérieurs de la place. Il n'alla pas plus loin ce jour-là, sous prétexte de faire reposer ses troupes,

mais dans la réalité pour laisser au Prince le tems de prendre le seul parti qui lui convenoit ; celui de se rendre.

En effet , quand *Ly-yu* se vit sur le point d'être forcé , il rassembla tous ses Grands , sortit de la ville à leur tête , & se livra au Général , à condition qu'on conserveroit à l'Empereur cette florissante ville dans l'état où elle étoit , & qu'on ne feroit aucun mal aux habitans. *Tsao-ping* qui ne demandoit pas mieux , accorda tout , & fit partir pour la Cour le Roi de *Ou* , avec quarante-cinq des principaux Officiers de ce Prince. Ainsi fut éteinte , jusqu'à la dernière étincelle , une des plus illustres Maisons qui aient gouverné l'Empire chinois. Cet événement a pour date l'an de Jésus-Christ 975.

A *Peking* , signé AMIOT , Missionnaire de la Chine.



POUR compléter ce cinquieme Volume, on y a joint quelques Notices sur différens objets.

I.

VIN, EAU-DE-VIE, ET VINAIGRE DE CHINE.

Unusquisque in arte sua sapiens est. Eccles. chap. 58.

LE vin de Chine, qui est une vraie biere, date de près de vingt siècles avant l'ere chrétienne : il est fait de grain, & en cause une consommation qui pourroit devenir funeste à la chose publique, dans un pays où tous les travaux & toutes les industries de l'agriculture ne suffisent qu'à peine pour nourrir ses innombrables habitans. Or, à se borner au simple récit de ce qu'a fait ici le ministère public, depuis plus de trente siècles, pour que le vin ne consumât que le surabondant des grains, nos plus grands politiques admire-roient comment il a su modifier, tempérer, changer, & régler sa conduite : il l'a fait avec tant de sagesse & de condescendance, de force & de douceur, qu'il y a toujours presque également réussi. Peut-être même auroient-ils bien des questions à faire sur le parti qu'a pris la Dynastie régnante de faire une loi qui défend le vin & l'eau-de-vie ; car enfin, cette loi n'ayant fait tomber, ni la fabrique, ni le débit de l'un & de l'autre, & son infraction étant si notoire, quel en a pu être le but ? quel en est l'effet ? quelle en peut être l'utilité ? Mais cette notice ne prendra pas son essor si haut : fideles aux vues & aux demandes de l'homme citoyen à qui nous osons la présenter, nous nous bornerons à des détails de pratique & d'usage qui peuvent avoir leur utilité.

Voici de quoi il s'agit : le vin de Chine est une espece de

Nnn ij

biere , puisque c'est une boisson alimenteuse , faite par la fermentation & cuisson avec de l'eau & du grain. La façon dont on s'y prend n'est pas conforme à celle d'Europe : cette façon ne peut-elle pas nous aider à simplifier , à perfectionner , ou du moins à rendre la nôtre moins dispendieuse ? Les procédés qu'on y suit , quels qu'ils soient , connus & examinés avec soin par des gens habiles , ne feront-ils pas jaillir quelques rayons de lumiere , qui en feront trouver de plus sûrs , de plus usuels , & de plus médités ? Les fautes même , les ignorances & les méprises qu'on pourroit remarquer dans une routine trop respectée , ne pourront-elles pas conduire à des connoissances plus précises , plus analysées & plus sûres , sur une théorie qui demande encore bien des recherches ? La maniere du moins dont les Chinois font leur eau-de-vie & leur vinaigre , ne facilitera-t-elle pas ces recherches à notre physique , à notre chymie , & à notre science économique ? On a voulu nous le faire espérer ; mais fût-ce une méprise , nous aurons fait ce qui dépend de nous pour témoigner notre bonne volonté. Plus même des détails de cette espece sont étrangers à nos études & à nos goûts , comme à nos occupations & à notre état , plus nous demandons avec confiance qu'on veuille bien n'y voir que notre desir d'obliger , & qu'on nous pardonne les fautes qui auront pu nous échapper malgré tous nos soins.

Maniere de faire le vin chinois.

On nomme ici *mere du vin* , une espece de levain , dont on se sert pour procurer & assurer la fermentation du grain dans l'eau , & à l'eau , où elle se fait , les qualités alimenteuses & spiritueuses qui en font une bonne boisson. Ce levain , appelé *kiu-tse* , en chinois , & connu dès les premiers siècles , se peut faire en tout tems. On croit cependant qu'il réussit mieux avant les chaleurs de l'été , & avant les grands froids

de l'hiver. La matiere du *kiu-tsée* est de la bonne farine de bon froment, où l'on a laissé tout le son. On met cette farine dans une huche, & on la releve des deux côtés, pour faire un vuide au milieu, puis ayant versé de l'eau chaude en petite quantité, on délaie cette farine, & on continue ainsi à y verser de l'eau, & à la pétrir, jusqu'à ce que l'on en ait fait une masse, que l'eau ait toute pénétrée, & qu'elle soit d'une consistance plus ferme que la pâte à faire le pain. On fait de cette masse des briques, ou pains quarrés - longs, de quatre à cinq livres, dans des moules de bois, destinés à cet usage. A proportion que ces pains sortent du moule, on les range sur des planches, de façon qu'ils ne se touchent pas les uns les autres. Ces planches sont ensuite mises sur leurs etageres dans de grandes armoires, ou dans une chambre, qu'on peut fermer aussi bien qu'une armoire, pour que l'air extérieur ne puisse pas y pénétrer, & refroidir celui qui fait fermenter & secher les pains de *kiu-tsée*. On reconnoît que la fermentation est finie à la couleur rougeâtre qu'a acquise le centre de ces pains : on les expose alors au grand air pour qu'ils deviennent aussi secs que du biscuit, & puissent être rangés en piles dans un magasin où on les garde pour le besoin. Quand ils sont bien faits, loin de perdre à vieillir, ils n'en sont, dit-on, que plus excellens : les mites même, qui s'y mettent, ne leur nuisent pas ; cependant on tâche de les en garantir par les herbes aromatiques & odorantes qu'on met entre les piles.

La levure ou levain que nous venons de décrire, demande beaucoup de soins & une grande pratique. Si le *kiu-tsée* est mal fait, le vin ne sauroit être bon, de quelque maniere qu'on s'y prenne ; si le *kiu-tsée* est médiocre, le vin fera médiocre ; mais si le *kiu-tsée* a bien réussi, il est aisé de faire d'excellent vin. Voici en peu de mots la façon & maniere la plus ancienne, la plus approuvée, & la plus usitée.

On prend vingt livres de mil rond mondé, & on les lave en grande eau; puis on verse cette eau par inclination, & on en met de nouvelle, en assez grande quantité pour que le mil qu'elle doit surmonter d'environ un pied & demi, y soit comme enseveli & submergé. Comme c'est pour lui ôter son âpreté, on l'y laisse tremper deux à trois jours; on l'en retire ensuite avec une cuiller percée, & on le fait cuire à la vapeur de l'eau bouillante, pendant une heure à-peu-près. Quand il est cuit on l'étend à l'air sur des claies pour le faire refroidir; puis ayant pilé, réduit en poussière, & passé au tamis de crin quatre livres de *kiu-tsée*, on les mêle bien avec le mil cuit & refroidi, dans un baril défoncé, & le plus souvent dans un grand vase de terre vernissée, appelé *kang* en chinois, & *jarre* par les marins. Ce mélange se fait en versant peu-à-peu de l'eau froide sur le mil, qu'on tourne, remue & renverse en tout sens, avec l'espece de pelle longue & peu large qu'on a imaginée pour cela: du reste, comme la quantité d'eau qu'on verse décide très-prochainement du plus ou du moins de force du vin, tout le monde ne suit pas la même règle. La plus générale cependant est de n'en mettre qu'autant qu'il en faut pour que le mélange se fasse bien, & devienne comme une bouillie claire. Quand il est fait on met un couvercle sur le vase pour le garantir de la poussière & faciliter la fermentation du mélange. Cette fermentation est plus ou moins prompte, selon la saison & le tems; mais d'ordinaire elle demande dix à douze jours, & ne se fait bien qu'autant qu'on remue & brasse le mil plusieurs fois le jour. Quand elle est finie, le marc se précipite au fond du vase, & la liqueur qui s'est clarifiée surmonte peu-à-peu & surnage totalement. Il semble qu'on pourroit la verser par inclination; cependant il est d'usage de mettre aussi le marc dans la chauffe par où on la passe. Pour la fixer dans cet état & la conserver, il ne s'agit

plus que de la faire bouillir environ une heure à un feu modéré, & d'ôter l'écume dont elle se couvre : ce dernier soin cependant n'est pas nécessaire ; mais il est essentiel d'attendre qu'elle soit bien refroidie avant de la verser dans les urnes de terre ou de porcelaine qu'on lui a destinées. On l'y conservera tant qu'on voudra si elles ont de bons couvercles, bien justes, & mieux encore si on l'a luté avec un mélange de terre grasse & de farine.

Quoique ce que nous venons de dire suffise pour faire connoître la théorie & la pratique des Chinois pour leur vin, il ne fera pas hors de propos de revenir sur notre exposé par des éclaircissimens, des observations & des détails, qui quoique peu importans, peuvent avoir leur utilité.

Le *kiu-tsée* n'étant qu'une farine de grain fermenté, aigrie & séchée, on a fait du *kiu-tsée* avec du seigle, de l'orge, de l'avoine, &c. on en a fait avec différentes farines, mêlées dans des proportions fort arbitraires ; on en a fait, en mêlant à la farine de froment & aux autres, non-seulement de la farine de pois, de fèves, &c., mais même des herbes odorantes ou médicinales, des amandes & des pignons, des feuilles & des écorces d'arbre, des fruits même séchés & réduits en poussière. On en a fait enfin en délayant la matière avec des liqueurs préparées, & en accélérant la fermentation, ou en la retardant singulièrement. Il nous suffit d'indiquer toutes ces variétés, d'avertir que plusieurs anciennes pratiques sont perdues, & de dire que les Chinois ne connoissent pas assez la nature pour articuler ce que peuvent produire ces mixtions, selon les proportions dans lesquelles elles sont faites, ni même jusqu'où elles augmentent les bonnes qualités du vin & lui communiquent différentes vertus. Le *kiu-tsée* étant un levain véritable, nous invitons les gens du métier à examiner s'il importe d'y laisser le son avec la farine, quelle seroit la meil-

leure façon de le préparer, & jusqu'où on pourroit tirer parti pour nos usages, de la commodité qu'on a de le garder plusieurs années. La médecine chinoise fait usage du *kiu-tsée* de seigle, de celui de froment, & de celui de millet. Le premier est très-vanté contre la dissenterie & plusieurs maladies d'estomac & de ventre.

Outre le *kiu-tsée*, il y a une autre espece de levain qui se fait avec du riz, ou du froment, ou du seigle, &c. Il ne s'agit que de faire germer dans l'eau l'espece de grain qu'on a choisie. Quand la germination est faite, on retire ce grain de l'eau, & on le fait sécher, ou au soleil, ou à la chaleur d'une étuve; & après l'avoir agité pour en détacher les germes desséchés dont on le monde en le vanant, on le réduit en farine, & on fait avec cette farine tamisée des briques comme celles du *kiu-tsée*, & d'un aussi bon usage. Ce levain, nommé *ya*, paroît être fort prisé des anciens & n'être peu employé, que parce qu'il donne plus de peine & produit moins.

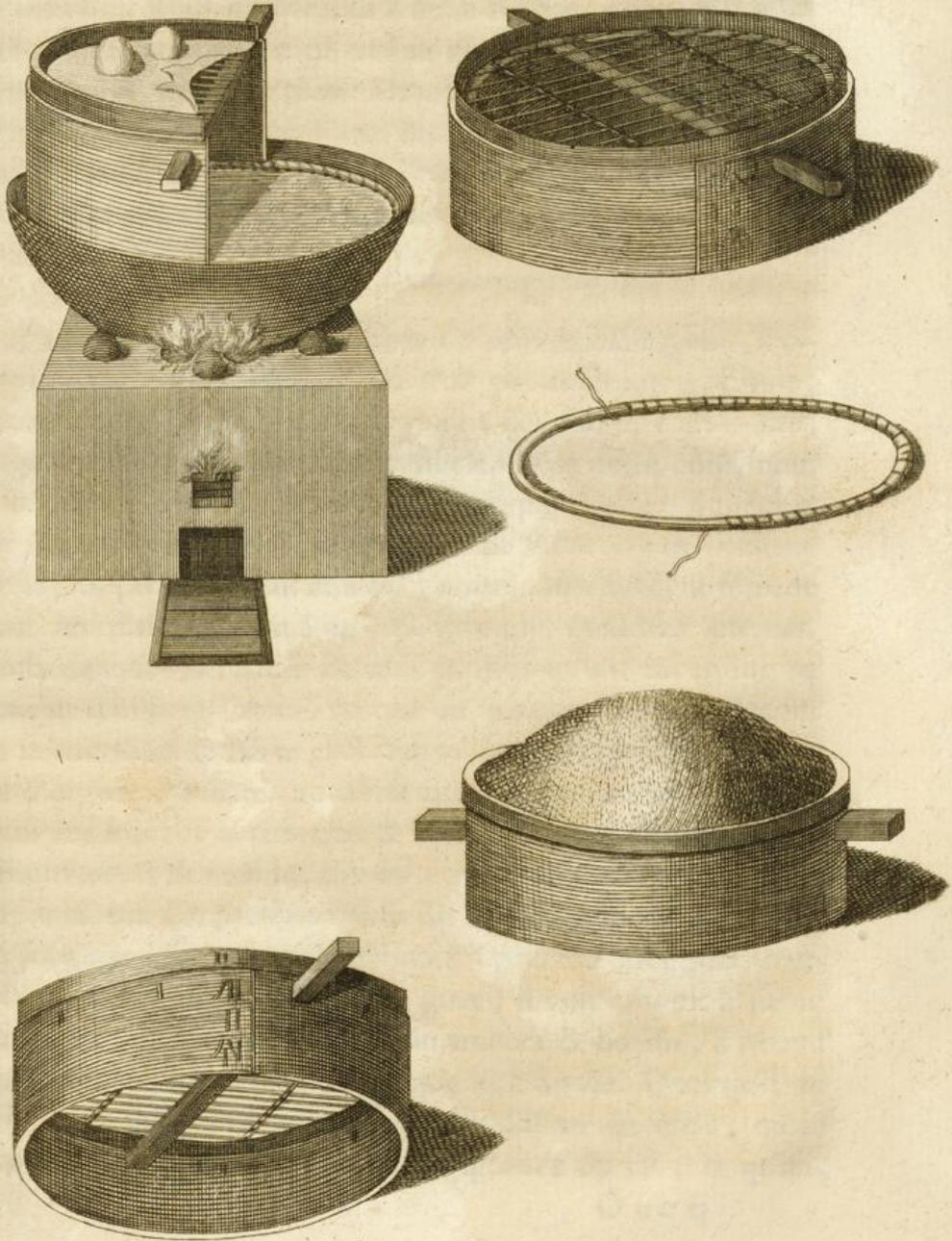
Plus nous avons ouvert de livres anciens & modernes sur la maniere de faire le vin chinois, plus nous avons trouvé de regles & de pratiques fort différentes les unes des autres. Cependant, comme il en est ainsi pour le vin de raisin, non-seulement d'un royaume à l'autre, les vins d'Italie, de Grece, d'Espagne, des Canaries & d'Allemagne, se faisant fort différemment les uns des autres; mais même d'une province de notre France à l'autre, les vins de Bourgogne, de Champagne, de Grave, &c. se faisant chacun à sa maniere, il faut être de bonne composition, & convenir, qu'outre que la pénétration humaine n'a pas encore trouvé le mieux des choses, il doit y avoir bien des plus & des moins, selon la matiere qu'on emploie & l'usage qu'on en prétend faire. Non-seulement, ce que nous avons dit ci-dessus, sur la façon de laver le mil & de le faire tremper, sur la quantité du *kiu-tsée*, & le tems de la fermentation

fermentation & de la cuisson peut être modifié quand on se fert, ou de vin, ou d'orge, ou de froment, ou de gros mil, &c., ou de ces différens grains mêlangés. Mais quand on veut faire un vin plus ou moins substantiel, plus ou moins doux, plus ou moins spiritueux, plus ou moins délicat, plus ou moins de garde, il est tout simple qu'on s'y prenne d'une autre façon : ceci soit dit pour l'acquit de notre exactitude, & comme une protestation que nous n'avons prétendu qu'indiquer la pratique la plus usitée dans le *Pe-tche-ly* où nous sommes. Quant à détailler les autres, la tâche seroit en vérité trop longue & trop peu utile pour oser nous en charger. Nous observerons néanmoins, 1°. que la fermentation du grain & du *kiu-tseé* étant finie, il y en a qui versent par inclination la liqueur qui surnage, & évitent de faire passer le marc par la chauffe; 2°. que la plupart jettent dedans, quand ils la font cuire, ou des herbes choisies, ou des aromates, ou du miel, ou du sucre, ou des fruits, soit verds, soit confits, soit simplement séchés au soleil. A ce propos nous remarquerons que, pour distinguer ces différentes sortes de vin, on leur donne le nom de ce que l'on y a ajouté. De-là viennent les noms de vin de coings, vin de cerises, vin de raisins, vin de cannelle, vin de gingembre, vin de melisse, vin d'aurone, vin de pignons, &c.; du reste, ce que nous disons ici du vin de raisins, n'est qu'un éclaircissement sur ce que nous avons raconté ailleurs, pour ceux qu'une demi-lueur de science pourroit séduire & persuader que cette espece de vin est celle dont ont parlé les Historiens, & non pas le vrai vin de raisin; 3°. qu'il y a plusieurs de ces vins qui sont très-déliçats, & ont été pris pour des vins d'Occident par des Européens. Comme on les enterre dans des urnes bien fermées, & qu'on les garde ainsi vingt & trente années, le tems doit les travailler, & aucun Physicien n'a articulé, que nous sachions, quel goût il peut donner à une liqueur comme le

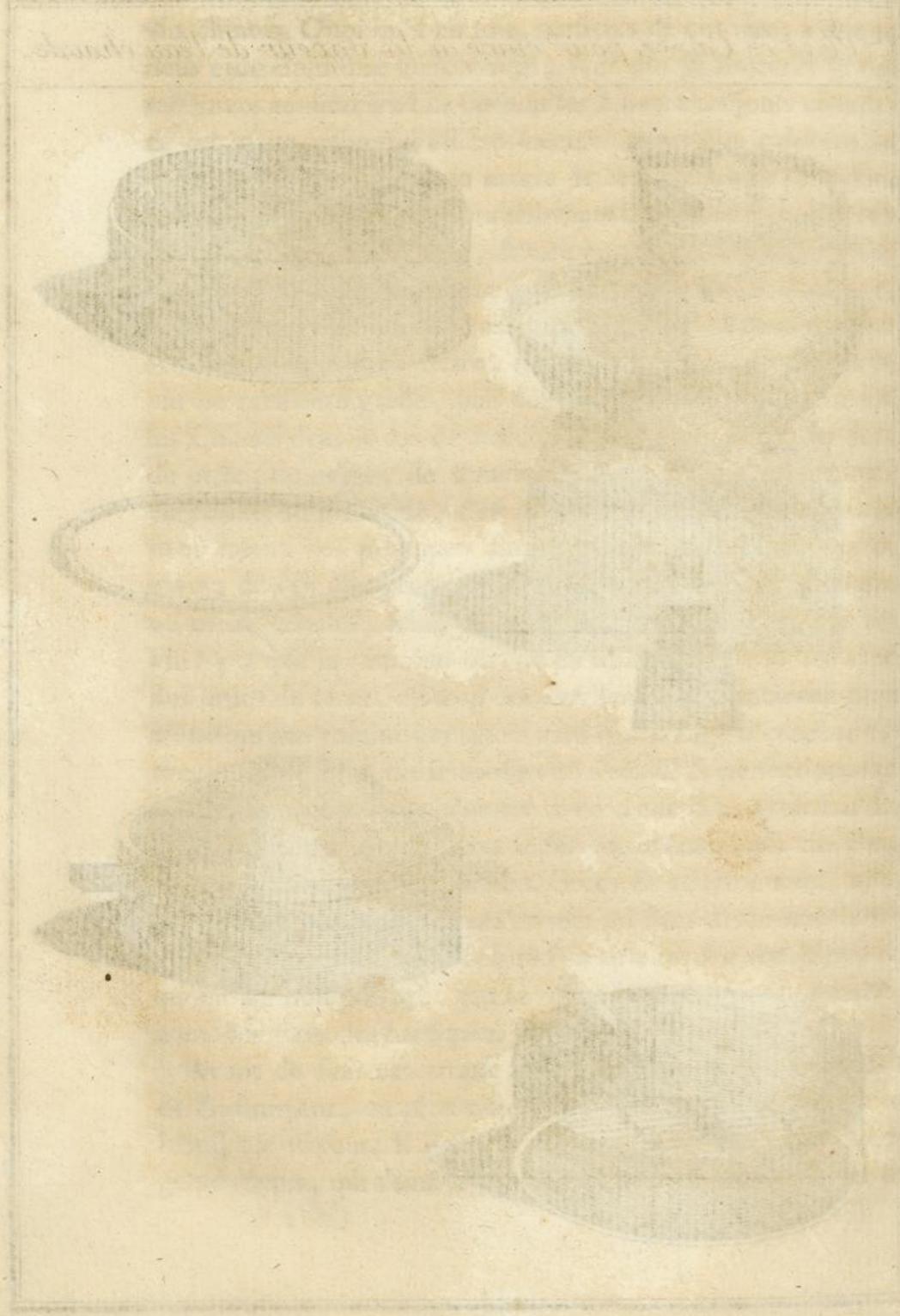
vin chinois. Quoi qu'il en soit, plusieurs de ces vins, à ce que nous entendons dire très-souvent, sont des confortatifs & des restaurans admirables. Les Chinois les boivent toujours chauds, & cet usage universel est très-ancien, peut-être mériteroit-il d'être examiné; 4°. que la nature & les qualités de l'eau dont on fait le vin chinois, influent tellement sur sa bonté, qu'il seroit de mauvais goût, peu sain, & ne pourroit pas se garder, si on ne prenoit pas les précautions de la faire bouillir d'avance, pour la purger de ses mauvaises qualités dans certains cantons. Dans d'autres, au contraire, tout le reste égal, elle donne un vin de meilleure garde, plus délicat & très-sain. Cela a mis les Chinois dans le cas de faire bien des recherches sur l'eau de pluie, de neige, de fontaine, de rivière, &c.; ce qu'il en résulte de plus clair, c'est qu'il y a des eaux qui développent mieux les principes alimenteux, spiritueux, &c. du grain, & s'en chargent en plus grande quantité, & sont plus ou moins bonnes, selon l'espece de grain dont on fait son vin; 5°. que la pratique où l'on est ici de mettre le vin dans des urnes de terre, est trop universelle & trop ancienne pour n'être qu'une routine aveugle, ainsi que l'usage d'enterrer ces urnes pour que le vin se conserve mieux & se perfectionne en vieillissant; peut-être qu'on seroit bien aise d'en avoir fait des essais sur notre biere, notre cidre, ou même notre vin. Pour ce dernier, au lieu de citer les Grecs & les Romains, nous dirons tout bonnement que l'on met ici dans des urnes, le vin qu'on fait pour l'Autel, & que l'on s'en trouve très-bien, ce qui est un bon préjugé, car le vin ne se conserveroit probablement pas dans des barriques.

Avant de finir cet article, il faut que nous disions un mot de l'instrument, ou plutôt du vase, dans lequel on fait cuire le mil à la vapeur. Il consiste précisément en un ou plusieurs grands tamis, qui s'emboîtent les uns sur les autres, dont le

Vase et Caisse pour cuire à la vapeur de l'eau chaude.



Plancher no. 10. (L'année)
1787



bas s'adapte à la chaudiere où est l'eau bouillante, & le haut fermé par un couvercle qui y renferme la vapeur, qui echauffe & cuit le mil. Quoique nous en ayons déjà envoyé la peinture, nous la joindrons à cette Notice, parce que nous n'avons pas eu nouvelle qu'on l'ait reçue, non plus que bien d'autres. Les Chinois cuisent leurs riz, leurs petits pains, leurs fruits, &c. à la vapeur. Cette maniere de cuire, qui est simple, facile, peu dispendieuse & sûre, mériteroit peut-être d'être plus connue dans les cuisines & les ménages.

Maniere de faire l'eau-de-vie chinoise.

A en croire le dernier Editeur du *pen-tsao kang mou*, l'invention de l'eau-de-vie de grain n'est pas ancienne en Chine, & ne remonte que jusqu'à la Dynastie des *Yuen*, c'est-à-dire, jusques vers la fin du treizieme siecle. D'un autre côté, nous trouvons l'eau-de-vie de raisin célébrée par des vers du septieme siecle, & indiquée dans des livres de Médecine du onzieme siecle, & peut-être plus anciens, comme un excellent remede pour les plaies, contusions, & plusieurs maladies internes. Voilà de quoi persuader de plus en plus qu'une invention ne conclut rien pour l'autre, & que les nations les plus éclairées ne savent pas franchir le court intervalle de celles qui, comme dit *Yang-mei*, tiennent au même tronc & en font les branches. Pour une fois que la réflexion & la méditation conduisent d'une découverte à sa voisine, il y en a trois, où c'est le hafard & le tâtonnement. Le premier qui fit de l'eau-de-vie de grain ici, ne songeoit, dit-on, qu'à essayer s'il pourroit tirer parti d'un vin vieux qui avoit un mauvais goût : il s'en croyoit à peine lui-même, quand au lieu d'un vin amendé & bonifié, il trouva que l'alambic lui donnoit une vraie eau-de-vie. Quoi qu'il en soit de ce fait, il est prouvé, par les Livres du tems, qu'on n'a su d'abord faire de l'eau-de-vie qu'avec du vin, & qu'ici,

comme en Europe, il a fallu tous les cris de l'intérêt pour réveiller l'attention des gens les plus habiles, les obliger à se rendre compte de ce qu'ils faisoient, & leur apprendre à mieux profiter de leurs lumieres. Ce n'est que peu-à-peu que nous en sommes venus à faire de l'eau-de-vie avec du marc de raisin, avec de la lie de vin, &c. Combien même de cantons où l'on n'y songe pas? combien d'autres, où empêtré dans une misérable & ancienne routine, on donne toutes les façons au cidre, au pommé, au poiré, à l'hydromel, à la biere, &c. dont on veut tirer de l'eau-de-vie, sans soupçonner qu'on pourroit en omettre plusieurs, & réussir tout aussi bien. Les Chinois en étoient-là pour leur vin, il n'y a qu'un siecle, & y feroient encore, sans l'accident qui arriva à un paysan du *Chan-tong*, dont le mil qu'on avoit négligé de remuer se moisit au lieu de fermenter. Voyant qu'il n'en pouvoit plus tirer de vin, il songea à en tirer de l'eau-de-vie, ce qui lui réussit, & a donné naissance à la pratique d'aujourd'hui.

Tout aveugle que paroît la tolérance des Mandarins, sur la fabrique & la vente de l'eau-de-vie, elle a si bien fait, que dans les provinces du Nord on la tire du gros millet ou sorgo; & dans celles du midi, d'un riz sauvage, appelé *kiang-mi*, ou des cannes de sucre; car on doit compter pour rien celle qui se fait avec du froment, du vrai riz, du petit mil, &c., & la seule qui fût en usage il n'y a pas 150 ans. Ceux qui font le plus d'eau-de-vie étant de bons paysans qui ne savent pas lire, ils ont la mal-adresse de négliger beaucoup de choses qui sont fort recommandées dans les livres, sous prétexte qu'ils réussissent fort bien sans elles. Comme, selon eux, il ne s'agit que d'obtenir de leur millet ou de leur *kiang-mi*, une fermentation qui dégage ce qu'ils contiennent de plus spiritueux, & en charge l'eau où ils les ont mis, tout ce qui la leur procure leur suffit. Ceux qui veulent plus épargner la dépense que le tems, se contentent

de mettre leur grain dans un *kang*, avec assez d'eau bouillante pour le faire renfler & le surmonter encore de quelques pouces. Le troisieme jour ils jettent dedans, ou du *kiu-tsée* pilé, ou du marc aigri de grain, jadis fermenté, ou de la lie de vinaigre, & le remuent deux ou trois fois le jour, jusqu'à ce que la fermentation soit finie, & que le grain s'étant précipité, il fasse furnager une liqueur claire & limpide, qu'on met dans l'alambic, après un mois environ, & qui donne près de sa moitié d'eau-de-vie. Quelques-uns torréfient leur grain dans un grand vase de fer, au sortir duquel ils le jettent dans le *kang*, l'y laissent tremper dans l'eau, sans autre soin que de le remuer; & quand il a fermenté, ils mettent le tout dans la chaudiere de l'alambic; du reste on fait passer ce grain par l'eau avant de le torréfier. D'autres ont beaucoup d'autres façons plus simples encore, mais qu'on ne nous a pas assez garanties pour que nous osions en rendre compte. Voici celle qui est la plus commune dans cette province: on fait cuire en grande eau son gros millet; quand il est pâteux & aussi mol que le riz qu'on mange, on le met dans un *kang*, après l'avoir fait refroidir en été, & tout chaud en hiver: on étend dessus une quantité proportionnée de *kiu-tsée*, on l'arrose avec de l'eau où l'on a détrem pé & délayé autant de *kiu-tsée* qu'on en a mis dessus, puis on couvre le *kang*. Après un ou deux jours on se met à remuer & braffer ce mélange, & on continue jusqu'à ce que la fermentation étant faite, le marc se précipite en bas. Dès qu'il y a une moitié de la liqueur clarifiée, on la porte dans un autre *kang*, & on attend encore un ou deux jours pour le reste, puis on laisse le tout se mûrir & se fortifier dans un vase bien fermé. Vingt jours suffisent en été, mais il en faut jusqu'à quarante & même cinquante en hiver; si l'on a bien réussi, on aura de bonne eau-de-vie & en quantité.

L'eau-de-vie chinoise a un goût fort désagréable; malgré

cela le peuple s'en acommode & la boit chaude, & en plus grande quantité qu'on n'oseroit dire. Bien plus, il y en a qui ne boivent que celle qui a été repassée à l'alambic, & qui est si forte qu'elle brûle presque comme de l'esprit-de-vin. Les gens comme il faut ne font usage de l'eau-de-vie que dans les liqueurs, encore veulent-ils qu'elle soit faite de bon vin, & traitent d'abus homicide la tolérance qui en laisse boire d'autre. Dans le vrai, on ne peut pas disconvenir, que si elle est profitable aux gens de travail qui en boivent en petite quantité, elle cause bien des maladies aux autres. Nos Pharmaciens européens se sont tous accordés à dire qu'elle est aussi bonne ou même meilleure que celle de vin de raisin, pour tout ce qui est extérieur.

Maniere de faire le vinaigre chinois.

Le meilleur vinaigre de Chine est fait avec le vin ou la biere dont il a été parlé ci-dessus, ou plutôt en se servant des mêmes matériaux & des mêmes procédés, on fait devenir vinaigre la liqueur qui alloit donner du vin; ainsi, tout ce qui a été dit sur les différentes façons de faire du vin, peut servir également pour faire du vinaigre. La différence dans la maniere de procéder, ne commence qu'au moment de passer la liqueur fermentée par la chauffe; alors, au lieu de la tirer au clair, on verse dans le *kang* sept à huit livres de son de froment délayé en bouillie, avec de la liqueur qu'on en a tiré, ou encore mieux, avec du vinaigre, & on remue, agite & brasse bien le tout pour en parfaire le mélange, qui produit une nouvelle fermentation; quand elle est finie, c'est-à-dire, après deux ou trois jours, le marc se précipite, & la liqueur qui surmonte est toute aigrie, mais pas assez pour être vinaigre. On la tire toute du *kang* par un trou, qu'il doit avoir au bas comme une cuve à faire le vin, puis on la reverse sur le marc, en ajoutant

deux livres d'eau fraîche, afin qu'elle puisse mieux le pénétrer & passer au travers pour se fortifier. Lorsqu'elle a ainsi passé quatre fois, ou même trois, elle est devenue un très-bon vinaigre, il ne s'agit plus que de l'exposer au soleil, dans un vase qui n'est couvert que d'un crêpon de chanvre contre les mouches; deux mois suffisent en été, mais il en faut jusqu'à trois & quatre en hiver. On connoît que le vinaigre est fini à la belle couleur rouge qu'il a prise, & à la manière dont une goutte, qu'on laisse tomber dans l'eau, y perle & ne s'étend point; il ne s'agit plus que de le mettre dans les vases où l'on veut le garder, en y mettant, si l'on veut, ou du gingembre, ou du poivre, ou de la cannelle, &c. pour lui donner un goût plus agréable. Les pauvres gens de la campagne, qui ne cherchent qu'à épargner, usent d'industrie, & tirent leur vin & leur vinaigre du même *kang*, c'est-à-dire, qu'au lieu de passer leur vin par la chauffe, en la manière qui a été dite, ils le versent par inclination; puis ils versent de l'eau bouillante où ils ont délayé du son sur le marc qui est resté, & la font passer & repasser jusqu'à ce qu'elle soit devenue un assez bon vinaigre; s'ils y ajoutent après un peu de sel & de piment, il est d'un fort bon usage.

Ajoutons encore une autre façon de vinaigre, qui peut faire plaisir aux gens de la campagne: elle se fait des restes de pain de chaque jour qu'on laisse durcir, se sécher & se moisir même dans un grand panier où l'on les jette. Quand au bout de plusieurs mois on en a une certaine quantité, on ôte avec une brosse la moisissure qu'ils peuvent avoir, & les mittes qui peuvent s'y être mises; on les fait sécher au soleil, & on les pile de façon à les réduire en une poudre grossière. Sur quatre livres de cette poudre, qu'on a jettée dans un *kang*, ou baril défoncé, on verse environ huit livres d'eau bouillante, où l'on a fait fondre une livre de sel; & après avoir bien brassé son

mélange, on couvre le vase d'un crêpon, & on l'expose au grand soleil. La saison décide du plus ou du moins de tems qu'il faut; mais quand le marc s'est précipité, & que la liqueur qui surnage est devenue rouge, le vinaigre est fait, il ne s'agit plus que de le passer par la chauffe, & de lui faire faire un bouillon pour le mieux conserver; c'est le vinaigre qu'on appelle *tsing-tsiang*. Quant aux autres especes, qui sont en bon nombre, nous nous bornerons à remarquer, que comme elles sont pour la plupart très-anciennes, & supposent une connoissance bien analysée de l'*acidification*, un faiseur de Recherches philosophiques se croiroit en droit d'en tirer bien des conséquences. Pour nous, il nous suffira d'observer, que plus nous rapprochons de faits & de dates, plus nous voyons que les Chinois ont eu la primauté d'aïnesse en bien des genres, & que les Missionnaires ont fait passer en Europe plus de leurs découvertes qu'on ne dit.

P. S. Comme nous avons donné ailleurs la notice des fourneaux & etuves chinoises, nous y renvoyons & avertissons qu'elles sont d'un grand secours pour faciliter, assurer & accélérer bien des choses, quand on fait, ou du vin, ou de l'eau-de-vie, ou du vinaigre, en la maniere que nous avons décrite. Ce n'est pas à nous à rien insinuer en ce genre; mais enfin il n'est pas hors de vraisemblance qu'on pourroit les adapter chez nous à bien des usages, ne fût-ce que pour diminuer la consommation du bois. Les Chinois se servent de la paille du grand millet pour chauffer leur alambic, qui de son côté est si simple, ou plutôt si rustique, que nous n'oserions en faire la description.



I I.

RAISINS SECS DE H A - M I.

Centum ligaturas uvæ passæ. I. Reg. ch. 25.

LA médecine de Chine connoît-elle les raisins secs ou passés ? en fait-elle usage ? Oui, & fort anciennement.

Les raisins, à en croire les favans, ont été connus en Chine, & célébrés dès la plus haute antiquité. A les en croire encore, on ne peut entendre que de la vigne, ce qui est dit dans le *Tcheou-ly*, sur ce que devoient faire les Mandarins, chargés des jardins de l'Empereur. Or, le *Tcheou-ly* passe pour être l'ouvrage du célèbre *Tcheou-kong*, frere de *Vou-ouang*, qui monta sur le trône en 1122 avant Jesus-Christ. Quoi qu'il en soit de ce point & des vers du *Chi-king* aussi, qui paroissent regarder la vigne & les raisins, il est hors de tout doute qu'il y a eu des vignes dans le *Chan-si* & le *Chen-si*, bien des siècles avant l'ere chrétienne; on en vint même à en planter assez pour faire beaucoup de vin. *Sée-ma-tfen* dit par occasion d'un particulier, qu'il en avoit fait dix mille mesures. Que les idées de l'Europe s'en etonnent tant qu'elles voudront, il est certain qu'il fut un tems où l'on planta assez de vignes dans les provinces de *Chan-si*, *Chen-si*, *Pe-tche-ly*, *Chan-tong*, *Ho-nan* & *Hou-kouang*, pour que le vin de raisin, qui avoit la propriété, dit l'histoire, de se conserver un grand nombre d'années, & qu'on enterroit pour cela dans des urnes, fut très-commun & causa beaucoup de désordres. Les chansons qui restent de toutes les Dynasties, depuis les *Yuen* jusqu'aux *Han*, font foi que le vin de raisin a toujours été fort au gré des Chinois. L'Empereur *Ouen-ty*, de la Dynastie de *Ouei*, le célèbre avec

un enthousiasme lyrique, digne des Anacréon & des Horace; & on voit dans la grande Botanique, Liv. 133, que le vin de raisin étoit le vin d'honneur que plusieurs villes offroient aux Gouverneurs & Vice-rois, & même à l'Empereur. En 1373, *Tai-sou*, fondateur de la dernière Dynastie, accepta, pour la dernière fois, celui de *Tai-yuen*, du *Chan-si*, & défendit qu'on lui en présentât davantage. *Je bois peu de vin*, dit ce Prince, *& je ne veux pas que ce que j'en bois, cause le moindre embarras à mon peuple.* A s'en tenir au peu qu'en disent les Historiens, la vigne a essuyé bien des révolutions. Toutes les fois qu'il y a eu ordre d'arracher les arbres qui embarrassoient les champs des moissons, elle n'a point été exceptée; autant même que nous pouvons nous en souvenir dans ce moment, il nous paroît qu'elle a été spécialement nommée plusieurs fois. Mais ce qui est bien certain, c'est que l'extirpation & le déracinement des vignes furent poussés si loin, sous certains regnes, dans la plupart des provinces, qu'on en perdit totalement le souvenir. Quand dans la suite on put en replanter, à s'en tenir à la façon dont s'expriment quelques Historiens, on diroit que la vigne & le raisin commençoient à y être connus pour la première fois. Voilà apparemment ce qui a fait avancer à quelques modernes, que la vigne n'avoit été connue à la Chine que très-tard, & qu'elle y avoit été portée de l'Occident. Comme le gouvernement s'est toujours fait ici une affaire capitale de multiplier de plus en plus toutes les especes de grains, de fruits, d'herbages & de légumes, toutes les nouvelles acquisitions en ce genre, lors même qu'elles ne regardent qu'une province, sont entrées dans les Annales comme de grands évènements, & elles y sont racontées d'une manière qui peut en imposer à ceux qui ignorent ce qu'elles ont dit antécédemment. Ainsi, à remonter jusqu'à *Tsin-chi-hoang*, & à descendre de siècle en siècle jusqu'à la Dynastie régnante,

on voit, au sujet de la vigne, qu'on en a porté en Chine différentes plantations de Samarcande, de la Perse, du Thibet, de Cachgar, du Tourfou, de *Ha-mi*, & des autres pays avec lesquels la Chine a eu des relations. Enfin, sans parler de tems plus reculés encore, les annales font mention clairement de vigne, de raisin, & nommément de vin de raisin, sous le regne de l'Empereur *Vou-ty*, des *Han*, qui monta sur le trône l'an 140 avant l'ere chrétienne. Bien plus, depuis ce Prince, on peut constater l'usage du vin de raisin, Dynastie par Dynastie, & quasi regne par regne, jusqu'au quinzieme siecle, tellement qu'on en a fait un article à part dans le 133^e Livre de la grande Botanique *Kou-kin tou-chin*. En cas qu'on n'eût pas ce bel ouvrage à la bibliotheque du Roi, le *Pen-tsao-kang-mou*, qu'on y a sûrement, pourra y suppléer. Ce qu'on y dit dans les notes suffit de reste pour constater qu'on a parlé d'imagination & à l'aventure, lorsqu'on a mis si tard l'entrée de la vigne en Chine. Nous ne saurions trop dire en détail où en est maintenant ici la plantation de la vigne; tout ce que nous pouvons en articuler de plus positif, c'est que les Empereurs *Kang-hi*, *Yong-tching* & *Kien-long*, qui est sur le trône, ont fait venir beaucoup de nouveaux plants des pays étrangers, & s'en sont fait un mérite dans leurs ouvrages; que les trois provinces du *Chan-tong*, du *Ho-nan*, & du *Chan-si*, paroissent avoir réparé leurs anciennes pertes; que celle du *Pe-tche-ly*, fameuse de tout tems par ses vignes, en a beaucoup: jusques-là qu'on y compte quatorze districts renommés pour leurs raisins, qu'on conserve bien avant dans l'été, & qu'on vend ici dans les rues à un prix fort médiocre; que les deux grandes villes de *Tai-yuen* & de *Ping-yang*, de la province du *Chan-si*, sont fameuses dans tout l'Empire par la grande quantité de raisins secs qui sort de leurs environs pour les pharmacies & pour les tables. Si on avoit besoin de nouveaux détails pour être

persuadé que le sol & le climat ont des influences également singulieres, inexplicables & constantes sur les raisins & leurs qualités, on pourroit en fournir d'ici de bien des especes, & fort éloignées de nos idées; car qui songeroit que *Pe-king*, étant aussi méridional que Madrid & Naples, il y faut enterrer les vignes l'hiver pour les sauver du froid & les faire monter en treille, pour que le raisin puisse mûrir?

Pour venir maintenant à notre sujet, les raisins secs ou passés dont on fait le plus de cas en Chine, sont les raisins de *Ha-mi*, petit royaume tributaire de l'Empire, au sud-ouest de *Pe-king*. A remonter dans la plus haute antiquité, & au moins plus de 1800 ans avant l'ere chrétienne, la loi avoit décidé que tous les Princes tributaires enverroient chaque année, en tribut, ce que leur pays produisoit de meilleur & de plus curieux. En conséquence de cette loi, qui s'est toujours maintenue, quand la fin de l'année approche, *Pe-king* se remplit peu-à-peu des envoyés de tous les pays qui environnent la Chine. La venue de tous ces étrangers est quelque chose de plus qu'un spectacle pour cette grande ville: elle lui procure tout ce qu'elle peut desirer des peuples les plus éloignés; car, outre que pour la sûreté des tributs qui doivent tous arriver bien conservés & en état d'être présentés à l'Empereur, chaque envoyé apporte toujours une plus grande quantité de chaque chose qu'il ne faut; & comme il n'a pas de douane à payer, & qu'il est défrayé sur toute la route, dès qu'il est entré dans les terres de l'Empire, il fait passer avec lui bien des marchandises sur lesquelles on ne songe pas à le chicaner, puis il vend en chemin ce qui l'embarrasseroit trop à conduire jusqu'à la capitale. Que les hommes d'état examinent ce qu'est par-là la fin de l'année pour *Pe-king*; car les envoyés étrangers jouissant d'autant de franchises à leur retour qu'à leur venue, ne manquent pas de s'en retourner aussi chargés qu'ils

etoient venus. Nous nous bornerons à remarquer que les raisins passés etant ce qu'on prise le plus dans les provinces & à la capitale, parmi ce que portent les envoyés du royaume de *Ha-mi*, ils ne manquent pas d'en faire passer une très-grande quantité, toujours bien moindre cependant qu'on ne la voudroit.

Les raisins secs de *Ha-mi* sont de deux especes; la premiere, qui est singulièrement prisee de la médecine chinoise, nous paroît parfaitement semblable à celle que la nôtre connoît sous le nom de Corinthe. La seconde, qui est plus recherchée pour les tables, nous paroît plus petite & plus délicate que nos passevilles de Provence; nous envoyons de l'une & de l'autre afin qu'on puisse les examiner, & voir ce qu'elles peuvent avoir de particulier; si tant est cependant que les précautions que nous avons prises fussent pour les bien conserver; car elles auront près de deux ans lorsqu'elles arriveront en France. Mais il n'est pas possible de les y faire parvenir plutôt, parce que les envoyés de *Ha-mi* n'arrivant à *Pe-king* que vers la fin de Décembre, on n'est plus à tems pour profiter du départ de nos vaisseaux qui sont à Canton, & font voile dans cette saison.

Nous en avons fait exprès la comparaison. Les Livres chinois sont parfaitement d'accord avec MM. Lemeris & Geofroi, sur les vertus & qualités des raisins secs ou passés; mais ils attribuent plus de force à ceux de *Ha-mi* qu'à ceux de Chine, jusqu'à dire que la dose en doit être plus petite: ils ajoutent que l'infusion des premiers est un excellent remede; 1^o. pour faciliter l'éruption de la petite vérole vers le quatrième jour, quand le malade est ou paroît trop affoibli; 2^o. pour exciter une douce sueur dans certaines pleurésies & fièvres malignes, quand le tems en est venu, & que l'on n'en voit aucun indice. La dose varie, selon l'âge, l'état & la force du malade, & le succès de ce remede dépend sur-tout de l'à-propos; mais quand il est bien administré, il réussit si souvent & si pleinement, qu'on

ne fauroit douter de sa vertu. Ils ajoutent encore , qu'à juger des raisins de *Ha-mi* par les plants qu'on en a apportés ici , & qui ont très-bien pris, parce qu'ils ont été plantés d'abord dans les jardins du Palais , & comme sous les yeux de l'Empereur , ils paroissent être d'une excellente espece. Ceux qu'on nomme de Corinthe , qui sont les derniers venus , ont un sucre & un parfum admirables même ici. Du reste , quoique le *Ha-mi* soit moins méridional que plusieurs de nos provinces , le climat en est bien plus favorable à la bonté des raisins ; car , comme on l'a pu voir dans les observations de l'Empereur *Kang-hi* , il ne pleut jamais à *Ha-mi* , il n'y a même presque jamais , ni brouillard , ni rosée , & la terre n'y est arrosée que par la neige qui tombe en hiver , & par l'eau de cette neige fondue , qu'on recueille au pied des montagnes , & qu'on economise après avec beaucoup de soin & d'industrie. Dans le *Chan-fi* on fait passer à la vapeur du vin bouillant , ou même on fait faire deux ou trois bouillons dans du vin où l'on a mis un peu de miel blanc purifié , les raisins qu'on veut faire sécher ; il ne paroît pas qu'on en use ainsi à *Ha-mi* , on se contente d'attendre que les raisins soient bien mûrs , puis après les avoir exposés en grappe à un soleil ardent , on les egraine , & on finit de les faire sécher. Quelque séchés qu'ils soient , ils se rident sans se vider ni s'applatir , & les bons sont quasi croquans , comme du sucre candi.

 III.
NOTICES DU ROYAUME DE *HA-MI*.

LE royaume de *Ha-mi* est si nouvellement connu en Occident , que nous croyons devoir en dire ici quelque chose d'après les Annales , qui en ont parlé fort au long à différentes reprises , comme de tous les autres royaumes tributaires de l'Empire.

Le royaume de *Ha-mi*, qu'on a fort bien placé dans les nouvelles cartes, fut habité dans les premiers âges par des peuples errans, nommés *Jong*. Sous *Mou-ouang*, des *Tcheou*, c'est-à-dire vers l'an 950 avant l'ère chrétienne, ils vinrent rendre hommage, & offrirent des sabres pour tribut : ils se nommoient alors *Kouen-ou* ; ils furent ensuite appelés *Y-ou*, & ne furent plus connus que sous ce nom. Sur la fin de la Dynastie des *Tcheou*, l'Empire divisé & épuisé par les guerres civiles, n'ayant pas pu secourir ces peuples, ils tombèrent sous la puissance des *Hiong-nou*, qui semblent avoir été les Huns, & qui formoient alors une puissance formidable. *Vou-ty*, des *Han*, qui monta sur le trône l'an 130 avant Jésus-Christ, reconquit le royaume de *Ha-mi*, avec beaucoup d'autres pays au nord & à l'occident de la Chine. L'histoire parle à cette occasion du vin de raisin de *Ha-mi*. La Dynastie des *Han* occidentaux étant tombée en décadence, le pays de *Ha-mi*, qui étoit devenu un département de la province du *Chen-si*, passa de nouveau sous la puissance des *Hiong-nou*, & ne fut reconquis que la dix-huitième année du règne de *Ming-ty* des *Han* orientaux, l'an 75 de Jésus-Christ, encore ne fut-ce pas pour long-tems. En 131 cependant, sixième année du règne de *Chun-ty*, de la même Dynastie, l'Empereur y avoit un Officier pour le gouvernement. Sous les petites Dynasties suivantes, le pays de *Ha-mi* fut, tantôt uni à la province de *Chen-si*, tantôt indépendant d'elle, & tantôt indépendant même de l'Empire. Pour peu qu'on veuille faire attention à la position de ce pays, séparé de la Chine par le *Cha-mo*, on verra d'abord que le peuple qui l'habitoit, ayant conservé son ancien génie, & ne tenant à la Chine, ni par ses mœurs, ni par ses usages, ni par sa langue, ni par sa manière de vivre, en un mot par tout ce qui fait la vie civile, devoit secouer le joug à la première occasion. Vers l'an 610 ce fut une révolte ouverte & décidée, mais cette

révolte fut commune à presque tous les peuples tributaires de Chine, parce que le voluptueux Empereur *Yang-ty* les avoit tous insultés & méprisés. *Tai-tsong*, second Empereur de la Dynastie des *Tang*, envoya un de ses Généraux pour faire rentrer le pays de *Ha-mi* sous son obéissance, vers 630, quatrième année de son regne. Ce grand Prince donna une attention particulière à cette nouvelle conquête, qui fut nommée *Y-ou-lou*. Il y érigea jusqu'à trois districts, & en lia tellement le gouvernement civil & militaire à la province de *Chen-si*, & des autres pays voisins, que le reste de son regne, & pendant plusieurs des suivans, tout y fut tranquille & en paix. C'étoit par *Ha-mi* que passaient les caravanes qui venoient de l'Occident à la Chine, & qui alloient de la Chine en Occident. Sous les petites Dynasties précédentes, les Empereurs se contentoient de se faire apporter du vin de *Ha-mi* dans des outres, dont on chargeoit des chameaux. *Tai-tsong*, dit l'histoire, ayant subjugué le royaume de *Kao-tchang* (c'est-à-dire, *Ha-mi*), se fit apporter des plants de l'espece de vigne ma-jou, & les fit planter dans ses jardins; outre cela il voulut avoir la maniere de faire le vin, dont il usa à son profit & à son désavantage. La mollesse & le luxe ayant affoibli peu-à-peu la Dynastie des *Tang*, les Mahométans qui avoient fait de grands progrès dans tous les pays qui sont entre la Perse, la mer Caspienne & le *Cha-mo*, s'avancerent jusqu'à *Ha-mi*, & en firent la conquête. Quand la révolution fut finie, il paroît que le pays de *Ha-mi* eut un Roi ou Prince particulier, mais dépendant des Tartares, qui dominerent successivement dans les immenses régions d'au-delà du *Cha-mo*, depuis le Nord jusqu'aux Indes. Les *Yuen* ou Tartares Mongouls, réunirent de nouveau le pays de *Ha-mi* à la province de *Chen-si*, & cela dura jusqu'en 1360, que l'Empereur l'érigea en royaume, à charge d'hommage & de tribut. L'Empereur *Yang-lo*, de la Dynastie des *Ming*, dissimula ce qui

qui s'étoit passé durant les derniers troubles, & ayant obligé le Roi de *Ha-mi* à lui envoyer son tribut, il le décora d'un nouveau titre, & lui accorda le sceau d'or en 1404. Quelques années après il y eut des troubles à *Ha-mi* pour la succession au trône. La Chine parut d'abord y vouloir prendre intérêt; mais des affaires plus importantes occupant les soins du ministère, il négligea celle-là, & ne fit intervenir sa médiation & son autorité que par intervalle, encore finit-il par l'abandonner entièrement. Les Rois du *Tou-eulh-fan*, qui étoient eux-mêmes tributaires de la Chine, firent la conquête du royaume de *Ha-mi*, ainsi que de plusieurs autres pays voisins. Cette nouvelle puissance ne put pas se soutenir long-tems: Les habitans de *Ha-mi* se révolterent contre ces faux-maitres, & firent des conquêtes sur eux. Par malheur le nouveau Roi qu'ils s'étoient donné ne fut pas se maintenir: il fut vaincu & tué dans un sanglant combat contre le Roi du *Tou-eulh-fan*, qui ne tarda pas de l'être aussi lui-même. Depuis cette dernière révolution, le pays de *Ha-mi* fut dans l'anarchie, ou gouverné par un Prince particulier. Celui qui l'étoit en 1696, trente-cinquième année du regne de l'Empereur *Kang-hi*, soit pour éviter la guerre dont il étoit menacé, soit pour se ménager la protection de la Chine, reconnut son vasselage, & envoya à *Pe-king* des chameaux, des chevaux & des fabres pour son tribut. L'Empereur *Kang-hi* le reçut à la manière accoutumée, & fit un diplôme qui régla le rang qu'auroit le Roi de *Ha-mi* parmi les Princes tributaires de l'Empire, quand il viendrait rendre hommage, quel seroit son tribut, à quoi il seroit obligé en tems de guerre, & comment il seroit agréer son successeur. Tout cela a tenu jusqu'à présent.

Nous ne nous sommes pas contentés d'ouvrir des livres, nous avons voulu nous entretenir avec plusieurs personnes qui ont traversé le royaume de *Ha-mi*, & qui y ont séjourné. Elles

se font toutes accordées à nous dire que, ce qui y est beau pays, est véritablement un pays de délices, où l'on trouve tout en abondance. La terre y produit continuellement tout ce qu'on peut desirer en grains, en fruits, en légumes & en herbage. Le riz qu'on y cueille est admirable, au dire même des Chinois. Les grenades, les oranges, les pêches, les raisins, les prunes, &c. y ont une saveur, un goût & un parfum exquis; les jujubes même y sont juteuses, & d'un goût si ambré, que les Chinois leur ont donné le surnom de *jujubes parfumées*. Quant aux melons, qui ont la propriété singulière de pouvoir être conservés frais bien avant dans l'hiver, à en juger par ceux qu'on porte ici à l'Empereur, ils sont véritablement excellents & d'un goût délicieux, comme nous l'avons déjà mandé autrefois. Nous sommes bien persuadés, comme l'a écrit de Paris un Ecrivain célèbre, *qu'on pourroit elever de ces melons au potager du Roi*, nous ajoutons même que cela feroit à desirer, parce qu'ils sont plus sains que les nôtres : mais comment faire parvenir en France des graines en état d'être semées (1)? Si la Cour de Petersbourg envoyoit ici un courier en hiver, comme elle a fait bien des fois, il feroit aisé de lui en donner qui pourroient arriver assez tôt à Paris pour être semées à la fin du printems. Si ce courier portoit lui-même, en venant, des pattes d'anemones, des griffes de renoncules, des oignons de jacinthes, de tulipes, &c., qui ont toujours échoué par la voie des vaisseaux, & qui feroient tant de plaisir à l'Empereur, ce feroit un moyen d'obtenir toutes les facilités qu'on voudroit.

Le royaume de *Ha-mi* n'a proprement de ville que sa capitale, dont il a pris son nom : elle a une petite demi-lieue de

(1) Il en est arrivé en 1778 qui ont été semées en 1779, & qui ont passablement réussi.

circuit, est environnée de hautes murailles, & s'annonce de loin par la beauté de ses deux portes, dont l'une est à l'Orient & l'autre au Nord. Les rues en sont bien distribuées & bien alignées; mais les maisons qui sont presque toutes de terre, & des rez-de-chauffée, ont peu d'apparence. En revanche, comme cette ville est sous un beau ciel, placée dans une jolie plaine, qu'arrose une petite rivière, & qu'elle est environnée au Nord par une chaîne de montagnes, son séjour ne peut être que très-agréable & très-sain. De quelque côté qu'on y arrive, on ne voit dans les environs que des jardins, qui réunissent tout ce qu'une terre fertile & cultivée peut offrir de plus agréable dans un climat fort doux. Mais ces environs ne s'étendent pas loin, & aboutissent de plusieurs côtés à des plaines presque arides, où l'on nourrit d'excellens chevaux, & de plus excellens moutons encore. C'est de l'espèce de ceux dont la queue est plate, large, & pèse jusqu'à trois livres. Il paroît que le pays de *Ha-mi* est très-bien partagé en fossiles curieux & en minéraux précieux. Les Chinois en ont tiré long-tems beaucoup d'or & de diamans. Aujourd'hui ils en tirent l'espèce d'agate qu'ils prisent le plus. Quant aux habitans de ce petit état, qui sont aujourd'hui les descendans de plus de vingt peuples différens, à en croire *Ty-tong-tchi*, ils sont braves, durs à la fatigue, bons soldats, & très-adroits dans tous les exercices du corps; mais ils sont inconstans, prennent feu aisément, & deviennent féroces & sanguinaires dans leur colere. Dans les guerres dont nous avons parlé, ils se défendoient jusqu'à l'extrémité, puis se sauvoient sur les rochers escarpés.



III.

R E M E D E S.

Quod remedium habebunt. Job. ch. 6.

LES remedes appartiennent tous au public ; c'est attenter à ses droits que de lui en faire un secret. Quoiqu'on soit plus excusable de se taire sur ceux dont on n'est pas soi-même l'inventeur, nous irons au-devant des plus petits reproches ; & au risque de parler de choses qu'on connoît mieux que nous, nous copierons ici, sans hésiter, la composition de deux excellens remedes que nous tenons de source.

Le premier de ces remedes se nomme ici *pao-hing-che*, & est très-recherché de tout le monde pour la petite vérole, la rougeole, la fièvre pourprée, & pour toutes les maladies en général où il y a du venin, ou un trop grand affoiblissement dans le malade. Il ne nous convient pas d'en dire davantage ; mais nos Hyppocrates & nos Galiens verront d'abord, par l'énoncé de la composition de ce remede, quelles doivent être ses vertus, à quelles maladies il convient, & à quelle dose il faut le donner au malade, selon son âge, son état & ses forces. Nous nous hasarderons néanmoins à leur observer, comme témoin oculaire, qu'un de nos Néophites, qui étoit célèbre pour le traitement de la petite vérole, en faisoit un très-grand usage pour fortifier le malade, & préparer l'éruption des boutons. Nous avons vu aussi qu'il a très-bien réussi dans des fièvres malignes terribles, & a comme tiré les malades des derniers frissons de la mort. On en demande souvent pour les femmes en couches, & il paroît qu'elles s'en trouvent toujours bien.

Maniere de faire le pao-hing-che.

Prenez du corail blanc & rouge . . .	10 onces.
Rubis , jacinthe	4 onces.
Perles	4 onces.
Emeraudes	5 onces.
Musc	6 gros.
Bol d'Arménie	3 onces & dem.
Terre de S. Paul ou de Malthe .	3 onces & dem.

Réduisez-les en poudre , mêlez-les bien ensemble , & délayez-les en consistance de boules avec de la gomme & de l'eau rose , puis roulez-les sur une feuille d'or battu , pour qu'elles en soient couvertes , & faites-les sécher.

Le second de ces deux remèdes , comme bien moins dispendieux , & d'un usage plus prompt , plus présent & plus universel , peut devenir plus populaire , & entrer dans les provisions des ménages les plus ordinaires. Il se nomme *kou-tsiou* , *vin amer* , *drogue amère* ; on le donne en petite quantité , c'est-à-dire , une cuillerée ; mais on peut en augmenter la dose , ou même en faire prendre une seconde , une troisième fois , selon la nature de la maladie & l'état du malade. Le *kou-tsiou* est un excellent remède pour les apoplexies de bile , les indigestions , les coliques , les fièvres intermittentes , &c. ; il est sur-tout admirable pour entretenir en santé , quand on le prend le matin à jeun , & qu'on boit quelque tems après du thé , de la sauge , &c. pour l'aider à faire son chemin. Un de nos Néophites , Capitaine des gardes de l'Empereur , étant tombé d'apoplexie en revenant du Palais , doit la vie au *kou-tsiou* qu'on lui fit prendre sur le champ. Il seroit facile de faire un long catalogue de guérisons différentes ; mais ces sortes de recommandations se noient en passant la mer. Quand un remède

est arrivé en Occident , on en juge par l'effet que doivent produire les choses dont il est composé , & on en juge très-fagement.

Maniere de préparer le kou-tfiou.

Prenez de l'eau-de-vie la plus faite 1 liv. & dem.
 Aloës 3 gros.
 Mirrhe 3 gros.
 Encens 3 gros.
 Safran un demi-gros.

Faites-les infuser au soleil un mois , ayant soin d'agiter la bouteille de tems en tems , puis tirez au clair. Comme le *kou-tfiou* est très-bon pour les coupures , contusions , plaies , ulcères , &c. , il y en a qui ajoutent de nouvelle eau-de-vie , en petite quantité , sur ce qui reste de la premiere infusion , le font infuser de nouveau , & trouvent que cela suffit pour l'usage ordinaire. La bonne façon , c'est de mettre double dose d'eau-de-vie & de drogues , puis de n'en tirer au clair que la moitié pour prendre intérieurement , & de garder le reste pour être appliqué extérieurement.

P. S. Ces deux remedes nous sont venus ici des Indes , où ils ont été inventés. Le premier , connu sous le nom de *pierre de Gaspard Antonio* , a été inséré dans la Pharmacopée de Manuel Rodrigues Koelho , imprimée à Lisbonne en 1734. Mais on verra d'abord que la recette qu'il donne est une recette conjecturale , au lieu que celle que nous donnons est la vraie.



I V.

TEINTURE CHINOISE.

Non conferetur cum tintis India coloribus. Job. ch. 20.

QUOIQU'ON ne trouve point de détails dans les *kings* sur les matieres premières des anciennes teintures, on y voit clairement néanmoins qu'on les tiroit du regne végétal. Le chapitre *Yu-kong* du *Chou-king*, indique nommément deux endroits où croissoient les plantes qui donnoient le noir & le rouge. Le *Chi-king*, le *Ly-ki*, & le *Tcheou-ly*, parlent de la saison dans laquelle on doit cueillir le *tsang-lan*, le *hong-lan*, & les autres herbes dont on tiroit le rouge, le violet, le bleu, & la couleur de bois. Or, l'ancienne glose porte que les Anciens avoient pour principe, que c'étoit des plantes qu'il falloit tirer la matiere des teintures pour le coton & la soie. Elle ne fait pas mention à la vérité, ni de la laine, ni du chanvre, mais c'est parce qu'on ne portoit la laine qu'en fourrure, & qu'on réservoir la toile de chanvre pour les habits de deuil. Cet ancien principe est encore aujourd'hui celui qui prévaut chez tous ceux qui ont le secret d'en faire usage: ils tirent des plantes & des arbres toutes les matieres de leurs teintures.

L'antiquité avoit des tems marqués pour la récolte des plantes qu'on employoit dans la teinture, & cela faisoit époque dans son année agraire, jusques dans l'enceinte du Palais. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui; mais le gouvernement, pour tenir toujours à l'antiquité par quelque endroit, a continué d'exiger le tribut annuel de certaines plantes pour les manufactures impériales; & dans le dernier ouvrage, publié sur l'agriculture, il a fait faire un article à part de la culture des

plantes dont on se fert dans la teinture : & pour montrer encore mieux l'intérêt qu'il y prend , il a voulu qu'il fût fait mention de toutes celles dont on se fert dans les différentes provinces. Il nous a paru remarquable qu'au lieu de décrire les pratiques de la culture d'à présent , on se borne à citer les Anciens. L'esprit de cette conduite c'est d'annoblir , de consacrer cette culture par son antiquité ; & , ce qui n'est pas moins utile , de tourner l'attention publique vers les anciennes pratiques plus simples , plus sûres , plus populaires , & malheureusement presque oubliées. Quoi qu'il en soit du succès de ces soins à cet egard , on cultive ces plantes dans tout l'Empire , & leur récolte annuelle suffit dans chaque province.

Quant à la maniere d'extraire les parties colorantes des plantes , de préparer le coton & la soie pour les recevoir & les conserver long-tems , les principes des Anciens , & les conséquences qu'ils en tirent , paroissent clairement indiqués dans plusieurs textes authentiques. La nature qu'ils éprouvoient & suivoient comme à la piste , ainsi que dit *Mei-ling* , leur avoit appris ; 1°. que ce n'étoit que par infusion , ou par trituration & compression qu'on peut tirer les suc colorans des plantes ; & , ce qui est très-digne de remarque , que plus on les travaille , plus on les altere ; plus on les conserve , plus on les affoiblit ; 2°. que les fils & les étoffes ne peuvent bien recevoir toute la teinte des matières colorantes , qu'autant qu'on les a mis dans un état approchant de celui des plantes , c'est-à-dire , qu'on les a pénétrés d'humidité , & imbibés d'un suc , ou âcre , ou acide , ou salé , qui les déploie & les fixe ; 3°. que plus la façon de teindre se rapproche de celle de la nature , plus elle conserve aux couleurs , leur force & leur éclat : d'où il suit qu'elle doit être à froid , & fixée par une chaleur qui imite celle du soleil.

Ici l'on nous demandera sans doute des détails ; mais quelques recherches que nous ayons faites dans les livres que nous avons

pu ouvrir, nous n'avons rien trouvé d'assez constaté pour oser l'attribuer aux Anciens. Qu'on n'en soit pas surpris, les détails étoient une tradition commune & toujours subsistante dans chaque pays; & comme les plantes colorantes dont on faisoit usage, varioient selon les provinces, le peu qu'on en trouve dans les livres n'est pas assez articulé pour nous rassurer contre nos doutes & nos méprises.

Pour bien comprendre ce que nous voulons dire, par *tradition commune*, &c., il faut savoir que sous les trois premières Dynasties, la teinturerie n'étoit pas un art de profession. On teignoit dans chaque famille ses toiles & ses soieries. C'étoit la tâche des personnes du sexe, ainsi que d'élever les vers à soie, de filer le coton, de faire les étoffes, & de coudre les habits. Voilà à quoi servoit leur vie retirée, & leur affranchissement de tous les travaux agraires chez les plus pauvres colons. Il ne faut pas croire néanmoins que ces occupations ne regardassent que les familles du peuple : *La femme d'un Lettré*, disoient les Anciens, *doit fournir à son mari, de son travail, tous les habits qu'il porte*. Il en étoit de même des dames du Palais.

Mais que fait-on de la manière des Anciens, de préparer les matières premières des teintures ? Pour bien s'expliquer, il faudroit faire connoître exactement les plantes dont on les tiroit, & nous ne trouvons rien à cet égard de sûr & d'exact. La Botanique chinoise a multiplié les noms de même que la nôtre, & cela cause les mêmes obscurités. Les plantes dont on se sert aujourd'hui pourroient être un supplément, mais nous ne sommes pas à portée de faire des recherches satisfaisantes, parce que la province où nous sommes est la plus mal partagée en ce genre, & cela demanderoit un loisir que nous n'avons pas. Nous nous bornerons à raconter ce que nous avons pu trouver dans les livres; & quelque défectueux & tronqués que soient

nos détails, nous espérons que les personnes intelligentes y trouveront des choses à étudier & à imiter.

Commençons par le Rouge : on le tire à présent de cinq à six plantes différentes; mais la plus estimée est le *hong-hoa*, que nous croyons être le carthame; on en sème des champs entiers; & quand les fleurs sont à leur point, ce qui demande un coup-d'œil intelligent, on les recueille proprement, on les pile jusqu'à les réduire presque en pâte; & après y avoir versé un peu d'eau de fontaine ou de pluie, pour en délayer le suc, on les presse dans un sac pour en extraire toute la couleur qui est jaunâtre. Si on ne l'a pas déjà fait, on pile de même des prunes, ou des cerises, ou des jujubes, &c., aigres & sauvages; on les délaie avec de l'eau, où l'on a fait bouillir du riz; puis après les avoir mises à la presse, & tiré tout leur suc, on le laisse un peu se *décant*, & puis on le mêle avec celui du *hong-hoa*. Quelques-uns mettent des branches d'aurone dans le vase du mélange : le plus essentiel est de proportionner la force de l'un & l'autre suc. Quant à la manière de conserver le beau rouge qu'ils donnent, les uns font évaporer toute l'eau & le gardent en tablettes; les autres attendent qu'il soit épaissi, & y font tremper, à différentes reprises, du coton : ce qu'ils avouent demander plus de soins, & être moins commode pour la teinture; mais ils prétendent que la couleur se conserve plus belle; & c'est aussi l'avis des femmes qui se servent de rouge : elles préfèrent le coton aux tablettes.

Nous avons envoyé le *ti-hoang*, il y a quelques années, & nous avons raconté comment on en tiroit du Jaune de teinture. On se sert aussi de plusieurs autres plantes; mais il faut avouer que l'on se sert plus universellement des fleurs du faux acacia, qui croît par-tout sans aucun soin, elles donnent un très-beau jaune. Quand elles sont prêtes à s'épanouir, on les recueille, on les détache de leur calice, & on les fait

fécher à un soleil ardent , ou encore mieux dans une casserole de fer , où on les tourne & retourne , comme si on vouloit les rissoler : puis on les humecte avec du suc d'autres fleurs qu'on a pilées , & où l'on a mis du sel. Après les avoir bien maniées , on en fait des boules qui doivent être séchées au nord. Il y en a qui , au lieu de sel , se servent de chaux , ou même se contentent d'en saupoudrer leurs fleurs , après l'avoir tamisée bien fin.

Ce n'est que dans les provinces méridionales qu'on cultive le *nimi-lan* , nous n'en avons pas vu : il paroît que c'est le véritable anil de l'Amérique. Dans les autres provinces on tire le Bleu des teintures de différentes plantes. Celle de *Pe-king* est une espece de persicaire , au dire de quelques Européens. Selon le plus ancien texte que nous ayons trouvé , il faut attendre que les feuilles aient leur crue pour en tirer une bonne couleur. On les divise après la récolte en deux parts , dont l'une qu'on pile est réduite comme en pâte ; & après l'avoir délayée dans de l'eau pour en mieux tirer tout le suc , on arrose de ce suc l'autre part qu'on n'a fait que triturer , ou plutôt concasser & ecraser : puis quand on voit que la presse en fera sortir tout le suc , on jette dessus de la chaux bien tamisée , on le mélange bien avec l'indigo , & on passe le tout dans un sac ; mais comme la couleur bleue qu'on tire est trop claire , on laisse précipiter la fécule qui la donne , & on fait couler l'eau par inclination , puis après avoir aéré un peu cette fécule , on en fait des *tiang* ou pains. Quelques-uns ne mettent leur chaux que dans le suc , & comme pour mieux faire précipiter la fécule ; mais il paroît que le bleu en est moins beau & moins fin. La quantité de la chaux paroît être un centieme du poids des feuilles d'indigo pilées. Les livres modernes en mettent davantage : reste à voir si c'est au profit de la couleur.

Les Anciens regardoient la préparation du fil & des etoffes

à la teinture, comme ce qui en affuroit plus prochainement le succès; par malheur on n'en trouve point le détail. Quelques recherches que nous ayons faites, tout ce que nous avons pu en découvrir se réduit à deux regles: la premiere, de les humecter d'une eau préparée; la seconde, de les tordre, les fouler & les battre, comme pour les rendre plus pénétrables à la couleur. Les Anciens paroissent avoir été persuadés que le coton ni la soie ne prenoient jamais bien aucune couleur, s'ils n'étoient pas humides. Ils croyoient outre cela, ainsi que nous l'avons insinué d'abord, que pour mieux imiter la nature dans les plantes & les fleurs, la liqueur dont on mouilloit le coton & la soie, devoit avoir la force de développer & de fixer la teinture. Comme ce n'est pas un système que nous prétendons établir & accréditer, mais un fait ancien dont nous rendons compte, nous n'avons garde d'entrer dans aucune discussion. Que ceux-là s'en chargent qui improuveront, ou approuveront cette ancienne pratique; nous nous bornerons à remarquer qu'on adoucissoit le coton avec des terres grasses, qu'ensuite on le passoit par une lessive claire des cendres de ses propres feuilles & racines, ou de celles de la plante colorante. Au lieu de terres grasses on se servoit d'ecailles d'huîtres & de moules, réduites en poussière, & délayées avec de l'eau de miel pour les fils & les étoffes de soie, puis on les trempoit dans une lessive de cendres de mûrier ou de soie. Du reste, toutes ces lessives étoient faites à froid, à ce qu'il paroît, & uniquement pour recueillir les sels dont elles étoient chargées. On recommande beaucoup d'avoir soin qu'elles soient claires & limpides. Dès que le coton & la soie étoient sortis de la teinture, on les tordoit, on les fouloit: on les rebattoit encore, si on vouloit les y remettre. On avoit dans les familles une grande pierre plate, destinée à cet usage pour les soieries; & les gros battoirs ronds, dont se servoient les personnes du sexe, sont fameux chez les Poètes chinois.

Les teintures anciennes ont été louées & célébrées ici, comme celles de Tyr en Occident ; mais il n'y a plus moyen de savoir quelle en étoit la pratique, & jusqu'où elles ont mérité les admirations qu'on leur a prodiguées. Tout ce que nous avons pu recueillir des plus anciens textes, nous a donné lieu de conclure ; 1°. qu'elles étoient à froid la plupart ; 2°. qu'on les répétoit plusieurs fois, qu'on y laissoit tremper la soie & le coton jusqu'à *sept jours & sept nuits (tsi-ge, tsi-yé)* ; c'est-à-dire, dans le langage des Anciens, près d'une semaine entière ; 3°. qu'après la teinture on exposoit les fils & étoffes au grand soleil, ou plus souvent encore à la vapeur d'une eau bouillante préparée. A propos d'eau préparée, nous avons oublié de dire plus haut, qu'on mettoit du sel dans les lessives dont nous avons parlé, & que l'eau où l'on avoit fait bouillir les huîtres, étoit regardée comme une espèce de savonnage qui préparoit excellemment les soieries à la teinture.

Quand on recueilleroit tout ce que nous avons dit sur les matières colorantes, les préparatifs & la teinture des Anciens, (leurs couleurs fussent-elles aussi belles, aussi tenaces, & aussi éclatantes que le veut la tradition) toutes leurs pratiques ne pouroient plus nous servir. Ce n'est pas à un Missionnaire à en chercher le pourquoi, encore moins à examiner en quoi & jusqu'où il seroit à souhaiter que la simplicité des anciennes mœurs nous permît d'en faire usage en France. Mais qu'on nous permette de remarquer que la teinture des cotons & des soies étant l'affaire de tous les ménages particuliers, quelque multipliés que fussent les soins qu'elle demandoit, ces soins y étoient beaucoup plus faciles qu'ils ne sauroient l'être dans nos grandes manufactures ; aussi n'avons-nous recueilli ce que nous en avons trouvé, que pour nous conformer à des desirs, dont la reconnoissance nous fait des loix. Tant mieux si on y trouve quelques bagatelles, dont puisse s'éclairer notre manufacturerie. Nous sommes si éloignés

de vouloir rien surfaire , que nous sommes les premiers à avouer , que si on en excepte encore les familles aisées des belles provinces & quelques ateliers de l'Empereur , la nouvelle teinture a supplanté l'ancienne dans presque tout l'Empire. La couperose, l'alun, le bois d'Inde, &c. dont les Anciens ne vouloient pas faire usage, ont pris le dessus & abregent le travail à notre maniere ; car la teinture marchande, que la Chine a tirée, pour le fond, de la Perse & de l'Inde, vers la fin du septieme siecle, se rapproche beaucoup plus de la nôtre que l'ancienne. Les echantillons que nous joignons à cette notice, aideront à la faire connoître, si tant est que les Mémoires qu'avoit écrits autrefois le feu P. d'Incarville se soient perdus. Si les graines qu'il fit parvenir à M. de Jussieu, ainsi qu'il fut écrit de Paris, ont réussi au Jardin du Roi, il a dû être aisé d'en faire l'essai, & de voir si le bleu qu'elles donnent suffit pour nos manufactures ; ce qui seroit bien à souhaiter, vu le peu qu'elles coûtent de travail à cultiver, & de soin à mettre en œuvre.

C'étoit le feu P. Benoît qui avoit demandé dans une autre province les echantillons de soie en fil, sur lesquels nous invitons à juger de l'état de la teinture marchande d'aujourd'hui. Si on l'a cru coupable de négligence ou d'oubli, on ne lui a pas rendu la justice qu'il méritoit. Ce respectable & zélé Missionnaire épargnoit si peu ses soins en tout lieu, en tout tems, & en toutes choses, qu'il y succomba, & augmenta nos malheurs de celui de sa perte... hélas ! on nous décrie, on nous noircit, on nous déshonore à Canton, en une infinité de manieres ; comment veut-on après cela que nous puissions nous charger des moindres bagatelles pour nos protecteurs & nos bienfaiteurs, même les plus illustres ? Mais dévorons nos douleurs... Aux echantillons de soie en fils, nous en avons ajouté en toiles de coton, les mêmes précisément qu'on a au village

& dans les campagnes. Qu'on n'y cherche pas la teinture : ce n'est pas elle que nous avons songé à y faire voir & trouver ; mais comment la Chine s'attache à faire descendre tous les arts vers le peuple , & à l'en faire jouir jusqu'au fond des campagnes. Nous disons jouir ; car pour nous en tenir à notre sujet , ces toiles teintes en couleurs voyantes , sont si communes & à si bon marché , que les plus pauvres en habillent leurs femmes, leurs filles, leurs enfans, & n'oseroient leur permettre de se montrer sans cela , ni à la nouvelle année, ni dans les autres tems de fête. Qu'on ne dise point que nous nous appuyons sur une bagatelle qui ne mérite pas même d'être remarquée ; laissant aux hommes d'Etat , comme il nous convient, ce qui a trait au peuple & au gouvernement, nous croyons devoir observer, au profit des arts, d'après ce que nous voyons ici en tout genre, que rien ne les conserve, ne les étend, ne les simplifie, & ne les perfectionne comme ce qui les rapproche de la multitude & les popularise. Il ne nous fiéroit pas de nous exprimer plus clairement ; mais qui n'a pas su que le grand Empereur *Kang-hi* reprochoit à l'Europe de mettre trop de superflu dans le nécessaire, & de s'ôter l'abondance pour le peuple ? A faire tant d'ecarlates magnifiques pour le Levant & pour les deux Amériques, on a oublié tous les rouges pour les hameaux.

Pour revenir à notre teinture des Anciens, nous trouvons dans ce moment qu'ils recommandoient comme une chose capitale & essentielle de tenir à la vapeur d'une eau bouillante préparée, les étoffes & fils qu'on avoit retirés de la teinture, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus ; & une vieille glose ajoute qu'un soleil ardent peut y suppléer, & qu'au défaut du soleil on peut recourir à un *kang*, ou étuve, comme celle dont il a été parlé dans l'essai sur les greniers. Qu'on examine jusqu'où cette petite remarque peut être de quelque usage. Les Anciens

avoient encore une pratique pour rendre leur teinture noire, celle de fatin sur-tout, plus belle, plus solide, & plus brillante. Quand leur fil étoit teint en noir, ils lui donnoient un bain d'eau chaude, & le faisoient sécher au soleil. Or voici comment ils préparoient ce bain : sur cent livres d'eau, par exemple, prêtes à bouillir, ils verfoient huit onces d'amidon délayées d'abord en pâte avec trois onces & demie d'huile de chanvre ou de navette, ou de lin, &c., puis en bouillie très-claire avec l'eau qu'on y ajoutoit ; & après avoir mélangé cette bouillie avec l'eau prête à bouillir, & lui avoir fait faire un bouillon, on la tiroit pour la presser dans une grosse toile, & ensuite y tremper son fil. On nous a assuré que cette antique maniere étoit encore en usage dans plusieurs manufactures de l'Empereur, & même chez plusieurs fabricans.

P. S. Nous avons joint aux echantillons des fils de soie, de petites tresses, dont on fait ici beaucoup d'usage ; aussi y en a-t-il de toutes les largeurs & couleurs. Les chinoises, qui trouvent la broderie en chaînette trop longue & trop ennuyante, abrègent le travail au moyen de ces petites tresses qu'elles cousent sur la soie d'après un dessein, & avec lesquelles elles font des broderies de plusieurs façons qui sont très-jolies & réussiroient peut-être en France.



VI.

A B R I C O T I E R.

Et oleum ne læseris. Apoc. ch. 6.

ON distingue ici trois especes d'abricotiers ; 1^o. l'abricotier à fleurs doubles ; 2^o. l'abricotier à fruit ; 3^o. l'abricotier sauvage.

L'abricotier à fleurs doubles, que M. Duhamel dit n'avoir jamais vu, est ici très-anciennement connu & cultivé dans les parterres. Les Poètes ont célébré à l'envi ceux des beaux jardins de *Lo-yang*, de *Si-ngan-fou*, & de *Nan-king*. On compte ordinairement quatre familles principales d'abricotiers à fleurs doubles, les *mille feuilles*, les *jaunes-pâles*, les *blancs de lait*, & les *ordinaires*, dont le bouton paroît d'abord rouge, & dont la fleur blanchit en s'épanouissant. Il y a des abricotiers à fleurs doubles nains, il y en a de moyens & de grands. Les premiers, qu'on trouve plus aisément, sont destinés à fleurir dans les appartemens durant l'hiver, & sur-tout à la nouvelle année ; les autres sont plantés sur les collines & les monticules des jardins, où ils font un très-bel effet au printems.

L'abricotier à fruit nous a paru à-peu-près le même qu'en France pour la grosseur, la figure, la couleur & le goût. Les jardiniers en comptent plusieurs familles ; favoir :

Le *Kin-hing* qui est rond, a la chair jaune, mûrit le premier, & est d'un très-bon goût. L'Empereur *Vou-ty*, de la Dynastie des *Han*, qui commença à régner l'an 130 avant Jesus-Christ, en faisoit très-grand cas. On parvint sous son regne à en avoir d'aussi gros que des poires, & d'aussi jaunes que des oranges.

Le *Choui-hing*, qui est très-juteux & d'un parfum exquis.

Le *Pe-hing*, dont la chair est blanche & d'un goût assez médiocre.

Le *Ly-hing*, qui conserve toujours un œil verdâtre & un petit goût aigre.

Le *Kin-kouan-kinen*, qui est couleur de chair, très-charnu, d'une eau excellente & un peu applati.

Le *Mou-hing*, qui est véritablement applati, verdâtre, & toujours un peu acide.

Enfin le *Pa-tan*, qui vient originairement d'au-delà du *Chamo*, dont le fruit est petit, peu charnu, & qui n'est prisé qu'à cause de son amande qui est assez grosse, douce & très-agréable à manger.

L'abricotier sauvage, qui est sans doute en France, mériteroit peut-être d'être tiré de son obscurité, & d'attirer l'attention des cultivateurs. On en distingue ici trois familles, il y en a deux qui se ressemblent beaucoup; la troisième a son fruit applati & un peu pointu, nous enverrons des noyaux de chacune. Leur amande donne ici une fort bonne huile, elle nous tient lieu d'huile d'olive pour la cuisine & pour la table. Mais si on ne vouloit pas l'admettre à ces usages, on lui feroit sûrement un accueil pour les lampes. Les paysans chauffent leurs étuves avec ce qui reste de noyaux, & en recueillent les cendres avec soin pour leurs engrais. Comme l'abricotier sauvage est tout blanc de fleurs au printemps, ne demande aucune culture, se contente du plus mauvais terrain, & pousse assez tard pour ne pas craindre les gelées, on l'admet jusques dans les jardins de l'Empereur, où on lui abandonne les plus mauvais terrains, les expositions les plus défavorables, & les gorges des collines les plus enfoncées.

Il seroit fort superflu d'entrer dans le détail de ce qui se pratique ici pour la culture de l'abricotier. Nous nous borne-

rons à observer, d'après un ancien livre, que si l'on veut se procurer l'abricotier à belles fleurs doubles, il ne faut que enter & réenter sur ente, tailler l'arbre à profit de pousse, en charger la racine d'une grosse pierre, qui l'affaissant par son poids, l'oblige à piquer en bas, & ameublir la terre des environs avec de bon terreau. Quelque bien que réussisse l'abricotier dans les provinces méridionales, le fruit en est très-inférieur à celui des provinces du Nord, les plus orientales & les plus voisines de la mer, & d'ailleurs beaucoup moins sain & beaucoup moins beau. La grande Botanique de l'Empire fait une mention spéciale des abricots de différens petits districts du *Pe-tche-ly*, & elle a l'attention d'indiquer quelle est l'espece qui réussit le mieux dans chacun. Plus l'on a fait ici de recherches, d'observations & d'expériences, plus on en a conclu décidément, qu'en fait de fruits, il y a des choix, des faveurs, & des prédilections de la nature, qu'aucune industrie ne peut, ni suppléer, ni égaler, & que les rechercher, les trouver & s'y attacher, est le *nec plus ultra* du cultivateur.

Quand il faut enter un abricotier, dit-on ici, si l'on ne cherche qu'à satisfaire sa curiosité, & à se donner un fruit plus beau à voir, & plus agréable à manger, on y réussira en l'entant soit sur prunier, soit sur pêcher, ou cerisier; mais si on cherche réellement à perfectionner son fruit, sans en altérer la nature, il faut greffer & regreffer un abricotier venu de noyau. Comme nous ne prétendons que rendre compte de ce que nous trouvons, & point du tout le garantir, nous abandonnons aux curieux & aux Physiciens, le soin de discuter ce point, que les Chinois étendent à tous les autres arbres à fruit, sur lesquels ils ont fait des tentatives & des expériences sans nombre, jusqu'à enter la vigne sur le jujubier, & l'abricotier sur l'oranger. Mais pour qu'on ne nous impute pas de leur faire dire ce qu'ils ne disent point, nous avertissons qu'ils convien-

nent & avouent qu'on se procure de très-beaux fruits par le mélange des especes ; mais ils ajoutent comme un fait , que c'est aux dépens de leur vraie bonté , qu'on n'atteint qu'en entant & réentant la même espece.

Il y a des précautions à prendre pour se donner un bon semis d'abricots. La premiere, & celle que nous trouvons le plus recommandée, est de choisir une bonne espece, & puis d'attendre qu'ils tombent de l'arbre à force d'être mûrs. La seconde, est de trier les plus beaux de ces abricots ainsi tombés de maturité, puis de les enterrer avec leur chair dans une fosse profonde & pleine de bon fumier. Le printems de l'année suivante étant venu, on déterre ses noyaux, & on en forme un semis qui doit être fort clair. Il y en a qui disent que l'abricotier perd toujours à être transplanté, parce que sa racine piquant peu en terre, la transplantation augmente ce défaut ; mais tous conviennent qu'un abricotier, même de semis, gagne à être enté & réenté plusieurs fois, que le plein vent lui est plus avantageux, que les fruits perdent toujours lorsque les arbres ne sont pas assez espacés, & que l'exposition de l'Orient, sur la pente d'une colline ou monticule, est celle qui lui est la plus favorable à tous egards. Ici qu'on nous permette de dire la chose avec toute vérité, & uniquement pour faire l'acquit de notre amour pour le bien public. C'est à tort qu'on a prétendu que la préférence que les Chinois donnent aux collines, côtes & montagnes pour leurs vergers, n'étoit qu'une préférence d'economie. Plus nous avons examiné la chose de près & avec soin, plus nous nous sommes convaincus qu'ils ne cherchoient en cela que le profit des arbres, & sur-tout à assurer la bonté de leurs fruits. Nous ne pouvons pas nous empêcher de remarquer, qu'à s'en tenir à ce qu'on trouve de plus certain & de mieux articulé dans l'histoire sur les jardins & les vergers des anciens Empereurs, en remontant plus de douze siècles avant Jesus-

Christ, on voit clairement que les côtes, les collines & les montagnes, ont toujours été les lieux les plus célèbres par l'abondance, la beauté & la bonté de leurs fruits.

Les abricots sont ici, comme chez nous, un des premiers fruits de l'été. Quelque abondante qu'en soit la récolte, elle ne l'est jamais autant que le peuple le souhaite. Les livres s'accordent assez à dire que les abricots sont sains, si l'on en use avec sobriété, & qu'ils ne sont dangereux que pour les enfans, ou pour ceux qui ont l'estomac trop foible. Les Chinois en font, comme nous, des confitures sèches & de liquides, mais ils attendent qu'ils soient bien mûrs. Outre cela ils en expriment le suc, le font cuire, le clarifient, & en préparent des especes de pastilles, qu'on garde comme l'on veut, & qui fondues dans de l'eau, sont excellentes pour désaltérer les voyageurs, & rafraîchir les gens de travail. On fait sécher pour le même usage les petits abricots, qu'on nomme de montagne, en en détachant la chair du noyau, & en la faisant tremper à plusieurs reprises dans du jus d'autres abricots bien mûrs, ou même de cerises. Ces abricots, ainsi séchés au soleil, se gardent pour être mangés le printems suivant, bouillis dans de l'eau avec du miel ou avec du sucre; mais sur-tout pour être bouillis jusqu'à consommation dans une grande quantité d'eau, où l'on mêle après un peu de vinaigre, pour servir de boisson rafraîchissante au peuple & aux gens de la campagne. Comme elle est très-saine, les personnes aisées en font aussi usage, en y ajoutant un peu d'écorce d'orange & de sucre fin.

Les livres de drogues & de botanique font l'honneur à l'abricotier d'attribuer force vertus à ses fleurs, à ses feuilles, à son fruit, à son écorce, à ses jeunes rejettons, & à ses racines; mais apparemment que cela ne doit s'entendre que pour les gens de la campagne, & pour ceux qui menent une vie aussi simple & aussi frugale que la leur. Ce seroit se moquer,

de proposer de pareils remèdes à ceux dont l'estomac est aguerri aux épiceries & aux assaisonnemens multipliés d'une cuisine savante. Quant aux amandes des abricots, celles sur-tout de l'espèce sauvage, peut-être pourroient-elles être de quelque usage dans notre médecine. A en croire celle de Chine, elles sont un remède très-sûr & très-présent contre la morsure des chiens enragés, si on les mâche bien, & qu'on les applique ainsi sur la plaie sans délai. Mâchées aussi, mais à jeun, & encore mieux par un enfant, elles nétoient & ferment promptement les *ulceres de lait* qui se forment sur les mammelles des nourrices. On fait encore avec ces amandes des emulsions & des orgeats, qu'on dit être très-efficaces pour dégager la poitrine, & en amortir le feu, arrêter une esquinancie qui commence, dégager les viscères, & rafraîchir le sang. Une amande brûlée à la lampe, au bout d'une aiguille, & mise après, aussi chaude qu'on peut la soutenir sur une dent, en calme la douleur sur le champ. La peau réduite en cendres, & prise à dose convenable dans du vin chaud, arrête les hémorragies les plus violentes. Il y en a qui font revenir ces amandes dans de l'eau chaude pour les dépouiller de leur peau, puis ayant coupé le petit bout où est le germe, ils les font bouillir deux heures dans de l'eau de ruisseau, avec une égale quantité de *pe-ho-che* & de *ou-hou*, puis sécher au soleil. Ces amandes, disent-ils, mâchées à jeun, au nombre de sept à huit, fortifient l'estomac, tuent les vers, renouvellent le sang, &c. La grande Botanique que j'ai sous les yeux, ne finit pas sur les vertus des amandes des abricots sauvages; elle articule en particulier que l'emulsion de ces amandes est le contrepoison naturel de ce qui a été gâté par le plomb & l'étain. Mais de tous les usages qu'on en fait ici, celui d'en exprimer l'huile est le plus utile, & le seul pour lequel nous osons demander quelque

attention. Nous la demandons avec d'autant plus de confiance, que l'abricotier sauvage peut réussir à merveilles dans les plus mauvais cantons de nos provinces les plus septentrionales. Du reste, quand cette huile est faite à froid, elle est très-belle, bien supérieure à celle de noix, elle peut suppléer l'huile d'olive, même pour le service de table, & est certainement d'un très-bon usage, comme nous le disions plus haut. Si le préjugé ricane sur cet énoncé, nous espérons que le zèle & l'amour du bien public n'en feront pas moins empoussés à consulter l'expérience & à faire des essais. Car enfin, l'espece d'abricotier dont il s'agit ici, croissant par-tout, & ne demandant aucune culture, semble d'autant plus propre à devenir un secours pour les pauvres paysans, qu'il donne beaucoup de fruit. Qu'on ne s'imagine pas du moins que ce soit-là un propos hasardé pour accréditer une nouveauté. La forme seule que nous donnons à nos notices depuis tant d'années, & les sujets auxquels nous nous attachons, suffisent de reste pour nous défendre contre un pareil soupçon. Mais ce qui nous en défend mieux, & doit rassurer les plus défiants, c'est que nous ne nous sommes hasardés à faire cette indication, que parce que quelque stériles & quelque méprisables que soient les montagnes sauvages qui sont à l'occident de *Pe-king*, la récolte des abricots sauvages, & l'huile qu'on tire de leurs amandes, mettent les paysans qui les habitent aussi à leur aise que ceux de la plaine. Que ceux qui aiment à raisonner sur les faits, & à en tirer des conséquences, fassent leurs réflexions sur celui-ci. L'histoire particulière de la province du *Chen-si*, raconte que sur le milieu du quatorzième siècle, un Médecin célèbre & très-charitable ne prenoit point d'honoraire pour ses ordonnances & ses remèdes; mais attendri sur la misère des paysans de son village, & voulant la soulager, il exigeoit de ses malades qu'ils plantassent chacun un abricotier sauvage sur

une colline nue & stérile qui appartenoit à la commune. Après une quinzaine d'années, la colline étant toute couverte d'abricotiers, le bon Médecin assembla les gens du village, & leur dit : les abricotiers qu'on a plantés à ma prière sur la colline de l'Est, la couvrent maintenant de leur ombre, & en font un endroit charmant. La commune a eu l'honnêteté de m'en céder la jouissance, je la rends à la commune; qu'elle se charge d'entretenir la plantation que je l'ai engagée à faire. L'huile qu'elle en retirera suffira, non-seulement pour payer un Médecin & les remèdes dont auront besoin les malades de notre village, mais encore pour assurer une subsistance honnête aux pauvres vieillards, aux veuves & aux orphelins.

Qu'on nous passe ce mot : il peut arriver que notre France réussira à cultiver des arbres & des plantes des pays étrangers; mais elle ne parviendra jamais à se procurer une abondance universelle & constante, que par la culture des arbres & des plantes qui y croissent naturellement & (ce qui mérite une sérieuse attention) se rapportent plus prochainement, plus directement, & plus aisément aux besoins communs. *Ce qui est propre à chaque climat, dit excellemment Tsao-ping, demande moins de soins pour la culture, y vient meilleur, & est d'un produit plus sûr & plus abondant; les fermiers, même les plus misérables, cessent de l'être, si l'on y suit l'indication de la nature, & enrichissent presque autant les propriétaires que les meilleurs cantons.* Que ceux qui se laissent trop éblouir par de fausses apparences nous permettent de leur observer, que les arbres étrangers, qui ont eu ici tant de vogue dans les différentes provinces où a été la Cour, n'ont pu s'y soutenir, & qu'ils y ont totalement péri. Bien plus, quoique la Chine, qui réunit presque tous les climats de l'Europe, ne fasse qu'un seul Empire, la facilité que cela procure pour cultiver dans une province ce qui croît dans l'autre, ne tente personne. Les expériences

expériences passées ont appris qu'il falloit s'en tenir dans chaque canton à ce qui y réussit comme de foi-même.

Avant de finir cette notice , nous révélerons ici à nos Peintres en détrempe & en miniature , un petit secret de ceux de Chine. Nous avouons bonnement que nous ne l'avons pas vérifié par nous-mêmes ; mais nous l'avons trouvé dans d'anciens livres , & des Peintres de notre connoissance nous l'ont confirmé de façon à nous persuader qu'on peut y ajouter foi. Le plus beau & le plus fin blanc de ceruse , ayant pour l'ordinaire un petit œil bleuâtre qui en amortit l'eclat , & une espece d'huile qui le rend difficile à employer , on a songé à y remédier. Le moyen qu'on a imaginé consiste à le laver & relaver plusieurs fois avec du lait d'amandes ameres d'abricot sauvage. Ce lait se fait en mâchant à jeun ces amandes , qu'on a dépouillées de leur peau , & en les délayant ensuite dans une quantité proportionnée d'eau de fontaine un peu chaude. Il faut que la salive du masticateur entre pour beaucoup dans l'efficacité de ce lait , puisque l'histoire des Peintres observe que s'il n'est pas à jeun , ce lait aura peu d'effet , au lieu que s'il est à jeun , & d'un tempérament bilieux , une seule lotion suffira pour donner à sa ceruse toute la blancheur & tout l'eclat qu'il peut desirer. La maniere de s'en assurer consiste à délayer la ceruse dans de l'eau de fontaine , puis à la laisser se précipiter. Si elle est bien purifiée , l'eau reste aussi claire & aussi limpide que si on n'y avoit pas délayé de ceruse ; mais on ne parvient à cela qu'après l'avoir bien lavée , & ôté tout ce qui y étoit resté d'abord du lait des amandes d'abricot. Mais en voilà assez sur cette bagatelle , c'est à nos Peintres à tirer parti de cette indication , & à faire leurs recherches sur l'application qu'on pourroit faire de cette pratique à d'autres couleurs.

V I I.

A R M O I S E.

Pars ejus in herbâ terra. Dan. ch. 4.

L'ARMOISE est connue en Chine de toute antiquité, elle est nommée *y-tsao* (l'herbe des Médecins) par excellence. On en distingue ici trois especes, l'épineuse, l'ordinaire & la sauvage. Quelques livres parlent d'une quatrième especes qu'on trouve sur les plus hautes montagnes des provinces du midi, & ne croît en bien des années qu'à la hauteur d'un pied. Son grand mérite, à ce qu'il paroît, c'est d'avoir une bonne odeur, & de jouir d'une especes d'immortalité. On la met dans les vases pour orner les cabinets; & quand elle a été bien séchée à l'ombre, elle se conserve aussi long-tems que les fleurs artificielles; nous n'avons pas pu nous en procurer.

L'armoïse que nous nommons *épineuse*, a réellement des épines au bout des dentelures de ses feuilles, elle croît sur les montagnes. La plus estimée, & réellement la plus cotonneuse, est celle qu'on cueille sur les montagnes qui sont en-deçà & au-delà de la grande muraille. On bat ici ces feuilles, quand elles sont seches, avec une bate de bois, jusqu'à ce que le parenchyme en soit séparé, & après les avoir préparées avec de l'eau de salpêtre, on s'en sert en guise d'amadou: on n'en a pas d'autre à *Pe-king*, & il vaut bien le nôtre. Les anciens Chinois, à en croire quelques gloses du *Chi-king*, se servoient de cette matière cotonneuse de l'armoïse épineuse pour faire des matelas, pour piquer des habits, & même pour faire des toiles. La matière du papier est devenue si rare en France, que nous oserions presque indiquer cette armoïse, si

on l'a, pour y suppléer. On s'en est servi ici autrefois à cet usage, & on n'a discontinué, sans doute, que parce qu'on a trouvé d'autres matieres plus à la main. A propos de papier, est-il essentiel que le lin & le chanvre aient passé par la forme de chiffons pour pouvoir entrer dans nos papeteries? Les Chinois blanchissent leurs bamboux; pourquoi ne blanchissons-nous pas la filasse de lin & de chanvre? Les droits de la routine & du préjugé sont-ils imprescriptibles? A quoi tient-il du moins qu'on n'emploie à faire du papier d'emballage, comme les Chinois, de la filasse de chanvre, ne fût-ce que celle qui se perd dans nos corderies?

L'armoïse ordinaire croît dans toutes les provinces de la Chine, comme dans toutes celles de notre France. Or nous trouvons dans les anciens comme dans les nouveaux livres, que l'on ne doit employer dans les remedes, que celle de *Kitchéou* ou de *Ming-tchéou*. Sur quoi j'observerai que l'on a ici la même attention pour toutes les plantes, écorces, fruits & racines qui entrent dans les remedes. Notre médecine n'y regarde pas de si près pour les plantes indigenes; qu'elle nous permette de la renvoyer sur cet article à ses propres maximes au sujet des plantes exotiques. Il est bien surprenant qu'avec toutes nos connoissances de Botanique, nous soyons encore à savoir où croissent en France les meilleures plantes dont se fert notre médecine. Si elles ont plus de force & de vertu dans un endroit que dans l'autre, ou plutôt si elles n'ont toute leur force & leur vertu que dans certains endroits, où le sol & le climat leurs sont plus favorables, comme on l'a toujours prétendu ici, cela ne mériterait-il pas qu'on y fît attention? Le gouvernement donne ici l'exemple. Les provisions de l'apothicairerie du Palais sont tirées de toutes les provinces de l'Empire, & cela accrédite le commerce le plus utile qu'il puisse y avoir entre les unes & les autres. Ce qui nous a sur-tout déter-

miné à faire cette observation, c'est que nous voyons; 1^o. que les Chinois s'accordent tous, de Dynastie en Dynastie, à attribuer à des plantes que nous avons, bien des vertus que nous n'y reconnoissons pas. Est-ce erreur de leur part, ou ignorance de la nôtre? Qui le décidera? Ne peut-il pas se faire qu'ils jugent bien & nous aussi, parce que nos plantes n'ont pas autant de force que les leurs? peut-être les nôtres mieux choisies vaudroient-elles les leurs? 2^o. que sans parler du *gin-cheng*, qui croît dans tant de provinces, & n'est véritablement *gin-cheng* que dans les *tsao-tong*, il est si notoire ici que les plantes crûes en tel ou tel endroit, sont les seules dont on doive se servir, que leur prix n'a jamais pu faire tomber cette idée dans un pays où l'on est si attentif sur toutes les dépenses.

On ne fait usage ici que des feuilles & des graines de l'armoïse; on attribue aux premières les mêmes vertus que nous pour les maladies des personnes du sexe & des femmes en couches, mais nous n'avons pas vu que nous fassions usage de son suc lorsqu'elle est encore verte, comme on fait ici, pour les crachemens de sang subits, &c., on cueille ces feuilles ici vers le solstice d'été. Que nos Savans en cherchent la raison; mais nous trouvons dans les anciens livres, que dès le troisième siècle de l'ère chrétienne, on a commencé ici à cueillir l'armoïse avant le soleil levé, à en suspendre aux portes & sur le devant des maisons, & à lui attribuer la vertu de résister aux maléfices. Les Poètes du septième siècle chantent la manière dont les rues de la capitale en étoient ornées & embaumées le cinq de la cinquième lune, qui a pu concourir avec la fête de S. Jean. On emploie aussi la graine d'armoïse contre les crachemens de sang; on en divise la dose en deux portions, l'une est réduite en cendres & mise dans l'eau, où l'on a fait bouillir l'autre. Ces cendres, dit-on, prise en guise de tabac, arrêtent les hémorragies du nez. Nous n'osons indiquer comment on

fait usage de l'armoïse contre les diffenteries & l'enteries qui proviennent d'épuisement, dans les pleurésies, dans les affoibliffemens d'estomac, &c., cela demanderoit trop de préliminaires, mais nous croyons devoir observer que dans ces cas & bien d'autres, on ne se fert que de cette plante, à l'exemple des Anciens, ce qui distingue les plantes vraiment médicinales, à qui il a été donné de guérir certaines maladies, sans être aidées par d'autres drogues ou plantes. L'infusion des tiges & bourgeons d'armoïse, est recommandée aux vieillards au lieu de thé.

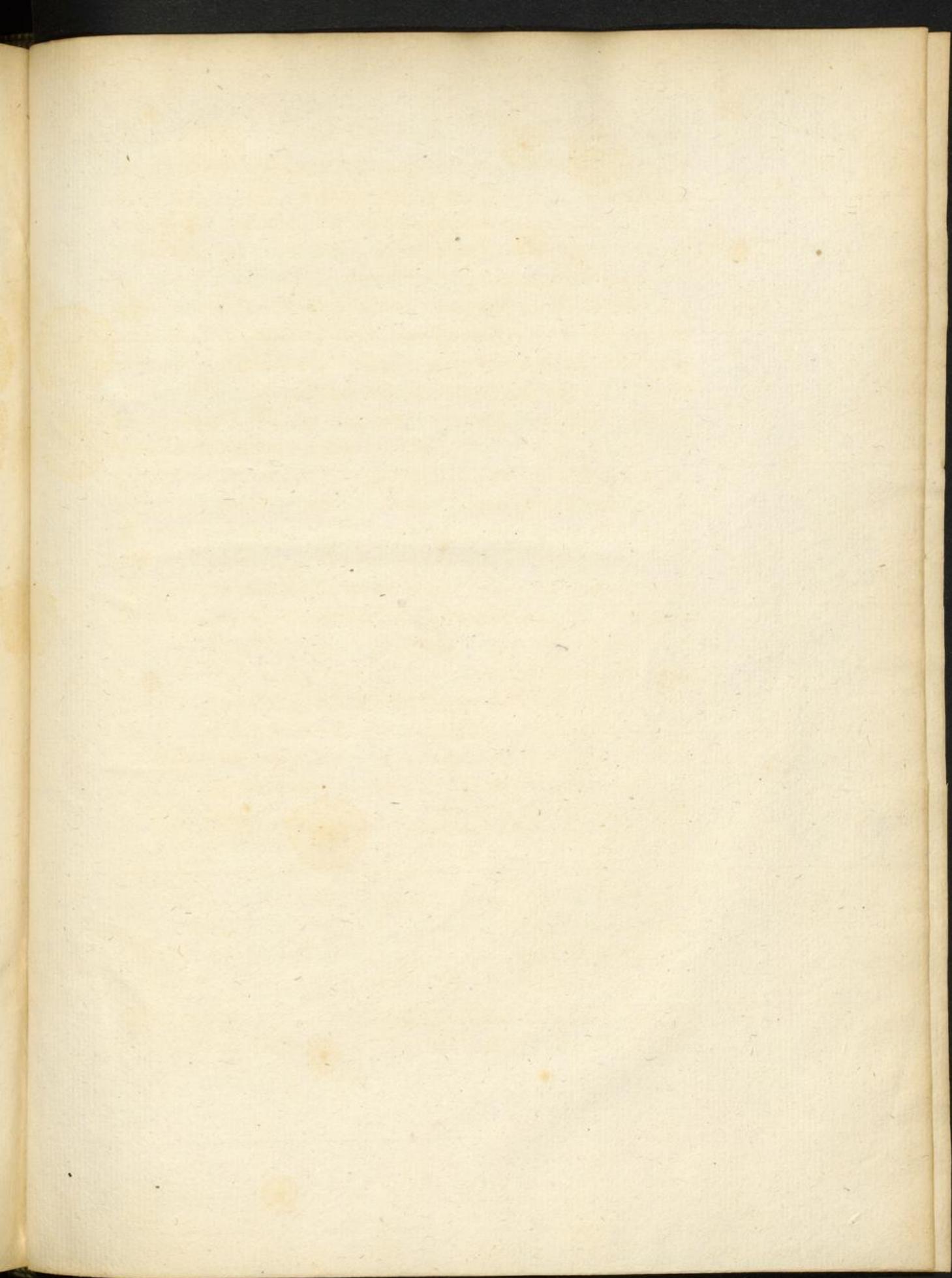
L'armoïse sauvage croît dans les montagnes, aux lieux les plus sauvages. Ses feuilles sont plus profondément découpées & echanrées que celles de l'armoïse ordinaire : elle est aussi plus foyeuse ou cotonnée. Les Anciens en faisoient très-grand usage. S'il faut en croire tous les livres, leur médecine opéroit par des principes bien singuliers, & cependant justifiés dans la pratique. Dans toutes les provinces septentrionales, le grand remede pour la plupart des maladies, consistoit en des piquures profondes sur lesquelles on brûloit une petite boule de coton d'armoïse. Ces piquures étoient faites avec des aiguilles d'or ou d'acier, & ne devoient pas donner de sang. La science du Médecin consistoit à en déterminer l'endroit, le nombre & la profondeur : on préparoit ce coton d'armoïse, comme nous avons dit plus haut qu'on prépare aujourd'hui l'amadou ; mais au lieu de salpêtre, on se servoit d'une préparation de soufre. Il étoit essentiel que ce coton d'armoïse fût bien vieux : tout feu n'étoit pas propre à allumer ces boutons salutaires, on se servoit de miroirs de glace, & c'étoit les meilleurs, ou de miroirs de métal. *On fait geler de l'eau, dit l'ancien texte, dans un vase rond & convexe ; la glace présentée au soleil en réunit les rayons & allume l'armoïse.* A en croire bien des charlatans, on a encore le secret des Anciens pour guérir ainsi

plufieurs maladies , mais les gens de lettres n'en conviennent pas. Les livres de médecine , imprimés au Palais , paroiffent laiffer la chofe douteufe ; mais c'est la décider que d'exprimer le fecret en un langage qui tient du grimoire par fon obscurité ? D'ailleurs ce fecret fuppoferoit une grande connoiffance de l'anatomie , & il faudroit s'aveugler pour ne pas voir que ce qu'on a des Anciens fur cette belle fcience , eft noyé dans des rêves & des additions ridicules. On fe fert de ce coton d'armoife à *Pe-king* & dans les provinces , pour faire des boutons de feu qu'on applique au lieu de ventoufes , dans les apoplexies , les léthargies , &c. Les livres chinois indiquent , comme un bon remede contre la fciatique , de porter une ceinture , non de feuilles d'armoife , mais du coton dont nous venons de parler. Ils confeillent de même d'en piquer des bas pour les rhumatifmes aux jambes , ou d'en faire de petites pieces pour les autres parties. L'armoife destinée à cet ufage ne fe cueille qu'en automne , & on choifit celle dont le velouté eft moins long & plus fin.

Fin du cinquieme Volume.

L'Approbaton fe trouve au fixieme Volume , lequel paroîtra incessamment.

De l'Imprimerie de STOUPE , rue de la Harpe , 1779.



[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

